Digitized by the Internet Archive
in 2014

https://archive.org/details/journaalvanmrjus00beij

JOURNAAL VAN MR. J. DE BEYER.

WERKEN,

UITGEGEVEN DOOR

GELRE.

VEREENIGING TOT BEOEFENING VAN
GELDERSCHE GESCHIEDENIS, OUDHEIDKUNDE EN RECHT.

No. 6.

JOURNAAL

VAN

MR. JUSTINUS DE BEYER,

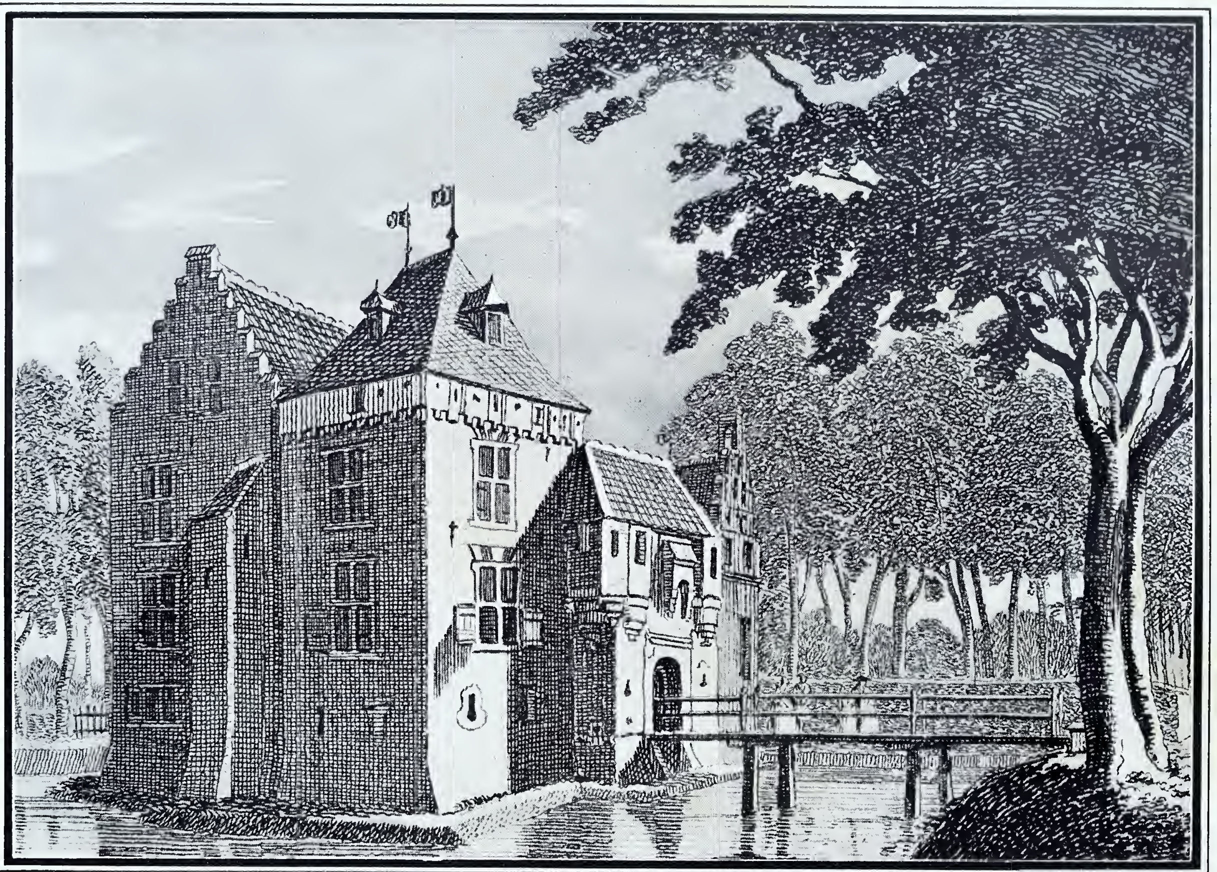
HEER VAN HULZEN,

OVER DE JAREN 1743—1767.

UITGEGEVEN DOOR

H. D. J. VAN SCHEVICHAVEN.

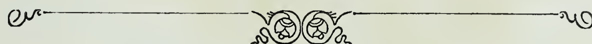
ARNHEM,
P. GOUDA QUINT.
1906.



Het huis Hulsen onder Nijmegen, 1739.

GELRE.

VEREENIGING TOT BEOEFENING VAN
GELDERSCHE GESCHIEDENIS, OUDHEIDKUNDE EN RECHT.



JOURNAAL

VAN

MR. JUSTINUS DE BEYER,

HEER VAN HULZEN,

OVER DE JAREN 1743—1767.

UITGEGEVEN DOOR

H. D. J. VAN SCHEVICHAVEN.



ARNHEM,
P. GOUDA QUINT.
1906.

BOEK-, COURANT- EN STEENDRUKKERIJ G. J. THIEME, ARHNEM.

THE GETTY CENTER
LIBRARY

EEN WOORD VOORAF.

Niet als een werk van bijzonder belang wordt dit Journaal den leden van Gelre aangeboden. Er wordt daarin geen enkel duister punt in onze geschiedenis opgehelderd of toegelicht. Het beroert geen enkel vraagstuk van eenige uitgebreide beteekenis. Integendeel: het gansche geschrift is een minutieuse uiteenzetting van kleine belangen, uit een eeuw, waarin bij uitnemendheid het groote klein en het kleine groot was. De vraag is derhalve gewettigd, behoort zulk een dagboek, dat slechts ondergeschikte gebeurtenissen bevat, uitgegeven te worden? Behooren zulke kleine, onbeduidende voorvallen, als daarin zoo breedvoerig te boek gesteld zijn, nu, na verloop van anderhalve eeuw, nog uit het stof van het verleden opgedolven te worden? Ik meen die vraag bevestigend te mogen beantwoorden. Gedenkschriften zijn ten onzent schaarsch, vooral zulke, die een blik geven in het dagelijksche leven van kleine steden, en juist daarvan geeft dit Journaal ons een getrouw beeld. Het verplaatst ons te midden van het gekonkel en geknoei, het kleingeestige gedoe van de beruchte magistratuur dier dagen, met zijn onbeschaamde „Correspondentiën" en andere baatzuchtige vereenigingen. Wij wonen het geharrewar en gemanoeuvreer bij der Stadhouderlijke en Anti-stadhouderlijke partijen. Wij zien, hoe de kleinzielige magistraat, ten einde op het kussen te blijven, de laatste brokjes stedelijke rechten en vrijheden prijsgeeft en den befaamden Hertog van Brunswijk alle macht en invloed in de handen speelt. Kortom, men ziet, hoe het te Nijmegen gesteld was aan den vooravond van den Patriottentijd.

Daarbij stelt de alleszins begaafde schrijver ons een reeks figuren vóór oogen, die ons nader bekend maken met het leven en streven der hoogere standen eener Geldersche hoofdstad in het midden der 18de eeuw. Hij schetst hen in hun intrigues, hun genoegens en ontspanningen. Wij zien er uit, dat de meesten een

buitenverblijf bezaten, in Hees, Neerbosch, Hatert of elders, hetgeen medebracht, dat zij equipages hielden. Voortdurend werden er diners gegeven, waarbij zwaar gedronken werd. Aan concerten en muziekuitvoeringen was toen al evenmin gebrek als thans; alleen schijnt het amateur-element daarbij wat meer op den voorgrond getreden te zijn. Toch had die vele muziek, die, naar het heet, de zeden verfijnt, deze uitwerking niet op de „upper ten" dier dagen. Liegen, kwaadspreken, achterklap, verdachtmaking waren aan de orde van den dag. De heeren konden elkander uitschelden, dat het een aard had. Niet zelden werden zij daarbij handgemeen en ging het zoo ver, dat er uitdagingen tot tweegevechten volgden, doch tot dien strijd kwam het niet: de ware vechtlust ontbrak. Van tooneelvoorstellingen wordt geen woord gerept: de magistraat was de zienswijze toegedaan, dat die uit den booze waren en tot de „pomperijen" van den Vorst der duisternis behoorden. Daarmede zal ook de Beyer het wel eens geweest zijn; althans hij verzette zich met hand en tand tegen het optreden van koordedansers, bij gelegenheid der Nijmeegsche kermis.

De Beyer is een gezellig en aangenaam causeur, doch biedt geen ruime gezichtspunten aan in zijn overwegingen, noch diepe gedachten, die den geest tot stilstaan dwingen. Daarbij maakt hij wel eenigszins den indruk van te poseeren en de houding aan te nemen, waarin hij wenscht beschouwd te worden. Het is derhalve geraden zijn oordeel over zijn medemenschen niet al te letterlijk op te vatten. Politieke antipathieën en teleurstellingen benevelen vaak zijn blik; de wensch om zijn eigen integriteit te doen uitkomen noopt hem de sombere kleuren te chargeeren, waarmede hij zijn tijdgenooten schildert, en de fiolen zijn oordeels over hen uit te gieten. Op hen valt de schaduw-corona, opdat het volle licht, dat zijn beeld omstraalt, te meer uitkome. Met dat al houdt hij door de verscheidenheid van zijn geschrijf zijn lezers aangenaam bezig en, naar ik vertrouw, zonder hen ooit af te matten of te vervelen.

Overeenkomstig de mode zijns tijds schreef de Beyer zijn Journaal in de Fransche taal en wel in een Fransch, hetwelk dat van de meeste zijner Nederlandsche tijdgenooten verre overtrof. Der grammatica wordt nooit geweld aangedaan; zijn eenige peccadillo's zijn hier en daar wel eens een min gelukkige overzetting

van een Nederlandsch woord of van een spreekwijze, b.v. bien de campagne voor buitengoed; il ne le fera pas longue = hij zal het niet lang maken, gauw sterven; j'avois demandé visite et il m'a accepté: ik had belet gevraagd en hij heeft mij ontvangen. Ook het gebruik van ni plus, ni moins, en présence d'esprit is niet altijd juist. Maar dergelijke fouten moeten beschouwd worden als slips of the pen. Hij was het Fransch volkomen machtig.

De oorspronkelijke spelling is in de volgende uitgave getrouw behouden; alleen heb ik mij veroorloofd accenten aan te brengen in die gevallen, waar deze door de haast van den schrijver in de pen gebleven waren.

Ik moet hier nog aan toevoegen, dat zeer veel in het handschrift, naar het schijnt door den schrijver zelf, geschrapt is. Waarschijnlijk waren deze passages, in de opgewondenheid van het eerste oogenblik geschreven, bij nader inzicht òf te kras òf minder juist bevonden. Met wat bleef staan, was hij het dus ook nog na verloop van tijd eens gebleven.

In de laatste regels van zijn Journaal noemt de Beyer zich „bien fou d'écrire tant de balivernes", en spreekt hij de hoop uit het geschrift, „vóór zijn vertrek naar een betere wereld", te zullen kunnen verbranden. Was die geringschatting van zijn blijkbaar met groote zorg gecorrigeerde aanteekeningen waarachtig gemeend, en moet men dat voornemen letterlijk opvatten? Of wel, zijn die wegwerpende woorden niet eerder te beschouwen als een soort captatio benevolentiae? Vijf levensjaren werden den schrijver nog vergund, nadat hij zijn welversneden pen had nedergelegd, en toch, het gedreigde auto-da-fe greep niet plaats. Het wil mij dan ook voorkomen, dat de Beyer er wel degelijk op rekende gelezen te zullen worden. Die verwachting is kenbaar niet alleen uit den geheelen geest van het geschrift, maar nog meer uit die passages, waar hij zich tot denkbeeldige lezers richt. Zoo in de volgende voorbeelden:

26 Janvier 1758. On sent bien que tout ceci s'est passé depuis le 26 de ce mois, mais je l'ai écrit tout de suite, pour n'avoir pas la peine d'y revenir.

29 Février 1758. La réponse qu'on va voir. Volgt zijn correspondentie met Larrey.

16 Septembre 1758, waar hij de geheele rede geeft, waarmede hij zijn handelwijze aan den Raad verklaarde.

19 Décembre 1759. Cet ici doit s'entendre toujours de Hulse.

13 Avril 1760. Pour ne pas allonger davantage cet article, etc.

5 Novembre 1761. La grande Cabale des Communes. Ce mot de Cabale m'échape, mais on n'a qu'à le prendre dans le sens le moins odieux.

5 Février 1763. Sprekende van een proces, welks geschiedenis te lang zou zijn om in zijn Journaal te boeken: la sentence, que je garderai parmi mes papiers de cette année, pourra mettre au fait de cette procédure.

20 Avril 1763. L'affaire .... fait beaucoup de bruit .... Il faut consulter les regîtres publics, car il me faudroit barbouiller bien du papier, si j'entreprenois d'en parler.

31 Octobre 1763. De verontschuldigende opmerkingen aan het eind zijner beschouwingen omtrent den dood van zijn geliefden jachthond.

13 Juillet 1764. Dergelijke verontschuldiging, wanneer hij aanteekent, dat zijn zoon veertien dagen te huis gelogeerd heeft: Qu'est-ce qu'on n'écrit pas dans de certains momens?

9 Juillet 1766. J'en sais plusieurs raisons, que je n'oserois détailler ici.

Gaarne maak ik van deze gelegenheid gebruik om openlijk mijn oprechten dank te betuigen aan onze medeleden, de heeren Jhr. E. W. J. de Beyer, eigenaar van het Journaal, voor de bereidwilligheid, waarmede hij mij toestond deze intieme bladzijden uit het leven zijns voorvaders in het licht te geven, en niet minder aan Jhr. E. T. T. H. van Benthem van den Bergh, door wiens vriendelijke tusschenkomst ik in de gelegenheid gesteld werd kennis te maken met dit geschrift. Aan beiden mijn oprechten dank!

NIJMEGEN, November 1906. V. S.

HET GESLACHT DE BEYER.

Het geslacht de Beyer wordt reeds vroeg in het kwartier van Nijmegen aangetroffen: „Henric die Beyer, knape, in den vierdel van Nymegen geseten", was een der onderteekenaars van den verbondbrief (14 April 1436) tusschen de Ridderschap en de Steden des lands van Gelre 1). Zijn zegel, dat aan dit document hangt, vertoont hetzelfde wapen, dat dit geslacht ook thans nog voert: op zilver drie zwarte banden.

De moeder van den bekenden Nijmeegschen humanist Gerardus Geldenhauer of Noviomagus, te Nijmegen geboren in 1482, was Richildis Boyara, vulgo Beyerin 2), een van den geslachtsnaam de Beyer gevormd femininum.

Na de reductie der stad in 1592 bekleedden leden dezer familie voortdurend betrekkingen in den magistraat als burgemeesters, schepenen, raadsleden, secretarissen enz.

Hendrik de Beyer werd door Maurits tot burgemeester benoemd in 1594 en bekleedde dit ambt tot zijn overlijden in 1613 zeven malen.

Justinus, de schrijver van het volgende Journaal, werd geboren te Nijmegen 8 Januari 1705 uit Geertruida Cuper, dochter van Hendrik, burgemeester van Nijmegen. Zijn vader was Mr. Jacob de Beyer, burgemeester van Nijmegen en gedeputeerde ten Landdage. Deze overleed in 1709, zonder andere kinderen na te laten. Justinus promoveerde in de rechten te Utrecht in 1729 en huwde aldaar, 1 Juni 1734, met Maria Elisabeth de Casembroot, dochter van Leonard, heer van Rijnestein, en Hillegonda van Bergen. Zij overleed 19 September 1767, Justinus zelf 6 Februari 1772.

---

1) Nijhoff, Gedenkwaardigheden IV, No. 158.

2) Dr. Prinsen, Ger. Geldenhauer. Acad. Proefschrift, blz. 8.

De Beyer was in 1734 kanunnik van den Dom te Utrecht, werd later raad, schepen en burgemeester van Nijmegen, lid van de Admiraliteit van Westfriesland en het Noorder-Kwartier, gedeputeerde in den Landdag, gedeputeerde ter vergadering van H.H. M.M. en bekleedde verder tal van betrekkingen in zijn geboortestad. Hij correspondeerde met verschillende geleerden van zijn tijd en liet een aantal geschriften na in de Fransche taal, op het gebied der natuurkunde.

Zijne kinderen waren:

1°. Marie Elisabeth Henriette, kanonnikesse van het nonnenklooster te Utrecht, geboren te Nijmegen 5 Maart 1735, ongehuwd overleden 22 Juli 1813.

2°. Geertruida, geboren 16 Januari 1737, ongehuwd overleden 12 Augustus 1762.

3°. Charlotte Geertruide, geboren 27 Februari 1739, huwde te Nijmegen, 14 April 1758, Carel Willem Baron de Roode van Heeckeren, majoor bij het regiment Oranje-Gelderland. Zij overleed kinderloos 7 Maart 1807.

4°. Leonard, geboren 11 December 1742, promoveerde in de rechten en werd secretaris en gerichtsschrijver van Nijmegen. Hij huwde Alida Cornelia van der Goes, dochter van Adriaan, heer van Dirksland, burgemeester van 's Gravenhage.

5°. Wilhelmina, geboren 27 Februari 1745, trouwde, 23 Juni 1768, Egbert Sjuck Gerrald Juckama, Baron van Burmania Rengers. Hij stierf 20 November 1811.

HET LANDGOED HULZEN.

Dit landgoed, in het volgende journaal voortdurend genoemd, was het zomerverblijf van burgemeester de Beyer en lag onder Hatert op vijf kilometers ten zuiden van Nijmegen en op $1\frac{1}{2}$ kilometer ten noorden van de kom van het dorp Hatert. Hulzen was de naam der streek, waarin het goed lag: bosschen „in Hulsene” worden genoemd in 1274 1), doch daar was toen zeker al veel gerooid en ontgonnen, aangezien deze streek, blijkens daar gedane vondsten 2), reeds in het Romeinsche tijdvak bewoond geweest moet zijn. De tienden van Hulzen werden in 1285 met die van Hees door het kapittel der Apostelkerk te Keulen toegevoegd aan de decanie der st. Stephenskerk te Nijmegen.

Wanneer het heerenhuis Hulzen gebouwd werd, is onbekend. Zekere Noy van Hulzen en zijn zoon Jacob gaven in 1422 tot onderpand voor een som geleend geld „sulcke huyss ende hofstat, daer si op wonen, ende een stuc lants an Hulstege gelegen, haldende 8 morgen lants, met water, weyde, enz., als se dat sedert 50 jaren beseten hebben bis her toe” 3). Of wij hier te doen hebben met het toenmalige heerenhuis, is niet na te gaan. Evenzeer verkeeren wij in het duister omtrent het te Hulssen gelegen huis met hofstad, waaruit Willem van Hulssen, 14 September 1442, belooft jaarlijks een malder winterrogge te zullen betalen 4). Wèl komen adellijke heeren van Hulsen vroeg voor in Geldersche oorkonden, doch deze

1) Sloet, Oorkb. No. 674.

2) Catal. v. h. gemeentemuseum, 1895, blz. 65, No. 23; blz. 74, No. 38, 39; blz. 99, No. 23, enz.

3) Nijm. schepenprotokol v. d. j. Crast. Martini.

4) Schepenprotokol 1442.

schijnen niet in verband te staan met het Hatertsche Hulzen 1). De vroegste vertegenwoordiger van dat geslacht, die ons onder de oogen is gekomen, is „joncfrou Aleyd van Hulzen", die in 1395 gezegd wordt vroeger bezeten te hebben een „erfnisse" geheeten de Vaelt, palende met het eene einde aan den Wichemschen weg, met het andere „te Hulsewert an" 2).

Het landgoed bleef in het bezit van het geslacht van Hulzen tot in het midden der 15de eeuw. Toen verkochten, op Vrijdag na Maria Presentatie (5 Juli) 1454, Willem van Hulsen en Trude, zijn vrouw, Geurt Leuwe en Helle, zijn vrouw, Jacob van Renssen en Nenne, zijn vrouw, Jorden van Hulsen en Belye, zijn zuster, aan jonkvrouw Hadewich van Bronckhorst, weduwe van Willem Johanszn. van Bronckhorst „de helft van een huys en hofstat, soals die alde Willem van Hulsen die te besitten plach, waervan die andere helft jonkvrouw Hadewich haer bosch toebehoert, gelegen tot Hulsen" 3). Vóór dat tijdstip moeten de gezusters van Hulzen bij boedelscheiding het goed gedeeld hebben. Door deze overdracht kwam het geheel nu, ten gevolge van het huwelijk van Hadewich van Hulzen met Willem van Bronckhorst, in het bezit van laatstgenoemde familie en wel door vererving op Hadewich's zoon. Een losse aanteekening bij den overdrachtsbrief vermeldde, dat deze boedelscheiding in 1435 zou hebben plaats gehad, doch dat document is verloren gegaan.

In 1544 en 1545 vertoefde Marten van Rossem te Hulzen: „Den lesten Novembris 1544," aldus het Rekenboek, „Herman (stadsbode) gewest to Hullesen an den marschalck Rossum." 1545: „Vrerick van Loon (rijdende bode) gewest mytten burgermeister to Hullezen by den marschalck Rossum." En dan: „Thomas, gaende bode, gewest to Hullezen an Bronckhorst, die op eenen (= aanstaanden) Guensdach voor den Raed be-

1) Sloet, Oorkondenboek. Register van persoonsnamen, blz. 1187.

Deze heeren schijnen in het Overkwartier te huis behoord te hebben, waar een Hulzen bij Weert, een ander bij Valkenburg te vinden is. Jutta van Hulss, vrouw van ridder Johan van Heumen, komt voor in het Necrologium der adellijke abdij O. L. V. Munster te Roermond (uitgeg. door J. B. Sivré). In Nijhoffs Gedenkw. IV, No. 459, is Frederick van Hulssen, 1467, een Geldersman, maar Johannes van Hulssen (No. 467), 1468, schijnt wel een Duitscher te zijn.

2) Van Doorninck, Acten betr. Gelre en Zutphen, 1377—1397 (1901), blz. 110.

3) Ten Hoet, Geldersch Lustoord, 1825, blz. 124, die het „door een geachte hand," waarschijnlijk die van den heer de Bruyn, den toenmaligen eigenaar van het goed, naar den origineelen brief ontvangen had. Het afschrift schijnt niet geheel juist te zijn: „haer bosch" althans is zeker foutief.

scheiden was," Door het verloren gaan van het raadssignaat dier jaren is het niet mogelijk na te gaan, hoe van Rossem zich te Hulzen kwam te bevinden en waarom van Bronckhorst voor den Raad bescheiden werd.

Bij besluit van 13 Juli 1631 werd Jonker Willem van Bronckhorst voor den Raad geroepen om een berisping te ontvangen. Hij had de tienden van het heideland in het schependom, door de Stad aan het Weeshuis geschonken, weggehaald en ontving bevel om ze onmiddellijk terug te brengen, aangezien alleen de Stad op tienden van dat land recht had. Aan het bevel om voor den Raad te verschijnen gaf de jonker op de eerste sommatie geen gehoor. Een tweede volgde vijf dagen later, 18 Juli, waarna men van deze zaak niet meer verneemt.

Het landgoed bleef in het bezit van dit geslacht tot 1681, toen het op 14 Juni door Maria van Bronckhorst, weduwe van Arnold Werner van Hasselholdt genaamd Stockheim, en haar twee zusters, dochters van Willem van Bronckhorst tot Hulzen en den Alden Avezath, verkocht werd aan Jacob de Beyer, vader van den schrijver van het journaal.

Toen diens zoon, Mr. Leonard de Beyer, secretaris en gerichtsschrijver dezer stad, ontvanger-generaal van het Kwartier, den 19 November 1792, een hypotheek nam op Hulzen, werd het beschreven als: „het adellijk huis Hulsen met zijn cingels, graften, plantagie, recht van inscharing in het Hatertsche voor- en achterbroek, benevens vier daarbij gehoorende bouwhoeven, konijnenwrang of zoogenaamd Jonkerenbosch, enz., groot 145 morgen, onder Hatert, palende N. W. aan den Dukenburg, Z. O. aan de Hatertsche gemeente en de Winkelsteeg, N. O. aan de heide; vrij allodiaal erf en goed, hem aanbedeeld uit den ouderlijken boedel uit kracht van huwelijksvoorwaarden" 1).

Tijdens het beleg van Nijmegen door de Franschen in November 1794 was het hoofdkwartier van den generaal Souhan, die de belegeringstroepen commandeerde, te Hulzen gevestigd. In die dagen moeten de wandeldreven en het andere houtgewas nog al geleden hebben.

Hulzen bleef eigendom der de Beyers tot het jaar 1800, toen het door koop overging aan den heer Maurits de Bruyn. Terwijl het in bezit was van diens zoon, werd Hulzen in 1825

1) Overdrachtsboek. Pandvelligheden, 1792.

bezocht door den Beekschen dichter-notaris Cornelis ten Hoet, die het in twee opgewonden bladzijden in zijn *Geldersch Lustoord* beschrijft. Hij schildert het als omgeven van grachten en met smaak aangelegde vijvers. Het huis lag aan het eind van een grasperk of weide, omzoomd met welige, schaduwrijke linden en beuken, en had uitzicht door een beukenlaan op een grasrijke beemd. Achter het huis lag een dicht en statig bosch. De stallen alleen vond ten Hoet reeds de moeite van een tocht naar Hulzen waard. Uit zijn beschrijving blijkt dat zij met een voor dien tijd ongewone weelde waren ingericht. Er was plaats voor acht paarden, die alle in zoogenaamde „loose boxes” stonden.

De dochters van den heer Maurits de Bruyn Jr. verkochten Hulzen omstreeks 1880 aan een vennootschap. Daarmede was het vonnis van het oude landgoed geveld. Weldra viel het grootste gedeelte van het houtgewas, en eindelijk werd ook het huis afgebroken. Al wat er nu over is, zijn de grachten, een steenen brug, waarover de statige koetsen met vierspan plachten te rollen, de steenen pijlers van het hek, de ruïne van een koepel en eenige zware boomen, waaronder er zijn, die oud genoeg schijnen om het vroolijke gezelschap van de Beyer's gastvrij huis in hun schaduw te hebben zien paradeeren in

The teacup-days of hoop and hood
And when the patch 1) was worn.

---

1) Moesje.

J'appelle un chat un chat
Et Rollin un fripon.

1743.

28 Décembre. Le soir, sur les 9 heures. E(ngele)n 1) m'a fait prier de l'aller voir. J'ai trouvé chez lui le vieux (naam ontbreekt) 2). Ces messieurs m'ont communiqué qu'ils craignaient que K(elfke)n 3) ne mourût avant le 2 Janvier, et qu'on ne réussît pas à persuader T(eyle)r 4) de se défaire de sa charge d'échevin. J'ai répondu qu'il ne falloit rien craindre, mais procéder sur l'heure à une triple nomination, sur laquelle nous sommes convenus de mettre six candidats, disposition que nous avons résolu de faire agréer demain à nos deux confrères H(oeufts) 5) et S(ingendonc)k 6). J'ai promis de disposer V(onck) 7) et par son moien K(elfke)n à suivre notre avis.

29 Décembre. La conférence projetée hier a eu lieu, et tout s'y est passé conformément aux vues de Mr. W.... et des miennes. J'ai seulement remarqué trop d'apréhension dans le faire de W.... et trop de confiance dans celui des deux autres confrères. Au reste l'on n'a procédé qu'à une double nomination, la triple aiant été jugée peu nécessaire.

30 Décembre. J'ai eu ce matin la visite de Mr. le c(omte) de L(ynden) 8). Il m'a fait une ouverture, sur laquelle il

---

1) Mr. Johan Engelen, schepen en raad, burgemeester in 1761.

2) Waarschijnlijk is bedoeld Mr. Peter Verstegen, secretaris, tot schepen benoemd bij de omwenteling van 1702.

3) Mr. Arnold Kelffken, schepen, raadslid, enz.

4) Willem Teyler, schepen sedert 1711.

5) Nicolaas Hoeufts, raadslid en schepen.

6) Dirk Singendonck, raadslid, schepen, meermalen burgemeester.

7) Walraven Vonck.

8) Otto Frederik Graaf van Lynden, heer van Nederhemert, later ambtman van Overbetuwe en burggraaf van Nijmegen.

n'avait pas été bien informé lui-même, à ce que j'appris de M. E(ngelen). Il a été résolu que j'irois parler ce soir à M. V(erschoor) 1). J'ai eu en effet le soir même un assez long entretien avec M. V(erschoor). Il m'a protesté que rien n'étoit plus vrai que ce que m'avoit dit ce matin le c(omte) de L(ynden) et que la renomination de W.... 2) au consulat étoit chose fort sure, à telles enseignes que son frère en avoit l'acte authentique entre les mains. Au reste, j'ai disposé M. V(erschoor) à nous demeurer attaché, sans entrer avec lui dans aucun engagement formel.

1744.

1 Janvier, Mecredi. Tout le magistrat en corps a soupé chez M. le Bourgrave 3).

2 Janvier, Jeudi. Hoeufts a été fait bourguemaître et M. Matthieu van der Linden conseiller et échevin. On avoit mis avec lui sur la nomination un bon diable de bourgeois de la Ville, barbouilleur de son métier, ce qui a failli à faire manquer le coup, les Communes 4) se tenant fort offensées de ce qu'on leur présentoit un sujet aussi peu propre à être élu que le bonhomme de barbouilleur; sur quoi l'Orateur des Communes 5) s'est expliqué très vertement.

3 Janvier, Vendredi. La société du Vendredi 6) a été chez M. Sw(aen) 7). Ce monsieur-là m'a assuré, certainement par malice, que le matin Messieurs de la Correspondance 8) s'étoient assamblés, me faisant entendre, au surplus, que c'étoit de dessein prémédité, qu'on ne m'avoit point mis de la partie. Je ne lui ai rien fait entrevoir de ce que je pensois là-dessus. La nouvelle m'a pourtant intrigué et j'ai résolu de m'en éclaircir.

---

1) Pieter Verschoor, raadslid, later schepen, meermalen burgemeester.

2) Wie met de letter W bedoeld kan zijn, blijft mij onverklaarbaar. Renomination au consulat doet denken aan een der burgemeesters van het loopende jaar, doch deze heetten Coenraad Pieck en Frans van der Lynden. Geen burgemeester met een W in zijn doop- of geslachtsnaam komt voor na Willem van Heuckelom, die dit ambt in 1726 bekleedde.

3) Adriaan van Lynden tot Ressen, later graaf; burggraaf van Nijmegen van 1726 tot 1754, enz. enz.

4) De gemeenslieden.

5) Woordhouder of voorzitter van het college der gemeenslieden, destijds Mr. Johannes Moorrees.

6) Een wekelijksche vriendschappelijke samenkomst van eenige heeren.

7) Johan Christiaen Swaen, heer van Poederoyen, schepen, raadslid, enz.

8) Over de correspondenties zie Fruin's Verspreide Geschriften IX, blz. 184.

Samedi, 4 Janvier. J'ai parlé ce matin à M. le c(omte) de L(ynden), qui m'a paru surpris de la nouvelle de hier. Nous avons résolu qu'en tout cas il falloit faire bonne mine à mauvais jeu, et que la dissimulation étoit le meilleur parti à prendre. M. le C(omte) m'a communiqué une heure après une lettre de M. de Ros(sum) 1), écrite de la Haie à M. son p(ère). Elle portoit en substance que j'etois culbuté selon les nouvelles les plus fraîches, etc. J'ai eu le soir un entretien d'une heure avec M. E(ngelen); il m'a assuré de la bonne foi de M. son oncle 2), et que nos affaires étoient sur un meilleur pié que jamais; qu'il n'avoit aucune connaissance de ce que m'avoit dit le sieur Sw(aen), et que c'étoit aparément lui, qui avoit fait répandre à la Haie la fausse nouvelle de la chute de notre parti.

Dimanche, 5 Janvier. Assemblée des membres présens du Quartier. Affaire touchant la protection demandée par les interessés dans la seigneurie de Millingen. Question si dans cette assemblée on pouvoit régler quelque chose là-dessus 3). Débats, etc.

M. van der L(inden) m'est venu voir l'après-midi au sortir de l'église. Il a signé l'exemplaire que j'ai de notre convention générale. Il m'a témoigné son embarras sur la persécution du sieur Sw(aen), pour lui faire signer certain contract passé entre le c(omte) de R(andwijck) et quelques membres de la Régence 4). Je lui ai dit que j'avois souffert la même persécution, et que je n'avois point succombé; que je ne voiois aucun risque pour lui d'en faire autant; mais qu'il étoit le maître. Il m'a quitté pour aller chez le c(omte) de R(andwijck), non sans être accompagné de Sw(aen), mais étant revenu une heure ou deux après, il m'a dit qu'il étoit fort inquiet sur le parti, qu'il devoit prendre, mais jusque là il n'avoit rien signé. Je lui ai témoigné ma joie de le voir si ferme. Quoiqu'il m'ait quitté dans les meilleures intentions du monde, autant que j'ai pu voir, je doute pourtant qu'il soutienne la gageure.

Lundi, 6 Janvier. J'ai fait un tour du rempart avec M. van der L(inden). Il m'a dit qu'il demeureroit ferme, malgré la persécution, qu'on ne cesse de lui faire.

Mecredi, 8 Janvier. Conférence entre Messieurs (opengelaten)

---

1) Frans Steven Karel van Randwijck, heer van Beek, Rossum en Heessel.

2) P. Verschoor.

3) Het was een quaestie over dijkrechten en lasten.

4) Leden van den Raad.

chez M. E(ngelen). L'affaire de Jaques y a été réglé à ma fantaisie. On a résolu aussi de quelle manière on disposeroit de certains autres petits emplois.

Février 16 et jours suivants. Depuis que je n'ai pas continué ce journal, il n'est rien arrivé de fort extraordinaire. Voici pourtant deux ou trois faits, qui méritent quelque attention.

Dans une conversation, que j'eus au commencement de ce mois avec M. van d(er) L(inden), il me dit qu'il etoit toujours vivement persécuté pour faire la démarche, dont il a été parlé ci-devant, mais que son refus, tout extraordinaire qu'il paroissoit à Sw(aen), n'étoit rien au prix du mien. Lui aiant demandé l'explication de cette espèce d'énigme, il m'ajouta que Sw(aen) soutenoit que j'avois été prévenu sur l'affaire en question, avant que d'entrer dans la magistrature, et qu'alors j'avois promis en quelque sorte de signer, mais que je m'en étois moqué depuis. Je répondis que cela étoit faux, et v(an) d(er) L(inden) répliqua qu'il n'en faisoit nul doute. Quelques jours après, aiant trouvé Sw(aen) au Conseil, je l'ai tiré à-part en mettant v(an) d(er) L(inden) en tiers. J'ai fait convenir Sw(aen) qu'il étoit très faux, qu'il m'eût jamais parlé de l'affaire en question dans le tems que je n'etois encore que simple particulier, par où il s'est donné un beau démenti à lui-même. Il a eu pourtant l'effronterie de réclamer certaine convention, à laquelle il est vrai que j'avois eu part, mais je l'ai fait convenir encore, qu'il n'y avoit pas été fait mention du comte de R(andwijck); outre qu'il n'a pu me nier que cette convention préliminaire avoit été annullée par une convention postérieure. J'ai ajouté que, s'il prétendoit tirer de pareilles conséquences d'un contrat, qui ne subsistoit plus et qui n'avoit jamais été obligatoire dans le sens qu'il disoit, je ne pouvois prendre un pareil procédé que pour la plus insigne friponnerie. Il ne m'a rien répondu et s'en est allé. Van der L(inden) ne m'a point paru mal satisfait de cette scène, qui en effet n'est rien moins que glorieux pour Sw(aen).

Quand il s'est agi de disposer de la charge de Tribun du peuple 1), Verst(egen) n'a rien fait sans ma participation. Mes confrères H(oeufts) et van der L(inden) m'ont paru un peu chocqués de la réserve du bon vieillard 2) à leur égard. Je leur ai laissé penser là-dessus et dire tout ce qu'ils ont voulu. Verst(egen) m'a montré la même confiance à l'égard de certains autres petits emplois, dont nous avons disposé de même entre nous.

1) Gemeensman. 2) Verstegen.

Mon voisin V(o)s 1) m'a sondé sur la charge de Dijckgraaff du Cercle de l'Oey. Il me l'a offerte comme en aiant commission. J'ai répondu à cette avance avec réserve, ne sachant pas au vrai, si celui qui me parloit avec tant de confiance, seroit en état de tenir parole. Aiant compris depuis que c'etoit tout de bon, j'ai accepté le parti. Nous avons pris certaines mesures, dont je ne parle point, parceque je m'en souviendrai, quand il me plaira. Van d(er) L(inden) est encore en jeu. Il m'a fait entendre que, pouvant postuler la charge en question, il n'y penseroit qu'en cas de refus de ma part. Je n'ai eu garde de prendre le compliment pour argent comptant.

27 Février. Ma chère épouse s'est accouchée heureusement d'une fille.

6 Mars. Il a été résolu que la diète 2) extraordinaire, qui se doit tenir à Sutphen, s'ouvriroit de Mardi en huit.

J'ai eu ces jours-ci un entretien avec M. notre Burg(rave) et avec M. son fils, touchant les affaires particulières et générales. Nous sommes convenus de trois choses:

I. De ne point consentir dans les Pétitions de l'année 1742 et 1743, puisque nous n'avons point donné notre consentement à la marche des 20,000 hommes, envoiés au secours de la R(eine) de H(ongrie).

II. D'agréer les Pétitions pour l'année courante.

III. D'aider l'Angleterre de tout notre pouvoir, en cas que l'embarquement de Dunkerque ait lieu, et de prêter aussi un prompte secours à la R(eine) de H(ongrie), en cas que la France attaque quelque place des Pais-Bas; bien entendu que nos troupes ne marcheront point en Allemagne ni ne serviront à insulter la France mal-à-propos.

Ces articles aiant été rédigés par le sécrétaire V(er)s(tegen) on en a formé une instruction, suivant laquelle les députés à la prochaine diète extraordinaire auront à se conduire. Au reste, ce n'a pas été sans peine que l'on a fait passer cette instruction dans le Conseil, mais les contredisans ont éte forcés de plier et de mettre de l'eau dans leur vin. Ils étoient cinq: P(ieck), K(elfken), B(enthem), Sw(aen) et Sch(ull). A la résomption K(elfken) s'est rangé de notre côté. C'est un misérable, perdu de débauche et sans aucun mérite.

---

1) Mr. Jacob Vos, secretaris, enz., eigenaar van het landgoed de Winkelsteeg onder Hatert, grenzend aan Hulzen.

2) Landdag.

14 Mars. J'ai été fait dijckgraaff d'une voix unanime. J'ai déclaré aux amis que je n'irois à la diète qu'en cas qu'ils eussent besoin de moi, ce qui n'étoit point apparent vu l'Instruction, mais que je me tiendrois toujours prêt à tout événement.

M. Haverkamp 1) a fait ce soir son sermon d'entrée à la satisfaction de tous les gens raisonnables et non prévenus.

15 Mars. Au moment que nos députés pour la diètte alloient partir, elle a été contremandée, sur ce que les innondations rendoient les chemins impraticables; mais personne n'a été la dupe de cette affaire.

16 Mars. L'Archiduchesse Anna Marie et le prince Charles de Lorraine 2), son époux, ont passé près d'ici pour se rendre à Grave et de là à Bruxelles. Nous leur avons donné pour escorte quelques cent dragons du régiment de Slippenbach 3) et soixante chevaux de relais. Le Burgrave et le comte de Byland, tous deux en leur qualités, ont aussi fourni des cheveaux, etc.

29 Mars. J'ai soupé chez M. V(os), mon voisin, avec quelques uns de nos amis. Sur certaines lettres écrites de la Cour d'Arnhem, dans lesquelles il étoit question du P(rince) d'O(range), j'ai proposé de faire un nouvel article pour joindre à l'Instruction donnée aux députés pour la prochain diètte. Mon avis aiant été approuvé et l'article dressé sur le champ de vive voix, le sécrétaire Vos s'est chargé de le coucher par écrit et d'en informer M. H(oeufts), notre président, que j'ai été voir

30 Mars, le lendemain, de même que M. le Burgrave. Ces messieurs sont entrés parfaitement dans mes vues.

4 Avril. J'ai fait ma première fonction de dijkgraaf.

Décembre. Il ne s'est rien passé de toute l'année par raport aux affaires générales que l'on n'ait du prévoir. Dans les deux diettes ordinaires et les deux extraordinaires l'on a fait très peu de résistance aux volontés des puissances de la province de Hollande, et petit à petit on a laissé prendre au parti anglois tout l'ascendant qu'il vouloit avoir. *O homines ad servitutem nati!* Certaines gens m'ont fort sollicité d'ambier le consulat, mais aiant donné ma parole à Sw(aen), je n'ai voulu entrer dans aucune intrigue sur ce sujet, et le 2

---

1) Eward Siwartsz Haverkamp, beroepen uit Barneveld.

2) Maria Anna, dochter van Keizer Karel VI († 1744), gouvernante der Spaansche Nederlanden, gehuwd met Karel Alexander van Lotharingen, broeder van Keizer Frans I.

3) Te Nijmegen in garnizoen.

Janvier 1745 Sw(aen) a été fait bourgemaître 1). Quelques jours auparavent (le 23 Décembre 1744) la Grande Correspondance étant assemblée chez moi, tous les membres qui la composent, m'ont promis gracieusement leur suffrage pour le consulat, dont on doit disposer le 2 Janvier 1746. Ils m'ont fait même cette promesse par écrit. A cette occasion je dois dire que j'ai beaucoup à me louer de M. H(oeufts), mais pour ce qui est du vieux Verst(egen), il est certain qu'il m'auroit fait faire faux bon(d), s'il auroit pu.

1745.

Janvier. Le commencement de cette année n'a pas trop justifié la bonne idée, qu'on avoit conçue de V(an d(er) L(inden). Le consul Sw(aen) étant un des premiers favoris du comte de R(andwijck), V(an) d(er) L(inden s'est mis dans l'esprit de lui faire la cour, pour tacher d'obtenir la majorité 2) vacante pour son frère, par où il a mis martel en tête à tous les bien-intentionnés. On en est venu même à des explications avec v(an) d(er) L(inden) et il a donné une satisfaction telle quelle. Il se peut qu'il soit de bonne foi, mais il est encore bien plus certain, qu'il est extrêmement vif sur son intérêt.

A cette occasion j'ai reçu de nouvelles marques de confiance de la part de Verst(egen) et de H(oeufts).

23 Juillet. Verst(egen) m'a parlé d'un ton fort radouci au sujet de v(an) d(er) L(inden) et de manière à me faire croire qu'il ne le soupçonne point de mauvaise foi. Cepandant un moment après H(oeufts) m'a dit que le même Verst(egen) lui avoit parlé la veille sur un tout autre ton, en appellant v(an) d(er) L(inden) un traître, qui se mêloit d'attirer Sc(hull) 3) dans le parti de Sw(aen), et qu'il en tenoit l'aveu de la propre bouche de Sc(hull). Nous avons conclu, H(oeufts) et moi, que, si v(an d(er) L(inden) étoit un trâitre, Verst(egen) étoit un fourbe de son côté. Sur les apparences on diroit même que cela fût vrai.

24 Juillet. Visite des chemins 4) et repas à l'ordinaire à Hees dans la maison de l'ancien bailliff 5). Sw(aen) a trouvé bon d'y inviter le comte de R(andwijck), qui s'est trouvé là vis-à-vis le Burgrave, son grand ami. H(oeufts) a demandé à

1) Met Dirk Singendonck als eersten burgemeester.

2) Stadsmajoorschap.

3) Mr. Adam Schull, schepen en raadslid.

4) Wegschouw.

5) Schout.

Sc(hull) un éclaircissement sur tout ce que ci-dessus. Sc(hull) a biaisé, sans désavouer pourtant la chose entièrement.

N.B. Espèce d'insulte faite par Sw(aen) au Burgrave.

25 Juillet. J'ai rencontré van de Sand avec de Roever 1).

28 Juillet. J'ai raconté à v(an d(er) L(inden) ce qui m'étoit arrivé avec H(oeufts) et Verst(egen). Il m'a assuré qu'il n'avoit aucune intrigue secrète avec Sw(aen) et qu'il étoit toujours des nôtres. Je lui ai dit qu'il feroit comme un malhonnette homme, si, voiant notre bonne foi, il nous trompoit.

30 Juillet. Je me suis promené avec Sc(hull), qui m'a confirmé ce que H(oeufts) m'avoit dit.

31 Juillet. Assemblée du Dijkstoel. H(oeufts) m'a dit qu'il se tramoit quelque chose contre nous, et m'a donné rendez-vous dans son jardin demain après-midi, au sortir du sermon.

J'ai oublié de marquer que le 5 de ce mois, après la visite des chemins de l'Oey, j'ai traité à diner Mrs. du Dijkstoel. Après le repas, me promenant avec Vos et Knipping, ces messieurs m'ont dit qu'ils se proposoient de me continuer dans ma charge de dijkgraaf. Je les ai remercié de leur bonne volonté, ajoutant que je ne voulois pas que personne eût à se plaindre de moi sur ce sujet, et que pour me faire plaisir, il ne falloit pas faire tort à quelque autre. A la rigueur il faut tous les 2 ans un n(ouveau) dijkgraaf.

1 Août. Il n'a été question de rien d'essentiel dans l'entretien que j'ai eu aujourd'hui avec M. H(oeufts).

9 Août. Mrs. V(erstegen et H(oeufts) me sont venu voir à Hulse, et nous avons fait un trio, auquel il ne manquoit rien. Nous avons résolu de traiter les deux volontaires, comme s'ils devoient être un jour des nôtres, mais sans entrer avec eux dans quelque détail ou dans quelque engagement formel. Cependant peu de jours après je me suis apperçu que H(oeufts) alloit trop vite en besogne et qu'il falloit le brider. Il vouloit s'engager sérieusement avec V(o)s, ce que j'ai empêché, non sans beaucoup de peine. Pour v(an) d(er) L(inden), j'ai conseillé de lui cacher, autant qu'il est possible, les soupçons qu'on a de sa conduite: un éclat ne meneroit à rien, et il faut réserver cela pour un autre tems.

10 Septembre. M. le Burgrave et Mme. son épouse 2) et M. le comte de Lynden nous ont fait l'honneur de venir dîner

1) Beiden gemeensmannen.

2) Stephanie Amarante van Vittinghoff gen. Schell, erfdochter van Neder-hemert.

à Hulse avec M. et Mme de Vorden 1), M. Vos et M. Perronot 2). Vos a dit publiquement à toute la compagnie que, si je ne voulois pas que l'on me continuât dans ma charge de dijkgraaf, il n'en seroit ni plus ni moins 3) pour v(an) d(er) L(inden), et qu'il ne souffriroit pas qu'il remplît ma place. Je n'ai point fait de réponse directe là-dessus, ne croiant pas qu'il soit encore tems de m'expliquer sur cette affaire, dont je ferai usage, quelque chose qui arrive.

27 Octobre. Les heymraden K(nipping) et van V(ught) me sont venu porter plainte de ce que Vos, notre receveur et sécrétaire, se mêloit d'empiéter sur le droit des Communes, en s'appropriant un terrain, qui n'appartient qu'à elles. Le surlendemain j'ai convoqué tout le Dijkstoel et nous avons été sur les lieux, Vos étant avec nous. Il est visible qu'il a tout le tort du monde, mais il n'a pas voulu en convenir. Je lui ai dit que cette affaire n'en demeureroit point là.

Novembre. Conférence chez H(oeufts). J'ai fait de mon mieux pour empêcher qu'il ne se conclût rien. Verst(egen) n'a pas été de la conférence.

Sing(endonck) m'a déclaré qu'il vouloit absolument disposer à son gré de la nomination d'un nouveau régent. H(oeufts) et Verst(egen) ont la même marotte. Que faire avec ces gens-là? Tâcher d'en mettre au moins d'eux 4) d'accord, pour se rendre maître du troisième. C'est à quoi je vois quelque apparence de réussir avec Verst(egen) et H(oeufts).

6 Novembre. Ce matin ces deux messieurs se sont vus et se sont promis en ma présence de s'entendre sur la nomination d'un nouveau régent. Dans quelques jours ils se détermineront tout-à-fait.

11 Novembre. J'ai convoqué chez moi le Dijkstoel et j'ai fait prier les heymraden, qui sont sortis de charge, d'y assister. L'assemblée étant ainsi complette, j'ai détaillé l'affaire de M. Vos, sur laquelle j'ai demandé l'avis des anciens heymraden. Ils ont voulu se transporter sur les lieux, ce que nous avons fait l'après-midi. Tous ces messieurs ont hautement condamné la conduite de M. Vos. J'ai député trois des anciens heymraden pour tâcher de faire entendre raison à Vos.

---

1) Maurits Karel George Wilhem Baron van Ripperda.
2) Misschien Abraham Perrenot, raadsheer van den Prins.
3) Ni plus ni moins wordt door de Beyer steeds gebruikt voor: toch niet.
4) Verschrijving voor deux.

13 Novembre. Les anciens heymraden me sont venu faire leur raport. Ils ont trouvé Vos un peu plus traitable que nous l'avions trouvé quelques jours auparavant, van der Linden, Knipping, van Vught, van de Sand et moi. Résolution prise de parler demain plus à loisir.

14 Novembre. Assembleé du Dijkstoel. Vos, que j'y ai fait appeler, voiant qu'il ne gagneroit rien à disputer avec nous, a pris le parti de se rendre. Il a proposé de lui-même qu'il seroit fait par nous un juste partage du terrain, et qu'il acheteroit celui, qui seroit censé ne pas lui appartenir, renonçant en plein à tout ce qu'il s'étoit approprié des terres des Communes dans l'étendue, qui passe celle de sa maiterie 1).

10 Novembre 2). J'ai trouvé H(oeufts) chez Verst(egen); ils m'ont dit qu'ils étoient d'accord. V(an) d(er) L(inden) est entré un moment après et Sing(endonck) est venu le dernier. C'est un fou, qui n'a voulu entendre à rien, mais il suffit que Verst(egen) et H(oeufts) soient d'accord. La mort de Teiller, arrivée ces jours-ci, n'y a pas peu contribué. Nous avons nommé les personnages, que nous mettrons sur la nomination, avant que V(an d(er) L(inden) et Sing(endonck) soient entrés. V(an) d(er) L(inden) a fait semblant d'approuver notre résolution, mais nous nous sommes quités sans pouvoir faire entendre raison à Sing(endonck).

26 Novembre. J'ai été parler au comte de Byland de l'affaire de Vos. Il n'a point approuvé qu'on vendît à Vos le terrain, dont j'ai parlé ci-dessus et dont il a été fait une estimation très modique. Il est vrai qu'il ne s'agit que de la sixième partie d'un arpent de terre, mais enfin, le comte de Byland, comme un des principaux intéressés du district de l'Ooy 3), s'oppose à la vente en question et prétend que M. Vos est tenu à restituer le tout sans aucune condition. Tout le Dijkstoel a approuvé cet avis et l'on m'a prié d'en parler sérieusement à Vos.

En entrant ce matin à la Maison de Ville, M. Engelen m'a assuré en présence de v(an) d(er) L(inden) que Sing(endonck) étoit changé d'avis et qu'il promettoit d'en passer par où nous voudrions. M'étant retiré chez moi, v(an d(er) L(inden) m'est venu raporter qu'il étoit faux que Sing(endonck) fût

1) Verschrijving voor métairie.

2) Waarschijnlijk verschreven voor 20.

3) De Byland's waren heeren van Ooi.

changé d'avis et qu'il venoit d'apprendre le contraire de sa propre bouche. La visite de v(an) d(er) L(inden) m'a paru suspecte. H(oeufts), ne sachant rien du changement de Sing(endonck), est allé faire ce matin une algarade à Verst(egen), parceque celui-ci prétend qu'il sera nécessaire de faire quelque léger changement à la nomination résolue. Ils se sont trouvés seuls et se sont dit pis que pendre. H(oeufts) à quité Verst(egen) fort en colère, mais celui-ci, appréhendant les suites de cette impertinente querèle, a fait prier jusqu'à deux fois l'autre de revenir, ce que H(oeufts) n'a pas voulu faire. Voilà Verst(egen) dans une inquiétude sans égale. Il m'a fait appeler et je l'ai trouvé fort allarmé.

H(oeufts) m'avoit fait récit de ce qui s'étoit passé, mais j'ai fait semblant d'ignorer tout. Verst(egen) me l'a raconté avec bien de l'émotion. Je lui ai dit que l'affaire, quoique mauvaise, n'étoit pas désespérée et que je m'engageois à lui amener H(oeufts) demain matin. Au reste Verst(egen) m'a dit qu'il n'avoit pas fait prier v(an) d(er) L(inden) de le venir trouver et qu'il se falloit bien qu'il n'eût en lui la confiance, qu'il avoit en moi. C'est une caresse dont je connois le prix, mais ceci me rend la visite de v(an) d(er) L(inden) encore plus suspecte, puisqu'il m'a voulu faire accroire, ou qu'il m'a du moins insinué qu'il avoit été prié chez Verst(egen).

27 Novembre. Ayant disposé H(oeufts) à se rapatrier avec Verst(egen), nous sommes allé chez lui. Il n'y a point eu de dispute; l'on est convenu que la nomination restera comme elle est et qu'on n'y fera aucun changement essentiel, sous quelque prétexte que ce puisse être. Comme j'ai fait paroître exprès quelque doute touchant le changement favorable de Sing(endonck), Verst(egen) a pris sur lui de le faire expliquer et de nous communiquer la résolution finale de ce pauvre sot, qu'il est de la prudence de ne point laisser échaper, si on peut l'empêcher de se livrer à l'autre parti. Il faut profiter même de cette occasion-ci pour lui mettre une bride toute neuve, celle qu'il a déjà, n'étant pas assez forte. Quoiqu'il en soit, s'il nous échape, il faut tenir bonne contenance et faire jouer d'autres ressorts.

28—30 Novembre. Verst(egen) a parlé a Sing(endonck); je lui ai parlé aussi, mais tout a été inutile. Je crains qu'il ne nous échape.

8 Décembre. Il n'a été question tous ces jours-ci que de Sing(endonck) et de son obstination. Ce fou est fort capable de

gâter tout. Il a dit à v(an) d(er) L(inden) qu'il ne pouvoit pas comprendre que je fusse si tranquile sur le consulat. Insinuation qui ne peut que lui être soufflée.

Nous ne l'avons pas appellé à une conférence, qui s'est tenue aujourd'hui chez Eng(elen) entre Verst(egen), H(oeufts), v(an) d(er) L(inden) et moi, et nous avons réglé la nomination. Si l'entêtement de Sing(endonck) dure, il faudra, bongré malgré, que nous songions à faire entrer les deux volontaires dans nos vues, sans quoi la supériorité seroit visiblement du côté opposé. Gens officieux viennent me donner toutes sortes d'avis, que je fais semblant de croire de la dernière importance.

11 Décembre. J'ai donné à souper à messieurs P(ieck), H(oeufts), Sw(aen), Sch(ull) et v(an) d(er) L(inden). C'est pour éviter toute discussion que Verst(egen) n'a pas voulu être de la partie: du moins je le suppose ainsi. Sing(endonck) n'a pas voulu venir non plus. Que ce soit bêtise ou autre chose, je m'en mets très peu en peine. On a parlé de rien, mais j'ai pu comprendre que l'absence des deux messieurs, que j'ai nommé tantôt, donnoit matière à spéculation. Il se peut qu'on vise à me souffler le consulat, mais jusqu'ici je ne m'apperçois de rien, qui puisse en faire naître quelque soupçon légitime. Au reste, j'ai fait devant ces messieurs quelques expériences de l'électricité, dont ils ont été autant surpris que satisfaits.

12 Décembre. Il y a déjà du tems que j'ai communiqué à M. Vos la résolution du Dijkstoel du 26 Novembre passé. Il m'a fait entendre qu'il ne demandoit pas mieux que de voir cette affaire entièrement finie. Il m'a demandé quelques jours pour se déterminer. L'aiant sommé quelque tems après de sa parole, il m'a fait une réponse normande, sur laquelle je n'ai pu lui demander d'explication, puisqu'on est venu nous interrompre. J'en ai parlé ce matin à Knipping et van Vught, qui ont jugé ainsi que moi, qu'il falloit pousser ingénieusement cette affaire.

13 Décembre. J'ai été vers Verst(egen). Je l'ai trouvé tranquile et beaucoup plus content qu'à l'ordinaire. J'en ai appris la raison, quand Eng(elen) m'a dit une heure après que M. de B(enthem), mon cousin, étoit gagné, tant pour la nomination que par rapport au consulat. Je doute que cette confidence soit sincère.

14 Décembre. V(an) d(er) L(inden) m'a dit qu'il appréhendoit que Verst(egen) ne trompât H(oeufts), et il m'a demandé, si je ne jugeois pas à propos d'en avertir celui-ci. Je lui ai

répondu qu'il ne falloit point faire une pareille démarche sans être sûr de son fait. Je soupçonne que tout ceci est concerté avec de certaines gens; on seroit bien aise de faire diversion de tout côté.

17 Décembre. M. Eng(elen) m'a assuré que mon cousin v(an) B(enthem) se tiendroit ferme de notre parti, en cas qu'on en vint à quelque dispute le 2 Janvier prochain; et que pour le consulat il sembloit y renoncer pour cette fois-ci, voiant bien que la partie étoit trop bien liée. Je ne sais que penser de tout cela, mais tous ces rapports ne sont pas sans quelque vraisemblance. Il est certain que, si v(an) B(enthem) sait ce qui se passe, il a quelque raison de se consoler de manquer le consulat cette fois-ci. V(an) d(er) L(inden) ne me dit plus rien, depuis que j'ai refusé de donner dans ses idées. Je ne crois pas en effet que Verst(egen) ait dessein de tromper H(oeufts).

21 Décembre. J'ai été voir ce matin M. V(erschoor) pour lui faire entendre qu'on lui feroit plaisir en cas qu'il voulut se prêter à nos desseins et aider à les faire réussir. J'ai pu comprendre par sa réponse, qui étoit fort froide, que l'on n' aura peut-être pas trop bon marché de lui, à moins de lui donner de plus grandes sûretés que celles, qui ne consistent qu'en simples paroles. J'ai fait part de cette petite conversation à Eng(elen), qui m'en a paru fort surpris et qui m'a répété ce qu'il m'avoit dit, il n'y a que peu de jours, savoir que M. V(erschoor) lui avoit parlé sur un tout autre ton et qu'il s'étoit voulu même engager par écrit, jurant sur son Dieu et son âme, qu'il nous seroit toujours inviolablement attaché et qu'il vouloit bien qu'il n'y eût point de salut pour lui en cas qu'il lui arrivât jamais d'entrer en quelque liaison avec P(ieck) ou avec Sw(aen).

22 Décembre. Je n'ai pas manqué de faire part dès le lendemain de tout ceci à H(oeufts), qui n'en a pas été médiocrement surpris. Il n'a pourtant pas fait difficulté de dire que M. V(erschoor) jouoit un mauvais personnage, s'il prétendoit nous intriguer par sa conduite, et qu'il falloit l'en faire repentir, si c'étoit tout de bon qu'il se mêloit de nous faire de la peine. J'ai prié H(oeufts), qui l'a toujours fort porté, de lui parler sérieusement là-dessus.

On m'a soutenu aujourd'hui que V(an) d(er) L(inden) a demandé à P(ieck) la charge de Major de la Place 1), que celui-ci

1) Sergeant-majoor of wachtmeester dezer stad.

a à sa disposition. C'est la plus impertinente sollicitation du monde, car personne ne doute que P(ieck) ne donne cette charge à son fils. V(an) d(er) L(inden) n'est-il pas bien spirituel de la demander pour son frère?

Vos a déclaré a Eng(elen) qu'il tient le jeune R.... pour un fripon et que de son gré il ne seroit jamais dans le gouvernement. Si Vos ne ment pas, j'ai été la dupe des apparences. Rien n'est moins rare.

24 Décembre. Conférence chez Eng(elen); on a voulu y admettre mon aimable cousin de B(enthem), sous prétexte que P(ieck) et Sw(aen) nous tromperoient tous et moi en particulier par rapport au consulat. J'ai empêché cette admission, parceque sur un simple soupçon il n'est pas permis de faire la moindre brêche à une convention formelle. Eng(elen) et son vieillard 1) se sont mis en colère, chose à laquelle je n'ai pas fait semblant de prendre garde. J'ai pu reconnoître surtout dans cette occasion-ci, que ces deux messieurs ne prétendent que se rendre maître de la nomination prochaine aux deux places vacantes dans la magistrature, sans se soucier beaucoup après cela de tout le reste; que je devienne consul ou non, la chose leur seroit très indifférente. En vérité ces gens-là ne sont pas bien fins.

25 Décembre. On a fait diverses tentatives pour me faire rompre avec P(iec)k et Sw(aen) et pour mettre B(enthem) et V(os) à leur place dans la Correspondance. Je ne me suis prêté à rien, ne voulant pas que, qui que ce soit, ait sujet de m'accuser de mauvaise foi.

26 Décembre. Aujourd'hui j'ai été confirmé ancien dans l'église hollandoise avec M. de B(enthem?)

27 Décembre. J'ai fait la ronde chez mes confrères, excepté chez B(enthem) et V(os). A l'exception de S(ingendonck), qui n'a pas voulu recevoir ma visite, les autres m'ont reçu gracieusement, en me promettant de nouveau d'observer réligieusement la parole qu'ils m'ont donnée. P(ieck) et Sw(aen), contre qui l'on m'a donné tant de soupçons, ne m'ont pas paru avoir le moindre dessein de me tromper. Le soir la grande Conférence s'est tenue chez Verst(egen). Sing(endonck) n'a pas voulu y paroître. On lui a député Sch(ull) et v(an) d(er) L(inden), qui n'ont pu lui faire entendre raison. L'on m'a déféré de nouveau le consulat vacant, mais quand il a été question de

1) Verstegen.

faire une nomination pour les places vacantes, Verst(egen) et H(oeufts) se sont obstinés à ne pas vouloir entrer là-dessus dans la moindre délibération, ce qui étoit une grande sottise, car nous étions les maîtres de régler la nomination tout-à-fait a notre gré. Le dessein de Verst(egen) et de H(oeufts) est de rompre, mais je m'y opposerai de toutes mes forces, ne voulant pas manquer de parole, sous quelque prétexte que cela puisse être, à gens, qui me gardent la leur. Quoiqu'il en soit, on s'est séparé sans rien conclure par raport à la nomination; on est seulement convenu que chacun donneroit son suffrage à la Maison de Ville le 2 Janvier prochain.

28 Décembre. J'ai été demander à M. de B(enthem) son suffrage pour le consulat. Il m'a reçu froidement et m'a dit qu'il se rangeroit à la conclusion du Président. Je l'ai quité sans lui faire l'honneur d'entrer en quelque détail avec lui. Cette réception m'a fait soupçonner qu'Eng(elen) m'a menti. Au sortir de chez de B(enthem) j'ai été faire le même salamalec à mon voisin V(os). Celui-ci m'a reçu fort amicalement et m'a promis sa voix. Ceci pourtant n'étoit qu'une feinte, car le lendemain

29 Décembre, j'ai commencé à soupçonner V(os) tout de bon et j'ai su bientôt après qu'il nous abandonne. Nous avons eu une conférence chez Verst(egen). V(an) d(er) L(inden) s'y est comporté comme un mal-honnête homme et comme un sot. Je lui ai résisté et il s'est retiré mal-content. En voilà peut-être un autre, qui nous quite. A mon retour chez moi j'ai trouvé une lettre du comte de L(ynden), par laquelle il m'avertit de me donner de garde de V(os). J'en ai fait part à Verst(egen), H(oeufts) et Eng(elen); pour v(an) d(er) L(inden), on n'a pas pu le trouver. Aparament qu'il se cache à dessein.

30 Décembre. V(an) d(er) L(inden) continue à se tenir caché. Conférence là-dessus chez Verst(egen). Nous avons regagné le Juge 1). Le comte de L(ynden) m'a confirmé la trahison de V(os). V(an) d(er) L(inden) nous trompe et nous trahit aussi. C'est un fripon.

1746.

2 Janvier. Malgré toutes les intrigues de mes ennemis j'ai été fait bourgemaître d'une voix unanime. Nous n'avons pu régler le choix des nouveaux échevins à notre gré, la

1) Conraad Diederick Neomagus Singendonck, heer van Dieden.

cabale aiant changé du blanc au noir par la trahison de v(an) d(er) L(inden), de manière que nous demeurons cinq contre sept, R(oukens) et R(appard) ayant été élus échevins à la place de K(elfken) et de T(eyler).

4 Janvier. Le bonhomme Verst(egen) est mort subitement ce matin à huit heures et demie. Nous voilà donc réduit à quatre contre sept. Nous nous sommes promis solemnellement une fidélité à toute épreuve.

5 Janvier. J'ai pris une première séance au Conseil en qualité de bourguemestre. J'ai fait une tentative inutile sur P(ieck). Mon cousin v(an) B(enthem) est parti pour la Haye 1).

J'ai eu plus d'un entretien avec mon collègue (Pieck) depuis ce 5 de Janvier, mais tout ce que j'ai pu découvrir, c'est qu'il paroît mortifié d'avoir du prendre le parti qu'il a pris. Je prévois qu'il ne manquera pas de rompre, quand il y trouvera son avantage et qu'il pourra le faire avec décence. Il voudroit persuader à tout le monde qu'il n'y a pas de plus honnête homme que lui. On seroit bien dupe de le croire.

31 Janvier. J'ai eu une conférence avec le comte de L(ynden) et M. Tor(sinck). Nous avons délibéré sur les moyens de débusquer R(andwijck?). Sur quoi Tor(sinck) a proposé d'aller lui-même à la Haye pour s'aboucher avec de B(acq) 2), espèce de favori du Pr(ince). Il y a grande aparence de réussir, pourvu que le vieux Bourg(rave) et M. son cher fils aient le courage de tenter cette avanture, qui après-tout n'est pas bien périlleuse.

1 Mars. Il n'y a rien à faire avec les gens, dont je viens de parler.

7 Mars. J'ai convoqué le Dijkstoel pour parler entre autres choses de l'affaire de M. Vos. Comme il n'étoit pas présent, je lui ai député Knipping et van Vught pour lui signifier que je serois bien aise que l'affaire en question fût terminée avant que je sortisse de charge. J'ai visité aussi l'écluse, qui s'est trouvée en mauvais état.

8 Mars. J'ai fait raport à la Maison de Ville de l'état de l'écluse de l'Oey à Pieck, mon collègue, en présence de Messieurs Hoeufts et Singendonck.

20 Mars. J'ai eu beau parler et faire voir, combien le

---

1) Deze was lid van den Raad van State.

2) Jan de Bacq of Back, sedert 1742 geheim secretaris van den Prins.

procédé de Vos étoit indigne de ne pas tenir parole, je n'ai pas pu avoir raison ni de lui ni de ceux, que j'avois député pour le porter à terminer nos affaires. De tout le Dijkstoel il n'y a eu que Knipping, qui me soit demeuré attaché. Nous sommes sortis tous deux de charge aujourd'hui.

3 Avril. J'ai eu un long entretien chez moi avec le comte de L(ynden). Il demeure toujours dans son ancienne indolence.

16 Avril. Mon aimable collègue m'a cherché ce matin querelle au sujet d'un banc, que j'ai fait changer à la petite église 1). Je lui ai soutenu qu'il avoit tort, et il a été obligé de se taire. Son petit chagrin n'est venu que de ce qu'il prétendoit faire ce changement lui-même. J'ai cru devoir le prévenir.

12 Mai. J'ai passé la soirée chez Mrs. N—E (Engelen 2), à qui j'ai recommandé de ne point finir l'affaire des amendes 3) que sur un ordre précis du magistrat. J'ai conseillé la même chose à S—H (Hoeufts). Voir sur cette affaire l'article du 17 Mars et du 25 de mon journal hollandois 4).

20 Mai. Ce 20 Mai j'ai traité tout le magistrat à dîner.

22 Mai. Ce soir ma chère épouse est accouchée d'un garçon 5).

26 Mai. J'ai été voir M. de Duckenburg 6). Il m'a assuré qu'il n'avoit témoigné tant d'empressement pour me parler la veille du nouvel an, que parce qu'il étoit chargé de m'engager dans le parti de K—P (Pieck) et de N—S (Swaen).

29 Mai. Jalousie de N—S (Swaen) sur ce qu'on ne l'admet pas dans les conférences, qui se tiennent à la chambre des Députés, touchant le passage des 10 mille Hanovriens.

30 Mai. J'ai fait prier Mrs. S—N et K—S (Singendonck) de me venir voir. Ils ont eu cette complaisance, et je leur ai dit que j'avois eu un entretien avec K—P (Pieck), dans lequel il m'avoit paru assez dégoûté de N—S (Swaen) et de sa clique. Ce n'est pourtant qu'un soupçon, qui doit s'évanouir bientôt, s'il n'est pas fondé. Il convient de ne rien laisser échaper.

4 Juin. Le corps des 10 mille Hanovriens est arrivé ce matin sous le canon de la ville. Nous avons résolu, mon

---

1) De kerk in de Broerstraat, destijds Protestantsch.

2) In de eerstvolgende bladzijden worden de eerste en de laatste letter der omgekeerde namen gebruikt: N — E = EngeleN.

3) Zie Raadsbesluit van 27 Mei 1746.

4) Dit journaal is verloren gegaan.

5) Kantteekening: Mort le 17 Décembre suivant de la petite vérole.

6) Willem Arend de Quay, heer van den Dukenburg, onder Hatert.

collègue et moi, de ne point aller faire le salamalec au lieutenant-général Drugtleben, qui le conduit.

Mon cousin de Benthem étant revenu ce soir de la Haye, j'ai été ce matin à sa porte pour lui souhaiter la bienvenue. Il etait déjà sorti. Je l'ai trouvé à l'assemblée du Quartier. Son abord m'a paru assez froid.

5 Juin. Je me suis promené toute la soirée avec mon collègue, qui fait le chatemite.

J'ai été invité à dîner pour demain à la Cour 1) et j'ai envoyé faire mes excuses.

6 Juin. M. le Général Drogtleben aiant fait demander visite à notre Président 2), celui-ci lui a fait savoir qu'il auroit l'honneur de l'aller saluer. Nous y avons été ensemble avec M. Roukens, et son Excellence hanovrienne nous a gracieusement reçus. Il étoit tout botté et éperonné. Il avoit même son écharpe. Cela avoit l'air de quelque cérémonie allemande, quoiqu'en ce cas le bon homme n'auroit point du oublier son chapeau et son épée.

J'ai eu un assez long entretien avec mon aimable et benoît cousin de Benthem. Je vois à tout qu'il ne peut oublier que je suis bourguemaître, en dépit de ses dents.

12 Juin. M. le Baron Wydebagh, major du régiment de dragons du prince de Ligne, m'est venu parler sur une affaire, qu'il avoit avec quelques voituriers. En vingt ans je n'ai point vu d'homme, dont les manières fussent plus nobles et l'air plus ouvert.

22 Juin. Nous avons passé la soirée chez M. K—S (Singendonck), mejuffrouw S—H (van Hees?), van M—B (Benthem) et moi.

23 Juin. Mon collègue aiant eu la bonté de dire en présence de M. van Benthem que, s'il s'estoit bien porté, l'affaire de Grammey n'auroit pas été traitée si favorablement, je lui ai répondu là-dessus ce qu'il falloit, et il a été obligé de convenir que rien ne s'étoit fait que de concert avec lui. Ceci s'est passe à la Maison de Ville, Grammey étant présent, et tout le grabuge ne vient que de ce que cet homme a déclaré hier devant le consistoire, que les bourguemaîtres 3) l'avoient mis à couvert de toute recherche en lui faisant payer l'amende.

1) Bij den Burggraaf, op het Hof, den burcht.

2) Coenraad Pieck, eerste burgemeester.

3) Kantteekening: Il ne m'a point nommé, mais bien M. le Président, t. w. Coenraad Pieck.

Cepandant il n'a reclamé là dessus que l'autorité de mon collègue. J'ai parlé de cette affaire dans mon journal hollandois.

26 Juin. Pieck m'a montré à la Maison de Ville en présence de Rappart une lettre du c(omte) de L(ynden), par laquelle il lui donnoit avis de la défaite des Espagnols en Italie. Une telle communication ne s'est encore jamais faite, et elle dévelope de plus en plus le caractère du petit Comte, qui, pour le dire en passant, est parti aujourd'hui pour Nederhemert, d'où il ira voir l'armée près de Breda. Il ne me parle plus d'affaires et je ne doute pas qu'il ne soit changé.

27 Juin. Nous avons été, ma mère et moi, avec Henriette et Jacob, passer la journée à Angherstein, maison de campagne de la famille d'Engelen, située à un quart de lieu d'Arnhem, près de Rosendaal. Nous avons été bien reçus et bien régalés.

2 Juillet. Dispute fort vive entre V—S (Vos) le S(ecrétaire) et M. van B(enthem) au sujet de l'administration du comptoir de ce dernier. Van den Steen a eu part dans cette affaire et il a été fort maltraité. S—V (Vos) leur a dit qu'il les tenoit pour les plus grands ennemis de la ville de Nimègue. Il n'est pas convenable qu'on puisse passer tranquilement de pareils reproches.

5 Juillet. J'ai été à Elst avec Pieck et van der Linden pour assister à l'Amptssetting.

16 Juillet. M. le Grand Pensionnaire van der Heym est mort à Bois-le-Duc, ce matin à neuf heures et demie 1). Cette nouvelle m'a été communiquée par M. le Burggrave, qui venoit de la recevoir de M. Torsinck, de Grave. M. van der Heym alloit prendre les eaux de Spa.

Je viens aussi d'apprendre la nouvelle de la reddition de Mons 2).

18 Juillet. J'ai passé la soirée chez M. Engelen, le houtvester, avec mon cousin van B(enthem).

6 Août. Assemblée du Conseil sur une lettre de la Cour d'Arnhem concernant le procès de Mme. de Dieden 3) contre M. Singendonck. Il y a eu quelque délai touchant la manière dont cette affaire a été traitée, il y a deux ans. Certainement il n'y falloit pas mêler la Cour, et j'ai montré que cela s'étoit

---

1. Van der Aa, Biogr. Woordenboek, is onzeker, of van der Heym overleden is op 16 Juli of op 15 Augustus.

2) Wagenaar, Vad. Hist. XX, blz. 29.

3) Singendonck van Dieden.

fait dans mon absence 1) et malgré une résolution contraire, qui avoit été prise avant mon départ pour Utrecht. Cepandant dans les conjonctures présentes K—S (Singendonck) est heureux de n'avoir rien à démêler avec Messieurs de N(imègue) 2).

M. Pieck, mon collègue, m'a donné connoissance par son halbardier de l'arrivée des Députés du Conseil d'État.

27 Août. J'ai eu un entretien avec Pieck, auquel il m'a paru qu'il a donné lieu lui-même. Il est sûrement dégoûté de la compagnie, où il se trouve, et il m'a confirmé dans l'opinion que j'avois déjà dès le commencement de cette année. Il se raprochera de nous, dès qu'il pourra se dégager avec avantage. Au reste, je lui ai fait les plus belles offres du monde: autant vaut-il lui promettre monts et merveilles que de n'avoir rien du tout, ce qui ne manqueroit pas d'arriver, s'il demeuroit attaché au parti, qu'il a embrassé par nécessité et qu'il faut abŷmer, coûte qu'il coûte.

1 Septembre. Le baillif nous a amené un paisan accusé par un soldat d'avoir voulu commettre avec lui le crime de non-conformité. A l'examen de ce paisan (il s'apelle Lamert Vos, il a 40 ans et n'est point marié. Il demeure à Middeler) nous avons trouvé qu'il étoit extrêmement étourdi et sou(l) par dessus le marché. Nous lui avons fait demander pardon à genoux d'avoir proféré des paroles indécentes devant le soldat, et lui avons ordonné de sortir sur le champ de la Ville. — J'ai eu aujourd'hui deux entretiens avec mon collègue sur le même sujet que le 27 du mois passé, et je l'ai trouvé beaucoup plus raisonnable que ci-devant. Il faut voir ce que cela deviendra.

2 Septembre. M. N—E (Œngelen) m'est venu voir ce matin. Il m'a dit que K—P (Pieck) avoit donné d'assez bonnes paroles à son frère le cons(ul).

J'ai passé une heure au Duckenbourg 3) et j'ai pu comprendre que le parti contraire n'est nullement dans l'assiette qu'il faut, pour donner sujet de croire qu'on restera longtemps uni. Sans m'avancer plus qu'il ne falloit, j'ai fait sentir à mon homme qu'il ne feroit pas mal d'avertir, s'il decouvroit quelque chose dont je puisse faire usage. Je suis sûr qu'il le feroit d'abord, s'il pouvoit y trouver son intérêt.

---

1) Kantteekening: J'ai été à Utrecht depuis le 8 de ce mois jusqu'au 13, que je suis revenu à Nimègue.

2) De stedelijke Raad.

3) Leengoed onder Hatert, destijds bezeten door Willem Arend de Quay. Bijdr. en meded. van Gelre I, blz. 196.

4 Octobre. S—H (Hoeufts) m'a voulu persuader d'aller offrir à K—P (Pieck) l'emploi vacant par la mort de M le S(ecrétaire). J'ai dit que je le ferois, mais j'y penserai auparavant. Je trouve qu'il y a en quelque sorte de la bassesse à tant offrir à un homme comme K—P (Pieck).

N—E (Engelen) m'a dit qu'il avoit vu K—P (Pieck) ce matin chez lui et qu'il y étoit allé avec son frère cadet. N—E (Engelen) a demandé à K—P (Pieck) la charge de conseiller et d'échevin, dont on doit disposer au commencement de l'année prochaine. K—P (Pieck) lui a répondu que sa prétention lui paroissoit fondée et qu'il la feroit valoir en tems et lieu. C'est à mon gré une réponse normande. Il ne s'agit pas de faire valoir la juste demande de M. N—E (Engelen), mais de faire en sorte qu'il réussisse dans sa sollicitation.

5 Octobre. J'ai parlé de nouveau à K—P (Pieck), mais sans pouvoir gagner quoi que ce soit sur son esprit. Il prétend qu'il ne peut plus reculer et qu'il faut qu'il soutienne la gageure.

6 Octobre. J'ai fait une visite à M. de G—D (Duckenburg). Il m'a parlé assez intelligiblement sur certaines affaires pour me faire entendre qu'il ne faut désespérer de rien. Il m'a dit même que, si j'avois un plein pouvoir pour entamer quelque négotiation, il pourroit s'expliquer davantage, mais qu'il falloit que je fusse seul chargé de la besogne. Je lui ai répondu que j'y penserois.

7 Octobre. J'ai eu un petit entretien avec v(an) N—L (Leeuwen), au sujet de l'affaire dont je viens de parler. Il m'a paru goûter le sujet du plein pouvoir. Quand j'ai vu cela, je lui ai recommandé d'y faire entrer K—S (Singendonck).

L'après-midi conférence avec S—H (Hoeufts) et v(an) N—L. (Leeuwen). Nous sommes convenus de quelques points préliminaires, qui feront partie de l'instruction, sur laquelle sera formé mon plein pouvoir. K—S (Singendonck) entre dans nos vues. Tout ceci a été rendu inutile pour le présent, parceque K—S (Singendonck) ne veut entendre à rien. C'est le plus sot et le plus extravagant de tous les hommes.

8 Octobre. J'ai été le voir ce matin, mais je n'ai pu lui faire entendre raison, non plus qu'à son beau-frère.

9 Octobre. Le soir le baillif van Meurs m'est venu parler du procès de Rootbeen, son beau-frère. Si j'ai bien compris sa pensée, il voudroit engager les bourguemaîtres à prêter leurs bons offices pour appaiser cet orage. Je lui ai répondu que l'affaire ne nous regardoit point directement et que le Conseil

en devoit juger, et que d'ailleurs je ne ferois jamais rien par faveur dans une affaire de justice. Je l'ai renvoyé à mon collègue.

10 Octobre. Conférence au G—D (Duckenburg) avec le seigneur du lieu et v(an) N—L (Leeuwen). Je ne me suis point déclaré davantage que dans les deux conférences précédentes, du 26 Septembre et du 6 Octobre. J'ai seulement fait entrevoir que le plein pouvoir me seroit accordé galamment, et je me suis bien gardé surtout de faire paroître la moindre chose de l'obstination de K—S (Singendonck).

11 Octobre. J'ai donné quelqu'ouverture de tout ceci à N—E (Engelen), sans lui faire connoître les masques. Je lui ai lu un projet de lettre, que j'ai dessein d'écrire à M. v(an) M—B (Benthem); il l'a approuvé, de même que S—H (Hoeufts), à qui j'ai déjà fait cette communication.

12 Octobre. J'ai fait mettre à la poste la lettre en question sous l'enveloppe d'un tiers.

15 Octobre. J'ai reçu réponse de v(an) M—B (Benthem). Il paroit approuver ce que j'ai fait, et croit aussi qu'il ne faut point du tout négliger cette affaire.

16 Octobre. J'ai eu à E—H (Hulse) la visite de M. de G—D (Duckenburg) et de v(an) N—L (Leeuwen). Nous avons réentamé nos précédens entretiens, et je crois que la négotiation est en bons termes. Je crains seulement que la suite ne réponde pas à ces heureux commencemens, car il en faudra venir à des explications, qui ne feront peut-être pas grand plaisir.

18 Octobre. Mon charmant collègue m'a reproché à la Maison de Ville, en présence de N—S (Swaen) et de E—H, que je le laissois quelquefois seul. C'étoit un mouvement de dépit, auquel j'ai pu honnêtement faire semblant de ne pas prendre garde. Je crois que le bonhomme a quelque vent des intrigues, qui sont sur le tapis, et d'ailleurs, depuis notre dernière conversation du 5 du courant, il y a eu grande froideur entre nous deux. Je n'ai eu que trop de complaisance pour ce chatemite. L'essentiel de ma part sera d'éviter honorablement les éclats publics.

20 Octobre. J'ai eu une petite conférence avec M. de G—D (Duckenburg). Selon les nouvelles ouvertures qu'il m'a données, je crains qu'on ne se joue de nous et que la partie ne soit trop bien liée, pour qu'on ait besoin des quatre confédérés à la fois. On m'a proposé de me détacher avec K—S (Singendonck). J'ai répondu que je n'en ferois rien et que rien ne

seroit capable de me faire contrevenir à mes engagements.

22 Octobre. J'ai passé la soirée chez Mrs. N—E (Engelen). J'ai pris cette occasion pour les exhorter à la fermeté et à prendre des mesures convenables.

30 Octobre. M. de B(enthem) étant de retour, la quadrille s'est assemblée chez lui, v(an) N—L (Leeuwen) faisant le cinquième.

31 Octobre. J'ai renvoié au comte de L(ynden) entre autres estampes celles de Wouwerman. NB. Il me les a renvoié ensuite à son tour.

6 Novembre. Notre quadrille s'est tenu ce soir chez M. K—S (Singendonck). J'ai fait à ces messieurs le raport contenu dans l'article ci-dessus du 20 Octobre. Nous sommes convenus d'attendre à faire jouer quelqu'autre machine jusqu'à ce qu'il soit décidé, si L—S (Schull) réchapera de sa maladie, ce qui ne peut durer guère longtemps. L—S (Schull) est mort le . . . . . . de ce mois.

20 Novembre. N—E (Engelen) m'est venu communiquer avec beaucoup de joye, qu'il voyoit quelque apparence que K—P (Pieck) se rangeroit à la raison. Ce chatemite lui a fait conseiller d'aller faire la ronde chez tout le magistrat, pour demander une des places d'échevin vacante. Je n'ai guère bonne opinion de ce conseil; il me paroit suspect, tant par la personne qui se mêle de le donner, que par d'autres circonstances.

24 Novembre. Conférence chez moi avec F—B, M—B (Benthem) et S—H (Hoeufts), pour régler le changement du consistoire hollandois. Nous sommes convenus au sujet des nouveaux membres, qu'il seroit nécessaire d'y introduire; mais il est un peu douteux, si nous serons assez forts pour faire réussir la chose. Cela doit se décider de Dimanche en huit, qui sera le 4 Décembre.

26 Novembre. Nous avons tenu notre quadrille chez S—H (Hoeufts). J'ai déclaré à ces messieurs qu'il n'y avoit plus rien à espérer de ma négociation et qu'il falloit penser à faire jouer d'autres machines. J'ai fait avertir mon cher collègue qu'on tramoit quelque chose contre lui et qu'il feroit bien de penser à sa propre sûreté, surtout aiant perdu L—S (Schull).

4 Décembre. Le consistoire hollandois a été changé à mon gré, Engelen aiant été élu de la part du magistrat avec Pieck, mon collègue, qu'il a fallu prendre, parce qu'on ne pouvoit s'en dispenser. Grevelaer, le père, et Knipping ont été élu de la

part de la bourgeoisie. Les renards 1) et leurs adhérens enragent de cette élection.

8 Décembre. V(an) N—L(eeuwen) m'est venu dire qu'il étoit sûr que P—R 2) se démettroit la semaine prochaine de sa charge. (Ce raport s'est trouvé faux.)

16 Décembre. J'ai eu la douleur de perdre mon fils aîné, qui est mort ce matin à neuf heures de la petite vérole. Il avoit six ans et trois mois. Connoissant tout ce qu'il valoit dans un âge si tendre, je sens que je le regretterai toute ma vie.

17 Décembre. Cette nuit à 2 heures et demie j'ai perdu mon fils Justin, qui est mort aussi de la petite vérole. Il n'avoit que 6 mois. Dieu veuille me donner la résignation, dont j'ai besoin pour soutenir avec constance et chrétiennement ce double malheur.

22 Décembre. Conférence du quadrille chez S—H (Hoeufts). Il a été résolu de faire faire à N—S (Swaen) les offres les plus considérables. Il seroit très fâcheux pourtant qu'il fût incorruptible une fois de sa vie.

24 Décembre. N—S (Swaen) ne veut se prêter à rien et refuse tout. Rien n'est plus inoui.

31 Décembre. Conférence du quadrille chez M—B (Benthem). V(an) N—L(eeuwen) nous a dit qu'il avoit fait offrir de son propre mouvement une grosse somme d'argent à N—S (Swaen), s'il vouloit se ranger de notre côté, mais cela encore a été inutile. Dans un homme de la sorte de N—S. une pareille obstination tient un peu du miracle.

1747 3).

2 Janvier. Tout aiant été inutile pour détourner l'orage, la cabale supérieure a été pleinement victorieuse. On n'a point

1) De beide secretarissen Vos. 2) Rappart? zie 2 Januari 1747.

3) Op deze plaats ligt een los papiertje in het Journaal, waarop de tractementen der verschillende betrekkingen, door den Raad vergeven, staan opgesomd:

De Generaliteyt voor 6 jaeren.	*f* 9000
De ordinaris deputatie voor 6 jaeren	„ 9000
Extraordinaris dito.	„ 3000
Admiraliteyt, voor 5 jaeren.	„ 4500
Servitie Meester	„ 3600
2 Gecommitteerden ieder *f* 150	„ 1800
Heemraadt in Overbetuwe	„ 1800
Rekenmeesters 2 à *f* 50 ieder	„ 600
Provisoren van de Geestelijke goederen ieder *f* 36 . .	„ 432
2 Heemraden in 't Rijk, ieder *f* 250	„ 3000
	f 36732

élu Hoeufts bourguemestre pour l'année courante, mais on a mis à sa place van der Linden à la suite de Vos. Au lieu de ces deux consuls j'ai nommé Hoeufts et van Benthem, en quoi j'ai été suivi par H(oeufts), van B(enthem) et Sing(endonck). Cepandant la pluralité des suffrages a décidé en faveur des autres, savoir Vos et van der Linden. Le vieux Rappart aiant demandé sa démission, on la lui a accordée, et sur sa proposition de prendre son fils à sa place nous avons déclaré qu'il falloit que selon l'ordre cette place demeurât vacante jusqu'au 2 Janvier de l'année prochaine; mais on n'en a pas moins procédé à la nomination, et le fils de Rappart y a été mis avec Swaen de Poederoyen à la place de Verstege, de Leeuw van Coolwijck à la place de Schull. Nous n'avons pas consenti à la nomination du jeune Rappart, et nous nous sommes contentés de former une nomination pour les deux charges d'échevin vacantes, composée de quatre personnes, Engelen, le secrétaire, Schonken, van den Steen et P. van den Bergh. La nomination du parti contraire l'a emporté et elle a été confirmée par l'élection des Communes.

Hoeufts a fait bonne contenance et j'ai été fort surpris de sa modération. Voilà la ville abandonée au pillage. Il faut bien remarquer que malgré la promesse solemnelle faite par Pieck et Swaen à Engelen, le secrétaire, de lui procurer une place dans la magistrature après le décès de son oncle Verstege, il n'a pas été question de lui, et ces deux messieurs lui ont honteusement manqué de parole. La promesse ou le billet est pourtant en bonne et due forme signée de leur main et sans qu'il y manque rien.

24. M. de Duckenburg a perdu son procès contre le banquier P. L. Gompers. C'est une affaire de 13,864 florins.

J'ai appris aujourd'hui que le marriage du comte de L(ynden) avec la comtesse de Byland est tout-à-fait rompu. L'on a débité là-dessus cent sottises par la ville, mais j'ai eu sur cette affaire un assez long entretien avec le Comte lui-même, et sur les éclaircissements qu'il m'a donnés, je ne puis que le justifier dans mon esprit. Reste à savoir si l'exposé qu'il m'a fait, est véridique en tout sens.

6 Mars. J'ai eu hier et aujourd'hui quelque petit entretien avec K—P (Pieck), au sujet de l'affaire de Root(been). J'ai pu comprendre qu'il étoit d'accord avec messieurs du Conseil, et comme j'ai vu qu'il cherchoit beaucoup de détours à son ordinaire, je lui ai dit net que je ne doutois nullement que

R(ootbeen) n'eût gagné ses juges, et que je' n'étois pas d'humeur à prêter la main à quelque accomodement peu honorable; que je ne voulois point de souterains, etc. etc. Là-dessus mon homme a fait le chatemite et le Tartufe, et moi je lui ai toujours soutenu qu'il y avoit de la corruption sur jeu et que je ne prétendois point avoir part là-dedans.

10 Mars. J'apprends que nos Consuls ont fait paier *f* 20 d'amende au nommé Marchand, colporteur. N.B. J'ai aussi appris que l'échevin R(oukens) 1) a envoié au sieur Bam 2), dont l'avanture est si connue, un compte exorbitant de son salaire, par où il paroîtroit qu'il aurait fait le métier d'avocat et de juge en même tems. Je le crois assez honnête homme pour cela.

5 Avril. Singendonck m'aiant fait remarquer en plein Conseil que ces mots Seigneur de Hulse étoient effacés d'un trait de plume sur le livre, où se trouvent les noms de tous les régens de la République et dont il en paroit un nouveau tous les ans, j'ai répondu tout haut que je ne pouvois tenir que pour un malhonnette homme celui, qui m'avoit fait cette sottise. Tout le monde a gardé le silence.

20 Avril. J'ai trouvé chez Mr. H(oeufts) le procureur I., qui nous a assurés que SEKOUR (Rouke(n)s) avoit dressé la requête de B. contre H., puisque lui, I., en avoit la minute écrite de la propre main du sieur SEKOUR. Le même procureur nous a conté de plus que ce ne pouvoit être que la plus grande filouterie du monde, que l'affaire qu'on avoit voulu susciter à la famille d'E(ngelen) au sujet des amendes, que l'on soutenoit n'avoir pas été paiées par Verst(egen) au baillif du Schependom 3), puisqu'il avoit encore dans son pupitre la preuve de la fausseté d'une pareille accusation. Nous avons dit à M. le Procureur, qu'il devoit bien se donner garde de laisser égarer ou perdre de pareilles pièces, que nous lui tiendrions grand compte de produire, quand il s'en présenteroit quelque occasion favorable. Chose qui n'etoit pas impossible.

16 Mai. Election du prince d'Orange en qualité de Stadhouder de la province de Zélande et la suite de cette révolution a causé un grand trouble parmi nos noirs ennemis. On

---

1) Johan Michiel Roukens J. U. D.

2) Zekere Lambert van Bam, uit Uedem, in Kleefsland, was veroordeeld tot een boete van *f* 1800 wegens een dracht stokslagen, gegeven aan den Nijmegenaar Bachman. Bij besluit van 27 Mei 1756 werd hem de boete teruggegeven.

3) Zie het raadsbesluit van 27 Mei 1746.

l'a remarqué dès que cette nouvelle a été rendue publique. La bourgeoisie, au contraire, en a témoigné une joie sans égale et sans aucun ordre de la part du magistrat. On a vu presque dans un instant les rues, les maisons, en un mot toute la ville ornée de couronnes, de fleurs, de festons, de guirlandes, etc., ce qui a tellement déplu à nos Nègres, qu'ils en ont pensé crever de dépit. Keip (Pie(c)k), étant revenu de la diette de Zutphen, a fait raport au Conseil de ce qui s'y étoit passé, et a dit entre autres choses que les trois villes capitales de la Province avoient trouvé à propos que le jour, qui étoit fixé au 19 de ce mois pour faire de réjouissances publiques, etc., aucun régent ne se montreroit avec la coquarde d'orange. J'ai contredit avec H(oeufts) cette folle convention, et nous avons déclaré que nous avions pris la coquarde et que nous ne la quiterions que lorsqu'il nous plaisoit. SOV (Vos), le vieux secrétaire, s'est mêlé là-dessus dans la conversation, mais nous l'avons relancé d'importance, H(oeufts) et moi.

19 Mai. Jour de fête et réjouissance, etc. à l'occasion de l'avénement du prince d'Orange au stadhoudérat. Aucun régent, à l'exception de H(oeufts) et de moi, n'a pris la coquarde.

26 Mai. Je suis parti pour Utrecht avec ma femme et deux de nos enfans, mon fils et ma fille cadette.

28 Mai. Nous sommes partis, ma soeur Nora et moi, pour Leide, où nous avons vu le lendemain la réception, qui fut faite á M. le prince d'Orange par messieurs de la ville, par les étudians, par les bourgeois, etc. Nous avons reçu toute sorte de bons traitemens de M. et Mesdames Durand, chez qui nous avons logé.

2 Juillet. Nous sommes parti pour la Haye.

3 Juillet. J'ai eu l'honneur de présenter mes très humbles respects à Mgr. notre Stadhouder. Il m'a fait un accueil très obligeant, et sur ce que je lui disois entre autre choses, que je n'oublierois jamais toutes les bontés qu'il avoit daigné me témoigner autrefois, Son Altesse m'a répondu très-gracieusement qu'elle étoit bien aise de renouveller notre ancienne connoissance. Cela s'est passé en présence de beaucoup de monde, étant aujourd'hui jour d'audience publique. J'ai comparu aussi à l'assemblée des Etats-Généraux, étant introduit par M. Swaen.

5 Juillet. Son Altesse m'a fait la grâce de m'accorder une audience particulière, dont je suis sorti charmé et infiniment satisfait de la réception qui m'a été faite. J'ai entretenu le Prince pendant près d'une demie-heure, et je ne lui ai rien

caché de tout ce qui s'est passé dans notre ville. Il m'a écouté avec cette attention et ce calme, que les hommes ordinaires n'ont point.

J'ai eu aussi l'honneur de rendre mes hommages à Madame. la Princesse, dans une audience particulière, dont je suis sorti aussi content que de celle du Prince. La Princesse ne donne point d'audience publique cette semaine, qui est la semaine de Dévotion, et ce n'est que par grâce que j'en ai obtenu une particulière.

6 Juillet. Je suis parti pour Leide et le lendemain pour Utrecht, où je me suis arrêté jusqu'au 17 de ce mois, que je me suis rendu à Nimègue.

19 Juillet. J'ai dit à mes amis que j'étois d'opinion qu'il falloit proposer dans le magistrat de casser l'Instruction du Prince 1) et de tâcher d'obtenir pour Son Altesse Sérénissime une commission plus convenable à l'état présent des affaires, etc. etc. M. v(an) B(enthem?) n'a pas goûté cet avis, croiant que la chose étoit prématurée. Je lui ai dit qu'il ne falloit pas souffrir que nos ennemis nous prévinssent, etc.; mais il s'est obstiné à me contredire, et j'ai eu la complaisance de céder, quoique H(oeufts) fût parfaitement de mon avis. J'ai sondé certaines personnes à la Haie sur cette affaire.

24 Juillet. M. v(an) d(er) M(ieden), grand partisan du Prince, aiant bien voulu faire connoissance avec moi, j'ai eu une entrevue avec lui à Bemmel, et j'ai préparé un peu la matière.

25 Juillet. J'ai rendu visite à M. v(an) d(er) M(ieden), chez lui, à Lent. Je lui ai parlé de mon projet, dont j'ai parlé il n'y a qu'un moment.

Il m'a fort approuvé et m'a promis de l'insinuer à des gens, qui sont en état de nous donner là-dessus de plus grandes lumières. Cet homme ne manque point d'esprit ni de capacité.

30 Juillet. Le comte de L(ynden) est venu passer la soirée chez moi. Le petit homme m'a conté beaucoup de douceurs, dont je n'espère pas être la dupe. Arrivée de M. Allemand Desmarets. Il a fait chez nous un séjour de quinze jours, et pendant ce tems-là nous n'avons presque fait que parler métaphysique et morale. La politique cepandant n'a pas été oubliée, M. Desmarets étant fort fécond sur toutes ces matières. Je ne dis rien de la théologie, cela s'en va sans dire.

11 Septembre. Le Quartier, s'étant assemblé Mecredi passé, ne s'est séparé qu'aujourd'hui. Je suis demeuré seul avec le

1) Zie de Instructie voor den Prins in de Nederl. Jaarb. D. I. 2, blz. 817.

Bourgrave, le comte de L(ynden), Bent(hem) et Hoeufts. Le petit homme m'a fait de nouveau mille caresses, auxquelles j'ai répondu comme je devois et sans affectation, à ce que je crois. Je conclus de tout cela que ces messieurs de la Cour 1) ne savent pas trop à quel Saint se vouer.

21 Septembre. Première ouverture faite à Ten Br. par le ministre H(averkamp) au sujet de la prétendue vocation de B(roen) 2) à N(imègue). La chose m'aiant été communiquée, j'ai fait répondre simplement que je ne pouvois me déclarer là-dessus, sans être sûr que l'affaire étoit sérieuse, et qu'en ce cas-là je pourrois bien m'engager à en parler à mes amis, sans lesquels je ne voulois rien faire.

3 Octobre. Je suis parti pour la diette, qui doit s'assembler à Zutphen. J'ai eu pour compagnie sur la route M. et Mme de Benthem, qui m'ont accordé une place dans leur carosse. Je suis descendu à l'enseigne de la Ville de Bois-le-Duc, ordinaire assez médiocre.

4. M. le Burggrave a fait aujourd'hui à l'assemblée des Etats de la Province la proposition, savoir: S'il ne conviendroit pas de changer l'Instruction du Prince-Stadhouder, vu que cette Instruction avoit déjà été altérée par la cession, qui avoit été fait au Prince de disposer à son gré des Patentes. Quelques jours après le quartier de Zutphen a opiné qu'il falloit nommer des commissaires pour examiner cette proposition. Dans notre quartier les trois Villes n'ont pas voulu en parler, sous prétexte que l'on ne pouvoit entrer en conférence sur cette affaire sans l'aveu de leur committens, ce qui m'a obligé de déclarer hautement, que c'étoit contre mon avis. Encore van der Linden, président du Quartier, n'auroit-il pas mis la chose en délibération, si on ne l'y eût forcé huit jours après la proposition faite. Enfin les Villes ont soutenu qu'il suffiroit de parler de cette proposition à la diette ordinaire, qui doit se tenir à Arnhem au printems prochain. Sur quoi la Noblesse, étant unanimement d'avis qu'il ne falloit que proroger la diette jusqu'au 7 Novembre prochain, a fait insérer dans les Regîtres une protestation dans les formes, à laquelle nous nous sommes conformés, van Benthem, Cok de Thiel et moi.

Le Quartier de Veluwe n'a pas seulement daigné opiner

---

1) De Burggraaf cum suis, zie blz. 24.

2) Marcus Jacobus Broen, beroepen uit Goes.

sur la proposition du Bourggrave, de sorte que l'affaire en est demeuré là.

Il en a été à peu près de même au sujet du 50me denier 1). On a discuté cette question dans une conférence particulière entre des commissaires nommés pour cela, et l'on a conclu, à la pluralité des voix, pour l'introduction du Don Libéral 2) sur le même pié ou peu s'en faut, qu'en Hollande. Mais au bout du compte cette affaire a été accrochée tout aussi bien que l'autre. J'ai déclaré à l'assemblée du Quartier, que je donnerois les mains à l'introduction d'un Don Gratuit, mais que le serment y étoit de trop et que je protestois solemnellement contre. J'ai été tout seul de mon avis dans les Villes, mais quelques membres de notre Noblesse ont été du même sentiment.

14 Octobre. Aujourd'hui, Samedi, je suis revenu à Nimègue et la diette s'est séparée le même jour. Rien ne sera plus curieux que de lire de sens rassis les Regîtres de cette diette.

29 Octobre. Je suis parti pour Utrecht avec M. de Quaay 3) et ma seconde fille. Le dessein de ce voyage est d'aller voter dans le Chapitre du Dôme en faveur de M. de Renesse, à qui nous avons donné, M. de Quaay et moi, notre voix pour la charge de doyen du chapitre.

30 Octobre. M. de Renesse a été élu Doyen de la Cathédrale d'Utrecht.

31 Octobre. Je suis reparti d'Utrecht avec ma compagnie, et aiant rencontré un exprès à 5 heures du soir entre Rhenen et le Grep avec la nouvelle qu'il y avoit beaucoup de mouvement à Nimègue parmi le peuple, j'ai pris le parti de laisser M. de Quay et ma fille au Grep, et aiant trouvé là un cheval, je me suis rendu en deux heures et demie à Nimègue, malgré l'obscurité et le mauvais chemin.

1 Novembre. Tout étoit assez tranquille, quand je suis revenu ici, et je remarquerai seulement en général, que l'affaire n'a point eu de succès, parcequ'elle a été mal conçue et mal exécutée. Pour appaiser le peuple les Nègres ont été obligés de faire paroître beaucoup de déférence pour la personne du Prince d'Orange, en lui accordant le stadhoudérat héréditaire dans les deux sexes et la nomination aux charges provinciales, avec tout ce qui concerne le militaire. J'ai exigé

---

1) Zie Nederlandsche Jaarboeken I. 2, blz. 655, en bladwijzer aldaar.

2) Liberale Gifte = 50ste penning.

3) Heer van den Dukenburg. Zie blz. 23.

dans le Conseil que ces résolutions me fussent communiquées, et il a été ordonné au Secrétaire de les lire, sur quoi j'ai opiné qu'il manquoit un article essentiel à la résolution dont il s'agit, puisqu'on s'y réservoit l'élection des magistrats dans les villes du Quartier et la nomination aux emplois de son ressort. Il y a eu quelques débats là-dessus, sans que nos Nègres aient voulu entendre raison. Nous avons persisté dans notre sentiment, M. H(oeufts) et moi. M. van B(enthem) n'a pas été présent, parcequ'il a la jaunisse.

7 Novembre. J'ai eu un long entretien avec M. le comte de L(ynden). Il m'a assuré que M. van B(alveren) 1) n'avoit pas témoigné la moindre fermeté dans l'affaire, dont je viens de parler.

8 Novembre. Haverkamp fit un sermon en faveur des Nègres, contre le Prince d'Orange.

9 Novembre. M. H(oeufts) et le comte de L(ynden) ont passé la soirée chez moi. Je leur ai lu une espèce de protestation contenant notre avis au sujet de ce qui s'est passé dernièrement. H(oeufts) a dit qu'il signeroit cette protestation, et nous sommes convenus d'y engager de même M. van B(enthem) et Sing(endonck).

14 Novembre. Le Prince d'Orange élu par Messieurs les Nobles de ce quartier pour Stadhouder héréditaire in omni forma et figura. Changement de théâtre!

16 Novembre. Messieurs les Nobles se sont donnés un grand festin à l'occasion de l'élection du Prince d'Orange en qualité de Stadhouder héréditaire. Il y a eu le soir concert et une espèce de bal, dont le parti anti-Stadhouder, principalement les bourguemaîtres régens, ont payé les violons. Ceux-ci s'étant donné les airs de poster le baillif avec ses suppost devant la porte de l'endroit où la Noblesse étoit assemblée, celle-ci, irritée de ce procédé impertinent, a fait chasser cette canaille et est sortie elle-même dans la rue.

Pendant ce petit désordre le jeune secrétaire V(os) s'est avisé de tirer un coup de pistolet, dont la balle a passé entre Mrs. de Ressen et Bronckhorst, sans blesser personne. Le coup tiré, V(os) s'est enfui à toute jambe. Ce coup de pistolet n'a pas peu augmenté le grabuge. Les deux bourguemaîtres régens, qui se trouvoient-la, ont eu chacun leur part des coups. L'un a été régalé de cent coups de plat d'épée, l'autre, savoir v(an) d(er) L(inden), n'a pas reçu un meilleur traitement. Il lui seroit même

1) Walraven van Balveren, heer van Weurt, ambtman van Maas en Waal, waldgraaf van het Nederrijnsche wald, een der invloedrijkste prinsgezinden.

arrivé pis, s'il n'eût été secouru à tems et qu'il n'eût pris le parti de demander quartier et d'offrir en pleurant de rendre son épée. Il étoit étendu sur le pavé, quand il a fait cette belle oraison. Le combat n'est fini que faute de combattans 1), les Nobles aiant gardé le champ de bataille. Nos bourgeois ne se sont point mêlés de ce petit différent, non plus que les troupes de la garnison, et c'est pourquoi l'affaire n'est point devenue générale. Je n'ai appris cette folle avanture que le lendemain à mon réveil 2).

18 Novembre. J'ai été rendre visite à la Cour, où j'ai trouvé, outre le Bourgrave et le comte de Lynden, Messrs. de Ressen 3) et les deux Gellecum 4). L'accueil que le comte de L(ynden) m'a fait, a été assez froid. Les autres m'ont raconté en gros et fort à la hâte l'affaire d'avant-hier. J'ai vu clairement qu'il y avoit quelque friponnerie sur le tapis.

19 Novembre. Le comte de L(ynden) continue à me battre froid, à l'église. Je l'ai laissé passer sans lui parler. En sortant de là le Bourgrave m'a dit que la paix entre la Noblesse et les magistrats, dont j'ai parlé, étoit faite. Je ne lui ai fait qu'une réponse vague, sans laisser rien paroître de ma surprise. J'ai été ce soir avec H(oeufts) chez van B(enthem), où se sont trouvés Mrs. van Heuk(elom) et van Sucht(elen). Tous ces messieurs ont été également surpris et indignés de la nouvelle que nous avoit dit le Bourgrave. Quelle lâcheté de la part de la Noblesse, et surtout, quel trait de fripon de la part du comte de L(ynden). Quelques jours après le petit Comte s'est trouvé tout radieux, à quoi j'ai pris aussi peu garde qu'à son air réservé.

5 Décembre. Le jeune Reynders m'est venu avertir qu'il y avoit un grand nombre de mécontens dans la ville, et qu'ils avoient dessein de présenter requête au magistrat, pour l'engager à proclamer le Prince d'Orange, ajoutant que, si on ne faisoit pas attention à leur demande, ils étoient résolus d'en venir aux dernières extrémités. Il m'a montré une liste de plus de 50 bons bourgeois, qui avoient formé ce beau projet, sur lequel je ne me suis point expliqué, prenant pour excuse que j'en parlerois à mes amis. Le même soir un des plus notables confédérés m'a rendu visite: c'étoit de Mist, le S (open

1) Bekende aanhaling uit Racine's Cid.

2) Zie een omstandig verhaal van de gebeurtenissen dier dagen te Nijmegen, in Van Schevichaven, Penschetsen uit Nijm. verleden. D. I, blz. 61.

3) Josef Hendrik Baron van Lynden.

4) De heeren Tengnagel.

gelaten) 1). Je lui ai fait la même réponse qu'à R(einders), ne voulant pas m'expliquer, de peur que le projet n'échoue. J'ai dit pourtant que je ferois toujours profession de soutenir les justes prétentions des bons et braves bourgeois de Nimègue, et que ce n'étoit pas chose douteuse que mon zèle pour les intérêts du Prince d'Orange.

6 Décembre. L'aud(iteur) de M(ist) aiant demandé à me parler, je l'ai traité à peu près comme j'avois fait ses deux confrères. Il s'est donné des airs de chef de parti et ne m'a point laissé de repos que je n'eusse consenti à entendre lire la requête projettée. Je l'ai trouvé trop longue de moitié, et nullement exempte de quelques petits défauts. Mon homme ne m'aiant point demandé expressément mon avis là-dessus, je me suis tu, et il a remis sa requette dans la poche. Je lui ai dit, comme je l'ai répété à quelques uns de ses camarades, que mes amis et moi ne ferions aucune difficulté d'opiner sur cette requête de la manière la plus favorable, mais que nous ne voulions avoir part ni directement ni indirectement à la moindre violence.

7 Décembre. Pieck a fait à la fin à M. van Benthem des propositions d'accomodement, que nous avons résolu de ne point accepter, sur quoi j'ai été prié par Benth(em) et Hoeufts de faire à Pieck une déclaration expresse, afin qu'il fût persuadé que nous n'avions aucun dessein d'entrer dans quelque engagement particulier, mais que nous n'avions en vue que le bien public, tant par raport à la République en général qu'à l'égard de notre Province en de notre Ville en particulier; qu'au surplus nous jugions que le Prince devoit avoir un pouvoir égal dans toutes les provinces, et que nous ne voulions point chercher à capituler avec lui.

10 Décembre. J'ai déclaré à Pieck notre intention en son tout du consistoire flamand, que j'avois réglé avec mes amis à notre fantaisie. Pieck n'a su que me répondre; mais comme je l'avois mené chez lui dans mon carosse, il a fait semblant d'entrer, ce qu'il n'a pourtant point fait, puisqu'un moment après on l'a rencontré en rue paroissant fort pressé et fort intrigué. La suite a montré que sur notre refus lui et sa cabale ont pris d'autres mesures.

11 Décembre. La Noire Cabale, aiant eu aparament le vent

1) Waarschijnlijk heeft de Beyer willen schrijven le savonnier, maar viel het woord hem niet in. Twee gebroeders de Mist waren zeepfabrikanten, de derde was auditeur militair.

de la requête, dont j'ai parlé, a proposé ce matin au Conseil de donner carte blanche au Prince; elle n'a rien gagné par cette souplesse, qui n'a servi tout au plus qu'à avancer sa chute, la bourgeoisie aiant eu pleinement le dessus, comme je l'ai marqué un [peu] plus en détail dans mon journal hollandois.

20 Décembre. Il s'est fait une rupture à l'endroit de la rivière qu'on nomme le Beer 1), près de l'ancien port, qui, faute d'y avoir veillé à tems, a si considérablement augmenté par la hauteur de l'eau, qu'il s'en est peu fallu que les districts du Rijck (van Nijmegen) et de Maes en Wael n'aient été inondés, sans compter Hees et Neerbos, qui couroient grand risque aussi. On a député d'abord de la part du magistrat Messieurs Swaen de Poederoyen et Rappart; mais comme on est venu se plaindre de ce que l'ouvrage ne s'avançoit pas, faute d'ouvriers et d'ordre, le Conseil, encore assemblé, m'a prié de me transporter sur les lieux et de donner les ordres nécessaires, ce que j'ai été faire sur le champ et de mon mieux. J'y ai passé cinq heures de suite, et je me suis retiré qu'il faisoit obscur et que le danger étoit passé. — Les diacres ont été rétablis ce soir, suivant la résolution du magistrat en date du 11 Décembre de cette année 2).

21 Décembre. J'ai été examiner ce matin l'ouvrage d'hier, et j'ai tout trouvé en assez bon ordre. J'ai ordonné que l'on fît une nouvelle levée en dehors, pour garantir celle de dedans.

1748.

9 Janvier. Je suis parti pour la diette, qui doit se tenir à Arnhem.

10 Janvier. Proposition du Bourgrave aux États pour relever le Prince de son serment, ainsi que tous les régens de la Province. Les Quartiers ont résolu de mettre cette affaire en délibération.

11 Janvier. Notre Quartier a annulé le serment susdit, tant par raport au Prince qu'à l'égard de tous les membres du gouvernement.

---

1) De hier bedoelde plaats lag vóór den stadswal, omtrent de St. Jacobsgracht.

2) Bij besluit van 8 December 1730 was hun verboden op hun vergaderingen zaken te bespreken „ter dispositie van den kerkeraad niet staande"; deze moesten ter deliberatie van den Raad gebracht worden.

Dispute et combat entre les bourgeois d'Arnhem 1), que certains régens de la ville ont tenté en vain d'appaiser. Quelques personnes n'ont reçu dans ce tumulte que quelques légères blessures, et le magistrat a été obligé d'accorder tout au peuple en faisant publier bien vite une résolution conforme à celle de Nimègue, du 11 Décembre dernier. Tout le quartier de Veluwe a dû céder au torrent et le serment en question a été annullé solemnellement. Les quartiers de Zutphen et de Veluwe n'auroient même pas fait difficulté de passer outre, mais le Bourggrave a représenté que nous n'avions parlé jusqu'ici dans le nôtre que de se relever réciproquement du serment, et que nous ne pourrions être prêts que demain quant au reste.

12 Janvier. Dispute entre notre Ville et la Noblesse au sujet du règlement de 1675 2), que celle-ci vouloit suivre à la lettre sans la moindre réserve, au lieu que nous soutenions que nous ne pouvions pas nous écarter de la résolution du 11 Décembre, dont par accord et après avoir bien disputé, l'on a ajouté la substance au règlement de 1675 et par-là l'on en est venu enfin à une conclusion uniforme. Nous avons ouvert là-dessus notre avis aux États, et les deux autres quartiers se sont conformés avec nous, de sorte que par la conclusion du Bourgrave M. le Prince a été créé Stadhouder héréditaire, etc. etc. de cette Province, aussi bien dans l'un que dans l'autre sexe, et sur le pied du règlement de 1675, sauf à lui de faire à ce règlement toute la réforme que bon lui semblera.

13 Janvier. La résolution de la Province au sujet du Stadhoudérat a été publiée dans les formes par le secrétaire Brantsen.

19 Janvier. Je suis parti d'Arnhem pour la Haye avec M. et Mme. de Benthem et Mr. le bourguemaître van der Steen 3). Ce voiage n'a duré que douze jours, étant revenu le 29 à Utrecht et le surlendemain à Nimègue. J'ai eu l'honneur de saluer le Prince et la Princesse, et j'ai eu lieu d'être content de leur accueil. J'ai fait connoissance avec M. van der M(ieden) 4), le conseiller, et nous sommes convenus de ne rien négliger pour donner à la régence de N(imègue) une forme convenable.

---

1) Zie Staats Evers, Kroniek van Arnhem, blz. 81.

2) Zie Wagenaar XIV, blz. 359.

3) Burgemeester van Tiel.

4) Mr. H. van der Mieden, vrijheer van Opmeer. Zie Van der Aa, Biogr. WB.

2 Février. Conférence avec M. van der M(ieden), d'ici 1). Projets dressés pour être envoyés demain à la Haye avec quelques documents nécessaires.

6 Février. M. van Haaren, revenant de Suisse 2), a passé par ici. Quoique je n'aie été averti de son arrivée que le soir à neuf heures et demie, je n'ai pas laissé d'aller lui faire la révérence avec M. Hoeufts; il nous a fait un gracieux accueil etc.

10 Février. J'ai présidé à la levée du 50me denier pour le village de Neerbos. — Nous avons trouvé dans la caisse *f* 305-4-8 3).

18 Février. M. van B(enthem) est revenu aujourd'hui de la Haie. J'ai été d'abord l'embrasser et il m'a fait un accueil extraordinairement gracieux. Il m'a assuré que S(on) A(ltesse) S(érénissime) paroissoit avoir dessein de me faire consul avec lui cette année. Je lui ai dit que cela m'honoroit beaucoup, mais que j'aimerois beaucoup mieux que le Prince donnât la préférence à H(oeufts?). Je l'ai même prié d'en écrire à M. F(agel), mais il m'a répondu qu'il vaudroit mieux que je le fisse moi-même; à quoi je lui ai répondu que je trouvois beaucoup d'inconvéniens, ne voulant pas m'exposer sans nécessité et d'avance à quelque refus.

19 Février. J'ai eu une conférence avec van der M(ieden). Il est de mon avis au sujet du consulat; nous sommes convenus de plusieurs articles, dont il écrira demain à M. son frère, etc.

9 Mars. J'ai appris aujourd'hui, Samedi, par une lettre de M. van der M(ieden) de la Haye, que Madame la Princesse accoucha hier matin à 3 heures et demie d'un Prince 4).

21 Mars. M. Garrigues, auteur de beaucoup d'écrits politiques sur les affaires du tems, m'est venu voir, en passant par ici pour aller à Aix-la-Chapelle. Il a dîné et soupé chez nous, comptant de partir demain 5). J'ai appris depuis que ce M. Garrigues avoit été arrêté à Liège, à la réquisition du Roi de France, et qu'il avoit été mis à la Bastille. Le pauvre

1) D. w. z. uit Lent resp. Nijmegen. Zie blz. 43.

2) Onno Zwier van Haren was in Zwitserland afgezant geweest bij de Protestantsche kantons.

3) Bij raadsbesluiten van 15 November, 27 December was deze heffing over de Stad en het schependom toegestaan.

4) Willem V. — Bij besluiten van 17 en 24 Februari, 29 Maart, 20 en 21 April en 8 Mei 1748 bood de raad dezer stad zich aan als peter van den jongen Prins en zond gedeputeerden naar 's-Gravenhage om de doopplechtigheid bij te wonen, met een pillegift van een lijfrente à 1000 Car. gld. 's jaars.

5) De volgende volzin is er later bijgeschreven.

homme s'étoit mêlé de choses, qui n'étoient pas de sa compétence.

22 Mai. Monsieur de Man 1) m'est venu communiquer une requête, que les députés de la bourgeoisie ont dessein de faire présenter à S. A. S., afin de la supplier de vouloir enfin faire quelque changement favorable dans la régence de cette Ville. J'ai approuvé ce dessein et la requête aussi, promettant au surplus de faire part de ceci à Messrs. H(oeufts) et van B(enthem).

8 Juin. J'ai reçu ce matin une lettre de M. v(an) d(er) M(ieden), qui demeure à L(ent). Il me mande que son frère lui a fait savoir qu'il n'est pas encore tout-à-fait sans espérance de succès par rapport à nos affaires, mais qu'il faut du tems pour remettre tout dans le bon pli.

10 Juin. M. van den Steen, bourguemaître de Thiel, m'a dit ce matin dans l'assemblée du Quartier, qu'il revenoit tout nouvellement de la Haie, et que M. le G(reffier) Fagel l'avoit prié de me faire bien des complimens de sa part et de me dire que les affaires alloient très bien et que je serois b(ourguemaître) avec M. v(an) B(enthem). Comment accorder cela avec la nouvelle de v(an) d(er) M(ieden)? Je croirois presque que celui-ci ne resemble pas mal à certains médecins, qui exagèrent les maux les plus légers, afin de s'en faire d'autant plus d'honneur de leur guérison. En tout cas, suspendons notre jugement.

31 Juillet. J'ai reçu deux lettres de la Haye, l'une de M. de Back 2), secrétaire de S. A. S., et l'autre de M. van der Mieden, conseiller de la Cour de Hollande. La première n'etoit pas si positive que l'autre, mais celle-ci contenoit un ordre précis du Prince de me rendre incessamment à la Haye, pour me parler touchant le changement à faire dans notre régence. Je suis parti à 2 heures et je ne suis arrivé à Utrecht que fort avant dans la nuit.

1 Août. Etant parti d'Utrecht de bon matin, je suis arrivé à la Haye vers les 4 heures après midi. Je n'ai pu parler à M. van der Mieden que le soir et il m'a fait ouverture de tout, de sorte que me voilà sûr que le Prince ne veut changer notre magistrature que de concert avec v(an) d(er) M(ieden) et moi. L'exclusion de mon gros cousin van B(enthem) va causer bien

---

1) Mr. Engelbert de Man, later secretaris van het kwartier.

2) Jan de Back of Bacq, sedert 1742 geheim secretaris van den Prins, had een groot aandeel in het bewerken van de omwenteling in 1748.

de la jalousie et me fait voir que le crédit de M. F(agel) ne veut rien dire dans l'affaire dont il s'agit.

2 Août. J'ai eu une audience très-favorable de S. A. S., aiant été introduit par M. v(an) d(er) M(ieden). J'ai remercié le Prince, comme je devois, de la confiance qu'il daignoit me témoigner, à quoi S. A. a répondu de la manière du monde la plus obligeante, disant qu'elle croioit sa confiance bien placée, puisqu'elle ne doutoit point que je ne fusse désintéressé, etc. S. A. a eu la bonté d'ajouter qu'elle m'auroit écrit de sa propre main sans ses occupations importantes et continuelles. Après avoir rendu grâce au Prince de tant de faveurs, il m'a ordonné de revoir avec M. v(an) d(er) M(ieden) la liste des nouveaux régens, qui lui avoit été communiquée ci-devant. Le Prince a ajouté qu'il avoit eu d'abord dessein de surmonter par le nombre des nouveaux régens la supériorité des anciens, qui s'étoient déclarés contre la bonne cause, mais que, ceux-ci n'aiant cessé de donner des preuves de leur méchanceté et de leur malice, il avoit enfin résolu de les chasser tous huit, et qu'il nous ordonnoit de nous régler là-dessus; qu'il étoit dans la même pensée par raport au collège des Communes, qu'il avoit dessein d'augmenter jusqu'au nombre de 32 et le magistrat jusqu'au nombre de 20. (Voir le règlement de 1675.) S. A. S. m'a offert de nouveau le consulat. J'ai pris la liberté de l'en remercier, en lui recommandant la personne de M. Hoeufts. J'ai senti que ce désintéressement de ma part a fait plaisir au Prince. Après avoir reçu ses ordres, nous nous sommes retirés, fort satisfaits et avec raison. Le lendemain il n'a été question de rien.

4 Août. J'ai dîné à la campagne de M. le secrétaire de Bacq avec messieurs van der Mieden, Calkoen, van der Does, trésorier général Itsma et de la Doësse, chapelain du Prince.

A l'occasion de quelques petites difficultés survenues nous avons résolu, M. van d(er) M(ieden) et moi, d'envoyer un exprès à Nimègue ou plutôt à Lenth, aiant accordé avec l'exprès pour *f* 40. Il a été dépêché à 1 heure après-midi.

5 Août. L'exprès étant revenu avec les éclaircissements nécessaires, nous avons réglé la liste de la n(ouvelle) magistrature, à l'exclusion des huit fripons, qui nous ont donné tant de tablature et qui ont causé tant de désunion. Après l'avoir mise au net, j'ai eu l'honneur de la présenter,

7 Août, le surlendemain au Prince, dans une audience particulière, qui a duré près d'une heure, dans son cabinet. Il

m'a paru aprouver notre disposition et m'a fait espérer qu'il enverroit dans peu de jours ses ordres à Nimègue. A l'occasion des finances de notre Quartier, dont S. A. S. connoît fort bien le désordre, j'ai pris la liberté de lui dire qu'il étoit absolument nécessaire de prendre de bonnes mesures à cet égard, sur quoi le Prince m'a offert de son propre mouvement la charge de député aux États de notre Quartier, laquelle deviendra vacante par l'expulsion de Pieck. J'ai répondu comme je devois à cette nouvelle faveur. M. v(an) d(er) M(ieden) m'avoit offert la députation aux États Généraux, mais plusieurs raisons m'ont empêché de l'accepter. Le Prince la donnera selon toute aparence à M. van Benthem. S. A. S. m'a parlé dans cette audience de la vocation du ministre Broen 1) à Nimègue. Le Prince m'en a dit assez pour me convaincre qu'il auroit mieux aimé Tiquet de Maestricht que Broen. Au reste dans l'audience du 2 du courant le Prince nous avoit défendu de parler à qui que ce soit de ce qui se passoit, sans en excepter son secrétaire de Back. Nous avons observé réligieusement cet ordre, par où je me suis certainement attiré la haine du Secrétaire en question et, à ce que je croi, celle de M. Fagel. Le premier m'avoit prié dans sa lettre de lui parler aussitôt après mon arrivée à la Haye. Je n'allai point chez lui, parceque v(an) d(er) M(ieden) m'assura que je gâterois tout par-là, et je soupçonnai d'abord que ce trait-là n'étoit pas d'un fin politique: il ne falloit pas rompre en visière à de Back. Je le rencontrai au sortir de ma première audience, et il me parut fort fâché et fort aigri de ce que j'avois eu l'honneur d'entretenir le Prince, sans lui parler auparavant. Tout son manège montre clairement qu'il est un des patrons des Noirs.

Ce soir j'ai été rendre mes hommages à S. A. Royale, qui m'a fait un accueil bien gracieux. Le Prince a paru lui-même et j'ai eu le bonheur de l'entretenir encore pendant un quart d'heure en tête-à-tête. S. A. S. m'a fait entendre que ses ordres touchant le changement projeté arriveroient à Nimègue le Samedi suivant, c'est-à-dire dans trois jours. Là-dessus j'ai pris congé du Prince et le soir bien tard M. F(agel) est venu me chercher pour me dire que S. A. S. approuvoit certain changement dans la liste des régens, dont je lui avois parlé. M. F(agel) m'a paru un peu humilié. Il avoit avec lui M. de Geldermalsen, premier noble de Zélande 2). Mais en

1) Marcus Jacobus Broen, beroepen uit Goes. Zie blz. 35.

2) Mr. Willem Hendrik van Borselen, burgemeester van Bommel.

voilà trop à la fois, et je crains bien que tant de succès ne soient pas durables. Soyons toujours sans intérêt particulier et marchons droit: la Providence fera le reste.

9 Août. Je suis revenu de la Haye, étant parti hier. J'ai trouvé tout dans le même état à Nimègue.

10 Août. Au lieu de recevoir les ordres du Prince pour le changement à faire dans la régence, il m'est venu ce soir un courrier de S. A. S. avec une lettre du secrétaire de Bak sur mon plan de réformes. Cette démarche démasque de Bak et montre de quelle couleur il est. Les objections sont frivoles.

11 Août. J'ai renvoyé de bon matin le courrier en répondant deux mots au sieur de Bak, seulement pour lui dire que je satisfaisois au plus tôt à ses remarques critiques. Cela fait, je me suis mis à réfuter par ordre les objections du Secrétaire en question, et ma lettre composée j'en ai fait lecture à M. v(an) d(er) M(ieden) de Lenth, qui l'a trouvée fort bien. Nous avons tout ajusté ensemble, prenant pour tiers de R(oever?), qui a copié toutes les pièces justificatives dont nous avions besoin, et le lendemain,

12 Août, nous avons envoyé le même de R(oever) à la Haye avec nos dépêches. Il est revenu trois jours après, fort satisfait de son voiage et nous assurant que tout étoit en bon ordre. Cepandant il a fallu encore attendre quelques jours le dénouement et lutter contre la défiance et l'esprit inquiet du peuple, mais enfin,

22 Août, les ordres du Prince sont arrivés, un beau Jeudi soir, et comme j'étois à Hulse, j'en ai reçu la nouvelle le lendemain matin de bonne heure.

23 Août. Je me suis rendu d'abord à Nimègue, où tout le monde savoit déjà notre triomphe et l'entière défaite des Noirs, nos insolens ennemis. Le Conseil étant convoqué, il n'y a paru du côté des Noirs que Vos et van der Lynden, avec Pieck et les deux secrétaires Vos.

Nous étions de notre parti Hoeufts, Benthem et moi. Après avoir fait sommer les membres absents, qui n'ont pas comparu, le Président a fait lire, comme c'étoit son devoir, les lettres du Prince, par lesquelles il fait les changemens dans notre régence et dans le collège des Communes, que chacun sait 1).

1) Zie de namen in Nederl. Jaarb. 1748 D. II. 2, blz. 791. De bij besluit van den Stadhouder afgezette 8 raadsleden waren: Vos, van der Lynden, Roukens, Swaen, heer van Poederoyen, Rappart, de Leeuw van Coolwijck, Pieck, Dirk Singendonck. De Beyer, Hoeufts en van Benthem waren de eenigen, die aanbleven.

Voilà donc nos adversaires chassés du gouvernement et les trois qui étoient présens, se le sont tenu pour dit, puisque s'étant levés ils se sont retirés fort poliment et tenant meilleure contenance que d'honnêtes gens eussent fait à leur place. Cet acte étant fini, il en falloit commencer un autre et les nouveaux régens ont paru sur là scène, ce qui ne s'est pas fait sans de grands cris de joye de la part du peuple, qui a assiégé une autre fois la Maison de Ville, mais un peu plus gaîment que le 11 Décembre passé. Je ne m'amuserai point à décrire toutes les cérémonies, par où il a fallu passer ces jours-ci. J'ai fait prêter serment aux nouveaux consuls Hoeufts et Benthem, et le reste s'est passé fort tranquilement et de bonne grâce.

1 Octobre. Depuis la petite époque que je viens de marquer, il n'est arrivé absolument rien qui vaille la peine d'en parler. Je passe sous silence le voiage que j'ai fait à la Haye avec une commission de la Ville, pour aller remercier le Prince du changement, etc., cérémonie toute pure. Je partis pour ce voiage le 27 Août et je fus de retour le 2 Septembre, mais le 1 de ce mois-ci j'ai reçu une lettre de M. de Back, secrétaire du Prince, par laquelle étant mandé à la Haye d'une manière fort obligeante, je suis parti d'ici le Vendredi suivant, et j'ai paru à la Cour le Lundi 7 du courant. Je n'ai vu S. A. S. ce jour-là qu'en public. Elle a eu cepandant la bonté de me dire qu'elle m'entretiendroit plus particulièrement. Cet entretien plus particulier n'a pourtant eu lieu que quelques jours après, c'est à dire le 11, mais j'ai eu sujet d'en être content. S. A. S. m'a expliqué la raison pourquoi elle m'avoit mandé, savoir l'affaire des charges vacantes par l'expulsion des huit anciens régens de notre magistrature. Elle m'a répété qu'elle donnoit la commission à l'assemblée des Etats Généraux à van B(enthem) et à moi celle de député ordinaire de notre Quartier. Quant au reste, le Prince m'a dit que je réglerois le surplus avec son secrétaire de Back. Je lui ai parlé de v(an) d(er) M(ieden), mais j'ai pu comprendre qu'on doit avoir rendu à celui-ci quelque mauvais office auprès du Prince. J'ai laissé tomber cela pour le moment, et j'ai parlé au Prince des affaires particulières de notre Ville et nommément d'une double liste à faire sur la commission, une liste générale et une autre particulière, où il ne seroit question que des échevins, avec exclusion des huit conseillers, ajoutant que S. A. S. verroit bien, laquelle il conviendroit de suivre. J'ai insisté sur M. v(an) d(er) M(ieden), en disant que, selon qu'il avoit été résolu avec l'agré-

ment de S. A. S., j'avois envoié à ce Conseiller quelques papiers concernant l'affaire des commissions, dont il seroit peut-être à propos que je conférasse avec lui, si S. A. S. vouloit bien me le permettre. Le Prince m'a toujours ramené son M. de Back, en ajoutant que je n' avois qu'à redemander mes papiers à M. v(an) d(er) M(ieden). J'ai dit au Prince que je suivrois ses ordres, etc.

J'ai dîné chez v(an) d(er) M(ieden), que j'ai cru devoir informer de tout. Il me paroît un peu mortifié et je crois que ce n'est pas sans raison.

14 Octobre. Aujourd'hui, jour d'audience publique, je n'en ai point demandé de particulière, et j'ai attendu l'arrivée du Prince comme le reste des courtisans. Enfin le Prince a paru et après avoir accosté beaucoup de monde, mon tour est venu aussi. Le Prince m'a demandé si tout étoit prêt. Je lui ai répondu que je n'avois pas encore conféré avec van d(er) M(ieden) sur les papiers en question, mais que je le verrois ce soir même. Le Prince ne m'a point paru satisfait de cette réponse, et il m'a répété que je devois me faire rendre ces papiers. Après cela il n'y avoit plus moien de tirer l'affaire en longueur, et v(an) d(er) M(ieden), à qui j'ai été parler sur le champ, m'a rendu nos papiers.

J'ai eu peu de jours après un assez long entretien avec M. de Back, qui m'a fait beaucoup de questions assez inutiles et auxquelles j'ai répondu avec toute la circonspection, dont je suis capable. Après avoir battu la campagne pendant deux heures de suite, M. de Back m'a déclaré qu'il avoit ordre du Prince de me demander une liste des régens de notre ville, que je croirois les plus propres à remplir les charges vacantes. J'ai répondu que j'obéirois et que tout seroit prêt pour le lendemain. Au sortir de là j'ai été dresser deux listes, l'une générale et l'autre particulière, dont j'ai gardé soigneusement copie.

18 Octobre. Je n'ai pu remettre ces listes au Prince que le Vendredi suivant, savoir le 18 de ce mois. S. A. S. m'a paru satisfaite et comme nous étions tête-à-tête, j'ai pris mon tems pour me recommander de nouveau à ses bonnes grâces, ajoutant que sans elles les charges le plus considérables ne me serviroient de rien et ne flatteroient pas même mon ambition; qu'au lieu qu'avec l'honneur de sa protection et de sa bienveillance je me passerois volontiers de tous les emplois imaginables. Le Prince m'a fait l'honneur de me demander

mon avis sur les listes que je lui avois présentées, mais comme j'avois prévu cela, je m'y étois préparé et j'avois résolu de ne me commettre en rien, vu que la disgrâce de v(an) d(er) M(ieden), sur laquelle je ne pouvois plus m'éblouir, m'exposoit moi-même à de dangereux écueils. J'ai donc répondu au Prince que, ne me sentant pas assez de pénétration pour répondre à l'honneur qu'il me faisoit, je lui demandois en grâce de me permettre de conférer sur ce point avec Mrs. H(oeufts) et van B(enthem) et de lui faire raport par lettre de ce qui se seroit passé entre nous. Le Prince a agréé ma proposition et après avoir pris congé je suis sorti. S. A. S. ne m'a point retenu. J'étois à peine sorti de l'antichambre, qu'elle m'a envoyé M. de Hyde, son premier gentilhomme, qui m'a invité à dîner de sa part. J'ai donc eu l'honneur de dîner avec le Prince et la Princesse Royale 1), et voilà une faveur que je ne puis accorder avec la disgrâce de mon ami van d(er) M(ieden), au sujet de laquelle je suspens pourtant mon jugement. Il y avoit à ce repas plusieurs personnes de la première distinction, qu'il seroit superflu de nommer. Au sortir de table le Prince s'est entretenu longtemps avec nous, et comme on a parlé du jeune Stadhouder héréditaire, S. A. S. m'a fait la grâce de me demander si je l'avois vu. J'ai répondu que je n'avois pas encore eu cet honneur, sur quoi S. A. S. a ordonné à M. de Grovestein de me conduire à son appartement. C'est un jeune prince fort aimable et qui paroit se porter très-bien. Madame la Princesse Royale s'amusoit fort à jouer avec lui.

En demandant au Prince ses ordres pour la Gueldre, je lui ai fait paroître toute la reconnoissance imaginable des honneurs que j'avois reçus, et le lendemain je suis parti pour Leide.

19 Octobre. J'ai pris congé en passant de mon ami van d(er) M(ieden), qui étoit à sa campagne près de Voorburg, et je lui ai rendu tous les papiers, qui concernent les commissions vacantes, ne voulant pas lui faire trop sentir que je le croiois mal dans l'esprit du Prince. Je me suis arrêté quelques heures chez Durand, à Leide, et le soir j'ai pris le roef de la barque d'Utrecht, où je suis arrivé le lendemain matin de fort bonne heure.

20 Octobre. Je ne m'y suis arrêté que ce jour-là, et comme

1) Anna, vrouw van Willem IV en dochter van koning George II van Engeland.

j'y avois mené mes deux aînées, nous sommes repartis ensemble pour Nimègue, voiage que nous avons fait dans un jour, malgré la mauvaise saison et le grand désordre des chemins.

21 Octobre. Le jour de mon arrivée je n'ai voulu voir personne, mais les jours suivans j'ai dressé avec H(oeufts) et B(enthem) une nouvelle liste, dont j'ai abandonné la direction à ces deux messieurs, qui se sont donnés quelques emplois de plus à eux-mêmes. Ils ont voulu me nommer à la charge de Heemraad de l'Overbetuwe, mais j'ai refusé leur offre, ne voulant rien demander pour moi-même. Je me suis contenté de faire plaisir, autant qu'en moi étoit, à quelques amis, même du collège des Communes. La liste étant formée (elle ne regarde que les échevins, et même nous n'avons pas cru devoir faire mention de Singendonck), j'ai fait en sorte que H(oeufts) et B(enthem) la signassent, ce que j'ai fait aussi, et dans cet état je l'ai envoié au Prince, le

26 du courant, avec une lettre de ma façon, qui se trouve parmi mes papiers avec la liste même, aiant cru devoir garder copie de ces deux pièces.

4 Novembre. Je me suis trouvé chez de Mist, en compagnie de sept autres membres de notre Conseil et de l'orateur des Communes. Tous ces messieurs m'ont témoigné beaucoup d'estime et d'affection, etc. etc.

7 Novembre. Je suis allé à Arnhem pour assister à la diette, convoquée pour la ratification du Traité de Paix 1). Cela ne nous a pas retenu longtemps, la diette s'étant séparée le surlendemain.

9 Novembre. Je m'en suis retourné à Nim(ègue) ce jour-là même. M. Kempenaer, capitaine de cavalerie, soupant chez nous deux jours avant mon départ pour la diette, nous a assuré qu'un certain officier aiant déplu au Prince, celui-ci l'avoit chassé de la chambre à coups de piés, et que malgré une avanture si désagréable l'officier en question étoit actuellement un des plus grands favoris de S. A. S.

21 Novembre. La soirée du Vendredi 2) étant entièrement rompue, M. de Wadenoyen 3), en qualité de thrésorier, m'a rendu *f* 29—7 pour ma part dans la somme commune.

1) Vrede van Aken, gesloten 16 November 1748.

2) Zie blz. 8.

3) Baron van Haeften.

1749.

Le Prince n'a fait aucun changement par rapport aux consulats, etc. le 2 de ce mois 1), jour destiné ci-devant à pareille cérémonie. Il ne s'est rien passé d'ailleurs de fort important, ni dont il vaille la peine de se souvenir. Ce sont des mécon[ten]temens continuels entre H(oeufts) et van B(enthem).

15 Janvier. J'ai reçu une lettre d'un certain M. D. Coolhaes 2), qui m'a demandé de la part de M. de Back, conseiller secrétaire du Prince, la lyste des commissions, dont j'ai parlé cidevant. Il prétend que M. de Back en a égaré les originaux. J'ai fait d'abord difficulté d'envoier la lyste demandée et j'en ai conféré avec Messrs. les consuls, à qui j'ai dit qu'ils savoient bien qu'il y avoit deux différentes listes à la Haye et que la lettre de Coolhaes ne parloit que d'une, etc. Enfin j'ai écrit le même jour à v(an) d(er) M(ieden) de la Haye, qui m'a répondu huit jours après, qu'il me conseilloit de demander au sieur Coolhaes de quelle liste il entendoit parler. Je l'ai fait, et jugeant sur sa réponse qu'il ne paroissoit pas y avoir de finesse dans son fait, je lui ai envoyé tout ce qui pouvoit servir d'éclaircissement au sujet des commissions vacantes.

4 Février. Mon gros cousin van Benthem m'a fait ce matin une querelle d'Allemand au sujet de l'impression de la n(ouvelle) ordonnance sur le salaire des bourguemaîtres, échevins, conseillers, secrétaires, etc., impression que j'avois cru devoir empêcher de concert avec mes amis, et cela pour cause. Benthem, ayant eu du dessous dans cette affaire, s'est avisé ce matin de m'en faire des reproches. Je l'ai rembaré de la bonne sorte, en présence de de Man, Knipping, Hoeufts, van den Steen, van Suchtelen et je ne sai qui encore.

12 Février. Nouvelle de la Haye, touchant les commissions vacantes. Le Prince a approuvé tout et il a disposé des commissions suivant la lyste envoyée le 26 Octobre de l'année passée. Il n'y a de changement que par raport à Morrees, à la place duquel on a mis Molster.

21 Février. J'ai prêté serment en qualité de député ordinaire du Quartier, et j'ai pris séance dans l'assemblée. J'ai gardé l'acte de ma commission, qu'il faut consulter.

---

1) nl. Januari.

2) Noot: Il est clerc ou commis de de Back.

20 Août. L'affaire du tailleur Nasger et du corps de métier des tailleurs aiant traîné jusqu'à présent, le magistrat a reçu ce matin une lettre du Prince, par laquelle il paroît que l'intention de S. A. est que l'on donne gain de cause à Nasger 1). Il est plaisant que les fripons aient plus beau jeu que jamais, car celui-ci s'est opposé publiquement contre la résolution du magistrat en date du (opengelaten). Ce coquin, qui méritoit punition exemplaire, a été soutenu et protégé par le consul van B(enthem) et sa clique, et cela uniquement par la raison que j'avois fait triompher les tailleurs, en faisant revivre par une résolution formèle du (opengelaten) leur ancien privilège, conformément au 10me article de leur dyplome 2). Le Prince aiant parlé, il faudra se taire jusqu'à ce qu'il soit tems de parler.

3 Septembre. On a résumé aujourd'hui la résolution touchant les tailleurs, prise le 20 Août passé. Le consul Rominagrobis 3) a trouvé que le secrétaire avoit oublié deux choses: 1e. de faire mention des filles bourgeoises, qui avoient signé la requête, et 2e. de dire que tout le corps du métier des tailleurs avoit été ouï. Remarques que H(oeufts) et moi n'avons pas touché dans notre avis, disant simplement, que nous aprouvions la résolution telle que Vos l'avoit dressée. Cependant nos prétendus amis ont tous appuié les remarques de Rominagrobis, en quoi ils ont montré qu'ils sont de plus grandes bêtes que lui, ou bien, aurois-je été assez fou moi-même pour ne pas m'apercevoir de quelque malice, si par hasard il y en avoit eu dans leur fait? Je n'en crois rien, par provision, et il faut attendre du temps un éclaircissement, qui ne viendra pas trop tard, parceque me voilà averti, et je tâcherai de profiter de l'avertissement d'une manière ou d'autre.

14 Septembre. J'ai oublié de marquer qu'il y a aujourd'hui quatre semaines, que M. M(aillard) de Pl(einchamps) 4) a montré en plein consistoire, qu'il étoit de mauvaise humeur contre le nouveau maître d'école françoise, le sieur Fauré, et contre le marguiller, que celui-ci a recommandé et qui est en charge.

1) Jacques Nasger, kleermaker, had zich tot den Prins gewend met het verzoek om vrouwen in zijn handwerk te mogen gebruiken. Dit request werd door Z. H. aan den Raad gezonden, die er afwijzend op beschikte. Op een tweede request door J. N. aan den Prins aangeboden, stelde deze N. in het gelijk.

2) Verbod om vrouwen het handwerk te leeren.

3) Naam door la Fontaine in een zijner fabels aan een kater gegeven. Hier is burgemeester van Benthem bedoeld.

4) Predikant bij de Waalsche gemeente.

Le petit prestolet n'a point eu de direction dans tout cela, et c'est ce qui le fâche. Il m'a fait sottement une querelle d'Allemand là-dessus. Je lui ai dit que le fait du marguiller, aussi bien que le fait du maître d'école, ne concernoit ni lui ni son consistoire, mais bien la magistrature, sur quoi sire M(aillard) a pris le parti du silence.

18 Septembre. J'ai appris aujourd'hui de M(oorrees), arrivé tout nouvellement de la Haye, que le sieur de B(acq), secr(étaire) du P(rince), doit au juif B. *f* 40.000.

Sur une lettre du Prince Stadhouder il fut résolu hier, avec les membres présens du G . . . ., de défendre la chasse dans tout le Quartier de N(imègue). J'étois présent à cette délibération, avec Hoeufts, van den Steen et de Man. Il n'y eut du corps de la Noblesse que le c(omte) de Byland, le c(omte) de Randwijk et Balveren. On dressa tant bien que mal, le sieur van Harw(aarden) faisant la fonction de secrétaire dans l'absence de Vos), deux pièces relatives à l'affaire en question, une lettre au Prince et une publication, pour être imprimée, affichée et envoyée à qui il apartient. A l'avis de mon gen(til) cousin, qui n'a pas été présent à la délibération, il y a une énorme faute dans cette publication, puisqu'on s'y énoncé en ces termes: „Alles op poene en boeten bij ordres en reglementen van de respectieve Ampten en steden geëmaneert." Il est vrai que les bailliages (Ampten) n'ont pas le droit de faire des réglements, mais . . . . . .

24 Septembre. Mon confrère de M(is)t m'a parlé du c(omte) de R(an)DW(ijk), comme si celui-ci commençoit à mettre de l'eau dans son vin, et comme s'il avoit intention de se rapprocher de nous. J'ai dit à mon homme qu'il étoit très nécessaire d'user de grande circonspection dans ceci et de se défier de tout homme, qui avoit porté la livrée infernale 1).

29 Septembre. Le prince de Saxe-Hildbourghausen, notre gouverneur, est arrivé aujourd'hui avec la Princesse, son épouse. Le Prince aiant fait avertir le magistrat de son arrivée, j'ai été d'abord avec M. van Benthem et le secrétaire Vos complimenter leurs Altesses, qui nous ont fait un accueil très gracieux. Mr. H(oeufts), notre président, est incommodé. — Depuis le 2 jusqu'au 12 de ce mois j'ai été avec ma femme à Utrecht.

13 Octobre. Les députés ordin(aires) ont repris leurs séances, M. de Wadenode étant président. Le Lundi suivant

1) D. w. z. tot de anti-stadhouderlijke partij behoord had.

ç'a été mon tour de présider, ce qui, selon la coutume, a duré toute la semaine. Le Mardi la grande commission des députés extraord(inaires) et ordinaires a commencé ses délibérations sur les points spécifiés dans la résolution du Quartier de 18 Juin 1748. Il n'a été rien arrêté que provisionellement, le raport de toutes nos conclusions devant se faire au Quartier, et puis le Prince en décidera. Sur le redressement des finances le comte de L(ynden) a ouvert un long avis, qui a déplu à plusieurs de nos confrères, mais ils n'en ont point excité tumulte, puisque tout ce qui sera fait par nous, est sujet à révision. J'ai donc conclu sans opposition que l'avis seroit présenté au Quartier. Les autres affaires se sont réglées avec la même facilité, et je ne dirai rien de plusieurs sottises que notre Secrétaire a faites. On a paru satisfait de ma présidence; on me l'a même témoigné ouvertement.

29 Octobre. Première assemblée du Quartier. Grands débats ce jour-ci et les suivants au sujet de l'avis, dont j'ai parlé plus haut. Plusieurs membres du Quartier ont protesté, surtout contre la quotisation personelle, et l'avis a été envoié dans cet état au Prince, avec les autres pièces, dont il seroit trop long de parler ici. En un mot, on n'est convenu de rien et il faudra que le Prince débrouille ce cahos (chaos), s'il lui plaît.

18 Novembre. M. Benthem étant allé à la Haye, j'ai assisté pour la pr(emière) fois à l'interrogatoire qu'a subi aujourd'hui D. D. Compf. J'ai assisté à je ne sai combien d'interrogatoires, tant de D. D. Compf que de sa femme, de son fils et de sa fille. Ce n'a pas été sans ennui au moins.

1750.

Mars. J'ai donné à M. Maillard, pasteur de l'église Wallonne, un billet conçu en ces termes:

„En cas d'absence je donne ma voix pour ancien du magistrat 1) à M. le secrétaire Engelen, et pour ancien de la bourgeoisie à M. Betou. Pour diacres je nomme M. l'avocat van den Bergh et M. W. H. Moltzer 2).

Fait à Nimègue le 1 Mars 1750. De Beyer.

L'élection s'est faite suivant le contenu de ce billet.

---

1) De helft der ouderlingen en diakenen werd benoemd door den magistraat, de andere helft door de Gemeente.

2) Gemeensman.

14 Mars (?). J'ai présidé hier et aujourd'hui à l'assemblée du Quartier. On y a consenti à la ratification du traité entre l'Angleterre et la Hollande d'une part, et l'Evèque de Cologne de l'autre, auquel les deux puissances maritimes promettent un subside de 400,000 fl. sous les conditions mentionnées dans le traité susdit.

La réponse du Prince au sujet de nos délibérations et arrangemens sur les finances, etc. est enfin arrivée ce matin. J'en ai seulement fait ouverture, proposant de renvoier cette affaire à l'assemblée ordinaire du Quartier, ce qui a été ajourné 1).

1753.

J'ai été vingt fois tenté de brûler la plupart des feuilles de ce journal, mais un rien, une simple date, par exemple, peut avoir son utilité 2).

Juin. Départ pour Hulse avec tout le ménage.

30 Juin. Visite de Mrs. van Balveren et Verschoor.

2 Juillet. Visite de Madame Verschoor d'Utrecht, de Mlle Verschoor et M. Verschoor de Delft.

3 Juillet. Visite de Madame de Ham, de Mlles Singendonck et van Suchtelen, du médecin Wolf avec fille.

4 Juillet. Arrivée de Mlle Durand 3) pour passer quelque tems à Hulse.

5 Juillet. Visite de M. et de Madame de Benthem, avec van den Bergh, le capitaine et Mackay.

6 Juillet. M. de Casembroot nous est venu voir.

7 Juillet. Verkuyl, de Roever et son neveu ont passé la journée à Hulse.

8 Juillet. J'ai passé seul tout le jour avec ma fille Henriette.

9 Juillet. J'ai été voir M. van Balveren à Weurt.

10 Juillet. Visite des digues le long du Waall, avec le comte de Lynden, van den Steen et Verbold. L'après-midi Madame de Dieden, avec ses deux filles, Mlle Singendonck, Madame de Blitterswijk 4) nous ont rendu visite.

---

1) Tot hiertoe waren de aanteekeningen geschreven op losse halve vellen papier. Zij breken af met bovenstaande woorden en worden dan hervat in een zeer volumineus gebonden 4to boek.

2) Deze opmerking is er later boven geschreven.

3) Dochter van de Beyer's ouden vriend te Leiden.

4) Van Lynden van Blitterswijk.

11 Juillet. Visite des digues le long de la Meuse avec la même compagnie d'hier. J'ai dîné chez le Bourgrave.

12 Juillet. J'ai été à Hervelt avec ma famille.

13 Juillet. Messrs. van den Steen, Knipping, Josselet et le secrétaire Vos ont dîné à Hulse.

14 Juillet. Nous avons rendu visite à M. et Madame de Benthem à leur bien de campagne 1), ma femme, mon aînée, mon fils et moi.

16 Juillet. Départ du bourgemaître van den Steen pour Bois-le-Duc. J'ai été tout le matin à la Maison de Ville, M. de Benthem 2) étant absent aussi. Je m'en suis retourné à Hulse vers les 2 heures.

17 Juillet. Visite de trois frêles de Wadenoyen 3), de Madame de Blitterswijk avec deux de ses filles, de M. et Mlle Helenius 4) avec deux parentes, de M. Grevelaar 5), accompagné de sa belle soeur et de sa nièce, et enfin Mlle Singendonck.

Mecredi 18 Juillet. J'ai fait la fonction de président, les deux bourgmaîtres régens n'aiant point paru au Conseil.

Vendredi 20 Juillet. Assemblée du Conseil comme avant-hier.

21 Juillet. A dix heures du soir nos deux huissiers me sont venus parler, au nom et de la part du colonel Marsfeld 6), touchant son affaire avec le consistoire Luthérien. J'ai écouté leur récit, sans m'expliquer sur rien.

23 et 24 Juillet. Commission du magistrat pour assister à la reddition des comptes dans l'amanie de Maes et Waalh. Au défaut des bourguemaîtres je me suis rendu au lieu marqué (à Druten), avec Messrs. de Man et Knipping, et j'ai fait raport au Consul le jour suivant. Mlle Durand est repartie le 24.

25 Juillet. M. de Benthem a pris la peine de venir en ville pour présider. M. de Delen 7), qui paroît raisonnablement fou, nous est venu soir le voir à Hulse avec son homme d'affaires.

26 Juillet. Burgemeester-geright avec de Man.

28 Juillet. J'ai été a Gent avec ma femme, ma fille aîneé

1) Gelegen te Hees of Neerbosch. Bien de campagne is de zeer vrije vertaling van buitengoed.

2) Eerste, F. van den Steen tweede burgemeester.

3) Freules van Haeften.

4) Abraham Exters Hellenius, predikant alhier, beroepen uit Schoonhoven 1751.

5) Stephanus Grevelaer, schepen.

6) Over dit geschil zie van der Meer van Kuffeler in Archief v. Nederl. kerkgesch. I, IV (1893).

7) Mr. Isaac Steven van Delen, heer van Schonenburg. Zie lager 12 Mei 1761.

et mon fils. Revenu en ville, je m'y suis arrêté jusqu'au 30, aiant des affaires a régler à la Maison de Ville, et les bourguemaîtres étant absens tous deux.

31 Juillet. J'ai été voir M. de Benthem à sa campagne. Je l'ai trouvé au coin de son feu, de peur de s'enrhûmer.

1 Août. Jour de Conseil. J'ai fait encore le rôle de président. Il ne s'est passé rien d'ex(traordinaire).

6 Août. M. et Madame de Heukelom ont passé la journée à Hulse avec leur deux filles et M. et Mad. Panhuis 1).

8 Août. J'ai été avec M. de Benthem et Vos, le secr(étaire), complimenter de la part du magistrat Mrs. les députés du Conseil d'Etat (Belaerts, seigneur de Blokland, et Pesters). Hier de Roever vint fort tard m'avertir que Cuper alloit m'intenter procès sur le fief de Bemmel 2).

9 Août. Visite de Morrees. Il m'a fait le même rapport sur de Roever.

12 Août. Conférence avec le procureur van de Velouw et le solliciteur Verkuyl.

14 Août. Commission à Elst avec de Man, l'échevin.

15 Août. J'ai été voir M. de Benthem à sa campagne, pour lui parler de ma commission d'hier et de ce qui s'est passé aujourd'hui (Me(credi) au Conseil. Cela ne valoit pas la peine d'en parler.

16 Août. Le soir M. de Casembroot est arrivé à Hulse.

17 Août. Citation du s(ieur) Cuper p(ou)r le 18 Octobre prochain. C'est à la Cour d'Arnhem. Conférence avec van de Velouw à ce sujet.

18 Août. J'ai été tout le matin en ville. M. Lotichius, le père 3), s'est chargé il y a deux ou trois jours du manuscript, qui m'a été confié par M. Boullier 4). L'impression se fera dans quelque ville d'Allemagne.

20 Août. J'ai fait consulter M. et Mad. de Benthem sur l'achat, qu'on me conseille de faire de la maison de la veuve Beeckman 5). On a paru sensible à cette confiance et l'on m'a déconseillé l'affaire. J'ai été docile, et la maison a été vendue

1) Martin van Heuckelom, heer van Kronestein, was gehuwd met Theodora Agatha van Panhuys.

2) De Kinkelenburg. Zie over de aanspraken van Cuper en de Beyer op dit goed Sloet en van Veen, Register op de Leenaktenboeken, 5de st., Nijm., blz. 228.

3) Philip Lotichius, rector der Latijnsche school.

4) David Renaud Bouiller, predikant. Zie v. d. Aa, Biogr. WB.

5) Dit was het voormalige Egmonds Hof in de Burchtstraat.

au prince de Saxe-Hildbourghausen, gouverneur de cette ville. J'ai acheté pour la somme de . . . . (Deze volzin blijft onvoltooid.)

23 Août. Nous avons été à Niftrik en famille.

25 Août. Conférence avec van de Velouw, depuis 10 heures jusqu'à une heure après-midi.

25 Août. Conférence avec le même, depuis 3 heures après-midi jusqu'a 6 heures du soir. M. de Casembroot est reparti ce soir pour Arnhem, sa garnison.

27 Août. M. Lotichius est venu dîner à Hulse avec sa femme, ses deux fils et un fils de M. van der Meulen, de Zutphen.

28 Août. Conférence de deux heures à Nimègue avec van de Velouw. Autre avec l'avocat Otters, que j'ai mis au fait de la chicane du s(ieur) Cuper ou plutôt de la canaille, qui le pousse. — J'ai été l'après-midi à la campagne de M. de Benthem.

29 Août. Mecredi, jour de Conseil. J'ai présidé avec Verschoor, toujours également sot et intraitable. La plupart des conseillers sont souvent assez bêtes pour déférer à ses avis, ce qui leur a si mal réussi ce matin, qu'ils ont été obligés de se retracter, de même que mon aimable second.

30 Août. Je me suis rendu en ville pour avoir une conférence avec van de Velouw. Retour du bourguemaître van den Steen.

31 Août. J'ai été à Arnhem avec ma femme, ma fille aînée, mon fils et le procureur van de Velouw. Rencontre de M. et Mad. Barchman 1) chez M. de Casembroot. Conférence avec l'avocat Otters et van de Velouw. J'ai dîné chez l'advocat. Ma femme et mes enfans sont allés dîner à Rosendaal. Nous sommes retournés le soir à Hulsen.

1 Septembre. J'ai passé tout le matin en ville. Mauvaise humeur de V(erschoor) et de H(oeufts). J'ai été raisonnablement philosophe.

3 Septembre. Visite du secrétaire van Leeuwen et de van de Velouw à Hulse.

4 Septembre. La promotion dans nos classes s'est faite comme à l'ordinaire, si ce n'est que le recteur Lotichius a fait une harangue: de antiquitate scholarum, pour remercier le magistrat et les curateurs du titre de professeur de phil(osophie) et mat(hématique), qu'ils lui ont conféré. Mon fils est entré en seconde. Il a joliment fait sa petite harangue en remerciment du prix qu'il a obtenu.

---

1) Jan Karel Barchman Wuytiers, heer van Vuursche, schout bij nacht van Holland.

5 Septembre. Nous avons été voir M. et Mad. de Benthem à leur campagne. Madame nous a témoigné beaucoup d'inquiétude sur la mauvaise santé de son mari, qui, en effet, n'a pas l'air de la faire longue 1). Elle nous a parlé aussi assez cordialement sur l'état des affaires de la Ville, et ce n'est pas sans sujet qu'elle appréhende de certains changements peu favorables pour les bien-intentionnés, dont il faut avouer que le nombre diminue tous les jours. — J'ai eu aujourd'hui une conférence avec van de Velouw.

7 Septembre. Parti pour Drakensteyn 2) avec ma fille Henriette, que j'ai menée chez son oncle et sa tante Barchman. Le lendemain j'ai été faire ma cour à Soestdijk, et sur de certains avis j'ai demandé à Madame la Gouvernante d'être continué dans la régence.

10 Septembre. Parti le matin pour Utrecht.

14 Septembre. Départ d'Utrecht. Mad. de Reynesteyn et Belle-Mi Monck m'ont tenu compagnie jusques vis-à-vis de Rhenen, où ma femme est venue à ma rencontre avec ma seconde fille et mon fils. L' après-dîné ma compagnie d'Utrecht a rebroussé chemin, et je me suis rendu avec ma femme et ma fille au Snor, chez M. le président Vijgh 3).

20 Septembre. Parti du Snor, où nous avons reçu mille et mille politesses. Nous y avons laissé notre fille. Mlle de Wadenoyen, la cadette, est parti avec nous du Snor pour Nimègue. En arrivant à Lent, nous avons appris que M. de Benthem étoit mort le jour même à midi et demi. J'ai été encore le soir même faire mon compliment à Mad. la douairière sur sa perte.

21 Septembre. J'ai fait quelque civilité à van den Steen et Verschoor, en leur disant qu'il falloit se réunir pour le plus grand avantage de la Ville. Ces deux drôles ont assez mal répondu à ma politesse. Ce sont des originaux, sensibles seulement à leur intérêt présent, et qui n'ont ni esprit, ni goût. Je conseillerai à mes enfans d'éviter tout commerce avec ces gens-là et avec tout ce qui en pourra venir. La race n'en vaut rien.

25 et 26 Septembre. Visite des digues, fossés, etc. dans l'Empire 4) et Maas en Waal.

---

1) Vertaling van: die het niet lang schijnt te zullen maken.

2) Landgoed van Jan Karel Barchman Wuytiers.

3) Slot bij Doodewaard van Jan Vijgh, heer van de Snor en Appelenburg, president-stadhouder van de leenen.

4) Het Rijk van Nijmegen.

26 Septembre. Enterrement de M. van Benthem, en grande cérémonie: 16 carosses et tout à l'avenant.

27 Septembre. Visite de M. et Mad. de Hoeukelom et des freules de Blitterswijk, à Hulse.

28 Septembre. L'avocat Otters est venu dîner chez nous à Nimègue avec sa femme et quatre enfans. Conférence avec cet avocat.

1 Octobre. Visite de M. Engelen, l'échevin, venu tout exprès d'Arnhem pour me parler touchant, etc. N. B.

2 Octobre. Visite des frèles de Bl(itterswijk) et Wad(enoyen) à Hulse.

3 Octobre. Parti pour Arnhem, où j'ai eu une conférence assez inutile avec mon avocat. De là j'ai été à la campagne de Messrs. E(ngelen?), où j'ai conféré plus agréablement avec Mad. de H.... Le soir ne pouvant aller jusqu'à Utrecht, je me suis arrêté au Greb, où j'ai passé la nuit.

4 Octobre. Arrivé ce matin à onze heures à Utrecht, j'ai appris que Mad. de Reynestein continuoit d'être fort malade à Willige-Langerak 1).

5 Octobre. J'ai été à Willige-Langerac avec ma belle soeur, Mad. Barchman. Nous avons trouvé Mad. de R(eynestein) qui se portoit un peu mieux.

6 Octobre. J'ai réglé quelques petites affaires à Utrecht.

7 Octobre. Parti d'Utrecht pour Drakensteyn, fort reconnoissant de toutes les politesses, que parens et amis m'ont faites.

8 Octobre. Parti de Drakensteyn avec ma fille Henriette. Nous sommes arrivés le soir à Nimègue.

15 Octobre. Depuis le 8 deux conférences avec van de Velouw. Concert dérangé, etc. Visite chez les fr(êles) de W(adenoyen).

17 Octobre. Parti pour Zutphen, où la diette est assemblée depuis Mardi huit jours.

18 Octobre. Dîné a Zutphen chez M. de Boedelhof 2).

19 Octobre. Dîné chez d'Enghuisen 3).

20 Octobre. Reparti pour N(imègue) avec M. Grevelaar, mon compagnon de voiage.

---

1) Heerlijkheid in de prov. Utrecht bij Schoonhoven, in het bezit van Leendert van Casembroot, heer van Rijnesteyn.

2) Landgoed bij Warnsveld, in het bezit van baron van der Capellen tot den Boedelhof.

3) Landgoed bij Hummelo, in het bezit van van Heeckeren van Enghuizen.

22 Octobre. Concert.

25 Octobre. Catéchismus, etc.

28 Octobre. En sortant du sermon du soir, etc.

30 Octobre. Visite des fr(êles) de W(adenoyen), qui a du raport à l'art(icle) préc(édant).

9 Novembre. Concert, sans .....

14 Novembre. Parti avec van den Steen et Vos pour la diette, qui va se tenir à Zutphen. Nous en sommes revenus le 17.

18 Novembre. Grande compagnie au logis, etc. etc.

20 Novembre. Concert sans .....

26 Novembre. J'ai donné à dîner à M. le comte de Byland et à quelques autres seigneurs du Quartier.

15 Décembre. Nouvelle affaire pour le consistoire. Lettre de la Cour Provinciale avec ordre. Visite là-dessus des ministres Hellenius, Haverkamp et Broen, et conférence avec quelques membres de la régence. Conclusion que le consistoire n'obéira qu'au magistrat en toute cause matrimoniale.

20 Décembre. Conférence chez M. Engelen avec van den Steen et Hasebaart 1). Ces messieurs m'ont promis leur voix pour la charge de commissaire des chariots, que j'avois dessein de donner à mon cocher, mais cette affaire ne réussira point.

22 Décembre. J'ai reçu l'acte de ma commission de député ordinaire du Quartier pour un an et demi, à compter du 1 Novembre passé.

31 Décembre. Sommation de Cuper et de Wacker, par rapport au fidéicommis, 1 Février prochain. J'omets plusieurs circonstances, où je me suis trouvé sur la fin de cette année. Il seroit plus qu'inutile de les confier au papier et je ne les oublierai pas facilement.

1754.

3 Janvier. Changement de la régence. Nos bourguemaîtres sont van Haesbaert et Josselet 2). Les Noirs ont le dessus par l'indolence de M. de H(emmen) 3), qui n'a pas veillé à tems, en quoi il est tout-à-fait inexcusable. Je n'oublierai pourtant point que je dois à ses bons offices ma commission de député ordinaire du Quartier. Mais que n'a-t-il plutôt employé son

1) Mr. Gijsbert Weyer Haasbaart, Jan Josselet, beiden schepen.

2) Zie de namen van den magistraat in Ned. Jaarb. 1754, blz. 57.

3) Frans Godart, Baron van Lynden, burggraaf.

crédit pour se rendre maître de la régence! C'étoit un coup de parti, qui manqué ne peut avoir que les suites les plus désagréables. L'ennemi ne saura profiter que trop bien de la victoire qu'il vient de remporter. Fatum est in partibus illis.

5 Janvier. Parti de Nimègue avec M. de Dieden pour Arnhem. Nous y avons trouvé M. de Casembroot, qui est parti le lendemain avec nous pour Utrecht. Le soir en arrivant, j'ai appris que M. de H(emmen) étoit arrivé aussi. J'ai été le trouver et dans la conférence que nous avons eu ensemble, il m'a paru clairement qu'il a très mal pris les mesures et qu'il s'est laissé prévenir. Je me suis pourtant bien gardé de lui laisser rien entrevoir de cette idée, et j'ai fait tout au monde pour lui persuader que je n'avois de confiance qu'en lui.

19 Janvier. Retour à Nimègue. Mon voiage ne s'est point passé sans agrément. J'ai reçu, à l'ordinaire, beaucoup de politesse à Utrecht, à Leide et à la Haye, où j'ai eu une audience particulière et très favorable de S. A. R.

23 Janvier. Jour de concert. Aucune dévote n'y a paru; aparament que leurs directeurs ne l'ont pas trouvé bon.

1 Février. Le procès que m'intentent Cuper et Wacker, au sujet du fidéi-commis, n'a pas été mis sur le tapis aujourd'hui; on a plaidé une autre cause, mais je n'ai pas été présent à l'audience. J'ai sçu néanmoins que de Man, par une lâche flatterie, a proposé qu'il devoit être permis au Vice-Juge Haesbaert de rester présent à la délibération, de recueillir les voix et d'opiner lui-même, chose entièrement contraire à la raison et à l'usage établi. Engelen s'est opposé à cette nouveauté, qu'on prétendoit établir par une résolution formelle, mais la proposition de de Man n'en a pas été moins goûtée, et elle a eu tout son effet, à la réserve que la résolution n'a pas été couchée par écrit. O homines ad servitutem nati!

2 Février. Ma cause a été renvoyée ad calamum.

11 Février. Concert. Je n'y ai fait inviter que les musiciens.

12 Février. J'ai dîné chez M. de Heukelom avec le comte de Randwijk. Nous avons eu aussi une explication ensemble, longue et fort détaillée. J'en ai dit tant à ce Seigneur, qu'il m'a paru pleinement satisfait.

18 Mars. J'ai fait visite au comte de Randwijk. Il m'a beaucoup parlé des affaires de notre Q(uartier) et de notre V(ille). Il m'a entretenu aussi sur ce qui se passe dans la pr(ovince) d'Overijssel et des changemens, qui y sont arrivés

à l'occasion de la disgrâce de M. de Huffel 1). Ce sont à présent les Hyde, qui ont le dessus dans ces quartiers-là. Dans quelque tems d'ici la scène changera de nouveau et il y aura de nouvelles dupes, avec tout ce qui s'ensuit.

21 Mars. Colère du comte de Lynden sur ce que Balveren s'étoit fait rendre par le sieur Londom, commis des Postes, une lettre, que Mrs. les députés avoient ordonné sous la présidence du Comte de dépêcher au Conseil d'Etat; Balveren ayant empêché par-là que cette lettre ne partît hier au soir, et l'ayant ouvert, qui plus est, de son autorité privée, a fait par-là tout au moins une action assez imprudente. M. van den Steen, bourguemestre de Thiel, m'a dit aujourd'hui que le greffier Fagel l'avoit chargé de me recommander fortement de ne pas me détacher des intérêts des anciennes familles de cette ville. Je lui ai répondu que ce n'étoit pas mon intention, mais qu'il seroit fort bon que M. Fagel se donnoit un peu plus de mouvement qu'il ne faisoit, pour soutenir ces mêmes familles, et qu'il étoit visible qu'on avoit dessein d'opprimer. Je suis entré là-dessus avec mon homme dans tout le détail nécessaire, mais il faut attendre tout du temps et des circonstances.

23 Mars. Conférence avec van de Veelouw. — M. de Dieden a soupé au logis, avec Mad. de Benthem et Mlle van den Steen. — Conférence avec messieurs les curateurs de l'Ecole Latine, au sujet des plaintes de Mad. de Blitterswijck contre le précepteur Lenfrinck, qui s'est avisé de maltraiter le fils de la dame en question. Prétendue justification du pédant, présent à la conférence, et préoccupation visible de Vonck et de ses partisans en sa faveur.

1 Avril. J'ai fait rapport à Messrs. les curateurs Engelen, Verschoor et de Man, que Mad. de Blitterswijck persistoit à dire que son enfant avoit été maltraité à coups de bâton par le précepteur Lenfrinck, régent de 3me, avec offre de la part du jeune homme de le lui soutenir en face, assisté de plusieurs témoins; que si Messrs. les curateurs ne vouloient point mettre ordre à de tels excès et empêcher cet homme de jouer du bâton, elle ne renverroit plus son fils au collège, mais l'enverroit ailleurs, etc. Sotte colère de de Man, et ses termes peu mesurés par raport à la dame en question et son fils. Vonck et van den Steen n'ont pas été présens à cette scène, quoique requis à cet effet.

1) A. J. B. Baron van Huffel, landdrost van Zalland. Het was een questie over het recht van approbatie. Zie Ned. Jaarb. 1754, blz. 1221.

2 Avril. L'absence de Vonck a été cause que les curateurs n'ont pas été assemblés aujourd'hui. Je suis parti pour la diette, qui va s'assembler à Arnhem.

3 Avril. J'ai parlé à Vonck et van den Steen sur le même ton qu'aux autres curateurs. Ils ont gardé tous deux le silence, de sorte que l'affaire en est demeuré là. Mad. de Blitterswijck a envoié son fils à Emmerik, où il a eu le malheur de se noyer. A qui faut il attribuer un tel malheur, si ce n'est à, etc.

12 Avril. Revenu le soir d'Arnhem avec le comte de Lynden et Tarree, M. le président Vijgh m'a fait l'honn(eur) de me loger chez lui, et j'ai reçu de lui et de ses dames toutes sortes de politesses.

28 Avril. En sortant du sermon de l'après-midi, un officier de marque m'a prié d'entrer chez lui. Il m'a dit qu'il étoit chargé de m'avertir que je ferois bien de vivre en bonne intelligence avec les nouveaux directeurs d'ici et que cet avertissement venoit originairement de la part de M. de H(emmen). J'ai fait à mon homme une réponse fort générale, jugeant que je devois me tenir sur mes gardes, parceque pareil avis ne pouvoit me paroître que fort suspect. J'ai dit pourtant à l'officier en question, que j'avois reçu depuis peu un avis tout contraire de la part de M. F(agel), comme je l'ai marqué ci-dessus. Voilà tout le détail où je suis entré. Je me suis retiré chez moi, et j'ai donné sur le champ connoissance par lettre à M. de H(emmen) de cette petite aventure, qui n'a été inventé, selon tout aparance, que pour me tirer le ver du nés et pour découvrir, s'il étoit possible, si j'étois en liaison avec M. de H(emmen).

1 Mai. Réponse de M. de H(emmen), qui paroit content de ma conduite et qui pense comme moi sur l'affaire en question. — J'ai fait ces deux jours le Rijks-schouw avec van den Steen et van de Veelouw; comme le plus ancien heemraad j'ai fait la fonction de dijkgraaf.

4 Mai. Nous avons passé toute la journée à Gent, ma femme, Henriette, mon fils et moi. Nous y avons été reçus et régalés fort agréablement.

5 Mai. Conférence avec van de Velouw.

6 Mai. Dispute et différent avec qui je ne l'attendois pas. Je n'y ai pas donné lieu, et j'ai gardé toute la modération possible. C'est un petit orage, qu'il faut laisser passer. — J'ai appris par une lettre de Mlle Marianne Louise du Sauret la mort de M. son père, arrivée le . . . de ce mois. Il avoit 65

ans. Je perds en lui un ami, qui ne m'a jamais donné le moindre sujet de déplaisir ou de mécontentement. Notre connoissance se fit l'année 1735 à l'occasion d'une dissertation, que je le fis prier par M. Néaulme, alors libraire à Utrecht, de mettre dans sa Bibliothèque Françoise. Il m'accorda gracieusement ma demande, en me priant de lui fournir souvent des articles pour son journal. Je l'ai fait jusqu'à l'entière cessation de la Bibliothèque Françoise en 1746, où il se trouve un grand nombre d'articles de ma façon.

Du Sauret est mort pauvre et cela ne pouvoit guères être autrement, la fortune n'aiant jamais voulu seconder ses vues, ou pour mieux dire sa vanité. S'il se fût contenté d'être libraire, il n'eût pas eu les désagrémens, qui altérèrent sa santé et qui l'ont conduit insensiblement au tombeau. Il vouloit être agent du Roi de Pologne, Duc de Lorraine et de Bar, et ce poste, qui ne lui rapporta jamais aucun profit, donna lieu à ses ennemis de répandre de mauvais discours sur son compte. Dans une république comme celle-ci toute relation avec des cours, que je n'ai pas besoin de nommer, paroit toujours suspecte. D'ailleurs du Sauret entretenoit un grand commerce de lettres en France et dans d'autres pais.

(Na nog tal van opmerkingen en beschouwingen over du Sauret, die het onnoodig is hier mede te deelen, vervolgt de Beyer aldus:)

A tout ceci j'ajouterai par un motif de reconnoissance, que je dois à M. du Sauret la connoissance et l'amitié de beaucoup d'hommes de lettres; celle de M. l'abbé d'Olivet 1), de M. de Bréquigny 2), de M. l'abbé Pinaux, official et vicaire-général de Montevilliers, de M. le Cat 3), etc. C'est à ces derniers, principalement à M. de Bréquigny, que je dois ma place d'associé de l'Académie Royale des Sciences, des Belles Lettres et des Arts de Rouen. J'avois écrit à du Sauret une grande quantité de lettres. Toutes celles qu'il avoit conservées, m'ont été rendues par sa fille, Louise Marianne du Sauret. C'est une fille d'esprit.

21 Mai. L'assemblée du Quartier, qui tient ses séances depuis sept à huit jours, se sépare aujourd'hui. Tout est resté comme ci-devant. M. le président Vijgh nous a fait l'honneur de loger chez nous, et Mad. son épouse 4), avec sa fille, nous

1) Joseph Thoulier d'Olivet, Oeuvres de Cicéron.

2) Louis George de Bréquigny, Hist. de la Révolut. de Gènes.

3) Claude Nicolas le Cat, beroemd chirurgijn en anatoom.

4) Françoise Jacoba Mackay.

firent Samedi la faveur de venir passer la journée avec nous. Nous avons eu aussi aujourd'hui et hier la visite de M. et de Mad. de Casembroot et de M. de Reynestein. Celui-ci mène son régiment en garnison à Bois-le-Duc. Nous avons beaucoup à nous louer de tous ces braves gens-là, que nous avons régalés de notre mieux. Les deux messieurs Singendonck ont été de la partie. J'étois engagé ces deux jours-ci d'aller dîner avec mon Président chez Messrs. van den Steen et Engelen. Ma femme a donc fait les honneurs de la maison à table, la compagnie aiant bien voulu m'en dispenser, quoique je disse. Avant de partir mon beau-frère, M. de Reynestein, m'a fait présent d'un beau chien de chasse, âgé de deux ans, nommé Marquis.

24 Mai. Dans l'assemblée de messieurs les députés il s'est agi ce matin de régler les billets pour les fermes prochaines. Je n'ai pas voulu prendre sur moi de certains changemens, que le comte de B(yland) et M. de B(enthem) y ont voulu faire, se fondant sur une résolution du Quartier, que je n'entends pas comme eux. M. de W(elderen) a été assez de mon sentiment, et il a été résolu qu'on l'addresseroit sans délai au Quartier, pour demander les éclaircissements nécessaires et pour proposer les inconvéniens, qui pourroi(en)t résulter des changemens, dont il est question. Le comte de B(yland) n'a voulu donner la main à ceci.

8 Juin. La famille d'Eng(huisen) a passé chez nous, à Hulse, la moitié du jour.

9 Juin. Au sortir du sermon j'ai passé une heure chez Knipping, avec Mrs. Eng(elen) et Oorschot 1). Retourné le soir à Hulse.

10 Juin. Le pont-volant a été affermé aujourd'hui pour huit années consécutives pour la somme de (blank) 2). Une circonstance à noter, c'est que, sans consulter le magistrat, il a été résolu que les étrangers paieroient quelques chose de plus au passage que les bourgeois; nouveauté fort impertinente et qui peut avoir de mauvaises suites.

21 Juin. Il a été opiné ce matin par messrs. les députés ordinaires sur l'affaire de Jean et Guillaume van Ogten, accusés d'avoir fait résistance au fermiers faisant leur recherche, et de les avoir maltraités. Avis différens et débats, etc. J'ai opiné

1) IJ. van Oorschot, raadslid.

2) Blijkens het Rekenboek voor *f* 6195.

avec M. de W(elderen) pour une amende pecun(iaire) et cet avis l'a emporté, Balv(eren) s'y étant rangé à la fin. On a fixé l'amende à *f* 400 p(our) chacun des coupables, qui ont été de plus condamnés aux frais et dépens de cette procédure.

22 Juin. La sentence contre J. et G. van Ogten a été prononcée ce matin. Les avocats de ces gens-là, qui sont des habitans du district appelé de Marsch 1), dont la jurisdiction est partagée entre la province d'Utrecht et la nôtre, avoient proposé l'exception d'incompétence. Cette exception ayant été rejettée, nous avons jugé le procès sur la demande du Fiscal. J'ai été dîner à Arnhem chez M. et Mad. Casembroot, qui nous ont fait très bon accueil, à ma femme, à deux de nos filles et à moi. Nous sommes revenus le soir à Hulse. — J'ai fait à Arnhem une seconde visite au professeur Cannegieter 2), à qui j'ai fait présent d'un exemplaire de mon Recueil des Lettres de M. Cuper 3).

24 Juin. Parti pour aller régler les fermes à Thiel et à Bommel. J'ai eu p(our) compagnon de voiage le comte de Randwijk et le secrét(aire) van Leeuwen. Nous avons été saluer en passant M. et Mad. Vijgh, au Snor, où sont mes deux filles Garte et Chak(?). J'ai dîné chez M. van den Steen.

25 Juin. J'ai dîné a Opheemert 4).

26 Juin. Dîné à Bommel, chez le bourguemestre Hoytema.

27 Juin. Toute affaire finie, je suis parti avec le comte de Lynden p(our) Nimègue. Nous nous sommes arrêtés un moment au Snor et j'ai ramené ma fille Gert(rude). On n'a pas voulu laisser partir la soeur. Au reste les affaires ont été traitées avec beaucoup de hauteur et peu de cordialité. Le comte de L(ynden) a été surtout de très méchante humeur. Il a traité du haut en bas ses confrères, les autres députés, que je ne croiois pas si bonnes gens. Je n'ai eu de dispute avec personne. On dîne aujourd'hui à Haaften, chez M. Dutry, dont le fils a été fait receveur, à la place de de Jong. J'ai prié ces messieurs de me dispenser de profiter de leur politesse. — On ne m'attendoit que demain chez moi, de sorte que, n'y aiant personne à N(imègue), j'ai pris le parti d'aller à pié avec ma fille à Hulse. J'ai eu le déplaisir d'y trouver ma femme indisposée.

1) De Marsch, bij Lienden. Zie Tegenw. Staat van Gelderl., blz. 272.

2) Hendrik Cannegieter, beroemd oudheidkundige, in 1758 tot Historieschrijver van Gelderland benoemd.

3) Denkelijk Gisbertus Cuperus, † 1616, eveneens vermaard oudheidkundige.

4) Bij Baron van Haeften.

Il ne faut pas oublier de dire, que en général le Quartier ne gagne pas grand chose aux fermes: cette année *f* 342.— seulement. La ville de N(imègue) en particulier perd considérablement, c'est à dire *f* 3235. Thiel gagne *f* 95 et Bommel perd *f* 220, le tout à proportion de l'an: *f* 14 1).

28 Juin. L'après-midi Mrs. Grevelaer et Oorschot sont venus me voir à Hulse, pour me parler de quelques affaires, qui regardent le consistoire holl(andois), et pour me faire raport de ce qui s'est passé dans le magistrat pendant mon absence.

12 Juillet. Depuis le commencement de ce mois j'ai fait souvenir à deux différentes reprises le consul H(oeufts) de la promesse faite à O.... J'en ai parlé pareillement à v(an) d(en) S(teen). — Messrs. les députés sont assemblés depuis le 9 de ce mois et ne se sépareront que demain. Nos vacances sont réglées pour deux mois. Wad(enoyen) a caressé beaucoup ce matin le comte de L(ynden) et m'a fait, par contre-coup, une impolitesse, que je n'aurai pourtant pas grand peine à oublier.

M. et Mad. van den Bergh nous sont venus voir cet aprèsmidi à Hulse, en compagnie de Mad. Wittebol et de son fils.

15 Juillet. Mecredi. Ce matin à sept heures M. le secrétaire Vos est mort d'apoplexie, à l'âge de 73 ans. Il en fut attaqué avant-hier au soir, à sa campagne à Hatert 2), avec tant de violence qu'il n'y eut d'abord aucune espérance de guérison. Il faut rendre à cet homme-là le tribut de louanges, qui lui est dû. Il étoit d'une grande application et entendoit parfaitement l'intérieur du gouvernement, tant par rapport aux affaires de la Ville qu'à celles du Quartier et de la Province. Il entra comme conseiller dans la régence l'année 1705, la quita l'année 1711 pour le secrétariat, qu'il a exercé jusqu'à sa mort avec beaucoup de distinction. Quoique je susse très-bien que cet homme ne m'aimoit point, je me suis toujours senti un certain penchant pour lui, que je n'étois pas le maître de cacher. Je fus le voir peu de jours avant sa mort, et nous nous entretinmes plus d'une heure ensemble. Il me fit même le plaisir de me permettre de faire transporter chez moi le sable, qu'il avoit tiré de ses viviers. Je le trouvai de très-bonne humeur, et il ne pensoit assurément pas mourir sitôt. Aussi quand il seroit mort à cheval, comme César souhaitoit de mourir, il ne seroit guère sorti plus vite d'embarras.

1) Dit getal is uitgevlekt en daardoor de lezing onzeker.

2) De Winkelsteeg.

22 Juillet. Parti pour Utrecht, où je suis arrivé avec mon aînée. Ma femme est venue avec nous jusqu'au Greb, où nous avons trouvé grande compagnie et entre autres Mad. de Rynesteyn et Mlle. de Singendonck, mon beau-frère avec sa femme, M. Linsleger etc. Nous avons dîné gaiement ensemble et puis chacun est allé de son côté. Ma femme est retournée à Nimègue, et nous avons pris, ma fille et moi, le chemin d'Utrecht, avec ma belle-soeur et sa compagnie.

26 Juillet. J'ai passé la journée à Drakensteyn, chez M. et Mad. Barchman.

27 Juillet. Entretien de deux heures avec M. Boullier.

28 Juillet. J'ai été le matin au sermon de M. Boullier, qui nous a prêché sur Matthieu XIX, vs. 27 et les deux suivans. Au sortir du prêche je suis parti avec ma fille p(our) Arnhem, où j'ai soupé chez mon b(eau)-frère.

29 Juillet. Ma femme est venu me trouver à Arnhem avec ma fille cadette, et nous avons été passer la journée chez la famille Engelen, à Angherstein, où je me suis entretenu longtemps avec M. de H. sur le mauvais état des affaires. Je crois bien qu'il faudra en attendre le remède du tems et des occasions, et prendre patience en attendant. Nous sommes revenus le soir à N(imègue) et le jour suivant à H(ulse).

31 Juillet. Mecredi. J'ai fait hier et aujourd'hui avec le comte de Lynden, M. d'Eck et Wiel, jadis Driesberg 1), et van de Veelouw la visite des digues le long du Waal et de la Meuse.

1 Août. Mad. de Blitterswijck est venue dîner à Hulse; l'après-midi Mad. Singendonck et Mad. Pieck, deux autres dévotes, sont arrivées, et un moment après on nous est venu annoncer Mad. de Benthem, avec M. Makay et ma fille Charlotte, qui loge depuis quelques jours chez M. de B(enthem). Nos dévotes se sont mises à prêcher. Je me suis imprudemment mêlé dans la conversation, et j'ai pu comprendre sans peine, que j'aurois fait cent fois mieux de me taire.

8 Août. J'ai fait aujourd'hui ma fonction de heemraad avec M. de Driesberg et van de Veelouw. Nous avons dîné et couché à Horsen.

9 Août. Continuation de l'occupation d'hier. Je suis rentré en ville à une heure après-midi et j'ai appris qu'il y avoit eu

---

1) Baron van Neukirchen genaamd Nievenheim, vrijheer van Drieberg, Kessel en Mook.

hier assemblée du Conseil de ville, dans laquelle, sur une lettre de Mad. la Gouvernante, on avoit créé M. le conseiller Vermehr 1) secrétaire de la Ville, et M. l'échevin de Man secrétaire du Quartier, de sorte que l'emploi de M. Vos a été partagé en deux, procédé entièrement contraire aux intérêts de Mad. la Princesse et à ceux de la Ville: la preuve s'en trouve dans le Règlement de 1675. Ceux qui ont mené cette mauvaise intrigue, n'agissent que par passion et par le motif d'un vil intérêt; ce qu'il faudra leur faire sentir quelque jour. L'admission de ces deux nouveaux secrétaires a été faite contre l'ordre: ils ont prêté serment et sont entrés en fonction, sans que l'Ampt-geld ait été payé. N.B.

10 Août. J'ai assisté au Conseil. L'on n'y a fait rien autre chose que résumer une lettre à la Princesse Gouvernante, pour lui notifier que ses ordres avoient été exécutés...

12 Août. M. Verschoor m'est venu voir de grand matin à Hulse. Le bonhomme se trouve fort embarassé de sa figure. Il paroit fort mécontent, et il m'a [dit] que plusieurs membres du Conseil l'étoient aussi. Je l'ai laissé dire sans m'ouvrir sur rien.

13 Août. M. le président Vijgh est arrivé chez nous. Il vient assister au synode hollandois, qui va se tenir à Nimègue.

14 Août. Je n'ai point assisté au Conseil, mais j'ai été voir l'ouverture du synode. M. Vijgh, comme commissaire politique, aiant p(ou)r second M. le conseiller Engelen, en a fait l'ouverture. Je n'ai rien entendu de ce qu'il a dit. M. Havercamp, en qualité de président, lui a répondu, et très bien. Ensuite les députés de Zud-Hollande sont entrés. Le ministre, qui étoit à leur tête et qui se nomme van Meurs, a harangué le synode. Cet homme-là ne parloit pas mal. Ayant entendu assez de harangues, je me suis retiré.

15 Août. Verschoor s'étant humanisé, nous avons élu à l'assemblée de messieurs les proviseurs p(ou)r nouveaux confrères M. de Hoekelom, Engelen, le secrétaire, et l'échevin van den Bergh.

18 Août. J'ai été voir Verschoor à sa campagne 2). Il forme dans son pauvre esprit de grands projets, qui s'en iront en fumeé.

19 Août. Assemblée extr(aordinaire) du Conseil, où j'ai assisté. Il a été question de nommer à la place de la Brouwer

---

1) Mr. Cornelis Weyer Vermehr.

2) Aan de Dennestraat te Neerbosch, denkelijk Boschwijk.

une nouvelle sage-femme. On en a pris une d'Amst(erdam), qui s'appelle Barbier. Elle aura 300 fl. de gages tous les ans et 100 fl. pour les frais de son déménagement et de son voiage. Il a été question aussi de nommer à un petit emploi, qui consiste a mesurer la chaux 1). Les Bourguemaîtres en ont voulu disposer sans aucune formalité, disant que Mecredi passé tous les membres du Conseil avoient donné leur voix à un tel, qu'ils nommoient, mais que, comme l'assemblée n'avoit pas été nombreuse, la conclusion avoit été différée. J'ai été d'avis qu'il auroit fallu déclarer l'emploi vacant et remettre à la huitaine à en disposer; que c'étoit l'ordre, etc. Cela n'a nullement plu au Président et à son second. Il a été pourtant conclu qu'on ne changeroit rien à la disposition, mais que l'affaire seroit détaillée dans les registres, comme si elle eût été traitée dans l'ordre requis. Cela suffisoit pour mon dessein.

20 Août. Knipping, Grevelaer et Oorschot sont venus dîner à Hulse. Ils ont été d'avis que je devois ne point paroître demain, Mecredi, au Conseil, pour n'être pas exposé à demander son avis au secrétaire Vermehr, car puisque les bourguemaîtres figurent au synode, ce seroit mon tour de présider. J'ai approuvé leur idée, étant certain que j'avouerai tacitement la résolution, par laquelle Vermehr, tout secrétaire qu'il est, ne laisse pas de garder sa place et sa voix dans le Conseil, si en qualité de président j'allois lui demander son avis. J'ai donc écrit le soir un petit billet à Verschoor, pour l'avertir que je ne paroîtrai point demain au Conseil. Il pourra présider, s'il veut, et nous verrons ce qu'il fera. — M. Lotichius, sa femme, un de ses fils, mesdames van Suchtelen, tout cela a dîné aussi à Hulse.

21 Août. J'ai dîné avec M. le président Vijgh chez le comte de Welderen 2), connu par son changement de réligion, etc. On m'a fait mille politesses dans cette maison.

26 Août. J'ai été voir le matin quelques réparations faites aux écuries et aux remises de la maison, où demeure M. de Wadenoyen. L'après-midi je suis parti pour Arnhem avec le comte de Lynden et le secrétaire van Leeuwen, p(ou)r aller assister à l'assemblée de Messrs. les députés de la Province. Le Comte a pris avec lui son pendant, le Sieur Vonck, notre nouveau juge. C'est un franc pédant, sans jugement et sans goût. Il n'a que de la mémoire.

1) Kalkmeter. 2) Steven Adriaan v. W., waldgraaf, enz.

27 Août. J'ai dîné à Anghersteyn, et j'ai eu le loisir de m'entretenir à mon aise avec les maîtres de cette maison. Ils ne savent de quel bois faire flêche. Tout ce qui vient de se passer chez nous, les met à quia 1) et leur fait perdre courage. Je leur ai dit avec Horace:

Aequam memento rebus in arduis
Servare mentem.

Nous verrons qui sera Bourgrave, et bien des choses dépendront de-là. J'ai soupé, comme hier au soir, chez M. et Mad. de Casembroot,

28 Août, où j'ai dîné encore le jour suivant avec ma femme, qui m'est venu prendre, pour nous en retourner ensemble à Nimègue. En effet nous sommes repartis l'après-dînée avec M. de Balveren et van Leeuwen. Le premier nous en a conté de belles, tout le long du chemin. C'est un grand diseur de riens. Il revient de la commission, qui a été envoyée, de la part de la Province, à Mad. la Gouvernante pour l'affaire de la Tutèle 2). Il nous a raconté comment le comte de Byland, qui étoit à la tête de cette commission solemnelle, avoit pensé tomber en foiblesse, quand il s'étoit agi de parler à la Princesse au nom de la Province, par où il paroit qu'il ne pouvoit s'en acquiter plus mal, etc. Cela n'est guère pardonnable à un vieux régent comme lui. Reste à savoir comment Balveren s'en seroit acquité lui-même, en cas que le Comte fût demeuré tout-à-fait court. Il nous a dit qu'il savoit très-bien que le comte de Lynden n'obtiendroit pas le Bourgraviat, mais bien M. de Hemmen. Nous verrons bientôt s'il aura dit vrai.

30 Août. Nous avons dîné chez M. le receveur van den Bergh.

31 Août. Assemblée extra(ordinaire) de Mrs. les députés. J'y ai assisté, de même qu'au Conseil.

1 Septembre. J'ai été l'après-midi à la Grande Eglise entendre Havercamp. Je me suis trouvé assis à côté du bon van Oorschot, qui m'a paru très charmé de ce que Vonck lui présentoit continuellement du tabac. Le bonhomme, qui n'en prend jamais, s'est trouvé fort embarrassé, cepandant per non parer trop[p]o coglione 3) et pour répondre à la politesse

1) A quia = niet weten wat er van te denken of te zeggen.

2) De voogdij over den jongen prins Willem V. Vaststelling daaromtrent in Gelderland 15 Augustus 1754. Ned. Jaarb. 1754, blz. 1148.

3) Om niet te flauw te schijnen.

du petit poète crotté 1), il en a toujours pris en dépit de son nés. Il y en avoit pour rire.

4 Septembre. Je n'ai pas été le matin en ville, ni par conséquent au Conseil. Je sais pourtant que le nouveau secrétaire Vermehr a eu l'effronterie de proposer un troisième clerc 2) pour assister les deux autres. Verschoor s'y est opposé, très modérément pourtant, van Oorschot l'a fait avec plus de feu, bref il y a eu grand désordre et notre grand flandrin de président n'a point été écouté, ni personne de sa clique, de sorte que l'affaire en est demeuré là. Elle n'a pas même été mise foncièrement en délibération: le bruit qu'on faisoit, étoit trop grand. L'après-midi j'ai été en ville p(ou)r rendre visite à M. et à Mad. de Heukelom, revenus depuis Dimanche de Hollande.

J'ai vu dans la rue le sieur Haesebaert, qui se promenoit avec van Oorschot et Grevelaar. C'est aparament une rencontre fortuite.

6 Septembre. J'ai dîné chez Mad. de Benthem à sa campagne. Il y avoit grand monde: entr'autres l'agréable M. Verschoor, qui m'a parlé de beaucoup d'arrangements, qu'il avoit dans la tête. Je l'ai laissé dire, me contentant de remarquer qu'il ne paroissoit pas que certaines gens, qui avoient tout fait au monde pour m'éloigner des affaires et pour me rendre de mauvais offices, eussent beaucoup gagné à ce manège. Il s'est fort défendu d'avoir jamais été de ces gens-là, mais je lui ai fait connoître que je n'en croiois rien.

7 Septembre. Mon fils a eu le malheur de se démettre le bras gauche en tombant dans le fossé. On l'a secouru à tems et nous l'avons mené d'abord en ville, où le chirurgien Visscher lui a remis le bras. Il n'a point fait paroître de foiblesse; avec un peu de patience nous le tirerons d'affaire, s'il plait à Dieu.

15 Septembre. J'ai passé toute la semaine en ville. Il y a été foire et M. et Mad. de Casembroot ont dîné et soupé chez nous, et nous chez eux, Messrs. de Singendonck étant toujours de la partie. Jeudi passé j'appris que M. de Hemmen 3) avoit été nommé Bourgrave. Cette nouvelle est importante. Je lui ai écrit sur le champ une lettre de politesse. Je parlai hier une demie-heure avec Balv(eren). Il veut absolument qu'on

1) In „Oud-Holland", 1899, 2de afl., vindt men een zaakrijke levensschets van Vonck door Dr. IJ. H. Rogge, die hem gansch anders beoordeelt.

2) In de Secretarie.

3) Frans Godart Baron van Lynden, burggraaf 1754—1786.

mette le pot au feu, et je ne lui ai pas dit à quoi il tient, qu'on ne l'ait déjà fait.

16 Septembre. Nous sommes partis pour Utrecht, ma femme, ma seconde fille et moi. Nous avons été féliciter notre Bourggrave, à Hemmen, où nous avons été parfaitement bien reçus. M. de Hemmen nous a retenu à dîner et j'ai eu tout le tems de m'entretenir de toutes choses avec lui. Le voilà donc pleinement instruit, et s'il veut se donner la peine d'agir avec un peu de rigueur, je ne désespère de rien. Après avoir remercié M. notre Bourggrave de son gracieux accueil, nous nous sommes remis en chemin, mais comme il n'étoit pas possible d'aller aujourd'hui à Utrecht, nous avons pris le parti de coucher au Greb, et le lendemain nous sommes arrivés l'après-midi d'assez bonne heure à Utrecht, où nous avons passé agréablement sept à huit jours. J'ai pris ce tems-là pour aller faire ma cour à Soestdijk, en compagnie de mon beau-frère, M. de Reynesteyn. Mad. la Gouvernante nous a fait un très bon accueil, de même que Mad. la princesse Caroline, qui a l'air d'une personne de 18 à vingt ans. Nous avions dîné ce jour-là à Drakensteyn, et le soir nous avons repris le chemin d'Utrecht. J'ai eu deux grandes et bonnes conversations avec M. Bouillier. La première fois que je l'ai vu de ce voiage, il écrivoit sur le Péché originel. Belle entreprise, comme on voit, mais ce qui m'en a plu davantage, c'est que mon philosophe prétend éclaircir la matière en question par le dogme ancien de la préexistence des âmes. Quelle imagination! Obscurum per obscurius. Cependant l'idée n'est rien moins que nouvelle.

23 Septembre. Nous sommes revenus à Nimègue. Henriette est restée chez la grand'mère, pour tenir compagnie à sa tante, car pour Mad. de Reynesteyn, elle tombe en enfance.

25 Septembre, Mecredi. Je n'ai pas assisté au Conseil. M. de Man a déclaré qu'il se démettroit de sa charge de servitie-meester en faveur de M. Vonck, et comme le Président vouloit sans délai conclure cette affaire, quelques membres du Conseil, mais seulement trois ou quatre, s'y sont opposés. Cepandant la conclusion n'a été différeé que jusqu'à Mecredi prochain, et l'on passera outre à la pluralité des voix.

26 Septembre. Notre nouveau Bourggrave étant arrivé ici dès hier, j'ai éte le saluer ce matin. Nous nous sommes entretenus deux momens tête-à-tête, et j'ai lieu d'être fort content de lui. Il s'est trouvé ce matin vis-à-vis deux de ses concurrens,

le comte de Byland et le comte de Lynden. Nous avons même dîné ensemble chez le premier, le nouveau Burgrave et moi, avec plusieurs personnes, qui avoient fait partie de l'assemblée tenue ce matin-là à la Cour, pour régler les affaires des communes de l'Empire 1) et de Maas en Waal. C'est un repas de cérémonie que le comte de Byland a donné, en qualité d'Amman de ce dernier district. Le comte de Lynden ni Balveren n'ont point voulu y assister, Driesberg a remercié aussi.

27 Septembre. Schepengericht. Vonck y a fait pour la première fois la fonction de juge. Il a eu la hardiesse de proposer deux choses: de conserver sa voix comme échevin, ou tout au moins de demeurer toujours présent aux délibérations 2). Peu s'en fallut qu'on ne lui ait accordé toute sa prétention, mais j'ai ouvert un avis, qui a dérangé un peu le petit pédant et la Cabale. J'ai dit qu'il ne seroit pas honnête de changer quelque chose à l'ancienne coutume dans l'absence de plusieurs membres de l'assemblée des échevins; qu'il en falloit convoquer cette fois exprès, pour donner aux membres absens le tems de nous joindre, et qu'alors on pourroit délibérer sur ce qu'il seroit à propos de faire, touchant la proposition de M. Vonck et la nouveauté qu'il prétendoit introduire; qu'avant cela je ne dirois pas ma pensée là-dessus, croiant la chose assez importante pour la traiter dans l'ordre et dans toutes les règles; qu'au surplus je croiois qu'il falloit laisser les choses sur l'ancien pié, quant au présent. Cet avis fut suivi par Verschoor et par Degner 3); mais ils eurent la sottise de se relâcher sur un point essentiel. Ils permirent au juge de demeurer par provision présent à la délibération qu'on alloit avoir sur la cause, qui seroit plaidée. Ils se conformèrent à mon avis quant au reste, et Knipping s'y conforma entièrement. Le parti opposé, quoique le plus fort, fit sagement de ne pas profiter de tous ses avantages. Il fit semblant de donner dans l'idée de l'assemblée générale des échevins que j'avois proposé, et se contenta d'avoir gagné le point que le juge demeureroit provisionellement présent aux délibérations. Il ne me restoit plus aucun moien de l'empêcher, ayant été le plus mal secondé du monde.

29 Septembre. Messrs. Engelen étant de retour en ville,

---

1) Rijk van Nijmegen.

2) Dit was tegen den regel. Zie Gelre, Bijdr. en meded. V, blz. 74.

3) Dr. Johan Hartman Degener, stadsdoctor, raadslid en schepen.

nous avons eu ce soir une longue conférence ensemble. Je les trouve toujours de même, et je ne compte proprement que sur eux. J'ai eu encore depuis deux conférences avec eux, dans lesquelles il ne s'est rien passé qui mérite mon attention, si ce n'est que mon confrère Engelen est parfaitement de mon avis par rapport au Juge. Il m'a promis de me seconder dans l'occasion et de ne point voter au cas que le Juge s'avise de vouloir soutenir ses prétentions. Knipping me paroit être du même sentiment. C'est une chose de fait que le juge n'a pas le droit de rester présent aux délibérations.

8 Octobre. Hier M. et Mad. de Casembroot sont venus dîner à Hulse avec M. de Dieden, qui est reparti le soir même, laissant le reste de la compagnie chez nous, pour y passer la nuit. On est reparti aujourd'hui pour Arnhem, où je ne me rendrai que demain, à la diette.

9 Octobre. Je suis arrivé ce matin à la diette, qui va se tenir à Arnhem. J'ai fait le trajet en compagnie de trois de mes confrères, M. de Wadenoyen, le comte de Lynden et M. van den Steen. Notre nouveau Bourggrave, M. de Hemmen, a fait l'ouverture de l'assemblée continuée des Etats par une courte harangue, prononcée de fort bonne grâce. M. d'Enghuisen, comme landdrost de Zutphen, y a répondu, mais d'un air fort embarrassé et ne sachant guères comment sortir de ce petit embarras. M. de Rosendaal 1) y a répondu à son tour, en qualité de landdrost de Veluwe. Celui-là s'est fort bien tiré d'affaire.

10 Octobre. Les bourguemaîtres, Haesbaert et Josselet, m'ont fait prier d'une conférence, qu'ils vouloient avoir avec les membres du Conseil, qui sont à la diette. Je me suis rendu à la Maison de Ville à l'heure marquée, où tout notre monde étoit assemblé. Haesbaert a pris la parole et nous a proposé s'il falloit que de Man, en qualité de secrétaire du Quartier, prêtât serment aux Etats du Quartier ou bien au Magistrat. Il nous a dit qu'il n'y avoit point de formule de serment, qui se rapportoit au premier cas; que M. Vos, en la personne duquel les deux charges de secrétaire de la Ville et du Quartier avoient été réunies, n'avoit prêté serment qu'au Magistrat; que c'étoit une prérogative de notre ville, etc. etc.

J'ai dit, en opinant à mon tour, qu'avant toutes choses il falloit remarquer que le Magistraat étoit sensé résider toujours

1) Lubbert Adolf Baron Torck.

à Nimègue, et que nous n'étions que ses députés à la diette; qu'il suivoit naturellement de là, que nous ne pouvions former de conseil et que par conséquent il ne se pouvoit rien régler par raport aux affaires de la Ville à une diète, et qu'il falloit pour cela que le magistrat fût assemblé en corps dans le lieu où il réside ; qu'au surplus nous n'avions aucune instruction de nos commettans sur l'affaire en question, et que notre secrétaire Vermehr ne pouvoit exercer sa fonction à la diète. J'ai ajouté que le cas dont il s'agissoit, n'étoit rien moins qu'imprévu, et que M. le Président n'auroit pas mal fait de la proposer au Conseil avant notre départ pour la diète; que pour toutes ces raisons j'étois d'avis que M. de Man ne pouvoit être admis à prêter serment dans les circonstances où l'on se trouvoit, mais qu'il étoit pourtant certain selon moi, que l'affaire regardoit la Ville et nullement le Quartier. Engelen, Verschoor et Degner ont opiné comme moi, après quoi nous avons pris congé de la compagnie. Nous avons appris bientôt après, que malgré nos remontrances l'on avoit passé outre et que M. de Man avoit prêté serment en qualité de secrétaire du Quartier entre les mains des deux bourguemaîtres régens. Au surplus, ce qui s'est passé de plus important à cette diète, regarde proprement les suites de l'affaire de la Tutèle 1). Les membres de l'assemblée, qui avoient refusé de prêter le serment, aiant été sommés de produire les raisons de leur refus, comme ils s'y étoient engagés, ont representé qu'ils ne se tenoient nullement obligés de communiquer ces raisons à l'assemblée des Etats, et ils ont déclaré qu'ils les enverroient directement à Mad. la Gouvernante. On les a laissé faire. Sur une requête présentée par M. le Général-Major Lynden de Blitterswijck aux Etats du Quartier il s'est élevé une dispute entre le comte de Randwijck, le Waldgrave 2), son frère, et le nouveau Bourggrave, frère du suppliant. Celui-ci a été obligé de se lever et de sortir de l'assemblée avec tous ses parens, le comte de Randwijck aiant soutenu que tous ces messieurs-là ne pouvoient être présens à la délibération, qu'on alloit entamer sur la requête en question.

1 Décembre. Depuis la diète il ne s'est rien passé de fort remarquable. J'ai eu pourtant beaucoup d'embaras et de tracasseries durant tout le mois passé que nous avons eu assemblée

1) Zie blz. 72 noot 2.

2) Waldgraaf van het Nederrijksche Wald.

des Etats du Quartier et notre assemblée ordinaire des députés. Le n(ouveau) Bourgrave est toujours dans les mêmes sentimens à mon égard, mais je ne vois pas que son crédit augmente, et je ne doute pas qu'il ne soit mal avec de B(alveren). Au contraire le crédit du petit poète 1) semble s'affermir de jour en jour, et l'éblouissement à cet égard-là est sans exemple. Cela ne peut avoir que de mauvaises suites pour tous ceux, qui ne sont pas assez lâches pour se prêter aux vues et aux infamies insignes d'un ...... (het woord is niet geschreven.)

L'autre jour le conrecteur Borman, régent de seconde, m'est venu faire des plaintes de mon fils, qui se gâtera, à ce qu'il prétend, chez le recteur Lotichius, où il est en demi-pension. Je l'ai fait expliquer, et il m'a dit que mon jeune homme négligeoit entièrement ses leçons; qu'il n'apprenoit rien et que par malice il écrivoit de façon que personne ne pouvoit se tirer de son écriture; qu'au surplus il épargnoit la vérité et qu'enfin il se donnoit les airs de se moquer ouvertement de son maître en présence des autres écoliers. „Voilà des accusations bien graves", ai-je répondu d'un grand sérieux à mon pédant, „et je vous promets, Monsieur, de faire la leçon à mon fils en votre présence et de lui laver la tête, que rien n'y manquera. Pour ce qui est de M. Lotichius, je m'informerai de ce qui se passe dans sa maison, car cela est important." Je l'aurois renvoyé avec cela, s'il n'eût eu la sottise de regratter une petite affaire, sur laquelle je l'avois entretenu par occasion en rue. Je lui avois dit que je ne voulois pas qu'il laissât ses disciples seuls des demi-heures de suite, comme j'avois appris que c'étoit sa coutume. Aiant ramené cela dans l'occasion présente, je lui ai répété la même chose en termes convenables, et comme mon reproche étoit fondé, il s'est tiré fort mal d'affaire.

Aujourd'hui, Dimanche, le matin à 8 heures, le thermo(mètre) de Farenheit a marqué vingt degrés sous le point de congélation, mais le tems s'est bientôt remis au dégel.

3 Décembre. N.B. Deux demoiselles de W(elderen?) étant venu voir mon épouse, je leur ai fait quelques exper(iments) d'électr(icité).

4 Décembre. Conférence avec le sieur Borman, en présence de mon fils, qui a avoué la faute, avec promesse de faire mieux son devoir à l'avenir.

---

1) t. w. Vonck.

12 Décembre. Luzac 1), revenant de Gottingen s'en retournant à Leide, m'est venu voir. Nous avons beauc(oup) jasé ens(emble).

13 Décembre. Conférence à la Cour entre le Dijkstoel de l'Empire et celui de Maas en Waal. Au sortir de là j'ai été avec van den Steen à la Maison de Ville, où l'on nous avoit dit que les membres du Quartier étoient convoqués. Ce n'étoit point cela, et le Bourguemaître H(aesbaert) a déclaré qu'il n'avoit prétendu entrer en conférence qu'avec quelques membres du corps des Nobles, p(our) les pressentir sur ce qu'il y auroit à faire touchant l'affaire du changement du prince de Hesse. Nouvelle façon d'agir. Il falloit pressentir là-dessus le Conseil et non pas quelques membres du corps de Noblesse. C'est une sottise de la part de Hasebaert, dont il faudra se souvenir en tems et lieu.

27 Décembre. Je suis parti pour Utrecht, où je ne suis arrivé qu'à neuf heures et demie du soir, à cause de la difficulté des chemins. Mon carosse à pensé verser plus d'une fois et s'est rompu deux fois sur la route.

30 Décembre. Après avoir passé deux jours à Utrecht, où j'ai beaucoup philosophé avec mon ami M. Bouillier, j'ai pris la route de la Haye. J'y suis arrivé le soir, sans m'arrêter à Leide.

1755.

2 Janvier. Les bourguemaîtres Haesbaert et Josselet ont été continués. — J'ai fait demander audience particulière à S. A. R. Elle m'a éte accordée et l'accueil qu'on m'a fait, a été assez gracieux. J'ai demandé à Mad. la Princesse la continuation pour un an de ma commission en qualité de député ordinaire. S. A. R. m'a fait l'honneur de me dire qu'elle y penseroit, sans me donner lieu de penser qu'elle eût déjà disposé de cette charge, comme certaines gens me l'avoient fait entendre. Je ne me flatte pourtant de rien, et ma philosophie est prête à tout événement. J'ai eu plusieurs conférences avec M. de H(emmen), dont il me semble que le crédit n'augmente pas.

3, 4, 7 et 8 Janvier. Parti l'après-midi pour Leide, où j'ai passé la nuit chez mon bon ami M. Durand, dont j'ai reçu, ainsi que de toute la famille, mille et mille politesses. Le len-

1) Elie Luzac. Zie v. d. Aa, Biogr. WB.

demain je me suis rendu à Utrecht, d'où je suis reparti trois jours après pour Nimègue avec ma fille Henriette, qui avoit tenu compagnie à sa grand'mère et sa tante, près de cinq mois. Nous n'avons été ce jour-là que jusqu'à Arnhem, où nous avons soupé chez M. le président Vijgh, et ce n'est que le lendemain que nous sommes arrivés à Nimègue. C'est aujourd'hui mon jour de naissance, et j'ai cinquante ans accomplis. Me voilà assez vieux pour être sage. Le suis-je?

9 Janvier. Avanture avec le Gén(éral?) Clooster au sujet de son cocher. — Catéchisme.

15 Janvier, Mecredi. Jour de Conseil. Vonck y a renouvellé son ancienne prétention, dont j'ai parlé sur la fin de l'année passée (27 Septembre). L'avis des bourguemaîtres lui a été favorable, comme cela ne pouvoit pas manquer. J'ai opiné le troisième, et j'ai soutenu la négation, sur quoi le président Hasebaert a trouvé à-propos d'interrompre tout court et de cesser la délibération sur cette matière. Je lui ai représenté que cela n'étoit pas dans l'ordre, mais inutilement.

18 Janvier. J'ai passé la soirée chez Knipping avec Engelen et Oorschot.

21 Janvier. Nous nous sommes donnés, ma femme et moi, l'usufruit de notre bien notre vie durant.

23 Janvier. Catéchisme. Compagnie le soir.

27 Janvier. Le ministre ten Brink a dîné chez nous avec sa femme. Je me suis promené avec le Ministre au sortir de table.

31 Janvier. J'ai gagné aujourd'hui mon procès contre Cuper et Wacker, messieurs les échevins les ayant déboutés de leur demande par rapport au fidéicommis.

2 Février. Nouveaux et ridicules règlemens introduits par Vonck et ses adhérens dans nos classes.

26 Février. Assemblée du Conseil. Requête du ministre luthérien 1) renvoyée aux bourguemaîtres contre mon avis et celui de six de mes confrères. On a conclu avec huit voix contre sept.

28 Février. Rapport des bourguemaîtres sur la requête du ministre luthérien. Le délai de six semaines lui a été accordé avec quelques circonstances, dont on peut voir le détail dans nos régîtres 2). Comme quelques membres du Conseil ont refusé d'opiner après coup sur l'affaire en question, j'ai déclaré

1) Zie over de toen hangende quaesties v. d. Meer v. Kuffeler in het Archief voor Nederl. Kerkgesch. IV, blz. 221 vv.

2) De Raadssignaten.

tout haut qu' à l'avenir je ne dirois mon avis sur aucune affaire d'importance sans déclaration préalable de tous les membres du Conseil, qu'ils ne refuseroient pas d'opiner à leur tour.

Nouvelle de la mort d'Ophemert. Nous avons été en cérémonie faire compliment là-dessus à la famille de W(adenoyen).

3 Mars. Le banquier Bock m'est venu faire des propositions d'accomodement touchant mes différens avec Cuper et Wacker. Je n'y ai pas voulu entendre. Nouvelle proposition de même nature par van de Velouw. On a voulu engager celui-ci par présens à faciliter l'accomodement. Il n'y a pas prêté l'oreille, non plus que moi, d'entrer en composition.

12 Mars. Jour de Conseil. J'ai présidé à la place de Haasbaert, à sa prière. Il est indisposé. Tout est passé fort tranquilement.

10 Avril. J'ai été rendre mes devoirs au nouveau Bourgrave, M. de Hemmen. Il m'a fait un très gracieux accueil. Je lui ai dit que je ne doutois point que son élection comme bourgrave ne fît changer en mieux la face des affaires. J'ai vu à sa mine qu'il le souhaitoit beaucoup plus qu'il n'osoit se le promettre.

30 Avril. Ma commission de député ordinaire expirant aujourd'hui, j'ai pris congé de la compagnie.

7 Mai. Hier et aujourd'hui j'ai fait avec M. le Bourgrave, van den Steen et le s(ieur) van de Veelouw la visite ordinaire des chemins dans le Rijck. M. le Bourgrave nous a traités aujourd'hui à dîner et j'ai eu concert le soir. Les frêles de Hemmen et de Blitterswijck y sont venues de leur propre mouvement. Charlotte de W(elderen) est venue aussi.

10 Mai. J'ai eu concert. Les dames de l'autre jour m'ont fait l'honneur d'y assister, et il a été plus brillant qu'à l'ordinaire par la raison que le s(ieur) de Graf, célèbre joueur de violon, y a fait merveille.

20 Mai. Nous nous sommes rendus à Hulse, avec toute la famille. Les premiers jours de notre séjour à Hulse il nous est venu beaucoup de monde, tant de la Ville que de la campagne. Madame de Benthem avec ses filles a été des premières à nous rendre visite. La famille des Renards 1), nos voisins, n'ont pas été des derniers. Aujourd'hui, 26, M. de W. y est venu, avec trois de ses filles. M. de W. étoit d'assez bonne humeur. En parlant des charges et des emplois, dont on dispose de tems

1 De familie Vos, van de Winkelsteeg.

en tems, il m'a fait entendre fort clairement une chose, dont je n'ai jamais douté: c'est qu'on achette tout à beaux deniers comptans. Dutry avoit donné pour la charge de receveur, dont on pourvut son fils, qui mourut peu de tems après, trois mille ducats. Verseil, à qui l'on a conféré cet emploi après la mort du jeune Dutry, en a payé *f* 20,000. Hoytema a donné pour son consulat et sa commission aux Etats Généraux mille pistoles, et sic de caeteris.

30 Mai. J'ai été au sermon de Helenius; il a glissé dans la prière un trait, dont je tâcherai de me souvenir. Texte, Ps. XLII, vs. 14.

10 Juin. Je fus hier avec les deux bourguemaîtres à Druten et aujourd'hui, qu'on devoit y aller encore, j'ai cédé ma place à Verschoor. J'ai été à Bemmel, avec ma femme et notre cadette. Au retour l'on nous est venu dire que P. et sa soeur, qui doivent partir après-demain pour W., se promenoient au jardin. Je me suis enfermé dans mon cabinet et je n'ai point paru, quoiqu'on m'ait fait chercher par force. Mon valet, à qui j'avois donné le mot, ne m'a point trouvé.

12 Juin. Visite de van Suchtelen et de Grevelaer à Hulse. Le premier m'a fait mille protestations d'amitié, et il n'est pas douteux qu'il ne soit dégoûté du parti dominant. J'ai eu beaucoup de réserve avec lui, ne sachant que croire d'un changement si subit.

13 Juin. J'ai fait dans mon district la visite des chemins avec van den Steen, Knipping et Grevelaar.

14 Juin. Je suis arrivé le soir avec ma fille Henriette à Utrecht.

16 Juin. J'ai dîné chez Madame de Dieden.

17 et 18 Juin. J'ai gardé la chambre à cause d'une attaque de rhumatisme.

21 Juin. Départ d'Utrecht et retour à Nimègue, où j'ai trouvé ma chère épouse plus malade que je ne l'avois soupçonné.

5 Juillet. Examen à l'Ecole Latine. Praesentes: de B(roen), van den Steen, Engelen, Verschoor, de Man et Vonck. On a été content des maîtres et des écoliers. Affaire des prix à distribuer aux écoliers des classes.

7 Juillet. Arrivée de M. Bouillier et de son fils à Hulse.

14 Juillet. Madame Godin de Cokkengen y est arrivée ce soir.

15 Juillet. La frêle de Wadenoyen, la valétudinaire, est venue ici, dans le dessein d'y passer quelques jours. En effet elle y en a passé huit.

22 Juillet. J'ai fait un tour à Clèves avec Mlle de Cockengen, Messrs. Bouillier, père et fils, et ma fille Henriette.

24 Juillet. Visite du Collonel Martfeld 1). Nous promenant tête-à-tête il a fait tomber la conversation sur le chapitre du Ministre Luthérien 2) et m'a dit le plus honnettement qu'il a pu, que selon les bruits publics j'étois le protecteur de cet homme-là. Je lui ai répondu qu'il n'y avoit que mes ennemis, qui pussent répandre de pareils discours, auxquels je le croiois trop sensé pour ajouter foi; que la cause de ce Ministre seroit plaidé et que n'aiant point été encore à même de l'examiner, je n'avois pris parti ni pour ni contre, et je le priois d'être bien persuadé que dans cette affaire j'agirois comme il convient à un homme d'honneur et à un juge, qui prétend faire son devoir. Mon homme m'a paru satisfait de cette réponse, et j'ai pu remarquer que lui et toute sa clique ne seroit pas bien aise que ce qu'on m'impute faussement, fût véritable. Du moins m'a-t-il fait entendre bien clairement, qu'on craignoit que mon suffrage et mon exemple n'en entrainât beaucoup d'autres, et qu'étant opposé à V(onck), cette circonstance n'influât beaucoup sur l'affaire en question; sur quoi je lui ai répliqué, qu'on ne me rendroit pas justice de croire que je fusse capable de me laisser aveugler ou séduire par quelque passion, quand il seroit question de faire le métier de juge; que d'ailleurs je ne saurois point que nous eussions à proprement parler quelque différence ensemble, Mr. V(onck) et moi, etc. Je ne sai ce que mon collonel a pu présumer de cette réponse, mais il a pris occasion de-là de me proposer une réconciliation avec V(onck). Je lui ai répliqué de nouveau que je ne savois point q(ue) nous fussions brouillés, et ne voulant pas m'expliquer avec cet homme dans ce p(etit) entretien, je me suis retranché dans des généralités, dont il n'aura pu faire mauvais usage. Il m'a donné au surplus quelques louanges, que j'ai prises p(our) ce qu'elles valoient, et il m'a quité à la fin, paroissant satisfait de mon accueil.

1 Août. On a plaidé une cause devant les échevins, c'est celle de de Quay contre le comte de Welderen. Il a été accordé à celui-ci un délai de 15 jours. Notre juge seroit demeuré présent, quand il s'agissoit d'aller aux voix, mais je l'ai prié de se souvenir de notre différent du 15 Janvier passé, en

1) President-ouderling der Luthersche gemeente.

2) Ds. J. Hoefman.

ajoutant qu'il étoit de son devoir de sortir de l'assemblée durant la délibération. Il l'a fait sans répliquer. Van den Steen et d'autres vouloient le faire rester. Quelle lâcheté!

4 Août. Ce matin étant à Nimègue, M. Maclean, officier Ecossois dans le régiment de Majoribank, m'a fait l'honneur de me venir voir et de me demander ma fille Charlotte en marriage. Je l'ai refusé fort honnêtem(ent), ne connoissant point cet homme et ne sachant point de quelle couleur il est. On m'a fait il y a quelques jours une autre proposition de marriage p(our) la même Charlotte. J'ai rejeté celle-là avec moins de cérémonie et sans tant de façons. En faudroit-il à un médecin? Il mériteroit autre chose. Au reste j'ai grand sujet de me louer de Charlotte. Elle a fait dans ces occasions-ci tout ce qu'on peut prétendre d'une fille bien née. Le détail en seroit trop long.

6 Août. Le médecin de M(an) est venu lui-même me faire la proposition, dont je viens de parler dans l'article précédent. Je l'ai refusé à plat.

11 Août. J'ai loué ma maison à Bemmel à l'avocat van Bommel, pour le terme d'un an. Il ne me donne que 80 fl.

La diette se sépara hier, n'ayant été assemblée que depuis Jeudi, 7 de ce mois. Nos braves n'ont pas pu réussir à faire conclure l'augmentation des troupes, proposée par le Conseil d'Etat et si fort souhaitée par la Cour. Tout ce qu'on a pu faire, ç'a été de rejeter la proposition de la Hollande, par raport à la démarche auprès de la Cour de France, dont on peut voir le détail dans la résolution de la dite Province en date du (blank). Les trois Quartiers ont été unanimes là-dessus. Cepandant celui de Veluw a déclaré que quatre de ses régens ou membres du Quartier avoient été d'avis, que la démarche en question étoit très nécessaire, se conformant là-dessus avec Messrs. de Hollande, et rejettoient comme eux l'augmentation des 14,000 hommes.

15 Août. Tout s'est passé à mon gré dans notre tribunal scabinique. Vonck, notre petit juge, a pris le parti de se retirer après le playdoier fini, et comme dans l'affaire de Kuster contre Bakker l'échevin de Man, neveu de ce dernier, ne pouvoit pas voter, l'on a pris un échevin postiche, qui a été de Broun, le raadsvriend. J'ai pu remarquer que Verschoor ne veut pas désobliger le Juge.

18 Août. M. Wittebol m'est venu prier de la part de Madame sa mère, de Madame de Benthem, de M. et Madame van den Bergh de vouloir signer avec les autres parens

l'accord, qu'ils ont fait ensemble. J'ai répondu que je le ferois avec grand plaisir, étant fort aise d'un pareil accomodement. — J'ai passé une bonne partie de la soirée chez Engelen, avec Oorschot et Grevelaar. De Mist, qui a beaucoup de vent dans la tête, est cause qu'Engelen est revenu d'Arnhem ici. On croioit avoir besoin de lui dans l'affaire de M. L., dont il n'a pourtant pas été question. Il faudra voir ce qui arrivera après-demain, Mecredi. Je suis reparti seul sur le tard pour Hulse, ma femme, qui se trouve un peu de fièvre, étant restée à Nimègue avec notre seconde fille et Mlle Couliette 1).

20 Août. Grand bruit et débats fort envenimés dans le Conseil, au sujet de l'affaire du Ministre Luthérien 2). J'ai du présider, dans l'absence des Bourguemaîtres, qui agissant R(atione) O(fficii) ne pouvoient rester présens aux délibérations. J'ai été aussi peu content des autres que de moi-même. J'ai remarqué de terribles préventions partout, ce que je n'ai pas supporté avec autant de patience et de douceur qu'il falloit. Cepandant les bourgemaîtres s'étant déclarés avant de se retirer, qu'ils consentoient qu'on jugeât favorablement la cause, et tous les membres du Conseil s'étant trouvés de cet avis, j'ai pris mes conclusions en conséquence. Mais il falloit les rédiger par écrit, et c'est là-dessus qu'il s'est élevé de si grandes disputes, que l'assemblée s'est séparée tumultueusement.

21 Août. M. Verschoor m'est venu voir ce matin à Hulse. Il a affecté de me parler avec beaucoup de confiance et je lui ai répondu de même. Il m'a exhorté d'aller parler à Madame la D(ouairière) auprès de laquelle il prétend que V(onck) m'a rendu de très mauvais offices. Je ne doute pas que ce ne soit la vérité, et il faudra voir ce qu'il y aura à faire, mais quoi qu'il en soit, je ne croi pas l'avis tout-à-fait désintéressé, ni le conseil non plus.

22 Août. Les Bourgemaîtres aiant convoqué le Conseil, Haesbaert s'est avisé de faire une longue harangue et des plaintes fort impertinentes sur le désordre, disoit-il, de l'assemblée d'avant-hier, et sur ce qu'on n'avoit pas rapellé les Bourguemaîtres à tems. Il a pourtant ajouté, je ne sais pourquoi, qu'il ne m'avoit point en vue en particulier, mais qu'il parloit en général. Je lui ai dit, avec toute la modération possible, tout ce qui m'a paru nécessaire, et j'ai insisté sur ma conclusion, que j'ai prétendu devoir demander en son entier.

1) Haar gouvernante. 2) Ds. J. Hoefman. Zie boven.

Lui, au contraire, a fait lire au Secrétaire la résolution, telle qu'il s'imaginoit avec son parti qu'elle devoit être arrêtée, prétendant de plus que lui et son collègue devoient être présens à la délibération et que leurs voix devoient être comptées. Je me suis inscrit en faux contre de pareilles prétentions, et j'ai sommé hautement tout le Conseil de se déclarer là-dessus. Tout le monde s'est tu et l'on a continué d'opiner chacun à son tems. Pour l'empêcher il auroit fallu en venir aux voies de fait, de sorte que Hasebaert et son collègue ont arrêté la résolution telle qu'ils l'avoient fait coucher par écrit, en quoi ils ont fait une chose absolument contre l'ordre et cela à deux égards:

1e. Informalité. L'espèce de la cause étoit telle, que les Bourguemaîtres, agissans ratione officii, ne pouvoient pas demeurer présens.

2e. Informalité. En me comptant, j'avois six voix pour confirmer la conclusion de la surveille. Les Bourguemaîtres n'en avoient que cinq, donc ils ont conclu contre la pluralité des suffrages. De Mist a fait un bruit enragé, se laissant mener par son Don Quichotisme, mais sa colère a été fort impuissante. Vana sine viribus ira.

23 Août. Il est venu faire grand bruit chez moi le lendemain. Je l'ai écouté patiemment, et comme il m'a proposé de signer un écrit en forme de plainte, qu'il avoit dessein, disoit-il, d'aller présenter à Madame la Princesse, je lui ai répondu que je lui en offrois autant, mais que j'avois dessein de raconter tout uniment l'affaire à S. A. R. et que, si par malheur elle ne vouloit pas m'ajouter foi, alors il seroit peut-être besoin de penser à quelque signature, mais que je me flattois d'en être cru sur ma parole. J'ai renvoyé de la sorte mon homme.

24 Août. J'ai envoié prier Grevelaar de me venir parler. Je lui ai fait comprendre clairement qu'il se livroit trop aux directions de l'avocat M(oorrees), et que je n'étois nullement content de cela. Il a filé doux, et je lui ai dit que j'allois faire un tour à Soesdijk, etc. etc.

25 Août. Je suis parti ce matin pour Arnhem, avec ma femme et mes deux aînées. M. et Madame de Casembroot nous ont reçu à bras ouverts et nous sommes demeurés chez eux jusqu'au lendemain, que nous sommes partis tous quatre pour Utrecht. J'ai oublié de dire que j'eus hier la visite du c(omte) d(e) R(andwijk), qui, sous prétexte de me venir souhaiter un bon voiage, m'a beaucoup parlé de l'affaire passée depuis peu

à la Maison de Ville, et m'a fort exhorté de ne rien déguiser à Madame la Princesse, et tout cela avec des démonstrations d'amitié peu communes. Cela ne peut que signifier quelque chose de nouveau, et je ne m'y fie que de la bonne sorte. Il ne faut pas oublier non plus, que j'ai eu à Arnhem une petite conférence avec mon confrère E(ngelen). C'est un ami, mais un ami timide. — Nous sommes arrivés à Utrecht le même jour de notre départ d'Arnhem, où nos deux autres filles passoient quelques jours chez leur oncle et leur tante. Mon fils est resté à Nimègue, à cause de ses études.

27 Août. Rencontre inopinée de M. de Hemmen et de M. de Giessenbourg 1). Le premier ce matin chez M. de Reinhuisen, l'autre l'après-midi chez Mlle de Boot 2). J'ai conté à ces messieurs toutes mes avantures. Ils y ont pris part tous deux. M. de G(iessenbourg) m'a singulièrement satisfait. Il est entré dans mon état et m'a promis d'en parler à Madame la Princesse.

28 Août. Conférence avec M. de Wachendorf. Il a vu hier, un moment après moi, M. de H(emmen) et il m'a dit que ce Seig(neur) lui avoit déclaré que j'avois raison, mais qu'il ne prétendoit point se mêler des affaires de notre Ville, ce qui est fort à noter.

1 Septembre. Assemblée du Chapitre, où j'ai assisté. Nous avons dîné chez Madame de Dieden.

2 Septembre. J'ai passé tout le jour à Moersbergen 3), où M. et Madame de Giessenbourg nous ont parfaitement bien régalés, Madame de Boot, ma femme, ma fille aînée et moi. M. de Giessenbourg paroit entièrement dans mes intérêts. Je lui ai fait un détail de tout ce qui s'est passé dans notre Ville. Il m'a promis d'en instruire à fonds Madame la Pr(incesse) et il m'a conseillé de n'aller à Soesdijk que quelques jours après qu'il s'y seroit rendu lui-même, ce qui sera certainement avant la fin de la semaine; de sorte qu'il a trouvé bon que je n'irois que Lundi à la Cour.

3 Septembre. Nous avons été passer la journée à Drakesteyn, Mlle de Singendonck, ma femme, Henriette et moi. M. et Madame Barchman nous ont fait un très gracieux accueil.

8 Septembre. J'ai été faire cet après-midi ma cour a Soest-

---

1) Baron d'Ablaing.

2) Marie Elisabeth, dochter van Cornelis de Boot van Moersbergen.

3) Landgoed van Baron d'Ablaing, nabij Doorn.

dijk. En arrivant j'ai trouvé sur le perron du château M. de Hyde, gentilh(omme) de la Princesse, et M. de Giessenburg. Ils m'ont fait très-bon accueil, et par ce que m'a dit ce dernier, j'ai pu comprendre que tout étoit si bien préparé par ses soins, que je ne manquerois pas d'avoir une audience favorable de S. A. R. En effet je n'ai pas été trompé dans mon attente, et me trouvant en présence de cette Princesse, je lui ai exposé, comment on m'avoit assuré que j'avois eu le malheur de lui déplaire, etc. S. A. R. m'a fait la grâce de me dire qu'il n'en étoit absolument rien et qu'elle ne comprenoit pas d'où pouvoient venir de pareils discours; qu'elle étoit bien sûre de n'avoir rien dit à personne à mon désavantage. J'ai répondu comme je devois à l'honneur que S. A. R. vouloit bien me faire, et je lui ai touché un mot des désordres et de la mésintelligence, qui regnoient à N(imègue), ajoutant que le détail en seroit trop long, et que je la suppliois de me vouloir permettre d'en faire instruire S. A. R. par une personne, qui ne lui seroit pas désagréable, et j'ai nommé M. de Giessenbourg. Elle m'a accordé ma demande, m'ordonnant de mettre par écrit ce que j'avois à lui représenter. Je lui ai dit que je suivrois ses ordres, et je me suis retiré en remerciant Madame la Gouvernante de la favorable audience qu'elle venoit de m'accorder, et en me recommandant avec ma famille à l'honneur de sa protection. Je m'en suis retourné à Utrecht après avoir rendu mes devoirs au jeune Stadhouder et à Madame la Princesse Caroline 1). Quelle comédie!

10 Septembre. Nous sommes partis d'Utrecht et les mauvais chemins et le mauvais tems ne nous ont pas empêchés d'arriver le soir à Nimègue.

16 Septembre. Verschoor m'est venu voir l'après-dîné à Hulse. Je lui ai dit ce qu'il devoit savoir de ma conversation avec Madame la Gouvernante. J'ai pu comprendre par ses discours qu'on est dans l'opinion que j'ai eu deux différentes audiences de cette Princesse, sur quoi je n'ai pas cru devoir le désabuser. Il m'a soutenu que, quoi que Madame la Princesse m'eût pu dire, il n'en étoit pas moins sûr que le juge V(onck) m'avoit rendu de fort mauvais offices, mais qu'il étoit bon que S. A. R. m'eut parlé sur le ton, qu'elle avoit fait. Je lui ai répliqué que j'avois lieu d'en être très content, et que pour ce qui regardoit le petit Juge, j'étois prêt à lui demander raison

1) Dochter van Willem IV. De prins was 7, de prinses 12 jaren oud.

de son procédé, mais Verschoor a rejetté bien loin cette idée. Je ne doute point qu'il n'ait ses raisons.

17 Septembre. Ouverture de la chasse. Je ne m'en suis pas mêlé, me contentant d'y envoyer mon domestique, qui n'a rien pris. J'ai assisté au Conseil. Avanture de chasse, qui m'a fâché plus que de raison.

19 Septembre. J'ai été rendre mes devoirs au Duc de Saxe, notre gouverneur. Nous avons été féliciter M. de Reynhuisen 1) et Mlle sa fiancée sur leur prochain mariage, ma femme, notre Henriette et moi. M. et Madame de Wadenoyen avec les frêles ont eu, comme de raison, part à nos complimens.

23 Septembre. Visite du Burgrave à Hulse. Il étoit accompagné de sa fille cadette et de Madame de Blitterswijck avec une de[s] siennes. Il a affecté de vouloir me parler sans témoins, et en nous promenant l'occasion s'en est offerte. C'étoit une pure curiosité de sa part que j'ai satisfaite, en lui racontant de bonne foi ce que Madame la Princesse m'avoit fait l'honneur de me dire, mais je ne lui ai rien appris touchant ma liaison avec M. de G(iessenbourg). Je l'ai laissé dans l'idée que je ne me souciois pas beaucoup de tout ce qui arrive ou de ce qui pourroit arriver dans la suite.

30 Octobre. Depuis le dernier article de ce journal (23 Septembre) j'ai eu deux différens entretiens avec notre Burgrave. Dans l'un et dans l'autre il m'a assuré que mon voiage à la Cour avoit fait tout le bien imaginable et qu'il y avoit bien de l'apparence que les affaires changeroient en mieux. Il m'a dit qu'on débitoit que H(aesbaert) seroit continué consul et qu'on lui donneroit le médecin D(egener) pour second; que Vonck obtiendroit la commission de Generaliteyts Reken(meester), Haas(baart) celle de député ordinaire et Joss(elet) la députation de la Généralité à la place de Verschoor, qui par-là se trouveroit vis-à-vis de rien. Il n'y a rien d'impossible dans tout cet arrangement.

J'ai dit au Burgr(ave) que de Back paroissoit ne rien faire sans le petit poète croté 2); que je savois de bonne part que quelcun s'étant addressé à de B(ack), p(our) lui recommander certaine affaire, il auroit répondu qu'il ne pouvoit point s'expliquer là-dessus, sans en avoir préalablement parlé à M. V(onck). M. le Burgrave m'a paru un peu surpris de ce trait, et il m'a dit avec plus de vivacité qu' il n'a coutume d'en montrer, qu'il

1) Jan Jacob de Geer, heer van Rijnhuizen, enz., gehuwd met Theodora Anna van Haeften. 2) Vonck.

ne pouvoit avoir été question que de quelque affaire particulière, concernant tout au plus la Ville, car qu'on le consultoit toujours lui même touchant les affaires du Quartier et de la Province. Au reste, le sujet, dont il s'agit, paroit revenir à ses anciens sentimens et beaucoup mieux disposé qu'il ne l'étoit à Utrecht.

J'ai oublié de marquer que nous sommes revenus de Hulse en ville, avec tout le ménage le 11me du courant. L'ouverture de la diette s'est faite le Mecredi suivant, 15 du mois. Elle a duré le tems ordinaire et M. le président Vijgh nous a fait l'honneur de passer tout ce tems-là chez nous. J'ai donné à dîner à deux différentes reprises à quelques membres des Etats et j'ai fait connoissance avec M. Dutry de Haaften, conseiller de Bommel. Il paroit faire cas de litérature et de philosophie, mais à l'imitation de son ami Luzac il est Wolfien 1) à brûler. Il m'a montré deux feuilles d'un ouvrage que Luzac fait imprimer, et dans lequel il prétend réfuter un mémoire, que M. Bouillier a fait insérer dans le Journal des Savans, contre les Monades 2). La réfutation ne me paroit ni de bon goût ni solide, et j'en ai dit librement ma pensée à M. Dutry. Au surplus je lui ai recommandé de lire ce que M. l'abbé de Condillac a écrit sur la matière en question dans son Traité des Systèmes. Je lui ai prêté ce livre et quelques lettres originales de Leibnitz.

J'ai renoué hier avec Madame Hoeufts par l'entremise de Verkuyl. Tout s'est passé fort tranquillement; c'est une amie gagnée.

Ce soir on a remis le catéchisme en train. Ma seconde fille y a répondu p(our) la première fois, et elle n'a pas mal débuté.

5 Novembre. Ces jours passés Verschoor m'est venu voir. Il paroit assez bien disposé, mais on ne peut guère compter sur un pareil original. C'est un brouillon fort capable de gâter les meilleures choses. Il part demain pour la Haye.

7 Novembre. Schepengeright. Dispute avec Hasebaert. En faisant la fonction de juge à la place de Vonck, je lui ai soutenu qu'il devoit s'absenter, tandis qu'on iroit aux voix. Il a dit qu'il étoit en possession du contraire, à quoi je lui ai répondu qu'il s'en prévaloit à tort, puisque tout le corps des échevins ensemble n'étoit pas en droit de lui accorder un pareil privilège, et que

1) Volgeling van Christian Freiherr von Wolff, Cartesiaansch wijsgeer. Luzac vertaalde diens geschrift: Institution des Droits de la Nature et des Gens.

2) Monaden zijn de onlichamelijke atomen der volgelingen van Pythagoras en van Plato.

je m'y opposerois tout seul, s'il le falloit. Il l'a bien fallu, puisque je me suis trouvé seul de mon avis, mes confrères, et entr'autres M. Engelen, ne m'aiant point secondé. On est pourtant convenu que notre différent étoit de nature à ne pouvoir être décidé sur l'heure, et que sans préjudice de l'une ou de l'autre prétention l'audience ne devoit point être renvoyée à une autre fois. J'ai dit que je m'en raportois du tout à la décision du magistrat en corps ou de Madame la Gouvernante. Hasebaert n'y a pas voulu entrer.

14 Novembre. J'ai passé la soirée chez les Engelen avec Oorschot, Knipping et van Suchtelen. Le bonhomme Oorschot a été toute la soirée de fort mauvaise humeur, et je me suis dépité contre lui. Foiblesse de ma part: Adeo difficile est hominem penitus exuere, disoit Pyrrhon dans une affaire plus grave.

15 Novembre. J'ai passé la soirée avec Vers(choor). Il m'a fort amusé. Messieurs les députés ordinaires deviennent de véritables corsaires. La commission qu'on avoit donnée l'été passé au comte de Byland et à Vonck, pour aller régler à Wijck avec les députés de la province d'Utrecht le différent survenu au sujet de la seigneurie de Marsch 1), coûte au Quartier pour le moins douze cent fl(orins). Le Comte et le Juge avec leur secrétaire n'ont éte absens que 5 jours. Ils en ont pourtant compté dix-sept de vacations, à treize florins par tête, ce qui fait déjà, y compris 100 fl. pour le transport et *f* 9-9 pour ce qu'on appelle Bellecier 2), une somme de *f* 991-7, mettant ensuite pour le commis van der Burg *f* 79-13, pour le Bode *f* 52-10 et pour les dépenses, qui n'ont point de nom, encore *f* 100 et vous aurez *f* 1223-10 en tout. Mais s'il est vrai que ces messieurs ont sçu si bien faire leur main, ils n'ont guère veillé sur les intérêts du Quartier, car l'accord, qu'ils ont fait avec Messrs. d'Utrecht, est entièrement à l'avantage de ces derniers, et l'affaire est telle, que les Etats du Quartier ne pourroient approuver un pareil accord sans com-[pro]mettre la souveraineté de la Province.

18 Novembre. J'ai eu ce soir une conférence chez moi avec Engelen, Oorschot, Grevelaar, Knipping, van Suchtelen et

---

1) De Marsch, heerlijkheid in de Nederbetuwe. Meer dan twee eeuwen bestond er tusschen de provincies Gelderland en Utrecht geschil over een 600 bunder grooten, zeer vruchtbaren polder aldaar. V. d. Aa, Aardrijksd. W.B. VII, blz. 700.

2) Bellechère = fooi.

Jamin 1). J'ai dit à ces messieurs qu'il étoit tems de penser à notre sûreté et que, s'ils vouloient vivre en bonne intelligence avec moi et s'entendre entre eux, que je pouvois leur promettre la supériorité dans le magistrat. Ils ont paru m'écouter et je leur ai dit que je ne demandois rien que leur amitié, laissant à leur disposition les commissions, dont il faudra disposer pour le mois de Mai prochain. Ils m'ont promis de me continuer la commission de heemraad et de me donner Verschoor p(our) collègue. Ils ont donné aussi parole à Engelen de lui continuer sa commission, et le tout s'est passé le plus agréablement du monde. On est convenu de faire entrer dans ceci Schonken et de Mist, et j'ai pris sur moi de tenir en haleine Hoeufts et van den Bergh, de sorte que, de compte fait, nous sommes douze; mais comment s'y prendre pour mettre en oeuvre des gens de cette espèce-là et de les empêcher de quereller pour des bagatelles? Franchement, je ne me connois pas assez d'addresse pour cela, et je crains bien que certains brouillons ne gâtent tout par leur indiscrétion et par l'horrible défaut qu'ils ont, de ne pas pouvoir gouverner leur phisionomie ni leur langue.

19 Novembre. L'affaire de la seigneurie de Marsch (dont j'ai parlé plus haut) a été portée au Quartier et M. de Byland et son second ont fait un ample rapport par écrit de leur commission. Lecture faite, la Noblesse a été unanimement d'avis que cette affaire étoit de la dernière conséquence et qu'il falloit des commissaires pour l'examiner. Vonck a voulu se justifier, mais il y a réussi le plus mal du monde. Le comte de Randwijck l'a réduit ad terminos non loqui. La scène étoit plaisante et, au bout du compte, l'on a nommé pour commissaires du corps des Nobles: le Bourggrave, Randwijck et le président Vijgh, et de la part des Villes: Haasbaert, Boetius(?) et van den Steen.

20 Novembre. J'ai parlé ce matin à van den Bergh, qui m'a promis d'être dans mes intérêts, et je pense qu'il est de bonne foi.

21 Novembre. Assemblée du Conseil. Outre les affaires, qui regardent le Quartier, Haasbaert a proposé de déclarer vacant le triste emploi de directeur des Petites Maisons 2), l'ancien

1) Allen schepenen.

2) Krankzinnigen- of Cellebroederenhuis, dus genoemd door d. B. in navolging van een dergelijk gesticht van dien naam te Parijs.

directeur étant mort depuis quelques jours. On disposera donc de cet emploi de Mecredi en huit, à condition pourtant qu'on réussisse à régler le différent, qu'il y a par rapport à l'argent, que fournissent les proviseurs de l'Ellendige Broederschap pour l'entretien des fous. Ils en ont dix-neuf à leur charge, payant pour chacun trois florins par semaine. Nous soutenons que la moitié suffit, et en effet nous ne pouvons donner davantage 1). On a parlé aussi de l'emploi de claviger (bedeau) de l'Ecole Latine, qui est venu à vaquer. Haasbaert le demande p(ou)r son valet, mais il n'a été rien résolu là-dessus, et la délibération en a été renvoiée à une autre fois. — Il a pensé m'arriver un grand malheur cet après-midi. Aiant voulu redresser mon bureau, j'ai fait tomber un tableau fort pesant, et la chute a été si malheureuse, que j'en ai pensé avoir la tête cassée. Le coup a été si violent, que peu s'en est fallu que je ne sois tombé à la renverse. Cepandant, grâces à Dieu, j'en suis quite pour une contusion, qui n'aura aparament point de mauvaise suite. Trois frêles de W(elderen) sont venues ce soir tenir compagnie à ma femme. J'ai passé une heure avec elles, et mon avanture n'a pas été oubliée. On a fait semblant de prendre part à ma disgrâce, et voilà tout.

22 Novembre. J'ai gardé la maison, à cause de l'accident, qui m'arriva hier, mais j'ai appris qu'il y avoit eu du bruit dans l'assemblée du Quartier entre le comte de Randwijck et le comte de Lynden. On en est venu à des défis, dont j'ignore les suites. Elles ne peuvent pas être fort dangereuses, vu les deux champions.

3 Décembre. J'ai eu tous ces jours-ci beaucoup de tracasseries par la mauvaise volonté ou plutôt la mauvaise foi de Hoeufts, Knipping et Jamin. Ces misérables m'ont fait faux bon (bond) et se sont livrés piés et poings liés à l'autre parti, qui, renforcé de trois, s'est trouvé supérieur dans le Conseil, et c'est pourquoi le sieur de Ligt et sa femme ont obtenu l'emploi de directeur et de directrice des Petites Maisons. — Nouvelle de gain de mon procès touchant le Fidéi-commis en cas d'appel contre Cuper et Wakker. Dépens compensés.

9 Décembre. J'ai été fort malade tout aujourd'hui, contre ma coutume et sans savoir pourquoi. Il a fallu pourtant aller

---

1) Kantteekening. Cette affaire a été réglée depuis de façon que les proviseurs paieront par semaine six fous, à raison d'un écu chacun, et les fous surnuméraires à raison de 4 sols.

dîner en famille chez Madame de Benthem. Je m'y suis cruellement ennuié.

12 Décembre. J'ai dîné chez M. de Wadenoyen avec M. le Duc 1), M. le Bourggrave, le comte de Randwijck, M. Mörner 2) et M. de Haersholte.

20 Décembre. Dîné chez M. le Burggrave avec la même compagnie de l'autre jour et quelques autres personnes de surplus, entre autres M. de Hoeukelom, mon cher cousin, etc. J'ai demandé audience au Burggrave pour demain.

21 Décembre. Entretien avec le Burggrave: nous avons pris quelques arrangemens, dont il faut attendre tranquillement le succès. Le B(urgrave) part Vendredi pour la H(aye).

27 Décembre. Cette nuit quelques personnes dans la Ville ont ressenti à deux différentes reprises quelques petites secousses de tremblement de terre 3).

31 Décembre. Haesbaert aiant voulu donner l'emploi de claviger (érigé en emploi de la Ville) à son valet, qui est papiste, je m'y suis opposé, protestant d'avance contre la conclusion en ces termes: „Ik ben van advis, dat het ongepermitteert is, dat een stadsbediening werd opgedragen aan een „Roomsgesinde, en ofschoon het quam te gebeuren dat de „meerderheyt van een contrarie advis was, sal er egter mijns „bedunkens in sulk een geval geen overstemming plaats kunnen „hebben, maar 't word een different tusschen regenten over de „fondamentele wetten van de Stad; en vermits differenten van „die natuur door de me[er]derheyt niet kunnen worden gedecideert, so soude dienaangaande de decisie van H. K. H. „geimploreert moeten worden, waaraan ik ook gewillig ben dit „point te submitteren, vermenende dat de leden, die van mij „soude kunnen komen te dissentieren, insgelijks soveel veneratie aan H. K. H. wel sullen willen vertonen, van sig almede „daaraan te willen onderwerpen, sonder vooraf omtrent dit „point conclusie te nemen; so niet, en in val de meerderheyt „des onaangesien soude concluderen, declareer ik daartegens „te protesteren, onder betuiging van de saak onder 't oog en „ter decisie van H. K. H. te sullen brengen." Aiant opiné

1) De gouverneur, hertog van Saksen-Hildburghausen.

2) Jurrien Hendrik van Morner, ambtsjonker van Overbetuwe, kolonel-commandant van Nijmegen.

3) Zie In de Betouw, Chronijk van Nijnegen, blz. 254; Ned. Jaerb. 1755, blz. 1125; Wagenaar XXII, blz. 240. De aardbeving te Lissabon had plaats op 1 November v. d. j.

de la sorte, le Président s'est mis en grande colère, comme s'il n'étoit pas encore assez ridicule sans cela. Il m'a fait plusieurs objections, auxquelles je m'imagine avoir répondu d'une manière victorieuse. Mais il n'en a été ni plus ni moins, et la conclusion est allée son train. Plusieurs membres du Conseil se sont conformés à mon avis et ont protesté comme moi contre la conclusion. J'ai écrit le soir à M. de H(emmen) en lui envoiant copie de ma protestation. J'ai écrit aussi à M. de G(iessenburg).

1756.

2 Janvier. Vonck et Degener 1) ont été faits consuls pour l'année courante. Un choix pareil confond bien des espérances, c'est qu'on s'étoit flatté sans sujet. Me voilà justifié, car on n'a pas voulu me croire, quand j'ai soutenu que Vonck n'avoit point perdu son crédit et que je ne serois point bourguemaître avec Engelen. Quoi qu'il en soit, je reçois à cette occasion mille marques d'amitiés de grands et de petits, et si j'avois besoin de consolation, celle-là seroit toute prête.

(Hier zijn twee bladzijden onleesbaar gemaakt.)

31 Janvier. Jeudi passé j'ai eu une longue conversation avec M. le B(urgrave). Il m'a raconté tout ce qui s'est passé à la Haye par raport aux commissions et m'a assuré que les affaires n'alloient pas mal. Je n'ose confier au papier les détails de cette conversation. L'avocat M(oorrees), qui s'est fait de fête avec le sieur de M(an), m'est venu parler touchant les mêmes affaires. Il m'a dit à peu-près les mêmes choses que le B(urgrave).

2 Février. M. Vos m'est venu parler ce matin de la part du prince de Saxe, touchant une haie d'ifs, que S. A. auroit dessein de mettre contre la muraille de ma maison 2), qui fait face à son jardin. Vos m'a demandé de la part du Prince de vouloir bien lui accorder cette satisfaction; si je l'exigeois, qu'il déclareroit par écrit que ce ne seroit qu'une simple concession. J'ai répondu que j'étois bien le serviteur du Prince et que je serois [en]chanté de pouvoir lui donner dans des choses plus essentielles des preuves de mon respect et de ma déférence.

---

1) Johan Hartman Degener M. D., 9 Nov. 1743 aangesteld tot stadsgeneesheer; schepen sedert 1743.

2) De Beyer woonde ter plaatse van het tegenwoordige Café Metropole, dus enkele huizen van den Prins af.

4 Février. Les commissions sont arrivées ce matin, et cette affaire n'a guère mieux réussi que celle des consulats. La seule disposition avantageuse pour le parti, c'est que M. Engelen a été fait député ordinaire pour un an et demi; il doit succéder à Vonck, qui perd ainsi sa commission. Je n'ai rien eu, grâce à l'esprit vindicatif du sieur de Back. M. le Bourg(rave) en est dans la dernière surprise. Il m'a assuré que, quand il partit de la Haye, Madame la Princesse étoit dans des dispositions très-favorables à mon égard. M. de Balveren m'a dit la même chose. De Mist n'a rien eu non plus. Il en est au désespoir et fait un vacarme enragé.

7 Février. J'ai été me promener au rempart avec Madame de V(illattes) et deux de ses filles. Nous avons rencontré M. v(an) d(er) L(inden) avec bien du monde (22 regels onleesbaar gemaakt), les frêles de H(emmen), de Pol et nombre de verds galants. J'ai vu mon chien 1), qui se battoit contre un autre, et comme le mien avoit du dessous et que l'autre étoit l'agresseur, je suis accouru avec mon épée d a n s l e f o u r r e a u et j'ai séparé les combattans. En me retournant pour aller reprendre ma compagnie, l'officier Merkes 2), que je n'ai pas reconnu d'abord, s'est présenté devant moi, l'épée à la main, en me criant que c'étoit son chien que j'avois battu. Il n'y avoit point à balancer et j'ai dégainé aussi, en avançant sur Merkes, qui, voiant ma résolution, s'est arrêté tout court. Le monde est accouru et les dames ont fait un beau vacarme. Le jeune M. de Bl(itterswijck) s'est jetté le premier entre Merkes et moi. La frêle de H(emmen) a fait tout au monde pour m'appaiser et ma cousine de V(illattes) s'est extrêmement distinguée par sa grande présence d'esprit. Plusieurs bourgeois de la Ville n'ont pas témoigné moins d'empressement, quand, après beaucoup de bruit, Merkes a déclaré qu'il n'avoit pas eu intention de se battre contre moi, n'aiant tiré l'épée que pour séparer les chiens, et que c'étoit contre son intention que le fourreau de son épée étoit resté dans le ceinturon; qu'il me prioit de vouloir l'excuser, et rengainant le premier, il a demandé pardon à toutes les dames

1) Kantteekening. C'est le même Marquis, dont mon beau-frère de R(eynesteyn) m'avoit fait présent l'année 1754. Rien n'est comparable à l'attachement, qu'il a pour moi, et il n'a pas à faire à un maître ingrat.

2) De cornet Arent Merkes, bekend door zijn moeilijkheden met den Kerkeraad van Nijmegen, die weigerde hem en zijn broeder tot het nachtmaal toe te laten, omdat de heeren vrijmetselaars waren. Zie Berigt van den Kerkenraad over de Vrijmetselarije. Nijmegen 1753.

de la compagnie. On m'a fort prié de me contenter de la déclaration de Merkes, et je l'ai fait. Après avoir ramené les dames je suis retourné seul au Bois 1), où Merkes se promenoit encore avec beaucoup de monde. Il n'a rien dit, mais nos chiens se sont attaqués de nouveau. Il a rapellé sur le champ le sien et l'a tenu près de lui. J'ai fait encore un tour d'allée, après quoi j'ai jugé que je pouvois m'en aller tranquillement.

8 Février. Le bourguemaître Vonck m'a envoié dire qu'il avoit appris avec chagrin l'affaire, qui m'étoit arrivée la veille, et qu'il souhaitoit savoir si je trouverois bon qu'il en prît des informations, ce qu'il feroit sur le champ en cas qu'il me restât quelque sujet de plainte. Je lui ai fait répondre qu'il ne m'en restoit aucune, l'officier Merkes m'aiant fait en public toute la réparation que je pouvois désirer.

(Twee bladzijden onleesbaar gemaakt.)

16 Mars. J'ai dîné chez le comte de Randwijck avec la compagnie, qui se trouva l'autre jour chez M. Mörner, excepté M. de Balveren, qui étoit incommodé.

Mecredi 17 Mars. Il a été disposé ce matin des commissions de la Ville, à la recommandation de S. A. R. J'ai été continué pour trois années en qualité de heemraad de l'Empire. Disputes et débats sur la façon d'agir de M. Vonck, etc.

19 Mars. J'ai dîné chez le prince de Saxe. J'ai oublié de dire, qu'allant souper Jeudi passé chez van de Sande, je rencontrai M. Vonck en rue. Il me fit force politesses et des protestations d'amitié sans fin, voulant me faire accroire que ce n'étoit pas sa faute, si mon nom ne s'étoit point trouvé sur la dernière liste des commissions du Quartier. Il me dit de plus qu'il étoit las de nos brouilleries, et qu'il espéroit de pacifier tout, moiennant que je lui accordasse mon amitié. Je lui ai répondu que nous n'étions pas en place marchande p(ou)r continuer un pareil entretien; que je prévoiois bien des obstacles à la pacification générale, dont il entendoit parler; que je lui dirois net ma pensée là-dessus dans quelque endroit plus convenable, etc. Il me pria d'y vouloir penser, ajoutant qu'il ne refusoit point d'aller chez moi, si je n'aimois mieux que notre entretien se fît chez lui. — Ceci n'a point eu de suite.

30 Mars. Le prince de Saxe, notre gouverneur, m'a fait l'honneur de dîner chez moi, avec les comtes de Byland, de Randwijck, Mr. Mörner, etc. J'ai tâché de faire bonne mine à

1) Kelfkensbosch, de gewone wandelplaats destijds.

mauvais jeu, mais à cause de certaines circonstances jamais repas ne m'a coûté tant de peine et d'ennui.

6 Avril. Je suis parti pour Zutphen avec Messrs. Engelen et Degner. Nous avons donné place dans notre carosse à un ministre de cette ville, nommé M. Eck 1).

Mecredi 7 Avril. Ouverture de la diette, qui s'est séparée le 16, sans qu'il s'y soit fait grand oeuvre. Le 11 j'ai fait un tour à Deventer avec Mrs. van den Steen, oncle et neveu, et M. Josselet. Tout le monde m'y a fait un fort gracieux accueil. J'ai dîné chez M. van Suchtelen.

Mecredi 14 Avril. Nouvelle de la mort de mon bon et ancien ami, M. Jonnet. Il mourut avant-hier dans un âge fort avancé.

15 Avril. Veille de la séparation de la diette. Je m'en suis retourné à Nimègue avec Engelen et Degner, et le même soir ma fille Henriette est revenue d'Utrecht en compagnie de Madame de Wadenoyen.

20 Avril. J'ai passé la soirée chez M. Engelen, le houtvester. Les de Mist y étoient. Ils m'ont rompu la tête de leurs folles bravades. Ce sont d' insuportables gens; l'aîné a surtout fort déclamé contre les réparations, qui se font à la Maison de Ville à l'insu du magistrat. Il m'a fort prié, ainsi que le reste de la compagnie, d'en parler demain au Conseil, promettant d'appuyer fortement nos remontrances. Il a prié Grevelaar, qui est un de nos édiles 2), de réveiller un autre grief, aussi frivole que le reste.

21 Avril. J'ai parlé au Conseil de l'affaire, dont il fut question hier. De Man a pris la parole et m'a dit que, m'entretenant avec lui, il n'y a pas longtems, j'avois approuvé moimême les réparations, dont il s'agissoit. Je lui ai répondu que je n'en disconvenois point, mais que je n'avois jamais approuvé que cela se fît sans que le magistrat en eût connoissance. Les rodomonts d'hier m'ont laissé dire, en gardant un profond silence. N'étois-je pas bien soutenu? Quant à Grevelaar il a été muet comme les autres. Voilà, en vérité, de bien sottes gens. Mon confrère Engelen a pourtant fait paroître, mais foiblement, qu'il approuvoit ce que j'avois avancé.

Lundi 26 Avril. Je suis parti pour Hulse avec mes deux aînées et Mlle Couliette. Nous y sommes restés jusqu'au Samedi suivant, 1 de Mai, sans que personne ne soit venu voir, ex-

1) J. A. Eck, predikant te Zutphen, 1753—1758.

2) Fabriekmeesters.

cepté la belle cousine, que ma femme nous a amenée deux fois.

Samedi 8 Mai. J'ai passé tout hier et aujourd'hui en Ville, y ayant eu je ne sai combien de procès à visiter à la Cour, où j'ai dîné ces deux jours-ci.

12 Mai. Parti pour la diette avec Engelen et Degner. Je mis mon fils de la partie. J'ai bien sujet d'être content de lui. Nous sommes revenus tous quatre le 15.

Dimanche 16 Mai. Le synode Wallon étant assemblé à N(imègue), j'ai été entendre ce matin M. Destandeau, ministre à Schiedam. Il nous a fait un assez bon sermon sur le Souverain Bien. En sortant de l'église, j'ai rencontré mon ancien ami M. Bénion, ministre à Rotterdam, que je n'avois vu depuis 22 ans. Je l'ai mené chez moi, et nous nous sommes embrassés avec toute la tendresse imaginable.

21 Mai. Nous avons eu grande compagnie à dîner à Hulse. M. Maillard, avec son cousin Maillard, de Delft, M. Chandon, pasteur de Middelbourg, et son épouse, deux anciens de ces messieurs, M. Bénion et M. van de Sande, le fils. Tout ce monde a paru content de l'accueil, que nous leur avons fait.

15 Juin. J'ai été bien affligé d'apprendre la mort de mon cher ami M. Marchand, arrivée hier.

16 Juin. J'ai été faire ma cour à Dieren avec Messieurs de Casembroot et de Dieden.

24 Juin. Le sieur Bock, banquier, est venu me parler ce matin de certaine négotiation, qui regarde le prince de Saxe et à laquelle Mad. la Princesse ne veut pas entendre. Je lui ai dit que j'y penserois, et je l'ai remis à Lundi prochain. Il m'a promis de revenir ici, à Hulse, au jour marqué.

26 Juin. J'ai reçu une lettre de M. le Cat, secrétaire p(erpétuel) de l'Académie de Rouen, par laquelle il me donne avis de son arrivée à Amsterdam. Il m'invite à le venir joindre à Utrecht, où il doit se rendre aujourd'hui, ne pouvant, faute de tems, aller jusqu'à Nimègue. Mais comme mon savant confrère 1) ne me marque point, s'il fera quelque séjour à Utrecht, et que sa lettre m'a été rendue trop tard, étant du 23, je lui ai proposé deux choses: de tâcher de trouver le tems p(our) venir ici, ou de rester quelques jours à Utrecht, pour me donner celui de l'y aller embrasser. J'attens réponse là-dessus Lundi, par le chariot.

1) De Beyer was lid van de Académie de Rouen.

27 Juin. Seconde visite du juif Bock. Point de réponse de M. le Cat.

9 Juillet. Troisième visite du banquier Bock. J'ai refusé son offre, n'ayant point d'argent à prêter aux princes.

10 Juillet. M. le Cat étoit parti d'Utrecht, quand ma lettre y est arrivée. Je viens de recevoir une lettre de lui, datée de Lille, du 5 de ce mois. Il n'y a donc plus d'espérance de le voir de ce voiage-ci.

12 Juillet. M. et Madame de Casembroot sont venus dîner à Hulse, avec leur pendant, le comte de Dönhoff.

16 Juillet. La société du Mardi a été fêtée aujourd'hui par M. Vos, à sa belle campagne de Hatert. J'ai su de Verschoor que je ferois demain la visite des fossés, etc. dans notre district de Hatert, mes deux ajoints, qui devoient être van den Steen et Knipping, s'étant excusés sur ce qu'ils n'ont point de voiture.

17 Juillet. J'ai fait avec les buurmeesters ma fonction d'inspecteur tout-à-fait seul.

Mardi 20 Juillet. Ce matin en faisant ma fonction d'inspecteur des digues, etc. avec M. le Bourgrave, M. d'Ekkenwiel, le jeune comte de Welderen, Knipping, van de Velouw, il m'a pris un violent accès de colique. J'ai cru que cela se passeroit, et n'étant nullement en place marchande 1) pour donner un libre cours à la nature, qui demandoit à être soulagée, je me suis tellement gêné, que j'en suis tombé en foiblesse. Cela n'a duré qu'un instant, mais j'en ai été affecté: la fièvre m'a pris et j'ai été plusieurs jours de suite fort malade, à Hulse, où nous sommes toujours.

Lundi 9 Août. Il me reste encore quelque foiblesse, et les battemens de tête n'ont pas entièrement cessé; d'ailleurs je fais tout comme si je n'avois pas été malade. Cela durera-t'il?

J'ai pensé avoir un grand malheur aujourd'hui. J'étois allé me promener en voiture à quatre chevaux avec ma femme et mes trois aînées. Mon cocher nous a versés fort maladroitement, et si les chevaux n'étoient pas demeurés tranquilles, c'étoit fait de nous. Ma femme en sera quite pour une contusion au bras droit et une autre au visage, ma troisième fille est blessée à l'épaule, les deux autres n'ont rien eu. Pour moi, j'ai la jambe gauche un peu froissée, et voilà tout.

15 Août. Madame de Reynesteyn mourut hier après-midi,

---

1) Deze uitdrukking schijnt te beteekenen: in een geschikte plaats. Zie boven blz. 97: 19 Mars.

environ à deux heures et demie. Elle mérite d'être regrettée de toute sa famille et de tous les gens de bien. Elle auroit eu le 1er Septembre prochain 76 ans accomplis. Elle étoit tombée en enfance.

18 Août. Parti pour Utrecht avec ma seconde fille. J'y suis arrivé fort fatigué et fort malade. Toute la famille m'a trouvé si fort changé, que personne n'en a pu s'en taire.

19 Août. J'ai fort mal passé la nuit et je me sens fort foible. L'enterrem(ent) de Madame de Reynesteyn doit se faire demain au soir, et j'ai du prier les parens de vouloir bien me dispenser d'en être. D'abord je n'en soutiendrois pas la fatigue, et puis sur une lettre de M. de Wilde, que je trouvai hier ici, et qui m'apprend la mort de M. de Ham, arrivée le 10 Août de l'année passée, je suis obligé d'aller après-demain à Nimègue, pour prévenir, s'il est possible, qu'on n'annonce trop imprudemment et sans la moindre précaution cette triste nouvelle à la pauvre mère du défunt. Il faut donc que je ménage les forces, qui peuvent me rester, et c'est ce qui me fera garder tranquillement ma chambre jusqu'à mon départ. Mon visage dit assez que je suis réellement malade et qu'il n'y a point de beklage (sic) dans mon fait, de sorte que la cérémonie de demain se faisant sans moi, personne n'y peut raisonnablement trouver à redire. C'est en particulier l'avis de ma soeur Nora et du médecin Schültz, qui me trouvant extrêmement foible, ne me prêche rien tant que la tranquilité. Il faudra pourtant qu'il consente à mon voiage d'après-demain.

Après avoir eu quelques momens d'entretien avec mon ami, M. Bouillier, j'ai réglé mes comptes avec M. Romond et le Camerier du Chapitre, M. Smit. J'ai compté aussi avec M. van Kol, mon commissionnaire depuis la mort du s(ieur) Vlans (?), pour la régie de mes affaires en Angleterre et en France. J'ai passé procuration sur ce même M. Kol pour l'inventarisation de la succession de Madame de Reynesteyn.

20 Août. Jour d'enterrement de Madame de Reynesteyn. Mon médecin ne m'a pas trouvé en état d'y assister et m'a ordonné de garder la chambre.

21 Août. Retour à Hulse. Je me trouve passablement bien du voiage.

Dimanche 29 Août. J'ai été cet après-midi au sermon de M. Buschoff. Ma santé semble se fortifier de jour en jour, mais il me faut encore garder bien des ménagemens avec elle, et encore ne sais-je.

31 Août. M. et Madame Engelen sont venus dîner à Hulse. Ils nous ont fait le plaisir de nous amener, à notre prière, leur quatre enfans et notre bon vieillard Oorschot, que ce petit voiage a beaucoup réjoui.

Mardi 1 Septembre. J'ai assisté au Conseil et le soir à la prière, que M. Broen nous a faite. Cette double fatigue ne m'a point fait de bien, et cela me prouve qu'il reste encore quelque petit ressentiment de fièvre. En effet, mon visage n'est pas ferme en compagnie, la moindre petite émotion m'altère, et je crois tomber à tout moment en foiblesse. Mauvaise disposition, assurément; elle paroit toute machinale, et comment donc la vaincre? Mon médecin n'y entend rien du tout.

Lundi 13 Septembre. Les trois jeunes Messrs. Lotichius sont venus dîner à Hulse, avec leur soeur et le major Stoete. Je ne me suis pas encore trouvé si bien qu' aujourd'hui depuis ma maladie, mais hier je fus presque contraint de sortir de l'église; il me prit la plus violente apréhension de tomber en foiblesse. Je tins pourtant bon, mais ce ne fut pas sans peine. Voilà un mal bien incommode et l'humeur la plus sotte du monde, car, enfin, ce n'est plus maladie. Je fais bien des réflexions sur cet état étrange, où je me trouve. Si mon médecin les faisoit, il ne se mêleroit pas de me géurir ou s'y prendroit autrement.

Mecredi 15 Septembre. Arrivée de M. et de Madame Termoes 1) à Hulse. J'ai oui dire que M. et Madame de W(elderen) étoient revenus à N(imègue), pour y rester, n'aiant avec eux que leur fille A. 2); que les trois autres reviendroient aussi incessamment. J'ai été au Conseil aujourd'hui.

Mecredi 22 Septembre. Je n'ai pas été en ville. Vonck cum suis a proposé au Conseil de créer une nouvelle charge, savoir celle de professeur en théologie, avec un appointement annuel de trois cents ducatons, en faveur du ministre Helenius. Verschoor et trois autres membres du Conseil se sont opposés à la conclusion. Mais le sieur Vonck l'a fait passer, malgré cette opposition. Sept autres membres du Conseil étoient absens, de sorte que la résolution est tout-à-fait informelle. Il a été résolu aussi de la même façon, qu'on donneroit aux professeurs Lotichius et Borman cent écus par an. Tout cela est entièrement contre l'ordre.

1) Leonard de Casembroot van Termoes, majoor der Cavalerie, gehuwd met Isabelle Adelheid Singendonck.

2) Anna Theodora.

24 Septembre. J'ai donné son congé à mon valet Sander, et ma femme a congédié sa cuisinière. Ils se faisoient l'amour et causoient du désordre dans la maison.

28 Septembre. Je suis parti pour Arnhem et j'ai fait le voiage à cheval, avec le fils aîné du prof(esseur) Lotichius. Cela m'a plus fatigué que je n'aurois cru, d'où il faut conclure que mes forces ne sont pas encore revenues. Ma femme m'a suivi avec notre cadette. Nous avons passé deux jours à Arnhem chez le Major 1), où nous avons trouvé Madame de Casembroot.

30 Septembre. Nous nous sommes rendus tous ensemble à Utrecht. Nous y avons fait un séjour de trois semaines, et j'y ai été huit jours fort malade. Il me reste une foiblesse, dont j'aurai de la peine à revenir.

19 Octobre. Retour à Nimègue. Tout le reste de ce mois-ci s'est passé assez désagréablement pour moi. Il a fallu raisonner très souvent sur l'affaire de Vonck, dont j'ai fait mention ci-dessus. On m'a communiqué aussi un mémoire, qu'on a dessein de présenter à S. A. R. Comme il ne contient que des faits, dont la vérité saute aux yeux, je n'ai pas fait difficulté de le signer, conjointement avec Engelen, Verschoor, van den Bergh, van Suchtelen, Schonken, Grevelaar et de Mist. Van Oorschot n'eût pas manqué d'en faire autant, mais il est mort assez subitement le ..... de ce mois. C'étoit un homme estimable, et sur la parole duquel on pouvoit compter. Au reste, de Mist sera chargé de porter le mémoire en question à la Haye.

6 Novembre. Le consul Degner est mort ce matin.

7 Novembre. Verschoor m'est venu faire ses adieux: il part demain pour la Haye.

1757.

2 Janvier. Depuis que la paresse et d'autres raisons m'ont fait discontinuer ce petit journal, je n'ai pas laissé de penser et d'agir. Il a été question entre autres d'une négociation, dont le duc de Saxe, notre gouverneur, m'avoit fait l'honneur de me charger et qui le regardoit personnellement 2). Elle n'a pas réussi, parceque Madame la Duchesse n'étoit pas d'humeur à

1) Leonard de Casembroot, zie boven.

2) Zie boven, blz. 99, op 26 en 27 Juni en 9 Juli.

y entrer, ce qui étoit pourtant tout-à-fait nécessaire. — J'ai eu plusieurs entretiens avec le B(urgrave) et M. de B(alveren). Ils paroissent tous deux de mes amis, et le second paroit avoir une confiance extrême en son crédit auprès de Madame la Gouvernante. Je ne me suis expliqué avec ces messieurs qu'en termes généraux, surtout depuis qu'on a sçu que Vonck avoit demandé et obtenu sa démission. Si je me suis renformé dans des termes généraux, comme je viens de le dire, je l'ai fait parcequ'en m'examinant bien moi-même, je ne me sens pas fort propre à quelque sujettion que ce soit. S'il s'en présentoit quelqu'une, qu'on ne pût éviter, encore seroit-ce une consolation de pouvoir se dire: Voilà qu'il m'arrive une avanture, que sûrement je ne me suis point attirée. Sur ce principe j'ai refusé d'aller à la Haye, pour demander le consulat et la députation ordinaire 1), charges vacantes par la démission de Vonck; et cependant je crains d'obtenir la première par une grâce bien spéciale de Madame la Gouvernante, et il y a toute apparence que j'obtiendrois l'autre tout aussi facilement. Je viens d'être installé dans ma charge, ayant pour second M. Engelen. On ne pouvoit m'en donner aucun, qui me fît plus de plaisir. Les nouveaux échevins sont Grevelaer et de Mist. Il manquoit trois conseillers, et un quatrième devoit succéder à Vermehr, que Madame la Princesse a trouvé à propos de borner à son secrétariat. Ces quatre places vacantes seront remplies par van Leeuwen, le secrétaire, van den Bergh, l'avocat, fils du ministre de Neerbos, In de Betouw et van den Sande. Les autres régens ont été continués. Toute cette nouvelle disposition est si favorable, qu'on peut compter que l'armée ennemie est totalement battue. Il dépendra de nous de bien user de la victoire. Il est concevable combien le parti de Vonck se tient lié et quelles fautes on y fait à notre avantage. Je n'en marquerai que deux traits.

Quand on eut appris que Vonck avoit eu la sottise de quiter la partie, de Man, l'échevin, se mit d'abord en campagne pour soulever tout ce qu'il put de bourgeois et de corps-de-métier. Il dressa une espèce de requête, dans laquelle il représenta à S. A. R. les prétendus services que Vonck avoit rendus à la Ville, et le besoin qu'on avoit du secours d'un tel personnage, qu'on prioit instamment Madame la Gouvernante de nous rendre. C'étoit se moquer du monde, car Madame la

1) Lidmaatschap der Gedeputeerde Staten.

Gouvernante ne nous avoit pas ôté le sieur Vonck, qui s'étoit démis volontairement, du moins en apparence, de ses emplois de consul et de député ordinaire. Quoi qu'il en soit, cette requête fut promenée par la Ville, et l'on trouva peut-être une centaine de bonnes gens ou de sots, qui la signèrent. Cela ne laissa pas de causer du désordre, et nous en profitâmes en envoiant sans délai un exprès à la Cour pour en donner connoissance à S. A. R., qui en témoigna bien du mécontentement, ne pouvant plus douter que nous n'eussions affaire à une race de mutins, qui avoit de Man à leur tête. Quelques jours après, à la réception du nouveau tribun du peuple, Schelleken, de Man fit une autre sottise, qui lui attira tout d'un coup à dos les quatre nouveaux régens. En entrant au Conseil il se mit instamment devant van de Sande et lui dit très haut: „Monsieur, „quoique je sache très-bien que vous n'avez pas une goute de „sang dans tout votre corps, qui sente l'orange, je ne laisse „pas de vous féliciter comme régent, puisque Madame la Prin„cesse vous l'a fait." Van de Sande avala patiemment cet affront, et n'y répondit ni de parole ni de fait.

8 Janvier. Je reviens de la diette extr(aordinaire) tenue à Arnhem. La Province y a consenti à l'augmentation de 14 vaisseaux de guerre, etc. J'ai été logé chez M. le président Vijgh. Rien ne m'a manqué que du feu dans ma chambre. Il a fait et il fait encore un froid approchant de celui de l'an 1740.

12 Janvier. J'ai fait rapport au Conseil de ce qui s'est passé à la diette. La charge d'avocat-fiscal de la ville a été déclarée vacante et il en sera disposé d'auj(ourd'hui) en quinze. Nous sommes les maîtres dans le Conseil, mais rien ne se passe sans bruit, ni sans débats. Moorrees aura l'emploi vacant, cela est résolu, mais comme le procureur van Aldenburg a fait en diverses rencontres la charge de procureur-fiscal, on tâchera de lui conserver ce titre, avec cent florins d'appointemens, à prendre sur les cent écus, que vaut par an la charge d'avocat-fiscal. C'est à quoi l'on fera consentir Moorrees.

25 Janvier. Moorees consent à l'arrangement, dont je viens de parler; il s'en est expliqué avec moi, en présence de mon collègue.

26 Janvier. Après des difficultés et des débats sans nombre, Moorees a été nommé à la grande pluralité des voix avocat-fiscal, sur le pié que Henri de Haard avoit exercé ci-devant cet emploi, conformément à la résolution du .... Decembre

1717 1). J'ai fait entrer M. le nouvel avocat-fiscal au Conseil, pour lui notifier sa promotion.

Depuis le commencement de cette année j'ai eu d'assez fréquens entretiens avec M. le Bourgrave et M. de B(alveren), séparément pourtant, et cela non sans cause, car quelque mine qu'ils fassent, ces deux messieurs ne sont nullement d'accord. Il est certain que le second est beaucoup plus actif que le premier, et je suis persuadé qu'il a aussi beaucoup plus contribué que l'autre au changement favorable arrivé nouvellement dans la régence; mais quoi qu'il en soit, il convient de les ménager l'un et l'autre, et c'est ce que je fais de mon mieux.

27 Février. Nous revenons, mon collègue et moi, d'un voiage, que nous avons fait à la Haye. Nous ne nous y sommes arrêtés qu'un jour, savoir Jeudi passé, dont nous avons employé la matinée à voir les ministres, et le soir à faire notre cour à Madame la Gouvernante; nous en avons reçu l'accueil le plus favorable. L'audience particulière, qu'elle a daigné nous accorder, a duré un bon quart d'heure et ce court espace de tems n'a pas été, je crois, mal employé. M. Fagel et M. de la R(ey) 2) nous ont fait mille politesses; nous leur avons fait un détail exact de notre position à N(imègue), et je me flatte que ces deux messieurs sont entrés dans nos raisons. M. F(agel) nous a raconté que S. A. R., parlant de V(onck), avoit dit, il n'y a pas longtemps: „J'y ai été attrappée; c'est un petit coquin." — Nous sommes partis le lendemain pour Utrecht; voilà donc le Vendredi employé à trotter. Le Samedi nous nous sommes reposés à Utrecht, et nous voici rendus chez nous, fort contens de notre voiage. Quatre jours en route et deux de séjour, en voilà six, bien comptés, et notre absence n'a pas duré davantage. J'ai tout lieu d'être content de mon collègue; on ne peut pas être plus discret ni plus complaisant. Au reste, si depuis le 26 Janvier je n'ai rien marqué sur ce journal, c'est qu'il n'arrive rien que mille sottises, que je fais semblant, la plûpart du tems, de ne point remarquer. Les mécontens font tout au monde pour me mettre en colère et pour me pousser à bout; mais ils n'y réussiront pas. Cette victoire seroit plus grande que celle, que j'ai remportée sur eux.

Du 2 Mars au 20 Avril. Tout reste sur le même pié. Les mécontens sont d'une arrogance inconcevable. Ils s'atten-

1) 24 December 1717; voor een tractement van *f* 250 's jaars moest de Haardt de Stad in alle civiele en crimineele proceduren kosteloos bedienen.

2) Thomas Isaäc de Larrey, raad van Willem IV, later van de Gouvernante.

dent à quelque brouillerie dans le parti victorieux ou à quelque action peu mesurée ou imprudente, qui puisse les autoriser à se plaindre avec quelque aparence de raison. Ils ne manquent pas de s'appercevoir que la modération des Bourguemaîtres n'est point du goût de la plupart des personnes, qui composent leur parti, et cela seul est capable de leur inspirer du courage. Ils sentent bien aussi que Messrs. les Consuls n'ont qu'authorité empruntée. Ils voyent [dans] l'opposition de B(alveren) et du Bourgg(rave) semence de division dans les affaires, tant de la Province que du Quartier et de la Ville, et voilà plus qu'il n'en faut pour bercer des esprits de cette trempe d'espérances très flatteuses. Ils ont leurs espions et leurs adhérens, qui répandent partout des bruits désagréables sur le compte du parti dominant, qui ne peut rien faire, qui ne soit critiqué sans miséricorde. S'ils savoient tout ce qui s'y passe, et combien il m'en coûte pour dissiper les appréhensions continuelles de mon collègue, et pour mettre un frein à l'étourderie de plusieurs de nos confréres; s'ils savoient, dis-je, tout cela avec quantité d'autres circonstances, que je ne puis détailler ici, assurément ils en seroient fort charmés. Ils ne l'ont pas été beaucoup, à ce que je crois, d'une petite aventure, que je ne ferai qu'indiquer. Un certain meurtrier nommé Lemkes 1), ayant été condamné au dernier supplice, M. Vonck, en qualité de Juge, s'avise de vouloir présider à cette exécution. Il est certain que c'étoit empiéter sur les droits des Consuls, qui, de leur côté, ont si bien fait, que M. le Juge a été obligé de plier, en prenant le parti de ne pas montrer son nés le jour de l'exécution. Nous avons donc fait notre charge, M. Engelen et moi, sans la moindre opposition, et le pauvre misérable a été à demi étranglé, puis roué, et pour l'achever on lui a coupé la tête avec une hache. De tout cela je n'ai vu que ce qu'il falloit absolument en voir, car je me suis toujours senti une très grande aversion pour ces sortes de spectacles. Si j'en étois le maître, la mort simple seroit la plupart du tems le seul supplice de coupables. Cepandant, dans cette occasion-ci j'ai toujours gardé mon poste pendant l'exécution et je n'ai pas bougé de la fenêtre 2), qui est la place du Président. Je sais bien que quelqu'un a dit le contraire, mais c'est un mensonge,

---

1) G. Lemkes had 27 November 1755 vermoord zekere vrouw Schilthuis. Invent. van het Oud Rechterl. archief, blz. 96, No. 8.

2) Het schavot werd opgeslagen vóór den Kerkboog; de burgemeesters stonden vóór het middelraam van dat gebouw.

et je l'ai dit en face à ce quelqu'un, dont il s'agit. Une circonstance assez singulière, c'est que le pauvre roué, allant au supplice, dit qu'il ne se soucioit pas beaucoup du jugement, qu'on venoit de porter contre lui, non plus que de ses juges, mais qu'il étoit très fâché de m'avoir vu en si mauvaise compagnie. Cet homme n'étoit pas obligé de savoir que je n'avois point été son juge.

Quelques messieurs de notre parti, poussés par B(alveren), ont absolument voulu que je proposasse de raier le nom de de Man, secrétaire du Quartier, de la liste des six députés à la diette. Ils se fondoient sur l'incompatibilité qu'il y a, selon eux, entre l'emploi de secrétaire du Quartier et celui de régent de la Ville, etc. Je n'ai pas été tout-à-fait d'avis de remuer quant-à-présent cette question. J'ai allégué pour raison, que Madame la Gouvernante n'ayant point trouvé d'incompatibilité dans cette affaire, il falloit du moins attendre qu'on eût occasion d'en entretenir cette Princesse. On n'a pas voulu m'écouter d'abord, quoique mon collègue fût de mon sentiment, mais après beaucoup de disputes et de menées on s'est rendu, et l'on m'a prié d'expliquer la chose à la première occasion. A dire vrai, je ne suis pas bien décidé sur cette question: j'y trouve beaucoup de pour et de contre.

20 Avril. Je ne sai guère ce que j'ai aujourd'hui, si ce n'est que j'ai eu au Conseil des disputes fort vives, tantôt sur ceci et tantôt sur cela, avec notre secrétaire Ver(mehr). C'est un animal, qui est d'une arrogance insuportable. C'est toujours à recommencer avec lui. J'apprends qu'il se plaint de ce que je le néglige et ne l'estime point assez, et mes prétendus amis s'imaginent que je garde trop de ménagemens avec lui. Je suis un grand sot de me mettre en peine de tous ces impertinents.

26 Avril. Tout est parti ou partira demain pour la diette. Je serai des derniers, puisque l'ouverture des séances ne se fera que demain.

27 Avril. Ouverture de la diette, d'où je ferai un saut à la fin des séances, arrivée le 7 du mois suivant, sans qu'il soit arrivé quelque chose de bien important. J'ai logé chez M. le président Vijgh, et tout le monde m'a fait beaucoup de politesses. Je n'ai pu dîner que deux fois chez mon hôte, le pr(emier) jour et le dernier; tous les autres j'ai dîné en ville. On a fixé la diette d'automne au 18 Octobre. Le premier Jeudi je suis prié à dîner chez M. de Benthing 1) et le Mardi

1) Bentinck.

suivant chez M. Harne, conseiller de la Cour. C'est s'y prendre de façon à ne pas manquer les gens.

11 Mai, Mecredi. J'ai fait rapport au magistrat de ce qui s'est passé à la diette. Je l'ai fouetté le plus vite que j'ai pu, et personne n'y a trouvé à redire. Nous avons disposé aujourd'hui des petits emplois suivans: de celui de Raadsrentmeester en faveur de Schoncken, de celui de Lieutenant d'une compagnie bourgeoise en faveur du médecin Moorrees et enfin l'enseigne 1) a été donnée au sieur Keer.

18 Mai. Jour de Conseil. Tout se seroit passé fort tranquilement sans l'extravagance de V(erschoor), qui s'est opposé mal-à-propos contre un avis fort raisonnable. Il s'agissoit d'accorder une gratification aux habitans de Vierlingsbeek, dans le pais de Cuik, qui depuis peu ont considérablement souffert d'un grand incendie, arrivé l'on ne sait comment. Ils demandoient par requête notre assistance et la permission de faire une collecte dans cette ville. Elle a été accordée, malgré beaucoup d'opposition de la part de Verschoor et de ses pareils.

21 Mai. Nous avons été faire cet apres-dîné un tour à Hulse. Sur le tard M. le général des Villattes est venu se promener avec nous, accompagné de sa fille, de son fils et du Major de son régiment, M. Pallandt, qui nous a fort diverti par son caquet et ses vives sorties sur ceux, qu'il n'aime point, et qui ne sont pas en petit nombre.

8 Juin. Messieurs les Etats ètant assemblés depuis huit jours, j'ai congédié l'assemblée aujourd'hui. Les affaires ne se sont pas réglées sans beaucoup d'opposition de toutes parts, et j'ai eu besoin d'une double dose de patience.

22 Juin. Départ p(our) Thiel et Bommel pour l'admodiation des fermes 2).

25 Juin. Ma commission étant finie, je suis parti de Bommel cet après-midi, à quatre heures, avec le comte Charles de Byland, et nous sommes arrivés à N(imègue) à neuf heures du soir. J'ai eu assez d'agrément à ce voiage.

30 Juin. La plupart de mes confrères ont passé la soirée chez moi. Je tâche d'entretenir ces messieurs-là dans un reste de bonne volonté, qu'ils me témoignent de tems-en-tems, quoique, à dire vrai, ils ne méritent guère que je me mette beaucoup en peine d'eux.

---

1) Vaandrigsplaats in de hopmanschap van de Burchtstraat.

2) Verpachting van de Gemeene Middelen des Quartiers.

4 Juillet. La société du Mardi a été dépenser à Catwijck 1) l'argent provenu des amendes. Il y a bien longtems que je ne me suis pas tant ennuié. — Parti p(our) Arnhem où je suis resté tout le tems de la diette, à un jour près. Elle n'en a duré que quatre.

9 Juillet. J'ai passé toute la journée à Gent, où l'on m'a fait bon accueil et grande chère. A mon retour j'ai trouvé une lettre de Madame la Gouvernante au magistrat, par laquelle le différent entre Vonck et ses partisans d'un côté, et le parti contraire [de l'autre] se trouve décidé en faveur de ce dernier. Toute l'affaire sera déposée dans nos regîtres et il seroit inutile d'en parler ici davantage.

14, 15, 16, 17 Juillet. Je suis parti le 14, avec van Leeuwen et ma seconde fille, pour Utrecht. Le lendemain j'ai été faire ma cour à Soesdijck, avec mon compagnon de voiage. Madame la Gouvernante m'a accordé fort gracieusement une audience particulière, et j'ai lieu d'être content, d'autant plus que ce matin, Dimanche 17, un moment avant mon départ p(our) Nimègue, M. de Giessembourg m'a fait l'honneur de me dire que Madame la Gouvernante étoit contente de moi et qu'elle souhaitoit que je continuasse d'user de modération en toute rencontre. Je suis parti là-dessus fort satisfait de ce petit entretien, et le soir nous sommes arrivés heureusement à N(imègue), van L(eeuwen), M. van Meel, son épouse et moi. Ma fille est restée à Utrecht, chez sa tante de Cokkengen.

26 Juillet. M. et Madame van Leeuwen ont dîné chez nous, avec leur compagnie ; Madame Wittebol et son fils, avec le receveur van den Bergh et le jeune M. van der Mieden ont été de ce repas.

27 Juillet, Mecredi. Conclusion de l'affaire du ministre Hellenius.

28 Juillet. Le Duc de Saxe et la Duchesse nous ont fait l'honneur de venir Jeudi . . . 2). Il ne se peut rien ajouter aux manières gracieuses et polies de ce Prince et de cette Princesse.

8 Août. J'ai été coucher à Hulse p(our) la première fois de l'année et ne me trouvant nullem(ent) bien, je me suis trouvé extrêmement foible, quand il a fallu se rendre à mon

---

1) Bij Kuik.

2) Kantteekening: Je ne sai plus comment remplir ce hiatus, que je ne remarque que bien longtems après-coup.

poste en qualité d'inspecteur des digues. Tous mes confrères ont remarqué que j'étois malade. Ils m'ont dispensé p(our) demain. Je me porterai peut-être mieux le jour suivant, qui sera le dernier de cette corvée.

12 Août. J'ai assisté à la visite des Chemins, mais je n'ai pas été plus loin que Haren 1), où j'ai rencontré mes confrères, comme nous en étions convenus.

15 et 16 Août. J'ai fort mal passé ces deux jours-ci. Il a fallu aller avec Engelen et Verschoor à Druten, pour assister à l'Ampts-setting de Maas-Waal, et quoique je n'aye eu à me plaindre de personne, je ne m'en suis pas moins ennuié. D'ailleurs, je me porte mal autant qu'il se peut, et je ne sais plus ce que cela deviendra.

17 Août. Ouverture du Synode. J'ai été nommé avec Engelen p(our) y assister en qualité de comm(issaire) polit(ique).

26 Août. Le Synode s'est séparé aujourd'hui de la manière accoutumée. J'ai traité Mardi à dîner ministres, anciens, etc., au nombre de 24, et hier mon confrère Engelen en a fait autant.

1 Septembre. Arrivé ce soir à Utrecht avec ma belle-soeur N(ora de Casembroot), mon fils et ma fille Henriette.

5 Septembre. Après avoir réglé certaines affaires à Utrecht et avoir présenté mon fils aux professeurs Wesseling 2), de Hahn 3) et quelques autres, sous lesquels il doit commencer ses études, je suis parti avec lui et sa soeur pour Leide, où j'ai eu la joie d'embrasser mon bon et ancien ami Durand, qui m'a fait l'accueil accoutumé. J'ai passé cette nuit chez lui et une bonne partie du jour suivant. Le soir je me suis rendu avec mon fils à la Haye, laissant Henriette à Leide. La Cour est partie aujourd'hui pour Soesdijck.

7 Septembre. J'ai employé toute la matinée à faire des visites, et M. Fagel et de Larey m'ont fait un fort gracieux accueil. Je leur ai expliqué mes affaires et celles, qui regardent notre Ville. J'ai pris avec eux les mesures nécessaires. Tout cela présente un beau dehors, mais je serois bien simple de le prendre pour autre chose que p(our) de l'eau bénite de Cour. Au reste j'ai présenté mon fils aux parens de la Haye, et cela

---

1) Bergharen, in Maas en Waal.

2) Petrus Wesseling, hoogleeraar te Utrecht in het jus publicum Romano-Germanicum.

3) Johannes David de Hahn, hoogleeraar te Utrecht in de wijsbegeerte en proefnemende natuur- en sterrekunde.

fait nous sommes repartis cet après-midi à 2 heures et demie pour Leide. Nous y avons passé la nuit et le lendemain je suis parti avec Henriette et mon fils p(our) Utrecht.

9 Septembre. J'ai été dîner à Drakensteyn, après avoir fait ma cour à Soesdijck. Madame la Gouvernante m'a accordé une audience particulière et j'ai lieu d'être content de la réception, qu'elle m'a faite.

10 Septembre. Nous avons été dîner à Hardenbroek 1).

12 Septembre. Retour à Nimègue.

17 Septembre. Nous avons passé la journée à Hemmen, Madame de Villattes avec M. son frère aîné, ma femme, ma soeur et ma fille Charlotte. M. le Vicomte 2) nous a fait le plus gracieux accueil du monde.

1 Octobre. Lettre de M. de Back contenant des ordres de S. A. R.

22 Octobre. La diette va son train ordinaire, et comme il n'y aura point d'assemblée demain, j'ai pris le parti de faire un tour à N(imègue), sans trop savoir pourquoi.

24 Octobre. Retour à la diette, qui s'est séparée le 29. Je suis revenu la veille à N(imègue), n'y aiant plus rien à faire à Arnhem.

30 Octobre. Ouverture des Etats du Quartier. Il s'agira 1°. d'établir un fiscal permanent sur les finances du Quartier; 2°. d'arrêter (toujours en conformité à l'intention de S. A. R.) les nouvelles ordonnances sur le 80me et autres deniers, et sur le petit sceau, avec les instructions, qui y sont rélatives.

3 Décembre. Grands débats hier et aujourd'hui sur les matières en question. Cepandant malgré l'oposition et la prétention de dix membres du corps de Noblesse, tout a été résolu et arrêté selon l'instruction de Madame la Gouvernante, et j'ai formé la conclusion à la faveur des suffrages de six membres du corps des Nobles et des trois Villes. Il n'y avoit point d'unanimité à attendre. M. de W(elderen) m'a attaqué personnellement sur ma conclusion et nous avons eu là-dessus une querelle bien vive. On n'a rien gagné par-là et ma conclusion est demeurée en son entier. Les mécontens ont protesté contre, et nous nous sommes réservés nos remarques sur cette protestation. J'ai écrit ce soir même toute l'affaire à M. de L(arrey).

1) Adellijk huis in het Overkwartier van Utrecht, waarmede in 1748 beleend was Johan Adolf van Hardenbroek.

2) De jonge Graaf van Lynden.

8 Décembre. Le Quartier s'est séparé ce matin. J'apprends de tous côtés que S. A. R. est très satisfaite de ma conduite.

18 Décembre. M. R(oode) de H(eeckeren), capitaine d'Infanterie, me fit hier l'honneur de me faire confidence de sa passion pour ma fille Charlotte et du dessein, qu'il auroit de l'épouser, en cas qu'il pût obtenir ses bonnes grâces avec mon consentement et celui de mon épouse. Je ne lui ai pas donné de fort grandes espérances, mais je ne l'ai pas rebuté non plus. Il faudra penser à cette affaire à tête reposée.

(Eenige regels onleesbaar gemaakt.)

1758.

2 Janvier. Nous avons été continués, M. Engelen et moi, dans notre consulat.

C'est une marque bien éclatante de la protection, dont S. A. R. nous honore, et la chose étoit de conséquence, vu les circonstances. Bien des gens n'ont pu cacher leur surprise ni leur dépit. Il faut les laisser bouder et aller toujours son chemin. Je prévois bien des difficultés et bien des tracasseries, mais il faut s'armer de résolution et de courage, sans quoi il est très sûr que rien ne se fait.

17 Janvier. Parti pour Utrecht avec M. van den Bergh, le receveur. Nous avons fait le trajet dans un jour. Le fils cadet de van den Bergh et le mien ont profité de cette occasion pour retourner à l'Université, les vacances étant finies.

26 Janvier. Retour à Nimègue. J'ai eu bien des agrémens à Utrecht, de même qu'à la Haye, où je n'ai passé qu'un jour, ce fut Samedi passé. — J'ai eu l'honneur d'entretenir S. A. R. un bon quart d'heure, tout de suite, et je suis sorti fort content de cette audience. Madame la Gouvernante m'a recommandé entre autres choses d'inspirer du courage à mon collègue; aparament qu'on lui à dit qu'il en manque quelquefois. En me parlant du comte de R(andwijk) elle me dit: „Il est plaisant que cet homme s'en prenne toujours et tâche de nuire à ceux, qui ont quelque crédit chez vous. Ci-devant il en vouloit à V(onc)k, à présent c'est à vous". Je ne me souviens plus de ma réponse. La Princesse m'a paru fort piquée contre le secrétaire V(ermehr). En parlant de lui au sujet de l'instruction, qui lui est destinée, elle l'appelloit ce vilain secrétaire V(ermehr). Au reste elle ne m'a pas témoigné le moindre

mécontentement de ce que je n'avois pas fait encore usage de la su(s)dite instruction, et s'est paru contenter des raisons, que je lui ai alléguées d'avoir différé d'en faire la proposition au magistrat, approuvant même que je prisse mon temps pour cela. Madame la Gouvernante m'a parlé aussi de V(onc)k, et m'a fait entendre qu'elle n'avoit pas dessein de nuire à ce petit homme, mais que ce ne seroit pas à N(imègue) qu'elle lui feroit du bien, si jamais elle lui en faisoit.

M. Fagel et M. le baron de Larrey m'ont fait de leur côté tout l'accueil possible, de même que M. de Giessenbourg, qui me montre toujours une amitié bien vive. En un mot, je ne sache pas avoir jamais eu si beau jeu à la H(aye), mais quel compte y a-t'il à faire sur ces vanités-là? D'ailleurs, excepté mon confrère En(gelen), je ne puis faire le moindre état sur ceux, qui devroient être mes meilleurs amis. Notre correspondance est une pure chimère, à l'envisager par les avantages et les utilités, qui nous en devroient revenir, à En(gelen) et à moi. Tous nos prétendus amis sont attachés à B(alveren), tellement qu'ils ne crachent plus sans l'avertir. M(oorrees) est aussi de ce petit complot et V(ermehr?) et van L(eeuwen) sont les espions et les créatures décidées de B(alveren). Ce parti est en quelque sorte plus dangereux que celui, qui a présentement le dessous dans la régence. Ce dernier ne peut plus nous nuire, à mon confrère et à moi, que par de sourdes pratiques, qui ne font pas grand effet, au lieu que l'autre est une vipère cachée dans notre sein, toujours prête à nous mordre; c'est un ver, qui nous ronge continuellement. Il faudra bien de la souplesse et surtout bien du bonheur, pour vaincre les obstacles sans nombre, qui naissent sans fin et à toute occasion de pareilles circonstances. L'affaire, qui va tailler bien de la besogne, c'est l'élection d'un nouveau receveur de la Ville et de deux maîtres des comptes, qui doit se faire le 15 du mois prochain. Il y a deux partis dans le corps des Communes: celui de l'orateur M(oorrees) et celui de l'ancien receveur R(eynders), qui a été jusqu'ici le plus fort, sans que M(oorrees) et ses amis s'en sont doutés, R(eynders) aiant sçu engager les siens dans une ligue contre tout le reste du corps, et la pluralité des voix ne pouvoit lui manquer, si van N(as of Nasch), qui étoit du complot, n'en eût découvert tout le mystère. M(oorrees) me manda cette découverte, quand j'étois sur le point de partir dernièrement d'Utrecht pour la Haye. J'en donnai connoissance à M. de L(arrey), qui me dit que M(oorrees) devoit travailler à

se procurer la pluralité dans sa compagnie, et que du reste il faudroit avoir des preuves du complot en question, avant que d'en parler à S. A. R. A mon retour ici ces preuves furent bientôt trouvées, et je les envoiai à la Haye, ajoutant qu'il seroit peut-être convenable, puisque les circonstances étoient changées, que S. A. R. accordât à M(oorrees) une lettre de recommandation. M. de L(arrey) m'a répondu que la personne de M(oorrees) ne seroit pas désagréable à S. A R. pour l'emploi vacant, mais qu'elle ne trouvoit pas à propos de lui accorder une lettre de recommandation. Les intrigues ont donc recommencé de plus belle, et nous verrons ce qui en arrivera. On sent bien que tout ceci s'est passé depuis le 26 de ce mois, mais je l'ai écrit tout de suite, pour n'avoir pas la peine d'y revenir à deux fois.

13 Février. Assemblée de la Correspondance chez M. En(gelen). Il ne s'y est rien passé, qui ne m'ait confirmé dans l'idée que j'ai de ces gens-là.

15 Février. Le parti de M(oorrees) a eu le dessus dans la Chambre des Communes. Ces messieurs l'ont proposé au magistrat avec les formalités ordinaires pour successeur de Reynders, et le magistrat lui a conféré la charge de receveur de la Ville pour une année, comme c'est la coutume. Broesterhuisen et Bongaerts ont été élus maîtres des comptes p(our) trois années consécutives. Les intrigues de Reynders ne lui ont donc servi de rien: il a perdu la partie. J'en ai donné connoissance le soir même à S. A. R., par le canal de M. de L(arrey). Sans l'affaire que je viens de dire, j'eusse gardé la maison. J'ai un rhumatisme qui me fait cruellement soufrir, et qui me forcera de garder la chambre.

25 Février. Depuis le 15 j'ai été renfermé chez moi, à cause de mon rhumatisme, qui n'est nullement passé, mais je m'en vais le braver, pour voir s'il en sera plus traitable. Cepandant je n'ai pas été desoeuvré tous ces jours-ci, et voici la lettre que j'ai écrite à M. de L(arrey) sur la mort de Veldcamp, par laquelle il vient à vaquer une place dans le corps des Communes. Je mettrai à la suite la réponse de M. de L(arrey), qui est des plus obligeantes et des plus significatives:

Lettre à M. de la R(ey).

„Monsieur,

„Enfin le sieur Veldcamp est mort cette nuit et je serois „très charmé que Dibbets, dont j'ai eu l'honneur de vous parler,

„lui succédât en qualité de membre des Communes. Je doute „pourtant, si je dois continuer à m'intéresser pour cet homme, „non pas que je ne le croie un très bon sujet, mais pour une „autre raison, que je prendrai la liberté de vous dire.

„Il m'est revenu que M. de B(alveren) s'intéresse de son „côté pour un autre personnage, et comme je sai qu'il a beau-„coup de crédit, et que d'ailleurs je lui ai de l'obligation, je „serois fâché de lui donner inutilement sujet de se plaindre „de moi. Il ne m'a point fait l'honneur de me communiquer „son dessein, et je ne l'ai sçu que par un mot prononcé „peut-être par hasard par un de ses confidens. Je suis donc „libre à cet égard, et s'il ne tenoit qu'à cela, je pousserois „ma pointe, n'étant pas obligé de deviner des choses qu'on „veut bien me cacher, mais voici ce qui m'embarasse:

„Si M. de B(alveren) a véritablement le dessein que je lui „suppose, il réussira aparament, s'il parle le prémier, et il „peut ne pas réussir, si tant est que je le prévienne. Dans le „premier cas ma sollicitation seroit plus qu'inutile. Dans le „second je m'attire infailliblement la mauvaise humeur d'un „homme, que je n'ai aucun sujet de désobliger, et qui passe „chez bien des gens d'ici pour l'arbitre de tout, sous le bon „plaisir de S. A. R., les bourguemaîtres n'étant, dans l'idée „de ces gens-là, que de simples marionnettes. Si cette idée se „trouveroit juste, je n'en resterois pas moins inébranlable dans „l'exercice de mes devoirs, mais il seroit peut-être de mon „intérêt d'user à l'égard de nos gens d'ici de plus de ména-„gemens et de plus de réserve. Au reste, la position où l'on „suppose que M. de B(alveren) se trouve, est précisement celle „où certain sénéchal a voulu et prétend encore se mettre. Il „s'est ouvert là-dessus à un homme, qui ne lui a pas gardé le „secret. Selon lui il faut qu'un seigneur puissant dans le Quar-„tier et de la côte de St. Louis dirige tout, même jusqu'aux „moindres démarches des bourguemaîtres, qui lui doivent être „entièrement soumis. C'est l'abrégé du système, dont les détails „sont infinis. Il a voulu le faire goûter à la Haye, mais il n'a „trouvé jusqu'ici personne, qui ait voulu être son Sancho Pansa, „et il n'ose, à ce qu'on prétend, tenter l'aventure tout seul et „sans écuier. Quoi qu'il en soit, et p(our) revenir à ce qui fait „le principal sujet de cette lettre, je m'imagine que Dibbets „seroit un bon sujet pour remplacer Veldcamp. Mais comme „je crains sur toutes choses de déplaire à S. A. R., je ne sais „s'il convient de lui en faire la proposition. Oserois[-je], Mon-

„sieur, remettre la chose entièrement à votre sage direction et „recommander le suppliant, ainsi que moi-même à votre bien- „veillance. Mon collègue est aussi fort porté pour Dibbets, et „nous espérons que, sous vos auspices, le sort ne lui sera pas „contraire.

Nimègue, 19 Février 1758. J'ai l'honneur d'être, etc."

28 Février. A cette lettre et à une précédente du 15 Février je reçus, peu de jours après, la réponse, qu'on va voir:

„Monsieur,

„J'ai eu l'honneur de recevoir vos deux lettres du 15 et „du 19 du courant. J'y réponds brièvement par articles, afin „de ne rien omettre. J'ai rendu compte à S. A. R. de la „manière, dont on dispose dans votre Ville des places de rece- „veur et de maître des comptes. J'ai dit aussi que la dispo- „sition seroit faite en faveur de Moltzer, selon les intentions „de S. A. R., qui m'a ordonné de vous communiquer la requête „ci-jointe, pour lui en dire votre sentiment. Madame la Prin- cesse voudroit faire quelque chose pour ce pauvre diable.

„Elle n'est pas déterminée encore par rapport „à la place vacante par la mort de Veldcamp et me „charge de vous demander, Monsieur, si cette place ne pour- „roit pas être conférée à quelqu'autre qu'un bourgeois de „Nimègue. Il est naturel que vous les préfériez, mais il y a „des cas où S. A. R. peut avoir réellement besoin de quelques „moyens pour arranger des personnes, qui ne conviennent pas „partout. Faites-moi le plaisir de m'informer des „tenans et aboutissans de l'emploi de Veldcamp, „et ce qu'il raporte, et cela de façon que je puisse „produire votre réponse.

„Au reste, Monsieur, continuez dans la direc- „tion des affaires sur le pié présent, et ne craignez „jamais l'influence d'un tiers. Je vous informerai, autant „que je le pourrai, des intentions de S. A. R.: en les suivant „vous ne pourrez jamais errer. Je suis fort sensible au souve- „nir obligeant de M. Engelen, et vous prie d'agréer l'attache- „ment parfait, avec lequel j'ai l'honneur d'être

„Monsieur

„Votre très humble

„et très obéissant serviteur

La Haye, ce 27 Février 1758. De L(arrey)."

Je ne pouvois être que fort content d'une pareille lettre, et elle m'auroit imposé au point que je n'eusse plus douté de rien, si, un moment après l'avoir lue, mon domestique ne m'en eût apporté une autre de Madame la Princesse elle même, adressée au magistrat, par laquelle S. A. R. disposoit de la place de Veldcamp en faveur du procureur Poeleman, créature de B(alveren). Cette lettre étoit en bonne et due forme et datée — ce qui est fort remarquable — au même jour (27 Février) que celle de M. de L(arrey), que je viens de transcrire. J'ai pris mon parti sur le champ, et résolu de ne point montrer la lettre de S. A. R., j'ai donné connoissance à M. de L(arrey) de ce qui venoit d'arriver, en lui marquant mon étonnement sur un fait de cette nature, et sans dissimuler que je trouvois une contradiction formelle entre sa lettre et celle de Madame la Princesse; que pour cette raison j'attendrois de nouveaux ordres, avant que de produire au magistrat la lettre en question, ne voulant rien faire sans être entièrement sûr des intentions de S. A. R. Sa réponse ne s'est guère fait attendre. La voici:

4 Mars.

„Monsieur,

„J'ai reçu l'honneur de votre lettre du 1er de ce mois. La „lettre écrite par Son Altesse Royale au magistrat de votre „ville est conforme à ses intentions. Un mésentendu est cause „de la contradiction, qui semble regner entre nos lettres. Mon „intention a été uniquement de vous demander pour S. A. R. „des informations d'une place, je crois de marguillier, que „Veldcamp occupoit. Je vous serai très obligé, Monsieur, si „vous voulez bien me les faire parvenir encore, etc.

„Votre, etc.

DE L(ARREY)."

Ne voilà-t'il pas une belle chute? Assurément le tour est admirable, et j'en eusse dit ma pensée, pour peu que la partie eût été égale. Je supprime mille différentes réflexions, qui se présentent en foule, et je mettrois ici ma réponse à M. de L(arrey), si je n'en avois pas égaré la minute. Elle étoit fort laconique. Je marquai à M. de L(arrey) deux choses. La première, que j'avois suivi exactement l'intention de Madame la Princesse, et puis, que Veldcamp n'avoit jamais été marguilier; que c'étoit son frère, qui m'avoit l'air de se porter très bien, qui occupoit cet emploi. Encore un coup, supprimons toute réflexion sur cette affaire.

16 Mars. Ma fille Charlotte a été fiancée aujourd'hui avec

M. Roode de Heeckeren. M. son père, qui est ici depuis quelques jours avec trois de ses filles, a signé au contract, promettant d'engager M. son frère à en faire autant. De mon côté aussi, ma femme et moi, M. de Casembroot, le Major et van den Bergh ont signé au contrat.

(Op 27 Maart 20 regels doorgeschrapt.)

4 Avril. Le mariage de ma fille Charlotte avec M. de Roode van Heeckeren a été célébré ce soir. M. Roode, le père, y a assisté, Mlles ses trois filles, de même que tous nos parens, excepté M. de Hoeukelom, qui est malade, et M. le général des Villattes, qui n'a pas jugé d'être présent aux fiançailles, ni aux noces, non plus que Mlle sa fille. Ils ont prétendu que j'aurois du les inviter expressém(ent) moi-même, et il est vrai que j'ai cru cette cérémonie très-inutile, puisque M. de Roode, mon gendre, leur avoit communiqué en personne son mariage avant les fiançailles.

8 Avril. Départ de M. de Roode, le père, avec deux de ses filles. Nous nous sommes quités très contens les uns des autres.

19—29 Avril. Ouverture et fin de la diète; il ne s'y est passé rien de fort extraordinaire, vu les circonstances. L'affaire de notre péage 1) a été réglée assez avantageusement pour la ville: les actes en font foi 2).

10—18 Mai. Diète des Etats du Quartier. Il y a eu de grands débats entre la Noblesse et les Villes, au sujet de la levée des impôts, sur quoi les suffrages doivent être unanimes. Cela m'a causé beaucoup de peine, en qualité de président du Quartier. Le corps des Nobles étoit d'accord sur certaines conditions, sans lesquelles il refusoit de consentir. Les Villes rejettoient ces conditions, prétendant qu'il falloit consentir sans le moindre accrochement sur le pié, qu'on avoit consenti l'année dernière. B(alveren) et ses misérables créatures ont été cause de tout ce vacarme. Je me suis conduit de manière à faire sentir à la Noblesse, que je n'étois rien moins que prévenu pour ces gens-là et libre en tous sens de ce qui s'appelle esprit de parti. Je me flatte qu'on en a été convaincu, et j'attribue à cela la visite de M. le C(omte) de L(ynden) et de M. de H(emmen), qui me sont venus voir ce matin (Jeudi, 18 Mai), pour me parler de l'affaire en question. Nous sommes convenus que toute la dispute n'étoit qu'un jeu de mots, qu'il falloit terminer au plus vite. Ces messieurs étant sortis, Bart.. m'est venu trouver de la part de B(alveren). A sa contenance et

1) De Rijkstol. 2) Zie Bijdr. en Meded. van Gelre VIII, blz. 31.

sur ce qu'il m'a communiqué, j'ai compris qu'un accomodement n'étoit rien moins qu'impossible. J'ai renvoyé mon homme avec de bonnes paroles, et la diète s'étant assemblée quelques momens après, tout s'est terminé à l'amiable, et il a été résolu unanimement 1°. que la levée des impôts se feroit cette année sur le même pié que l'année précédente; 2°. que dans un an d'ici Messieurs les députés ordinaires présenteroient aux Etats du Q(uartier) un état exact de nos finances; 3°. que l'on jugeroit par-là s'il seroit convenable de diminuer certaines impositions, ce qui n'auroit lieu qu'en cas que l'état des finances pût le permettre, et que d'ailleurs la République ne seroit pas en danger éminent de devoir participer aux troubles, qui désolent tant d'autres états; 4°. que, si une diminution d'impôts pouvoit avoir lieu, l'on y procéderoit de façon que conjointement et dans le même sens le rabais tomberoit sur le Verponding que sur les impôts sur les bierres et le bétail. Voilà en substance de quoi il a été question. Le 18 j'ai remercié et congédié Messieurs du Quartier.

24 Mai. En entrant en ville, l'on m'est venu annoncer que M. de Heukelom étoit mourant. J'y suis accouru et je l'ai trouvé aux prises avec la mort: il n'avoit plus de connoissance et il est mort quelques momens après, c'est-à-dire entre dix et onze heures du matin.

1 et 2 Juin. Passage du Rhin par un gros de troupes hanovriennes et prussiennes, et qui sera bientôt suivi de toute l'armée des Alliés. Le pont a été d'abord jetté tout vis-à-vis l'église de Herven, territoire de l'Etat, mais on l'a transporté depuis plus haut, du côté d'Emmerik 1). On ne peut regarder ceci que comme une surprise, qui après-tout ne fait pas beaucoup d'honneur à M. de Clermont. Il s'est donné une espèce de combat dans le parc de Clèves, où il y a eu quelques cent hommes de tués. Tout est dans un désordre effroiable dans l'armée françoise, et cette avanture ne peut avoir que des suites, dont les François et leur partisans n'auront pas sujet de se vanter.

7 Juin, Mecredi. Jour de Conseil. J'ai mis sur le tapis l'affaire du valet du médecin de Man contre son maître, ou bien celle du Médecin contre son valet, car il y a deux requêtes, dans lesquelles l'on s'accuse de part et d'autre. Ce différent a été renvoyé, avec les requêtes, aux Bourguemaîtres,

1) Bij Spijk en Griethuizen. De Franschen werden door hertog Ferdinand van Brunswijk uit Kleef verjaagd.

pour y faire leurs réflexions, à la faveur de six voix contre cinq, les Bourguemaîtres, avec trois conseillers, ayant été d'un avis contraire.

10 Juin. Décision d'une cause matrimoniale. Verschoor m'a voulu faire des propositions en présence d'Eng(elen) et de M(ist), touchant l'affaire de Swaan. Je lui ai dit que je ne voulois entrer dans aucun détail là-dessus, et que cette affaire devoit aller le train ordinaire de la justice. Je m'en suis allé pour éviter toute autre explication. J'ai dit la même chose à l'avocat Pieck, que j'ai rencontré quelques jours après à Druten, où j'étois allé avec Engelen et Verschoor, pour assister à ce qu'on nomme le Setting. C'est une corvée de deux jours.

25 Juin. M. Engelen étant parti ce matin pour Thiel et pour Bommel, en qualité de député ordinaire, j'ai pris le parti de rester en ville et d'y coucher même, afin de ne donner aucun lieu à la critique ou à la malignité des bien ou des mal intentionnés.

29 Juin. Conférence avec van de Velouw.

6 Juillet. Arrivée chez M. le commandant de Roode à Doesburg, avec ma femme et ma fille cadette. Mon gendre et sa femme sont du voiage. M. le Commandant et mesdemoiselles ses filles nous ont fait un accueil charmant et nous comblent de politesses.

7 Juillet. Nous avons été voir Dieren et Middagten. Malheureusement il ne fait que pleuvoir. Je voulois partir demain, mais notre obligeant hôte ne veut point le permettre. Il a fallu lui accorder encore deux jours.

17 Juillet. Visite de M. le baron Maneil, major du régiment de Leeuwen, pour demander ma fille aînée en mariage. J'ai traité cet homme avec politesse et je lui ai dit, en présence de ma femme, que je penserois à cette affaire et que j'en parlerois au plutôt à ma fille.

18 Juillet. Henriette ne veut point se marier. — J'ai appris que M. de B(alveren) fut hier de la conférence tenue chez Verschoor. Je suis fort aise de n'y avoir pas été. Un de mes grands malheurs, c'est d'avoir affaire à des sots, qui par quelque motif d'intérêt risquent à tout moment de gâter tout.

9 Août. Le Conseil a confirmé la sentence, que nous avions rendue, M. Eng(elen) et moi, en qualité de B(ourguemaîtres), dans l'affaire de van Leeuwen contre de Quay et dont il avoit été interjetté appel.

17 Août. Les Etats de la Province ont été assemblés ces

trois jours-ci. Ils ont consenti à l'augmentation des vaisseau 1), à condition que l'on concluroit pareillement à l'augmentation des troupes de terre. L'exportation du foin et de la paille a été défendue 2), et voilà les deux articles les plus importants de la diette.

12 Septembre. L'affaire de Madame Sm(its) 3) m'a donné bien de l'occupation depuis quelque tems. J'ai tant fait, que l'on n'en est pas venu aux extrémités et j'ai imaginé un projet qui pourroit, s'il réussit, sauver l'honneur du magistrat et terminer cepandant tout à l'amiable. Ce projet est un peu compliqué et demande beaucoup d'attention, et comme il est au surplus susceptible de différens points de vue, qui ne sont pas tous également favorables, je l'ai communiqué seulement à deux ou trois personnes, qui m'ont paru les plus propres à l'examiner sensément et à concourir à son exécution. Nous avons eu à ce sujet une conférence chez v(an) d(e) V(elouw), qui a duré depuis sept jusqu'à neuf heures du soir, etc.

16 Septembre. Mon collègue m'a dit ce matin, que van L(eeuwen) lui avoit communiqué un article d'une lettre de B(alveren), qui est à la Haye, par lequel ce brouillon somme les Bourguemaîtres de pousser l'affaire de Madame Sm(its) à toute vigueur, ajoutant que l'on avoit porté plainte contre moi de ce que j'avois différé de faire prendre une forte et vigoureuse résolution contre les procédés de cette femme. On se fonde sur ce que le 30 du mois passé j'avois proposé au Conseil de convoquer une assemblée extr(aordinaire) pour le 9 de ce mois-ci, pour délibérer sur l'affaire de Madame Sm(its); que, ni plus ni moins, j'avois trouvé moien de congédier cette assemblée sans rien conclure, ce qui étoit d'autant plus contre l'ordre, qu'on avoit écrit des lettres circulaires aux conseillers absens, et que tant les uns que les autres, présens ou absens, avoient été sommés sur le serment fait à la Ville d'assister à la délibération, dont il s'agit. Tout cela est vrai, mais le rapport est infidèle, et les raisons de ma conduite me justifieront toujours dans l'esprit des honnêtes gens. Elles sont contenues en substance dans l'avis, que j'ouvris le jour de l'assemblée extr(aordinaire) du 9 de ce mois. Le voici:

1) Vgl. Nederl. Jaarb. 1758, blz. 495, 497.

2) Dit geschiedde uit hoofde van den Zevenjarigen oorlog.

3) Mevr. de wed. Jacobus Smits. Het proces liep over de terugvordering van *f* 7700, door haar man in 1748 voorgeschoten aan W. A. de Quay van den Dukenburg, welke schuld zij later aan haar broeder, Peter Walraven Engelberts, overdroeg. Uitvoerig verslag van dit langdurig geding in Ned. Jaarb. 1764, blz. 782.

„WelEd. en Agtb. Heeren,

„Wanneer Uw Ed. en Agtb. geresolveert hebben desen dag „te bepaalen, om over de saake van Mevr. Smits te delibe„reeren, waeren veele leeden van de magistraat in de opinie „gebragt, alsof het beschut aan de vier heeren (Knipping, van „Suchtelen, Schonken en Grevelaar) reeds door partij vervolgt „en ten dien eynde publicatie of affictie geschied was. 'T is „nogtans gebleken, dat dese so voorbaarige tijding sig sonder „grond bevind en dat de tijd van ses weeken om in opositie „te komen (indien egter sulx nodig geagt wierd) zijn begin „nog niet had kunnen nemen. Daarenbooven vermeen ik ge„gronde reden te hebben om te denken, dat dese moeyelijke „zaak met conservatie van d'honneur van de magistraat en „sonder opereuse en costbaare procedures, met andere onver„mijdelijke onaangenaamheden, uit den weg sal kunnen geruimt „worden. Om welke redenen ik van advis ben, dat in dese „geen praecipitance plaats behoorde te hebben, maar dat men „diende nog wat te supersederen met het nemen van een „finale resolutie, die niet dan van veel gevolg soude kunnen zijn. „Voor het overige ben ik van gedagten, dat de heeren aan „wien het beschut geoffreert is, behoorde door de magistraat „geguarandeert te worden, en soude daarvan, mijns bedunkens, „van desen dag een behoorlijke resolutie genomen moeten „worden."

28 Septembre. Conférence chez Mr. Engelen, mon collègue, avec M. Engelberts et le secrétaire V(ermehr) sur l'affaire de Madame Smit. Nous sommes convenus de part et d'autre, que rien ne seroit plus convenable que de terminer ce différent sans procès. Engelberts s'y prête, mais il ne s'y prête point assez. L'intervention d'un tiers est surtout nécessaire, et c'est mon projet, mais il rencontre bien des difficultés, qu'il faut tâcher d'applanir.

29 Septembre. Autre conférence chez mon collègue; nous y avons appelé le banquier B(ock). Cet homme ne manque pas de bonne volonté, mais il ne veut point se commettre. En attendant qu'on trouve l'expédient qu'il faut, M. Engelberts nous a promis solemnellement de laisser dormir l'affaire.

1—7 Octobre. Nous avons fait un voiage, mon collègue et moi, à Utrecht et de là à Soestdijk. Nous avons lieu d'être contens de l'accueil, que nous a fait S. A. R. Je ne compte pourtant sur rien, et je croi bien faire. Ma belle-soeur, Madame

de Casembroot, nous a comblés de politesses. M. de G(iesenburg) en a fait autant. Je doute que ce Seigneur soit aussi bien en cour qu'il étoit ci-devant. — J'ai eu la joie d'embrasser mon fils et ma fille aînée, qui est chez madame de Drakensteyn, sa tante, pour lui tenir compagnie, M. son époux se trouvant fort mal.

9 Octobre. Mon collègue tient conférence ce soir chez lui avec la prétendue Correspondance. Je n'en ai pas voulu être, aiant trop de raisons d'être malcontent de ces misérables-là.

10 et 11 Octobre. J'ai fait ma fonction, ces deux jours-ci, en qualité d'inspecteur des digues. Ce sont de véritables corvées. Aujourd'hui, 11, M. Engelen a présidé au Conseil. Il a été question de faire une nomination d'un nouveau conseiller et d'un nouvel échevin. On y a mis van Leeuwen, recommandé par Madame la Princesse, pour échevin, et on lui a donné pour second A. van den Bergh. Grootenraay, recommandé aussi, a été placé sur la nomination comme conseiller avec van Oorschot. Madame la Gouvernante ne m'ayant pas fait l'honneur de me parler de ceci, je ne m'en suis point mêlé, et j'ai été ravi de pouvoir m'absenter du Conseil.

12 Octobre. Conférence chez moi avec M. Engelbert sur l'affaire de Madame Smits. J'y ai appellé mon collègue en tiers ; point de conclusion. Les difficultés augmentent, et je ne sai ce que cela pourra devenir. Je suis las de tous les obstacles, qui se présentent partout, et mon humeur s'en ressent beaucoup.

28 Octobre. Fin de la diette. Il ne s'y est rien passé, qui mérite attention, si ce n'est que l'on s'est presque chamaillé sur rien. M. le président Vijgh a passé toute la diette chez nous.

21 Octobre. J'ai fait ma fonction d'inspecteur des digues, avec le Bourgrave, Welderen, Knipping et van de Veelouw.

Le soir j'ai eu une assez longue conférence avec l'avocat van Oven. Cet homme m'a dit force douceurs et m'a voulu assurer que je pouvois faire fonds sur l'amitié et l'estime de son beau-frère de M(ist), sur celle de H(oeufts) et de Ver(mehr). J'ai répondu assez froidement sur ces avances, que je regarde comme venant de gens battus de l'oiseau(?!), qui ne savent où donner de la tête. Je me suis pourtant bien gardé de rejetter entièrement ces prétendues démonstrations d'amitié, mais je ne suis entré dans aucune explication: le tems n'en est pas encore venu.

2 Novembre. Conférence chez moi avec Engelen, van den Steen, Josselet, de Man et Vermehr, au sujet du diférent entre

le magistrat et la Cour d'Arnhem, touchant les procédures et sentences criminelles dans l'Empire. Tout cela s'est passé fort bien, et j'en ferai rapport Mecredi prochain 1).

8 Novembre. J'ai présenté au magistrat le projet de l'instruction pour Messrs. les secrétaires. M. H(aesbaert) a demandé du tems pour l'examiner. Je le lui ai accordé, ajoutant toutefois, que cette pièce devoit être envoyée Samedi prochain à S. A. R., pour en demander son agrément. H(aesbaert) ne s'est point contenté de cela, et j'ai remis la chose en délibération. J'ai eu pour moi la pluralité, et j'ai conclu en conséquence.

24 Novembre. L'affaire de Madame Sm(its) m'a beaucoup occupé tous ces jours-ci. Lettres là-dessus de son frère Engelberts et conférences de la dame même avec ma femme, que nous lui avons détachée pour lui faire entendre raison. Elle s'est prêtée gracieusement à tout, mais M. son frère, étant venu ici hier au soir d'Arnhem, trouve qu'elle a fait trop d'avances et qu'elle a donné sa parole mal-à-propos. Nouvelle conférence là-dessus ce matin chez moi en présence de ma femme, avec Engelberts, Engelen et Vermehr, notre secrétaire. Tout a été si bien débrouillé, qu'on s'est entendu à la fin et rien ne manque plus à l'accord que la dernière main, qu'il ne sera pas difficile d'y mettre. L'avocat van O(ven) est parti ce matin pour la Haye. Il est au fait de bien des choses, dont il pourra faire un juste détail à M. de L(arrey), pour qui je lui ai donné une lettre. Nous verrons ce que cela produira.

(Hier is een halve bladzijde opengelaten met het opschrift: Affaire de Madame Smit.)

8 Décembre. Parti pour Utrecht, dans le dessein d'aller faire un tour à la Haye.

10 et 11 Décembre. Parti avec la barque de nuit pour Leide, où j'ai passé tout le jour suivant chez mon ancien ami. (Eenige woorden doorgehaald.) Je ne suis arrivé que le soir à la Haye.

12 Décembre. J'ai été très-bien reçu des ministres, mais je n'ai pu parler aujourd'hui à S. A. R. J'ai eu en revanche deux entretiens avec M. de L(arrey), le dernier chez lui à 7 heures du soir. Il m'a dit entre autres choses, qu'amis et ennemis étoient contens de moi et des deux Bourguemaîtres en général; que cepandant on nous reprochoit deux choses:

1) Het raadsverslag van 9 November bevat een uitvoerig betoog en schrijven aan het Hof, betreffende deze quaestie.

d'abord d'être trop bons, et puis d'avoir trop de liaison avec M(oorrees). Je lui ai répondu que, quand à M(oorrees), je n'avois rien à faire avec cet homme, qui avoit un autre patron que moi, dans la personne de (doorgehaald). „Oui", m'a-t'il dit vivement, sans me laisser achever, „de M. de B(alveren)." Voiant qu'il étoit au fait, j'ai laissé tomber ce propos. „Et pour ce qui regarde", ai-je continué, „le reproche qu'on nous fait, d'être trop bons, il n'est pas trop bien fondé et ne doit pas le paroître, si l'on considère que les bourguemaîtres ne se trouveroient peut-être guère soutenus, s'ils se faisoient trop valoir." „Faites des actes de fermeté", m'a répliqué le Ministre, „et si l'on vous abandonne, dites que nous sommes des coquins" 1). Cela s'est passé en présence de M. de Loches, secrétaire de M. de L(arrey). Au reste je me suis recommandé en général à M. de L(arrey) pour la régence et pour les commissions. Il m'a demandé, quant aux dernières, si j'y faisois quelque différence. Je lui ai dit que la comm(ission) des députés me conviendroit le mieux, mais que je serois charmé que M. E(ngelen) ne fût pas oublié.

Sur le soir, visite de M. de Giessenbourg et du premier noble, M. de Borsselen. M. de G(iessenbourg) m'est venu offrir obligeammant place dans le jagt, qui doit le transporter demain à Utrecht. Il part à cinq h(eures) du soir. J'ai accepté, à condition que j'aurois eu l'honneur d'avoir vu S. A. R. On a promis d'en parler à Madame la Gouvernante.

13 Décembre. Audience de S. A. R.; accueil gracieux, mais point de discussion sur quoi que ce soit. Je me suis recommandé à sa protection, tant par raport à la régence qu' à l'égard des commissions; tout cela en général, sans rien particulariser.

A cinq heures du soir je suis parti pour Utrecht avec M. de Giessenbourg. Nous avons passé la nuit dans le jagt et nous sommes arrivés le lendemain matin de fort bonne heure à Utrecht, d'où je suis parti le surlendemain,

16 Décembre, pour Nimègue, avec mon fils et ma fille cadette. Ma belle-soeur a voulu nous tenir compagnie jusqu'à Arnhem, où j'ai trouvé ma femme et Henriette, qui va tenir compagnie à son oncle et sa tante Barchman. Pour moi, je suis revenu avec ma femme et mes deux enfans le soir même à Nimègue.

---

1) Kantteekening: Rien ne s'accorde plus mal que ceci avec la modération tant recommandée ci-devant.

20 et 21 Décembre. Les Etats du Quartier ont éte assemblés ces deux jours-ci sur l'affaire des ordonnances et du fiscal. Tout a été bientôt décidé à la fantaisie de . . ., les membres du corps des Nobles, qui avoient protesté contre ma conclusion, ayant pris le parti de désister de leur vaine chicane. On a été donc unanime sur la publication des ordonnances en question et, après quelques petits débats, on l'a été encore sur l'article du fiscal, dont la nomination a été déféré au bon plaisir de S. A. R., qui peu de temps après a donné l'emploi en question pour trois ans à M. In de Betouw, membre de notre Conseil.

1759.

2 Janvier. Nous avons abdiqué le consulat, M. Engelen et moi, Madame la Gouvernante ayant nommé à notre place M. Verschoor et M. van den Steen. Je suis fort charmé d'être quite d'un aussi grand fardeau et je recouvre une partie de ma chère liberté. Inaestimabile bonum suum fieri!

J'ai reçu de la Haye trois lettres consécutives de M. de B., datées du 2, du 5 et du 12 du courant. J'en conclus deux choses: la première, que S. A. R. est en grand danger de mourir, et la seconde, que M. de B., prévoiant que cette mort ne manquera pas de causer quelque altération dans la forme de notre gouvernement, me fait des caresses, qui ne sont peut-être pas désintéressées. J'ai répondu à ses politesses et à ses avances comme il convient, et nous verrons ce qui en arrivera.

14 Janvier. M. Engelen, mon confrère, m'a dit à l'église que Madame la Gouvernante mourut avant-hier, et que la diette des Etats de la Province seroit convoquée pour Mecredi en huit, 23 de ce mois.

17 Janvier. La nouvelle de la mort de S. A. R. s'est confirmée, et la diette aura lieu, comme M. Engelen me l'avoit dit. On a partagé entre nous deux la députation ordinaire du Quartier. J'entre le premier en charge et ma commission commence au 1er de Mai prochain. S. A. R. l'a signé la veille de sa mort.

Verschoor, notre aimable président, est revenu de la Haye Dimanche passé. Il m'est venu voir le lendemain de son arrivée. Il m'a fait force protestations d'amitié, avec des assurances réitérées qu'il prétendoit tout régler avec moi, me priant pour cet effet de ne pas lui refuser mon assistance. Il a mêlé M.

Fagel dans son discours, et il n'a pas tenu à lui que je ne crusse que ce Ministre sera tres charmé de notre union. J'ai fait semblant de n'en pas douter, et j'ai répondu à tout le reste le plus poliment qu'il m'a été possible.

20 Janvier. Le parti des Nègres, qui se réveille, m'a détaché plusieurs émissaires pour me tirer le vers du nez, le tout sous prétexte d'amitié et de confiance. De Broun 1) entre autres est venu me solliciter d'entrer dans les intérêts de ses amis, qui ne demandoient pas mieux, disoit il, que de se lier et de vivre avec moi dans la plus parfaite confiance. Enfin Vonck lui-même m'a parlé ce matin chez moi sur le même ton, me proposant en particulier de me lier avec Hasebaert. J'ai fait à tous ces discours des réponses générales, ne feignant pourtant pas de dire que je ne prétendois entrer dans aucun engagement particulier, mais que j'aurois soin de répondre en galand homme à l'amitié qu'on me faisoit, et aux attentions que l'on auroit pour moi. J'ai renvoyé avec cela mon homme, qui n'a pas paru appréhender beaucoup les intrigues de M(oorrees) et les liaisons, qu'on prétend que j'ai avec cet homme. Touchant ce dernier article, je lui ai dit qu'il n'en étoit rien.

21 Janvier. Mon cher fils, dont je suis extrêmement content, est parti cet après-midi pour Arnhem, dans le dessein de se rendre de là à Utrecht. Je prie le Seigneur de le bénir et de le conduire.

22 Janvier. Assemblée de la Correspondance chez M. van den S(teen). Verschoor a proposé deux choses, sur lesquelles il avoit conféré avec moi auparavant. Il vouloit les faire passer ce soir-même, mais je l'en ai empêché.

24 Janvier. Nous sommes partis ce matin, Verschoor, van den Steen, van den Bergh, l'échevin, et moi, p(our) nous rendre à la diette extr(aordinaire), qui va s'assembler à Zutphen.

1 Février. Retour de la diette, où tout s'est passé tranquillement. On a consenti de bonne grâce à l'équipement des 25 vaisseaux de guerre, ainsi qu'au mariage de Madame la Princesse Caroline avec le prince de Weylbourg. Les Etats ont approuvé de même les propositions de feue Madame la Gouvernante, par rapport aux commissions, sans en excepter même celles, qu'elle n'avoit pas eu le tems de signer.

2 Février. Conférence chez Verschoor. Je n'y ai pas été, et je ne mettrai pas par écrit ce qui s'y est passé.

---

1) Jan Matthijs de Broun, ook Broen, raadslid.

6 Février. Visite rendue à V(erschoo)r, pour examiner certain écrit, etc. Tout le reste du mois s'est passé en toutes sortes de projets, les uns plus mal imaginés que les autres. Le B(urgrave) fait tout de son mieux pour m'entraîner dans son parti, et B(alveren), de son côté, ne néglige rien pour me retenir dans le sien. J'ai déclaré au premier que je ne saurois me prêter à quelque nouvel engagement, lui laissant entrevoir pourtant que je me compterai libre, dès qu'on me fera quelque injustice. Quant à B(alveren), je lui parle toujours sur le ton accoutumé et il me témoigne beaucoup de confiance.

8 Février. J'ai passé une heure chez le B(urgrave).

10 Février. Autre conférence avec le B(urgrave). Propositions et promesses de toutes les sortes. Je réponds toujours qu'on me fait trop d'honneur, mais que ma situation et les circonstances où je me trouve, sont telles, que je n'y puis rien changer quant à présent.

11 Février. B(alveren) m'a fait demander un moment d'entretien et cela au plutôt, dans le tems que je montois en carosse pour aller entendre le sermon de l'après-midi. J'ai répondu à son domestique, que j'espérois que la chose ne presseroit pas tellement que je ne pusse aller à l'église, et qu' au sortir de-là j'irois trouver son maître. J'ai trouvé B(alveren) fort allarmé des intrigues du parti contraire. Il a paru se calmer un peu, quand je lui ai dit que je n'avois point accepté les propositions, qui m'avoient été faites, mais que je le priois de croire que je n'étois plus d'humeur à souffrir des injustices. — Détail là-dessus, etc.

12 Février. J'ai trouvé B(alveren) beaucoup plus tranquille qu'hier.

13 Février. Promenade au rempart avec M. de B(alveren). C'est toujours même note et pareil entretien.

14 Février. Conférence chez moi avec les deux Consuls. Eng(elen) n'a pas voulu être de la partie. On l'a trouvé fort mauvais, et il n'a été pris aucun arrangement. Il suffit que j'aie pénétré le dessein des Bourguemaîtres par raport aux commissions. Ils en prétendent favoriser leurs adhérens et ne donner rien à van L(eeuwen) et à Eng(elen). Quant à moi, je comprends qu'il me souffleront ma charge de heemraad, s'ils peuvent, mais je les en empêcherai bien, ayant pour cela plus d'un moien. — Proposition de Verschoor dans le Conseil, p(our) créer de nouveau un architecte de la Ville. Personne n'y a contredit. Les Bourguemaîtres ont été chargés de revoir avec

les maîtres des comptes les anciennes instr(uctions) à cet effet.

15 Février. Eng(elen) et van L(eeuwen) sont entièrement dans mes intérêts, parceque le leur y est attaché. Nous nous sommes parlés chez Eng(elen), et nous avons pris des mesures par raport aux comm(issions) vacantes.

16 Février. Eng(elen) m'est venu assurer que van L(eeuwen) étoit changé d'avis, par rapport aux arrangemens d'hier. J'en ai parlé à van L(eeuwen), dès que l'occasion s'en est offerte, et il m'a assuré que rien n'étoit plus faux que le raport d'Engelen.

21 Février. Débats dans le Conseil au sujet de l'établissement d'un nouvel architecte. Vermehr, de Man et Hasebaart ont soutenu fort et ferme que le Président n'avoit point conclu, il y a huit jours, l'affaire de l'architecte de la Ville, quant au renouvellement de cette charge, et qu'il n'y avoit rien de décidé là-dessus. Tout le parti mécontent s'est joint à ces messieurs, et nous autres ayant soutenu le contraire, le secrétaire Vermehr a été forcé de coucher dans les actes la conclusion du Président, telle qu'elle avoit été prise.

Tout le reste de ce mois et une grande partie du suivant s'est passé en arrangemens frivoles touchant les commissions vacantes. Van L(eeuwen) m'a fait mille protestations d'amitié et d'attachement. Nous avons dressé un plan sur les commissions, de concert avec E(ngelen), pour en faire usage en tems et lieu.

26 Mars. La grande Correspondance s'est tenue chez moi. V(erschoor), notre aimable président, a fait la proposition touchant les commissions. Il se croit bien fort et veut régler tout à sa tête, en quoi il échouera sans doute. Après beaucoup de verbiage et de débats l'assemblée s'est séparée jusqu'à Samedi prochain, qu'on s'assemblera de nouveau chez Eng(elen). Les Bourguemaîtres se sont engagés de présenter ce jour-là à messieurs de la conférence un mémoire sur les commissions.

28 Mars. J'ai communiqué chez M. Eng(elen), et en présence de M. van L(eeuwen), à messieurs In de B(etouw) et Grevelaer le plan, dont j'ai parlé ci-dessus. Ils l'ont approuvé sans restriction et m'ont promis de me soutenir dans la grande Correspondance, qui doit s'assembler Samedi prochain, 31 de ce mois, chez Eng(elen).

31 Mars. Il n'a pas été possible de rien conclure dans la conférence tenue ce soir chez Eng(elen). Les Bourguemaîtres ayant présenté un plan de leur façon, j'ai dit que j'en avois un à présenter à mon tour. Ces deux plans étant extrêmement opposés, tout le tems s'est passé en débats et en disputes.

Il a été pourtant résolu de se revoir Jeudi prochain, chez van den B(ergh), l'échevin.

3 Avril. Conversation avec M. le Juge V(onck) sur la plate-forme du Belveder.

4 Avril. Conférence chez Grev(elaer) avec Eng(elen), van L(eeuwen) et In de B(etouw), suite d'une autre conférence tenue entre ces messieurs chez moi, Lundi passé. Ils sont tous résolus de s'en tenir à notre plan.

7 Avril. B(alveren) étant revenu hier en ville, j'ai été le saluer ce matin avec Eng(elen). Je me suis assez fortement expliqué dans la conversation sur les affaires, qui sont sur le tapis, et particulièrement sur la sotte conduite de V(onck).

8 Avril. La Correspondance a été assemblée ce soir chez van den B(ergh), l'échevin. Je n'ai pas voulu en être, m'étant contenté de donner commission à van L(eeuwen) d'assurer ces messieurs, que je n'avois rien à changer à mon plan, et que tout détail là-dessus seroit très inutile. Dès l'ouverture de la séance les disputes ont recommencé de plus belle, et l'hôte de la maison a proposé B(alveren) pour arbitre du différent, et tout ce misérable peuple a donné follement dans ce panneau. B(alveren) est venu; on a approuvé ce qu'il à dit, et V(onck) aiant à sa réquisition renoncé à ses prétentions impertinentes, l'affaire a été réglée à de fort légers changemens près, tout comme je l'avois proposée peu de tems auparavant. Il fallut que M. de B(alveren) en eût la gloire, si gloire y a. O! homines ad servitutem nati! C'est ainsi que les sots se laissent mener. Au reste c'est van L(eeuwen), qui m'est venu raporter toute cette avanture, m'ajoutant que V(onck) avoit été prié de me communiquer ce qui avoit été conclu.

11 Avril. Conférence avec le B(urgrave). Cet homme n'est pas trop au fait de ce qui se passe, et je ne sai comment lui faire comprendre qu'il ne dépend point de moi de changer la face des affaires. Il s'est coiffé fort mal-à-propos de cette idée, qu'il n'est pas en état d'approfondir.

12 Avril. J'ai vu ce matin van S(uchtelen), Gr(evelaer) et In de B(etouw). Ils me paroissent fort bien intentionnés.

14 Avril. J'ai vu ce matin le B(urgrave), qui paroit content de moi. Il part pour H(emmen), aparément pour éviter la cérémonie de demain, et ne pas faire cortège aux Bourguemaîtres 1).

1) Paschen (15 April), als wanneer de Burggraaf met den Richter en de beide burgemeesters verplicht waren, getooid met hun met zilver beslagen kovels, gezamenlijk naar de kerk te gaan.

17 Avril. J'ai eu l'honneur de dîner chez le Prince 1).

18 Avril. Le magistrat m'a conféré de nouveau pour trois ans la commission de Heemraad. Les voix ont été unanimes là-dessus.

23 Avril. C'est aujourd'hui que l'on commence à rebâtir notre maison, selon le projet de M. Krayenhof, ingénieur 2). Les entrepreneurs sont le maître-maçon Dibbets et le maître-charpentier Wijs. Je suis accordé avec eux pour la somme de (blank). Tout doit être achevé le 1 Novembre de l'année courante.

26 Avril. Pour la première fois de l'année j'ai été à Bemmel, avec ma femme et deux de nos filles, la seconde et la cadette. O! la belle saison et ce premier verd (!), ces cérisiers en fleurs, ce doux chant du rossignol, que tout cela est charmant! Ne faut-il pas une tête bien folle pour sacrifier à l'ambition et aux affaires la jouissance de ces biens, qui nous en promettent tant d'autres.

1 Mai. Parti p(our) la diette avec Verschoor, van den Steen et Madame van Hasselt. Nous avons été à Doesbourg, où ma fille de Roode nous a fait le meilleur accueil du monde. Elle a fort galammant grisé les Bourguemaîtres. Roode, qui est à la Haye, n'eût pas mieux fait.

14 Mai. Je fus averti hier qu'il y auroit conférence ce soir chez de Mist, et qu'il seroit question de faire signer une n(ouvelle) convention entre les trois Villes ou plutôt entre les régens des trois Villes, qui ont la pluralité chez eux. Je me suis rendu de bonne heure à Nimègue, et j'ai eu un petit entretien avec M. le B(urgrave), à qui j'ai fait entendre la chose, avertissement nécessaire; pourvu qu'on ait l'esprit d'en profiter. J'ai parlé aussi à Grotenraay et à Eng(elen), etc. Tout cela sera apparament très inutile. Je ne suis point écouté.

Nous avons réglé à l'ordinaire les comptes du district de l'Empire, à l'occasion de quoi le B(urgrave) nous a donné un magnifique repas. Le petit juge V(onck) en a été, et nous avons beaucoup causé ensemble. A six heures je me suis rendu chez de Mist. Toute la Correspondance y étoit assemblée, van B(alveren) à la tête. On est d'une prévention ridicule pour cet homme, qui mène tous ses confrères comme des bêtes. Dès

---

1) van Saksen-Hildburghausen, Gouverneur der stad; zie boven.

2) C. J. Krayenhoff, vader van den bekenden Generaal C. R. F. Baron Krayenhoff.

qu'il m'a vu, il m'a demandé à me parler en particulier. Nous sommes passés dans une autre chambre, et il m'a fait ouverture du dessein qu'il avoit de faire signer à mes confrères la convention, dont j'ai parlé plus haut, me priant d'y vouloir bien concourir. Je lui ai répondu qu'avant de me décider tout-à-fait sur cette affaire, il falloit que je l'examinasse, et nous sommes rentrés après quelque petite discussion là-dessus. Van L(eeuwen) a demandé aussi à me parler en particulier, et comme il faisoit semblant d'être embarassé du parti, qu'il devoit prendre, je lui ai dit la même chose qu'à B(alveren), l'exhortant à ne rien précipiter et à rester libre jusqu'a nouvel ordre. Il a fait mine d'être de mon avis, mais il n'y a pas à compter sur cet homme. Enfin B(alveren) a fait la proposition d'un air fort embarassé, et il a été fait lecture de la convention projettée. Les deux bourguemaîtres V(onck) et van den St(een) l'ont d'abord signée, et le coup d'oeil m'a dit que tous mes braves confrères en feroient autant. J'ai pris la parole et j'ai dit que je ne comprenois pas comment on pouvoit signer un acte de cette importance sur une simple lecture, faite à la hâte; que, quant à-moi, je n'en ferois rien, quoi qu'il dût en arriver; que je demandois copie de l'acte pour l'examiner à loisir, et que j'en dirois après cela librement ma pensée. On m'a fait force instances, mais j'ai tenu ferme, et après m'être expliqué encore un coup, clairement, distinctement et sans varier, j'ai pris congé de la compagnie et m'en suis retourné à Hulse.

16 Mai. Hier je ne fus point à la visite des digues le long du Vahal, mais aujourd'hui j'ai fait celle des digues le long de la Meuse, avec M. le B(urgrave), messrs. d'Ekenwiel, de Welderen, Engelen et notre Secrétaire. — Mon confrère Engelen m'a surpris bien agréablement en m'apprenant qu'il n'avoit point signé la n(ouvelle) convention, de sorte que mon coup d'oeil n'a pas été entièrement juste. Cepandant tous nos autres vilains confrères ont eu la lâcheté de signer l'acte, et les voilà pris au trébuchet. J'ai beaucoup loué Engelen, mais je meurs de peur qu'il ne tiendra pas bon. J'ai fait en passant une petite ouverture de ceci au B(urgrave), non sans lui recommander fortement de veiller aux intérêts de son parti dans cette circonstance critique. Je me suis excusé de dîner chez le B(urgrave).

22 Mai. J'ai été fort ennuié ce matin en ville par les persécutions de B(alveren), mais j'ai tenu bon. Messieurs les députés ont repris leurs séances, van den Steen étant prési-

dent de semaine. Il m'a tiré à part pour me prier de présider demain pour lui, disant qu'il étoit obligé d'aller à Thiel. Tout est plein d'intrigues. Je risquerai tout p(our) avoir du repos, ne pouvant plus vivre dans une continuelle contrainte et vis-à-vis de gens, dont je connois le mauvais coeur et les intentions peu droites.

Entretien avec le B(urgrave). Cet homme n'est point fait pour un chef de parti.

27 Mai. J'ai trouvé le c(omte) de R(andwijck) chez le B(urgrave). Nouvelles de Thiel et propositions de la part de ces Messieurs, sur laquelle je ne me suis expliqué qu'avec réserve. J'ai dit que j'y penserois.

28 Mai. La Correspondance doit s'assembler ce soir chez Sch. J'ai été ce matin en ville pour parler à Eng(elen). Je lui ai lu une demi-douzaine de raisons, qui m'empêchoient de signer la n(ouvelle) convention. Je ne croi pas qu'il en fasse rien non plus, mais il est bon de le tenir en bride. J'ai été chez Sch. pour lui faire mes excuses de ce que je ne pouvois me rendre chez lui ce soir, et je l'ai prié d'inviter la compagnie en mon nom à Hulse pour aujourd'hui en quinze.

M. et Madame de Termoes sont venus dîner et coucher à Hulse. M. de Diede a été de la partie quant au dîné.

29 Mai. Courte apparition de mon beau-frère le Collonel. Il n'a été qu'un moment à Hulse, d'où il est reparti p(our) N(imègue) avec son frère, qui nous a laissé sa femme.

30 Mai. Il ne s'est fait dans le Conseil, qui vaille la peine de s'en souvenir. J'ai remarqué que mon confrère Eng(elen) avoit l'air sombre et rêveur. Je me suis d'abord imaginé qu'il avoit signé la n(ouvelle) convention, malgré toutes mes raisons, et j'ai accusé juste. Il me l'a dit lui-même, en nous promenant au Bois. Je ne lui en ai marqué ni surprise ni colère, ne pouvant que le mépriser, comme tous les autres lâches, qui ont fait la même démarche.

31 Mai. Courte promenade avec Haesbaart, au Bois. Il m'a parlé des affaires courantes, et m'a proposé une conférence amicale là-dessus avec deux de ses amis, de Man et Josselet. J'ai décliné poliment la chose, ne jugeant pas à propos de me commettre de nouveau et sans grande nécessité avec ces messieurs-là.

1 Juin. Visite à M. de B(alveren) à Weurt 1). Il n'a parlé de rien, ni moi non plus.

---

1) Van Balveren was heer van Weurt.

Il y a aujourd'hui 25 ans accomplis que nous sommes mariés, ma femme et moi. Il s'en pourroit passer encore autant, sans que nous nous repentissions du marché.

5 Juin. Visite de Haasbaart à Hulse; il m'a communiqué ses idées précises touchant la prétention de la ville de Thiel, au sujet de l'emploi vacant de Maître des Comptes 1). Il ne pouvoit m'apprendre rien de nouveau sur cette matière, mais quoi qu'il en soit, nous sommes convenus que rien n'est plus mal fondé que cette prétention, et qu'il falloit s'y opposer en faisant valoir les droits de notre Ville comme capitale. Je lui ai montré quelques remarques de ma façon sur l'article en question. Il en a paru content.

7 Juin. Rentrée des Etats du Quartier. Verschoor, comme président, a fait prêter serment à un nouveau régent de Bommel (M. Vermeulen), et il s'est couvert pendant la lecture de la formule, nouveauté tout-à-fait ridicule et dont tout le monde s'est moqué. Il s'en est abstenu depuis.

Verschoor a proposé dans le Conseil l'affaire de l'emploi vacant. Il a décidé que le tour étoit à Thiel, terminant son avis par donner sa voix à M. van den Steen. Son confrère en a dit autant, mais ils n'ont su appuier ni l'un ni l'autre leur sentiment d'aucune raison valable. Onze régens pourtant s'y sont conformés, six autres ont soutenu avec moi que, puisqu'il s'agissoit de tours, notre ville devoit être la première en rang. Cepandant la pluralité l'a emporté et cela étoit inévitable, la partie étant liée entre les treize régens, que je n'ai pas besoin de nommer. C'est la cabale de B(alveren). Le B(urgrave) de son côté se trouve appuié de tout le corps des nobles, dans lequel B(alveren) a perdu tout crédit. C'est au nom de ce corps que le B(urgrave) soutint hier ou avant-hier, que l'emploi vacant étoit à la disposition de la Noblesse, comme la première en rang, et sur ce que les Villes s'opposeroient à cette prétention, le B(urgrave), parlant toujours au nom de tout le corps des Nobles, proposa un délai pour voir s'il n'y avoit pas moien de terminer le différent à l'amiable. Cette n(ouvelle) proposition fut encore rejettée par les Villes, quoique Pagniet 2) fit de son mieux pour rendre la voix de la Ville inutile, soutenant que ses confrères et lui étoient trois contre trois. Cela causa des débats, qui durèrent fort longtems, et il ne fut arrêté

1) Over deze ambtenaren en hunne verkiezing zie Tegenwoord. Staat van Gelderl., blz. 175.

2) Karel Lodewijk de Pagniet tot Karmenstein, burgemeester van Tiel.

rien du tout. Aujourd'hui cette affaire du délai a été un des objets de délibération dans le magistrat. Il y a certainement des raisons pour et contre ce délai, et les Villes soutiendront fort et ferme le dernier, mais tout est dans une si grande confusion, que quand Verschoor, notre aimable président, seroit vingt fois moins sot et moins malhabile qu'il n'est, je le défierois bien d'en venir cette fois-ci à une conclusion favorable à la ville de Thiel et à la sollicitation de M. van den Steen.

10 Juin. Le prince de Saxe-Hilbourghausen, notre gouverneur, est mort ce matin à trois heures. Ce Prince m'a témoigné toujours beaucoup d'amitié. J'ai été trois fois bourguemaître-président pendant son gouvernement, et toutes les affaires, que nous avons eu à démêler ensemble, se sont réglées de la manière du monde la plus gracieuse. En un mot, j'ai à me louer infiniment de ses bonnes manières et des attentions, dont il m'a toujours honoré. Il n'avoit que quarante neuf ans, mais il étoit sujet à de violens maux et à des infirmités sans nombre.

11 Juin. Les Etats du Quartier sont toujours assemblés, et il y a eu ce matin de grandes disputes sur le délai proposé avant-hier. Je n'y ai pas été présent, m'étant retiré de bonne heure avec la plupart de mes confrères, qui ne se doutoient de rien, non plus que moi. Le B(urgrave) a prétendu que Verschoor devoit conclure le délai, et à son refus il a sommé van den Steen de le faire. Celui-là aiant refusé aussi d'en venir à une conclusion, le B(urgrave) s'est addressé à Josselet et à je ne sais quel autre régent de N(imègue), mais inutilement, de sorte qu'il a pris le parti de former la conclusion lui-même et d'ordonner au secrétaire de Man de la coucher par écrit, ce que l'autre a fait 1). Verschoor prétend que cette conclusion ne peut subsister: 1°. parcequ'elle est contraire au droits de la Ville, qu'il doit maintenir, surtout en qualité de président du Quartier; 2°. parceque la conclusion a été prise par le B(urgrave), après que la séance fut finie, et que la plupart des membres de l'assemblée se furent levés. Nous verrons ce que ceci deviendra, mais je me confirme de plus en plus dans la pensée que nous n'aurons point de maître descomptes de la facon du B(urgrave), du moins pas cette fois-ci.

12 Juin. Nous avons été députés, M. le B(urgrave) et moi,

1) Zie bij van Meurs, De Riddersch. van het Kwart. van Nijm., blz. 46, een uitvoerig verslag van deze zitting en haar gevolgen.

de la part de messieurs les députés ordinaires, pour aller faire le compliment de condoléance à Madame la princesse de Saxe. Le Quartier et la Ville en avoient fait autant hier, aiant été nommé p(our) cet effet de la part de la Ville les deux Bourguemaîtres régens; au reste autant de députations, autant de secrétaires, cela va sans dire. La Princesse m'a paru fort touchée et elle a répondu avec beaucoup de décence au discours pathétique du B(urgrave). J'ai pris mon tems pour lui parler à mon tour, et je suis très satisfait des manières gracieuses de cette Princesse affligée.

13 Juin. On a consenti enfin à la levée des taxes et autres impôts pour l'année courante, mais ce n'est qu'à de certaines conditions, sur quoi il faut consulter les régîtres du Quartier.

14 Juin. Fin des séances du Quartier. Vive dispute entre le Président et le Secrétaire, au sujet de la conclusion du B(urgrave). Je ne m'en suis point mêlé, n'aiant pas été présent, quand cette affaire est survenue. Les Villes ont réservé leurs considérations là-dessus, et le Corps des Nobles a réservé leurs contre-remarques. Quoi qu'il en soit, voilà l'affaire de l'emploi vacant pendue au croc, et B(alveren) avec tout son parti battu à platte couture. — J'ai été ce soir à la campagne de Grevelaer, où là Correspondance s'est assemblée. On m'avoit invité à différentes reprises de vouloir en être. Tous ces messieurs m'ont fait force fausses caresses, et il a été question de rien, dont je puisse être offensé. B(alveren) n'a point paru. Verschoor nous a fait bien des plaintes sur le procédé du secrétaire de Man. On est convenu qu'on aviseroit aux moiens de reprimer la trop grande vivacité, ou plutôt l'insolence de ce petit homme.

16 Juin. Visite à Hulse de B(alveren), Verschoor et van Leeuwen, accompagnés de Mlle Verschoor et d'une étrangère d'une figure fort aimable. Elle est cousine-germaine de M. Boemer, conseiller des Domaines du Prince-Stadhouder. C'est un ami intime de Verschoor, par le moien duquel ce brouillon a gâté bien des choses. B(alveren) et ses dépendans ont paru à d'autres, aussi bien qu' à moi, un peu embarassés de leur contenance. Ces gens-là sont d'autant plus fâchés qu'ils ont très-mal réussi à me duper.

On enterre ce soir à dix heures notre défunt Gouverneur. Il n'y aura pas grande cérémonie. On transportera le corps à la Cathédrale (!) dans un carosse à six chevaux. Vingt capitaines d'Infanterie le porteront dans la tombe, qui est au

milieu du choeur. Quatre collonels tiendront les bouts du drap mortuaire et pour tout cortège vous aurez M. Mörner et le baron de Brandesteyn dans un autre carosse, attelé de deux chevaux. Il y aura trente flambeaux, dont mon domestique en portera un. Le singulier de cette histoire est, qu'on a mis le Prince tout vêtu dans le cercueil, en habit de cérémonie, une belle bague au doigt et une montre à la poche. Il y aura là-dedans, comme dans bien d'autres choses, du vrai mêlé au faux. Après tout, on enterre bien de certains moines dans leur habit. Coutume! Coutume 1)!

21 Juin. Wakker vient d'être cassé par sentence du Conseil de Guerre; elle a été publiée ce matin à la tête du bataillon. Il est déclaré inhabile de remplir désormais aucun emploi militaire, etc. etc. En un mot, ce misérable est cassé avec infamie, et peu s'en est fallu qu'il n'ait eu le cou coupé.

25 Juin. Parti pour Thiel avec M. de B(alveren), qui m'avoit offert de son propre mouvement une place dans sa voiture. Il ne m'a parlé de rien sur la route et me marque beaucoup d'amitié. J'en fais autant de mon côté, et cela fait un jeu, qui nous amuse, l'un peut-être aussi bien que l'autre. M. van den Steen a donné le repas ordinaire. Le soir M. Bastens m'a régalé dans son jardin. C'est toujours bien fait d'avoir de bonnes manières. Au reste B(alveren) est sorti de table au milieu du repas et n'a plus reparu depuis. J'ai dans l'esprit, qu'il va à la Haye.

26 Juin. J'ai dîné chez le bourguemaître Cock, mais point de B(alveren); il est certainement parti pour la Haye, et grand bien lui fasse.

27 Juin. J'ai dîné avec van Leeuwen chez M. van Eck, gendre de M. van den Steen. Van Leeuwen a fort loué le plan de la maison, que je fais bâtir, et m'a offert de m'en donner, quand elle sera achevée, tout l'argent qu'elle m'aura coûté, et de me payer le terrain à raison de l'estimation juri-

1) Het gebalsemde lijk van den Prins werd bijgezet in den grafkelder van hertogin Catharina van Bourbon († 1469), moeder van Karel van Gelre, in de St. Stephenskerk. In November 1843 werd dit graf, wegens reparatie van den kerkvloer, geopend. Het volmaakt geconserveerde lijk lag, zooals de Beyer het beschrijft, geheel gekleed in de kist, doch noch ring noch horloge waren aanwezig. Men wist toen trouwens niet dat deze met den Vorst begraven waren. Wel zag men een groot gat, gebroken in den muur van den kelder, en begreep dat daar een poging tot diefstal gedaan moest zijn. Zie van Schevichaven, St. Stephenskerk, blz. 74, en de afbeelding van den geopenden kelder in den Gelderschen Volksalmanak, 1902, blz. 129.

dique, qui en seroit faite. J'ai dit en raillant que je prenois M. et Madame van Eck, présens à cette conversation, pour témoins de l'offre, qui venoit de m'être faite. — Nous nous sommes rendus ce soir à Bommel, van Leeuwen et moi.

30 Juin. Les affaires sont faites. On a perdu aux Fermes, mais ce n'est pas grand chose: à Thiel ce n'est que ...., à Bommel .... 1). Tout s'est passé fort honnettement et fort gracieusement. Personne n'a montré la moindre rancune sur ce qui s'est passé dernièrement à l'assemblée du Quartier: il n'a pas été question de ces misérables disputes, et au surplus on nous a donné des repas superbes, où rien n'étoit oublié.

Au retour j'ai dîné avec van Leeuwen à Druten, chez le Seigneur du lieu 2). Je ne m'attendois pas à cette politesse. Le soir je me suis rendu à Hulse. Au reste j'appris hier que B(alveren) n'auroit pas pu parler au nom de la Noblesse en corps, s'il avoit eu une seule voix de moins. Je ne sais, si cela est vrai ou faux. N.B. Ceci doit... (een regel open gehouden.)

2 et 3 Juillet. Je me suis fort ennuié ces deux jours à Druten, y aiant assisté à la reddition des comptes de l'Ammanie de Maas-Waal. J'apprends que le corps des Nobles a été convoqué pour le 12 du courant.

6 Juillet. Nous venons de passer la journée à Gent, où le Seigneur du lieu 3) et M. le Général et ma cousine nous ont fait un accueil charmant. Deux frêles de W(elderen) avoient été priées de la fête, mais elles se sont excusées d'en être. — J'ai oublié de dire que je fus hier chez Grevelaar, où se tenoit la Correspondance. Il n'y a été question de rien, et j'ai invité tous ces messieurs à Hulse p(our) Lundi en quinze. Tous ont accepté.

7 Juillet. M. van den Bergh, le receveur, a donné aujourd'hui une fête à son bien de campagne, à Malden, à Messieurs de la Soirée du Mardi.

8 Juillet. J'ai vu le B(urgrave) chez lui; il est fort affligé, un de ses fils étant tombé dangereusem(ent) malade. Il m'a battu froid, du moins cela m'a paru ainsi.

9 Juillet. Nous avons été voir, ma femme et moi, avec deux de mes enfans, le professeur Burman 4) à la campagne

1) De getallen zijn niet ingevuld.

2) Steven van Delen tot Druten.

3) Dirk Bertram des Villattes.

4) Frans Burman, predikant en hoogleeraar in de godgeleerdheid te Utrecht. Van 1736—1743 predikant te Nijmegen. Zijn vrouw was Anna Geertruid, dochter van Lambert van Leeuwen. Het goed heette, wegens zijn ligging, Overkerk.

de son beau-père, à Neerbos. Conversation de ma femme avec ce professeur, etc.

11 Juillet. J'ai été faire mon compliment de condoléance à M. le B(urgrave) sur la mort de son fils. Toujours froide mine. Nous verrons après-demain ce que produira de bon l'assemblée du Corps des Nobles. — Le Major et sa femme sont arrivés ce soir à Hulse. Ils vont faire Samedi qui vient un voiage, avec ma seconde fille, à Aix-la-Chapelle et à Spa.

14 Juillet. M. et Madame de Termoes sont partis ce matin à cinq heures pour Aix-la-Chapelle. Madame de Sévigné dit fort bien quelque part:

(opengelaten.)

16 Juillet. J'ai fait un tour avec mon fils au Park 1). M. et Madame de Welderen nous ont fait un accueil charmant. — J'apprends que l'assemblée de Messrs. les Nobles n'a nullement été décisive, et qu'il y a de nouvelles brouilleries sur jeu.

20 Juillet. Le vieux M. de Lokhorst mourut hier à Utrecht dans la 94me année de son âge. Il ne lui manquoit pas une dent.

23 Juillet. Fête chez le bourguemaître van den Steen, à l'occasion de son admission dans la Société du Mardi. Verschoor m'a tiré à-part, pour me parler de la n(ouvelle) convention entre les trois Villes. Il a tâché de me persuader de la signer, et voiant que je n'avois point changé d'idée à cet égard, il m'a dit que nos confrères en général paroissoient fort choqués de ma conduite et que, si je persistois dans mon refus, ils ne pourroient plus vivre avec moi sur l'ancien pié. Je lui ai répliqué que c'étoit leur affaire. Mon homme s'est mis ensuite à capituler en me proposant de signer avec réserve, et qu'on me laisseroit toute ma liberté par raport à la charge de maître-des-comptes. Je lui ai dit que cette réserve ne guériroit de rien, et qu'il falloit avant toutes choses, que j'eusse copie de la convention des trois Villes, et qu'on me donnât le tems de l'examiner à loisir. Il m'a répondu que cela ne se pouvoit point, et notre entretien a fini là. Quelques momens après j'en ai eu un tout pareil avec van den Steen. Je leur ai dit à tous les deux, que je mettrois mes raisons par écrit, et qu' à la moindre réquisition je les présenterois à la Correspondance, quand elle seroit assemblée chez moi, Jeudi prochain.

24 Juillet. Arrivée de M. Bénion à Hulse.

---

1) Adellijk huis bij Elst. Zie Geld. Volksalm. 1878, blz. 137; 1882, blz. 3.

26 Juillet. Tous les membres de la Correspondance sont venus cet après-midi à Hulse, à l'exception de van Suchtelen et de Grevelaar. On ne m'a rien dit, et comme il est survenu beaucoup de monde, qu'il étoit impossible de renvoier, il n'a point été parlé d'affaires.

29 Juillet. Notre ami Bénion nous a prêché aujourd'hui sur ces paroles de St. Pierre (Jean, VI v. 68): „Seign(eur), à qui nous en irions nous? tu as les paroles de la vie éternelle." Tout le monde a été généralement fort satisfait.

30 Juillet. Départ de M. Bénion. Pendant son séjour ici il m'a fait confidence qu'il pensoit à un troisième mariage, et comme je sais que cette affaire ne lui convient nullem(ent), je l'ai averti du danger qu'il court, avec toute la discrétion possible. Il a paru dans la suite que j'avois été mal informé 1).

13 Août. Le bourguemaître van den Steen est parti ce matin p(our) un voiage de quatre semaines, au moins; me voilà donc encore bourguemaître en second, vis-à-vis de l'aimable Pierrot 2).

14 Août. Assemblée de la Correspondance chez Verschoor. On ne m'a rien dit, et je n'ai pas cru devoir réveiller le chat qui dort. Van Leeuwen n'y étoit pas, ni van de Sande non plus; ils sont hors de ville.

18 Août. Nous étions convenus hier, Verschoor et moi, d'aller voir ce matin les députés du Conseil d'Etat, et là-dessus je me suis rendu en ville de bonne heure, mais Verschoor s'est fait excuser sous prétexte d'indisposition, de sorte qu'il m'a fallu saluer ces Messieurs de la part de la magistrature, avec Haesbaert et le secrétaire Vermehr. Ils m'avoient envoié leur Secrétaire pour donner connoissance de leur arrivée. Ils nous ont reçus fort poliment et après les complimens ordinaires nous nous sommes en allés comme nous étions venus, c. a. d. en carosse, suivis des quatre halbardiers et de nos laquais.

20 Août. Verschoor est réellement malade: je l'ai appris ce matin en ville. Au retour à Hulse j'ai trouvé grande compagnie qui nous attendoit, ma femme et moi: M. de Gent 3), le baillif de Bemmel avec sa femme, et mon homme d'affaire, de Valck. Tout cela a dîné avec nous, de Valck à une table à part avec Mlle Couliette. Au sortir du dîné, l'on est venu nous annoncer M. et Madame de Wadenoyen, avec deux

1) Deze volzin is er later bijgeschreven.

2) Peter Verschoor, eerste burgemeester.

3) Dirk Bertram des Villattes.

de leurs filles. Ils nous ont fait une visite de deux heures, et cela s'est passé fort agréablement.

21 Août. Nous avons passé toute la journée à Gennepesteyn 1), ma femme, mon fils, notre cadette et moi. Au retour nous avons été saluer M. le B(urgrave), à Hemmen.

22 Août. Au retour d'une promenade à cheval j'ai trouvé à Hulse M. de Mist. Nous avons eu une petite explication ensemble. Grandes protestations de sa part et grandes promesses de fidélité et d'attachement. Les suites feront voir ce qu'il en faut croire, et s'il est venu de lui-même ou si quelqu'un lui avoit fait la leçon. J'ai fait au reste ce matin la fonction de président au Conseil, aiant p(our) second Haesbaert. Nulle affaire qui mérite quelque attention, etc.

24 Août. Promotion dans les classes. Il n'y a eu de curateur que moi, et j'ai distribué les prix. Arrivée de Madame de Drakensteyn avec Mlle de Casembroot.

25 Août. Visite de M. le comte de Randwijck et des deux comtesses, à Hulse. Entretien avec le comte sur les affaires du tems et particulièrement sur la diversion, qu'y pourroit faire la mort du receveur Swaan. On vient d'apprendre qu'il est décédé sur le vaisseau, qui le portoit à Batavia.

29 Août. Verschoor a reparu au Conseil, où il ne s'est rien fait aujourd'hui. M. le président avoit très pauvre mine. J'ai rencontré aussi en rue son principal 2), qui n'en avoit pas une meilleure. Quels personnages!

6 Septembre. Autre visite de M. de Mist. Il persiste dans les sentimens, qu'il m'a fait paroître l'autre jour. Il y aura peut-être moien de les mettre à profit. De Mist sollicite pour son frère, ou pour lui-même, l'emploi de receveur, vacant par la mort de Swaan, et cette circonstance est telle qu'il me la faut pour tirer parti du personnage en question.

8 Septembre. J'ai vu hier et aujourd'hui M. le B(urgrave), qui continue à me faire beaucoup de caresses. Tout a sa raison dans ce monde.

Le général des Villattes est mort ce matin fort subitement. Je le regrette sincèrement. Le conseiller (de raedsvriend) van Suchtelen est mort presque en même tems que le Général. Voilà donc une place vacante dans la magistrature et une compagnie bourgeoise 3), plus l'emploi de trésorier.

---

1) Voormalig kasteeltje in de Overbetuwe, $1^1/_2$ uur van Valburg.

2) Van Balveren. 3) Hopmanschap.

17 Septembre. Je suis parti pour Utrecht, avec ma femme, mes deux belles-soeurs, mon fils et ma fille cadette. Je ne suis nullement bien depuis quelques jours; mon mal a augmenté par les cahotemens du carosse, de sorte que me voilà malade à Utrecht. Cepandant, comme la nature vient à mon secours, je ne crains point les suites de ceci. Tout ce qu'il y a, c'est que je ne pourrai pas aller à Rotterdam, ni à la Haye aussi tôt que je le voudrois bien.

18 Septembre. Je me porte beaucoup mieux que hier au soir, et dans peu de jours, Dieu aidant, je serai rétabli.

28 Septembre. J'ai pris tout le tems qu'il me falloit pour régler mes petites affaires à Utrecht, et pour voir mes connoissances. Nous avons eu plusieurs concerts, et je ne me suis pas mal amusé. Je pars ce soir pour Leide, où je ne m'arrêterai point, pour en être plutôt chez mon ancien et bon ami Bouillet.

29 Septembre. Arrivée à Rotterdam. J'y ai été accueilli avec toute sorte de bonté et de politesse. M. de Superville, collègue de mon ami Bénion, m'a fait beaucoup d'honnêteté et il s'est même piqué de m'en faire. Les deux autres collègues de M. Bénion et M. Walker, résident d'Angleterre, n'ont aussi rien négligé pour nous faire plaisir, à moi et à mon fils, qui est du voiage.

4 Octobre. Parti l'après-midi de Rotterdam, avec mon fils, p(our) la Haye, où nous avons été descendre au Parlement, chez P. Jaquet.

5 Octobre. Nous avons fait ce matin nos visites de devoir et de politesse. Le Prince Stadhouder, Madame la Princesse Caroline, M. le Duc, Messrs. Fagel et de Larrey nous ont fait à l'envi l'accueil le plus gracieux. J'ai parlé librement aux Ministres de la situation des affaires de notre Ville et de notre Quartier. Ils m'ont approuvé de ce que je n'étois point entré dans des engagemens personnels, et ils m'ont assuré qu'eux mêmes ne se mêloient nullement de quelque cabale que ce fût, ni d'aucun intérêt particulier, tel p. e. que l'affaire de l'emploi vacant de maître des comptes, jusque-là 1) que M. de Larrey m'a dit expressément que je pouvois me servir en tems et lieu de la déclaration, qu'il m'en faisoit. Le Duc 2) nous a fait beaucoup de politesses. Il nous a exhorté à faire un petit

1) Met deze eenigszins onduidelijke phrase bedoelt de Beyer: zelfs zoo zeer dat, enz.

2) De Hertog van Brunswijk-Wolfenbüttel, veldmaarschalk, enz.

voiage à la Haye cet hiver, et nous a fait l'honneur de nous prier d'avance à dîner pour ce tems là. Je serois parti ce soir pour Leide, mais M. Fagel 1) nous aiant prié avec toutes sortes d'instances de venir dîner à sa campagne, j'ai remis mon départ à demain, et je m'en sai bon gré, puisque M. Fagel et Madame son épouse nous ont fait mille honnêtetés. Nous nous sommes retirés fort contens de leur réception. Au reste, M. Fagel m'a assuré que M. le Duc lui avoit dit qu'il étoit fort content de ma visite, et qu'il étoit fort aise de m'avoir parlé; qu'au surplus il trouvoit mon fils un fort joli garçon, etc.

6 Octobre. Nous nous sommes rendus à Leide, où nous avons dîné et soupé chez l'ami Durand, que je ne trouve pas fort changé, mais bien sa femme. Ils ont, je crois, l'un et l'autre, quatrevingt trois ans passés. J'ai été saluer mon ancien professeur Musschenbroek 2): senescit, et assurément il ne se porte pas à beaucoup près si bien que Durand, qui a bien vingt ans de plus que lui. J'ai vu Luzac 3); pour le professeur Allamant 4), il n'étoit pas en Ville. — Nous avons pris le roef de la barque de neuf heures, et le lendemain matin nous nous sommes trouvés de fort bonne heure à Utrecht.

9 Octobre. Je suis parti pour Nimègue avec ma femme, mon fils étant resté à Utrecht, p(our) continuer ses études, et notre cadette pour tenir compagnie à ses tantes.

10 Octobre. J'ai assisté au Conseil, où il ne s'est rien fait. Tout est en désordre à cause de cette maudite charge de maître des comptes et des mauvaises et folles intrigues, qui en résultent. Dans la dernière assemblée du Quartier il y a eu un vacarme épouvantable 5). Le secrétaire de Man s'est comporté fort insolemment envers le respectable président Verschoor, refusant de lui obéir et disant qu'il ne coucheroit par écrit que la conclusion du Bourgrave, qui l'avoit pris sous sa protection. Verschoor aiant ordonné au secrétaire Engelen de lire tout haut la conclusion à lui, le bon Secrétaire a obéi, mais Druten 6) lui a arraché le papier des mains, et après l'avoir déchiré, il l'a jeté avec emportement et d'une manière insultante sur la

---

1) Fagel was neef van de Beyer door hun afstamming van de Cupers en van Heukeloms. 2) Petrus van Musschenbroek, professor in de wiskunde en wijsbegeerte.

3) Elie Luzac, J. U. D., schrijver over staatkundige onderwerpen.

4) J. N. S. Allamand, professor in de wijsbegeerte.

5) Zie van Meurs, De Riddersch. van het Kw. van Nijmegen, blz. 49.

6) Zoo komen wij nu te weten, wie die „seeker heer" was, die de resolutie „met een zeer grote furie" verscheurde: het was Steven van Delen tot Druten.

table des Bourguemaîtres. Enfin, le désordre a été complet, et Verschoor a été obligé de congédier messieurs du Quartier. Là-dessus assemblée du Conseil, où l'on a pris la résolution de révoquer la commission de de Man comme député à la diette, et on lui a ordonné les arrêts dans sa maison. De Man s'est sauvé au plus vite à la Cour, entre les bras du Bourgrave, qui l'a fort bien accueilli, lui procurant au surplus une escorte de douze dragons, commandée par un bas-officier, moiennant quoi il s'est sauvé sur les terres du Roi de Prusse, d'où il est allé droit à Zutphen, où l'ouverture de la diette se fait aujourd'hui. Voilà de méchantes affaires, qui ne peuvent avoir que de plus mauvaises suites encore. Heureusement je ne suis pour rien là-dedans, et je ne prétens m'en mêler que le moins qu'il me sera possible. Des gens officieux me sont venus avertir et prier de ne pas aller à la diette, dont on ne présage rien de bon. Je ne laisserai pourtant pas d'y aller, quand ce ne seroit qu' à cause de l'avertissement même. Il ne faut jamais se cacher en cas pareil 1).

20 Octobre. Je suis revenu ce soir de la diette, où je n'ai vu qu'un extrême désordre. Il n'est pas possible de s'en former une idée. Verschoor n'aiant pas jugé à propos d'y paroître, son second, le grave M. van den Steen, y [a] fait la fonction de président du Quartier. Hélas! mon Dieu! quel président!

27 Octobre. Nous avons été dîner à Bemmel, chez le baillif van Meurs, ma femme, mes deux aînées et moi. Aiant cassé le sieur de Valk aux gages, je donnerai à van Meurs une promotion, pour administrer mes terres situées dans le district.

30 Octobre. J'ai fait la visite ordinaire des chemins, digues, etc. avec M. le Bourgrave et le secrétaire van de Velouw, tous nos autres messieurs s'étant fait excuser.

2 et 3 Novembre. Cause de de Mist contre Reynen, en cas de payem(ent) de quelque lettres de change, plaidée devant messieurs les échevins. Il ne s'est proprement agi que d'un incident proposé par les défendens, qui demandoient nantissement de la somme. Nous étions huit et les voix se sont trouvé partagées, ergo, point de conclusion. On a décrété pourtant que l'affaire principale seroit traitée par écrit, et que la demande de nantissement resteroit provisionellement dans son entier jusqu'à nouvel ordre; au reste, j'ai opiné pour le nantissement.

1) Deze volzin is er later bijgeschreven.

5 Novembre. J'ai donné procuration au baillif van Meurs, pour administrer mes biens situés dans le district de Bemmel.

9 Novembre. Affaire de Groningue 1). Assemblée du Quartier, séparée infructueusement, les membres de la Noblesse qui se sont trouvés présens, n'aiant pas voulu opiner; conduite aussi folle qu'impertinente.

14 Novembre. Nouvelle convocation des membres présens du Quartier sur l'affaire de Groningue et nouvelles difficultés de la part des membres, qui n'avoient pas voulu opiner l'autre jour. On les a laissé dire, et comme nous étions beaucoup plus forts que l'autre jour, van den Steen a conclu conforme avec Veluwe. Les malcontens ont protesté, etc.

J'ai dîné chez van Leeuwen. Il m'a fait force caresses, de même que B(alveren), son principal. En général toute la clique paroît revenir de ses soupçons et me comble d'honnêtetés, auxquelles je n'ai garde de me fier:

Timeo Danaos et dona ferentes.

Pour M. le B(urgrave), il a joué le plus sot personnage du monde. Son conseiller intime le perd, en lui faisant faire coup sur coup des démarches du dernier ridicule.

17 Novembre. Toute cette semaine messieurs les députés ont été assemblés et Gellicum 2) a été notre président. Il fait l'entendu; sur quoi fondé? C'est ce qu'on auroit bien de la peine à dire. Nous ne nous rassemblerons que le second Lundi du mois de Mars prochain. — Conférence avec van den Steen, Engelen, etc., au sujet de l'affaire de de Man, qui a eu la hardiesse de revenir en Ville. Il a été résolu que van den Steen, comme bourguemaître regnant, proposeroit au magistrat de s'assurer de sa personne, en le faisant mener chez le geôlier, demandant au surplus d'être autorisé avec son collègue Verschoor de faire à de Man un procès dans les formes. On a voulu à toute force assembler encore ce soir le Conseil là-dessus. J'ai dit qu'en ce cas-là je ne pourrois pas en être, et qu'il me sembloit que l'affaire ne pressoit pas tellement qu'on ne pût la renvoier à demain ou à Lundi. On ne m'a pas écouté et j'ai pris congé de la compagnie, pour m'en retourner à Hulse.

---

1) De Staten van Stad en Lande hadden de hulp van die van Gelderland ingeroepen, om te protesteeren tegen een arrest, door de Staten van Holland gelegd op alle goederen van Groningers binnen hunne provincie, uit hoofde van achterstallige lijfrenten. Zie Nederl. Jaarb. XIII, blz. 1022—1040; 1062—1080; 1115—1133 en verder dl. XIV.

2) Alexander Tengnagel, heer van Gellicum en van Groot Bullesheim.

On s'est pourtant ravisé, et l'on m'a fait savoir qu'il n'y auroit Conseil que demain matin à onze heures.

18 Novembre. Je me suis rendu en ville pour assister au Conseil. Van den Steen m'a tiré à part pour me demander si j'approuverois un petit changement fait à la résolution d'hier, savoir, qu'au lieu d'envoier de Man chez le geôlier, on se contenteroit de lui donner sa maison pour prison, le reste demeurant dans son entier. J'ai répondu que je le voulois bien, et l'affaire a été conclue de la sorte, malgré l'opposition de de Broun, de Josselet et de Haesbaert. Ils ont remarqué entr'autres choses, qu'un jour de Dimanche n'étoit pas tout-à-fait propre à pareille délibération, en quoi ils n'ont peut-être pas eu tort, et, prévoiant l'objection, j'avois proposé le jour de demain dans la conférence, qui se tint hier, comme je l'ai dit. On ne fut pas de mon avis, et je n'insistai point, jugeant la chose, après tout, assez indifférente.

21 Novembre. Il ne s'est rien passé d'intéressant dans le Conseil, si ce n'est que le magistrat a écrit une lettre au Duc de Brunswijk, portant plainte sur le procédé du commandant Mörner, à l'occasion de l'escorte accordée à de Man. — Van den Bergh, l'échevin, m'a invité pour Samedi, la Correspondance devant s'assembler ce jour-là chez lui.

J'ai été un moment à la Chambre des Députés avec M. de B(alveren), un officier s'étant présenté pour prêter serment 1). Nous avons hésité un moment si nous nous chargerions de cette besogne, dans l'absence de nos confrères, et le Quartier n'étant point assemblé, outre que c'est la première fois que pareille chose arrive depuis la mort de S. A. R. Cepandant comme l'article du Réglement de Tutèle paroît décisif sur ce point, nous sommes convenus, B(alveren) et moi, d'expédier l'officier en question, et je lui ai fait prêter le serment ordinaire, en présence de B(alveren) et de notre secrétaire. Il y avoit encore une autre affaire à régler, dont j'ai prié M. de B(alveren) de bien vouloir se charger, ce qu'il a accepté, et je suis parti pour Hulse.

22 Novembre. Je n'ai point été en ville aujourd'hui; B(alveren) m'avoit fait prier de venir à la Chambre des Députés, mais j'ai su qu'il n'y avoit pas été lui-même, s'étant trouvé indisposé.

23 Novembre. J'ai été à la Chambre des Deputés, où je

1) „Het krijgsvolk dat in de bijzondere provincies in bezetting legt, moet den eed aan de Staaten dier provincies doen. Zij konnen alle krijgsampten, grooten en kleinen, begeven" enz. Tegenw. Staat van Gelderland, blz. 17.

n'ai trouvé que van Leeuwen, fort occupé et fort distrait, à son ordinaire. Il m'a dit que M. le Duc, sur la réquisition de messieurs les députés, avoit trouvé bon qu'on détachât deux compagnies de notre garnison, pour les envoier à Thiel et à Bommel. Je l'ai fait convenir que je m'étois opposé à la proposition, qui fut faite dernièrement là-dessus dans notre assembleé ordinaire, et qu'elle n'avoit été conclue qu'à la pluralité de quatre voix contre deux, M. de B(alveren) s'étant trouvé de mon avis. Je me suis retiré avant que B(alveren) soit arrivé, et j'ai été examiner avec van den Steen un païsan de Duckenburg, accusé d'avoir fait quelques vols, entre autres d'un cheval et d'une vache. Après beaucoup de détours et de mensonges le pauvre diable a avoué la dette quant au cheval, niant au surplus tout le reste. Il a dit que c'étoit la pauvreté et la misère, qui l'avoient poussé à faire le vol en question, son maître, M. de Duckenbourg, ne lui aiant rien laissé pour subsister avec sa femme et ses enfans.

24 Novembre. J'ai fait faire mes excuses à M. van den Bergh, et je suis resté tout le jour à Hulse.

25 Novembre. Visite de félicitation chez les Wadenoyen, au sujet du mariage de la freule Lotje avec Schimmelpenningh 1), Grand-Major de Zutphen. Le futur époux n'a point jugé à propos de paroître là et je n'irai pas le chercher ailleurs.

28 Novembre. Verschoor, revenu de la Haye, a présidé ce matin au Conseil. Le duc de Brunswijck a répondu en termes très polis à la lettre du magistrat de Mecredi passé 2), en nous apprenant qu'il avoit ordonné au commandant Mörner de se rendre incessamment à la Haye, etc. Verschoor et van den Steen ont proposé d'écrire une seconde lettre à Monseigneur le Duc, pour lui représenter que les Bourguemaîtres se croiant obligés de prendre sur l'affaire du Commandant plusieurs informations, même d'officiers de cette garnison, on prioit très-humblem(ent) S. A. d'interposer son autorité, pour que ces officiers ne fissent pas difficulté de comparoître à la Maison de Ville, pour rendre témoignage à la vérité, quand ils en seroient réquis. Nous avons agréé la proposition des Bourguemaîtres, de même que la lettre en question, qu'ils tenoient prête et qu'ils ont

1) Alexander Schimmelpenninck van der Oye tot Voorstonden en Watergoor trouwt Charlotte Jacoba van Haeften te Nijmegen, 21 Dec. 1759.

2) Daarin werd verzocht bestraffing van den kolonel en majoor von Mörner, die De Man, onder escorte van 12 dragonders te paard, met geladen karabijnen, geholpen had in een rijtuig naar Kleef te ontvluchten en daartoe een poort der Stad had doen ontsluiten.

fait lire et dépêcher par notre Secrétaire. Je suppose que M. le Duc a été prévenu sur cette affaire; si non, je ne crois pas qu'elle réussisse, mais je ne me suis point expliqué là-dessus.

30 Novembre. Conversation dans la chambre des Bourguemaîtres avec Verschoor, van den Steen et Engelen. Verschoor a mis sur le tapis la nomination prochaine à la place vacante dans le Conseil, qui est venue à vaquer par la mort de van Suchtelen. Il a déclaré tout de suite son sentiment là-dessus, nommant même son protégé, celui qui, selon lui, devroit lui servir de pendant. Ni Engelen, ni van den Steen, non plus que moi, nous ne lui avons répondu là-dessus qu'en termes fort généraux; mais il est bon de savoir d'avance les desseins du personnage en question. Il faudra tâcher de les rendre inutiles. De Mist m'est venu dire, avec beaucoup d'empressement, qu'il me conseilloit de proposer moi-même de signer la convention entre les trois Villes, dont j'ai parlé plus haut, ajoutant qu'on ne m'en parleroit plus. Je lui ai répondu que je n'étois point changé d'avis sur cette affaire.

1 Décembre. Assemblée du Conseil sur le vol d'un cheval, fait par un païsan du Duckenbourg. Les avis ont été différens, mais le plus modéré l'a emporté et le païsan-voleur ne sera que fustigé et envoyé pour huit ans à la maison de correction à Arnhem: le banissement après ce terme expiré va sans dire. Verschoor a dit qu'il ne vouloit point être présent à l'exécution de la sentence. Le bonhomme étoit dans une terrible colère de ce que son avis n'avoit pas été suivi. Quelle misère! Conversation avec l'orateur 1) M(oorrees), chez Engelen. Ces deux messieurs n'entroient point dans les vues de Verschoor, par raport au choix d'un nouveau régent.

3 Décembre. La sentence contre le païsan a été exécutée aujourd'hui et Verschoor, malgré toutes ses protestations d'avant-hier, a assisté à la cérémonie avec son collègue van den Steen. Je ne raporte ces bagatelles que pour faire voir jusqu'où va la petitesse d'esprit de certaines gens. — J'ai passé ce soir une heure chez van Leeuwen, où la Grande Correspondance étoit assemblée. Il n'a été question que de ces sortes d'affaires, dont il seroit très-ridicule de tenir regître. Au reste, l'on ne m'a pas témoigné le moindre mécontentement, et j'ai traité tous ces messieurs avec toute la politesse imaginable. Quelques uns d'entre eux ont voulu mettre sur le tapis l'affaire

1) Woordhouder der Gemeenslieden.

de la nomination d'un nouveau régent, mais ils n'ont pas réussi dans leur dessein. Je serois fort embarrassé de proposer quelqu'un, n'imaginant personne qui mérite cette attention de ma part.

5 Décembre. Réponse du Duc à la lettre du magistrat, dont S. A. refuse honnêtement (comme je l'avois prévu) la demande, nous faisant savoir en même tems que son intention étoit de nous envoier un officier, pour commander provisoirement à la place de Mörner.

19 Décembre. Résolution du magistrat touchant un nouvel architecte de la Ville, dont l'emploi a été déclaré vacant, pour en disposer d'aujourd'hui en quinze. — J'ai oublié de marquer que je traitai hier à Hulse la Soirée du Mardi, ces messieurs n'aiant pas fait difficulté de venir, malgré le grand froid, excepté van den Bergh 1) et Engelen, qui ont craint de s'enrhumer. Balveren est encore absent. — J'ai aussi oublié de dire que la Grande Correspondance fut Lundi passé chez A. van den Bergh 2). On m'y avoit invité, mais je m'en excusai sur quelque prétexte honnête. — Mon fils est revenu aujourd'hui d'Utrecht. Il vient passer ici ses vacances. Au reste, cet ici doit s'entendre toujours de Hulse, où nous passerons tout l'hiver, notre nouvelle maison en ville n'étant pas encore en état de nous recevoir.

23 Décembre. J'apperçois bien du mouvement et force intrigues parmi nos confrères de la Correspondance, à l'occasion de la nomination prochaine d'un nouveau régent. J'ai déclaré en plus d'une rencontre que la chose m'étoit assez indifférente, pourvu qu'on ne prît personne, qui par lui-même ou par sa famille n'étoit ou n'avoit pas été dans les intérêts de la Maison d'Orange, et dont je n'avois personnellement aucune inimitié à attendre; que d'ailleurs j'aurois plutôt penchant pour Singendonck, pour Oorschot, pour Bussy 3) que pour quantité d'autres, dont je ne me souciois en façon quelconque. Il y a de mes confrères, qui tiennent pour le jeune Vos, et ils ont Verschoor à leur tête. Ils échoueront peut-être. D'autres travaillent p(our) Bussy et d'autres pour l'apoticaire Looyen. Si je voulois me mêler des affaires de ces derniers et pousser un peu fort à la roue, je m'imagine qu'il y auroit quelque apparence de réussir, mais rien ne seroit plus ridicule, et je n'en ferai rien. Van Leeuwen vient de me dire que les Bourguemaîtres se sont

1) Mr. Pieter van den Bergh, kleinzoon van burgemeester Laurens.

2) Mr. A. v. d. B., achterkleinzoon van Laurens.

3) IJsbrand van Oorschot en Bussy waren gemeenslieden.

réunis en faveur de Tarrée, fils du Commis 1), mort depuis peu, et dont il dit pis que pendre, jurant qu'il ne donnera jamais sa voix à ce jeune homme-là. Il a déployé toute son éloquence, avec son ton de fausset, pour me faire entrer dans ses vues, mais je me suis bien gardé de lui rien promettre; au contraire, j'ai tâché de le mettre à la raison, mais inutilement. De Mist, intrigant et brailleur qu'il est, ne se donne point de repos pour avancer les affaires de Looyen. Il m'a demandé mon avis, me faisant entendre qu'il s'y conformeroit. Je l'ai renvoié avec de bonnes paroles, sans me déclarer sur rien. Van den Steen m'a invité ce soir chez lui, pour conférer avec Verschoor et Engelen sur nos affaires. Si je trouve que les Bourguemaîtres sont d'accord, je me joindrai avec eux, et tous les autres seront battus sans faute, pourvu qu'on soit maître des Communes.

24 Décembre. La conférence d'hier au soir chez van den Steen s'est passée fort paisiblement: les Bourguemaîtres se sont réunis en faveur de la personne de Tarrée, comme van L(eeuwen) me l'avoit dit, et Engelen s'y est conformé. J'ai dit que j'y penserois et que je me déclarerois le lendemain, qui est aujourd'hui. Cepandant ces trois messieurs m'ont promis de faire signer à Tarrée, avant le 2 Janvier, un billet, par lequel il s'engageroit à suivre notre avis dans toutes les affaires, qui ne regardent pas la justice. — Il n'a pas été question du second ou du pendant, qu'on donneroit à Tarrée. J'ai dit que la chose m'étoit fort indifférente. Au reste, j'ai déclaré ce matin aux Bourguemaîtres et à Engelen, que je n'avois rien contre Tarrée, et que je consentois qu'on travaillât à le faire mettre sur la nomination, à condition pourtant qu'il signeroit le billet, dont j'ai fait mention. Ces messieurs m'ont assuré tous trois que c'étoit bien leur intention. La Correspondance s'est assemblée ce soir chez In de Betouw; il y a eu grands débats sur la nomination à faire, et la plupart de nos confrères ont témoigné que Tarrée n'étoit nullement de leur goût; cepandant ils ont paru se rendre, excepté van Leeuwen, qui a déclaré hautement qu'il ne consentiroit jamais qu'on mît Tarrée sur la nomination: „En quoi", a-t'-il ajouté, „j'agirois contre mon devoir et contre mon serment". De M(ist) a pris feu là-dessus, et voilà une querelle dans les formes entre ces deux fous. Van L(eeuwen) a fait un défi à de M(ist), qui l'a pris au mot, mais après beaucoup de bruit on leur a fait entendre raison, et ils ont bu un verre d'amitié ensemble.

1) Jacob Taree, overleden 15 Sept. 1756, was secretaris van de Ridderschap des Kwartiers van Nijmegen en commies ten comptoire der financien des Kwartiers.

Verschoor a proposé si l'on ne seroit pas obligé de créer un nouvel échevin à la place de de Man, qui, étant sous le réat 1), ne pouvoit guère garder sa commission d'échevin pour l'année suivante. Toute la compagnie a opiné contre de Man. J'ai dit que je n'étois pas bien décidé sur cette affaire, mais s'il falloit élire un nouvel échevin, le plus ancien conseiller devoit avoir la préférence. Tout le monde a été de cet avis, et A. van den Bergh a été désigné échevin pour l'année prochaine 2). Il a été résolu qu'on s'assembleroit Vendredi qui vient chez van de Sande.

25 Décembre, Jour de Noël. En sortant du sermon de l'après-midi, j'ai rencontré sur le Marché van Leeuwen et Grotenray. Van L(eeuwen) m'a dit qu'il ne falloit pas s'imaginer qu'on seroit Vendredi d'accord sur la nomination de Tarrée, puisque la plupart de nos confrères ne s'étoient nullement déclarés en sa faveur. Je lui ai dit que je croiois avoir entendu Lundi passé tout le contraire, et que je m'en tenois à ce que j'avois dit là-dessus moi-même dans la conférence ce jour-là. Van den Steen est survenu, qui a soutenu à van Leeuwen la même chose, et nous nous sommes séparés là-dessus.

26 Décembre. Nouvelle de la mort de M. Boullier, arrivée le 23 du courant. Je regrette beaucoup cet ami, qui avoit de l'esprit et du savoir. Il étoit âgé de 60 ans et neuf mois.

28 Décembre. La Correspondance étant assemblée chez Grotenray, au lieu de chez van de Sande, Verschoor a remis sur le tapis l'affaire de la nomination. Van Leeuwen, Schoncken, de Mist et quelques autres n'ont pas voulu entendre raison sur Looyen, qu'ils veulent à toute force placer en second sur la nomination. Grotenraay a prétendu qu'il falloit y mettre Bussi, de sorte que la confusion a été parfaite. Verschoor a invité la compagnie chez lui pour Dimanche prochain, afin de tenter encore une fois s'il n'y auroit pas moien de réunir les esprits. — M. le B(urgrave) a envoié deux fois chez moi, pour me parler. J'irai un de ces jours chez lui.

30 Décembre. J'ai parlé au B(urgrave) chez lui. Il m'a fort sollicité en faveur de l'apoticaire Looyen; pour abréger je lui ai dit que n'étant pas libre, je ne pouvois rien promettre à cet égard. Je vois clair comme le jour qu'il y a un parti puissant dans les Communes, qui élira Looyen, s'il est mis sur la nomination avec Tarrée. Dans la conférence chez Verschoor

1) In reatu = beschuldigd.

2) Kantteekening. Schonken s'en étant excusé.

van Leeuwen, Schoncken et de Mist on persisté dans leur sentiment, les autres se sont rendus en réchignant. On demande Kuster p(our) second à Tarrée. Je ne sais pourquoi personne n'a dit que cet homme est oncle à de Man, et par conséquent, etc. Il se peut pourtant que je me trompe.

1760.

1 Janvier. Les intrigues des partisans de Looyen mettent tout en désordre. On a débauché la plupart des membres du collège des Communes, qui opineront sans faute en faveur de tout personnage, qu'on mettra à la suite de Tarrée sur la nomination, de quelque couleur qu'il puisse être. Grotenraay m'étant venu prier de me rendre à six heures chez M. de B(alveren), je m'y suis rendu, et j'y ai trouvé toute la sainte clique, à l'exception de Schoncken, de de Mist et de van Leeuwen. On a remis en délibération l'affaire de la nomination, et après beaucoup de discours inutiles il a été conclu qu'on donneroit Kuster p(our) compagnon à Tarrée. Je me suis retiré là-dessus.

2 Janvier. Tout en rentrant en ville, j'ai trouvé le désorde tellement augmenté, qu'il a fallu changer de batterie et mettre sur la nomination le jeune Vos au lieu de Kuster, qui s'est, à ce qu'on assure, engagé au parti contraire, et cela par écrit. J'ai mille raisons pour m'opposer à la nomination de Vos, qui sera certainement élu, s'il paroît sur la nomination, mais après m'être expliqué fortement là-dessus aux deux Bourguemaîtres et à Engelen, j'ai cru devoir céder à la nécessité, d'autant mieux qu'on a fait signer à Vos une promesse, qui le lie absolument, et dans laquelle mon nom est expressément mentionné. Je m'en vais donc faire d'avance l'histoire de cette journée et des conclusions du Président. Les Bourguemaîtres seront continués ou plutôt élus de nouveau, car à proprement parler, c'est une nouvelle élection, qui devra se faire, et cela aura lieu malgré les harangues de Hasebaert et les discours de Josselet et de leurs adhérens. On nommera A. van den Bergh échevin à la place de de Man, Vos sera élu conseiller.

Je sors du Conseil, où tout s'est passé comme je viens de dire. J'oublie van Suchtelen 1), qui a été fait architecte de la Ville, à six cents fl. de pension par an. Réfléchissons un moment sur tout ceci. B(alveren), qui est le premier de tous

1) J. H. van Suchtelen. Zie v. d. Aa, Biogr. Woordenb. i. v.

les brouillons, a d'abord eu dessein de s'intéresser pour l'apoticaire Looyen dans l'affaire, dont il s'agit; mais y aiant pensé deux fois, il a craint que cet homme, qui est fort répandu dans la Ville, ne fût pas assez dépendant de lui, quand il auroit une fois le pié dans la régence, et c'est par cette raison qu'il lui a préféré Tarrée, jeune homme de 23 ans tout-au-plus, et qui vient de prendre ses degrés en droit, sans doute à l'instigation de B(alveren), qui a cru gagner au change, d'abord par la raison que j'ai dite, et surtout parceque Tarrée a un beau-père, qui sert d'espion à B(alveren) et qui est son âme damnée. On prétend de plus que la femme de ce drôle-là ne lui est rien moins qu'indifférente. Voilà assez de motifs pour sacrifier Looyen, qui ne feint point de s'en plaindre ouvertement.

Il paroît que B(alveren) n'a pas réussi à faire entrer van Leeuwen et de Mist dans ses vues, et ces deux-là en ont entraîné un troisième, qui est Schoncken, vieux fou, qui radote. J'aurois cru faire une sottise de me lier, quant au présent 1), avec ces trois personnages, et la chose m'étant d'ailleurs assez indifférente, je me suis rangé du parti des Bourguemaîtres, avec Engelen. Cepandant il faudra voir si van L(eeuwen) et de M(ist) persisteront dans leur opposition aux vues de B(alveren) et de l'avocat M(oorrees), ce qui n'est pas trop certain, vu la manière de penser de ces gens-là, qui ne visent qu'à l'intérêt, et sur lesquels il n'y a, par conséquent, aucun fond à faire. C'est ce qui me fait aller bride en main. Ils ne demanderoient pas mieux que de me voir disposé à faire cause commune avec eux, et c'est de quoi je ne puis guère douter, en aiant pour garans leurs discours et leurs manières. Mais je les laisserai faire encore quelque tems, avant de me décider là-dessus. Pour mon confrère E(ngelen), c'est un homme sans coeur et sans esprit, qui est certainement plus attaché à B(alveren) et surtout à M(oorrees) qu'à moi. Ce dernier a été toujours son oracle. Tout ce que je puis faire de mieux à son égard, c'est de l'observer et de prendre mon tems pour l'intimider.

Il paroît clairement, par le choix que les Communes ont fait de Vos préférablement à Tarrée, que l'orateur de ce corps, le sieur M(oorrees), y a perdu son crédit, car bon gré, mal gré, il a été obligé d'opiner pour Tarrée, et ses amis ou adhérens avec lui. Cepandant ils n'ont pu former cette fois-ci de pluralité, sans quoi Tarrée eût été élu. S'il n'eût pas trompé

1) Deze drie woorden zijn er later bijgeschreven.

ten Br(ink), il y a deux ans, il auroit eu du moins une voix de plus dans l'élection, dont il s'agit. Ce M. ten Br(ink) se plaint aussi de moi, à ce qui m'est revenu, mais c'est sans raison, puisque j'ai fait tout ce que j'ai pu, pour procurer l'emploi de maître des comptes à cet homme de bien, et si je n'y ai pas réussi, est-ce donc ma faute? Il est vrai que j'aurois pu l'avertir quelques heures d'avance que son affaire ne réussiroit point, mais outre qu'il n'y avoit pas de remède, j'avois des raisons p(our) me taire, dont il ne me souvient plus. Londonc 1), le commis du Bureau des Postes, étoit dans le même cas que ten Br(ink), car il falloit deux maîtres des comptes dans les Communes, et cepandant cet homme ne s'est jamais plaint de moi et m'a témoigné au contraire toute sorte de déférence. Voilà ce que c'est que le différent caractère des gens, à quoi aide toujours un peu la situation où l'autre se trouve: L(ondonc) est un homme aisé, ten Br(ink) est pauvre.

Au reste le baron de B(alveren) a fait plusieurs fautes dans l'affaire, dont il s'agit: 1. Il a montré trop ouvertement qu'il vise à une direction générale dans la Ville et dans le Quartier. 2. Il a eu l'imprudence d'abuser en pure perte Looyen, qui, tout apoticaire qu'il est, ne laisse pas d'avoir de puissans patrons, qui ne manqueront pas de profiter de l'avantage, qui leur a été donné. 3. Il a fait plus imprudemment encore de vouloir à toute force, et contre vent et marrée, placer Tarrée dans la régence, ce personnage n'étant nullement goûté, tant par raport à sa personne que par raport à sa famille. 4. Il a fait de plus une sottise d'indisposer contre lui tout à la fois trois régens de la Ville, qui sont de vrais trompettes, quand il s'agit de timpaniser quelcun, dont ils se croient offensés. Mais, après-tout, qui sait à quoi tout ceci aboutira? Il est arrivé bien souvent que les plus lourdes fautes et les plus hautes sottises ont tourné à l'avantage de ceux, qui les avoient faites.

7 Janvier. J'ai dîné aujourd'hui chez Verschoor, avec M. le nouveau commandant, général-major de Famars, et quelques autres officiers, sans compter Engelen, van den Steen et van Leeuwen.

8 Janvier. M. van den Steen a régalé aujourd'hui la Soirée du Mardi. C'étoit son tour; il a eu la politesse d'inviter mon fils du repas.

17 Janvier. Entretien particulier avec de Mist, l'échevin,

1) Gemeensman.

chez lui. Il paroît toujours fort mécontent et veut à toute force tirer son épingle du jeu. Je lui ai dit naïvement qu'il étoit lui-même la cause principale du désordre, et qu'il ne devoit s'en prendre qu'à lui-même, s'il avoit quelque chagrin, puisqu'il avoit travaillé de son mieux à procurer à B(alveren) et à son pendant, le sieur M(oorrees), le pouvoir, dont ils abusoient à présent, et c'est de quoi il n'a pas osé disconvenir. Il m'a fait entendre que, si je voulois me mêler de redresser les torts, il ne doutoit point que tout ne changeât en bien, et que je trouverois plus d'appui que je ne croirois moi-même. Sans entrer dans le moindre engagement, je lui ai répondu que je me trouvois fort flatté de l'amitié, qu'il vouloit bien me témoigner, mais que je ne me sentais pas libre par rapport à la Correspondance, et que par conséquent je ne pouvois me déterminer à rien. Il m'a répliqué qu'il ne se croioit plus tenu à rien, par rapport à cet engagement; qu'on l'avoit négligé et trompé, qui pis est; qu'il ne comprenoit pas mes scrupules, puisque j'étois dans le même cas. Je ne me suis pas expliqué là-dessus, comme j'aurois pu le faire, et j'ai dit à mon homme que j'espérois le revoir dans peu.

18 Janvier. De Mist et son frère, le solliciteur, me sont venus voir l'après-midi à Hulse, et nous avons repris, en présence de ma femme, l'entretien d'hier. Ce M. le Solliciteur est plus fin et plus adroit que son frère; je croirois même volontiers qu'il est plus dangereux, mais il est certain qu'il leur faut à tous deux une bride. Quoi qu'il en soit, ils m'ont communiqué tant de particularités intéressantes, que je n'ai pas voulu les dégoûter de continuer toujours avec moi sur le même ton, sans pourtant m'engager à rien, ni à leur faire quelque promesse expresse, si ce n'est que je leur ai dit que je leur serois bien obligé, s'ils savoient le moyen de me procurer des amis, ajoutant qu'on en avoit toujours besoin, et que je saurois peut-être me servir des miens en tems et lieu. Ils ont accepté le parti, m'offrant du reste, pour moi et pour mon fils, tous les avantages possibles; à les en croire je n'avois qu'à m'expliquer là-dessus, si je le trouvois bon. Je n'ai eu garde de le faire. Ils m'ont promis de me revoir au plutôt, et les voilà au champ à la quête de l'ours encor vivant, dont il m'ont vendu la peau.

20 Janvier. Deux secousses de tremblement de terre, à dix heures et demie du soir, sans nul accident.

22 Janvier. De M(ist), l'échevin, m'aiant fait savoir qu'il souhaitoit me parler, mais qu'il ne pouvoit sortir, j'ai été le

trouver chez lui. Son frère m'est venu recevoir à la porte. Il étoit lui-même au coin de son feu, avec une grosse fluxion sur la joue. Les deux frères m'ont répété tout ce qu'ils m'avoient dit, il n'y a que peu de jours, et je n'ai rien ajouté au ton, que j'ai pris avec eux. Ils croient savoir tout, mais ils se trompent, ou bien ils me cachent certaines choses, par exemple ils comptent encore sur J(amin) 1) et sur K(nipping), où il est sûr que le premier n'est plus dans leurs intérêts et que le second branle au manche. Quant aux Communes, il y a grande apparence que M(oorrees) y a gagné païs et qu'il aura le dessus dans la prochaine élection des deux nouv(eaux) membres de ce corps. Quoi qu'il en soit, les de M(ist) m'ont communiqué la requête, que de M(an) présentera demain au Conseil. Elle contient sa palinodie, avec force excuses sur tout ce qui s'est passé. J'ai dit que cette requête seroit renvoyée surement aux Bourguemaîtres, pour en dire leur avis. En partant, les deux frères m'ont dit qu'ils attendoient ce soir In de B(etouw) et G(revelaer), et que je saurois demain, à mon arrivée en ville, le sujet de l'entretien, qu'ils auroient eu avec ces deux messieurs.

23 Janvier. De M(ist), le solliciteur, n'est venu me rapporter que des généralités au sujet de l'entretien, dont je viens de parler, parceque ces deux messieurs en question s'étoient expliqués fort naïvement sur les minées (lees: menées) de M(oorrees); qu'ils avoient parlé de moi en bons termes, etc. etc.

La requête de de M(an) a été lue au Conseil et renvoyée aux Bourguemaîtres. Plusieurs membres du Conseil l'ont favorablement recommandée à ces messieurs. Je ne me suis point expliqué là-dessus.

28 Janvier. Assemblée des proviseurs 2). Verschoor nous a priés, Engelen et moi, de nous trouver demain matin à onze heures à la Maison de Ville, pour connoître d'une cause, dont les Bourguemaîtres regnans ne peuvent pas se mêler. J'ai compris qu'il sera question de l'affaire de de Man, au sujet de laquelle Haesbaert et Josselet ont été cités de comparoître pour rendre témoignage à la vérité. Ils doivent répondre aux articles, qu'on leur fera lire, et supposant, comme de raison, que ces articles leur ont été communiqués d'avance, ils n'ont que deux partis à prendre: subir l'interrogatoire, ou

1) Michiel Jamin, lid van den Raad, sedert 1748.

2) Provisoren van de Ellendige en andere gevoegde Broederschappen.

se mettre en opposition. Dans ce dernier cas, l'affaire doit être plaidée, et ce sera à Engelen et à moi d'en connoître, Verschoor et van den Steen ne pouvant agir dans leur propre cause.

29 Janvier. J'ai trouvé dans la chambre des Bourguemaîtres Engelen, In de Betouw, le secrétaire Engelen et Haesbaert. Ce dernier faisoit semblant d'ignorer ce qui se passoit. Enfin il a fallu lui dire que nous étions là, M. Engelen et moi, pour recevoir ses dépositions dans l'affaire de de Man, ou bien d'en connoître en cas de refus, sur quoi il s'est fort récrié, nous protestant que les articles ne lui en avoient pas été communiqués; qu'on ne pouvoit savoir par conséquent s'il refuseroit de déposer ou non, et que, du reste, il étoit inouï qu'on eût déjà porté cette affaire au tribunal des Bourguemaîtres, qui n'en pouvoient prendre connoissance que sur son refus. Il disoit vrai, et dans le fond il avoit la plus grande raison du monde. En aiant été parler aux Bourguemaîtres regnans, qui étoient dans une chambre voisine, il est revenu nous raporter que ces messieurs n'avoient, non plus que lui, aucune connoissance des articles, sur quoi devoit rouler l'interrogatoire, d'où il faut conclure que tout ceci n'étoit qu'une mauvaise finesse et une friponnerie de l'Avoué-Fiscal, inventée pour faire condamner par contumace Haesbaert et Josselet, par où il exposoit en même tems Engelen et moi à juger de travers, par une ignorance invincible (?) du fait. C'est un vilain tour, qui mériteroit correction.

Messieurs de la Société du Mardi ont dîné aujourd'hui chez moi, à Hulse. Balveren et van den Bergh n'y sont pas venus, non plus que Singendonck, van de Wal et Pieck. Les deux premiers sont malades, et les trois autres absens.

30 Janvier. A la résomption de la requête de de Man j'ai recommandé cette affaire à l'équité des Bourguemaîtres et à leur prompte et impartiale façon de procéder. J'ai fait par-là grand plaisir aux amis de cet homme, qui se sont tous rangés de mon côté. Ce qui m'a surpris moi-même, c'est que In de Betouw et Grotenraay se sont expressément conformés à mon avis, de sorte que, de compte fait, j'avois neuf voix contre sept.

31 Janvier. Les deux de Mist me sont venus faire de grands complimens et force remercimens sur mon avis de hier, en me réitérant les protestations et les promesses, qu'ils m'ont faites si souvent, depuis qu'ils tâchent de m'attirer dans leur parti. Je leur ai dit que je ne pouvois me déclarer expressément sur rien, ne me sentant pas encore libre de tout engagement par

raport à notre Correspondance, chose dont ils n'ont point voulu convenir, et je les ai laissé dire.

5 Février. Visite de de Mist, l'échevin, le matin à neuf heures. Il m'a fait tout de nouveau force protestations, sur lesquelles je me suis toujours expliqué en termes généraux. Le but principal de sa visite étoit de me montrer une nouvelle requête, que de Man prétend présenter demain, pour en avoir mon avis. Voici ce qu'on ne fait pas, quand on a besoin des gens 1)! La requête ne disoit que ce qui avoit été déjà avancé dans la première, et rien de plus. J'ai fait voir à mon homme l'inutilité de cette requête, dont il n'est pas convenu d'abord. Il m'a prié de passer une heure ce soir chez lui, ajoutant que In de B(etouw) [et] van Grotenraay s'y trouveroient aussi. J'ai accepté la proposition, devant ni plus, ni plus 2) aller en ville, p(our) dîner chez Verschoor avec messieurs de la Soirée du Mardi.

Il n'a été question de rien chez Verschoor, et In de B(etouw) et Gr(otenraay) ont été de mon avis, au sujet de la requête en question. Elle ne sera donc pas présentée. Au reste ces deux messieurs paroissent entièrement dans mon idée, mais....

6 Février. J'ai fait raport au Conseil d'une commission, dont j'avois été chargé, en qualité de collonel de notre Conseil de guerre politique 3). J'avois eu là-dessus Dimanche à la Maison de Ville une conférence avec les capitaines de la Bourgeoisie, mais je n'entre dans aucun détail dans cette affaire, parcequ'elle n'en vaut pas la peine.

7 Février. Ma cousine des Villattes et son frère sont venus dîner a Hulse.

8 Février. Les deux de M(ist) avec Grotenraay et In de Betouw sont venus dîner à Hulse. Ils ont fait plus de bruit que de besogne, et sont partis le soir assez tard, fort contens, à ce qu'il m'a paru, de la réception que nous leur avons faite. Les de M(ist) je les croi de bonne foi, mais ils sont fort imprudens et ne voient guère plus loin que leur nés. Quant aux deux autres, je suspens mon jugement sur leur caractère, mais je ne m'y fierai qu'à bonnes enseignes.

9 Février. Mon confrère de Mist m'est venu avertir cet

1) Men zal dit moeten verstaan als een slechte vertaling van: Zie wat men al niet doet, enz.

2) Waarschijnlijk heeft de B. willen schrijven, ni plus, ni moins, een spreekwijze, die hij voortdurend bezigt voor: toch.

3) De oud-burgemeesters waren kolonels van de gewapende burgerij.

après-midi, qu'il y aura ce soir Grande Correspondance chez van de Sande. Il a fait grand bruit sur ce que je n'y avois pas été invité. Je lui ai dit qu'il falloit dissimuler, et comme il étoit incertain s'il devoit aller chez van de Sande, je lui ai conseillé de n'y pas manquer en lui recommandant, comme de raison, de n'avoir aucun emportement. J'ai appris depuis que van de Sande m'avoit fait inviter en ville, où l'on savoit bien que je n'étois pas.

10 Février. On a fait pis le lendemain, que la clique s'est assemblée chez van den Steen, sans que j'en aie rien sçu. J'en ai témoigné ma surprise, et l'on m'a payé de mauvaises excuses.

11 Février. J'ai dîné chez M. de B(alveren). Verschoor, qui étoit de la fête, m'a demandé si j'avois parlé à Engelen, et comme je lui ai répondu que non, il m'a prié de tâcher de le joindre, parcequ'il étoit chargé de me faire raport de ce qui s'étoit passé hier chez van den Steen. Notre hôte m'a fait force politesses: par bonheur je sais ce qu'en vaut l'aune.

12 Février. J'ai eu un entretien assez long avec Engelen. Moorrees a été présent à la conférence de Dimanche chez van den Steen. Quelle sottise, ou plutôt quelle honte pour nos misérables confrères! Ce M. M(oorrees) a perdu tout son crédit dans les Communes, et comme il s'y doit faire Mecredi prochain une nomination de quatre personnages, dont le magistrat en élira deux, pour remplir les places vacantes dans ce corps, on a conclu chez van den Steen, qu'il fallût faire en sorte d'éluder cette nomination et tâcher de la remettre à un autre tems, plus favorable aux vues de l'avocat M(oorrees), qui ne veut y placer que de ses créatures. Fausse et impertinente finesse, inventée à cet effect, etc. J'ai dit à Eng(elen), que je n'avois aucune envie de me laisser mener par le nés, et que je le plaignois de donner, comme il faisoit, dans de pareilles visions, etc.

La Société du Mardi a dîné aujourd'hui chez lui.

13 Février. La finesse, dont j'ai parlé dans l'article précédent, la voici: En qualité de membres du corps des Communes, Moorrees et sept de ses camerades ont présenté requête au magistrat, contenant plainte sur ce que leurs confrères avoient fait des conventions contraires à l'esprit de leur compagnie, et qui tendroient à exclure tous ceux, qui n'étoient pas de leur clique, des avantages attachés à leur emploi; la conclusion étoit qu'il plût au magistrat d'assoupir ces dissentions et de faire cesser des troubles préjudiciables au bien de leur

corps en général et au repos de tous les membres en particulier, demandant au surplus, que l'élection des nouveaux membres fût différée à un autre tems. Les Bourguemaîtres, instruits sans doute par M(oorrees), ont été d'avis qu'il falloit nommer des commissaires, pour tâcher de faire entendre raison à ces messieurs, et pour cet effet ils se sont nommés eux-mêmes, prenant pour seconds Engelen et van Leeuwen, et jugeant au surplus qu'il falloit surseoir le jour de l'élection, qui étoit aujourd'hui, la chose n'étant nullem(ent) pressée. J'ai dit à mon tour que je donnois les mains à la commission, que les Bourg(uemaîtres) avoient proposée, mais que du reste j'étois d'avis qu'il ne falloit point remettre à un autre jour l'élection des deux nouv(eaux) membres, dont il s'agissoit, et qu'un tel procédé seroit contraire à l'ordre établi, à quoi je ne consentirois jamais; qu'il seroit d'ailleurs convenable d'écouter les parties en plein Conseil, p(our) savoir au juste, si la convention, qui avoit été alléguée, étoit encore en vigueur. Cet avis, à quoi se sont conformés plusieurs membres du Conseil, n'a pourtant pas emporté la pluralité des suffrages, et Verschoor a conclu selon la leçon, qui lui avoit été faite par le sieur M(oorrees), non pourtant sans avoir fait entrer au Conseil six membres du corps des Communes, trois de chaque parti, l'orateur M(oorrees) à leur tête, pour entendre les raisons de part et d'autre, mais cette démarche a été plus qu'inutile. Reste donc la commission des deux Bourguemaîtres et de leurs pendans, que j'ai nommés, et l'affaire de l'élection renvoiée à un autre tems. Je suis bien aise de n'avoir point consenti à ce dernier article.

14 Février. Le Curé a dîné à Hulse. Il relève de maladie, mais il n'en mange et n'en boit que de meilleur apétit.

15 Février. Conversation avec van Leeuwen chez lui. Cet homme a fait profession d'être mon ami à brûler, et il se fait fort de Grotenraay et d'In de Betouw, auxquels je ne me fie plus depuis Mecredi passé, qu'ils ont suivi servilement l'avis des Bourguemaîtres. Je n'en ai rien fait paroître à van Leeuwen, qui ne vise pas à moins qu'à nous rendre, lui et moi, absolument maîtres des affaires. C'est un fou, auquel il seroit ridicule de se fier. Il m'a fait les mêmes offres que de Mist, et sans un miracle ces deux personnages ne rentreront pas dans leur bon sens. Les deux partis se servent d'eux pour jeter de la poudre aux yeux à ceux, qui ne se tiennent pas sur leurs gardes.

16 Février. Affaire de Haesbaart et de Josselet, portée devant Engelen et moi, en qualité de Bourguemaîtres, à la

place des Bourguemaîtres regnans. Les ajournés ont demandé par écrit un délai de 15 jours, ce que nous leur avons accordé. Je ne sais à quel propos Haesbaart m'a fait demander une entrevue avant l'audience. Il vouloit venir chez moi, mais je m'en suis excusé et nous nous sommes vus en maison tierce. Il m'a retenu une demie-heure p(our) me parler de son affaire et de la manière dont il prétendoit se conduire. Je l'ai écouté sans lui répondre rien dont il puisse faire un mauvais usage.

18 Février. Visite de l'éch(evin) de M(ist). Il m'a prié d'aller voir demain M. le B(urgrave). Je le lui ai promis.

19 Février. J'ai été saluer M. le B(urgrave), que j'ai trouvé avec H(aesbaert) et In de B(etouw). Conversation avec H(aesbaert) sur l'affaire de de M(an). Je me suis bien gardé de dire où je pousse à ce sujet. In de B(etouw) n'a pas déserré les dents. Je le soupçonne de plus en plus de n'être pas sincère. La société du Mardi chez v. de W.

20 Février. Point de Conseil à cause du Jour de Jeûne, qui se célèbre aujourd'hui. Conférence chez B(alveren), dont j'ai été prié par politique et pour me jeter de la poudre aux yeux. M(oorrees) nous a lu le rapport, qu'il avoit dressé pour M. le B(urgrave), sur l'affaire de de M(an). J'ai demandé si In de B(etouw) et Grot(enraay) l'avoient vu. On m'a dit qu'ils l'approuvoient entièrement. Cela m'a surpris, non qu'à la rigueur le rapport ne soit juste et conforme à la vérité, mais ces messieurs n'avoient pas du l'approuver sans en faire quelque petite confidence à de M(ist) ou à moi. Je n'ai rien fait paroître de ma surprise, et j'ai dit que je me conformerois au sentim(ent) des Bourguemaîtres.

21 Février. Avant d'aller au Conseil, j'ai parlé à de M(ist), touchant le raport, que les B(ourguemaîtres) alloient faire. Je lui ai fait remarquer le peu de bonne foi de Gr(otenraay) et d'In de B(etouw), et je lui ai conseillé d'user de dissimulation. Il m'a fait confidence à son tour, que quatre membres du corps des Communes demanderoient audience ce matin et qu'ils présenteroient au magistrat une requête à la décharge de leurs confrères, attaqués, comme on a vu, par M(oorrees), dont on fait, dans la requête en question, un fort vilain, mais trop ressemblant portrait.

Me voilà au Conseil. Le rapport du B(urgrave) a été lu, puis approuvé à la pluralité des voix. Les quatre membres du corps des Communes ont fait demander audience. V(erschoor) et van den Steen ont prétendu qu'il falloit la leur refuser. J'ai

soutenu le contraire, sans succès: cela causera du désordre.

22 Février. J'ai dîné aujourd'hui chez le commandant de Famars.

26 Février. La Société du Mardi chez van den Steen. L'affaire de de Man devient tous les jours plus sérieuse. Hier les Bourguemaîtres l'ont fait mener sans armes à la Maison de Ville, accompagné de deux halebardiers, pour l'interroger sur différents articles, mais il a refusé de répondre. Il a présenté un mémoire pour justifier son refus. On l'a ramené chez lui comme il étoit venu. C'étoit le soir entre six et sept heures.

Ce matin les Bourguemaîtres l'ont fait comparoître de nouveau. Il a persisté dans son refus. Sa famille est dans une grande désolation, et l'on ne cesse de m'importuner pour me porter à lui rendre de bons offices. J'ai dit à ses amis que je ne croiois pas qu'il pût échaper l'interrogatoire, et que je ne pouvois pas m'engager à le soutenir dans ses refus, puisque les Bourguemaîtres agissoient en vertu d'une résolution du magistrat en date du 1er Nov(embre) de l'année passée.

27 Février. Wijs, maître charpentier, est venu ce matin à neuf heures au grand galop à Hulse, pour me recommander de nouveau l'affaire de de Man de la part de sa femme et de la famille. Je lui ai répété ce que j'avois dit à d'autres sur le même sujet, et je l'ai fait convenir que ma situation ne souffroit pas que je m'opposasse au cours de la justice, et je l'ai renvoié avec cette réponse. — Arrivé en ville, van Leeuwen m'est venu parler de la même affaire. J'ai appris que les Bourguemaîtres feroient rapport ce matin de ce qui s'étoit passé Lundi et Mardi. Je vois bien que van L(eeuwen) se conformera au rapport. Je verrai ce que je ferai, quand je l'aurai entendu lire.

Le rapport a été lu après un narré du fait et un détail sur l'insuffisance de la soumission de de Man; les Bourguemaîtres ont conclu à ce que le magistrat daignât les autoriser de nouveau p(our) insister sur l'interrogatoire, et en cas d'un nouveau refus de de Man, qu'il leur fût permis de le faire transporter de sa maison chez le geôlier. J'ai refusé dans mon avis d'accorder ce dernier article aux Bourguemaîtres, les priant de tâcher de faire comprendre raison à de Man et d'emploier pour cet effet les motifs les plus forts, dont ils pourroient s'aviser. J'ai allégué ceux, qui me faisoient opiner de la sorte. La pluralité a été d'un sentiment contraire, jusqu'à In de Betouw et Grotenraay inclusivement, ce que j'ai

bien fait remarquer à de Mist, pour lui faire comprendre qu'il étoit ridicule de compter sur ces deux drôles-là. Cepandant Verschoor n'a pas osé soutenir sa conclusion, malgré la grande pluralité des suffrages, qui étoit pour lui, de sorte que le rapport des Bourguemaîtres a été pendu au croc cette fois-ci.

Autre affaire. Les quatre membres du corps des Communes se sont présentés de nouveau pour demander audience. Les Bourguemaîtres ont été derechef d'avis qu'il falloit la leur refuser. J'ai soutenu le contraire, mais j'ai eu encore la pluralité contre moi, et le Président a eu l'imprudence de s'en prévaloir. Ceci aura certainement des suites.

M. le commandant de Famars nous a fait l'honneur de venir dîner à Hulse. Il est venu dans un même carosse avec van Leeuwen, Vos, l'ex-secrétaire, et son adjudant Simmer. J'ai amené dans le mien la frêle des Villattes et le bourguemaître Engelen. La petite fête s'est passée fort agréablement, mais, par malheur, ma femme n'a pu en être, étant indisposée. Mon aînée et ma cadette ont occupé sa place à table, et au sortir de là nous avons été la voir dans son apartement.

28 Février. Le médecin de Man est venu me voir à Hulse, avec son beau-frère, l'ingénieur Krayenhoff, pour me remercier, au nom de leur frère et de toute leur famille, de ce qui s'étoit passé hier au Conseil. J'ai répondu que je ne méritois point une attention pareille, et que j'avois opiné selon mes lumières; que j'étois bien aise que l'on fut content de moi, etc.

1 Mars. Le délai accordé le 16 du mois passé à Haesbaert étant expiré, leur affaire a été remise de nouveau sur le tapis. Ils ont proposé par le ministère du procureur La Serve l'exception d'incompétence, que nous leur avons accordée, Engelen et moi, par notre décret.

2 Mars. Ce soir, avant de m'en retourner à Hulse, j'ai passé une heure chez Schonken, où j'ai trouvé les deux frères de Mist. La conversation a roulé sur les matières du tems, et je remarquai que le corps des Nobles et celui des Communes sont également contens de moi. Je parle de ces deux corps, en tant qu'opposés au parti de B(alveren) et de M(oorrees), et je conclus que ce parti doit me regarder d'un tout autre oeil. Les intérêts opposés doivent nécessairement produire un pareil effet: pour moi je n'envisage d'autre intérêt que celui de la vérité et de la tranquillité publique. Que ne puis-je la procurer, cette tranquilité si désirable!

4 Mars. Au sortir de la Société du Mardi j'ai été passer

le reste de la soirée chez de Mist. J'y ai trouvé van de Velouw et nous avons beaucoup causé ensemble. Leur dessein étoit de faire reparoître demain de Man sur la scène, mais je les en ai détournés.

5 Mars. Requête et remontrance de 17 membres du corps des Communes contenant plaintes contre Moorrees et sa clique, avec demande très expresse au magistrat de vouloir fixer un jour pour la nomination, dont j'ai souvent parlé. Van den Steen, notre président, a été d'avis qu'il falloit renvoier ces gens-là avec leur remontrance à Moorrees. Pour moi, j'ai opiné au contraire qu'il falloit accorder leur demande. Il s'est élevé là-dessus de grands débats dans l'assemblée, surtout lorsque Van den Steen a voulu conclure à la pluralité de neuf voix contre sept. Malgré tout ce qu'on a pu lui dire, il a pris ce parti. Nous nous sommes élevés contre cette conclusion, et j'ai dit en termes exprès au Président que je m'en lavois les mains, et que je laissois pour son compte tout le mal et tout le désordre, qui en résulteroit sans faute.

De Wijs, membre du corps des Communes, m'est venu communiquer hier ce qui a été présenté au magistrat aujourd'hui. Il m'a fait de grands complimens sur ma conduite dans toutes ces affaires, etc. J'ai oublié de mettre cet article à sa place.

6 Mars. J'ai eu cet après-midi la visite de Mrs. Grevelaar, van den Bergh, de Mist et van de Veelouw. Ces deux derniers sont restés après les autres, et ils m'ont annoncé pour demain une députation dans les formes, de la part des 17 membres du corps des Communes, pour me faire compliment sur ce que j'avois pris fait et cause pour eux dans le magistrat. J'ai prié de Mist de détourner ces messieurs d'un pareil dessein, puisque je ne méritois pas de remercimens p(our) avoir soutenu de mon mieux une cause, qui me paroissoit juste, etc.

9 Mars. J'ai passé une heure chez van de V(elouw), avec de Mist. Ces messieurs m'ont voulu persuader que l'occasion étoit très-belle p(our) terminer entièrem(ent) Mecredi prochain l'affaire de de M(an), moiennant la pluralité d'une voix, sur laquelle ils comptent, et une soumission plus pleine et plus complette de la part de l'accusé, à qui l'on feroit présenter une n(ouvelle) requête. Je leur ai déclaré que je n'étois point de leur avis, et que je ne croiois pas l'affaire si avancée, mais que j'y penserois un peu à tête reposée, et que je me déclarerois plus particulièrement Mardi prochain. Dans le même entretien il a été question aussi d'un mémoire, que j'ai dressé sur l'affaire

des 17 membres du corps des Comm(unes), pour le présenter au magistrat Mecredi prochain. Je leur en ai lu le brouillon, et ils m'en ont paru très contens. De Mist m'a prié de lui permettre de le signer, mais je l'en ai détourné, lui disant qu'il vaudroit mieux qu'il en dressât un lui-même, et il suivra mon conseil. Van de V(elouw) en a dressé pour lui le projet, que j'ai approuvé. Là-dessus je suis parti pour Hulse.

11 Mars. J'ai déclaré de nouveau à de Mist et à v(an) d(e) V(elouw) que je ne croiois pas l'affaire de de M(an) assez avancée pour être terminée sur la n(ouvelle) requête, qu'il avoit dessein de présenter. Nous avons beaucoup bataillé là-dessus, mais enfin je leur ai fait entendre raison, en disant que je consentois que la requête fût présentée, et que j'opinerois, vu l'importance du fait et les différens motifs allégués dans la requête, [qu']il conviendroit qu'on l'examinât sérieusement et qu'on prolongeât le Conseil jusqu'à Vendredi prochain pour en délibérer de nouveau. Ils ont donné les mains à cet expédient d'autant plus volontiers, que je leur ai promis qu'en cas que j'eusse la pluralité de mon côté, et que van den Steen refusât de conclure selon mes idées, je conclurois moi-même sans hésiter.

12 Mars. Quand van den Steen m'a demandé mon avis sur la résomption, je lui ai dit que je l'approuvois, à l'exception de l'affaire des 17 membres des Communes, et tout de suite j'ai tiré de ma poche mon mémoire en priant notre Secrétaire de le lire et de le garder ensuite par devers lui, afin qu'il pût paroître en tout tems, quel avoit été mon avis sur l'affaire en question. Van den Steen a voulu s'opposer à tout cela, mais il n'a pas réussi et le secrétaire Vermehr s'est mis en devoir de lire, et tout le monde en devoir d'écouter. Lecture faite, van den Steen a voulu me persuader de reprendre mon mémoire, ce que j'ai refusé à plat, en le priant d'aller aux voix, comme l'ordre le réquéroit, et il a été obligé de le faire. Knipping, Josselet, de Broen, Schonken, Haesbaert et de Mist, qui a fait lire son mémoire à son tour, se sont tous conformés au mien, et ils ont déclaré qu'ils ne demandoient pas mieux que de le signer. Haesbaert m'en a expressément prié, disant qu'il le feroit également, quand même la pièce devroit être imprimée. J'ai témoigné à ces messieurs par ma contenance, que je trouvois la chose inutile quant au présent, et que je me trouvois trop flatté de leur suffrage. Engelen a soutenu le parti du Président, avec Grevelaar, van Leeuwen, A. van den Bergh, van den Sande, In de Betouw et Grotenraay. Cepandant, malgré

pluralité et tout, les mémoires sont demeurés entre les mains de M. le Secrétaire, qui m'a fait de grands complimens sur le mien 1). Au reste, avant l'ouverture de l'assemblée j'avois pris à part M. le Président, pour le prier de changer encore de note, lui déclarant qu'à son refus je m'expliquerois vertement dans le Conseil sur l'affaire des Communes. Il n'avoit pas voulu m'écouter. Les 17 membres du corps des Communes ont présenté une nouvelle requête, pour se plaindre de ce que leur remontrance avoit été renvoyée à Moorrees, avec nouvelles instances, à telle fin que de raison. Il n'a été rien décidé là-dessus. N'oublions pas de dire que plusieurs personnes se mêlent de me donner des avertissemens pour m'engager à ne pas prendre si vivement fait et cause pour les 17 membres. On m'a dégagé entre autres le marguillier Veltcamp, créature de M(oorrees). Je l'ai trouvé ce matin au beau milieu du grand chemin, qui venoit me trouver à Hulse. J'ai fait arrêter mon carosse, et cet homme m'a témoigné qu'il craignoit quelque sédition, et qu'il avoit trop d'attachement pour moi, pour ne pas me supplier de me conduire avec toute la prudence possible. Je l'ai remercié de sa peine et de l'attachement, qu'il vouloit bien me marquer. La requête de de M(ist) n'a point été présentée: je n'y ai point trouvé de sûreté 2).

14 Mars. Assemblée de messieurs les Proviseurs. J'ai eu un petit entretien avec de Mist, qui veut absolument m'amener Haesbaert et Josselet à Hulse. Il y a déjà du tems que je fais mon possible p(our) esquiver une pareille visite, mais je ne sais si je pourrai soutenir la gageure, parcequ'il seroit imprudent de rompre en visière à ces gens-là; il est au contraire de mon intérêt de les ménager avec les précautions nécessaires, ce qui n'est pas sans difficulté.

18 Mars. Je me suis déclaré à de Mist et van de Veelouw, que je croiois convenable à l'ordre, que la nouvelle requête de de Man, qui doit être présentée demain, soit renvoyée aux Bourguemaîtres, afin d'en faire leur rapport; que ce seroit du moins mon avis, etc.

19 Mars. La requête en question a été présentée au Conseil et renvoyée aux Bourguemaîtres pour dire leur avis au plutôt.

20 Mars. Deux frêles de Hemmen et de Blitterswijck sont

1) Kantteekening. Persifflage que tout cela.

2) Deze volzin is er later bijgeschreven.

venues dîner à Hulse. Mon fils est arrivé cet après-midi d'Utrecht, accompagné de son cousin de Casembroot, qu'il a pris avec lui en passant à Arnhem.

21 Mars. J'ai fait la fonction de Juge, Vonck étant absent. On a plaidé la cause des Bourguemaîtres contre Haesbaert et Josselet dans ce qu'on appelle het Buiten-gereght 1). Je croiois être libre ce soir, mais de Mist est venu me révéler de grands secrets, qui ne signifient rien. Au reste cet homme a si fort insisté sur la visite, que Haesbaert et Josselet veulent me rendre, que je n'ai pas pu m'en défendre davantage. Je les ai donc remis à Dimanche prochain. On me promet monts et merveilles; mais c'est toujours la peau de l'ours, et quand cela ne seroit point cela, je suis las de toute intrigue et de tout cabale.

23 Mars. Enfin de Mist m'a amené à Hulse Haesbaert, Josselet et van de Veelouw. Ces messieurs m'ont fait les plus fortes protestations d'amitié et de dévouem(ent), qu'il soit possible d'imaginer, à quoi j'ai répondu avec politesse, en leur déclarant toutefois que je n'étois pas libre de tout engagement, et que, par cette raison-là, je ne pouvois pas répondre d'une manière plus détaillée et plus expresse à la déférence, qu'ils me témoignoient, et aux offres réitérées, qui m'avoient été faites de leur part, et qu'ils vouloient bien me venir confirmer en personne, etc. Ils m'ont beaucoup parlé de l'affaire de de Man, qui leur donne bien de l'inquiétude. Je m'imagine qu'ils se donneront trop de mouvement pour la faire décider, et je leur ai dit franchem(ent) là-dessus ma pensée. Ils m'ont communiqué le dessein qu'ils avoient de faire présenter à de M(an) une nouvelle requête Mecredi prochain, et ils m'ont prié de bien vouloir l'examiner et de leur en dire ma pensée; qu'ils me la montreroient Mardi prochain, etc. Enfin ils sont partis fort contens, à ce qu'il m'a paru, de la réception, que je leur ai faite.

25 Mars. J'ai été le matin chez van de V(elouw), qui m'a lu la requête en question, et là-dessus sont entrés Haesbaert, Josselet et de Mist. Je leur ai recommandé d'aller bride en main et de ne pas hazarder légèrement une nouvelle requête. Nous verrons s'ils déféreront à mon avis, qu'ils feront bien de

---

1) Een gericht van drie schepenen over zaken tegen vreemden of „buitenlieden", dat in de 16de eeuw, bij gunstig weder, nog in de open lucht vóór het Raadhuis, later in de Schepenkamer, zitting nam. Ook questies tegen pachters van 's Lands middelen werden vóór dit gericht behandeld.

suivre, à moins qu'ils ne soient sûrs de leur fait par la supériorité des suffrages dans le Conseil, à quoi je ne vois que peu d'aparence.

26 Mars. La requête n'a point été présentée, mais de Mist et Haesbaert ont dit pis que pendre à van den Steen, notre président, sur ses procédés et ses longs délais dans l'affaire de de Man. Le pauvre homme n'a pas eu le mot à répliquer, et tout est demeuré dans le même état.

30 Mars. Avant de m'en retourner à Hulse, j'ai été passer une heure chez de Mist, qui m'en avoit prié instamment. Il y avoit du monde et l'on n'a guères parlé que d'affaires indifférentes. Le secrétaire Vermehr et van de Veelouw nous ont raconté l'avanture, qui arriva hier à van Leeuwen au Collègue (lees collège) de Musique 1), où il y avoit un régal. On a commencé par turlupiner van Leeuwen; puis on lui a dit des impertinences sous un nom emprunté, et cela est allé si loin que, n'y pouvant plus tenir, van Leeuwen a été obligé de se lever de table, et ne jugeant pas à propos de se défendre, il a disparu au plus vite et avec tant de précipitation et si malheureusement, qu'il est tombé du haut en bas de l'escalier, au risque de se casser le cou. Vermehr et van de Velouw avoient été présens tous deux à cette mauvaise affaire.

31 Mars. Van de Veelouw m'a communiqué que de Man avoit dessein de présenter, Mecredi prochain, une requête p(our) se plaindre du délai des Bourguemaîtres et p(our) demander la permission de faire un tour à son bien de campagne 2), à deux pas de la ville, pour le rétablissement de sa santé.

1 Avril. La Société du Mardi a dîné chez moi à Hulse. Balveren et Verschoor, revenus depuis hier de la Haye, y sont venus comme les autres. On ne croit pas à leur mine que tout leur eût réussi à souhait, et bien des gens sont persuadés du contraire. Le païs des conjectures est bien vaste.

2 Avril. Il n'a pas été question de la nouvelle requête de de Man, ni d'aucune mauvaise affaire. De longtems il n'a regné tant de calme au Conseil que cette fois-ci. Cela présageroit-il quelque tempête? De Mist, frère de l'échevin, est venu me parler. Il m'a dit que tout alloit au mieux à la Haye, et

---

1) Een lokaal in het voormalige Broerenklooster. Van Schevichaven, Penschetsen II, blz. 119.

2) Dit buitengoed lag ongeveer ter plaatse van het tegenwoordige fort Krayenhoff.

que nous en apprendrions dans peu de jours des particularités remarquables par le retour du B(urgrave).

5 Avril. Veille de Pâques. J'ai eu la visite de deux membres du corps des Communes, qui sont du nombre des 17, dont j'ai parlé si souvent. C'étoient Wolf et Bois. Ils sont venus p(our) me remercier de ce que je m'étois déclaré en faveur de leur cause dans le magistrat, et pour me demander, au nom de leurs confrères, la permission de faire imprimer mon avis à ce sujet avec les autres pièces, dont ils vouloient régaler le public. Je leur ai dit qu'ils me faisoient trop d'honneur, et j'ai tourné la chose de façon que je ne leur ai rien accordé, ni rien refusé non plus, me réservant de leur dire plus amplement ma pensée à ce sujet après les fêtes de Pâques. Je leur ai fait mille politesses, et je crois qu'ils sont partis de Hulse fort contens de ma réception.

7 Avril. Il y a eu grande conférence chez Verschoor. Je m'y suis rendu, y aiant été invité dès la veille. Le Président nous a dit qu'il n'avoit pas fait inviter Schonken ni de Mist, parceque leur conduite les devoit naturellement exclure de nos assemblées. Il a proposé tout de suite d'y admettre Jamin, aux conditions dont on étoit convenu auparavant: c'est à dire, qu'il signeroit notre convention, en vertu de quoi nous lui procurerions l'emploi de maître des comptes, vacant par la mort de van Suchtelen. Je n'ai pas contredit ce dernier article, y aiant donné mains ci-devant. Mais quand (sic) à l'exclusion de Schonken et de de Mist, je m'y suis opposé tant que j'ai pu, ce qui n'a servi de rien, puisque j'ai été seul de mon avis. On a fait appeller Jamin, mais je m'en suis allé avant qu'il soit venu. Au reste je suis surpris des ménagemens, qu'on garde avec moi, quoiqu'à dire le vrai, la raison en est bien sensible. On peut brusquer impunément deux membres de la Correspondance, parceque Jamin et Vos les remplacent sur le champ. Quand on trouvera de quoi en remplacer un troisième, j'aurai peut-être mon tour. Puis-je penser plus modestement de moi-même?

8 Avril. J'ai passé toute la journée à Hulse avec Henriette et Helletje, le reste de la famille étant en ville. J'avois besoin de quelques momens de tranquilité. A demain donc les affaires.

9 Avril. Il n'a été question de rien de fort intéressant au Conseil. De mon sçu l'on a déclaré vacant quelques emplois p(our) en disposer. — Assemblée ordinaire de messrs. les députés. M. le comte de Lynden est notre président.

10 Avril. Méchante affaire de van Leeuwen. Le fermier Tilanus, aiant rencontré M. de Gellicum sur la route de Thiel à Nimègue, lui a dit, par manière de conversation, que van Leeuwen l'avoit voulu engager de prendre à ferme le district de Thiel- et Bommelerweerd, et qu'il s'offroit à être de moitié avec lui. M. de G(ellicum) a fait raport de ceci à messrs. les députés, ajoutant qu'il avoit répondu à Tilanus que, s'il disoit la vérité, van Leeuwen ne pouvoit être qu'un coquin, puisqu'il pécheroit sciemment contre son instruction (art. 15), qui lui défendoit de prendre la moindre part aux fermes. Van Leeuwen a pris hardiment le parti de la négative, sur quoi nous avons tous été d'avis qu'il falloit interroger Tilanus lui-même sur le fait en question. On l'a mandé sur le champ, et cet homme s'étant présenté devant l'assemblée, notre Président l'a ordonné de déclarer s'il étoit vrai que van Leeuwen lui eût fait la proposition, dont il s'agit. Tilanus nous a assuré que rien n'étoit plus vrai, et qu'il étoit prêt à l'affirmer avec serment. Van Leeuwen de son côté a continué de nier fort et ferme, que jamais pareille chose lui fût arrivée. Ceci a causé une discussion fort ridicule, Tilanus ne pouvant prouver le fait, et van Leeuwen le niant comme beau meurtre. Nous avons renvoié ces deux fous hors de Cour, avec sérieuse recommandation à Tilanus de se garder à l'avenir de pareils discours.

11 Avril. Les deux frères de Mist sont venus me parler à Nimègue de l'affaire de de Man, dont ils font trop de bruit assurément. Je leur ai déclaré net que je ne voulois plus faire la moindre démarche, sans être sûr de mon fait, etc.

12 Avril. Van Rees et Scheers, tous deux tribuns du peuple, me sont venus voir à Hulse. Ils m'ont fait force complimens sur ma conduite à leur égard, et m'en ont promis une reconnoissance éternelle. De plus, ils m'ont prié de vouloir leur permettre de faire usage de mon avis, quand ils feroient imprimer leurs griefs contre le magistrat, comme ils en avoient le dessein. Je leur ai dit franchement que je n'approuvois pas ce dessein, et que je leur conseillois en ami de ne pas hazarder légèrement une pareille démarche. Ils ont paru m'écouter, mais je ne sais ce qui en arrivera. Du reste, je les ai renvoiés fort contens, à ce qu'il m'a paru, de ma réception.

13 Avril. Conversation chez Engelen avec le petit comte de L(ynden). Il m'a fait un nombre infini de contes de vieilles, entremêlés de protestations d'amitié et de conseils charitables sur ma conduite. J'en ai conclu, à part

moi, qu'on s'inquiète sur le parti, à quoi je me déterminerai à la fin, et j'ai mesuré mes discours conformément à cette idée. Le Comte a rappellé à tout bout de champ des avantures arrivées il y a des siècles, et m'a voulu faire accroire qu'il avoit toujours été de mes amis. C'eût été trop grande simplicité à moi d'en convenir, et j'ai dit poliment là-dessus ma pensée. On est ensuite entré dans un certain détail sur les affaires qui se traitent. Celles de de Man et des Communes n'ont pas été oubliées. Ils m'ont parlé de mon avis, qu'ils m'ont assuré qui trottoit par la ville, y en aiant plusieurs copies. Je leur ai répondu sur tout cela ce qui m'est venu à l'esprit, et je me flatte qu'ils ne seront guère en état d'abuser des confidences, que je leur ai faites. Le Comte m'en a fait une assez singulière. Il m'a dit qu'il avoit toujours été lié avec de Back; que c'étoit son ami, et qu'il haïssoit au contraire cordialement le président van der Mieden, ajoutant que c'étoit la raison pourquoi il avoit rompu avec van de Veelouw, depuis qu'il avoit épousé une nièce du Président. Je lui ai laissé raconter tout cela sans me mêler de l'interrompre, ni de faire des remarques sur son récit. Il n'en a pas été de même, quand il m'a dit qu'il falloit toujours soutenir les intérêts et entrer dans les vues du parti dont on étoit. A cela je lui ai répondu que je n'avois jamais refusé d'être du parti, qui m'avoit paru le plus raisonnable, mais qu'en même tems je m'étois toujours bien gardé d'entrer dans des vues, qui me paroissoient fausses, et d'adopter toutes les visions de mon parti.

Pour ne pas allonger davantage cet article, j'ajouterai seulement que j'ai recueilli deux choses de cet entretien-ci : la 1re qu'on veut perdre de Man, et la 2me, qu'on croit l'avocat M(oorrees) un si important personnage et si nécessaire au parti dominant, qu'on a résolu de le soutenir coûte qui coûte, per fas et nefas. Nous verrons si l'on réussira.

14 Avril. Avant-hier j'eus un entretien avec M. le B(urgrave) chez lui, et dans le moment qu'il alloit me faire, disoit-il, une confidence, nous fumes interrompus. La partie fut donc remise à ce matin, et voici ce que c'est que la confidence, dont il s'agit. Le B(urgrave), étant dernièrement à la Haye, s'est ouvert au Duc sur les différens, qui causent tant de désordre dans le Quartier et dans la Ville. Il a proposé au Duc d'en vouloir être l'arbitre, ce que celui-ci a refusé d'abord, disant que cela étoit contraire, comme il est vrai, à son instruction. Le B(urgrave) a répliqué qu'il étoit facile de lever cette diffi-

culté, en faisant goûter la proposition aux deux partis; qu'il y travailleroit de son côté, et puisque M. de B(alveren) étoit actuellement à la Haye, on pourroit essayer de l'engager à concourir au même but. Le Duc y ayant consenti, le B(urgrave) a parlé à B(alveren), qui a paru donner dans les mêmes idées. J'ai remercié le B(urgrave) de la confidence, sans lui dire tout ce que je pensois sur cette affaire. Le B(urgrave) m'a ajouté qu'il avoit déjà communiqué son dessein aux membres de la Noblesse, qui suivent son parti, et qu'ils n'avoient fait aucune difficulté de l'agréer; qu'il attendoit la réponse de B(alveren) et qu'on verroit si l'on ne pouvoit pas en venir à une pacification générale par la décision du Duc.

Voilà un petit phénomène, auquel je ne me serois point attendu. Je crois la démarche du B(urgrave) très imprudente, et je ne doute point qu'elle ne lui ait été inspirée par quelqu'un du parti de B(alveren). Quoi qu'il en soit, elle ne me sera pas inutile, quand ce ne seroit que pour me mettre plus au large en m'en servant comme d'excuse, si je ne me mêle plus directement et comme de mon chef de certains arrangemens à prendre ou à exécuter.

15 Avril. Demain l'on doit présenter une nouvelle requête en faveur de de Man, avec instance de terminer au plutôt son affaire. De Mist et van de Veelouw m'ont communiqué ceci, comme si je ne le saurois pas assez tôt demain. Ces messieurs sont en vérité très courtois. Grande Correspondance chez van den Steen. Voir ci-dessous 17 Avril.

16 Avril. On a renvoyé la requête aux Bourguemaîtres, en leur recommandant d'avoir égard à la juste demande du suppliant.

17 Avril. A six heures du soir, que je n'appréhendois presque plus d'importuns, de Mist est venu au grand galop me raconter ce qui s'étoit passé entre le B(urgrave) et B(alveren) dernièrement à la Haye. Je ne lui ai point caché que je savois la chose, qui m'avoit été communiquée par le B(urgrave) lui-même, comme je l'ai marqué ci-dessus. Mon homme, fort étourdi de cet événement, m'a prié d'en conférer avec H(aesbaert) et J(osselet), ce que j'ai refusé, me contentant de le renvoyer à demain, vers les sept heures du soir, que je lui ai promis d'être chez moi en ville. Je n'ai pas jugé à propos de lui dire que j'allois demain chez van Leeuwen, où la Grande Correspondance doit s'assembler. Cela fut résolu Mardi passé chez van den Steen, où nous fumes ce jour-là pour régler la

disposition des petits emplois vacans. Verschoor et van den Steen se chamaillèrent beaucoup sur la place vacante de portier, et comme ils ne purent s'entendre, il fut résolu qu'on reprendroit la délibération sur cette affaire un autre jour, qui sera demain.

18 Avril. Verschoor et van den Steen s'étant entendus, la conférence chez van Leeuwen s'est passée fort tranquilement. Je n'ai voulu m'opposer à rien, vû les circonstances, et d'ailleurs on m'a promis qu'on laisseroit à mon domestique la liberté d'exercer lui-même l'emploi, que la Ville lui a donné, ou de mettre un substitut à son choix, comme il l'a déjà fait, proprio motu. Verschoor m'a prévenu sur la proposition qu'il alloit faire par rapport à l'affaire, dont le B(urgrave) m'a parlé, il y a quelques jours. Je lui ai dit que je n'avois rien à y opposer. Il en a parlé ensuite à nos confrères assemblés, qui tous ont consenti à la chose. On assemblera donc demain le Conseil, et l'on fera passer la résolution, par laquelle Mgr. le Duc sera prié de prendre sur lui la décision des différens, qui subsistent depuis trop longtems entre la Noblesse et les Villes, bien entendu qu'on n'en viendra à cette décision qu'après que la médiation du Duc, pour terminer ces différens à l'amiable, n'aura point eu de succès. Voilà une nouvelle scène, finira-t-elle bien ou mal? Je l'ignore, et je suspens là-dessus mon jugement. Tout ce qu'il y a, c'est, qu'encore un coup le B(urgrave) doit être censé d'avoir fait une action très folle, s'il n'a pas été sûr d'avance que la décision du Duc lui sera favorable, à lui et à son parti: car de procurer le rétablissement d'une parfaite intelligence (supposé qu'elle ait jamais existé), c'est ce que je mets à tous les Ducs de la terre 1). Quant à la réconciliation de B(alveren) avec le B(urgrave), je crois que c'est une chimère, mais il faut faire semblant d'en être bien persuadé 2).

19 Avril. J'ai eu aujourd'hui une nouvelle visite des tribuns Wolf et Bois. Ces bonnes gens m'ont fait mille caresses, et m'ont supplié de nouveau de vouloir permettre que mon avis fût imprimé avec les autres pièces, qu'ils avoient dessein de donner au public sur leur différent avec le magistrat. Ils ont lassé ma patience, mais je ne leur en ai rien fait paroître. Je leur ai dit que je désapprouvois leur dessein, et que j'en avois plus de sujet que jamais. Ils n'ont point voulu se rendre et

1) Vertaling van: Dat zet ik allen hertogen van de wereld.

2) Kantteekening. La suite a fait voir que je me suis trompé.

ils sont partis, sans que je leur aie accordé ou refusé leur demande touchant l'impression de mon avis. Je les ai invités à dîner pour demain en huit. Ils m'ont prié en partant de permettre du moins qu'ils préparassent leur pièce pour l'impression. Je leur ai répondu que c'étoit leur affaire.

20 Avril. J'ai passé chez Josselet en m'en retournant à Hulse. J'ai trouvé à sa campagne toute la clique du B(urgrave). L'on m'a fait un accueil incomparable. C'est un malheur pour moi que ces démonstrations flattent si peu mon amour-propre. Van de Veelouw étoit là. Je lui ai dit à part, que cette réconciliation de B(alveren) avec le B(urgrave) me donnoit bien à penser, et que elle changeoit bien des choses. Il m'a paru étonné de m'entendre parler ainsi, et m'a soutenu que cette réconciliation, dont on parloit tant, n'étoit rien moins que réelle. Comme je lui ai soutenu le contraire, il m'a demandé enfin si je trouverois bon qu'il allât s'en informer directement à Hemmen, où le B(urgrave) se trouve actuellement. Je lui ai répondu que je l'approuvois très-fort. J'ai quitté la compagnie en déclarant à ces messieurs, que j'étois fort sensible à toutes leurs politesses, mais que, n'étant point libre de tout engagement, je ne pouvois y répondre comme je le ferois autrement.

23 Avril. De Mist a fort maltraité notre président V(erschoor) en plein Conseil. Verschoor nous en a pris tous à témoin, sans s'expliquer davantage. La dispute est survenue au sujet d'une espèce d'instruction pour nos députés à la diette, touchant l'affaire de M. Mörner. Verschoor nous a présenté cette pièce toute dressée et elle a passé à la pluralité des voix. J'ai dit que je prétendois l'examiner, avant que d'en dire mon avis, et j'ai été suivi de plusieurs membres du Conseil. Pour de Mist, il a fait un bruit enragé, ce que je n'approuve nullement, mais il n'y avoit pas moien de l'appaiser.

Van de Veelouw a été hier à Hemmen. Le B(urgrave) l'a chargé de me dire qu'il n'avoit, ni ne prétendoit avoir aucune relation particulière avec B(alveren), et que, si je pouvois avoir la supériorité ou seulement l'égalité dans la magistrature, je le trouverois prêt a se liguer, lui et tout son parti, avec moi.

28 Avril. J'ai parlé à Schonken chez lui. Il m'a promis de me demander (lees demeurer) toujours attaché, se souvenant parfaitement bien, à ce qu'il m'a dit, que sans moi il ne seroit pas régent. J'ai parlé aussi à de Mist, qui m'a proposé de profiter après-demain de l'absence de plusieurs membres du Conseil, qui vont a la diette, pour faire un coup en faveur

de, etc. Je le lui ai refusé à plat. Il y auroit trop de risque à tenter pareille avanture. Cepandant l'autre parti apréhende ce coup, je le remarque à tout.

J'ai mené Jamin dîner à Hulse. Il m'a paru fort de mes amis, mais de rompre avec le parti dominant, c'est ce qu'il ne fera point, non plus que Schonken.

10 Mai. Je reviens de la diette. J'ai logé chez mon ancien hôte, le président Vijgh, qui m'a comblé de politesses, de même que toutes mes autres connoissances. J'ai été voir M. et Madame de Roode, et j'ai passé deux jours chez eux, c'est-à-dire le 3 et le 4 de ce mois. Ma visite leur a fait plaisir et je suis content de la réception.

La diette s'est passée fort tranquilement, en comparaison de celle de Zutphen de l'année passée. Cepandant il y a eu des débats dans le Quartier de Zutphen sur deux objets: sur le différent par raport à la nomination de M. Hasebroek avec M. Optenoort pour la magistrature 1), différent qui n'a point été decidé, et sur l'affaire de la dot de Madame la princesse de Weilbourg. Un seul homme, M. de Hacfort, du Quartier de Zutphen, a empêché la conclusion générale sur cette matière, de sorte que le Quartier de Nimègue et celui de Veluwe ont du se contenter de déclarer à l'assemblée des Etats, qu'ils donnoient *f* 3000 pour dot à Madame la Princesse une fois pour toutes, et une rente viagère d'égale somme par an, dont la répartition sera faite sur les trois Quartiers, et c'est ce que le Bourgrave a conclu avec deux Quartiers contre un. Tout ce qui s'est passé de plus à la diette, n'est rien moins qu'important.

14 Mai. Verschoor a fait rapport au Conseil de ce qui s'étoit passé à la diette, et à cette occasion il nous a dit que quelques régens des trois Villes avoient eu une conférence ensemble à Arnhem, dans laquelle on avoit proposé de nommer des commissaires pour fixer les griefs des Villes contre le corps des Nobles, et d'en faire dresser un mémoire, qui seroit examiné, approuvé et, au surplus, signé par chaque commissaire au nom de la Ville, et puis envoié tout de suite au Duc. Tout de suite il a tiré de sa poche une résolution toute dressée à ce sujet, dans laquelle il étoit nommé commissaire pour la ville de Nimègue, et elle a été lue par le secrétaire Engelen, Vermehr ne pouvant sortir à cause d'une légère indisposition. On juge bien que les deux Bourguemaîtres n'ont pas manqué

1) Nederl. Jaarb. 1760, blz. 691, in extenso.

d'opiner en faveur de la résolution. Pour moi, j'ai dit que rien n'empêchoit qu'on ne nommât un commissaire pour veiller aux intérêts de notre Ville, vis-à-vis des commissaires de Thiel et de Bommel, mais que je ne permettrois pas que ce commissaire fût pourvu d'un pouvoir illimité; qu'au contraire j'étois d'avis qu'il devoit lui être ordonné de faire raport au magistrat de tout ce qui se seroit passé dans les conférences, et qu'il lui seroit défendu de signer quoi que ce fût, au nom de la Ville, sans en avoir donné auparavant connoissance au magistrat, etc.

Mon avis a été suivi par Knipping, Josselet, Schonken, de Broen, de Mist et Haesbaert; les autres membres du Conseil, bien supérieurs en nombre, ont appuié lâchement la proposition de Verschoor, qui a conclu avec la pluralité. Nous avons protesté contre la conclusion, en ajoutant qu'on sauroit à qui s'addresser. Au reste cette affaire a été préméditée, et l'on a tenu des conférences à ce sujet, non seulement à Arnhem, mais encore à Nimègue, et nommément hier, que toute la clique a été assemblée chez Verschoor, à sa campagne, sans qu'on ne m'y ait appelé, ce qui prouve clairement qu'on se croit assez fort pour me jeter hors de la synagogue. Je n'en suis point fâché, parceque j'en serai plus libre de faire à ma tête, et j'ai la conscience bien nette, puisque jusqu'ici je n'ai voulu entendre à aucun engagement avec l'autre parti. Tout ce que j'ai fait, c'est que je n'ai pas suivi tous les caprices des têtes chaudes et folles de mon parti, et Dieu me garde d'en avoir du regret.

Je fus hier (j'avois oublié de le dire) à Aalst (= Andelst), pour assister à la convocation des intéressés de ce district. Les affaires étant réglées, j'ai été dîner à Hemmen avec ma femme et notre Henriette. M. le Bourgrave et sa famille nous ont fait l'accueil le plus gracieux, et nous avons beaucoup parlé des affaires qui sont sur le tapis, sans soupçonner pourtant qu'il en dût arriver une nouvelle, comme celle, qui vient de se passer aujourd'hui dans le Conseil.

15, 16, 17 Mai. Tous ces jours-ci j'ai été sollicité par de Mist et ses amis de signer une lettre au Duc de la façon de Haesbaert, lettre fort diffuse et qui ne renferme que des plaintes sur le dernier procédé du parti dominant. Je m'en suis excusé sur différens prétextes, et la lettre n'a point été envoiée. C'est sur quoi cepandant j'ai laissé toute liberté à ces messieurs-là, de même que sur le parti, qu'on pourroit prendre d'envoier quelqu'un à la Haye, pour instruire le Duc de ce qui se passe, offrant même de payer les frais du voiage. J'ai été aussi d'avis

qu'il étoit nécessaire de communiquer l'affaire en question au B(urgrave). Nous verrons ce qui en arrivera.

21 Mai. J'ai été retenu ce matin à Hulse, de sorte que la résomption étoit faite, quand je suis entré au Conseil. J'ai appris que la résolution de Mecredi passé n'aura lieu qu'avec la restriction, sur laquelle j'avois insisté dans mon avis, et rien ne sera envoié au Duc, sans que le Conseil en ait connoissance et sans son approbation. Cela s'appelle mettre de l'eau dans son vin, et je croi qu'on a fait sagement. De Mist m'a dit en confidence, que personne n'avoit signé la lettre de Haesbaert, mais qu'on avoit cru devoir l'envoier à la Haye à une personne de confiance. Je n'avois rien à lui dire là-dessus. Schonken est venu tout seul cet après-midi à Hulse. Il me paroit sensible aux honnêtetés que je lui fais, et à la confiance que je lui marque.

28 Mai. Depuis huit jours il ne s'est rien passé qui mérite grande attention, et j'ai été assez heureux pour ne pas entendre parler d'affaires. De Mist est venu me parler à mon arrivée en ville. Il m'a fait des plaintes contre van Leeuwen, qui lui a soufflé (à ce qu'il prétend) un jour de vacation à la dernière diette. Il en veut parler au Conseil, qui va s'assembler, etc. Au reste, tout va, selon lui, à souhait. On a été à H(emmen), et le B(urgrave) n'a rien moins dans l'esprit que de se racommoder avec B(alveren), dont les affaires se brouillent de plus en plus à la Haye, tandis que celles du B(urgrave) changent en mieux à vue d'oeil. Le tems nous apprendra ce qui en est. Nous voilà au Conseil. De Mist n'a pas manqué de parler du prétendu tort, que lui faisoit van Leeuwen, et il s'est expliqué un peu brutalement à ce sujet. Verschoor s'est fâché à son tour, et ces deux bavars m'ont donné la comédie. L'affaire n'a point été décidée: il s'agit de six florins; quelle misère!

Verschoor a fait raport qu'il avoit été Vendredi à Arnhem, pour concerter avec les députés des deux autres Villes un mémoire sur nos différens avec la Noblesse, pour être présenté au Duc. Il a produit ce mémoire, qui a été lu. Il ne contient qu'un seul grief, qui est la résolution des Nobles, prise le (blank) 1709 1); aucune mention des autres différens, ce qui est assez ridicule. J'ai opiné sur ceci le plus obscurement qu'il m'a été possible, n'oubliant pourtant pas de dire que j'avois été absent, quand les différens étoient survenus, et que par

1) Bedoeld is 24 October 1709. Zie van Meurs, De Ridderschap van het Nijm. Quartier, blz. 45.

cette raison je ne pouvois guère m'expliquer sur ce qu'il convenoit d'être envoié au Duc ou non; que j'attendrois là-dessus la conclusion de M. le Président, qui, après quelques petits débats, a été authorisé d'envoier le mémoire au Duc au nom de la Ville. Parturiunt montes, etc.

31 Mai. Ç'a été mon tour de présider cette semaine à la chambre des députés. J'en ai été quitte pour deux séances, qui se sont tenues hier et aujourd'hui. Hier nous avons réglé les affaires courantes, et aujourd'hui j'ai examiné, approuvé et signé, conjointement avec les députés extraordinaires, les comptes des trois receveurs des taxes et de la consomption, van den Berg, Dijkmeester et Verseyl.

2 Juin. Rentrée du Quartier. C'est demain la première séance. Le B(urgrave) a pris, comme à l'ordinaire, deux jours pour faire la visite des digues, etc., demain et après-demain. J'ai proposé de n'en pas faire à deux fois et de partager la besogne, pour l'achever dans un jour. On a goûté mon idée, de façon que le B(urgrave) fera le tour des digues du Waal le même jour que je prendrai connoissance des digues de la Meuse, avec le comte de Welderen et notre secrétaire van de Veelouw.

3 Juin. La visite des chemins s'est dirigée comme j'en avois fait la proposition.

6 Juin. Le Quartier s'est séparé aujourd'hui, sans qu'il y ait eu la moindre dispute. On n'y a fait autre chose que diminuer d'un huitième les impositions extraordinaires sur les terres, sur les bestiaux et sur les bièrres.

Il y eut hier assemblée extr(aordinaire) du Conseil. Je n'ai pu en être, parceque la chambre des députés continue encore ses séances. On m'a raporté que Verschoor a présenté et fait lire au Sénat une réponse de M. le Duc au mémoire du magistrat sur nos différens avec le corps des Nobles, et que cette réponse n'est nullement à l'avantage des auteurs du mémoire, qui paroissent en effet se moquer de ne produire qu'un seul grief, qu'ils laissent à la médiation ou à la décision du Duc, tandis que messieurs les Nobles passent celui-ci sous silence, et en produisent plusieurs autres, dont les Villes ne font aucune mention. Tant qu'on n'est point d'accord sur les points différentiels, il paroit ridicule de demander au Duc sa médiation ou sa décision. Quoi qu'il en soit, je ne me mêle que le moins que je puis de toutes ces misères. Je ne demande, et l'on ne me fait aucune confidence, si ce n'est de Mist, qui me vient toujours révéler de grands secrets. Ce qu'il y a de très certain,

c'est qu'on est infiniment plus tranquile dans le parti du B(urgrave) qu'on ne l'a été ci-devant, et j'y profite ceci, c'est que j'en ai plus de repos. Je suis las, autant qu'on peut l'être, de toutes ces tracasseries entièrement opposées a mon humeur et à ma manière de penser. Au reste, j'ai donné a dîner aujourd'hui à Hulse à mes bons amis, les députés ordinaires: il n'y a que le petit comte de L(ynden), qui s'en soit excusé. Druten, Schonenbourg 1) et Tengnagell ont été de la partie.

10 Juin. Affaire des Bourguemaîtres regnans contre Haesbaert et Josselet. J'en ai parlé ci-devant 2). Elle devoit être plaidée de nouveau ce matin en cas d'appel ou de réaudition, et comme il nous manquoit un échevin, les Bourguemaîtres ont proposé ad hunc actum In de Betouw ou Grotenraay. Il s'est élevé là-dessus une dispute assez vive, parceque le parti opposé aux Bourguemaîtres a proposé de Broen, comme étant plus ancien que Grotenraay et In de Betouw. Cela est allé si loin, que les Bourguemaîtres sont sortis de l'audience, en quoi ils ont été imités par Haesbaert et Josselet. Me voilà donc tout-à-coup président de la délibération, que j'ai remise sur le tapis. Le détail en seroit trop long: je me contenterai de dire que Grotenraay a été nommé échevin surnuméraire à la pluralité des voix. Il y a eu d'abord égalité de suffrages, parceque Grotenraay avoit donné sa voix à Vos, sans que j'aie entendu qu'il ait dit, qu'il ne pouvoit être juge dans l'affaire en question. Un moment après Grotenraay s'est nommé soi-même, sur quoi j'ai conclu. Ce point étant réglé, nous voilà donc sept, et j'ai fait lire à l'assemblée une requête de Haesbaert et Josselet, par laquelle ces messieurs demandoient surséance de l'affaire en question, par la raison qu'elle étoit une suite des différens, dont M. le Duc s'étoit déclaré le médiateur ou le déciseur. J'ai dit qu'il falloit que messieurs les Bourguemaîtres s'expliquassent sur cette requête, et que mon avis étoit qu'elle leur devoit être renvoiée. Cet avis a passé après quelques petites contestations et j'ai continué l'audience jusqu'à Vendredi prochain à dix heures. Si Broen avoit été fait échevin au lieu de Grotenraay, j'étois maître de toutes les délibérations suivantes. C'est ce que j'ai fort bien vu, mais je n'ai pas pu en venir à bout ou, pour dire la chose comme elle est, je n'ai pas mis en oeuvre tous les moiens que j'avois, de faire tourner

1) Mr. Isaäc Steven van Delen, heer van Schonenburg, degene die in het volgende jaar zijn schoonvader vermoordde.

2) Zie blz. 157, 158, 161.

la carte autrement, par la raison que j'ai voulu éloigner de moi tout soupçon de partialité.

La Grande Correspondance a été assemblée hier chez Verschoor, sans qu'on m'ait fait l'honneur de m'y inviter; je n'en ai aucune surprise ni aucun regret.

11 Juin. Jour d'Action de Grâces 1), etc. J'ai rencontré Haesbaert en sortant de l'église. Il ne m'a pas paru content de ma conclusion de Mardi. Il est dans l'idée que Grotenraay a dit expressém(ent) qu'il ne [se] sentoit pas en état d'être juge, et que plusieurs membres du Conseil en pourroient rendre témoignage. Je lui ai répliqué, comme c'est la vérité, que je n'avois rien entendu de pareil.

13 Juin. J'ai présenté à l'assemblée des échevins un écrit de Haesbaert et de Josselet, par lequel ils recusent Grotenraay comme juge dans leur affaire. Cet écrit a été envoié à Grotenraay, pour y répondre en deux fois vingt quatre heures, et les échevins se rassembleront Mardi prochain. Il n'y a pas été question de la réponse des Bourguemaîtres, qui ne m'a pas été communiquée, quoique je sache qu'elle est entre les mains du secrétaire Engelen. De Mist est venu ce soir à Hulse, pour me dire qu'il sera vraisemblablement obligé de partir demain p(our) Rotterdam, et que vraisemblablement encore il n'en sera de retour que Jeudi ou Mecredi au plutôt. C'est aparament un artifice pour empêcher que l'assemblée des échevins, fixée à Mardi, n'ait son effet. Au reste, de Mist m'a dit qu'on étoit fort content de moi.

Hier M. et Madame et les jeunes messieurs de Suylen, accompagnés de M. Singendonck, sont venus passer l'aprèsmidi à Hulse. Ils font le tour de la Province, pour prendre un peu l'air.

17 Juin. P. van den Berg étant arrivé de Thiel, j'ai dit à messrs. les échevins, qu'il ne s'agissoit plus d'admettre ou de ne pas admettre Grotenraay comme échevin surnuméraire, et que cette affaire étoit finie. Cepandant on a voulu que je fisse lire sa réponse à l'écrit de Haesbaert et de Josselet, et je n'en ai point fait de difficulté. Il a été conclu à la pluralité des voix, que Grotenraay seroit dispensé de la fonction d'échevin, et que la prétention de Haesbaert et de Josselet seroit mise au néant. Je n'ai rien décidé dans mon avis, prétendant

1) Jaarlijksche dankdag voor het gelukkig afslaan van den aanslag der Franschen onder Boufflers, 11 Juni 1702.

que le Conseil devoit connoître de ce différent. J'ai fait lire ensuite la réponse des Bourguemaîtres regnans sur la requête de Haesbaert et de Josselet, dont j'ai parlé ci-dessus (10 du courant). Knipping et de Mist ont déclaré qu'ils n'étoient point en état d'opiner sur cette affaire, et ils ont demandé du délai pour examiner la réponse des Bourguemaîtres. Cela a causé de grands et de longs débats, que j'ai terminés enfin par une simple proposition, qui a été acceptée de part et d'autre: savoir, qu'on donneroit vingt quatre heures de délai à Knipping et de Mist; que l'on s'assembleroit demain après le Conseil, pour terminer cet incident; que si la conclusion étoit favorable aux Bourguemaîtres, on entameroit le lendemain, Jeudi, l'affaire principale. Au reste, de Mist et van Leeuwen se sont fort quérellés dans cette séance; ils se sont défiés, etc.

18 Juin. J'ai été averti que de Mist et van Leeuwen vouloient se battre, au sortir de l'assemblée des échevins. J'ai cru devoir l'empêcher, et j'y ai réussi: peut-être en ont ils été bien aises tous deux. — Au reste, il a été résolu et conclu à la pluralité des voix, qu'on ne différeroit point la délibération sur la cause des Bourguemaîtres contre Haesbaert et Josselet, dont la requête a été rejettée.

19 Juin. J'ai fait assembler le matin et l'après-dîné messrs. les échevins; c'est ce que j'avois promis, et il falloit tenir parole. Cepandant on n'a fait que lire les pièces, et sur ce que Knipping et de Mist demandoient à les revoir, avant que d'en dire leur avis, j'ai du congédier messrs. les échevins pour cette fois-ci, en leur disant pourtant que mon dessein étoit de les convoquer de nouveau après-demain.

20 Juin. J'ai dîné aujourd'hui chez le bourguemaître van den Steen, avec son collègue, aussi mal content que lui de ce qu'on ne finit point leur affaire. Messrs. les députés ordinaires et le général de Famars ont été de la partie. J'ai laissé bouder les Bourguemaîtres, et leur mauvaise humeur m'a fort diverti. Encore ne savent ils pas que j'ai réussi à mettre les deux van den Bergh et Grevelaer dans mes idées, par rapport à leur procès contre Haesbaert et Josselet. De Mist et Knipping y sont naturellement, de sorte que demain cette affaire ne sera point décidée, mais on en enverra la décision à la quinzaine; c'est sur quoi nous nous sommes donné le mot, et van Leeuwen sera bien obligé de se ranger de notre avis. Dans un court entretien avec M. le B(urgrave) j'ai appris qu'il y avoit nouvelle que Mongr. le Duc, voiant qu'on ne conve-

noit point sur l'état ni sur le nombre des différens, qui partagent la Noblesse et les Villes, avoit déclaré qu'il ne vouloit plus s'en mêler. Pour dire le vrai, S. A. a grande raison, mais cela ne fera qu'augmenter le désordre, qui n'est déjà que trop grand. Je ne sai si de Mist et ses bons amis sont au fait de cette nouvelle, mais ils ne m'en disent mot.

21 Juin. J'ai convoqué de nouveau messrs. les échevins, qui ont eu tous, sans exception, la complaisance de suivre mon avis, en approuvant la proposition, que je leur ai faite, de différer la décision de l'affaire des Bourguemaîtres jusqu'à aujourd'hui en quinze. Tout le monde s'est retiré content, ce qui est tout-à-fait rare.

27 Juin. Depuis le 23 du courant je n'ai fait que m'ennuier à Thiel et à Bommel à l'occasion des Fermes. En général on y a gagné quelques neuf cent florins, et c'est assez peu de chose. Au reste, si je ne me suis pas mieux diverti, ce n'a pas été la faute de M. Cock, bourguemaître à Thiel, ni des receveurs Verseyl et Huytema. J'ai reçu de ces messieurs, ainsi que de mes autres connoissances toutes sortes de politesses. M. de Gellicum m'a voulu emmener chez lui, et M. d'Ophemert 1) m'a fait le même offre. Je ne marque ceci que pour montrer que je ne parois pas déplaire à de certaines gens, en leur disant la vérité. Quoi qu'il en soit, je suis parti ce matin de Bommel avec van Leeuwen, et sur le soir je suis arrivé à Hulse.

30 Juin. Il nous a pris fantaisie, à ma soeur de Casembroot et à moi, d'aller faire un tour à Utrecht, et nous nous y sommes rendus ce soir. Je suis bien aise de faire ce voiage pour plusieurs raisons. Je veux parler au professeur Trotz 2) sur les études de son (lees: mon) fils, car pour ce qui est de sa conduite, je n'en suis nullement en peine. Il sera tems aussi que je règle mes affaires du Chapitre et d'autres aussi. Enfin ma soeur m'a tant parlé de certaine Comtesse, que j'irois à Utrecht, quand ce ne seroit que pour la voir et l'entretenir.

1 Juillet. J'ai fait mes affaires, mais je n'ai pu joindre M. Trotz, qui ne revient que demain de sa campagne en ville. Nous avons soupé chez M. Singendonck.

2 Juillet. Entretien avec M. Trotz, qui m'a dit beaucoup de bien de mon fils, à la réserve pourtant qu'il ne s'applique à l'étude du Droit autant qu'il le faudroit et qu'il le pourroit, s'il vouloit s'en donner la peine. J'ai aussi parlé au Professeur

1) Bartold van Haeften, ambtman van Tieler- en Bommelerwaarden.

2) Christiaan Hendrik Trotz, hoogleeraar in jus civile en jus feudale te Utrecht.

de l'affaire des Bourguemaîtres contre Haesbaert et Josselet. Je la lui ai expliquée en détail, et après l'avoir entièrement mis au fait, je lui ai demandé s'il seroit d'avis que l'opposition de Haesbaert et de son compagnon fût fondée en droit ou non. Il m'a répondu qu'il ne feroit pas difficulté de rejeter les excuses de ces messieurs, qui n'avoient certainement pas la raison pour eux, et encore moins le droit.

Nous avons passé le reste de la journée à Suylen 1), où nous avons été régalés, ma soeur et moi, avec la dernière politesse et dans le plus grand goût.

3 Juillet. J'ai trouvé entre dix et onze heures du matin chez ma soeur Madame la comtesse de Nassau-Beverweert 2). Nous souhaitions tous deux, je ne sai en vérité pas pourquoi, de nous voir, et voilà le premier moment qui s'est présenté. C'est une jeune femme, grande et bien faite. Elle a de beaux yeux bleus et quelque chose de fin dans la physionomie; aussi a-t-elle beaucoup d'esprit et un goût décidé pour les sciences et les beaux arts. En un mot, c'est la plus charmante et la plus aimable personne du monde. Après les premiers complimens j'ai dit à la Comtesse que nous avions dessein d'aller à l'heure du dîner lui rendre, ainsi qu'à M. le Comte, nos très humbles devoirs à son château de Beverweert, et de prendre en même tems ses ordres pour nos quartiers, notre dessein étant de nous en retourner demain de grand matin à Nimègue. „Je ne l'entens pas ainsi," m'a répliqué la Comtesse, „et voici comment j'ai réglé votre voiage. Vous irez tantôt avec le Comte et moi à Beverweert; vous y passerez tout le reste de la journée, et après souper tout le monde ira se coucher. Le lendemain vous aurez gagné, tout en dormant, deux bonnes heures de chemin et vous vous rendrez à Nimègue, quand il vous plaira". J'ai pris la liberté de représenter à la Comtesse l'embaras où elle alloit s'exposer, en la priant tout de suite de m'excuser, si je ne me rendois pas 3) à sa proposition aussi polie

---

1) Adellijk huis bij Utrecht, waarvan destijds eigenaar was Diederick Jacob Baron van Tuyl van Serooskerken.

2) Beverweerd, riddermatige hofstede bij Wijk bij Duurstede, toen bewoond door Hendrik Karel graaf van Nassau la Lecq, heer van Beverweerd en Odijck, kleinzoon van Lodewijk van Nassau, natuurlijken zoon van Maurits. De gravin was geboren Johanna Gevaerts, haar gemaal had destijds den 64-jarigen leeftijd bereikt.

3) De woorden tout de suite hadden waarschijnlijk hier moeten staan. Zij werden bij vergissing een regel hooger geschreven. Er is hier het een en ander uitgeschrapt.

que séduisante; mais tout a été inutile: il a fallu céder et nous laisser conduire à Beverweert.

4 Juillet. Nous sommes arrivés ce matin à neuf heures à Nimègue, étant partis à une heure après minuit de Beverweert, dont nous avons eu le tems d'admirer le château, les jardins, les promenades, et surtout la belle et spirituelle hôtesse. Je me suis entretenu avec elle de Religion, de Philosophie, de Morale, de Politique, etc. Et sur ces différents sujets elle m'a donné des preuves de son esprit et de son savoir. Au reste, je n'ai point de termes pour exprimer ma reconnoissance de toutes les politesses, que j'ai reçues dans ce beau château, dont M. le comte de N(assau), de concert avec Madame son épouse, sait parfaitement bien faire les honneurs.

8 Juillet. Le procès en cas d'appel, dont j'ai parlé plus d'une fois, a été décidé ce matin. Haesbaert et Josselet l'ont perdu avec les dépens de cette dernière instance. Nous leur avons fait grâce des Epices 1), qui montoient à près de deux cens florins. Au reste, le procès auroit du être jugé Samedi, 5 de ce mois, mais il a fallu faire venir van den Bergh de Thiel, pour éviter toute chicane. — Nous avons dîné chez le jeune van den Bergh, à Malden.

15 Juillet. Il n'y a que huit jours que M. et Madame de Roode sont ici à Hulse, et les voilà qu'ils partent en poste pour se rendre à Doesburg, aiant reçu nouvelle, par un exprès, que M. le commandant de Roode se trouvoit fort mal. Voilà ce qu'on leur a dit, mais la vérité est qu'on a trouvé ce matin M. le commandant mort dans son lit. J'en suis bien affligé. C'étoit un officier de mérite et fort brave homme.

29, 30 Juillet. J'ai fait ces deux jours-ci la visite des digues le long du Wahal et de la Meuse. Le comte de Linden et Engelen n'y ont point paru du tout, et le second jour M. le Bourgrave s'en est absenté aussi.

31 Juillet. On a réglé ce matin les affaires entre les deux districts de l'Empire et de Maas et Wahal. J'ai dîné hier et aujourd'hui à la Cour, mais le B(urgrave) ne m'a parlé de rien.

1 Août. M. Maneil nous a fait une visite à Hulse. Il prétend qu'il ne peut pas renoncer à son dessein sur Henriette, qui m'assure qu'elle ne se trouve pas plus disposée à l'écouter que ci-devant. Je commence à croire qu'elle se trompe.

2 Août. J'ai dîné aujourd'hui chez van Leeuwen, avec mon

1) Honorarium verschuldigd aan de rechters voor het vonnis bij een schriftelijk proces.

fils. Messrs. les députés se sont séparés ce matin; la séance a duré toute la semaine. Balveren a été notre président.

5 Août. Nous avons aujourd'hui et demain l'assemblée de messrs. les députés ordinaires des trois Quartiers, à Arnhem, où je me suis rendu en compagnie de messrs. de Balveren et van Leeuwen, et comme ma femme a envie d'aller voir M. et Madame de Roode, nous l'avons mise de la partie jusqu' à Arnhem, où elle viendra nous reprendre demain.

6 Août. J'ai dîné aujourd'hui à Bouillon 1) chez M. de Spaan, qui sait très-bien faire, de concert avec Madame son épouse, les honneurs de sa maison, qui est le lieu le plus agréable du monde. Retour à Hulse. Nous y avons trouvé M. et Madame Termoer.

13 Août. M. le président Vijgh est arrivé ce matin, pour assister, avec son confrère M. Engelen, au synode holl(andois), en qualité de commissaire politique. Il nous fera l'honneur de loger à Hulse. J'ai voulu voir l'ouverture du synode, et je m'en sais bon gré, par la raison que j'ai entendu haranguer un ministre de Dort, nommé van der Castele. Il étoit à la tête des députés de la Zud-Holl(ande), et je n'ai guère entendu prononcer un discours d'aparat avec plus de feu et de décence. Je me suis souvenu d'un mot de Madame de Sévigné: „J'admire toujours" (dit elle) „qu'on puisse prononcer une harangue sans manquer et sans se troubler, quand tout le monde a les yeux sur vous, et qu'il se fait un grand silence" 2). M. In de Betouw, président du Synode a répondu au discours éloquent de M. van der Castele tout comme il a pu, et notre M. Vijgh, qui devoit haranguer aussi, s'est tiré d'affaire un peu plus mal encore que le bonhomme In de Betouw. Ce M. van der Castele en effaceroit bien d'autres.

19 Août. On a mis sur le tapis dans le synode l'affaire d'un ministre de village, nommé Keldermans 3), accusé d'avoir manqué à son devoir, tant par raport à la doctrine que par raport aux moeurs. La classe de Bommel l'aiant déposé, il en a appellé au synode. Suivant l'usage on lui a donné un de ses confrères pour plaider sa cause: c'est un ministre de Bois-le-Duc, nommé Maubach. Ce bonhomme a défendu son client le plus mal du monde, et l'accusé lui-même a fait encore cent

1) Biljoen, bij Velp, eigenaar Alexander Diederik Baron van Spaan.

2) Recueil de Nouv. Lettres, Tome I, p. 171. 3) Predikant te Varik.

fois pis, de sorte que je ne doute point qu'il ne soit perdu sans ressource.

20 Août. Il a paru sur la scène un nouveau champion, pour justifier la sentence de la Classe de Bommel; c'est un ministre nommé Graat. Celui-ci a fort bien fait. Ce n'est pas un personnage bien éloquent, mais encore sait-il parler avec décence, et sans tout brouiller, comme ont fait l'accusé et son avocat. Demain on ira aux voix et la cause sera jugée.

21 Août. La vénérable assemblée a confirmé la sentence de la Classe de Bommel, et voilà Keldermans déporté (lees: déposé). Les voix n'ont pas été unanimes à ce sujet, plusieurs députés aiant opiné pour une suspension et une censure; peut-être étoient-ils les plus raisonnables, mais là, comme ailleurs, l'on ne pèse pas les voix, on les compte.

22 Août. M. van der Castele a harangué de nouveau pour prendre congé de l'assemblée. Il l'a fait avec le même succès que la première fois. En vérité cet homme parle bien. Je n'ai garde d'en dire autant de notre bon ami, M. Vijgh. Il a congédié l'assemblée par un discours... Hélas! Nous avons dîné ensemble chez le bourguemaître Engelen et au sortir de là il est parti pour son château de Snor.

26 Août. Tournée à Bemmel avec mon fils et Henriette. Le bailli nous a bien régalé à dîner, et nous avons réglé quelques affaires ensemble.

27 Août. Tout a été assez tranquile à la Maison de Ville, mais plusieurs membres des Communes sont encore aux champs, pour tâcher d'avoir raison du procédé de Moorrees. Ils veulent s'addresser de nouveau au magistrat, et ils m'ont détaché quelcun, pour s'informer si je pensois toujours favorablement sur leur sujet. J'ai répondu que je les appuierois partout, où je m'imaginerois qu'ils auroient pour eux la raison et la justice.

3 Septembre. J'ai lu au magistrat un assez long mémoire, touchant l'affaire de Madame Smits. Il se trouve parmi mes papiers. Je ne sais quel succès il peut avoir, mais mon confrère Engelen et le secrétaire Vermehr, qui sont nommém(ent) mêlés dans cette affaire, l'ont fort approuvé. Comme je devois parler pour nous trois, je leur avois communiqué mon mémoire d'avance, et ils n'y avoient trouvé rien à redire. Verschoor a présenté au magistrat un morceau fort important, qui doit être envoyé au Duc. L'histoire des brouilleries, qui divisent la Noblesse et les Villes, y est amplement détaillée, et l'on supplie le Duc de voir lui-même, quels sont les véritables points diffé-

rentiels, sur lesquels doit rouler sa médiation ou sa décision. On lut hier cette pièce chez M. Engelen, où la Correspondance étoit assemblée. J'y ai été traité le mieux du monde, et sans qu'on m'ait montré le moindre mécontentement. Quand on a besoin de mon avis ou plutôt de mon suffrage, on sait bien me le demander; d'ailleurs on me néglige, ce que je fais semblant de ne pas remarquer.

Accord fait avec la Confrérie des Marchands de Vin pour le soulagement des pauvres 1), etc. Il en faut voir la disposition dans nos regîtres de ce jour-ci.

10 Septembre. Il n'y a eu rien de nouveau dans le Conseil. Conversation avec le Seig(neur) de Dieden, au sujet des fenêtres de ma maison, qui ont vue sur son jardin 2), et dont j'en ai fait baisser deux, selon que nous en étions convenus, aiant eu de mon côté la complaisance de faire ôter celles, que j'avois déjà condamnées de mon propre mouvem(ent), et n'en voulant plus faire usage. Après tout ceci, voilà le spirituel seig(neur) de Dieden, qui vient me faire force chicanes sur la muraille de ma maison et sur les fenêtres et sur la haie d'ifs, que j'ai promis au prince de Saxe de mettre contre la muraille en question. J'ai dit à Singendonck qu'il étoit mal conseillé, et qu'en tout cas je soutiendrois fort et ferme le droit que je prétendois avoir, contre quiconque s'aviseroit de me le disputer; que l'ancien secrétaire Vos pouvoit lui dire, qu'en 1756 (le 2 Février) il m'étoit venu de la part du Prince me demander la permission de mettre une haie d'ifs contre ma muraille, demande que j'avois gracieusement accordée; qu'au surplus la veuve Beeckman 3) pourroit lui dire que je lui avois accordé pareille chose ci-devant; bref, que tous mes moiens de défense étoient tout prêts, mais je le croiois trop galand homme pour me forcer d'en faire usage, etc. J'ai parlé à Vos de l'affaire en question. Il m'a avoué le fait sans la moindre hésitation, me promettant même de me faire avoir certain écrit de Madame Beeckman au sujet de ma maison; écrit, qu'elle m'a donné

1) Tegen betaling van zekere sommen voor de armen verkreeg het Wijnkoopersgild, dat er voortaan een belasting geheven zou worden van wijnen, ingevoerd door particulieren. Typisch waren Bourgogne, Champagne en andere fijne wijnen van deze belasting uitgesloten.

2) Op 19 Januari 1760 had de Prinses-douairière van Saksen-Hildburghausen het huis in de Burchtstraat voor *f* 15000 verkocht aan Coenraad Diederik Neomagus Singendonck, heer van Dieden, postmeester dezer stad.

3) Het was van haar, dat de Prins het huis had gekocht.

autrefois, signé de sa main pour ma sûreté, et que j'ai égaré, je ne sai comment.

15 Septembre. Parti pour Utrecht, avec ma soeur et mon fils d'assez bonne heure, pour pouvoir nous trouver à l'heure du dîner à Beverweert. Nous y sommes arrivés à deux heures et demie, et la réception qu'on nous a faite, ne pouvoit être plus obligeante. Il a plu même à M. et à Madame de N(assau) de nous arrêter jusqu'au lendemain, ce qui m'a donné occasion d'entretenir la belle Comtesse tout à mon aise. Avant et après souper nous nous sommes beaucoup promenés ensemble. Reproche d'étourderie, etc.; promesse qu'on pardonneroit la chose, mais qu'on ne l'oublieroit nullement, etc. etc.

16 Septembre. M. de N(assau) a eu la bonté de nous faire mener à Utrecht.

17 Septembre. Mes belles-soeurs ont régalé à dîner la compagnie de Beverweert. Longue promenade au Mail 1), etc. Entretiens sur diverses matières intéressantes, etc. On est reparti p(our) Beverweert à six heures du soir, en nous faisant promettre, à ma soeur Nora et moi, de venir passer quelques jours à B(everweert) après mon retour de la Haye.

19 Septembre. Je suis arrivé à la Haye de grand matin. J'ai eu l'honneur de faire ma cour au Stadhouder et au Duc, qui m'ont fait, l'un et l'autre, un accueil très-gracieux, de même que messieurs Fagel et de Larrey. Je n'ai point vu le prince ni la princesse de Weilbourg: ils sont à Honslaarsdijck 2).

20 Septembre. J'ai passé trois heures environ à Leide, où j'ai été voir mon ancien ami Durand; il est dans sa 85me année et ne se porte pas trop mal; pour la femme, qui est à peu près du même âge, on la croit près de sa fin. J'ai vu aussi Messrs. Musschenbroeck et Allamand, et je suis très content de la réception, que tous ces amis m'ont faite.

21 Septembre. Nous nous sommes rendus avant dîné à Beverweert, ma soeur Nora, mon fils et moi. Jamais réception n'a été plus gracieuse que celle, qu'on nous a faite. Mon fils est retourné seul ce soir à Utrecht.

25 Septembre. C'est avec un extrême regret que j'ai quitté ce matin l'aimable séjour de B(everweert), pour m'en retourner à N(imègue). J'écrirois tout un volume, si je m'avisois de parler en détail de nos promenades et de nos entretiens depuis Di-

---

1) Maliebaan. 2) Vorstelijk lustslot in het Westland.

manche. Je ne risque pas d'en oublier jamais la moindre particularité.

2 Octobre. Depuis Mardi je n'ai point eu de repos. J'ai fait ma fonction d'inspecteur des digues deux jours tout de suite, et je reviens ce soir du village d'Aalst, où j'ai été régler quelques affaires. Ma femme et Henriette ont été de cette dernière tournée, et nous avons dîné à Hervelt, chez un de nos païsans. Pour ce qui regarde l'inspection des digues, j'y ai eu du plaisir et des désagrémens, mais je ne me sens pas d'humeur à m'étendre sur tout cela. Je dirai seulement que, m'étant trouvé seul dans le carosse avec le comte de Lynden, nous nous sommes entretenus aussi familièrement de la situation des affaires, que si notre intelligence n'eût jamais été interrompue. La Comte m'a témoigné qu'il étoit infiniment satisfait de ma conversation. Il faut qu'il ait ses raisons pour cela. Je suis assez content de lui, et il s'en faut de beaucoup que je le sois autant du B(urgrave).

4 Octobre. Dans l'assemblée du Conseil Verschoor a produit une lettre du Duc représentant, par laquelle S. A. approuve et confirme la conclusion de la diette des Etats, par rapport à la nomination de M. van den Steen à la charge de maître des comptes. S. A. s'offre de plus de terminer à l'amiable ou à décider l'affaire de de Man dans toutes ses circonstances, et quant au différent par raport à la résolution du corps des Nobles, en date du [24] Octobre 1709, le Duc s'offre de déclarer, si cette résolution peut et doit avoir lieu ou non dans les circonstances présentes.

5 Octobre. Je me suis fait tirer neuf ou dix onces de sang, par ordonnance du Médecin. Je m'en trouve soulagé. On trouve que mon sang ne pêche que par la quantité, la qualité en étant bonne.

10 Octobre. J'ai fait venir van Rees et Wolf, tous deux membres des Communes, pour les sonder sur leur affaire avec le magistrat, et pour voir s'il n'y auroit pas moien de réunir les esprits. Ils m'ont paru assez traitables, mais ils m'ont déclaré que ni eux ni aucun de leurs amis n'entendroit à rien, tant que l'avocat M(oorrees) se donnera les airs de gouverner leur corps; qu'au surplus ils n'avoient aucune proposition à faire, mais que, si du côté du magistrat il en venoit quelqu'une, qui fût raisonnable, ils l'écouteroient avec plaisir. Je leur ai dit que j'y travaillerois, mais que je ne répondois pas du succès. Ils m'ont promis que, lorsqu'il seroit question de quelque

nomination, ils n'agiroient jamais que de concert avec moi. Ils sont partis contents, à ce qu'il m'a paru.

12 Octobre. Visite du frère de l'échevin de Mist. Il m'est venu conter beaucoup de balivernes et m'a assuré que van R(ees) et W(olf) étoient fort mal contens de l'entretien de l'autre jour, etc. Il n'a pas été parti, que je n'aie fait appeller van R(ees), à qui j'ai communiqué ceci, sans nommer mon homme. Van R(ees) m'a protesté que rien n'étoit plus faux, etc.

25 Octobre. J'ai passé dix jours à Arnhem, c'est-à-dire tout le tems de la diette, et j'en suis revenu ce soir, plus fatigué de repas que d'affaires.

6 Novembre. J'ai passé une heure avec mon ancien collègue Engelen. Il m'a fait entendre que le parti dominant ne refuseroit pas de me faire consul-président p(our) l'année prochaine, pourvu que je voulusse bien signer la n(ouvelle) convention entre les trois Villes. Nous avons eu une assez longue conversation là-dessus, qui s'est terminée sans que je me sois ouvert sur rien.

16 Novembre. M. le C(omte) de L(ynden) aiant souhaité que nous eussions un entretien particulier ensemble, je l'ai reçu chez moi cet après-midi, à quatre heures et demie. Il a commencé par me dire qu'à son dernier voiage de la Haye il avoit eu occasion d'entretenir Monsgr. le Duc sur les affaires de notre Quartier et de notre Ville; que ce Prince lui avoit parlé de moi, et qu'il paroissoit extrêmement bien disposé à mon sujet, tellement qu'il lui avoit déclaré qu'il seroit bien aise que je me mêlasse des affaires un peu plus que je n'avois fait depuis quelque tems, et que je vécusse dans une parfaite intelligence avec ceux de mes confrères, avec qui j'avois toujours été lié. Tout de suite il a été question de l'office du consulat, de la signature de la convention, de l'affaire de de Man, de celle des Communes, etc. Sur tout cela j'ai répondu au Comte en termes très mesurés, lui promettant, au surplus, d'y réfléchir et de l'entretenir plus amplement sur ces matières.

17 Novembre. Autre entretien avec le Comte, chez Engelen. Je m'en suis tiré comme du précédent.

18 Novembre. J'ai été voir M. le C(omte) de L(ynden) chez lui. Il m'a paru plus raisonnable qu'à l'ordinaire, et il a au moins fait semblant de goûter les raisons, qui m'empêchent de ne pas prendre à la légère des engagemens plus forts et plus formels avec le parti dominant. Il a été question surtout de l'affaire de de Man et de celle des Communes, sur lesquelles

je prétens rester libre. Le Comte m'a avoué que je devois persister dans mon avis au sujet des Communes, et qu'on ne pouvoit exiger de rétraction de ma part à ce sujet, et que, quant à l'affaire de de Man, il m'a assuré que, saufs les privilèges de la Ville, on en pourroit remettre l'accomodement ou la décision au Duc. Je lui ai répondu que je ne m'y opposerois pas. Nous sommes convenus que j'exigerois que la n(ouvelle) convention me fût lue, et que je me déciderois ensuite, si je la signerois ou non. Après cet entretien je me suis engagé, dans une conversation avec Engelen, de me décider positivement sur cet alternative après mon retour du voiage, que je dois faire avec Verschoor.

3 Décembre. Je suis parti ce matin à six heures avec Verschoor et ma fille cadette pour Utrecht, où nous sommes arrivés le soir même, à neuf heures sonnant. En arrivant j'ai trouvé chez ma soeur Madame de N(assau).

4 Décembre. Nous avons passé toute la soirée chez Madame de N(assau), qui nous a donné à souper. Conférence sur les conjonctures présentes.

5 Décembre. Madame de Nassau est venue passer la soirée chez nous. Le plan, sur lequel il faudra se conduire, a été ébauché.

6 Décembre. Concert chez ma soeur. Madame de N(assau) n'y a point paru.

7 Décembre. Nous avons dîné et soupé chez Madame de N(assau). Trait d'imprudence remarqué.

8 Décembre. Madame de N(assau) a passé partie de la soirée chez nous. Notre entretien a été coupé et interrompu par une visite importune. Cepandant tout notre plan a été résumé et conclu. Il n'est plus question que de l'exécuter. Billet donné en sortant.

9 Décembre. Visite le matin chez le c(omte) de N(assau). Billet rendu.

10 et 11 Décembre. Visites de félicitation chez les nouveaux mariés, M. et Madame de Dort. Madame de Nassau y a mené le premier jour ma fille, et Mlle de S(ingendonck?) le second. Ma soeur Nora nous a régalé hier en huîtres. Nous sommes restés ensemble jusqu'à minuit. — Aujourd'hui, 11, Madame de N(assau) nous a donné à souper.

13 Décembre. Madame de N(assau) a passé toute la soirée chez nous. J'avois été la saluer le matin.

14 Décembre. Veille de mon départ. J'ai dîné et soupé chez Madame de N(assau), avec ma soeur.

15 Décembre. Je suis parti ce matin avec Verschoor et mon fils pour Arnhem, où j'ai passé la nuit chez mon frère, le major de Casembroot. J'ai eu sujet d'être très content de la réception, que lui et sa femme m'ont faite.

16 Décembre. Départ d'Arnhem et arrivée à Nimègue. J'ai eu la consolation de revoir ma chère épouse et ma famille en très bonne santé. Dîné chez Singendonck, à la Société de Mardi.

17 Décembre. Verschoor a produit au Conseil une lettre de Monsgr. le Duc, par laquelle ce Prince accepte en entier la médiation ou la décision de nos différens, proposant au surplus une commission pour la fin du mois de Janvier prochain. Nous nommerons pour cet effet nos députés et l'on se rendra à la Haye au tems préscript. J'ai déclaré ce soir à Engelen que je ne refusois point le consulat, mais que pour l'obtenir je ne pouvois me prêter au nouvel engagement, où l'on vouloit me faire entrer, ni, par conséquent, à la signature de la convention entre les V(illes). Il m'a dit cent choses pour me faire changer de sentiment, mais j'ai tenu bon, et sa physionomie m'a dit clairem(ent), qu'il étoit fort embarassé de me voir dans ces idées.

18 Décembre. Sous prétexte d'indisposition, M. de B(alveren) m'a fait prier ce matin de passer chez lui, puisqu'il avoit à me parler d'une affaire qui pressoit. Je m'y suis rendu sur le champ et notre conversation a été assez intéressante, assez vive même, mais toujours modérée. J'ai répété à ce Seigneur ce que j'avois dit hier à Engelen, mais nous sommes entrés dans un plus grand détail. J'ai insisté sur la copie de la convention, demandant qu'elle me fût remise pour l'examiner à loisir. M. de B(alveren) m'a déclaré net qu'on ne pouvoit m'accorder ma demande, sur quoi j'ai déclaré de nouveau à mon tour, que je ne signerois donc pas la convention, dont il s'agit. Du reste, il a presque réussi à lever deux difficultés, sur lesquelles j'ai toujours insisté. La première concernant les privilèges de la Ville, où (selon mon idée) on n'avoit pas eu assez d'égard dans la n(ouvelle) convention. M. de B(alveren) m'a soutenu que j'étois dans l'erreur à cet égard, comme j'en serois convaincu moi-même, si je connoissois mieux la convention, que je ne faisois. Ma seconde difficulté, qui roule sur la pensée où je suis, que la convention engage ceux, qui l'ont signée, à suivre l'avis du plus grand nombre, M. de B(alveren) l'a entièrement levée, en me déclarant qu'il étoit vrai, qu'il y avoit eu précédemment un article dans la convention, qui

menoit à ce que je venois de dire, mais qu'on l'avoit effacé. Je lui ai dit une troisième raison pourquoi je ne pouvois signer la convention, savoir, que je m'exposerois par-là au soupçon de n'agir dans les circonstances présentes que par un motif d'intérêt, dont je ne me sentois pas capable. Je me suis beaucoup étendu là-dessus, de même que sur l'état incertain où je me trouvois dans la Correspondance vis-à-vis de mes confrères; que j'avois un fils, dont les intérêts ne pouvoient m'être que très chers, etc. M. de B(alveren) n'a fait que biaiser là-dessus, et nous nous sommes séparés vraisemblablement très-peu satisfaits de part et d'autre de cet entretien.

19 Décembre. Nouvelle conférence avec Engelen et poursuites nouvelles au sujet de la signature de la Convention. J'ai proposé à Engelen une conférence pour Dimanche prochain, avec les deux Bourg(uemaîtres) regnans. Il m'a paru l'accepter avec plaisir.

J'ai été présent ce soir à l'assemblée de la Grande Correspondance, chez Verschoor; on y a lu une nouvelle requête de 16 membres du corps des Communes contre Moorrees, les supplians concluant au surplus à ce qu'il plût au magistrat de fixer au plûtôt le jour, trop longtems différé, de leur assemblée ordinaire 1). J'ai soutenu que cette demande étoit juste, et que je persistois dans mon ancien sentiment, exprimé tant de vive voix que par écrit. J'ai été seul de mon avis, tous ces messieurs aiant opiné à ce que la requête fût renvoyée à Moorrees, pour en dire son avis dans la quinzaine.

20 Décembre. La requête des membres du corps des Communes a eu le sort, qui lui fut préparé hier. J'ai répété en plein Conseil ce que j'avois dit la veille, et mon avis a été suivi par Josselet, Knipping, de Broen, de Mist et Haesbaert.

21 Décembre. Conférence chez Engelen avec Verschoor et van den Steen. Ces messieurs ne m'ont pas plus satisfait que B(alveren). Je vois bien qu'ils ne me pressent tant sur la signature en question que pour m'en (een regel doorgestreken) duper avec plus de facilité. Il est échapé à Verschoor de dire que, quoiqu'il fût vrai que dans notre convention particulière, ni dans celle des trois Villes, la lettre ne portoit pas que le plus petit nombre dût se ranger à l'avis du plus grand, l'esprit de ces conventions ne laissoit pas de supposer toujours un pareil arrangement;

---

1) Bij raadsbesluit van 3 Januari 1721 was vastgesteld dat de gemeenslieden alleen mochten vergaderen met voorafgaande bewilliging der burgemeesteren.

que de M(ist) étoit un coquin de ne pas s'y être conformé, etc. Au reste, ces faux frères m'ont prié de parler encore une fois à M. de B(alveren) sur toutes ces affaires. C'est ce que je leur ai promis, et rien de plus.

24 Décembre. Entretien avec B(alveren), à qui j'ai répété les mêmes raisons de refus, par raport à la signature de la Convention, que je lui avois déjà dites, insistant particulièrement sur ce qu'il falloit, à mon avis, qu'on fixât dans notre Correspondance quelque arrangement provisionel sur la vacature des emplois et des commissions, de même que sur d'autres points qui concernent la régence; que je ne voulois point être confondu dans la foule, ni dépendre de la grâce de qui que ce soit; que sans cet arrangement je ne me lierois pas davantage les mains, au risque de voir quelqu'autre devenir consul à ma place. J'ai dit la même chose ce soir à Engelen, et après bien des discours et de nouvelles instances de sa part et de celle de son frère Henri, je les ai quités en leur disant qu'ils pouvoient communiquer ma résolution finale aux Bourguemaîtres régens.

29 Décembre. J'ai été ce soir de la Grande Correspondance chez van den Steen, qui, m'y ayant invité il y a plus de huit jours chez Verschoor, m'en a encore fait souvenir ce matin. Cepandant on n'a mis aucune affaire sur le tapis, ce qui est un signe manifeste qu'on a réglé tout sans moi.

1761.

1 Janvier. Souper de famille chez nous, à notre tour. Madame de Heukelom n'y a pas assisté, ni ses enfans non plus.

2 Janvier. Ayant constamment refusé de signer la n(ouvelle) Convention, dont j'ai parlé souvent, je n'ai point été surpris qu'on m'ait exclu du consulat. Les Bourguemaîtres Verschoor et van den Steen ont nommé pour leurs successeurs messrs. Engelen et van Leeuwen. Je n'ai eu garde de me ranger à leur avis, et j'ai dit que la raison de mon exclusion étoit si bonne et si connue, que je ne craignois du tout point qu'elle me fît jamais le moindre tort dans l'esprit des honnêtes gens. La nouvelle élection fait murmurer les trois quarts de la Ville, et l'on soutient partout, comme on l'a fait au Conseil, que van Leeuwen n'étoit point éligible. Les 17 membres du corps des Communes, avant de prêter le serment ordinaire, ont fait à ce sujet une déclaration assez notable 1).

1) Deze verklaring is niet opgenomen in het raadssignaat.

7 Janvier. Lettres reçues d'Utrecht. L(a) C(omtesse) et ma s(oeur) me conseillent et me pressent fortement d'aller faire un tour à la H(aye), et je crois qu'elles ont raison. Je partirai donc demain, pour m'y rendre par Utrecht.

9 Janvier. J'ai passé la nuit au Greb, et me voilà rendu à Utrecht, à cinq heures du soir. L(a) C(omtesse) a passé cet après-midi avec le C(omte) chez ma s(oeur), pour m'inviter à souper. Je m'en suis fait un honneur et un plaisir et je n'ai trouvé aucun changement dans les manières, ni de L(a) C(omtesse), ni des autres personnes de la maison.

13 Janvier. Après bien des conférences avec L(a) C(omtesse) et ma s(oeur), je suis parti pour la Haye.

14 Janvier. Audience particulière du Duc; j'en suis parfaitement content. J'ai exposé à S. A. les raisons de ma conduite, et pourquoi j'avois été exclu du consulat. Le ton, dont le Duc a répondu à mon discours, m'a persuadé que ce Prince n'est pas mal disposé pour moi. J'ai eu l'honneur de lui faire une seconde fois la révérence, et ses manières m'ont paru les mêmes. S. A. m'a accordé cette seconde audience le 16, dans laquelle, non plus que dans la première, je n'ai pas oublié de lui parler de l'affaire des dix-sept membres du corps des Communes, qui m'avoient envoié tous leurs papiers, requêtes et mémoires, pour en faire l'usage le plus convenable et le plus avantageux qu'il fût possible. Ces pièces ont été bien examinées par M. F(agel), qui, de concert avec moi, en a fait un juste raport au Duc. J'ai eu plusieurs conférences avec ce Ministre à ce sujet, tout aussi bien que sur les circonstances où se trouve notre Ville, et sur celles, qui me regardent personnellement. M. F(agel) ne m'a jamais paru dans de si favorables dispositions à mon égard. Il m'a fait tout l'accueil possible, et j'ai dîné deux fois chez lui. Il faudra que le tems fasse voir, si ces belles aparences ne se réduiront point en fumée.

Pendant mon séjour à la Haye, j'ai eu l'honneur de faire ma cour au Prince Stadhouder et au Prince de Weylbourg. J'ai été parfaitement bien reçu. J'ai vu M. de Larrey, qui m'a fait politesse.

17 Janvier. J'ai passé la nuit à Leide, pour avoir le tems d'aller saluer ce matin mes amis, avant le départ de la barque d'Utrecht, où je suis arrivé le soir à huit heures. J'ai donc prévenu L(a) C(omtesse), qui ne m'attendoit qu'à neuf. J'ai eu l'honneur de souper chez elle. Je me suis arrêté à Utrecht plus longtems que je ne m'étois proposé, c'est-à-dire jusqu'au 29 de ce mois. Ce tems s'est insensiblement écoulé et non sans beaucoup

d'agrément pour moi. J'ai pris mon logement chez le s(ieur) Oblet, au „Château d'Anvers," pour ne pas causer trop d'incommodité à mes soeurs. Le comte de N(assau) a voulu absolument que je logeasse chez lui, mais je m'en suis excusé pour plus d'une raison. J'y ai dîné et soupé très souvent, et assez souvent aussi chez mes belles-soeurs. L'on m'a prié de plusieurs concerts et l'on a fait d'ailleurs tout au monde, pour me procurer du plaisir et de l'agrément.

Pendant mon séjour à Utrecht j'ai reçu deux billets, l'un du 22 et l'autre du 26 du courant. J'ai cru devoir en garder copie.

29 Janvier. Parti d'Utrecht et arrivé le lendemain au soir à Nimègue. Douze jours de suite il n'a été question que de l'affaire des Communes. Elle m'a causé tant d'embaras, que la tête m'en tourne, et le parti dominant triomphe là-dessus, comme cela est tout naturel.

12 Février. Hier, jour que ce collège devoit s'assembler, comme cela s'est pratiqué de tout tems 1), on n'a pas jugé à propos de le convoquer, et ce jour s'est passé tout aussi infructueusement que l'année passée. Toutes les requêtes des 17 membres de ce corps ont été sans effet, et il a été résolu, à la pluralité de huit voix contre sept, qu'on différeroit d'en délibérer jusqu'au 28 de ce mois. J'ai protesté contre cette impertinente et folle résolution, avec Knipping, de Broen, Schonken, Josselet, de Mist et Hasebaart. Ce dernier en a dressé un long écrit, en forme de remontrance, que Josselet lut hier dans l'assemblée du magistrat, Hasebaart étant indisposé. Il étoit signé par ces deux messieurs, auxquels s'étoient joints Knipping, de Broen et de Mist. Je n'ai pas voulu le signer, non plus que Schonken. J'avois reçu le matin une lettre de M. F(agel), qui m'avoit entièrement déterminé à ce refus. Cepandant on a voulu l'envoier à la Haye, et je m'y suis opposé inutilement. J'ai donné connoissance à M. F(agel) de tout ceci, en lui envoiant copie des dernières requêtes des 17 tribuns et de la remontrée (lees: remontrance) mentionnée ci-dessus. J'ai fait passer tout cela par les mains de ma s(oeur) et de la C(omtesse), qui enverront cette dépêche à la H(aye).

Je ne dois pas oublier de dire que les 17 ont demandé, Lundi passé, à leurs frais et dépens, une assemblée extraordi-

1) Op 10 Februari, wanneer deze dag op Woensdag viel, of anders den eersten Woensdag daarna plachten de gemeenslieden hier vergadering te houden. 12 Februari 1761 was een Donderdag.

naire du Conseil. Elle leur a été refusée par Engelen, qui ne sait dans quel trou se fourrer: tant il appréhende que les choses en viennent à un éclat. J'avois proposé de l'en menacer ou de lui en faire la peur, en plein Conseil, ne souffrant pas qu'il congédiât l'assemblée, avant que les Communes eussent été convoquées, mais on n'a pas osé tenter l'avanture, et l'on a traité mon dessein de téméraire. J'ai répondu qu'il ne falloit donc point faire tant de bruit, puisqu'on n'osoit pas agir, ni abandonner rien à la fortune. Je compte l'affaire à présent désespérée. Il y a des gens, que je compare à ce Dieu d'Homère, qui crioit comme je ne sais combien de centaines d'hommes, et qui, en effet, n'agissoit pas comme un seul.

13 Février. J'ai entretenu hier le vieux Schonken touchant l'affaire des 17. Il m'a dit entr'autres, qu'il s'étoit abstenu de signer la Remontrance, dont j'ai parlé plus haut, parcequ'il ne vouloit absolument rien faire sans moi, et qu'il comptoit que j'avois eu de bonnes raisons pour ne pas signer cet écrit. Je lui ai dit que cela étoit vrai, et que je lui étois très-obligé de son attention et de son attachement pour moi, l'assurant, au surplus, que je lui en marquerois ma reconnoissance dans l'occasion. Je comprends que cet homme s'imagine que je ne resterai pas toujours séparé de la grande troupe, et qu'en cas de quelque raccomodement je pourrai lui être bon à quelque chose, car il voit trop bien que Haesbaart et les siens n'ont pas l'air de remonter sur leur bête. Ces gens-là ne sont guère politiques: il gâtent tout par leurs impatiences et leur emportement hors de saison. Vana sine viribus ira.

14 Février. Le 5 de ce mois j'avois donné le soir une petite collation à huit membres du corps des Communes, qui sont de la société des 17 mécontens. Aujourd'hui j'en ai fait autant par rapport au reste de la compagnie. Ces bonnes gens paroissent fort contens de moi. Deux des 17 se sont excusés à cause de quelque indisposition, feinte ou véritable, c'est Slingervoet et Scheers. — Le père Bosovich 1), Jésuite de Rome, soupe ce soir avec nous. Il va à Constantinople, p(our) observer le passage de Vénus sur le soleil p(our) le 6 Juin prochain.

18 Février. J'ai écrit aujourd'hui à un conseiller de la Cour d'Arnhem, (M. G.), qui recherche depuis quelque tems ma seconde fille en mariage, que ses soins sont inutiles, la demoiselle n'étant point disposée à répondre à l'honneur qu'on lui fait.

1) Roger Joseph Boscovich, meetkunstenaar en sterrekundige.

N.B. Quelques jours après, je lui ai renvoié, à sa réquisition, trois lettres, qu'il nous a écrites, deux à ma femme et une à moi.

25 Février. Rapport par écrit de van Leeuwen, touchant la commission de la Haye, au sujet de l'affaire de de Man, et la résolution du corps des Nobles du 24 Décembre 1709. Je garde copie des pièces principales, qui concernent la décision de ce différent. Il est bien sûr que les Villes ont triomphé.

28 Février. Conversation avec le comte de Randwijck, chez lui. Il m'a parlé au long de la commission à la Haye, et m'a dit entr'autres, que dans une conférence, que les députés du corps des Nobles eurent avec M. le Duc, le 13 de ce mois, S. A. leur avoit parlé d'une lettre, qui venoit d'arriver tout fraîchement de Nimègue, accompagnée d'une remontrance signée par 5 membres du Conseil, et que le Duc avoit paru très surpris de ce que mon nom ne s'y trouvoit point, ajoutant que j'avois à me plaindre plus que personne des mauvais procédés du parti dominant, mais que ma conduite avoit été celle d'un galand homme et d'un homme d'honneur. (Je raporte les propres paroles du Comte, à qui j'ai dit les raisons, que j'avois eues de ne point signer la remontrance.) J'ai ajouté qu'au moment de la conférence, dont il s'agit, Mngr. le Duc n'étoit point instruit de ces raisons, contenues dans une lettre, que j'avois écrite à M. Fagel, qui ne pouvoit l'avoir reçue, puisque je l'avois envoyée par Utrecht la surveille de la conférence, savoir le 11 du courant. M. le Comte m'a paru fort satisfait de son voiage à la Haye, et il fait très-bien, quoique lui et ses confrères y aient eu du dessous. Cela paroit clairement par la décision du Duc, qui porte que de Man se désistera de la régence 1), ce qui a été toujours le but de B(alveren) et de ses créatures. Voilà donc un avantage réel, que gagne le parti des Villes sur celui du B(urgrave). Ce dernier en perd un autre, parcequ'il sera obligé de souffrir (sans oser même protester contre) que van Leeuwen soit bourguemaître et secrétaire des députés en même tems, le Duc s'étant intéressé pour lui. C'est une circonstance, que je tiens du Comte même, à qui je me suis bien gardé de m'ouvrir particulièrement sur quoi que ce soit. Mais où est donc le crédit du B(urgrave) et de ses

---

1) Op verzoek van den Hertog werd de Man, na amende honorable en submissie, benevens zijn demissie als raadslid aangeboden te hebben, op 26 Februari 1761 ontslagen uit zijn huisarrest, waarin hij sedert 18 November 1759 gezeten had. Hij behield zijn ambten van secretaris van het Kwartier en landschrijver, doch zijn ontslag als raadslid werd aangenomen.

partisans? Les faits démontrent qu'ils n'en ont point, et ce qu'il y a de pis, c'est qu'humainement parlant, ils n'en auront jamais aucun pendant la minorité. Ces gens-là n'entendent rien en fait de politique. Ce qui arrivera, quand la minorité sera finie, ce sont encore livres closes, mais il est facile de prévoir qu'il en sera tout de même comme avant 1).

Van Leeuwen m'aiant dit plus d'une fois, qu'il seroit bien aise de me parler sans témoins, j'ai été le trouver ce matin à la Maison de Ville. Il y étoit tout seul. Il a commencé par me dire qu'on lui avoit recommandé à la Haye de vivre en bonne intelligence avec moi, à quoi il étoit fort disposé de lui même, ajoutoit-il. Je n'ai pas eu le tems de m'expliquer là-dessus, parcequ'on est venu nous interrompre. M. le Bourguemaître reviendra bien à la charge, sans que je m'en mêle.

22 Mars. Jour de Pâques. J'ai communié à la Grande Eglise (en bon François: la Cathédrale), en faisant ma fonction d'ancien.

24 Mars. J'ai donné à dîner à mon tour à la Société du Mardi.

25 Mars. Nouvelle requête présentée au magistrat par les héritiers de van Suchtelen, au sujet de l'affaire de Madame Smit 2). J'ai refusé d'opiner là-dessus, en déclarant que je n'avois rien à ajouter au mémoire que j'avois dressé sur cette affaire, etc., que j'avois lu au Conseil le 3 Septembre 1760. Engelen a refusé aussi d'opiner, de sorte qu'après beaucoup de débats inutiles on a fait une commission, pour tâcher d'assoupir la différence. Les commissaires qui ont été nommés, sont Josselet, A. van den Berg et le secrétaire Vermehr.

29 Mars. J'ai jetté au feu la plûpart, si non tous les vers, que j'ai jamais faits.

30 Mars. Engelen m'a proposé une promenade au Bois. J'ai accepté, mais cela n'a mené à rien. Il m'a prié de plus de venir passer ce soir une heure chez lui. Nous nous sommes amusés à jouer aux échecs.

1 Avrìl. On a reveillé dans le Conseil l'affaire de Madame Smit et de la commission décernée à ce sujet. A. van den Bergh a voulu s'en excuser, mais il a changé de résolution un moment après. On s'est fort récrié sur ce que je ne voulois point opiner dans cette affaire. J'ai tenu bon.

---

1) Kantteekening. Mêmes intrigues, mêmes cabales, mêmes vues despotiques, etc. que dans les deux gouvernemens précédens. Dit en de volzin: Ces gens-là, die ook in kantteekening staat, schijnt, naar het schrift te oordeelen, later bijgevoegd te zijn door den schrijver van het journaal.

2) Zie boven, passim.

4 Avril. J'ai eu ce matin une assez longue conversation avec le comte de R(andwijck) chez lui, en présence de de Mist. Le Comte a beaucoup parlé de van Leeuwen et de son élection comme consul, soutenant qu'elle ne pouvoit se concilier avec son instruction comme secrétaire des députés; qu'il falloit une dispense de la part du Quartier, et que la ville de Nimègue devoit la demander, si non que le Bourgrave ne pourroit se dispenser de mettre cette affaire sur le tapis ou, à son défaut, quelque autre membre du corps des Nobles; que si personne ne s'en avisoit, il ne manqueroit pas de le faire, lui, sans aucune difficulté et qu'il protesteroit contre l'admission de van Leeuwen, quand même il se trouveroit seul de son avis. Je lui ai répondu que cela me paroissoit raisonnable, mais que j'étois bien sûr que ni les Villes, ni le Bourgrave, ni . . . feroit aucune opposition à van Leeuwen. Le Comte en est convenu.

8 Avril. Ouverture de la diette. Helenius a fait la prière.

9 Avril. Assemblée du Quartier. On a laissé van Leeuwen tranquilem(ent) à sa place, et tout le monde s'est tu, le comte de R(andwijck) tout comme les autres. Je n'en ai été nullement surpris.

Le vieux Tessarini, arrivé depuis deux ou trois jours, a donné ce soir un concert public, qui ne valoit pas celui que j'eus chez moi, Mardi passé. Tessarini a joué parfaitement bien, mais l'accompagnement ne valoit guère grand chose. C'est un homme de 70 ans, au moins; il a conservé toute sa vivacité et se porte très-bien, sans avoir eu jamais besoin d'un médecin, ni de remèdes. Il y a plus de 15 ans que je ne l'avois vu. Une chanteuse portugaise, assez jeune et bien faite, l'accompagne partout. Elle chante assez mal, au gré de la plûpart des connoisseurs. J'ai mené au concert public Mlle Wentholt, de Zutphen, et ma fille cadette. Madame des Villattes y est venue avec son frère, M. de Gent. Il n'y a point eu d'autres dames.

18 Avril. La diette se sépare aujourd'hui. Je ne m'en suis guère mêlé, mais j'ai pourtant assisté à la plûpart des délibérations, qui n'ont pas signifié grand chose. J'ai eu à trois différentes reprises beaucoup de monde à dîner, n'étant que juste de rendre les politesses qu'on a reçues. Je vais passer la journée à Arnhem, avec ma femme et deux de mes filles, l'aînée et la cadette. Madame de Termoer nous y attend; elle n'a pour toute compagnie que Mlle de Casembroot. Ces deux belles viendront passer quelques jours chez nous, la semaine prochaine.

20 Avril. Arrivée de mes deux belles-soeurs.

25 Avril. Toute cette semaine je n'ai été occupé que de ma fonction d'inspecteur des digues, etc. (heemraad van 't Rijck), et d'échevin du même district. J'ai été présent à toutes les corvées, à toutes les délibérations: à peine ai-je eu le tems d'entretenir à mon aise ma soeur. Je la trouve embarassée, ses liaisons avec Madame de N(assau) aiant donné de la jalousie à la famille de S(ingendonck), qu'elle prétend devoir ménager beaucoup.

27 Avril. Départ de ma soeur et de Madame de Termoer.

1 Mai. Etant cet après-midi à Hulse, l'on m'est venu annoncer Haesbaert et toute sa clique: Knipping, Josselet, Broen, de Mist et son frère. Le vieux Schonken s'est fait excuser: il baisse beaucoup. J'ai reçu ces messieurs avec toute la politesse imaginable. Il n'a été question proprement que de l'affaire des Communes. Les 17 présenteront Mecredi une nouvelle requête, que nous avons examinée et approuvée. Knipping nous a invités chez lui p(our) Mardi prochain. Vu les circonstances, je dois me prêter à tout cela.

5 Mai. Il n'a été encore question chez Knipping que de l'affaire des Communes. On persiste dans le dessein de présenter demain une n(ouvelle) requête, accompagnée des propositions de Moorrees et des réponses qu'on y a faites.

6 Mai. La requête a été lue, et les Bourguemaîtres ayant demandé qu'elle leur fût renvoyée, sous prétexte qu'il y avoit encore espérance à quelqu'accomodement, on a eu la condescendance d'y consentir; j'ai ajouté pourtant que ni plus [ni] moins il falloit fixer un terme de 15 jours ou de trois semaines, pour terminer le différent, en cas que l'accomodement n'eût pas lieu. La pluralité a été contraire à cet avis.

8 Mai. J'ai passé la soirée chez Haesbaart, avec la même compagnie que je trouvai l'autre jour chez Knipping.

12 Mai. Les Merciers 1) ont donné aujourd'hui leur collation ordinaire. La plûpart de mes confrères s'y sont trouvés, excepté entr'autres Engelen et Verschoor. Nous avons été fort bien régalés; je suis resté avec ces gens-là jusqu'à près de onze heures. — Le bruit vient de se répandre que Schonenburg 2), dans un accès de rage, a tué de sa main son beaupère, M. de Brakel 3), juge de Thiel, dans sa propre maison.

1) Kramersgild. Collation beteekent hier Gildemaaltijd.

2) Isaäc Steven van Delen, heer van Schonenburg.

3) Dirk Louis van Brakell tot den Brakell, heer tot Vredestein en in Grijsoord.

La belle-mère a été (dit-on) blessée aussi. On a arrêté cet assassin, ou plûtôt ce parricide, et il est gardé par huit grenadiers de la garnison. Voilà un crime bien horrible; nous verrons si l'on en fera bonne justice.

13 Mai. Van Leeuwen ayant prétendu qu'il devoit aller avec son collègue à Elst, à la convocation ordinaire, qu'on appelle de Setting, qui s'est tenue Mecredi passé; qu'il devoit y aller (dis-je) comme bourguemaître et comme heemraad tout ensemble, à l'exclusion d'un troisième membre du magistrat, on lui a disputé à Elst sa prétendue double qualité, et on ne lui a payé qu'une simple vacation, de même qu'à son confrère Engelen. Je me suis exactement informé du fait, et j'ai trouvé que, quoiqu'un bourguemaître régent soit en même tems heemraad d'Overbetuwe, la Ville ne laisse pas de députer toujours, ni plus ni moins, un troisième membre du Conseil, et cela se trouve vrai dans tous les cas précédens, comme il paroit par nos actes, que j'ai consultés là-dessus, le vieux van der Linden et son fils après lui ayant été tous deux bourguemaîtres et heemraden dans la Betuwe. Préparé de la sorte, j'ai demandé raison en plein Conseil à van Leeuwen de sa prétension et de sa conduite dans l'affaire en question. Il m'a d'abord avoué qu'il avoit eu tort; qu'il ne faisoit nulle difficulté de l'avouer, et que l'abus seroit réparé. J'ai pu me contenter d'un aveu pareil.

14 Mai. Le conseiller G. est revenu à la charge et veut absolument épouser ma seconde fille. Il loge chez de Mist, où j'ai été le voir ce matin. Cet homme m'a extrêmement fatigué par ses longues doléances. Il m'a demandé en grâce de lui procurer un entretien avec ma fille, voulant, disoit-il, entendre la sentence de sa propre bouche. Je lui ai répondu que je ne pouvois rien lui promettre à cet égard, mais qu'on voioit chez nous toutes sortes d'honnêtes gens, et que je ne croiois pas qu'on fît difficulté d'accepter sa visite. Il est venu le soir et ma femme et mes filles l'ont reçu avec politesse, mais ma fille lui a confirmé son précédent refus, et je la crois assez sincère dans cette démarche. Elle s'est retirée et le Conseiller est resté seul avec ma femme. La conversation a été fort longue.

16 Mai. Dans une assemblée extraordinaire du Conseil, tenue ce matin, notre secrétaire Vermehr a représenté au magistrat, qu'étant chargé de dépêcher les lettres pour la convocation du Quartier, fixée au 1 Juin, il ne croioit pas, vu les circonstances connues de tout le monde, devoir en

envoyer une à Schonenburg, sans un ordre exprès de notre part. Il n'y avoit pas à hésiter là-dessus; cepandant les Bourguemaîtres, et surtout van L(eeuwen), ont trouvé à propos de remettre la délibération sur cette affaire à Mecredi prochain. J'ai vu à la mine de V(ermehr), qu'il n'auroit pas fait de difficulté d'opiner pour l'envoy de la lettre, à quoi je me serois opposé très assurém(ent). Au reste, il est bien sûr que Schonenburg a trouvé le secret, ou plutôt la facilité de se sauver de prison, et le voilà fugitif, sans qu'on se mette en peine de le poursuivre. Il trouve même des défenseurs; rien n'est plus infâme, ni plus horrible.... 1).

20 Mai. J'ai fait un petit tour à Hulse et je ne suis arrivé que tard au Conseil. Il a été résolu (à ce qui m'a été rapporté), que la lettre de convocation pour Schonenburg ne seroit pas envoyée. Encore un coup: il est honteux de mettre de pareilles choses en délibération.

J'ai oublié de dire que je n'ai pu refuser à de Mist d'aller passer la soirée de Dimanche, 17 de ce mois, à son bien de campagne, à Neerbos. J'y ai trouvé toute la Petite Cabale, à l'exception de Schonken et de Vermehr. Ces messieurs se flattent de remonter sur leur bête, mais c'est une folle vision: du moins la chose ne me paroit nullement prochaine, comme on voudroit me faire accroire.

27 Mai. On a disposé aujourd'hui dans le Conseil de la charge de capitaine de la Bourgeoisie, vacante par la mort de van Suchtelen. On avoit cru que la cabale donneroit cette compagnie bourgeoise à Jamin, mais on s'est moqué de lui, et c'est Grotenraay, le conseiller, qui l'a obtenue.

Les de Mist se flattent toujours de tirer parti de la mésintelligence, qui règne dans la Grande Cabale. Il est certain qu'il y en a, mais cela ne servira de rien. De Mist, frère de l'échevin, a de grands projets dans la tête, comptant sur les intelligences, qu'il se flatte d'avoir dans le parti dominant; il ne doute point qu'on ne soit à la veille d'un grand changement. Engelen et Verschoor sont fort désunis, au sujet de l'emploi de receveur, vacant par la mort de Swaan. Engelen n'a proprement que deux voix pour lui dans la Correspondance: elles en font trois avec la sienne. S'il veut les réunir à sept autres voix, dont on pourroit lui répondre, il gagne la partie, et c'est là-dessus

---

1) Hij werd veroordeeld geradbraakt te worden en werd 3 September 1771, stroopende te Deutz, door een jachtopzichter doodgeschoten.

que de Mist fonde ses espérances. Pour moi, je suis très-assuré que Engelen n'a pas le courage de faire un pareil coup: je l'ai dit vingt fois, mais on ne veut pas me croire. Mon opinion est d'autant plus probable, qu'il y a toute aparance que Moorrees entre pour quelque chose dans l'intrigue de de Mist, si même il n'en est pas le chef. C'est un fait, dont je ne puis douter, et j'en conclus que de Mist se laisse mener par le nés comme un sot. Cet homme se trompe du tout au tout, et nous verrons bientôt que le frère de Verschoor obtiendra l'emploi vacant, en dépit d'Engelen. J'en doute d'autant moins que ce dernier a pris la résolution de se retirer à son bien de campagne, près d'Arnhem; il vient de le déclarer en plein Conseil, et comme il ne peut y avoir de sa part aucune finesse là-dedans, je tiens qu'il lâche prise et que Verschoor aura le dessus.

31 Mai. Ce que je viens de dire à la fin de l'article précédent, se trouve exactement vrai, et de Mist me l'a du avouer lui-même. Le voilà donc avec un pié de nez. Mais il compte toujours sur la mésintelligence, qui règne dans la Grande Cabale. Quelle pauvre tête! La folle cervelle!

2 Juin. J'ai été dîner à Hervelt, chez Jean Versteeg, avec ma femme et deux de mes filles. L'après-midi j'ai assisté à la convocation des intéressés dans le district d'Aalst. Il a été question de veiller à la réparation de nos digues, et cela s'est arrangé le mieux du monde. Au retour à Nimègue, j'ai été passer la soirée chez Josselet, où toute la clique étoit assemblée. On m'a fait force politesses, sans oublier de me demander, comment je croiois que l'on devoit opiner demain, touchant les emplois, dont on disposeroit. Après quelques discours assez inutiles je me suis déclaré de cette façon-ci: que je donnerois ma voix à Verschoor, pour l'emploi de receveur, et pour celui de second greffier de la Cour, à l'avocat van den Steen; mais que je ne me montrerois pas si facile par raport à la charge de commis de messieurs nos députés, parcequ'il n'est pas séant qu'on donne une pareille charge à M. Schul, bourgeois de Thiel, tandis que nous avons des sujets dans notre propre ville, capables de remplir un pareil poste, etc. etc. Ma remontrance sera inutile, mais je la ferai de bonne grâce, et l'on m'a promis de suivre mon avis.

3 Juin. On a disposé des emplois vacans de la manière, dont je l'ai dit assez clairement plus haut. Je me suis déclaré contre la nomination de Schul, comme je l'avois promis, en quoi j'ai été secondé par toute la Petite Cabale, et même par

Grevelaar, qui ne lui a pas donné sa voix non plus. Du reste l'on a été unanime au sujet de M. Verschoor et van den Steen. Ils n'avoient point de compétiteurs. Engelen s'est conformé par lettre à l'avis de van Leeuwen et de Verschoor, qui est bourguemaître en second. Quelle conduite!

4 Juin. Je remarqué (sic) depuis quelque tems que Grevelaar souhaite de me parler, et il me le dit hier sans détour. Nous sommes convenus qu'il viendra cet après-midi me prendre à Hulse, pour me mener dans sa voiture à son bien de campagne à Hees.

5 Juin. J'eus hier une conversation fort intéressante avec Grevelaar. Il s'est excusé sur ce qui s'est passé dans ces derniers troubles, me protestant qu'il n'avoit jamais cessé d'être de mes amis, et qu'il me prouveroit par des faits, qu'il ne demandoit pas mieux que de l'être toujours. Enfin nous avons eu ensemble une explication dans les formes. Il m'a révélé bien des choses, dont je pourrai faire grand usage, et qui peuvent avoir des suites fort considérables, mais je n'ose les confier à la plume.

6 Juin. Autre conversation avec Grevelaar, en nous promenant sur le rempart. Il m'a confirmé tout ce qu'il m'avoit dit l'autre jour, et il m'a promis de venir Mecredi à Hulse, pour faire quelque tentative sur l'échevin A. van den Bergh, que je mènerai dîner chez moi ce jour-là; pour lui, il nous viendra joindre l'après-midi. Voilà donc l'ouverture d'une scène toute nouvelle.

Le Quartier, assemblé depuis Mardi, s'est séparé ce matin après beaucoup de débats inutiles sur la façon de consentir dans la levée des impôts. On y a consenti à la fin sur le pié de l'année passée, avec une petite clause, qui ne signifie rien.

On m'a dit que Messieurs les Nobles ont été assemblés ce matin pour aviser à une pacification générale dans leur Corps, et l'on m'a ajouté que van Leeuwen prétend tâcher pareille chose par rapport à notre magistrature. Il faudra le voir venir et entendre ses propositions, s'il est vrai qu'il en a à faire quelques unes sur le sujet en question, qui soient raisonnables. Au reste, il ne faut pas oublier une circonstance assez notable du départ précipité et hors de propos de notre foible président Engelen. J'ai cru, et la plupart du monde s'est imaginé avec moi, que ce départ n'étoit que l'effet du dépit et de la colère de cet homme, de se voir supplanté par Verschoor. Point du tout. Il n'a pris le parti de s'absenter que pour ne pas figurer

comme président à l'assemblée des Etats du Quartier. Sa timidité naturelle lui a joué ce mauvais tour. Grevelaar me l'a assuré, et je n'ai aucune peine à l'en croire sur sa parole.

J'avois fait quelques préparatifs pour voir le passage de Vénus sur le soleil, mais malheureusement le soleil n'a point paru ici à Hulse qu'après neuf heures, c. a. d. précisément après qu'il n'etoit plus question du phénomène.

7 Juin. Longue conversation avec de Mist dans mon jardin à Nimègue. Cet homme sait tout ce qui s'est passé entre Grevelaar et moi, et comment le sait-il? C'est l'avocat M(oorrees) lui-même, qui le lui a dit, témoignant beaucoup de satisfaction de ce que je n'avois rien dit à Grevelaar à son désavantage. C'est cela même, s'il faut en croire de Mist, qui l'a porté à s'ouvrir entièrement a lui et à lui déclarer net, que toute la cabale peut changer à mon avantage et à celui des six autres régens, qu'il n'est pas besoin de nommer, si nous voulons nous prêter un peu à des vues très-raisonnables. L'avocat a fini par dire, qu'il attendroit là-dessus une réponse favorable de notre part, et qu'il pouvoit nous promettre la pluralité dans la magistrature, puisqu'il nous amèneroit au premier signal les troupes auxiliaires, qu'il nous faut pour cela.

De Mist a paru fort embarassé, surtout par rapport à la conduite, qu'il conviendra de tenir avec Haasbaart et Josselet, qui ont déclaré qu'ils ne vouloient jamais rien avoir à faire avec M(oorrees). Je lui ai dit que ces messieurs changeroient peut-être d'avis, quand ils consulteroient leur intérêt présent, mais que, pour moi, je ne démordrois pas de ces deux choses-ci: 1°. de l'affaire des Communes, qui avant toutes choses doit être réglée à l'avantage des 17 membres de cette compagnie, qui ont tant de sujet de se plaindre du mauvais traitement, qu'on leur a fait; 2°. de l'idée où je suis depuis très-longtems, que dans un parti supérieur et dominant il est nécessaire que chaque membre de ce parti sache à quoi s'en tenir, par rapport à l'avenir prochain et même éloigné, etc. etc., et que sans ces deux préalables j'étois bien résolu de rester entièrement libre. De Mist m'a dit qu'il pensoit bien de même, mais que la réconciliation avec l'avocat en question, dans laquelle B(alveren) seroit certainement compris, lui paroissoit dangereuse et presque impracticable, vu les circonstances connues. Je lui ai répliqué que c'étoit mon sentiment tout juste, mais qu'il falloit prendre son parti et que l'irrésolution n'étoit bonne à rien; que cepandant je penserois mûrement à l'affaire, et que

je me promettois bien de tirer avantage d'un entretien, que je devois avoir au premier jour avec Grevelaar. Je n'ai point ajouté et avec van den Bergh, parce que cela m'a paru inutile. Nous sommes entrés dans cent autres détails, qu'il seroit lassant de reporter par le menu.

10 Juin. Le magistrat a disposé de quelques petits emplois aujourd'hui; point de différence là-dessus. Au sortir du Conseil, j'ai mené van den Bergh dîner à Hulse. Grevelaar n'est venu qu'à trois heures et demie. Ces messieurs m'ont paru bien intentionnés pour moi; Grevelaar pourtant plus que van den Bergh, dont je me méfie. Il a insisté beaucoup sur la signature du contract entre les trois Villes, sans quoi il ne voioit point de moien (disoit-il) de pouvoir me rendre quelque service. J'ai répondu que je pensois tout comme ci-devant sur cette affaire, et la conférence n'a pas eu le moindre effet. Ce que j'y ai gagné, c'est que ces deux messieurs m'ont fait entendre très-clairement qu'ils ne pourroient me donner des preuves de leur bonne volonté que dans la Grande Correspondance, dont ils n'ont aucun dessein de se séparer. Voilà donc mon opinion justifiée, et l'on trompe assurément de Mist, en le berçant de quelque rupture.

12 Juin. Nouvelle conversation avec Grevelaar, chez lui. Il m'a dit qu'il paroissoit que rien ne seroit plus inutile pour moi que d'en venir à la signature, sur laquelle on avoit insisté depuis si longtems, puisque l'on avoit disposé des commissions, et que van den Bergh en portoit le mémoire dans sa poche. J'ai répliqué que je n'en avois rien fait, ni plus ni moins, et que j'étois un peu surpris qu'on en fut venu déjà à la disposition, dont il venoit de parler. Effectivement cela ne se peut guère pour trente raisons, que je ne puis détailler ici. J'ai raporté cette nouvelle à de Mist, qui en est fort capot, et qui n'en veut rien croire. Je l'ai averti derechef qu'il prît garde à lui, et qu'il risquoit de se voir la dupe de Moorrees.

14 Juin. De Mist est venu me dire, au sortir du sermon, qu'il avoit parlé de nouveau à M(oorrees), et qu'il pouvoit m'assurer que la nouvelle de Grevelaar étoit fausse. Il m'a dit de plus que Verschoor étoit fort piqué contre van Leeuwen, et qu'Engelen l'étoit encore bien davantage; qu'on avoit écrit deux lettres à ce dernier, pour le faire revenir d'Angersteyn, mais qu'il n'avoit pas daigné répondre.

Cet entretien fini, j'ai été féliciter le ministre Broen sur son retour de Hollande. J'ai trouvé chez lui deux freules de Wade-

noyen, l'aînée et la cadette, outre ma femme et mes trois filles; la femme du Ministre et sa fille étoient aussi de cette honorable compagnie. Le dévot pasteur de ces tendres brebis fumoit au milieu du cercle sa pipe, avec grand recueillement. Après les complimens ordinaires il a entamé un discours, sur lequel je me suis cru obligé de le relancer. Il a eu la hardiesse d'accuser directement messieurs de Thiel de l'évasion de Schonenbourg et s'est mis à lamenter sur les désordres de ce païs, où l'on ne faisoit pas justice (disoit-il) de plusieurs meurtres commis coup sur coup. Là-dessus nous sommes entrés dans une dispute, qui a duré près d'une heure entière. J'ai soutenu à mon dévot personnage: 1°. qu'il ne falloit pas juger messrs. de Thiel sur l'étiquette du sac 1); 2°. que quand il seroit vrai qu'ils fussent coupables du fait, dont on les soupçonne, il ne laisseroit pas d'être mal-séant à un ministre de l'Evangile de les décrier ou de les blâmer, soit en particulier, soit en public, surtout en chaire. Je l'ai exhorté à lire avec attention la harangue de M. Barberac 2) sur ce sujet. Cela l'a fort choqué, et il a parlé avec beaucoup de mépris du savant prof(esseur) de Groningue, qu'il ne prenoit pas, disoit-il, pour son pape. Ce n'est pas le mien non plus, lui ai-je répliqué, mais c'étoit un savant homme, grand jurisconsulte et meilleur théologien que nombre d'autres, qui le sont d'office. Je n'entre pas ici dans tout le détail de cette dispute, et je me contente d'en marquer un deuxième article: Parlant des libertés, que messieurs les prédicateurs d'un certain goût se donnent en chaire, il m'est échappé, dans l'ardeur du discours, de citer mon homme lui-même en exemple, en lui rappelant un trait du sermon, qu'il fit le jour de Jeûne de l'année 1753. Il osoit dire alors qu'on ne vangeoit point le sang de plusieurs meurtres, commis depuis quelques années, et qu'il n'avoit encore rien vu de semblable, depuis qu'il étoit ministre ici, c. à. d. depuis l'an 1748, quoique ces sortes de crimes eussent été assez fréquens. Je lui ai rappelé (dis-je) ce fait, en remarquant qu'il contenoit une fausseté palpable, puisque, en qualité de bourguemaître, j'avois fait étrangler en public l'an 1750 une malheureuse, qui s'étoit défait de son enfant. Mon homme a eu l'effronterie de me soutenir qu'il avoit excepté ce cas lui-même. Je lui ai soutenu le contraire, et en effet rien n'est plus faux que la prétention du Ministre, et je suis per-

1) D. w. z.: van buiten af; zonder met de omstandigheden bekend te zijn.

2) Jean Barbeyrac, in 1717 hoogleeraar in het Recht der Natuur te Groningen. Voor zijn vele wijsgeerige geschriften zie van der Aa, Biogr. WB.

suadé, comme je le lui ai dit, qu'il n'a point usé de correctif ni d'exception quelconque dans l'affaire en question. Sur quoi je l'ai renvoyé au témoignage de sa propre conscience, en lui déclarant que je serois très fâché de charger la mienne d'une fausseté, à quelqu'occasion que ce pût être. Sa femme, qui n'avoit point parlé jusqu'alors, non plus que le reste de la compagnie (chose bien rare, que huit femmes, surtout en pareille circonstance, se taisent pendant près d'une heure), sa femme, dis-je, s'est avisée dans ce moment de dire que son mari écrivoit tous ses sermons, et que le fait pourroit se vérifier par-là; sur quoi la mienne a répondu vivement, qu'il seroit fort curieux d'examiner le sermon en question; mais on a beaucoup parlé là-dessus, sans qu'on se soit mis en peine de produire cette pièce; M. Broen protestant toujours qu'il avoit excepté le cas que je lui citois, et moi soutenant de mon côté qu'il n'en étoit rien. Au reste, le Ministre m'a fait un reproche, qui n'étoit pas tout-à-fait mal fondé 1), en me disant que j'aurois du l'avertir de la faute, que je croiois qu'il avoit commis, et qu'en cas que j'eusse pu l'en convaincre, il n'auroit pas manqué de se rétracter publiquement à la prem(ière) occasion. Il a fait le même reproche à ma femme, qui étoit convenue de bonne grâce, qu'elle avoit entendu le trait, tout comme je l'avois entendu moi-même et sans correctif.

Au reste, dans la dispute, dont je viens de parler, on a dit un mot en passant d'un sermon de Helenius, prêché nouvellement pendant la tenue des Etats du Quartier 2), dans lequel ce Ministre s'étoit donné la licence de blâmer assez ouvertement messieurs de Thiel sur leur procédé dans l'évasion de Schonenburg. Broen m'a demandé, si j'avois entendu le trait, et je lui ai répondu qu'il ne m'en souvenoit point, ne voulant entrer dans quelque explication là-dessus, ce qui n'auroit fait qu'allonger la dispute, qui s'est terminée sans qu'on soit convenu de rien.

24 Juin. Dans quelques entretiens, que j'ai eus ces jours passés avec le soll(iciteur) de Mist, il m'a toujours assuré que Moorrees avoit dessein de venir me parler, et il ne s'est point trompé, puisque cet Avocat est venu me voir aujourd'hui à

1) De Beyer was ouderling.

2) Je n'en ai point parlé, parce qu'il ne s'y est rien passé d'extr(aordinaire). Le frère de Verschoor a été nommé receveur à la place de Swaan; l'avocat van den Steen a obtenu l'emploi de second greffier de la Cour Prov(inciale) et Schul, de Thiel, celui de commis des députés, à la place de Tarree.

midi. Je l'ai reçu honnêtement. Notre entretien a roulé sur trois chefs: 1. sur la prévention où il croit que je suis à son sujet, par raport à l'affaire du 2 Janvier passé; 2. sur un projet de pacification générale ou particulière; 3. sur ce qu'il s'imagine que je l'ai accusé au moins de dissimulation dans l'affaire des Communes, par rapport à la convention de 1754. Il m'a dit là-dessus, qu'on l'avoit assuré que j'étois dans la persuasion qu'il connoissoit cette convention dès l'année 1757, et qu'il me l'avoit même montrée dans ce tems-là; que par conséquent il n'auroit point du dire, au mois de Février de 1760, que cette convention ne lui étoit tombée entre les mains que depuis deux jours. Aiant exposé ainsi le fait, il m'a prié de rapeller les circonstances de cette affaire; qu'il étoit vrai qu'il m'avoit montré et à ma femme, au commencement de 1757, certains articles de la convention de 1754, dont van Nas 1) lui avoit donné connoissance, mais que pour la convention même il étoit vrai qu'elle ne lui avoit été communiquée qu'au mois de Février 1760, comme il l'avoit déclaré au magistrat. Je ne lui ai répondu ni oui ni non sur cet article. Sur le second, je lui ai dit qu'il seroit fort à souhaiter, que les membres de la régence s'entendissent mieux qu'ils ne faisoient; que j'étois fort pour la paix et pour l'union; que je n'avois pas non plus de répugnance à me réconcilier avec quelques uns de nos confrères, comme p. ex. Engelen et Grevelaar, mais que je ne pouvois m'expliquer sur rien en particulier touchant cette affaire; que j'attendois tranquilem(ent) les propositions, qu'on me feroit là-dessus, en cas qu'on jugeât à propos de m'en faire quelques unes. Quant au premier article, j'ai dit à mon Avocat, que je n'avois accusé personne en particulier du sort, qui m'avoit été fait, mais que, si je m'étois expliqué là-dessus en compagnie, ce n'auroit jamais été qu'en termes généraux, sans nommer quelqu'un par son nom; qu'il se pouvoit cepandant fort bien que le sien me fut venu dans l'esprit, puisque je n'ignorois pas la direction, qu'il avoit eue dans ces affaires. Il a voulu me persuader qu'il avoit toujours tâché de me rendre service et qu'il n'avoit été proprement emploié que dans les différens entre la Noblesse et les Villes. Cet homme a certainement des desseins cachés, et je me suis fort tenu sur mes gardes en m'en[tre]tenant avec lui. Je saurai par de Mist, s'il a été content de mon accueil.

1) Gemeensman.

26 Juin. J'ai parlé à de Mist, qui m'a paru ne rien ignorer de ma conversation avec Morrees. Je comprends aussi que je n'ai rien dit à cet Avocat, dont il puisse se prévaloir contre moi.

1 Juillet. Je n'ai pas été au Conseil. Les 17 membres des Communes ont présenté une nouvelle requête, sur le même ton que les précédentes. Cela s'est fait à mon insçu, et je m'en souviendrai en tems et lieu.

4 Juillet. Depuis le 26 du mois passé il n'a pas été question de de Mist, ni d'aucune intrigue. Je ne serois pas même allé cet après-midi en ville, si je n'avois appris que M. et Madame Termoer devoient s'y rendre avec quelques connoissances d'Utrecht. J'ai trouvé en effet chez M. de Dieden mon beau-frère avec sa femme, M. et Madame [Taets] d'Amerongen et Madame Geelvinck. Je me suis promené et entretenu assez longtems avec cette aimable veuve, sur le caractère de laquelle je ferai bien, je crois, de suspendre mon jugement jusqu'à un plus ample informé. S'il y a quelque chose d'inconstant et de léger dans le monde, c'est l'esprit des femmes.

8 et 9 Juillet. J'ai été ces deux jours-ci en commission à Druten avec les deux Bourguemaîtres, van Leeuwen et Verschoor, Engelen se trouvant toujours à Angerstein. Il joue un fort sot personnage, qui lui réussira peut-être mieux, que s'il se conduisoit en homme d'esprit et qu'il fit son devoir. On prétend qu'il ne se remet pas de la maladie qu'il a eue, mais au contraire qu'il baisse a vue d'oeil. Je ne sai qu'en croire.

11 Juillet. Grevelaar m'est venu voir cet après-midi, a Hulse. Il paroit toujours fort bien intentionné. Nous sommes tombés d'accord, que certaines gens n'insistent sur la signature de la convention que parce qu'ils ne veulent point que je sois réadmis dans la Grande Correspondance sur l'ancien pié. Cepandant c'est à quoi Grevelaar vise, comptant bien qu'on trouvera moien après cela d'y faire recevoir de nouveau de Mist et Schoncken. Il y a bien des difficultés dans tout cela. J'ai dit à Gr(evelaar) qu'il voyoit bien que je ne signerois pas la convention, mais qu'on pourroit me faire indépendamment de cela des propositions honnêtes, que je ne ferois peut-être pas difficulté d'accepter. Il m'a dit qu'il y aviseroit, la Correspondance devant s'assembler Lundi prochain.

16 Juillet. Grevelaar nous aiant invités chez lui à sa campagne, de Mist et moi, nous nous y sommes rendus tous deux cet après-midi. Notre entretien n'a roulé que sur la situation présente des affaires de la Ville. Sur tout ce que nous a dit

Grevelaar, il faut conclure que le parti dominant est tellement lié, qu'il ne faut point espérer que la division s'y mettra tout de bon. Il est donc nécessaire de songer à d'autres expédients. Grevelaar en a proposé un, que de Mist a fait semblant de ne pas goûter. C'est de faire en sorte que Schonken et de Mist rentrent dans la Grande Correspondance, ce qui ne paroit pas impraticable, puisqu'ils ont tous deux signé la convention entre les Villes, et que par conséquent on n'a pas la même objection, ni les autres difficultés à leur faire qu'à moi. Schonken et de Mist une fois rentrés, Grevelaar en deviendra plus fort, et l'on pourra par conséquent travailler à me rendre service. Voilà en deux mots l'essentiel de notre conversation. Quant à l'accessoire, je n'en dirai que ceci: savoir, que Grevelaar étant dans l'idée que j'étois depuis longtems dans un engagement formel avec la Petite Cabale, je l'en ai désabusé, sur quoi de Mist m'a rendu le témoignage, qu'il devoit me rendre en homme d'honneur. Grevelaar m'a paru indigné de la fausseté, dont on m'avoit noirci, et qu'on avoit appuiée sur un mensonge formel, puisqu'on l'avoit assuré qu'aiant signé à la dernière diette de Zutphen certaine déduction des Villes, le jeune comte de Randwijk m'en avoit fait un reproche en public, fondé sur un prétendu engagement avec le parti opposé à B(alveren). J'ai dit à Grevelaar que le comte de Randwijk ne m'avoit jamais parlé de cette affaire, et en effet je ne me rappelle là-dessus rien de semblable. Sur le tard nous avons vu arriver A. van den Bergh, et sa visite m'a paru suspecte. On n'a plus parlé de rien, et je m'en suis retourné à Hulse.

18 Juillet. Visite de Verschoor et de Madame de Benthem. Les deux de Mist et Josselet sont venus aussi à Hulse. Ces deux derniers m'ont beaucoup parlé des affaires qui sont sur le tapis, et l'on est convaincu que tout ira bien, pourvu qu'Engelen et Grevelaar puissent se résoudre à profiter des circonstances. Il est fort à craindre qu'ils n'en auront pas le courage.

19 Juillet. Je viens d'avoir un assez long entretien avec Engelen (le houtvester), en présence de sa femme. Je les ai fait convenir tous deux que, si leur frère, le Bourguemaître, pouvoit avoir un peu de fermeté, et qu'il osât profiter des circonstances, rien ne seroit plus aisé que de faire un très beau coup. On m'a promis qu'on iroit lui en parler.

En revenant chez moi, j'y ai trouvé van Rees, qui m'a parlé au long sur quelques nouvelles propositions, qui lui avoient été faites, à lui et à ceux de son parti. Ces propositions sont

plus tolérables que les précédentes, mais on ne laissera pas d'y faire les remarques nécessaires.

20 Juillet. Grevelaar m'a dit qu'il ne voioit point d'apparence à la réadmission de de Mist dans la Grande Correspondance; que pour moi, c'étoit autre chose, mais qu'il faudroit certaines conditions. Je lui ai répondu qu'il falloit voir de quoi il étoit question. Au reste, je vois bien que Grevelaar, quelque semblant qu'il fasse, ne se séparera pas de la grande troupe: il n'en a pas le courage, pas plus qu'Engelen.

29 Juillet. J'ai été présent aux délibérations du Conseil. — Madame Barchman, notre belle-soeur, est partie cet après-midi de Hulse, pour se rendre à Nimègue et de là, demain, à Utrecht. Elle a fait chez nous un séjour de trois semaines, ou peu s'en faut.

La vivacité des de Mist baisse considérablement: je ne sai ce que cela signifie. C'est depuis la visite de Morrees, que je m'apperçois de ce petit refroidissement.

4 Août. J'ai fait la visite des chemins dans le district de Hatert, avec Grevelaar et A. van den Bergh. Ces messieurs ont dîné chez moi, mais il n'a été question de rien, si ce n'est que, me promenant seul avec Grevelaar, il m'a dit que tout étoit sur le même pié, et qu'il n'osoit plus proposer de Mist; qu'au surplus il avoit découvert que le parti dominant dans la Grande Cabale ne buttoit qu'à se ressentir de ce qui s'étoit passé l'an 1748. Je me suis tu, mais en tems et lieu je saurai faire usage de cette ouverture du bon Grevelaar.

5 Août. J'ai assisté au Conseil. Dans cette séance, comme dans les deux précédentes, il a été question de quelques Juifs, que van Leeuwen a proposé de chasser de la Ville, à cause de leur méchante conduite, à ce qu'il dit. Verschoor, à l'instigation de M(oorrees), en a voulu excepter deux, entr'autres un certain Gompers, mais il n'a point réussi, quoique soutenu de van den Steen et de quelques autres. Une autre affaire, qui s'est conclue encore contre son gré, c'est celle d'un règlement, que les Juifs de cette Ville avoient projetté pour maintenir l'ordre dans leur synagogue, sur quoi ils avoient imploré l'approbation du magistrat. Elle leur a été accordée, et le règlement a été arrêté, malgré les oppositions de ceux, qui prétendoient qu'il fallût nommer une commission pour examiner cette affaire. C'eût été la pendre au croc.

8 Août. J'ai eu cet après-midi la visite de Haasbaert, Josselet, de Broen et les deux de Mist. Toujours les mêmes discours, qui ne mèneront à rien.

11 Août. J'ai été chez de Mist à sa campagne. Toute la clique y étoit, et je n'y ai entendu que du verbiage.

12 Août. Jour de Conseil. Il a été encore question des Juifs, que van Leeuwen (qui est absent depuis Dimanche) prétend chasser de la Ville. On a lu deux requêtes à ce sujet, dont l'une est de Gompers. Elle est fort bien tournée, et l'on y donne joliment son fait à certain jeune Juif, nommé Levi de Nimes, qu'on prétend être cause de tout ce désordre. C'est un protégé de B(alveren) et je ne comprends pas que Morrees, qui a dressé la requête, ait osé dénigrer ce petit faquin de Juif. L'autre requête ne contient que des plaintes, qui paroissent mériter quelqu'attention. On a été unanimement d'avis, que ces deux requêtes devoient être renvoyées aux Bourguemaîtres régens, pour les examiner et en faire leur rapport au magistrat, la résolution contre les Juifs demeurant en attendant sans effet, quant à l'exécution. Van Leeuwen ne sera pas bon marchand de cette affaire-là.

Grevelaar m'a tiré à part pour me dire qu'il avoit parlé à Morrees des oppositions qu'il rencontroit, par rapport à ma réadmission dans la Grande Cabale; que M(oorrees) lui avoit répondu, que ces oppositions ne signifioient rien, et que, pourvu que je voulusse me déterminer à quelque chose, il se faisoit fort de mettre bientôt au néant toutes ces prétendues oppositions, et qu'au surplus B(alveren) n'étoit rien moins que contraire. J'ai dit à Grevelaar que j'allois faire un petit tour à Utrecht, mais que je ne partirois pas sans lui dire adieu. Ceci commence à devenir sérieux, s'il en faut juger sur les simples apparences.

13 Août. J'ai été chez Grevelaar, pour lui dire que je partois demain. Il m'a témoigné beaucoup de bonne volonté, mais je vois bien qu'il n'est guère en état de rien redresser. Je lui ai déclaré bien expressément, que je ne signerois point la convention des trois Villes, mais que j'étois prêt a écouter les autres propositions, qu'on pourroit me faire.

Les deux tribuns Wolf et Bois me sont venus souhaiter un heureux voiage et m'ont communiqué les dernières propositions, qui leur avoient été faites par écrit de la part du magistrat, avec leurs réponses ou leurs remarques là-dessus 1). Ils m'ont confié ces deux pièces, avec prière d'en faire tel usage qu'il me plairoit à la Haye, etc.

---

1) Noot: J'ai remis ces pièces à van Rees, l'ayant trouvé à Utrecht, le 30 du courant.

14 Août. Je suis parti ce matin avec ma femme pour Utrecht. Ce n'est pas sans quelque peine que nous avons pris ce parti, vu l'extrême foiblesse de notre seconde fille, malade depuis près de trois semaines. Ce n'est pas proprement l'ancien mal, qui cause ce nouveau désordre, mais il semble à présent que tout le genre (sic) nerveux est attaqué, et cela nous donne beaucoup d'inquiétude. Cepandant comme elle se porte assez bien, à la foiblesse près, nous avons cru pouvoir faire une petite absence. Vers les quatre heures après-midi nous sommes arrivés à Beverweert, où l'on nous a fait l'accueil du monde le plus gracieux. Nous y avons trouvé tante Nora avec notre fils, qui s'est fait recevoir hier Docteur en Droit. Sur le soir nous nous sommes rendus tous quatre à Utrecht, où Madame la Douairière nous a reçus avec la dernière politesse.

20 Août. Parti avec ma femme et mon fils pour la Haye. Nous avons pris la barque marchande, pour n'avoir pas la peine de nous arrêter à Leide, réservant cela pour notre retour.

21 Août. Arrivée à la Haye. Nous y avons reçu mille politesses de M. et de Madame de Villegas. Toutes les autres scènes se sont passées comme à l'ordinaire, à l'exception que je n'ai point eu occasion de saluer le Duc, qui étoit en dévotion et ne donnoit audience que dans les affaires ne souffrant point de remise. Le Prince Stadhouder nous en a gracieusement accordé une, à moi et à mon fils. M. Fagel et M. de Larrey nous ont vendu beaucoup d'eau bénite de cour: cela est dans les règles, et il est dans les règles aussi de ne pas faire plus de cas de ces sortes de choses qu'elles ne valent.

23 Août. Départ de la Haye et arrivée à Leide, où j'ai eu le déplaisir de ne pas trouver M. Musschenbroek et M. Allamand: ils étoient absens tous deux. En récompense j'ai vu mon ancien ami Durand, qui se porte bien, malgré son grand âge. Nous avons consulté ici Messrs. Albinus 1) et Gaubius 2) sur l'état de notre fille, comme nous avions fait à la Haye M. Swenken.

25 Août. Retour à Utrecht.

26 Août. M. et Madame de Nassau sont venus dîner chez mes soeurs. On nous a invités à venir passer Samedi toute la journée à Beverweert.

29 Août. Nous avons été passer toute la journée à Bever-

---

1) Christ. Bernard Albinus, professor in de practische geneeskunde te Leiden.

2) Hieronymus David Gaubius, professor in de genees- en de scheikunde te Leiden.

weert, ma soeur aînée, ma femme, mon fils et moi. On nous y a fait mille et mille politesses.

1 Septembre. J'ai passé la journée à Beverweert, avec ma soeur N(ora) et mon fils.

5 Septembre. J'ai été encore à Beverweert avec ma femme et mon fils, et nous avons eu lieu d'être très-satisfaits de la réception, qu'on nous y a faite.

7 Septembre. J'ai assisté à l'assemblée du Chapitre, à Utrecht.

8 Septembre. Retour à Nimègue avec ma femme et mon fils.

21 Septembre. Tous ces jours-ci il ne s'est rien passé qui vaille la peine de s'en souvenir. Mais cet après-midi j'ai eu la visite de messrs. Haasbaart et Josselet, accompagnés des deux de Mist. L'Echevin nous a fait un rapport circonstancié de son voiage à la Haye: ce sont monts et merveilles. L'intrigue avec M(oorrees) continue toujours: je ne sais ce qui en arrivera. Je ne serai pas présent au Conseil Mecredi prochain, à cause de la visite combinée des digues, etc., qui doit se faire demain et après-demain. Ces messieurs m'en ont paru fâchés, parce qu'il pourroit arriver que G(revelaar) fît quelque proposition, sur laquelle il auroit besoin qu'on l'appuiât. La politique et les circonstances le demandent. D'ailleurs on portera au Conseil l'affaire de Mackay, sur laquelle il faut aussi tenir l'oeil. On le fera bien sans moi, je pense. J'ai été un peu surpris des caresses extr(aordinaires), que m'a fait aujourd'hui Haasbaart. Ses bons amis, qu'il gouverne entièrement, m'ont paru plus complaisans et honnêtes qu'à l'ordinaire. Je n'interprète rien moins à mon avantage que les politesses de certaines gens. Au reste de Mist nous a dit qu'il avoit parlé au long au Duc de tout ce qui se passoit à Nimègue, des injustices, qui s'y commettoient, du désordre, des inimitiés, des haines et des querelles, qu'on y voioit se succéder tour à tour, et qu'il n'avoit pas oublié de faire remarquer au Duc, que le parti dominant protégeoit d'une manière éclatante toutes les familles anti-stadhoudériennes, dont plusieurs étoient rentrés par ce moyen dans la régence; que ce Seigneur lui avoit répondu, qu'il ne pouvoit rien changer pour le présent, puisque son instruction lui lioit les mains, mais qu'il pouvoit être persuadé que l'instant de la majorité du Prince Stadhouder redresseroit toutes choses, et qu'il lui conseilloit à lui, de Mist, et à ses amis, à persévérer toujours dans leurs bons sentimens à l'égard du jeune Prince, et de se tenir unis. Cela n'est-il pas admi-

rable? — Je ne dois pas oublier de dire que j'ai remarqué aujourd'hui plus que jamais, que Haasbaart est extrêmement dans les intérêts de l'avocat Piek. Cela mérite quelque réflexion.

23 Septembre. J'ai fait hier et aujourd'hui ma fonction de heemraad; mais je me suis excusé hier d'aller dîner à Druten. Balveren régale aujourd'hui tous ces messieurs les heemraden, mais il ne m'a pas fait l'honneur de m'inviter de la fête. Il pouvoit le faire impunément, car je l'eusse fort remercié de sa politesse.

Mon ancien professeur et ami M. van Musschenbroek mourut Samedi passé, 19 de ce mois, à Leyde, âgé de 69 ans. Je viens d'en apprendre la nouvelle par une lettre de M. son fils, régent de la ville d'Utrecht. Je regrette beaucoup ce brave Professeur. C'étoit un homme fort savant et bien estimable à tous égards. Si je vis encore quelque peu d'années, j'ai bien l'air de voir partir pour l'autre monde généralement tous mes amis, dont le nombre est extrêmement diminué.

29 Septembre. De Mist m'écrivit hier que tout alloit bien, et aujourd'hui il me fait savoir que les projets de M(oorrees), dont il s'est laissé bercer jusqu'à ce jour, ont échoué. Je lui ai souvent prédit un pareil succès. La suite de ceci sera que la Grande Cabale, qu'on n'a pas pu rompre, disposera à son gré des commissions vacantes au mois de Mai prochain. Je ne me suis jamais imaginé que la chose tourneroit autrement.

30 Septembre. J'ai été au Conseil. On y a proposé de disposer d'aujourd'hui en quinze des commissions. J'ai dit que c'étoit contre l'ordre qu'on s'y prenoit de si bonne heure, mais comme l'affaire étoit résolue entre les membres, qui composent le plus grand nombre, il n'auroit servi de rien de s'y opposer. On a lu à Macquay, convaincu d'un double adultère, sa sentence. Il est condamné à rester encore 15 jours en prison, au pain et à l'eau, et à une amende de mille francs, au profit de la Ville et des pauvres, chacun pour une moitié 1). Les Bourguemaîtres ont donc compté sans leur hôte; au reste la sentence a été lue à Macquai, les portes étant fermées. Ce fut Vendredi passé qu'on délibéra sur cette affaire, et qu'elle fut conclue. Je n'étois pas en ville.

Il a été question aussi au Conseil d'un compte de Morrees de *f* 918—:—, à la charge de la Ville, à ce qu'ont prétendu

1) 25 September 1761 was hij wegens echtbreuk veroordeeld tot 4 weken detentie bij den stokmeester en *f* 1000 boete.

les Bourguemaîtres. Ce sont ses vacations et ses autres déclarations, par rapport à la commission, dont la Cabale l'avoit chargé, et dont j'ai dit un mot ci-dessus. J'ai dit à ces messieurs, que je n'avois pas été présent, quand on avoit donné une pareille commission à M(oorrees), mais qu'en tout cas le compte en question ne devoit point passer sans qu'on l'examinât. Cela n'a servi de rien, non plus que la longue harangue, que Haasbaart a faite sur l'injustice et l'insolence d'un pareil procédé. Il a donc été résolu, à la pluralité des voix, que le compte seroit payé sonica 1). Haasbaart a fait un bruit enragé là-dessus, sans que personne lui a répondu la moindre chose, et le Président a congédié l'assemblée. Ce Président, qui s'est absenté pendant près de quatre mois, qui n'est revenu que depuis 15 jours environ 2), qu'on ne sait en le voiant, s'il vit ou s'il n'a que nom de vivre, Engelen en un mot, a été si ému et si épouvanté de la harangue de Haasbaart que, devant coucher quelque chose par écrit, au sortir du Conseil, il n'a jamais pu en venir à bout: tant la main lui a tremblé, et il a fallu se servir du ministère d'un clerc, pour suppléer à l'impuissance du Bourguemaître.

4 Octobre. J'ai passé la soirée chez Haasbaart. Il avoit invité plusieurs de ses amis, et il n'a été question de rien de fort particulier. J'ai déclaré que je m'opposerois demain tout de nouveau à la conclusion touchant le compte de Morrees.

7 Octobre. Je n'ai pas manqué d'aller au Conseil, et comme j'avois préparé un petit avis au sujet du payement du compte de Morrees, je l'ai lu à l'occasion de la résomption des conclusions de Mecredi passé. On n'a rien répondu du tout; non plus qu'à tout ce qu'a pu dire tout le parti mécontent, qui s'est unanimement rangé de mon côté. Il est fort plaisant de voir deux bourguemaîtres, que l'on somme de rendre raison de leur procédé, et cela dans les termes les plus energiques, pour ne rien dire de pis; il est plaisant, dis-je, de voir ces bourguemaîtres tellement embarassés, qu'ils n'ont pas le courage d'ouvrir la bouche. Si c'est par politique, il faut avouer qu'une pareille politique ne leur fait guère d'honneur.

13 Octobre. J'ai passé la soirée chez de Mist; tout le parti mécontent y étoit rassemblé. On m'a fait beaucoup de politesse, à quoi j'ai répondu poliment. On a beaucoup raisonné sur ce

1) Deze uitdrukking, ontleend aan het bassetspel, beteekent ongeveer: terstond.

2) Hier schijnt iets uitgelaten te zijn, qui a si mauvaise mine, of iets dergelijks.

qui arriveroit demain par rapport aux commissions. Il est certain que le parti dominant en disposera à son gré, et il y auroit de la folie à se donner du mouvement pour l'empêcher, surtout puisque tous les beaux projets, dont j'augurois si mal, ont échoué en effet.

14 Octobre. La cabale des Douze a disposé des commissions tout comme je l'avois prévu. Ils ont partagé le gâteau entr'eux, sans en donner la moindre part aux autres régens, et comme je m'y étois attendu, ils m'ont même ôté ma charge de heemraad, en la donnant à Adrien van den Bergh. Grotenraay est son second. Je ne me suis opposé à quoi que ce soit: rien n'eût été plus inutile. Je me suis même gardé de marquer du mécontentement: il faut d'autres circonstances pour avoir ma revanche. — On a fait ce matin l'ouverture de la diette des Etats de la Province.

16 Octobre. Il a été question au Conseil de l'affaire des échevins et du juge de Thiel. La pluralité des Douze a décidé qu'il devoit être ordonné au Fiscal de la Province de lever sa citation et de renoncer à ses poursuites. Le Président a conclu qu'on ouvriroit cet avis de la part de notre Ville à l'assemblée des Etats du Quartier. Excepté les Douze, personne n'a consenti à une pareille résolution, et, en effet, elle est très-injuste et ne peut être regardée que comme une vilaine production de l'esprit de parti, qui anime ces gens-là. Cepandant peu de jours après l'avis a été porté, sans le moindre changement, à l'assemblée des Etats du Quartier. Les deux autres Villes n'ont pas manqué de s'y conformer, avec quelques membres du corps des Nobles, de sorte que l'affaire a été conclue au gré du parti dominant. M. de Tengnagel a fait lire là-dessus par le Secrétaire un contre-avis, plus conforme à la raison et à la justice; la conclusion en étoit, qu'il falloit renvoier les pièces de ce procès à la Cour Provinciale, pour en dire son avis aux Etats, après avoir oui le Fiscal de la Province. Le Quartier de Veluwe avoit opiné presque dans les mêmes termes; de même celui de Zutphen, à quelque petite différence près; il [est] vrai qu'on n'étoit point d'accord dans ce Quartier sur l'affaire, qui n'avoit pu se conclurre, sur quoi nos messieurs ont jugé à propos de reprendre leur avis, pour en délibérer de nouveau dans le Quartier.

23 Octobre. Engelen, en entrant à l'assemblée du Quartier, m'a tiré à part, pour me communiquer (j'ignore à quel propos), qu'on étoit changé par rapport à l'avis de notre Ville sur

l'affaire de Thiel, et qu'on s'en désisteroit, pour suivre celui de Veluwe. Je lui ai répondu que rien n'étoit plus raisonnable, et qu'il eût été à souhaiter que l'on s'en fût avisé plutôt. Van Leeuwen m'a fait la même communication, j'ignore encore pourquoi. L'assemblée étant formée, le Président, parlant pour notre Ville, a chanté la palinodie, et sa rétraction a été approuvée du corps des Nobles et des deux autres Villes. L'affaire a été portée ensuite à la table des Etats de la Province, et le Président des Etats a conclu conformément à l'avis de Veluwe, que j'ai exprimé plus haut. Si on avoit voulu me croire et ceux qui pensoient comme moi, il y a huit jours, on se seroit épargné la honte de faire en public un aveu humiliant, p(our) avoir soutenu une mauvaise cause; mais voilà ce que c'est que l'esprit de parti: il aveugle.

24 Octobre. Fin de la diète. J'ai oublié de dire, qu'à l'occasion de cette assemblée des Etats nous avons vu ici M. Dutry de Haaften, dont j'ai parlé ailleurs. Il est régent de Bommel et du parti des malcontents, dont le nombre est cinq contre sept. Nous avons eu Dimanche passé une conférence ensemble chez Broen, où nous nous sommes communiqué nos petites affaires. Ce M. Dutry est greffier de la Chambre des Domaines du Stadhouder, et l'on prétend qu'il est fort bien en cour: du moins est-il certain qu'il a occasion de parler journellement au Duc, à qui j'espère qu'il fera un rapport fidèle des belles manoeuvres, qu'il a vues ici pendant la diète. C'est ce qu'on n'a pas manqué de lui recommander fortement.

J'ai encore oublié de dire que le comte de L(ynden) m'a donné à dîner un de ces jours-ci; cela est fort poli et fort honnête, mais... M. le président Vijgh a logé chez nous, selon notre ancienne convention. Il m'a fait assez souvent l'honneur de me parler sur les affaires, qui divisent le Corps des Nobles, dont plusieurs membres soutiennent, qu'en vertu des offres faites au Duc, la Grande Convention n'existe plus et ne doit plus avoir lieu; que par conséquent tout ce qu'on avoit promis à Tengnagel, Eck-en-Wiel, etc. ne peut et ne doit plus avoir d'effet. Le bon Président s'est déclaré pour cette opinion, sur quoi j'ai pris la liberté de lui dire qu'il s'étoit trop pressé, et il en est convenu. Tout ceci est encore une intrigue et une invention du parti de B(alveren), dont, quoi qu'on en dise, M(oorrees) est l'âme. C'est lui apparament, qui a conseillé à B(alveren) de jetter au feu, dans une assemblée de la Noblesse, tenue il n'y a que peu de jours, la convention, qu'il avoit faite avec

sept ou huit membres de ce corps, et par laquelle il a su tenir en échec, à l'aide de sa supériorité dans les Villes, tout le parti du Bourgrave, et c'est la raison pourquoi l'on a tant insisté sur la convention entre N(imègue), T(iel) et B(ommel). J'ai fait remarquer à M. Vijgh que, le Bourgrave aiant fait sa paix avec B(alveren), tous ceux qui s'étoient fiés à lui, ne pouvoient manquer d'être pris pour dupes, et que B(alveren) de son côté, voiant son crédit considérablement augmenté par ce tour de passe-passe du B(urgrave), n'avoit plus besoin d'aucune convention dans le corps des Nobles; qu'il pouvoit, par conséquence, sans le moindre risque jetter au feu la sienne et soutenir que celle du B(urgrave) ne subsiste plus. Ce petit raisonnement m'a paru faire quelque impression sur mon Président, mais c'est de la peine perdue, et il n'en sera ni plus ni moins, parce que M. V(ijgh) n'est pas capable d'approfondir les choses, et ne pense jamais de son chef. Combien de gens, qui lui ressemblent! Au reste, tout est jusqu'ici dans une extrême confusion dans le corps des Nobles, et par conséquent rien n'est décidé par rapport aux commissions.

25 Octobre. J'ai passé la soirée chez le solliciteur de Mist, avec son frère l'Echevin, Haesbaert et Josselet. M. le Solliciteur commence à remettre d'une maladie, qu'il s'est vraisemblablement attirée par ses intrigues, qui ont si mal réussi. Il ne s'est rien passé de particulier chez lui.

27 Octobre. J'ai revu l'aimable Société du Mardi, assemblée chez Engelen. On n'a fait semblant de rien, ni moi non plus. Tout ce qu'il y a, c'est que je me suis cruellement ennuié dans cette belle compagnie.

31 Octobre. Je viens de passer fort agréablement deux ou trois jours à Hulse, avec mon fils et deux de ses soeurs, l'aînée et la cadette. Nous partons ce soir pour Nimègue.

5 Novembre. Conférence chez Josselet, sur l'affaire de la Grande Cabale des Communes. Ce mot de Cabale m'échape, mais on n'a qu'à le prendre dans le sens le moins odieux. On a lu les propositions d'accomodement faites par les Commissaires du magistrat, et les réponses des 17 à ces propositions. Il m'a paru qu'on n'avoit pas bien compris certain article, et que, par conséquent, l'on n'y avoit pas bien répondu. Après avoir bien discuté mes remarques, on les a trouvées solides, et la réponse à l'article en question, trop long pour être rapporté ici, a été changée en conséquence. La conférence finie, j'ai été passer une heure au concert, qui a succédé à l'Opéra.

12 Novembre. M. de Dieden a dîné chez nous. Quand après le repas il s'est vu seul avec ma femme et moi, il nous a déclaré qu'il avoit dessein de solliciter la place vacante dans la magistrature, et qu'il espéroit que je ne lui serois pas contraire. Je lui ai déclaré que j'étois charmé de sa résolution, et que je souhaitois de tout mon coeur qu'elle eût un plein succès; qu'il connoissoit mes sentimens à cet égard; puis qu'il y avoit longtemps que j'eusse voulu l'engager à faire la demande en question. Il en est convenu, en ajoutant qu'il haïssoit l'esprit de parti et qu'il prétendoit rester neutre, sans signer des conventions particulières. Je n'ai pu que le louer de penser de la sorte, mais je lui ai prédit que, s'il persistoit dans ce sentiment, il y auroit à parier six contre un, qu'il ne réussiroit pas.

13 Novembre. Concert chez le jeune comte de Welderen. Il n'a pas mal réussi. Ma fille cadette y a chanté et s'est fort bien tirée d'affaire.

17 Novembre. J'ai été au concert public avec mon fils et ma fille cadette, que Madame de Dieden y a menée. On m'a fort persécuté de jouer quelque pièce, mais je n'en ai rien fait. Mon fils m'a prié de lui permettre de céder aux mêmes instances, et je l'ai laissé faire. Il n'est point dans mon cas. Il y a d'ailleurs beaucoup d'amateurs, qui jouent à ce concert, à l'exemple des comtes de Welderen et de la Comtesse. C'est leur affaire.

23 Novembre. Haasbaert, avec sa clique, a passé la soirée chez moi. J'étois en reste avec ces messieurs-là, que je ne dois pas négliger entièrement.

26 Novembre. Le concert a été chez nous, ce soir.

30 Novembre. Fête chez Verschoor, à l'occasion de l'avancement de son frère 1). Je ne sai à quel propos l'on m'y a invité. Nous avons donné à souper à notre tour aux van den Bergh et à Madame de Benthem.

1 Décembre. Société du Mardi chez van de Sande, membre nouvellement élu. C'est folie de marquer toutes ces bagatelles, mais . . .

Le jeune Merkes mourut hier d'une hernie négligée. C'est le même, avec qui j'eus l'aventure, dont j'ai fait mention au mois de Février 1756 2).

9 Décembre. Nous avons eu ici pendant quelques jours

1) Zie boven, blz. 210 noot 2.

2) 7 Februari 1756, blz. 96.

un assez habile joueur de violon, nommé Nicolas Chiriconi. Il paroit d'un bon caractère, mais il ne s'entend guère au métier de donner des concerts publics. S'il ne l'abandonne pas pour un autre, où il s'entende mieux, il risque de mourir de faim.

10 Décembre. Concert chez le jeune comte de Welderen.

11 Décembre. La société du Mardi a tenu sa séance aujourd'hui chez M. de Balveren, en place de Mardi passé, qu'il n'étoit pas en ville.

15 Décembre. L'assemblée de la Société du Mardi s'est tenue aujourd'hui chez moi. Mon neveu, le sous-lieutenant de Casembroot, est parti ce matin p(our) Bréda, après un séjour de trois semaines chez nous.

19 Décembre. J'ai passé la soirée chez Broen, où je n'ai appris rien de nouveau, si ce n'est que le secrétaire de Man a écrit au Bourgrave une lettre assez sotte, mais très insolente, sur l'état, où la protection prétendue de ce Seigneur et de ses amis l'avoit réduit.

Le corps des Nobles a été assemblé ces jours passés. On prétend que la paix a été faite entre les deux partis : du moins m'a-t-on montré une liste des commissions, dont on a disposé. Depuis que le B(urgrave) a fait sa paix particulière avec B(alveren), il a bien fallu travailler à faire des dupes; je ne dirai pas comment, car cela s'entend de reste.

22 Décembre. La Société du Mardi chez van Leeuwen. J'y ai été jusqu'à six heures, et pas plus tard.

23 Décembre. Il a été disposé ce matin par le magistrat ou plutôt par la Grande Cabale de quelques petits emplois vacans.

28 Décembre. Le major van der Hoop 1) a régalé à dîner la Société du Mardi.

29 Décembre. La Société a été aujourd'hui chez Verschoor.

30 Décembre. Je ne sais pas par quel caprice j'ai négligé aujourd'hui d'aller au Conseil. J'avois un petit pressentiment que ce ne seroit pas la peine, et de Mist m'est venu rapporter que j'avois deviné juste. Demain l'on s'assemblera extraordinairement, et l'affaire des Communes sera mise sur le tapis sans faute.

31 Décembre. Rapport du Bourg(uemaître) Engelen (van Leeuwen n'a point paru) au sujet des Communes. Il nous a dit que la paix étoit conclue et les parties hors de cause et de procès 2); que les commissaires avoient jugé

1) Willem Gerrit van der Hoop, in 1787 hoofd van het prinsenleger te Zeist, overleed in 1794 als generaal-opperbevelhebber der kavalerie.

2) Kantteekening: Cela est contredictoire.

qu'on pourroit remettre en activité le Collège des Communes, par raport à l'élection d'un nouveau membre du magistrat, qui devoit se faire demain, mais qu'à l'égard des autres affaires des Communes, nomination de quatre nouveaux membres, emplois vacans, etc., on étoit convenu de part et d'autre, que tout cela seroit renvoié à l'assemblée ordinaire de leur corps, au mois de Février prochain 1). Opinant là-dessus, j'ai dit que je persistois dans mon ancien sentiment sur cette affaire, et que je ne voulois point m'expliquer sur le reste, puisque les différens, dont il avoit été question, ne me regardoient pas, non plus que la manière dont on s'y étoit pris pour les terminer; que j'en laissois la gloire à l'auteur ou aux auteurs de ces différens, et que, quant à la résolution à prendre sur cette affaire, je l'avouerois dans les points, qui se trouveroient conformes à mon ancien avis, et que je n'en admettrois rien, qui y fût contraire. Hasebaart et ses amis ont opiné sur le même ton, et la résolution a été arrêtée à la pluralité des voix, telle que Engelen l'avoit proposée.

Je me suis trouvé le soir chez de M(ist), avec H(aesbaert), Josselet, etc. Le tribun Wolf nous est venu faire un long détail sur ce qui s'étoit passé le matin. Il nous a assuré que c'étoit un faux rapport que celui, que nous avoit fait Engelen, et que van L(eeuwen) le lui avoit dit lui-même. J'ai été d'avis qu'il falloit donc protester contre le raport et en mettre la fausseté en évidence, etc. H(aesbaert) a jugé que c'étoit proprement l'affaire de van L(eeuwen), et après beaucoup de discours, j'ai bien vu que les 16 étoient pris pour dupes. On a mis sur le tapis l'affaire de la nomination, et l'on s'est déterminé à nommer S(ingendonck), sans déclarer quel personnage on lui donneroit pour second. Cela sera fort indifférent, puisqu'il est sûr que S(ingendonck) ne réussira point.

1762.

2 Janvier. Verschoor et van den Steen ont été élus consuls pour cette année. Ils ont mis sur la nomination Bussi de Rabutin et Pieck, en quoi ils ont été secondés par toute leur cabale. J'ai dit que je ne connoissois d'autres sollicitans que Singendonck et Schevikhaven, et je leur ai donné ma voix.

1) Kantteekening. Engelen a produit et fait lire ensuite une résolution conforme à son rapport, et il est allé aux voix.

Singendonck a été nommé aussi par Haesbaert et ses amis, mais la plupart sans lui donner de second; il n'y a que de Mist, qui ait mis Piek à la queue. Tout cela n'a servi de rien, et la nomination de Bussi et de Piek a été arrêtée et présentée au corps des Communes more antiquo. Il est certain que plusieurs piés-plats de la Grande Cabale se sont imaginés que Bussi seroit élu, ce qui seroit arrivé, si des 16 il ne s'en étoient détachés trois, pour fortifier le parti de M(oorrees) en faveur de Pieck, qui a été élu à la pluralité de 15 voix contre 13. Le tems nous apprendra comment M(oorrees) a pu s'intéresser pour P(ieck), qui jure tout ce qu'il y a de sacré, qu'il n'a signé aucun billet. On sait que Bussi en a signé un hier au soir, en faveur des trois bourguemaîtres, dont van L(eeuwen) n'est pas du nombre. Je n'ai témoigné aucun mécontentement et j'ai été féliciter les nouveaux consuls et le nouveau conseiller, qui vraisemblablement n'aura pas oublié que j'ai vécu du tems que son père fut chassé de la régence avec sept de ses camarades par notre défunt Stadhouder 1). C'est un homme vain et d'une arrogance insupportable. Il se croit beaucoup d'esprit et de mérite. Plein de lui même on voit qu'il admire tout ce qu'il pense et tout ce qu'il dit. Il parle beaucoup et il parleroit apparament encore davantage, s'il n'étoit pas sourd. Il fait l'agréable et se met tout le premier à rire des sottises, qu'il dit. En un mot c'est un fanfaron méprisable, sans extérieur, sans manières, sans éducation. Je ne sais s'il sera plus croiable sur sa parole que ne l'étoit son père, dont le vieux bourguemaître Verstege m'a dit très souvent: „Quand cet homme-là se met à jurer sur son Dieu, sur son âme et sur sa damnation éternelle, je tremble de peur qu'il ne mente, et qu'il n'ait dessein de me tromper."

7 Janvier. Concert chez le vieux comte de Welderen.

12 Janvier. Van Nas m'est venu rapporter que, la Grande Cabale se trouvant hier assemblée chez Jamin, peu s'en est fallu qu'on n'en soit venu aux voies de fait. Van Leeuwen a fait un vacarme horrible, aparam(ent) sur ce qu'on l'a exclu du billet, dont j'ai parlé ci-dessus. En un mot, le désordre a duré jusqu'à deux heures après minuit, et il a été tel, que tout le voisinage en a été sur pié, tout le monde s'attendant à quelque catastrophe.

---

1) Zie 23 September 1748.

Autre querelle bien vive, qui vient d'arriver chez Singendonck, entre l'hôte de la maison et Verschoor.

14 Janvier. Concert chez moi. Les trois Maisons 1) de Welderen y ont assisté.

18 Janvier. Concert public. J'en suis sorti à sept heures, pour passer le reste de la soirée chez de Mist avec M. de Roode.

22 Janvier. Petit concert chez van der Linden.

23 Janvier. Conférence chez Knipping sur les affaires des Communes. Sur quelques soupçons on a jugé à propos d'éclairer d'un peu plus près la conduite de van Tr(iest) et de Br(oen), et comme l'on a vu qu'il n'y avoit pas grand fond à faire sur ces drôles-là, on leur a demandé, qu'ils eussent à s'expliquer net sur ce que l'on devoit attendre de leur zèle, et s'ils vouloient s'engager à faire cause commune avec les confédérés, et cela sans la moindre équivoque. Comme ils ont biaisé là-dessus, on n'a plus parlé de rien en leur présence, et il ne sera plus question d'eux à l'avenir. Otez deux, reste quatorze. Garre quelqu'autre avanture pareille! 2).

31 Janvier. Conférence chez Vermehr sur le même sujet que dans l'article précédent. On compte fort sur la fidélité des Quatorze, et quant à moi, j'en doute très fort. Je l'ai dit, mais on me traite d'incrédule. Je voudrois n'avoir pas tant sujet de l'être.

4 Février. On suscite depuis quelques jours de très fâcheuses affaires à van Br(uggen), qui est encore des 14. Je dis encore, parce que je doute très fort qu'il tienne bon. Je suis persuadé de plus en plus, que M(oorrees) aura gain de cause. On se moque de mon apréhension, mais je suis moralement sûr que l'évennement ne la justifiera que trop.

J'ai donné une collation ce soir aux confédérés. Je les ai renvoyés le plus tard qu'il m'a été possible, et je m'imagine qu'ils sont partis fort contens de l'accueil, que je leur ai fait. Ils n'ont été que douze, van Br(uggen) et Slingervoet s'étant fait excuser.

5 Février. J'apprends qu'on a fait tourner casaque à van Br(uggen). Cela ne me surprend en aucune façon. Je l'avois prévu. Les voilà à présent 13 contre 13, et encore la partie n'est elle pas égale. Je dis 13 contre 13, en supposant que Londonck reste neutre et ne se jette pas entre les bras de M(oorrees).

8 Février. Conversation chez moi avec Londonck, en pré-

1) Er was familles geschreven, doch dit is doorgestreept en door Maisons vervangen.

2) Kantteekening. J'ai envoyé ce soir à Mr. Kol une lettre de change sur Amst(erdam) de la valeur de *f* 14,000, somme qui doit être placée en Eng(leterre), avec le reste, qui suivra dans peu.

sence de Josselet. A la contenance et au discours de cet homme je vois clairement qu'il s'est vendu à M(oorrees), qui gagnera par là la partie, puisqu'il sera 14 contre 13. Cet homme réussit à tout; c'est un Rufin moderne, dont peut-être quelque nouveau Claudien pourra dire un jour:

Abstulit hunc tandem Rufini poena timorem
Absolvitque Deos.

10 Février. La farce est jouée et M(oorrees) chante victoire. Les 13 ont tenu bon; ils ont même protesté par écrit contre la voix de van Br(uggen), comme lui ayant été extorquée par de mauvaises pratiques et par violence manifeste; mais cet homme ayant nié le fait, malgré ses précédentes déclarations, dites à plusieurs membres de son corps, la nomination du parti de Moorrees a été approuvée par la pluralité dans le magistrat. J'ai refusé d'opiner sur l'élection, et j'ai soutenu fort et ferme, qu'avant que d'y procéder, il falloit examiner soigneusem(ent) l'affaire de van Broggen (sic) et des 13 protestans. Haesbaert avec Knipping, Josselet, de Broen et de Mist n'a pas manqué d'être de mon avis, mais autant en emporte le vent, et il a fallu céder au grand nombre.

11 Février. Nous avons eu chez nous le grand Concert, qui n'a pas trop mal réussi.

12 Février. Résomption de Mecredi passé. J'ai persisté dans mon sentiment.

15 Février. J'ai eu chez moi le petit Concert, dont je suis assez satisfait.

16 Février. Société du Mardi chez Balveren; je n'ai pas manqué d'y aller.

17 Février. Conseil tenu le plus tranquilement du monde. Notre aimable Président est parti Lundi p(our) la Haye.

19 Février. J'ai dîné chez M. de Dieden, avec mon b(eau)-frère, le Major, et l'ajudant Sunderland. Trois autres convives, auxquels je ne me serois point attendu, se sont trouvés à cette petite fête, Haesbaert, Josselet et Knipping. Pour la rendre complette il n'y manquoit que de Mist. Pourquoi l'a-t-on oublié ou négligé? Je n'en sais rien.

20 Février. Haesbaert et Grevelaar se sont un peu chamaillés ce matin, à la Maison de Ville. L'esprit de parti est fertile en querelles.

1 Mars. Haesbaert a passé la soirée chez moi, avec la belle compagnie. Singendonck en a été jusq'à sept heures. Il paroit assez s'accorder avec ces gens-là.

2 Mars. La société du Mardi a été chez moi. J'ai eu la folie de me griser, p(our) l'amour de ces Messieurs-là. J'en ai bien du regret, et je ne sai comment cela m'est arrivé. Je ne me souvenois plus d'être tombé en pareille faute. Balv(eren) et Vers(choor) sont absens.

3 Mars. J'ai assisté au Conseil. Tout s'est passé tranquilement, n'y ayant pas eu sujet de noise.

4 Mars. Nous avons eu un très beau concert chez le vieux comte de Welderen. Tout a été parfaitement bien exécuté.

5 Mars. Autre concert chez Madame des V(illattes). Je n'y ai trouvé que le colonel van der Linden et quelques musiciens. Nous n'avons pas laissé de nous divertir.

7 Mars. Le professeur Helenius 1) et le médecin Lotichius ont soupé au logis. M. le Professeur a fort déclamé contre la société du Mardi, mais il ignoroit vraisemblablement la folle débauche de Mardi passé.

17 Mars. Dans l'assemblée du Conseil il a été réglé que la députation aux diettes, bornée jusqu'à présent aux deux bourguemaîtres et aux quatre régens, suivant l'ancienneté, s'étendroit dorénavant sur toute la régence, de façon que chaque régent auroit son tour. Voi la résolution de ce jour 2). Je ne m'y suis point opposé, parce que cela m'est fort indifférent, et que le public n'y perdra rien.

M. Haesbaert m'a communiqué qu'on avoit dessein de faire mon fils diacre à l'église françoise. Je lui ai témoigné qu'on me feroit plaisir de l'exempter de cet emploi, d'autant plus qu' aiant résolu de le faire voiager, il ne lui convenoit point de l'accepter. Toutes mes excuses ont été inutiles, et j'ai des raisons particulières pour ne pas refuser à plat. J'ai eu de même un entretien là-dessus avec Maillard: je lui ai répété mes raisons.

19 Mars. Assemblée du consistoire hollandois. Il y a été question d'une lettre du consistoire de Berlin, qui demande un subside pour quelques centaines de pasteurs ruinés du païs de la Mark, etc. Il est convenu qu'il falloit assister ces pauvres gens, mais il y a eu de grands débats sur la manière dont il faudroit s'y prendre pour y réussir. Je n'entrerai point dans le détail là-dessus; il suffira de remarquer que Haverkamp s'est trouvé fort opposé à Hellenius, qui n'a eu p(our) lui que ma voix et celle de Grevelaar, tout le reste de l'assemblée s'étant

1) Ds. Abraham Exter Hellenius, in 1751 alhier beroepen, in 1756, op voordracht van Vonck, tot professor benoemd.

2) Kantteekening. Voi ci-dessous Mars 24.

rangé du parti de Haverkamp, qui avoit opiné p(our) une collecte publique. Il a été résolu d'en faire la proposition au magistrat. Haverkamp a voulu me charger de cette commission, ce que j'ai refusé tout net, lui disant qu'il n'avoit qu'à s'addresser aux Bourguemaîtres régnans, s'il avoit quelque chose à proposer. C'est ce qu'il a pris pour lui, et l'on s'est séparé là-dessus.

21 Mars. Malgré mes représentations, on a donné à mon fils la place dans le consistoire wallon, dont j'ai parlé ci-dessus.

22 Mars. Nous avons fait un petit tour à Arnhem, pour aller passer quelques heures avec le Major et sa moitié. Nous en avons été parf(aitement) bien reçus, ma femme, mon aînée, ma cadette et moi. Au retour j'ai passé le reste de la journée chez le secrétaire Vermehr, qui m'a invité avec quelques uns de ses amis, Haesbaert, de Broun, Knipping, etc. J'ai proposé à ces messieurs quelques remarques critiques sur la résolution, dont j'ai parlé ci-dessus (Mecr(edi) 17 du courant). Ils y en ont ajouté de leur côté quelques unes, et il a été résolu que nous en parlerions au Conseil Mecredi prochain. Vermehr s'en charge de prévenir le Bourguem(aître) van den Steen sur cette affaire.

24 Mars. Nous avons exécuté notre projet d'avant-hier, et il a réussi. Les Bourguemaîtres se sont chargés d'examiner de nouveau, avec le secrétaire Vermehr, la résolution dont il s'agit, et de faire usage de nos remarques. Haesbaert a jugé à propos de donner les siennes par écrit. Je me suis promené ce matin avec Grevelaar. Il m'a déclaré qu'il étoit fort mal satisfait de van Leeuwen, et qu'il souhaiteroit de tout son coeur que je rentrasse dans la Grande Correspondance.

25 Mars. Petit concert chez le l(ieutenant)-coll(onel) van der Linden; le grand n'a pu avoir lieu à cause de quelques embaras survenus à messieurs de Welderen. Je le compte fini pour cet hiver.

26 Mars. J'ai vendu à M. van Leeuwen ma grande maison du Bois 1) pour la somme de *f* 8740. Tous les frais sont pour son compte. Il est venu dîner avec nous et je l'ai félicité, le

1) Blijkens schepenprotocol van 7 Mei v. d. j. verkoopt de Beyer op dezen dag „een huis, hofstad en verder gebouw op zijde, in een keuken en turfhok bestaande, met annexe hof en stal op het Valkhoff, aan het oude Kerkhof van voren staande, en van achteren met de stal in de St. Jorisstraat uitgaande, in huur gebruikt door den heer graaf van Welderen." Het bedoelde huis was het hoekhuis, bij de Belvedère, thans no. 21, Kelfkensbosch. De Beyer's vader, burgemr. Hendrik de B., had dit huis, 17 October 1696, gekocht van Johan van Leeuwen, ambtman van Maas en Waal.

verre en main. Il paroit fort charmé de son acquisition, et je n'ai pas lieu de me plaindre : c'est un embaras de moins, outre la dépense, qu'exige un pareil fond, qui dépérit toutes les années.

6 Avril. Verschoor a régalé la Société du Mardi. Etant après-boire, il m'a dit entr'autres choses, qu'il tenoit van Leeuwen pour le plus grand maraud de la terre. Tandis que j'ai été sorti un moment, il a eu une nouvelle querelle avec Singendonck; ils se sont encore dit pis que pendre.

12 Avril. La Société du Mardi est aujourd'hui chez van den Bergh, et c'est pour la dernière fois jusqu'à notre rentrée après la diette d'automne.

14 Avril. Engelen a désisté de sa commission de député ordinaire p(our) un an et demi en faveur de van den Steen, à qui la Cabale a voulu conférer sur-le-champ la charge en question. Je m'y suis opposé, soutenant qu'il falloit la déclarer vacante, et fixer un jour pour en disposer, et cela d'autant plus, qu'il y avoit des membres absens, etc. Mon avis a été suivi par la Petite Cabale, et même par Grevelaar et Jamin, qui pourtant ne se sont pas déclarés en termes clairs. Quoi qu'il en soit, Verschoor n'a pas osé conclure avec la pluralité, et l'on est convenu qu'on fixeroit le jour en question à Lundi prochain, 19 du courant. Il a été résolu de plus, qu'on disposeroit d'aujourd'hui en trois semaines de la charge de Receveur des Taxes, vacante par la mort de van den Bergh, et la proposition en ayant été faite par la Cabale, il est visible qu'on destine cet emploi au frère d'Engelen ou à son neveu. Au sortir du Conseil j'ai fait un tour de rempart avec Grevelaar et Jamin. Je n'ai rien pu tirer d'eux, tant que Jamin est resté avec nous, mais nous ayant quité, Grevelaar m'a parlé assez confidemment sur l'état présent de la Cabale. J'ai pu comprendre par ses discours, qu'elle est divisée en trois partis : 1e. Verschoor, van den Steen, Engelen, P. van den Bergh, Grevelaar et Jamin. Ces deux derniers branlent en manche. 2e. van Leeuwen, A. van den Bergh et Vos. 3e. In de Betouw, Grootenraay, van de Sande et le nouveau régent Pieck, qui a paru plus d'une fois dans la Grande Correspondance, d'où il faut conclure, qu'il a pris des engagemens avec ces messieurs-là, chose dont je n'ai jamais fait le moindre doute. J'ai su aussi de Grevelaar, que Verschoor a eu, quinze jours passés, une grosse querelle avec A. van den Bergh, dans la maison de ce dernier. On en est venu aux coups, et Verschoor ayant donné un soufflet à van den Bergh, celui-ci en a rendu deux à la place; ce qui

auroit eu peut-être des suites, si les soeurs de van den Bergh n'étoient pas venues séparer les combattans. Le sujet de cette querelle a été la n(ouvelle) résolution des commissions aux diettes des Etats de la Province, dont van den Bergh est le promoteur avec van Leeuwen; c'est en dépit de Verschoor qu'elle a été prise. Une autre chose encore, que Grevelaar m'a dite, c'est que de Mist n'est pas tant de mes amis qu'il feint de l'être 1). La raison, que Grevelaar m'en a alléguée, c'est qu'un jour de Mist l'ayant voulu entretenir touchant une des compagnies bourgeoises 2), vacantes depuis quelque tems, lui, Grevelaar, m'avoit proposé pour tiers dans la conférence, sur quoi de Mist lui avoit répondu d'un certain air, que cela n'étoit nullement nécessaire. J'ai remercié Grevelaar de l'avis, sans m'expliquer davantage.

20 Avril. Je suis parti pour la diette de Zutphen, avec Verschoor et van den Steen. J'en suis reparti le 30 au matin, c'est-à-dire la veille de la séparation de l'assemblée des Etats, pour me rendre à Doesburg, où j'ai trouvé ma femme et mon fils. M. et Madame de Roode nous ont fait mille caresses, et nous sommes retournés le lendemain, 1er de Mai, à Nimègue. Il ne s'est rien passé à la diette que je croie devoir marquer ici. On m'y a fait à l'ordinaire beaucoup de politesses, et il m'a fallu dîner toujours hors de chez moi. Cela n'est pas trop de mon goût, mais il faut se prêter aux circonstances.

5 Mai. Le magistrat ou, pour parler plus juste, la Grande Cabale, a disposé ce matin de l'emploi de Receveur des Taxes 3), en faveur de M. Engelen, frère du Bourguemaître et du Secrétaire. Cela ne pouvoit guère manquer, par la raison que j'ai dite ci-dessus. Le jeune van den Bergh, fils du Receveur défunt, a présenté aussi requête, mais il n'a pas eu une seule voix: la mienne lui étoit parfaitement inutile, et je le lui ai dit d'avance.

14 Mai. Haasbaert, de Mist et toute leur clique ne paroissent plus avoir aucun projet dans la tête: du moins me laissent ils en repos, sans me parler d'affaires, et je leur en sai un gré infini.

Un misérable, qui s'étoit avisé d'écrire et de semer des lettres incendiaires, a été brûlé aujourd'hui à Haren, dans le district de Maas-Waal, non pas vif, mais seulement après avoir

1) Kantteekening. De Mist soupçonné de dissimulation et d'infidélité.

2) Hopmanschappen. 3) Ontvanger der Gemeene middelen.

été étranglé 1). J'ai fait voeu de ne plus aller voir ces sortes de spectacles, à moins que mon devoir ne m'y oblige.

J'ai grimpé ce matin sur le clocher de la Grande Eglise, pour examiner une cloche du carillon, qui n'est pas juste, ou plûtôt qui rend un double son, dont celui, qui n'est pas le véritable, prédomine. Je doute qu'on réussisse à lui donner le ton qu'il faut. Ce sont des mazettes, qui ont fondu cette cloche.

29 Mai. Depuis Mecredi passé les Etats du Quartier ont été assemblés. Il n'a été guères question que de consentir à la levée des impôts ordinaires. Cela s'est fait de très mauvaise grâce de la part de certains membres de la Noblesse, mais ils se sont rendus à la fin, et l'on a consenti sur le même pié que l'année passée, à condition pourtant et sous promesse, qu'on diminuera certains impôts, dès que la paix entre la France et l'Angleterre sera conclue. Rien n'étoit plus facile à promettre, mais de quoi la vanité ridicule de certaines gens ne se contente t-elle pas!

12 Juin. Il n'a été question tous ces jours-ci d'aucune affaire. Nous avons rendu quelques visites de campagne, au château d'Ooy 2), au château de Loenen, chez M. Reinhart à Neerbosch, etc. Le vieux comte de Welderen nous a donné un très beau concert, et M. son fils en donne un aujourd'hui. Van den Bergh en a donné un aussi. Nous avons fait une acquisition fort agréable d'un violon en la personne de M. du Cannenbourg 3) capitaine de cavalerie. Il joue très-bien et c'est un galand homme, à ce qu'on dit, et je le crois volontiers.

Tout le reste de ce mois s'est passé si paisiblement, que je n'ai pas été tenté de prendre la plume pour rien marquer. Peut-être même pourrois je me passer de dire que nous avons donné le 22 de ce mois un dîner à M. le général de Famars, à l'occasion de l'arrivée de Madame son épouse, de sa fille et d'une de ses nièces. Le major de Casembroot avec sa belle moitié ont été de la fête, ainsi que M. van der Hoop et le collonel du rég(iment) de Villegas, M. Karelsruyter.

4 Juillet. J'ai communié ce matin à la petite église 4) de la main de M. Hellenius, et j'ai fait ma fonction d'ancien pendant la Communion.

---

1) Nog 5 September 1786 werd wegens een dergelijk misdrijf een man te Elst op dezelfde wijze ter dood gebracht.

2) Bij Otto Roeleman Frederik graaf van Bylandt.

3) Frederik Johan van Ysendoorn, gehuwd met Anna Margareta gravin van Renesse. 4) De Broerkerk.

5 Juillet. J'ai donné une petite collation, à Hulse, à Haesbaert, Josselet, de Broen et les deux de Mist. Ces messieurs m'ont paru contens de mes manières. Josselet m'a demandé un entretien pour demain matin. Je ne sais ce qu'il me veut.

6 Juillet. Josselet n'est point venu, mais il m'a dit depuis, qu'il vouloit seulement me communiquer qu'on étoit surpris à la Haye, que nous ne nous montrions pas dans ces quartiers-là. Je lui ai répondu que l'on n'avoit pas tout le tort du monde, mais que, quant à moi, je n'avois pas pu m'absenter durant tout l'hiver, et que d'ailleurs j'étois las de tirer le diable par la queue, etc.

J'ai été cet après-dîné en famille au Plac 1), chez le comte de Randwijck; on nous à très bien reçus. La frèle Mürner y étoit malade à la mort 2).

7 Juillet. Conseil. Il ne s'y est rien passé d'extraordinaire, si ce n'est que la Cabale a voulu déclarer vacante la charge de lieutenant d'une compagnie bourgeoise, dont Vonck est en possession, sous prétexte que ce lieut(enant)-là ne fait pas sa résidence ici en ville. Je m'y suis opposé avec quelques autres, car encore faut-il ouïr les gens, mais cela n'a servi de rien et l'affaire a été conclue.

10 Juillet. Conseil extraordinaire. Parturiunt montes, etc.

12 Juillet. Départ pour Beverweert, avec mon fils et ma fille cadette. On nous y a fait la réception la plus honorable et la plus amicale. Après un séjour de huit jours, je m'en suis retourné avec mes enfants à Nimègue, sur la nouvelle de l'état dangereux où se trouve ma seconde fille. Les maux durent depuis près de quatre ans, et elle a soutenu cette rude épreuve avec une constance et une résignation admirable. La perte d'une fille si aimable me sera bien sensible, et je ne vois que trop qu'il faudra s'y résoudre.

3 Août. Départ pour la diette avec Verschoor. Elle n'a duré que jusqu'au Samedi suivant, 7 de ce mois. Je suis parti ce jour-là de Zutphen avec Verschoor, Broen et Josselet. A la porte d'Arnhem j'ai rencontré l'exprès, qu'on m'envoioit pour m'avertir de l'état désespère de ma chère fille, qu'en effet j'ai trouvée en arrivant chez moi presque mourante. Elle connoit son état et rien ne peut égaler la tranquilité de son âme et sa

1) De Plak of Randwijk, adellijk huis bij Bemmel.

2) Denkelijk een dochter van den kolonel Mörner. Zie 18 November 1762.

confiance en Dieu. J'ai eu une demie heure d'entretien avec elle sans aucun témoin, et je puis dire que dans ces tristes [circonstances?] elle a témoigné bien plus de fermeté que je n'en ai fait paroître moi-même. Enfin cette aimable fille, si digne de toute ma tendresse, est morte, le Jeudi, 12 de ce mois, à une heure et demie du matin, âgée de 25 ans et 7 mois environ. Ses sentimens de piété et sa présence d'esprit se sont parfaitement bien soutenues jusqu'à son dernier soupir.

Notre affliction est extrême, et je n'en ai guères senti de plus sensible. Je puis dire que M. le professeur Allamand nous y a été d'un grand secours. Il est arrivé chez nous le même jour que je suis revenu de Zutphen, c. a. d. Samedi passé.

16 Août. Ma chère défunte a été enterrée ce soir le plus honorablement qu'il nous a été possible. M. Allamand a été du convoi, en qualité d'ami. J'ai bien des grâces à rendre à Dieu de ce qu'Il a daigné me soutenir dans cette triste cérémonie.

19 Août. M. Allamand est parti ce matin pour Dorreweert 1), non sans promettre de prendre son chemin par Nimègue, pour s'en retourner à Leide. J'ai eu plusieurs entrevues avec cet ami, sur les affaires de notre Ville et de notre Quartier, sans oublier de lui parler au long sur ma position dans la régence. Le voilà extrêmement au fait, et il ne manquera pas de se servir en tems et lieu des confidences, que j'ai cru devoir lui faire. Il m'a dit qu'il avoit eu une conversation fort intéressante à mon sujet avec M. de H(aersolt)e et que ce gentilhomme lui avoit fait paroître beaucoup d'estime pour moi et très peu pour mes confrères. M. de H(aersolt)e a dit au surplus, que le parti dominant se conduisoit de la façon du monde la plus brutale et la plus extravagante, et qu'on le soupçonnoit même d'être en intelligence avec la ville d'A..... par rapport à de certaines intrigues; qu'au reste il n'avoit d'autre grief contre moi, si ce n'est que je me tenois trop tranquile, en faisant trop le philosophe. J'ai répondu à cela, que force m'étoit de conformer ma conduite à mon état présent, et qu'étant seul, l'on ne pouvoit guères trouver mauvais que je ne me mêlasse de rien autre chose que de faire mon devoir dans l'occasion, en attendant que le tems produisît quelque changement favorable, dont je pusse profiter. Allamand a très-bien compris tout cela, et il m'a proposé de me

1) Doorwerd, heerlijkheid tusschen Arnhem en Wageningen.

lier avec M. de H(aersolt)e, m'assurant qu'il trouvoit ce Seigneur-là extrêmement disposé à cette liaison. J'ai prié mon ami de croire que rien ne me feroit plus de plaisir, et que je me tenois fort honoré de n'être pas mal dans l'esprit de M. de H(aersolt)e. Nous nous sommes séparés là-dessus, M. Allamand et moi. S'il peut revenir, il le fera assurément, si non, je suis sûr qu'il ne manquera pas de donner de ses nouvelles. Pendant son séjour ici nous avons fait bien des expériences avec la pompe pneumatique, et l'électricité n'a point été oubliée. En un mot, mon Professeur est un homme admirable et d'une conversation charmante. Nous lui avons la plus grande obligation de ne pas nous avoir abandonnés à notre douleur et à notre tristesse dans le revers, que nous venons d'éprouver. M. et Madame de Roode sont partis hier pour Doesburg. Ils nous ont tenu compagnie environ quatre semaines. Nous sommes partis cet après-midi pour Hulse, avec tout le ménage.

28 Août. Retour de M. Allamand de la promenade, qu'il a faite à Dooreweert. Il m'a assuré de l'estime et de la bienveillance de M. de R(hoon) 1), et il m'a conté des merveilles à ce sujet. Il restera quelques jours avec nous à Hulsen. En dînant je me suis trouvé fort mal: il m'a fallu quiter la compagnie, extrêmement surprise de me voir changer tout-à-coup entièrement de visage. J'ai passé quelques momens à la garderobe, en suite de quoi j'ai dormi deux bonnes heures sans m'éveiller, et cela m'a fait un bien incomparable. Cepandant je ne me porte nullement bien, et je sens que mon tempérament ou ma constitution s'altère. J'en sais plusieurs causes, qu'il convient de passer sous silence. Dabit Deus his quoque finem, quelle qu'elle soit, et j'en serai content.

30 Août. J'ai envoié l'ami Allamand à Clèves, avec mes trois enfans. Ils sont revenus fort contens de leur journée, et nous ont apporté p(our) nouvelle, que le Prince Héréditaire de Brunswijk avoit été battu par le prince de Condé.

5 Septembre. M. Hellenius m'est venu parler cet après-midi, en descendant de chaire, touchant la vocation, qui doit se faire d'un nouveau ministre, à la place d'In de Betouw 2). Il naîtra là-dessus une vive dispute entre le magistrat, qui prétend avoir le droit de nommer à la place vacante, indépendamm(ent) du clergé, et le Consistoire, qui soutient que l'affaire est ecclésiastique. J'ai mal édifié M. Hellenius en lui disant

1) Willem Bentinck, heer van Rhoon en Doorwerth.

2) Gijsbert In de Betouw, overleden.

que je n'étois pas décidé sur ce différent. Il m'a demandé si je trouvois bon qu'on assemblât Mardi prochain le Consistoire extraordinairem(ent). Je lui ai répondu qu'il me sembloit qu'on ne feroit pas mal d'attendre tranquilem(ent) le jour d'assemblée ordinaire, mais (que), si on le vouloit absolument, je ne m'y opposerois pas.

Je viens de lire dans le Suppl(ément) de la Gazette de Cologne, à l'article de Francfort, le 1 Septembre, ce q(ui) suit: „M. le prince de Condé a battu avant-hier (c.-a.-d. le 30 Août) M. le Prince Héréditaire, à Nouheim, près Friedberg; on a fait aux alliés 800 prisonniers, et ils ont eu à peu près ou plus, autant de morts et de blessés; on leur a pris 10 pièces de canon et trois étendarts". Cet avant-hier, dont il est parlé dans l'article en question, est précisément le même jour q(ue) mes enfans et notre Professeur ont été à Clèves. Comment y savoit-on déjà la nouvelle d'une bataille, qui s'étoit donnée le jour même 1)? Quoi qu'il en soit, ce fait ne seroit pas unique, et l'histoire en fournit plus d'un de la même nature, sur la certitude desquels il y auroit pourtant bien des remarques à faire.

7 Septembre. Je n'ai point été présent à l'assemblée du Consistoire. Des anciens de la part du magistrat Grevelaar s'y est trouvé tout seul. Les voix ont été unanimes sur l'affaire en question, et l'on a décerné une commission pour demander demain la permission au magistrat de procéder à l'élection d'un nouveau ministre.

8 Septembre. La commission du Consistoire, composée de deux ministres et d'un ancien de la bourgeoisie, étant admise à l'audience, M. Hellenius, portant la parole, a demandé au magistrat la permission, dont j'ai parlé il n'y a qu'un moment. Verschoor, en qualité de président, a répondu qu'il proposeroit la chose au magistrat, quand il en seroit tems, et là-dessus Hellenius, Haverkamp et ten Brink ont été congédiés.

21 Septembre. Madame de Termoer est arrivée à Hulse, p(our) y passer q(ue)lq(ues) jours. M. son époux est resté à Nimègue, ayant le piquet.

22 Septembre. Je n'ai rien dit du Conseil de Mecredi passé, parce q(ue) la chose n'en valoit guère la peine. Josselet m'a pourtant dit ce jour-là en confidence q(ue) Vonck demandera sa démission en qualité de juge et de receveur de la Chambre des Comptes. Voilà encore deux emplois, dont la Grande Cabale disposera à son gré.

---

1) Kantteekening. Voi l'art(icle) du 30 Août.

En entrant ce matin au Conseil Verschoor, d'un air fort effaré, m'a tiré à part, pour me communiquer une requête de la part de la femme de M. X., par laquelle elle demande d'être séparée de son mari, dont elle prétend que les mauvais procédés ont poussé sa patience à bout. La chose ayant été proposée au magistrat, et lecture étant faite de la requête en question, on a nommé trois commissaires (Verschoor, Engelen, en qualité de vice-consul, et moi), pour tâcher de réconcilier les parties. J'ai dit que je ne refusois pas d'y travailler, de concert avec mes deux confrères, mais que j'avertissois d'avance, que, si l'affaire ne pouvoit pas être terminée à l'amiable, je ne m'en mêlerois plus, ne voulant pas être juge dans cette cause. Tout le monde en a senti la raison. M. X. étant comparu devant nous, Verschoor lui a dit de quoi il étoit question. Il en a paru extrêmement surpris, et s'est mis à pleurer comme un enfant. Il nous a dit que sa femme étoit sortie ce matin, et qu'il ne savoit pas ce qu'elle étoit devenue, mais qu'elle avoit emporté tous ses bijoux, ses habits et quantité de linge. Il nous a dit, au surplus, qu'il ne pouvoit consentir à une séparation et qu'il ne demandoit pas mieux qu'un accomodement honnête. Là-dessus nous avons fait entrer l'avocat de la femme, l'aimable Morrees. Celui-ci, sur notre demande, est allé parler à Madame X, qui a pris logement au Signe (Cygne) 1), mais il est bientôt revenu nous raporter que cette femme n'avoit pu se résoudre à rien, et qu'il faudroit attendre des momens plus tranquiles pour raisonner avec elle. Au reste X nous a dit qu'il avoit reçu il y a quelques semaines une lettre anonyme, par laquelle on l'avertissoit que sa femme avoit un commerce de galanterie avec le jeune comte de Y; qu'il voioit beaucoup d'apparence que la belle-mère lui avoit suscité sous-main une si méchante affaire. J'ai dit à ces messieurs que j'allois à Hulse, et que j'attendrois de leurs nouvelles, s'ils croioient avoir besoin de moi.

24 Septembre. J'ai été ce matin à la Maison de Ville, où je me suis entretenu un moment avec Verschoor, touchant l'affaire de Madame X. Il m'a dit qu'il avoit été la voir à l'auberge où elle loge, et qu'il lui avoit bien lavé la tête; qu'il avoit tâché entre autres de lui faire entendre raison sur sa folle conduite, mais qu'il n'avoit pas trop réussi, chose dont je

1) De Zwaan, op de Markt, het voornaamste logement, thans de zilversmid Bielen.

l'aurois bien averti, s'il m'avoit communiqué à tems son dessein, comme il le devoit. Il m'a raporté aussi, que lui ayant parlé de moi, comme d'un homme, qu'elle auroit du consulter, avant que de se commettre comme elle avoit fait, elle lui avoit fait entendre qu'elle s'en étoit abstenue, sachant très-bien que son mari n'étoit pas moins jaloux de moi que d'un autre. J'ai répondu simplement à cela, qu'on me faisoit assurém(ent) trop d'honneur, et là-dessus j'ai quitté Verschoor. Mais voyez la bêtise de cette femme! Si elle n'étoit pas si sotte, je croirois qu'il y a de la malice dans son fait. Ce qu'il y a de vrai, c'est que je l'ai vue quelques fois l'été passé au bien de campagne de X, et j'ajouterai que je me suis ensuite abstenu de la voir, parce que je ne voulois ni avoir, ni passer pour avoir quelque intrigue avec elle.

27 Septembre. Je me suis rendu ce matin en Ville, pour conférer avec Verschoor et Engelen sur l'affaire de Madame X, qui loge à présent chez le libraire Bongaerts. Après avoir demandé à son mari ce qu'il prétendoit faire, et si nous pouvions lui être bons à quelque chose, nous nous sommes tranportés chez la dame-même, ayant reçu pour réponse de son époux, qu'il ne pouvoit s'expliquer sur rien. Nous avons dit à sa femme ce qui nous amenoit chez elle, ce qu'elle savoit fort bien. Après quelques discours inutiles Morrees, qui étoit avec elle, nous a déclaré que la Belle ne refusoit pas de se réconcilier avec son époux; qu'elle étoit même prête de rentrer chez lui, pourvu qu'on tint tout ce qui étoit passé pour non avenu, et qu'on n'en parlât point. Nous avons fait communiquer cette déclaration à X., qui fera ce qu'il trouvera à propos. A sa place j'irois plutôt me pendre que d'accepter le parti qu'on lui offre. Je suis très persuadé, et tout le monde ne peut q(ue) l'être avec moi, que sa femme l'a fait cocu, et ce qu'on ne peut assez détester, c'est q(ue) Y. la voit continuellement.

29 Septembre. Nous avons eu ces deux jours-ci assemblée du Quartier, sur l'affaire de Herwen en Aart 1). Il a été résolu de prévenir le danger autant qu'il sera possible, et d'écrire une lettre à Messieurs de Hollande, p(our) les mettre au fait de cette affaire, et p(our) tâcher de les engager de changer d'avis.

X. s'est déclaré qu'il ne se prêteroit plus aux conférences de vive voix, mais qu'il demandoit que sa femme lui déclarât par écrit: 1°. qui lui avoit dicté la requête, qu'elle avoit pré-

1) Een quaestie van overstroomingen en dijken. Zie landdagsreces 6 Augustus en 29 October 1762.

sentée au magistrat; 2°. si les faits contenus dans cette requête étoient vrais ou faux; 3°. dans quel endroit elle avoit fait transporter ses hardes, etc. La lettre finit par un compliment à messrs. les commissaires sur la peine qu'ils ont prise. J'ai été d'avis de faire raport de tout cela au magistrat, mais mes deux confrères n'y ont voulu entendre. La lettre a été communiquée à Madame X.

30 Septembre. Haesbaert, Josselet, de Broen et de Mist sont venus cet après-dîné à Hulse. Nous nous sommes beaucoup promenés, et j'ai fait faire une collation à ces Messieurs, qui m'ont tenu compagnie jusqu'a huit heures.

3 Octobre. J'ai communié de la main de M. Hellenius, et j'ai fait encore la charge d'ancien. Ce n'étoit pas mon tour, mais on craignoit qu'un de mes confrères ne prît le sien, en cas de refus de ma part, et l'on prétend que la conduite de ce Monsieur-là est si mauvaise, qu'on ne pourroit l'admettre à une pareille cérémonie sans scandale.

6 Octobre. Etant allé voir de nouveau hier Madame X avec mes deux confrères, la Belle nous a reçu comme la première fois, mais son Avocat n'y étoit pas. Elle nous a déclaré qu'elle n'avoit [rien] posé dans la requête, qui ne fût conforme à l'exacte vérité, et qu'elle n'en démordroit point. Là-dessus nous avons fait aujourd'hui raport au magistrat, que malgré diverses tentatives de notre part pour accomoder l'affaire de X avec sa femme, il n'y avoit pas eu moyen de leur faire entendre raison. Sur quoi le magistrat a trouvé bon de renvoyer la requête de Madame X à son mari, pour y répondre dans la quinzaine. Je suis sorti du Conseil avec van Leeuwen, qui n'a pas voulu se porter p(our) juge dans cette affaire, non plus que moi. Quelques membres du Conseil ont prétendu que c'étoit à tort, et ils ont insisté si fortem(ent) là-dessus, qu'on nous a député dans la chambre des Bourguemaîtres, où nous nous étions retirés, Vermehr, notre secrétaire, pour nous exhorter à changer d'avis. Nous n'en avons rien fait, et les malcontens ont été obligés de se payer de nos excuses.

12 Octobre. Nous quitons aujourd'hui le séjour de la campagne.

18 Octobre. Conversation avec le collonel Mörner 1).

19 Octobre. Départ pour la diette de Zutphen, avec le jeune M. de Haersolte et Verschoor. Henriette nous a tenu

1) Jurrien Hendrik von Mörner, ambtsjonker van Overbetuwe, kolonel, commandant van Nijmegen.

compagnie jusqu'à Dieren, où sa soeur de Roode l'est venu trouver, pour l'amener à Doesburg. Mon fils est parti ce matin pour Breda avec son cousin de Casembroot, qui avoit passé chez nous quatre ou cinq semaines. Ils auront pour compagnon de voiage jusqu'à Bois-le-Duc le vieux Tessarini, qui a passé une huitaine de jours à Nimègue. Il donna hier un concert public et joua comme s'il n'avoit que vingt-cinq ans.

21 Octobre. J'ai dîné chez M. d'Enghuisen 1). Demain ce sera chez M. le bourguemaître van Hasselt, Samedi chez M. de Ruerlo 2), Lundi chez M. Sels, le père, Mecredi chez M. Versteeg, Vendredi chez M. Opgelder. J'ai été invité à dîner chez M. de Capelle et chez M. Toewater, que j'ai du remercier, étant engagé ailleurs. Je marque ces bagatelles pour m'en souvenir en tems et lieu. Hier on m'a tant pressé d'être du concert public, que je n'ai pu me dispenser d'y aller. J'y ai joué plusieurs symphonies et un grand concert de Tessarini 3). On m'a applaudi plus que je ne le méritois absolument.

23 Octobre. Conférence entre Messieurs de Nimègue, particulièrement au sujet de l'affaire des échevins de Thiel. On a beaucoup raisonné là-dessus, et la conclusion a été, qu'il falloit maintenir ce tribunal contre les entreprises de la Cour Provinciale, et opiner de la part de la Ville à ce que la citation de la Cour soit mise à néant. J'ai dit que je n'avois pas là toutes les pièces de ce procès, mais que je ne voulois point prêter la main à faire triompher les échevins de Thiel, avant de savoir au juste, si les accusations atroces, dont le Fiscal de la Province les charge, sont justes ou mal fondées.

26 Octobre. Monsieur et Madame de Roode, avec Henriette, m'ont fait le plaisir de venir dîner chez moi à Zutphen. Je les ai régalés de mon mieux, et je crois qu'ils auront été contens de l'accueil que je leur ai fait.

30 Octobre. Retour de la diette; j'ai ramené mon aînée, qui ne paroit [pas] goûter les empressemens de M. M(örner).

31 Octobre. Visite de M. M(örner), à qui j'ai déclaré que ma fille se trouvoit fort honorée de sa recherche, mais qu'elle ne pouvoit se résoudre à changer d'état, ajoutant qu'elle étoit prête à s'en expliquer avec lui en personne, et que je la ferois appeller, s'il le trouvoit à propos. Il n'a point accepté le parti, et m'a dit adieu fort poliment, étant obligé d'aller faire un voiage à la Haye.

1) Frans Jan van Heeckeren.

2) Assueer van Heeckeren.

3) De Beyer speelde viool.

3 Novembre. On disposera d'aujourd'hui en quinze de l'emploi de Juge, vacant par la démission de Vonck, de même que du secrétariat (Landschrijversplaats) de Maaswaal, et l'on a déféré à M. le Duc la place vacante par l'avancement de M. Mörner, qui a été fait commandant de la citadelle de Namur. Dans la cause de la femme de van Leeuwen 1), bourgeois de la Ville, qui a été plaidée ce matin, les Bourguemaîtres, ne pouvant en qualité de demandeurs se trouver présens aux délibérations du Conseil, Verschoor s'est avisé de dire que c'étoit à Engelen, comme dernier ancien bourguemaître, à recueillir les voix, et non pas à moi, comme le plus ancien régent. Il a mis la chose en délibération, mais il a trouvé tant d'opposition de la part même de plusieurs membres du Conseil qui sont de sa clique, qu'il a été obligé de s'arrêter et de laisser tomber la chose. Il est sorti avec son collègue, et en dépit d'Engelen, à qui j'ai fait compliment sur sa bonne volonté envers moi, j'ai fait la fonction de président, comme cela se devoit. Au reste, je crois que ceci est plutôt de l'invention de van Leeuwen que d'Engelen, qui se laisse mener comme une bête.

9 Novembre. J'ai pris le tour de Pieck, par pure complaisance, et j'ai traité aujourd'hui la Société du Mardi.

10 Novembre. Requête de X. sur une nouvelle équipée de sa femme, qui s'est avisée de se faire reconduire hier soir chez son mari, assistée d'un huissier et munie d'un exploit, dont j'ignore le contenu. Tous les appartemens de la maison étant fermés, la Belle a été obligée de passer la nuit dans la cuisine, non sans avoir tenté auparavant d'entrer dans les chambres par force.

J'ai eu communication de la requête par X. lui-même, qui, ne se fiant pas trop à notre Président, m'en a remis une copie pour en faire usage, si par hazard il en étoit besoin. Mais Verschoor ayant fait lire la requête, la précaution a été inutile. On a nommé trois nouveaux commissaires (Grootenraay, Vos et Pieck) pour accomoder les parties, si faire se peut; le magistrat ordonnant, au surplus, à Madame X. de s'absenter, en attendant, de la maison de son mari. Comme ci-devant, je n'ai pas été présent à la délibération, et je n'ai pas dessein de changer de conduite à cet égard.

11 Novembre. Concert public chez Mimi. J'y ai joué plu-

1) Proces in echtscheiding.

sieurs simphonies, et l'on a paru content de ma complaisance.

16 Novembre. La Société du Mardi a été chez Pieck. Je n'ai pas eu envie d'y aller, et j'ai passé tout le jour à ma fantaisie. J'ai oublié de dire que Singendonck a quité la Société, et que le receveur Verschoor y a été admis à sa place. Il y a fait son entrée chez moi, Mardi passé.

17 Novembre. Le magistrat a disposé ce matin de la charge de Juge, en faveur du bourguemaître van den Steen, et du Land- en Dijkschrijversplaats de Maaswaal en faveur de Pieck, qui en tenoit la provision de la main de la Gouvernante défuncte. Cette affaire n'est pas sans difficulté et pourroit devenir matière à dispute. Haesbaert et de Mist n'ont pas été présens à cette délibération, et Verschoor leur a fait demander de son chef leur avis par l'huissier van Manen, ce qui est absolum(ent) contre l'ordre; aussi ces messieurs ont ils marqué leur mécontentement par leur réponse.

23 Novembre. Conférence avec les Curateurs des Classes 1), chez Verschoor, sur quelques changemens nécessaires. Le recteur Lotichius seul a été présent à la délibération. Il n'a pas été question de ses confrères.

24 Novembre. Enfin notre aimable président Verschoor s'est avisé de proposer l'affaire de la vocation d'un cinquième ministre 2), à la place d'In de Betouw, mais il s'y est pris d'une manière tout-à-fait extravagante, en posant en fait que le magistrat seul avoit le droit de faire cette vocation, qui selon lui étoit politique et non ecclésiastique, ajoutant au surplus que son avis étoit qu'il conviendroit de fixer un jour pour procéder à cette vocation, et qu'il proposoit pour cet effet Mecredi prochain. Van den Steen n'a pas manqué de se ranger de son avis. Quant à moi, j'ai dit que je croiois que nous ne devions pas aller si vite en besogne; qu'il falloit une réponse à la demande du Consistoire (dont j'ai parlé ci-devant), et qu'il convenoit de mettre cette affaire en délibération; que, si l'on vouloit fixer p(our) cela le jour indiqué par le Président, je ne m'y opposerois pas, mais que l'affaire étoit de conséquence, et qu'il falloit l'examiner soigneusement. Cet avis a prévalu, malgré la supériorité du parti dominant.

---

1) Curatoren der Latijnsche School.

2) Van 1734 tot 1805 had de Gemeente vijf predikanten. In laatstgenoemd jaar werd hun aantal „tot gunstiger tijden" gesteld op vier.

26 Novembre. Concert chez le jeune M. de Renesse 1).

29 Novembre. Grand concert chez M. de Welderen, le père.

1 Décembre 2). L'affaire du Consistoire aiant été remise sur le tapis, les deux bourguemaîtres ont soutenu que le magistrat avoit le droit d'appeller un nouveau ministre à la place d'In de Betouw et cela en vertu de la résolution du [5] Décembre 1736 3). Ils n'ont rien avancé de plus pour appuyer leur avis. J'ai été d'un sentiment tout opposé au leur, et comme j'avois mis mon avis par écrit, je l'ai lu à l'assemblée, pour ne rien passer sous silence de ce que j'avois à dire. J'ai le malheur de ne pas me fier à ma mémoire. Knipping, de Broen, Josselet, Grevelaar, de Mist et Haesbaert se sont déclarés pour mon avis. Ce dernier a lu aussi plusieurs considérations sur la matière dont il s'agit. Jamin, qui avoit dit d'abord ni ouï, ni non, s'est rangé tout d'un coup de notre côté, et nous voilà huit contre dix. Schonken n'a point été présent, mais il pense comme nous, et ne manquera pas de le dire en tems et lieu. Son absence n'a point fait de mauvais effet. Malgré la supériorité du parti contraire, notre Président a jugé à propos de filer doux et de proposer une commission pour tâcher de réconcilier les sentimens opposés. Tout le monde y a donné les mains, et l'on a nommé pour commissaires les deux Bourguemaîtres régnans, de Beyer, Engelen, Haesbaert, van den Bergh et Pieck. Cette belle commission montre bien l'extrême embaras où le parti supérieur se trouve.

3 Décembre. Petit concert chez moi.

5 Décembre. Départ de mon fils pour la Haye. J'ai dessein de l'y laisser tout l'hiver, pour des raisons qu'on devinera sans peine.

18 Décembre. Conférence à la Maison de Ville entre les sept commissaires du magistrat, touchant l'affaire du Consistoire. Personne n'a voulu se démordre de son sentiment, et l'on s'est séparé sans avoir rien fait. Je remarque seulement que cette conférence m'a donné lieu de soupçonner Haesbaert de mauvaise foi, et je me trompe bien fort, s'il n'a pas plus de com-

---

1) Baron van Renesse van Wilp.

2) Kantteekening: Praesentes [leden van den Raad] Verschoor, van den Steen, de Beyer, Engelen, Knipping, van den Bergh, Josselet, de Broen, Grevelaar, de Mist, Jamin, Haasbaert, van Leeuwen, In de Betouw, van de Sande, Grootenraay, Vos, Pieck.

3) Besluit genomen bij het beroep van I. d. B. tot vijfden predikant.

plaisance pour le parti contraire qu'il ne faut. Il a proposé de requérir du Consistoire un mémoire instructif touchant l'affaire en question, afin qu'on pût voir sur quoi les raisons de cette compagnie sont fondées, et qu'elle ne pût pas se plaindre de n'avoir pas été ouïe sur ses prétensions. Cela ne vaut rien du tout, et la preuve c'est que van den Bergh et Pieck se sont d'abord rangés de cet avis. Engelen, van den Steen et Verschoor ont gardé le silence, et moi aussi. Je me suis tu exprès, pour ne point paroître en public d'un autre sentiment que Haesbaert sur cette affaire. Je m'en suis seulement expliqué avec le prof(esseur) Hellenius, qui m'a paru tout-à-fait de mon avis. Broen en est aussi, et ils croient tous deux avec moi, qu'il ne faut point donner dans le panneau. Si l'on propose Mecredi la chose au Conseil, je suis résolu de persister simplem(ent) dans mon avis sur l'affaire principale, sans me mêler, ni m'embarasser du reste.

20 Décembre. Le grand concert s'est tenu ce soir chez moi.

22 Décembre. Il n'a pas été question du Consistoire au Conseil. Altum silentium.

J'ai oublié de dire que le petit troupeau a été assemblé Samedi chez Schonken et Dimanche chez Josselet. Il n'a été question de rien dans ces conférences.

25 Décembre. J'ai communié ce matin de la main de M. Haverkamp, à la cathédrale. J'y ai fait encore, par la même raison que ci-devant, la fonction d'ancien, et c'est pour la dernière fois cette fois-ci ; je sors de charge. En rentrant chez moi, j'ai appris qu'il ne s'en est guères fallu, que le feu n'ait pris cette nuit à notre écurie. Quand on s'en est apperçu, la fumée y étoit si forte, qu'un des chevaux en étoit crevé, et les trois autres étoient sur le point de subir le même sort. On a tâché de les secourir, mais ils avoient trop souffert et l'un de ces trois est mort peu d'heures après l'autre. Les deux autres, qui restent, sont dans un pitoyable état ; il n'y a point d'apparence qu'ils en réchappent ; il est du moins sûr que je ne pourrai plus m'en servir, si on n'a pas le bonheur d'apporter un prompt remède à leur mal. Mon fripon de cocher est vraisemblablement l'unique cause de ce malheur, et j'aurois du lui donner son congé sur-le-champ, après l'avoir surpris un jour dans l'écurie la pipe à la bouche.

M. de Lannoy, major du régiment d'Aylva, m'est venu voir hier ou avant-hier, pour me demander instamment de lui prêter cent cinquante florins sur son billet, payable à quatre

mois d'ici. Je n'ai eu garde de lui refuser un si petit service. Il est fort à plaindre d'avoir un fils désobéissant et débauché, mais je le croiois mieux dans ses affaires. Il y a plus de trente ans que je le connois.

29 Décembre. Haesbaert, Josselet, Knipping, de Broen et Vermehr sont venus passer la soirée chez moi.

1763.

1 Janvier. Force visites inutiles.

2 Janvier. Les nouveaux bourguemaîtres sont Engelen et van Leeuwen. Je ne leur ai pas fait l'honneur de leur donner ma voix, n'ayant pas voulu opiner sur une affaire, qui est tout-à-fait contraire à l'ordre, et c'est ainsi que j'en ai usé dans des circonstances pareilles depuis l'année 1761. Ce qu'il y a eu de plaisant, c'est que A. van den Bergh m'a donné sa voix pour le consulat, en nommant P. van den Bergh p(our) mon second.

L'inclination de M. de M(örner) pour ma fille aînée alloit vraisemblablement triompher de tout obstacle, quand il est tombé dangereusement malade, il y a six ou sept jours. A sa prière j'ai été le voir, ce soir à six heures, avec Henriette, et nous l'avons trouvé presque agonisant; il avoit pourtant encore toute sa présence d'esprit. Je n'ai point entendu ce qu'il a dit à ma fille, mais après l'avoir entretenu un moment et lui avoir dit que j'étois bien sensible à l'état où je le voiois, je me suis retiré près du feu, où la jeune comtesse de R(andwijck) se trouvoit seule. Nous ne nous sommes pas dit grand chose, et quand ma fille n'a eu plus rien à dire à M(örner), nous nous en sommes retournés chez nous. Henriette étoit d'autant plus émue qu'elle avoit reçu avant de sortir une boëte ouverte, qu'un laquais étoit venu lui aporter de la part du pauvre mourant. Nous y avions trouvé quelques bijoux, mais l'empressement d'aller chez M. M(örner) ne nous avoit pas permis d'examiner plus particulièrement cette boëte. Nous l'avons fait après notre retour, et nous y avons trouvé, outre les bijoux en question, deux obligations et trois lettres de change, si je ne me trompe, dont M. M(örner) étoit porteur. J'ai été d'abord d'avis que ma fille ne pouvoit garder tout cela sans se commettre, et j'en ai été parler sur-le-champ à van de Velouw, qui s'est trouvé de mon sentiment. Je l'ai laissé chez moi avec ma femme, Henriette et Lotichius, médecin de M. M(örner),

pour aller retrouver la Compagnie du Mardi. Revenu chez moi, j'y ai trouvé le ministre Haverkamp de surcroît. Il a fait semblant d'ignorer l'aventure de la boëte, me disant seulement et à ma femme, qu'il étoit chargé de la part du comte et de la comtesse de R(andwijck) de nous déclarer que le mariage de leur beau-frère 1) avec notre fille leur auroit été très agréable. Nous avons répondu à ce compliment avec politesse, et après que le Ministre s'en est allé, van de Veelouw m'a dit que la boëte avoit été envoiée au comte de R(andwijck) et que Lotichius, qui s'étoit bien voulu charger de notre commission, alloit revenir. En effet nous l'avons vu rentrer bientôt, et il nous a raporté que M. de R(andwijck) avoit reçu la boëte de sa main, et qu'il l'avoit serrée dans son bureau, disant qu'il croioit, aussi bien que nous, que les papiers en question avoient été mis dans la boëte par mégarde. Il disoit aussi bien que nous, parce que Lotichius avoit été chargé dans mon absence de lui dire que nous étions dans cette idée. Il y a pourtant de l'aparence qu'elle n'étoit pas juste. Quoi qu'il en soit, il y a diverses remarques à faire sur cette histoire.

. . . .

M. M(örner) avoit fait proposer par le capitaine Ferrier [à Henriette], dès qu'il s'étoit vu en danger de mourir, de lui laisser une partie de son bien, étant encore en état de tester. Ma fille n'accepta point cette offre, et nous en parlâmes, ma femme et moi, à M. Ferrier sur le même ton; nous ajoutâmes pourtant tous trois qu'on ne refuseroit pas une légère marque de souvenir de la part de M. M(örner). Voilà ce qui a donné lieu à l'envoi de la boëte, que M. M(örner) auroit confiée au capitaine Ferrier, si celui-ci s'étoit encore trouvé en ville, quand l'autre se sentit mourir. Il est d'ailleurs à remarquer que M. M(örner) a déclaré, et Mlle de R(andwijck) ne l'ignore certainement pas, qu'il faisoit présent à Henriette de son portrait, d'une éguière d'argent et d'un service de porcelaine de Saxe. Nous verrons bientôt quelle sera la conduite de son héritière. Reste à savoir si nous avons bien fait, van de Velouw et moi, de conseiller à Henriette de renvoyer la boëte sans en rien ôter et de nous mettre ainsi à la discrétion de gens, que nous devons connoître. Pour moi je soutiens qu'oui; d'abord par la raison qu'un mouvement de générosité doit toujours l'emporter

1) Stephanie Henriette van Randwijck († 1760) was gehuwd geweest met Jurrien Hendrik von Mörner, kolonel, commandant van Nijmegen.

sur un sentiment d'intérêt, et de plus parce que ma fille n'avoit aucun titre à faire valoir en justice, ni aucun droit de propriété sur les obligations et les lettres de change, que renfermoit la boëte, et il étoit dangereux de renvoyer ces papiers et de garder le reste. Quoi qu'il en soit, mon conseil peut mal réussir, mais je ne me repentirai point de l'avoir donné: j'aurai du moins ce trait de commun avec un grand homme, dont Plutarque nous a conservé la Vie.

8 Janvier. On a enterré aujourd'hui le pauvre Mörner à Bemmel 1), sans aucune cérémonie.

11 Janvier. Henriette a eu ce soir un long entretien avec l'héritière de M. Mörner, dans lequel tout s'est réglé avec politesse et généreusement, de part et d'autre. La boëte a été remise à Henriette, avec tout ce qu'elle contenoit. Ma fille l'a acceptée en rendant pourtant à Mlle de R(andwijck) les papiers, dont j'ai fait mention ci-dessus, et qui faisoient une somme d'environ *ƒ* 5000—:—. Le portrait du défunt avec l'éguière et la porcelaine de Saxe lui ont été remis, tout comme le reste, de sorte que, par raport à tout cela, elle ne peut que se louer du procédé de Mlle de R(andwijck). Voilà donc mon opinion justifiée, et j'en suis bien aise.

24 Janvier. J'ai passé la soirée chez M. de Broen, avec Haesbaert, Josselet, etc. La belle compagnie!

28 Janvier. Les troupes angloises ont commencé ce matin à défiler par ici. La rivière est prise, ce qui facilite beaucoup leur passage. Je viens de voir passer vis-à-vis de Batavia 2) les trois escadrons de Gardes Bleues 3). Le reste suivra demain et les jours suivans. J'ai fait préparer à Hatert, chez mon jardinier, un logement p(our) un officier. Précaution inutile, selon toute aparence.

29 Janvier. Commencement du dégel, après sept semaines consécutives de gelée, avec le plus beau tems du monde, sans le moindre vent. Le plus grand froid que nous avons eu ici, a été de huit degrés au-dessus de 0, sur le therm(omètre) de Fahrenheyt. Deux esc(adrons) de Carabiniers et deux autres du régiment de Honywood ont encore passé ce matin la rivière, sur

---

1) In het familiegraf der van Randwijcks.

2) Den 30 November 1762 hadden de HH. MM. toegestaan dat de Engelschen het Nederlandsch territoir mochten doortrekken en zich te Willemstad inschepen. Den 28sten Januari passeerden de twee eerste divisies, 11 Maart de twee laatste. Batavia lag nagenoeg ter plaatse van het tegenwoordige fort Krayenhoff.

3) Horseguards Blue.

la glace, mais comme le dégel continue et se renforce, il n'en sera plus question demain, et il faudra passer les troupes dans un bac, la rivière étant ouverte et sans glaçons devant la Ville.

31 Janvier. J'ai passé la soirée chez Josselet, et j'ai soupé chez Madame de Benthem, qui m'a dit que, M. X. étant réconcilié avec sa femme, il y auroit demain fête chez ces aimables gens, et qu'elle en étoit priée, comme à de nouvelles noces.

5 Février. La cause des Bourguemaîtres de l'année passée (Verschoor et van den Steen) contre le nommé P. Brunswick 1) a été jugée ce matin. J'avois beaucoup étudié cette affaire, et je m'étois convaincu, que ce n'étoit qu'une pure vexation de la part des Consuls et de leur misérable Fiscal, pour faire payer une grosse amende au Juif en question. L'histoire de ce procès seroit trop longue à détailler ici; la sentence, que je garderai parmi mes papiers de cette année, pourra mettre au fait de cette procédure. J'ai opiné à la décharge de l'accusé, et j'ai parlé assez longtems sur cette matière. Tous les membres du Conseil ont été de mon avis, excepté Engelen et Grevelaar et les Bourguemaîtres. Demandeurs ont été déboutés de leur demande, dépens compensés. La sentence étoit déjà rendue, quand van Leeuwen est entré au Conseil, pour nous communiquer une lettre de M. Fagel, au sujet du Juif en question, que le Ministère de France réclame comme sujet du Roi, et comme muni de certains papiers, qui regardent la régie des Fourrages. Dans cette lettre M. Fagel dit, sans détour, qu'il en avoit reçu une depuis peu de Verschoor, sur la matière dont il s'agit, qu'il trouvoit très-peu satisfaisante, et il paroit par son expression qu'il en est fort mal content. Verschoor, ayant été piqué de ce que M. Fagel s'étoit adressé à van Leeuwen, et non à lui, pour communiquer au magistrat les plaintes du Ministère de France, a tiré là-dessus de sa folle tête la lettre, dont M. Fagel se plaint dans celle, dont je viens de parler.

8 Février. J'ai régalé à mon tour la Société du Mardi. Notre Commandant et M. le l(ieutenant)-général d'Eck ont été de la partie. — On a plaidé ce matin une cause devant les échevins, qui m'a retenu à la Maison de Ville jusqu'à une heure et demie. Les Bourguemaîtres ont trouvé moien de s'absenter, et j'ai du présider dans cette occasion, ce qui m'a causé beau-

1) Hij werd beschuldigd van ongehoorzaamheid aan den Raad, violatie van een arrest op zijn goederen en verzet tegen den roedrager.

coup d'embaras, sur quoi je ne veux entrer dans aucun détail.

11 et 12 Février. Nouveaux embaras au sujet de la procédure, dont je viens de parler, et d'une autre affaire de la même espèce. C'est toujours un nouveau supplice pour moi, que le métier de juge. Voilà vingt ans que cette contrainte dure, et que je ne sais pas me mettre au dessus de ces misères. Cela me désole.

12 Février. Nous avons eu hier le grand concert, qui a fort bien réussi.

18 Février. Je devois aller à la Maison de Ville, et dîner chez le général de Famars; j'étois encore invité au concert, que donne ce soir le jeune comte de Welderen, mais je n'ai rien pu faire de tout cela, aiant eu l'étourd(er)ie, en dejeûnant, de me brûler cruellement la jambe droite avec de l'eau bouillante. Mon ancien maître Tessarini, qui est ici depuis hier, m'a tenu compagnie à dîner, et nous avons joué force simphonies ensemble.

21 Février. Malgré mon accident à la jambe, j'ai encore beaucoup joué du violon avec Tessarini, et le soir la compagnie, qui fut l'autre jour chez de Mist, s'est rendue chez moi, ce q(ui) n'a pas fait grand bien à ma jambe.

22 Février. J'ai cruellement souffert toute la nuit, et il faudra par force que je me tienne tranquile dans mon fauteuil.

24 Février. M. Wolff, mon petit médecin juif, m'est venu voir de lui-même, sans être appellé. Cela m'a fait plaisir. Je lui ai montré ma jambe, qu'il a trouvée en assez mauvais état. Je lui ai dit que j'avois moi-même percé les cloches et coupé la peau, qui m'avoit paru inutile. Je lui ai montré aussi l'emplâtre, dont je me suis servi jusqu'à présent, etc. A tout cela mon petit homme n'a rien répondu, croiant sans doute, avec raison, que, la chose étant faite, rien ne seroit plus inutile. Il s'est contenté de me promettre de me tirer d'affaire, et j'ai bonne espérance qu'il réussira.

2 Mars. Jour de Jeûne. Ma jambe ne m'empêche pas de jeûner, mais bien de sortir; la guérison n'avance guère et les douleurs continuent. Ma femme a reçu ce matin une lettre de sa soeur Nora, qui lui marque entr'autres ce qui suit: „J'ai eu „la visite de votre régent, M. Verschoor, de si bonne heure, „que ma soeur n'étoit pas encore levée. Il m'a conté beaucoup „de nouvelles de Nimègue. Si elles sont toutes vraies, vous „habitez un bien étrange païs. Mais j'oublie que c'étoit en „confidence, et ainsi je n'ose le dire. De la Haye, tout de

„même; rien n'a été épargné. Si ç'avoit été le soir, je vous dirois „alors, aussi en grande confidence, que je l'aurois cru soûl."

Ma bonne soeur n'a pas fait réflexion que le personnage, dont il s'agit, n'a pas besoin d'être soûl pour dire des sottises. Mais après-tout, je conclus de cette avanture que ses affaires vont mal, et d'autres circonstances me confirment dans cette idée. Au reste, s'il y a quelque chose d'étrange ici, c'est un personnage de la sorte.

3 Mars. Visite de M. de Diede, de M. Josselet, qui part demain pour la Haye, et de M. Maillard de Pleinchamp. — Ma cousine des V(illattes) m'écrivit hier un billet assez obligeant, pour se plaindre de mon refroidissement et de celui de toute ma famille. Il paroit qu'elle ne peut plus soutenir la gageure, et qu'elle souhaite fort qu'on oublie le passé. Comme elle propose pour cet effet une entrevue, je lui ai simplement répondu que nous acceptions de bon coeur son offre, et que nous laissions le jour et l'heure de cette entrevue à son choix.

4 Mars. Visite du général de Famars. Ma jambe malade me procure des visites tant et plus.

7 Mars. Explication avec la cousine des V(illattes). Tout s'est passé fort gracieusement, et nous voilà réconciliés. Ma femme et ma fille cadette ont été présentes à cette petite scène.

13 Mars. La cousine des V(illattes) est venue souper chez nous, sur notre invitation. Voilà donc la réconciliation confirmée.

14 Mars. Messrs. Maillard et Grotenraay me sont venus communiquer, que j'avois été élu ancien par le Consistoire wallon, d'une voix unanime. J'ai accepté, en répondant au compliment de M. de Pleinchamp de mon mieux.

15 Mars. Visite de Messrs. Broen et de Mist.

19 Mars. Ce soir j'ai invité chez moi M. Haesbaert et sa compagnie.

20 Mars. Ma jambe étant à peu près guérie, j'ai été cet après-midi à l'église, pour rendre grâce à Dieu.

21 Mars. Visite pastorale du ministre Haverkamp, avec son ancien, le sieur Swarts. Nous nous sommes un peu chamaillés, le Ministre et moi, au sujet de l'opération intérieure et surnaturelle du St. Esprit, dont tant de dévots se targuent, et il s'est dit, de part et d'autre, quelques vérités et bien des choses inutiles. Tout s'est passé assez paisiblement et chacun est resté dans ses idées, sort ordinaire de ces sortes de disputes. J'aurois pu et du prévenir celle-ci, mais mon esprit

m'entraîne toujours dans des embaras, que j'éviterois facilement, si je résistois davantage au premier mouvement. Au reste Haverkamp n'a rien [dit] du tout, ni à moi, ni à ma femme, ni à ma fille cadette, ni à nos domestiques de la fête prochaine, ce qui auroit du être l'unique but de sa visite, et j'ai très-mal fait de ne pas l'en faire souvenir: c'étoit mon devoir, puisqu'il oublioit le sien.

25 Mars. Le professeur Bormannus m'a fait inviter de venir passer la soirée chez lui. C'est p(our) la première fois de sa vie, et quoique je sache très-bien à quoi m'en tenir avec ce pédagogue, j'ai fait semblant de prendre sa feinte politesse pour argent comptant.

27 Mars. Le major Stüte et le médecin Lotichius ont soupé au logis.

28 Mars. J'ai passé la soirée chez Knipping.

6 Avril. Il a été question au Conseil de la réparation de la maison pastorale de van den Bergh, ministre à Neerbosch 1). Son fils, l'Echevin, a été chargé de cette commission, dont il s'est si mal acquité, qu'il a fallu réformer le contract, qu'il avoit fait avec les entrepreneurs pour la somme de près de *f* 4000, dont on a retranché un bon tiers. Encore la somme est-elle excessive, et je n'ai pas voulu me prêter à cet arrangement, n'ayant pu examiner cette affaire, non plus que la plûpart des autres régens, parce que les Bourguemaîtres n'ont produit aucune pièce pour justifier le changem(ent) fait au contract. Vos, gendre du Ministre, avoit été le second d'A. van den Bergh dans la commission, et il étoit plus que ridicule d'en donner une pareille à des gens, qui touchent de si près à l'intéressé.

8 Avril. Assemblée continuée du Conseil. On a réglé la députation à la diette prochaine, suivant le nouveau règlement fait à ce sujet contre mon avis, celui de Josselet et de de Broun. Le . . . (een regel opengelaten) Verschoor a prétendu que ce n(ouveau) règlement ne l'excluoit pas de la commission, mais il a perdu sa cause à la pluralité des voix. J'ai dit que je me croiois dispensé d'opiner sur cette affaire, par la raison que j'avois désaprouvé et que je désaprouvois encore le règlement en question, et que je m'en tenois à l'ancien.

13 Avril. Nouvelle députation de la part du Consistoire flamand, résolue hier au soir, et audience demandée à Engelen,

1) De pastorie stond tegenover de laan van Leeuwenhof en is thans tram-station.

comme président, qui l'avoit accordée, mais van Leeuwen s'y est opposé ce matin au Conseil. Engelen a souffert cette impertinence, et la confusion a été si grande dans l'assemblée, qu'on s'est séparé sans rien faire. C'est un désordre sans exemple.

20, etc. Avril. Départ pour la diette, dont les séances vont s'ouvrir ce matin à Arnhem. M. Verschoor nous y a menés dans sa voiture, ma femme, ma fille cadette et moi. Je lui rendrai la politesse l'automne prochain.

L'affaire du pont de Westervoort 1) a fait beaucoup de bruit à la diette. Il faut consulter les regîtres publics, car il me faudroit barbouiller bien du papier, si j'entreprenois d'en parler ici au long. J'ai reçu pendant la tenue de la diette les politesses accoutumées.

3 Mai. Parti p(our) Utrecht avec M. Maillard et ma fille cadette, avec laquelle je suis descendu chez Madame Barchman, qui m'avoit fait offrir poliment sa maison. M. Maillard est venu avec nous, parce qu'il [est] député au synode, qui s'assemble après-demain ici, et j'aurai l'honneur d'y figurer comme son ancien.

4 Mai. J'ai dîné chez Madame de N(assau-Beverweert).

5 Mai. Ouverture du synode par M. Vermaas, pasteur de Dalem. M. Chaufepié, d'Amsterdam, me fait beaucoup d'amitié et de politesse. M. Bouillet a été notre ami commun, et c'est l'unique relation, que j'aie avec M. Chaufepié. J'ai dîné aujourd'hui chez lui, et nous avons beaucoup parlé de notre ami défunt.

6 Mai. Au sortir de dîner chez Madame de N(assau) j'ai assisté à l'examen d'un proposant et de deux étudians en Théologie. Examinateurs: M. de Putter, pasteur à Naarden, M. Guiot, pasteur à Rotterdam 2), et M. Martine, pasteur à Zirkzee; anciens: van Royen, de Beyer et Coel, avocat de la Haye. Examinés: Guicherit, proposant 3), la Guifardie et Eschauzier, étudians. L'examen a duré près de trois heures. Quand les pasteurs ont mis trève à leurs questions, nous aurions pu, mes confrères les anciens et moi, questionner à notre tour ces jeunes gens, mais je m'en suis excusé, et mes confrères en on fait autant. L'on m'en a fait des reproches obligeans, et je me suis repenti en quelque sorte d'y avoir donné lieu.

---

1) Arnhem had een schipbrug gelegd over den IJssel, bij Westervoort, die op 19 April v. d. j. door eenige uit Doesburg gezonden krijgslieden werd afgebroken. Zie een uitvoerig relaas van dat geval in het Landdagsreces van 29 April 1763.

2) Jean Guiot, geb. in Piémont, uit Arnhem naar Rotterdam beroepen 1747.

3) Kantteekening. Il est appelé pasteur à Mastricht.

Quoi qu'il en soit, nous avons fait le lendemain un raport fort favorable de notre commission, en conséquence de quoi M. Guicherit a été admis au ministère, les deux étudians à la proposition.

M. Rambonet, notre président, a donné ce soir un superbe soupé à quantité de membres du synode. J'ai eu l'honneur d'en être.

7 Mai. Concert chez Madame de N(assau).

8 Mai. Repas ou plûtôt festin synodal. J'en ai admiré la magnificence et le bon goût.

10 Mai. Parti d'Utrecht et arrivé le soir à cinq heures à Leide. M. Allamand m'a reçu à bras ouverts, et j'ai soupé chez lui. Il m'a dit beaucoup de bien de mon fils. Je n'ai pas été moins bien reçu de mon très-ancien ami Durand. Il se porte fort bien p(our) son âge, et ne perd rien de sa grande vivacité d'esprit.

11 Mai. Me voilà à la Haye. Avec quel plaisir n'ai-je pas embrassé mon cher fils!

12 Mai. J'ai dîné chez M. le secrétaire van der Haar, avec le bourguemaître Dickens, sa femme, ses deux filles et son fils. Il y avoit au surplus deux ou trois autres personnes, que je ne connois point.

13 Mai. J'ai eu l'honneur de faire la révérence au Prince Stadh(ouder) et à Monsgr. le Duc. Mon fils étoit avec moi, et nous avons été fort bien accueillis. Nous avons dîné chez M. de Giessenbourg.

14 Mai. Nous avons dîné, mon fils et moi, chez M. Fagel, avec la famille de Dickens et plusieurs autres parens. Au sortir de table je suis parti pour Leide, où j'ai passé la nuit.

15 Mai. Retour à Utrecht, où j'ai trouvé ma soeur Nora, qui avoit passé quelq(ue) tems à Arnhem chez sa belle-soeur, Madame de Casembroot. Je l'amènerai à Nimègue, avec ma fille et mon fils, qui arrivera de la Haye de bon matin, par la barque, le jour de notre départ, qui sera Jeudi prochain.

16 Mai. Concert chez ma soeur, et Madame de Berkesteyn 1) en donnera un Mecredi, et c'est p(our) cette raison-là que je ne partirai que Jeudi, M. de B(erkesteyn) ayant absolument voulu que je fusse de son concert.

18 Mai. J'ai dîné chez M. le comte d'Aumale, avec qui j'ai fait par hazard connoissance à Leide. Il a épousé Mlle de

1) Riddergoed in het Nederkwartier van Utrecht bij Jutfaas, eigenaar baron van Hardenbroek.

Reynhuysen. Il a deux soeurs, dont la cadette est très jolie. Ces aimables personnes ignorent aparament que j'ai fait l'amour à leur mère, il y a plus de trente ans. C'étoit Mlle d'Assendelft 1). Nous nous sommes longtems aimés, mais le sort s'est opposé à notre union. On m'a montré un de ses portraits. Je l'ai reconnu pour le même, qu'elle m'avoit donné du tems de notre engagement, et que je lui ai renvoyé avec la tabatière d'or où il étoit caché, quand nous fumes obligés de le rompre.

19 Mai. Retour à Nimègue.

21 Mai. La commission au sujet du différent sur la vocation d'un cinquième pasteur de l'Eglise hollandoise, dont j'ai parlé plus haut, s'est assemblée ce matin, une heure avant l'assemblée du Conseil. Haasbaart s'en est absenté, de sorte que je me suis trouvé seul de mon avis. J'ai protesté contre le rapport, qu'on veut faire au Conseil, et j'ai fait la même chose, quand on l'a présenté au Magistrat. La pluralité s'est conformée au rapport en question, mais le Président, au lieu de conclurre la chose en conséquence, n'en a rien fait et van Leeuwen a proposé de laisser l'affaire in statu quo, et d'en renvoyer la décision au tems de la majorité du Prince Stadhouder 2), puisque (disoit-il) le règlement prescrivoit cette méthode dans un cas comme celui-ci, où il y avoit dissention entre les membres du Gouvernement. On lui a montré qu'il n'existoit point de différent semblable, puisque personne ne disconvenoit que le Président n'eût pu, il y a longtems, terminer tout, en concluant l'affaire à la pluralité des voix, preuve qu'on n'étoit nullement dans le cas du règlement. Tout cela n'a servi de rien et Engelen a fait lire une résolution conforme au rapport et à la proposition de van Leeuwen. Elle a causé de grands débats, tant ce jour-ci que le Mecredi suivant à la résomption.

25 et 27 Mai. Enfin, le surlendemain, Vendredi, elle a été arrêtée, de façon néanmoins qu'il paroit evidemment, qu'elle n'a été prise qu'à la pluralité des voix, qui étoit même très-médiocre. Au reste, la conclusion n'est tombée que sur le renvoi 3) de l'affaire à la décision du Stadhouder devenu majeur; car le parti dominant n'a pas osé conclure le point principal, savoir, le prétendu droit du magistrat d'envoier un berger de leur façon dans la bergerie. Le Consistoire s'est as-

1) Deutz van Assendelft, van Amsterdam.

2) 8 Maart 1766.

3) Kantteekening. Dans le fond ce renvoi ne signifie proprem(ent) qu'un délai, auquel on a eu recours p(our) se tirer d'embaras.

semblé sur cette méchante affaire, mais on n'a pas eu le courage d'y prendre quelque résolution vigoureuse.

28 Mai. Assemblée du Quartier. On y a réduit nos rentes à 3 p(our) cent. Voilà donc la perte d'un septième pour les rentiers.

6 Juin. Nous voilà à Hulse, avec tout notre petit monde.

15 Juin. Je ne suis allé que l'après-midi en ville, ne voulant point assister au Conseil. Je me dégoûte de plus en plus des affaires, et tout homme de bon sens, s'il étoit sincère, en diroit autant à ma place.

20 Juin. Nous avons fait concert tout l'après-midi, jusqu'à huit heures du soir, avec le bon vieillard Tessarini, qui nous avoit amené une jolie fille de douze ans, qui chante à merveille. Tessarini joue toujours avec un goût et une ardeur, qu'on ne peut lasser d'admirer. Heureux les gens, qui aiment leur métier. Notre musicien va à Aix-la-Chapelle et à Spa, avec cette petite fille et sa mère, qui a de l'esprit et des manières.

J'ai oublié de parler d'une visite que nous eûmes, Samedi passé, de M. et Mad. Mackai, nouveaux mariés de quatre jours 1). Cette Mad. Mackai est la frêle cadette de Wadenoyen, qui s'est avisée d'épouser un enseigne, mais comme il est gentilhomme, la belle n'a point trouvé d'obstacle à ses désirs, ce galand étant, au surplus, aussi dévot que sa moitié est dévote. Je trouvai cette compagnie, avec Madame de Benthem et Madame Mackai, la mère, à Hulse, à mon retour de Malde, où j'avois été avec ma soeur, ma femme et le sieur Berkenboom. Il étoit assez tard, de sorte que je n'eus pas le bonheur de jouir longtems d'une si aimable compagnie.

24 Juin. On a convoqué le Conseil, je ne sai pourquoi, et je resterai tranquilement à Hulse. L'heure de l'assemblée est à midi et demie. C'est s'y prendre un peu tard 2), s'il y a beaucoup de besogne.

26 Juin. J'ai communié de la main de M. Maillard. C'est bien le petit troupeau que celui, dont il est le pasteur: il y avoit en tout quatorze personnes à l'église.

J'apprends qu'il y aura diette extr(aordinaire) à Arnhem Jeudi prochain. C'est la raison pourquoi notre Conseil s'est assemblé Vendredi. On prétend que le vrai motif de cette assemblée extr(aordinaire) des Etats de la Province est le différent touchant le pont de Westervoort, et peut-être quelque autre mauvaise affaire encore.

1) Aeneas Mackay en Ursulina Philippina van Haeften.

2) Twee uur was destijds het etensuur.

28 Juin. Buitengerigt. Verschoor a fait l'office de juge, van den Steen étant absent. J'ai été président, et Grevelaar, avec de Mist, ont été mes seconds. On n'a point plaidé, et il n'a été question que de dire fiat sur ma demande, faite par requête de la part du comte de Welderen.

29 Juin. J'ai fait ce matin la fonction de bourguemaître avec Verschoor, et nous n'avons point eu de différent, qui vaille la peine d'en parler.

30 Juin. Mon païsan, nommé Peter Alberts, a été volé aujourd'hui en plein jour, tout le monde étant au champs. Je n'en ai été averti que vers les sept heures du soir. J'ai mandé d'abord le baillif de Neerbosch et son frêre, qui demeure à Hatert. Il n'y a pas eu moien de les trouver; cepandant le dernier est venu vers les dix heures. Je lui ai ordonné de faire bonne patrouille toute la nuit, et d'arrêter tous les gens sans aveu, qu'on rencontreroit. Mon pauvre diable de païsan en est pour une grosse somme d'argent, et on lui a pris linge, meubles, habits, en un mot, tout ce que l'on a pu emporter.

6 Juillet. Le Consistoire flamand a présenté aujourd'hui requête pour demander au magistrat un appointement favorable sur la demande faite il y a longtems. J'ai sommé van Leeuwen de faire lire cette requête et de la mettre en délibération. Il l'a refusé, parce qu'il croioit qu'il n'auroit pas eu la pluralité pour lui.

Autre requête du juif Brunswijck 1), dans laquelle il accuse Gomperts de lui avoir proposé, au nom de Verschoor et de Moorrees, de terminer gracieusement le procès, que les Bourguemaîtres lui avoient intenté, moiennant un présent de cent ducats pour Verschoor, et cent autres ducats pour Moorrees. On sait cette affaire à la Haye et elle y fait même du bruit. Il faut voir comment Brunswijck vérifiera cette accusation, ce qu'il promet de faire juridiquement.

8 Juillet. J'ai fait la visite ordinaire des fossés, etc. dans mon district, avec Josselet et de Broen. Je les ai retenus à dîner. L'après-midi Haesbaert et de Mist, accompagnés de Grevelaar, me sont venus voir. Discours assez inutiles avec ces messieurs.

13 Juillet. La requête du Consistoire flamand a paru ce matin sur la scène et l'on avoit convoqué pour cet effet le ban et l'arrière-ban. La pluralité étant donc entièrement du

1) Zie 5 Februari 1763.

côté du parti dominant, la requête a été rejettée et l'on a persisté dans la résolution du 21 Mai passé.

16 Juillet. Nouvelle ridicule, mais vraie, selon toute apparence.

19 Juillet. Folle proposition de de Mist. Je l'ai refusé à plat.

20 et 21 Juillet. J'ai été en commission ces deux jours-ci à Druten. Le 20, qui fut Mecredi, van den Steen et Haesbaert ont fait la fonction de président au Conseil. On m'a dit que Haesbaert y a fait bien du tapage, et qu'il a fait résumer en dépit de van den Steen la résolution du 13, dont la résomption avoit été arrêtée ce jour-là même. Il a tenté aussi de faire insérer dans nos actes une protestation contre la résolution, dont il s'agit, mais cela n'a point réussi; ce fut la proposition de de Mist, dont j'ai parlé, et l'on vouloit me contraindre de le faire et de l'arrêter à la pluralité. Comme rien n'est plus contraire à l'ordre établi, je n'ai pas voulu me charger d'une pareille affaire, et je sens bien que Haasbaart et ses adhérens en sont fort piqués. Je m'en mets très peu en peine.

25 Juillet. Assemblée du Conseil. On avoit pris ce jour-ci p(our) délibérer sur la procédure du corps des marchands contre le nommé Neis. L'affaire a été sursise pour des raisons trop longues à déduire ici. Nouvelles instances du juif Brunswijck 1). Il n'a été rien résolu à cet égard. Verschoor se démène comme un fou, se croiant accusé de malversation.

27 Juillet. Autre requête de Gomperts sur son affaire avec Brunswijck, et nouvelle lettre de la Cour Provinciale au magistrat, pour demander des informations exactes touchant cette affaire. Le secrétaire Vermehr a été chargé de dresser ces informations. Comme la Cour agit ici au nom des Etats de la Province, à la réquisition des Etats Généraux, il n'y a pas moien de l'éluder ou de refuser la demande, faite à différentes reprises.

Retour de mon fils et de sa soeur cadette d'Utrecht, où ils ont passé quinze jours chez M. et Madame de Nassau. Confirmation de la nouvelle ridicule du 16. Je n'ose rien mettre sur le papier, touchant cette folle affaire.

Le ministre Buschhof 2) déclaré émeritus. Il gardera ses appointemens et la maison où il demeure, la vie durant.

3 Août. Ne me sentant pas disposé à la patience et à l'ennui, je suis resté tranquilement dans ma solitude, si je puis

1) Uitvoerig verslag van deze zaak Raadsbesluit 3 Augustus 1763.

2) Ds. Johannes Buschoff, predikant alhier sedert 1710. Hij verkreeg zijn emeritaat op 88-jarigen leeftijd en bewoonde een der huizen aan de Stad toebehoorend.

nommer ainsi cette maison. Les affaires du Conseil s'arrangeront bien sans moi, et je ne m'en mêlerai désormais qu'autant que je ne pourrai pas faire autrement. La chose n'est pas sans difficulté.

5 Août. J'ai été au Conseil. Députation de la part du Consistoire flamand, pour demander au magistrat la permission de procéder à la nomination d'un nouveau ministre, à la place de M. Busshoff. La demande a été accordée par van Leeuwen, en qualité de président, au nom du magistrat. Il avoit mis par écrit la réponse, qu'il vouloit faire au compliment des députés du Consistoire. Je me l'ai fait lire et je l'ai trouvée assez courte et assez bonne. Ne se fiant peut-être pas à sa mémoire, il l'a lue d'un bout à l'autre, et messieurs les députés, qui étoient Havercamp, Broen et Swarts, leur ancien, se sont retirés très contens. Toute cette affaire n'est qu'un jeu, pour amadouer le peuple et les sots, qui pensent comme le peuple: ad populum phaleras.

J'ai dîné aujourd'hui chez Madame de Benthem, avec ma fille de Roode, mes deux autres filles et mon fils. La bonne dame avoit mis son cher cousin van den Steen de la partie. Ma femme n'en a point été, parce qu'elle est malade, ni M. de Roode non plus, parce qu'il a la goutte depuis quinze jours. Que de misères!

9 Août. On est venu m'annoncer ce matin, que les frères de Mist viennent de faire banqueroute 1). Ces fripons me doivent quinze cens florins. Je me suis rendu en ville et j'ai remis ma prétention entre les mains du procureur Uffelhaven. Ce sera de la peine perdue, car j'apprends qu'on a déjà fait des saisies pour plus de cent mille francs 2). Voilà donc à quoi devoient aboutir toutes les folles menées de ces misérables. Comme on protège volontiers des faquins de toute espèce, l'affaire de ceux-ci n'est nullement désespérée.

10 Août. Requête des de Mist p(our) demander un sauf-conduit. On a renvoié cette requête aux créanciers connus.

Arrivée de M. le président Vijgh chez nous. Il vient assister au synode flamand, en qualité de commissaire politique de la part de la Cour Provinciale. Goris est son second.

---

1) Den 26 Augustus 1733 was vergunning gegeven aan de gebroeders Abraham Adriaan en Johan Theodorus de Mist om een zeepziederij op te richten in hun huis aan de Brouwerstraat, met het monopolie. Deze zaak is thans in het bezit van de firma J. P. Dobbelman, die haar tot 1896 in hetzelfde huis heeft uitgeoefend. 2) Onder staat: *f* 109885—:—.

13 Août. Il y a Conseil ce matin, mais je ne veux pas y aller. J'apprends que les de Mist, outre la somme que j'ai dite, doivent encore à un négociant d'Amst(erdam), nommé Feorant, plus de soixante-dix-neuf mille florins.

15 Août. Arrivée du professeur Allamand à Hulse.

17 Août. Délibération assez longue sur les affaires des de Mist; la conclusion en a été renvoyée à Samedi. Résolution à prendre touchant l'affaire de Brunswijk et des cent ducats. Les pièces, qui s'y reportent, ont été renvoyées à Gompers, à Morrees, etc. avec ordre de s'expliquer là-dessus.

19 Août. Départ du Président, le synode aiant fini ses séances. — Il a fait extrêmement chaud aujourd'hui. Le thermomètre a marqué jusqu'à 87 degrés.

20 Août. On a tant parlé au Conseil sur les affaires qui sont sur le tapis, sans en venir à quelque décision, que la tête m'en tourne. J'en suis las, et je pourrois bien ne m'en plus mêler du tout. Le Consistoire a fait présenter par ses députés une nomination de trois ministres au magistrat; elle a été approuvée. M. Pierolet, pasteur de je ne sais quel village en Frise 1), qui est à la tête, sera sûrement élu. Verschoor a proposé de le recommander au Consistoire, mais il a été seul de son avis. Je ne sai s'il y entendoit malice, mais c'étoit le vrai moyen de faire manquer la vocation à Pierolet, que je ne connois point, non plus que les deux autres, qui sont van Echteren et van Herwaarden.

22 Août. Je n'ai pas voulu aller au Conseil aujourd'hui. M. et Madame de Roode s'en retournent à Doesburg, et nous en sommes bien fâchés. Le pauvre M. de Roode s'est fort mal diverti ici, avec sa goute.

24 Août. J'ai été ce matin au Conseil et les tracasseries n'y ont pas manqué. Je n'ai pas de repos à attendre avec mes confrères. Le magistrat a nommé Lundi Morrees et le procureur de Fokkert, avec le marchand Wolf p(our) mettre ordre, en qualité de curateurs, aux affaires délabrées des de Mist; on leur a ajoint comme commissaires de la part du magistrat Haasbaert et Piek. Voilà tout ce qu'il faut pour porter la chicane aussi loin qu'elle peut aller.

Pierrolet a été élu Dimanche par le Consistoire, et approuvé Lundi par le magistrat.

Notre aimable Professeur 2) est parti ce matin, à notre grand

1) Hendrikus Peirolet, predikant te Oudekerk, Midwolde (Groningen).

2) Prof. Allamand.

regret. Jamais philosophe ne fut de meilleure humeur, ni plus amusant. Quel bonheur d'être d'un pareil caractère !

De Mist a demandé sa démission par lettre. Le parti dominant saura bien lui donner un successeur, et on l'a sans doute forcé à cette démarche.

31 Août. J'ai été au Conseil, où il ne s'est passé rien de remarquable. Verschoor et van den Steen ont été nos présidens, Engelen restant toujours à Angersteyn, et van Leeuwen étant parti il y a huit jours pour la Haye.

2 Septembre. Conseil extr(aordinaire). Van den Steen y a fait lire une lettre du ministre Peirolet au Magistrat, par laquelle il accepte la vocation. — Haesbaert, Josselet, de Broun et Knipping sont venus faire collation à Hulse. Nous les avons traités poliment.

7 Septembre. Il ne s'est rien passé au Conseil q(ui) soit digne d'attention. Au sortir de là j'ai mené M. Doyère à Hulze, et nous avons passé agréablement la journée ensemble. Il m'a beaucoup parlé de l'auteur du livre intitulé LA NATURE, avec lequel il est en rélation. Il s'appelle M. Robinet, et fait le métier de correcteur à Amst(erdam). Nous avons beaucoup parlé de lui, Doyère et moi, et c'est ce que Doyère lui écrira au premier jour.

8 Septembre. Nous avons été passer la journée à Niftrik, où nous avons fait très bonne chère en poisson. Le Curé du village, qui se nomme (blank), m'a fait beaucoup de politesses. Il paroit fort galand-homme.

11 Septembre. Nous sommes partis de Hulse avec tout le ménage, pour aller passer quelques jours à Nimègue, à la foire.

16 Septembre. Conférence avec le procureur Uffelhaven, touchant l'affaire des de Mist. Quelque liquide que soit ma prétention, je ne pourrai la faire valoir, sans entrer en procès avec ces fripons, qui sont venus en opposition contre mon arrêt. Il faudra les citer pour en avoir raison, et me voilà engagé dans une procédure, que je ne puis abandonner sans renoncer à ma juste prétention. Il est clair que je perds mes *f* 1500—:—, si je reste sans rien faire, au lieu qu'il y a de l'apparence que je gagnerai ma cause, si je plaide. Plaidons donc. Un bourgeois de Nimègue, nommé Elders, se trouve bien plus à plaindre. Les de Mist lui doivent *f* 2000—:—, et c'est tout son vaillant. On le chicane tout comme moi, et c'est Moorrees, qui nous suscite cette nouvelle affaire. Il seroit trop long d'expliquer pourquoi il a pris ce parti ; la grande raison

c'est que nous avons empêché qu'il ne mît le nez dans nos affaires.

Retour à Hulse. Il a plu continuellem(ent) durant la foire, ce qui nous a empêché d'y avoir tout l'agrément, que nous nous étions promis.

17 Septembre. Ouverture de la chasse. Notre baillif et quelques autres honnêtes gens de la sorte m'ont fait l'amitié de m'apporter assez de gibier pour que je n'aye aucun regret de n'avoir rien pris moi-même. J'avois invité ces chasseurs à dîner, mais il n'est venu chez moi que van Setten, accompagné d'un François, que je n'avois jamais vu; je croi qu'il se mêle un peu de littérature; il s'appelle Casquet. Il m'a conté en passant qu'il avoit été deux ans et demi dans la maison de M. de Grovestein, en qualité de gouverneur de son fils. Il ne paroit pas infiniment content de la façon dont ce brave Général l'avoit traité. Il loge chez van Setten, et ce qu'il y a fait ne me donne pas grande idée de lui. Il en conte à la servante de son hôte, qui m'a donné à entendre qu'il en fera sa femme. Je les ai priés l'un et l'autre de venir manger Lundi notre soupe, et je les ferai jaser tout à mon aise.

19 Septembre. Des chasseurs, que j'attendois aujourd'hui, il n'est venu que ce M. Casquet, dont j'ai parlé. C'est un fort bon homme, mais je ne le crois pas grand clerc. Il a un grand mérite pour moi, c'est qu'il a connu particulièrement mon ami Marchand, dont nous avons beaucoup parlé ensemble. Je l'ai reconduit jusqu'à moitié chemin de Nimègue, et au retour il a tellement plu, que j'ai été mouillé comme une soupe.

21 Septembre. Je ne suis pas allé en ville pour ménager une place à M. Maillard dans le carosse. Il doit venir dîner ici, avec toute sa famille.

22 Septembre. Conférence avec Haesbaert, au sujet de la cause de Merkes cum suis contre van den Bergh, les van Leeuwen, etc. Ce procès doit être décidé sur l'avis de jurisconsultes étrangers et impartiaux, et Haesbaert en est rapporteur. Je ne sais où il a été chercher l'avis en question, mais il m'est venu communiquer qu'il l'avoit entre les mains. Nous avons conclu, qu'en qualité de président des échevins dans cette affaire, je les ferois convoquer pour demain matin, à dix heures et demie.

23 Septembre. L'assemblée des échevins a eu lieu et comme il en manquoit un septième, par la faillite et la démission de de Mist, j'ai fait prier, au nom de l'assemblée, M. Josselet de

venir remplir la place, ce qu'il a accepté. Il a été réglé qu'on ouvrira Lundi l'avis en question, et qu'on prononcera la sentence suivant les idées des jurisc(onsultes), qui en sont les auteurs.

26 Septembre. L'affaire de Merkes et des Verspyck contre les van den Bergh a été jugée ce matin, sur l'avis de deux avocats de la province d'Overyssel, Dumbar et Jordens. Les Merkes ont perdu, dépens compensés. J'ai du présider et je serai obligé d'en faire autant dans un autre procès par écrit, dont j'ai fait commencer la lecture. C'est une prétention d'un nommé Schummelketel contre son oncle van Suchtelen, qui lui retient le tiers d'une succession, qui lui appartient de droit, à ce qu'il prétend.

Assemblée des proviseurs. J'y ai assisté et j'ai rammené le soir dans mon carosse le galand M. Verschoor, jusqu'à la hauteur de sa maison de campagne 1). Il paroit fort taciturne, ce virtuoso-là.

28 Septembre. Le Conseil fini, les échevins ont repris leur séance de l'autre jour, et j'ai fait continuer et achever la lecture du procès, dont j'ai parlé ci-dessus.

[Daarop volgen nog een aantal rechtszaken, welke voorbijgegaan kunnen worden, eindigende met deze woorden:]

J'avois beaucoup étudié cette cause, et comme président, j'ai cru devoir montrer en opinant, que je ne l'entendois pas mal, en quoi j'ai peut-être assez bien réussi. Au reste, ce journal n'est point fait pour expliquer au long ces sortes d'affaires. Je n'en parle que pour savoir les retrouver en cas de besoin.

12 Octobre. Ouverture de la diette des Etats à Arnhem. J'y ai mené Verschoor, pour lui rendre sa politesse. Mon ancien hôte 2) et toute sa famille m'ont reçu, comme à l'ordinaire, le plus amicalement du monde, et p(our) ce qui regarde les affaires de la diette, comme je n'ai été mêlé directement dans aucune, je n'en dirai rien ici. J'ai reçu de tout le monde mille politesses.

21 Octobre. Je suis revenu à Nimègue, le Vendredi 21 de ce mois. La diette ne s'est séparée que le lendemain.

Je ne puis exprimer le déplaisir que j'ai eu, de retrouver en arrivant chez moi mon fidèle Marquis 3) malade à la mort. Je ne le croiois pas si mal, quoiqu'on m'eût prévenu par lettres sur son indisposition, causée en grande partie par mon absence. Depuis

1) Dennenstraat, Neerbosch. 2) Baron Vijgh.
3) Een zijner jachthonden.

le jour de mon départ il n'a voulu prendre aucune nourriture, ce qui l'a tellem(ent) affoibli, qu'il en est méconnoissable. Les caresses qu'il m'a faites en me revoiant, ne se peuvent décrire. Il a d'abord mangé un morceau de ma main, mais cela n'étoit qu'un mouvem(ent) de joie, et son mal habituel a bientôt repris le dessus. Jamais chien n'a marqué plus d'affection pour son maître, et si j'ai le malheur de le perdre, je sens que ma philosophie en souffrira un petit échec.

25 Octobre. Réunion de la Société du Mardi chez M. de Balveren.

27 Octobre. J'ai fait un tour à Hulse, et mon cher Marquis a été de la partie. Il s'est joliment promené avec moi, et paroit se porter un peu mieux; mais je désespère de sa guérison, et il faut me résoudre à le voir mourir. Sa foiblesse est extrême, et s'il prend encore de tems en tems quelque légère nourriture, il le rend bientôt après avec effort, ce qui est un très mauvais signe. Il ne change point de manière et me montre, autant que son état le lui peut permettre, un attachement, qui n'a peut-être point d'exemple.

29 Octobre. Le Prince et la Princesse de [Nassau-) Weilburg 1) ont passé par cette Ville, à une heure et demie, venant d'Allemagne et allant à la Haye. Ils ne sont descendus nulle part, de sorte qu'on a été les saluer à la Rivière. Le magistrat avoit nommé une commission p(our) les complimenter, mais elle n'a pas eu lieu. Les deux Bourguemaîtres régnans, avec moi et van den Steen, devoient s'acquiter de la commission, si le Prince et la Princesse se fussent avisés de s'arrêter quelques momens. Le Prince marchoit à cheval avec Brousson devant le carosse de la Princesse. Je ne m'étois pas imaginé de le voir là.

31 Octobre. Enfin, après dix-neuf jours de maladie et de souffrance, mon cher et fidèle Marquis est mort fort tranquilement, cet aprés-midi à trois heures un quart, âgé d'environ douze ans. Il ne s'est jamais démenti sur quoi que ce soit, et il a poussé l'attachement pour son maître tout aussi loin qu'il pouvoit aller. Son obéissance, son zèle et son attention pour tout ce qui pouvoit me plaire, sont fort au dessus de mes éloges. Il prévoioit tous mes désirs et m'observoit bien soigneusement dans toutes mes démarches. Il ne me quitoit jamais, pas même la nuit, et je puis dire sans hyperbole, qu'il m'étoit

---

1) Zie blz. 49.

un ami particulier, dont je regretterai toujours la compagnie, et que je trouverai partout à redire. Il étoit excellent à la chasse, tant du lièvre que des perdrix, et je n'avois qu'à le laisser faire. Bien fait et d'une figure fort revenante, son extérieur même le faisoit aimer. Sur un fond blanc il avoit quelques petites taches brunes, mais il en avoit une assez grande de la même couleur sur le côté gauche. Il n'étoit pas de fort grande taille, long tout au plus de deux pieds et huit pouces, et haut d'un pied et demi. Il avoit l'oeil grand, net et plein de feu, l'oreille grande, souple et pendante. Il étoit de race françoise et de ces chiens, que les chasseurs nomment contr'onglés ou éperonnés. Il alloit volontiers à l'eau et sautoit d'une hauteur considérable, pour en rapporter ce qu'on y avoit jetté. Jamais chien n'a mieux entendu ce métier-là. Il m'apportoit tout ce dont j'avois besoin, jusqu'à mes pantouffles, jusqu'aux pièces de monnoie, que j'avois laissé tomber en comptant : rien n'échappoit à son adresse, et si j'avois besoin de sonner quelque domestique, il alloit tirer le cordon, et ne lâchoit prise qu'après avoir entendu la sonnette. Il étoit d'une propreté charmante.

Je l'ai fait enterrer ce soir même à Hulse, dans le bois faisant l'isle, qui sépare le verger de l'allée, qu'on nomme le Cremerstraat, mais ce n'a été qu'après l'avoir fait ouvrir, parce que je le croiois empoisonné. Il n'en étoit pourtant rien : on lui a trouvé l'estomac fort rempli de grumeaux, de graisse fondue et une rupture dans l'artère aorte. Ce dernier fait ne me paroit nullement vraisemblable, et je l'attribue plûtôt à quelque coup mal addressé du chirurgien, qui a fait l'opération, qu'à une rupture réelle. Je n'ai pas eu le courage de voir disséquer mon pauvre Marquis, et par conséquent je ne puis rien dire de certain touchant le fait en question. Quoi qu'il en soit, mon cher Marquis n'est plus, mais si l'opinion d'un bonheur à venir, réservé aux animaux, est fondée, il ne peut manquer d'être heureux quelque jour 1). Son intérêt, auquel j'ai toujours été si sensible, me rapproche trop peut-être d'une idée flatteuse et si consolante, quelque hazardée, quelque folle même qu'elle doive paroître à bien des gens, même qui pensent, et qui ne la prendront guère que pour la rêverie d'un philosophe, qui souhaite les

---

1) Un très habile métaphysicien moderne embrasse cette opinion avec bien de la vivacité. V. Essai de Physiologie ou Considérations sur les Opérations de l'Ame, pag. 179. Consultez aussi: l'Essai Analytique sur les Facultés de l'Ame, par Charles Bonnet, imprimé à Coppenhague, 1759, in 4to, pag. 83. Ces deux ouvrages sont du même auteur.

choses sans se mettre en fraix de les prouver: somnia — non docentis, sed optantis.

Au reste, je sens fort bien que mon amitié p(our) Marquis m'a mené trop loin, mais je ne puis m'empêcher d'ajouter encore à tout ce que j'ai dit, que je me fais deux reproches à son sujet. D'abord j'ai du regret de lui avoir fait prendre des remèdes malgré lui, et souvent même par force. En cela le désir inquiet et sans bornes de le tirer d'affaire m'a séduit, et j'ai péché contre mes principes, qui vont plûtôt à exclurre les remèdes qu'à les admettre. Mais ceci n'est presque rien au prix d'une autre faute que j'ai faite. C'est de n'être point parti d'Arnhem pour aller trouver Marquis, dès que je l'ai su malade. Il est bien vrai que mon absence le jettoit toujours dans un abattement incroiable, mais dans cette dernière occasion on l'a vu beaucoup plus chagrin et plus triste que dans d'autres rencontres, et ne me voiant point revenir il en paroissoit inconsolable. Il est très possible que le dérangement de sa santé soit monté par-là à un tel point, qu'il n'y a pas eu moien après cela de le sauver, et quand je suis revenu, il n'en étoit plus tems, le mal étant sans remède. Mais suis-je donc raisonnable de montrer tant de foiblesse sur un pareil sujet? Je permets à tout le monde d'en croire ce qu'on voudra, et je suis fort content à bon compte de ce que non seulement mes amis particuliers, mais encore toutes les personnes, qui ont connu Marquis, ne trouvent point ma sensibilité mal placée, et justifient mes regrets. Entr'autres lettres à ce sujet, j'en ai reçu une de mon ami Allamand, qui est charmante, et je lui en sai le meilleur gré du monde.

(Een halve bladzijde opengelaten.)

1 Novembre. La Société du Mardi chez moi; le 8 chez M. Engelen, et le 15 chez Verschoor. Voi l'article du 26 Novembre.

18 Novembre. La cause de Schummelke(te)l contre van Sugtelen, dont j'ai parlé ci-dessus 1), a été jugée ce matin et le défendeur a été condamné de payer à son nevue le tiers de la succession dont il s'agit, et en particulier le tiers de la première remise d'argent, envoyée de Batavia, dépens compensés.

19 Novembre. Commencement et fin de la lecture d'un incident dans la cause des demoiselles Prinsen contre le sieur Prinsen, leur oncle et ci-devant tuteur. La décision de ceci a été renvoyée à Vendredi prochain.

1) Zie 26 September 1763.

21 Novembre. J'ai pu vendre fort avantageusement le Kinkelenburg 1), avec ses appartenances; je croi qu'on m'en auroit donné au moins sept mille florins, mais comme je soupçonne avec beaucoup de raison, que c'est van Hulst, le bègue, qui m'a fait faire cette offre, je l'ai refusée, ne voulant pas que le château en question tombe entre les mains d'un homme, dont le père a causé mille chagrins à feue Madame Cuper, mon aïeule, tellement qu'il l'auroit ruinée, elle et toute sa famille, si Dieu n'eût pas réprimé son audace. Je sai bien que ma manière de penser sur ceci n'est nullement du goût de certaines personnes, qui me touchent de fort près, mais je me passerai de leur approbation dans cette rencontre.

23 Novembre. J'ai confié au procureur Uffelhaven mes deux lettres de change des de Mist. C'est pour en tirer des copies authentiques.

24 Novembre. On a célébré hier et aujourd'hui la fête de Ste Cécile, au concert public. C'étoit proprement Mardi le premier jour de la fête, mais on l'a remis au lendemain à cause de la Société du Mardi, qui devoit être chez van Leeuwen. Au reste, ce brave Bourguemaître s'est trouvé si mal à la fin de ce soir, qu'on a cru qu'il alloit passer. Il lui a pris une défaillance, qui a duré plus d'une demie heure. On l'a fait saigner et il en est revenu, mais si foible, qu'on a eu bien de la peine à le transporter chez lui.

25 Novembre, Vendredi. Piek a régalé aujourd'hui la Société du Mardi. C'est un dîné, qu'il nous devoit, à l'occasion de la naissance de son fils aîné.

26 Novembre. Van Leeuwen se porte beaucoup mieux et il n'y a rien à craindre pour la vie de ce brave Consul. J'ai oublié de dire qu'on décida hier l'incident, dont j'ai parlé ci-dessus, en faveur des demoiselles Prinsen, dépens compensés. Il a été ordonné à leur partie de répondre à la demande faite par ses pièces, et toute l'affaire a été renvoyée *ad calamum*, de six en six semaines.

Plusieurs personnes m'ont assuré ces jours-ci, que Verschoor et van Leeuwen se sont battus à coups de poings, comme des vilains, et que cette scène s'est passée le jour que nous avons dîné chez Verschoor, c. a. d. le 15 de ce mois. Je ne sai qu'en croire, mais après le dessert j'ai fait une absence d'une heure et demie au moins, et quand j'ai rejoint la compagnie,

---

1) Adellijk huis in de Overbetuwe, gemeente Bemmel. Zie blz. 57.

Verschoor avoit visiblement l'air d'un homme, à qui l'on avoit donné un coup de poing dans l'oeil. Je lui ai demandé ce que c'étoit, et il m'a répondu qu'il s'étoit donné un coup contre la porte. Van Leeuwen n'étoit plus chez Verschoor, quand je suis rentré, non plus qu'Engelen.

3 Décembre. On a achevé ce matin de plaider une cause, qui fut commencée Mecredi passé, 30 Novembre. Elle regarde une dispute de voisins au sujet d'un espalier posé contre la muraille d'une des parties, et renversée avec violence par l'autre de son chef et autorité privée. Tout le magistrat s'est transporté sur les lieux pour prendre connoissance du différent. De retour à la Maison de Ville on a plaidé, et puis M. Engelen est allé aux voix. Nous étions quinze, et huit voix se sont d'abord trouvés favorables pour le défendeur, qui s'étoit cru dans le cas de pouvoir être son propre juge; mais quelques membres du Conseil n'ont pas voulu opiner, sous prétexte qu'ils n'avoient pas assez examiné le fait, de sorte qu'il a fallu remettre la décision de cette affaire à un autre jour, qui sera Mecredi prochain.

7 Décembre. Le procès dont je viens de parler, a été jugé entièrement à l'avantage du défendeur, sa partie n'aiant pu prouver aucun droit de possession, etc.

Il y a eu de grands troubles à Bommel, au sujet de l'élection d'un nouveau membre de la magistrature. B(alveren) en a voulu élire un, qui fut de sa cabale, et M. de Reuck (l. de Ruuk) n'en est point. Il a pourtant été élu, de sorte que, B(alveren) perdant une voix, et le parti qui lui est opposé en gagnant une, on est à présent six contre six, au lieu que ci-devant on étoit sept contre cinq.

On m'a raconté l'autre jour, qu'on avoit jetté sous la porte du bourguemaître van L(eeuwen) un billet contenant les malédictions et menaces, qu'on lit dans le XXII chapitre du profète Jérémie, depuis le verset 13 jusqu'au 19 inclusivem(ent). C'est pis que satire. Mais ce que le Prophète dit du père de celui, dont il entend parler, n'est nullem(ent) applicable au père de van L(eeuwen), qui n'a jamais été que marchand de vin.

10 Décembre. Haesbaert, Knipping, Josselet et le secrétaire Vermehr ont passé la soirée chez moi. Ils m'ont dit p(our) n(ouvelle), q(ue) Pieck sera bourguemaître avec Verschoor, Rappart conseiller à la place de de Mist, et le facteur Brouwer aussi conseiller, à la place de Schonken, qui donnera sa démission. Tout cela est fort possible, à quelques restrictions

près, et je dis de Nimègue ce que le poète Rousseau disoit de Paris:

La joie est encor dans Paris
Malgré le tems et la misère,
Et subsiste sous deux abris,
Qui sont; cocus 1) et gens d'affaire;
Dans l'un est gentille commère,
En l'autre sont bon cuisiniers.
Partant cocus et maltôtiers
Sont gens, qu'il est bon de connoître,
Aussi les vois-je volontiers,
Mais p(our) rien ne le voudrois être.

On peut lire cette épigramme en prose dans Rabelais, Livre III, chap. 9: „J'aime bien les coquus et me semblent gens de bien, et les hante volontiers, mais pour mourir ne le voudrois être", dit Panurge à Pantagruel. Il y a d'autres épigrammes de Rousseau, dont l'original se trouve dans maître François.

15 Décembre. Nous avons donné ce soir un petit concert, qui n'a pas mal réussi.

16 Décembre. Van de Sande a donné un repas extraordinaire à la Société du Mardi.

17 Décembre. Le Conseil assemblé sur l'affaire de van der L(inden) 2), les voix ont été assez partagées, mais comme ce misérable n'a rien voulu avouer, et que les Bourguemaîtres n'ont pu le convaincre du crime, dont on a de si fortes raisons de le soupçonner, il a été résolu qu'il seroit renfermé dans un lieu sûr, sans le moindre accès, et que les Bourguemaîtres seroient autorisés à prendre de nouvelles informations, et de faire de nouvelles recherches sur un fait, dont il importe à la justice que la vérité soit découverte. A-t-on envie sérieusement de la découvrir? Vraiment, on n'en jureroit point.

20 Décembre. La Société du Mardi a été assemblée aujourd'hui chez Verschoor, le receveur. Il n'a pas été question de coups de poings p(our) le coup. Voi 26 Novembre.

23 Décembre. M. le major de Casembroot a dîné chez nous, avec Madame son épouse, et M. de Dieden. Nous leur avons donné pour compagnie M. Bédeau 3), l(ieut.)-collonel du Régi-

1) Noot. Ceci ne demande restriction quelconque.

2) Een catechiseermeester beschuldigd van tegennatuurlijke misdrijven.

3) Johan Bédaulx, een Zwitser. In 1793 was hij op meer dan 85-jarigen leeftijd commandant van Geertruidenberg, dat hij aan de Franschen moest overgeven.

ment .... Quelqu'un a raconté que le bourguemaître Verschoor et son confrère van Leeuwen s'étoient encore battus deux fois à coup de poings, en pleine rue et en plein jour. Ne voilà t-il pas de brave consuls?

Au reste, j'ai été présent à l'examen, qui se fait ce matin à l'Ecole Latine. Les deux Bourguemaîtres régens et Verschoor y ont assisté aussi. Ce dernier, qui doit faire le brouillon partout, a été cause d'une dispute très folle, et qui sans lui n'auroit jamais eu lieu. Mais la chose [est] de si peu de conséquence, que ce n'est pas la peine d'en parler. Je lui ai dit vertement ma pensée, et les personnes que l'affaire regardoit, m'en ont fait leur remerciment; entr'autres le professeur Borman, en présence de Haesbaert.

24 Décembre. On a lu ce matin publiquement la sentence du nommé van der Linden 1). Il y avoit une affluence considérable de toute sorte de curieux, dont plusieurs, après que tout a été lu, n'ont pu s'empêcher d'éclatter de rire en s'en allant. On a bien fait de n'y pas prendre garde, ou du moins de n'en pas faire semblant.

26 Décembre. J'ai passé la soirée chez Josselet. On raconte par la Ville, que je serai bourguemaître, avec Pieck. Quelle fable! Mais y en a-t-il de si ridicules, qu'on n'invente et qu'on ne prend plaisir à débiter dans certaines occasions? Je me suis fort moqué de celle-ci, et je suis résolu à partir la veille du Nouvel an pour Utrecht.

27 Décembre. Van de Sande a régalé aujourd'hui la Société du Mardi, à la place de van der Hoop, qui est malade.

31 Décembre. J'avois dessein de partir aujourd'hui pour Utrecht et la Haye, mais il n'y a pas eu moyen de passer la rivière, à cause du vent et de la hauteur de l'eau.

1764.

1 Janvier. Je n'ai pu partir qu'à onze heures du matin, le vent étant encore extrêmement fort. Il nous a fallu passer la nuit au Greb et nous ne sommes arrivés que le lendemain à Utrecht.

2 Janvier. Les deux soeurs nous ont parfaitement bien reçus, mais nous avons pris le parti d'aller loger au Château d'Anvers, chez Oblet. Madame de N(assau) a eu la politesse de venir le soir même me souhaiter le bienvenu. Nous avons beaucoup causé ensemble, et je lui ai fait comprendre ...

1) Zie boven, 17 December.

3 Janvier. J'avois dessein d'aller aujourd'hui conduire mon fils à la Haye, mais j'ai du renoncer à ce dessein, parce que je me trouve saisi d'un violent rhumatisme, qui ne me permet presque pas de me remuer.

4 Janvier. Malgré mon rhumatisme, j'ai été dîner chez Madame de N(assau).

6 Janvier. J'ai reçu des nouvelles de Nimègue. Tout ce qu'on a dit au sujet de Rappart et de Pieck se trouve faux. Verschoor et van den Steen sont nommés bourguemaîtres pour l'année courante, et pour nouveaux conseillers on nous a donné Brouwer et Oorschot. Grootenraay a été fait échevin, à la place de de Mist. — Mon fils est parti ce soir pour la Haye, tout fin seul. Je ne me soucie pas beaucoup de faire ce voiage, et quand j'y aurois du penchant, mes douleurs m'en empêcheroient bien. Je sors pourtant tous les jours, mais c'est avec bien de la peine. Il ne me reste presque plus rien à dire touchant mon séjour à Utrecht, si ce n'est que j'ai assisté trois jours de suite au Chapitre, et que M. l'amiral Lijnslager 1) et son neveu, M. le conseiller van den Heuvel 2), m'ont fait beaucoup d'honnêtetés. J'ai dîné et soupé chez mes soeurs.

13 Janvier. Mon rhumatisme s'étant un peu mis à la raison, je suis parti ce matin. J'ai encore couché au Greb, et étant venu le lendemain avant midi à Arnhem, comptant de passer tout de suite à Nimègue, je me suis trouvé arrêté devant le Rhin par les mêmes raisons, qui m'avoient empêché de passer la veille du Nouvel an le Waal. Mon beau-frère et sa chère moitié m'ont fait très bon accueil, et je suis resté chez eux jusqu'au lendemain, que j'ai eu le bonheur de revoir mon épouse et mes enfans. Je ne me souviens point, que dans aucun voiage j'ai eu autant de traverses que dans celui-ci. Aussi quelle fantaisie d'aller courir les champs, par le tems qu'il fait! Je serai peut-être plus sage une autre fois.

18 Janvier. Ne m'étant pas trouvé au Conseil le 2 de Janvier, je n'ai prêté qu'aujourd'hui le serment, en qualité de conseiller et d'échevin.

La Société du Mardi fut hier chez Verschoor.

20 Janvier. Le sieur Guericci a donné ce soir un concert public; p(our) un si grand musicien il avoit très peu d'auditeurs.

25 Janvier. Dispute au Conseil entre Verschoor et van den

---

1) Hendrik Lijnslager. Zie v. d. Aa, Biogr. W.B.

2) Hendrik Herman van den Heuvel. Ibidem.

Steen, au sujet d'un acte de réadmission 1). L'on a trouvé que Verschoor avoit tort.

Je réponds aujourd'hui à une lettre très obligeante de M. Robinet de Châteaugiron, auteur du livre intitulé De La Nature. Il m'en a envoyé le 2d. volume, mais je l'avois déjà 2).

7 Février. J'ai régalé aujourd'hui la Société du Mardi. M. de B(alveren) a jugé à propos de s'entretenir assez longtems avec ma femme en particulier, à mon sujet, et lui a recommandé fortement de me déclarer de sa part, qu'il étoit de mes amis autant qu'on pouvoit l'être, et qu'il s'offroit de nouveau à m'en donner des preuves; qu'il seroit charmé de me voir entrer dans ses vues, et qu'il ne demandoit pas mieux que de vivre en bonne intelligence avec moi, et de régler tout de concert ensemble. On lui a répondu que peut-être il se présenteroit quelque occasion de m'en parler, etc., mais qu'on ne savoit pas trop comment s'y prendre, puisqu'on savoit combien j'étois ferme dans la résolution que j'avois prise, de ne plus m'exposer à de nouveaux engagemens.

11 Février. J'ai soupé chez M. de B(alveren).

13 Février. Entretien avec M. de B(alveren) chez lui. Tout s'est passé le plus honnêtement du monde, mais sans rien conclurre. Je lui ai dit clairement, que je resterois tel que je suis, à moins que je n'eusse tout le tems nécessaire p(our) examiner la convention, qu'on vouloit me faire signer; en second lieu, que l'affaire de la vocation d'un cinquième ministre devoit être terminée en faveur du Consistoire; 3o. que deux personnes du collège des Communes devoient être indemnisés du tort qu'on leur avoit fait; 4o. que je devois être sûr que mon fils ne seroit pas négligé, et qu'à cet égard je serois content, quand on ne lui donneroit que le premier secrétariat, qui viendroit à vaquer. Il faudra voir ce que deviendra tout ceci. Il y a certainement là-dedans quelque mystère, car quelle aparence y a-t-il, qu'on me fît de telles avances sans nécessité? En effet, à en juger sur l'étiquette du sac, on n'a aucun besoin de moi, et c'est ce que M. de B(alveren) a eu l'imprudence de dire à ma femme et à moi-même, ce qui n'est pas d'un habile politique, puisqu'il est certain qu'une pareille déclaration peut être mal prise, ou donner des soupçons qu'elle n'est pas sincère,

---

1) Wanneer burgers zich in een andere stad wenschten te vestigen, moesten zij aldaar een bewijs overleggen van den magistraat hunner stad, dat men, in geval van vervalling tot armoede, bereid was hen weder op te nemen.

2) Zie blz. 261, 7 September.

et que l'on a du en venir à une pareille démarche pour des raisons secrètes, où l'affection, qu'on prétend avoir pour moi, n'entre pour rien. Quoi qu'il en soit, je me trouve plus libre et plus indépendant que je ne l'ai jamais été depuis mon entrée dans le gouvernement. Faudra-t-il que par de certaines considérations je renonce à un si grand avantage?

14 Février. La Société du Mardi s'est assemblée aujourd'hui chez M. van den Steen. Il n'a été question de rien entre M. de B(alveren) et moi.

17 Février. Il y a eu aujourd'hui un grand soupé chez M. Engelen, le receveur. Il m'en a prié et j'y ai trouvé beaucoup de personnages de la Grande Cabale. On m'a fait politesse, et c'est tout.

18 Février. J'ai dîné chez M. le Bourgrave et soupé chez ma cousine des Villattes. Voilà trop de fêtes, coup sur coup.

21 Février. Longue conférence avec van de Velouw, sur différentes affaires. J'ai dîné chez le major van der Hoop, avec nos messieurs de la Société du Mardi.

23 Février. Conférence sur les affaires des de Mist, avec l'avocat Roukens, chez lui. Dimanche passé le major Lanoy, passant par ici, me vint voir pour me faire excuse de ce qu'il ne m'avoit pas encore payé les *f* 150 qu'il me doit. Il me demande même encore quelque délai. Je n'ai pas le talent de refuser chose pareille à quelqu'un, que je crois honnête homme.

24 Février. Le receveur Verschoor à donné aujourd'hui son dîné d'entrée à la Société du Mardi. Au sortir de là, j'ai passé deux heures chez le l(ieut.)-coll(onel) van der Linden à jouer du violon, et le reste du jour je l'ai passé chez moi avec M. de Balveren, ses deux frêles, la comtesse de Bylandt et son frère le comte Charles. Nous leur avons donné à souper.

25 Février. Haesbaert, de Broen, Josselet et Knipping sont venus passer la soirée chez moi. Ils ne soupçonnent rien de ce qui se passe par rapport à la fonction dominante.

27 Février. La Société du Mardi a dîné chez Piek. On s'est assemblé aujourd'hui à cause de la proximité du jour de Jeûne, que nous aurons après-demain.

28 Février. Le Bourgrave, le comte de Randwijck et plusieurs autres seigneurs du Quartier, qui vont à la Haye, m'ont fait la politesse d'envoyer chez moi (pour) prendre congé. C'est assez leur coûtume, mais ce n'est pas celle de M. de B(alveren). Il s'est présenté pourtant ce matin à ma porte,

et je l'ai reçu avec toute la civilité possible. L'entretien du 13 de ce mois a été remis sur le tapis, et j'ai cru devoir le ramener. Nous sommes entrés dans un certain détail, qui m'a donné occasion de faire entendre à ce Seigneur-là, qu'une des grandes raisons, qui m'empêchoit de me réunir à son corps, c'étoit la compagnie de certaines gens, dont la manière de penser étoit entièrement différente de la mienne, et que je ne haïssois rien davantage que ces querelles continuelles, dont ces gens-là étoient les auteurs. „Comment croiez vous donc", m'a-t-il dit, „que je me tire d'affaire avec eux?" „Cela est fort différent," lui ai-je répliqué, „car vous les avez sçu assujettir, ils dépendent de votre crédit, qui les retient dans de certaines bornes; au lieu que je n'ai jamais sçu faire valoir vis-à-vis d'eux que mes raisons, et ces gens-là sont-ils prenables par cet endroit-là?" Mon homme n'a rien répliqué, et notre conversation a fini comme la précédente, fort poliment, mais sans en venir à une conclusion. Il me semble que cela ne presse pas infiniment, et avant que d'en venir là, je crois qu'il conviendra d'aller prendre langue à la Haye et de voir ce qu'il s'y passe. Ce qui paroit fort sûr, c'est que dans les circonstances présentes il dépend de moi, tout comme ci-devant, de rentrer dans la faction dominante. Qu'en arrivera t-il? Que sais-je?

29 Février. Jour de Jeûne. La fièvre m'a pris en sortant de l'église. J'aurois fait prudemm(ent) de ne pas y aller, surtout le matin. J'étois extrêmement enrhumé, et le froid piquant qu'il faisoit ne pouvoit me faire qu'un mal considérable. J'y suis pourtant allé encore cet après-midi, de sorte qu'au retour, n'en pouvant plus, j'ai été me coucher sur le champ. Je prévois que je n'irai point à la Haye: qu'y ferois[-je] malade? Je ne suis guère bon courtisan, quand je me porte au mieux.

1 Mars. Ma fièvre ne m'a quité que vers midi, et je m'en trouve bien fatigué. Dans cet état je me crois dispensé d'aller faire ma cour au Prince, à l'occasion de son anniversaire, car mon rhume ne fait qu'augmenter et me causeroit quelque nouvelle fièvre, si j'allois le braver.

2 Mars. J'ai fait prier M. Doyère à dîner, et il est venu. Je ne l'avois vu de longtems, je ne sais pourquoi.

3 Mars. Visite de Haesbaert. Après un compliment assez plat sur mon indisposition, il m'a dit qu'il avoit permis à son valet d'aller solliciter l'emploi, qui vient de vaquer par la mort de vrouw van Setten, et qu'il espéroit que je ne lui serois pas contraire. Je lui ai répondu que j'accorderois peut-être à mon

domestique la même permission et que je le recommandois à sa bienveillance. Il m'a paru surpris de ce que jé venois de dire, et il a eu la sottise d'insister, en me voulant faire entendre que je pouvois bien attendre quelqu'autre occasion de faire plaisir à mon domestique. Je lui ai déclaré que je n'en ferois rien. Il s'est en allé cachant son dépit du mieux qu'il pouvoit. C'est un maître fat, dont il faut rabattre l'arrogance. Me trouvant encore fort incommodé, j'ai envoié prier M. le bourguemaître Engelen de me venir trouver. Il ne m'a pas fait attendre, et après l'avoir entretenu d'une petite affaire de messieurs les Proviseurs, je lui ai raconté ma conversation avec Haesbaert, et cela nous a mené à des choses plus sérieuses. Engelen sait tout ce qui s'est passé entre M. de B(alveren) et moi, et il m'a protesté qu'il ne connoissoit personne dans la Grande Correspondance, qui ne souhaitât que j'y fusse réadmis; que plusieurs même, entr'autres Verschoor, l'avoient prié de me presser là-dessus, et après quelques discours tendant au même but, il m'a avoué qu'il étoit bien vrai qu'après trois années de refus, je n'aurois guère bonne grâce de signer la convention, qui faisoit le sujet du différent, mais qu'il y avoit remède à tout, et que l'affaire pourroit prendre un bon pli, si je voulois me prêter à quelque équivalent. J'ai cru devoir lui dire que la pensée n'étoit pas mauvaise, et que je le priois de l'aprofondir, tandís que de mon côté j'en ferois autant. Nous nous sommes séparés là-dessus fort amicalement. Au reste, il a presqu'échappé à Engelen de me parler d'une circonstance secrette, qui doit être essentielle à tout ce manège, mais il s'est repris en me priant de ne pas le presser là-dessus. J'ai toujours soupçonné qu'il devoit y avoir quelque anguille sous roche.

11 Mars. Le comte Charles de Bylandt 1), M. van der Linden et M. Hume 2) sont venus passer la soirée avec moi. Je ne suis pas encore en état de sortir, mais on me tient bonne compagnie. Cela est très obligeant, mais je suis ordinairement fort content d'être seul.

13 Mars. J'ai eu concert ce soir. M. van der Linden en a été, et l'on m'a présenté un étranger nommé (blank), qui jouoit parfaitement bien du hautbois. Ma cousine des Villattes a eu la complaisance d'assister à ce petit concert.

---

1) Karel Neomagus Jean Frederik Lodewijk graaf van Bylandt, later heer van Ooi en Persingen, waldgraaf, enz.

2) Mechteld, dochter van George Hume, trouwt 1678 met Adriaan van Heerdt tot Kraayeveld, burgemeester van Nijmegen, 1703—1712.

14 Mars. J'ai été ce soir au sermon de M. Haverkamp.

15 Mars. Les trois messieurs Engelen ont passé la soirée chez moi.

16 Mars. Concert chez M. van der Linden.

17 Mars. M. et Madame de Roode ont fait une petite apparition ici. Ils ont dîné avec nous, et les voilà repartis p(our) Doesburg. — J'ai eu un entretien de demie-heure avec le bourguemaître Engelen, sur le même ton de l'autre fois. Je ne sais ce que deviendra cette affaire, mais elle ne me plait nullement. Un autre à ma place en seroit peut-être charmé.

22 Mars. Enfin après beaucoup de pourparlers, dont il me seroit fort inutile de faire le détail, nous sommes convenus de nos faits, M. de B(alveren) et moi, et je rentrerai dans la Grande Correspondance avec tout l'agrément que j'ai pu désirer, pourvu, cepandant, que M. de B(alveren) me tienne la parole qu'il m'a donnée sur un article, qui regarde mon fils, dont l'avancement me tient si fort à coeur. Sans cette considération j'eusse été sourd à toutes les avances, que l'on m'a faites avec un empressement incroiable. Je le répète, il faut qu'il y ait quelque raison cachée, qui fasse agir M. de B(alveren) et ses confidens, car je sais trop qu'ils ne m'aiment, ni ne me craignent. C'est ce qui m'a fait hésiter longtems, outre que je serois fort charmé de pouvoir tirer mon amande de la presse, me sentant à peu près de l'humeur de Monta[i]gne, quand il faisoit l'aveu suivant: „Je ne sais pas" (dit-il), „si je me trouve „dégoûté sans raison du monde que je hante, mais je sais bien „que ce seroit sans raison, si je me plaignois qu'il fût dégoûté „de moi, puisque je le suis de lui." Essais, Livr. III, ch. IX.

27 Mars. Grand dîner chez M. de Dieden. J'en ai été avec ma fille cadette. Nous y avons trouvé toute une compagnie de dames, que notre Major y avoit menées d'Arnhem: Madame Lokhorst et sa fille, les deux comtesses d'Aumale (elles sont filles de Madame d'Assendelft, que j'ai aimé fort longtems dans ma verte jeunesse), la petite comtesse de Wyckraad, la frêle van der Burg 1), sans oublier Madame de Casembroot. Madame de Dieden se surpasse en fêtes; en voilà deux tout pareilles, qu'elle donne en moins de quinze jours. Le soir M. Roode est arrivé de Doesburg, avec trois officiers de son régiment. Nous leur avons donné à souper. Ils partent demain pour leur garnison, qui est à Berg-op-Zoom.

1) Geen adellijk geslacht van dien naam destijds bekend.

31 Mars. J'ai convoqué aujourd'hui messieurs les Proviseurs. Nous avons réglé plusieurs affaires fort amicalement. Herwaarde et Verschoor n'ont pas été présens à cette besogne, et tout n'en a été que mieux. Le premier radotte, et l'autre n'a pas plus de cervelle qu'une oye.

2 Avril. Tant de personnes de distinction m'ont fait l'honneur de me solliciter d'entrer dans la Société 1) établie ici à Nimègue, que j'ai cédé enfin à leurs instances, et Verschoor s'est avisé de me proposer ce matin à cette compagnie. Toutes les voix se sont réunies en ma faveur, et l'on a eu la politesse de passer sur les formalités ordinaires, pour ne point retarder mon admission.

3 Avril. La Société du Mardi s'est tenue chez van de Sande. M. de B(alveren) ne m'a rien dit touchant nos affaires, et j'ai remarqué à la contenance de Verschoor et d'Engelen, que l'affaire en question n'est pas si avancée, que les apparences sembloient le promettre. Si elle échoue, j'en resterai plus libre et je n'aurai garde d'en être fâché.

J'ai été présenté à la Société par Verschoor, et tout le monde m'a fait un accueil fort obligeant. Je fus hier au concert de M. van der Linden; j'y trouvai le comte Charles de Bylant, actuellement directeur de la Société. Il m'a félicité poliment sur mon admission, mais je pus comprendre qu'il n'étoit pas trop content que l'on m'eût admis sans suivre exactement toutes les formalités réquises en pareil cas. Il est certain que jusqu'ici la chose est sans exemple, mais ce n'est pas à moi d'entrer dans la moindre discussion sur un fait de cette nature.

8 Avril. J'ai été au sermon de Haverkamp, l'après-midi à la Grande Eglise. Il a été question de l'article du Symbole: „Il a souffert sous Ponce Pilate", à l'occasion de quoi le Prédicateur nous a dit que J(ésus) C(hrist) étoit l'antitype de tous les pendus. Ce trait est fort singulier.

10 Avril. La Société du Mardi a dîné chez van den Bergh. J'y ai mené M. Vijgh, qui est arrivé ce matin: c'est notre ancien hôte. Il y avoit d'autres convives étrangers, et nous nous sommes trouvés seize à table, nombreuse compagnie, et c'est tout ce que j'en peux dire. — Nous avons eu assemblée du Quartier; on y a disposé de deux petits emplois en faveur de Verschoor de Thiel et d'Essenius de Bommel. La charge de Juge de Thiel, pour laquelle il [y] avoit deux prétendans,

1) Bedoeld schijnt hier te zijn de societeit Alles op sijn Tijdt, opgericht in 1760. Zie van Schevichaven, De oudere sociëteiten in Nijmegen, in Penschetsen uit Nijmegen's Verl. II, blz. 152.

Brakel et van Eck, restera apparament à la disposition du Prince Stadhouder, van Eck ayant désisté de sa sollicitation et les trois Villes, avec la plûpart des membres du corps des Nobles, aiant été d'avis qu'il falloit pendre cette affaire au croc.

11 Avril. Ouverture de la diette.

13 Avril. J'ai eu l'honneur de donner à dîner à treize seigneurs de la diette de nos Etats, et j'en aurai peut-être tout autant Mardi prochain. Il faut rendre ce qu'on nous a prêté.

17 Avril, La compagnie n'a pas été si nombreuse que Vendredi passé; plusieurs de ceux que j'avois invités, m'ont fait faux-bon et je leur pardonne de tout mon coeur.

21 Avril. La diette des Etats s'est séparée ce matin. Il n'y a eu proprement que deux affaires, qui aient mérité de l'attention. C'est celle du pont de Westervoort, et le différent du sieur Engelberts ou plutôt de Madame Smits avec M. de Duckenbourg 1). Le pont de Westervoort a été pendu au croc jusqu'au mois d'Octobre, et le différent d'Engelberts avec de Quaay, qui intéressoit si fort notre Ville, a été réglé de façon que nous n'y perdrons rien. Les Etats avoient nommé l'année passée six commissaires pour terminer cette affaire, mais Engelberts a eu la hardiesse de récuser ces juges subdélégués par une espèce de factum imprimé, dans lequel il accuse ouvertement le Bourgrave et Verschoor d'avoir fait un faux

1) De Nederl. Jaarb. D. XVIII, blz. 787 en volgg., geven een uitvoerig verslag van dit hoogst merkwaardige proces, dat bijna 12 jaren duurde. Zijn beloop kan samengevat worden in de volgende phases. De factoor Smits had *f* 7700 geleend aan de Quay, heer van den Dukenburg. Deze werden opgeëischt door zijn weduwe, en toen betaling niet snel genoeg volgde, legde zij arrest op een landgoed van den schuldenaar, zonder bewilliging van den Raad. De Quay beklaagde zich, waarop de Raad Mevr. Smits gelastte de procedure kost- en schadeloos op te heffen. Zij appelleert. De Magistraat weigert het appel, verwerpt haar deductie, met bedreiging haar te ontburgeren en uit de stad te verbannen. Tevens werd aan de Quay decernement van executie verleend. Nu wendt Mevr. S. zich tot het Hof, dat den Magistraat veroordeelt wegens geweigerde executie en de beide burgemeesters wegens gepleegde attentaten; ook de Q. wordt door het Hof veroordeeld wegens gepleegde attentaten. Mevr. S. heeft inmiddels haar actie overgedaan aan haar broeder Engelberts. De Q. beklaagt zich bij de Staten, die 6 heeren benoemen als gedelegeerden, om de zaak ten einde te brengen. Engelberts verzoekt dat deze delegatie ingetrokken moge worden. Het Hof weigert. Engelberts recuseert de gedelegeerden en dient een nieuw request in, waarop de Staten de commissie intrekken en de actie ten principale aan het Hof renvoyeeren. Dit veroordeelt de Q. om binnen 6 weken securiteit voor kapitaal en interest te stellen. De Q. appelleert, doch de Landschap blijft bij zijn resolutie. Reces 21 April 1764.

rapport aux Etats et leur donne un démenti formel. Ces messieurs ont avalé tranquilement cette pillule, et la commission a été simplement annulée, sans plus.

25 Avril. J'ai donné concert aux comtes de W(elderen) et à la compagnie, qui y assiste ordinairement.

7 Mai. Mon fils est parti ce matin p(our) la Haye, et je l'y aurois accompagné, sans un gros rhume, qui m'incommode fort. Je me fis tirer hier p(our) le moins dix onces de sang, ce qui m'a beaucoup soulagé. — Depuis le 25 du mois passé j'ai assemblé diverses fois Messrs. les Proviseurs, dont la compagnie n'est rien moins qu'amusante. Du reste les avances qu'on m'a faites, n'ont point eu de suite jusqu'ici. On croit à coup sûr, que je témoignerai à la fin de l'inquiéte (lees inquiétude), et l'on se trompe. Jamais homme n'a été plus tranquile que moi, dans ces sortes de circonstances.

14 Mai. Madame de Termoer et tante Nora étant venues d'Arnhem passer quelques jours ici, nous leur avons donné à dîner deux fois, Vendredi passé et aujourd'hui. M. de Dieden et le coll(onel) Bedeau ont été de la première partie, et Madame Hume, avec M. son fils, de la dernière. Les deux Belles en question sont reparties cet après-midi p(our) Arnhem.

18 Mai. Départ de Nimègue et arrivée à Utrecht.

19 Mai. Arrivée à la Haye, où j'ai eu la joie d'embrasser mon cher fils. M. Allamand est ici, et nous avons eu ce soir un petit entretien ensemble.

21 Mai. Accueil gracieux du Prince et du Duc. Entretien avec M. de R(ijnsteyn) et M. F(agel), dont j'ai eu grand sujet d'être content. Le premier m'a permis de lui faire savoir par lettres la conduite, qu'on tiendra avec moi à N(imègue). Il m'a prévenu même sur ce sujet avec la dernière politesse. Mais il [en] sera peut-être comme en l'année 1747 et 1748.

22 Mai. Mon fils a plaidé ce matin sa première cause, et il s'en est tiré avec honneur. Nous avons dîné chez M. van Swinden, son avoué.

23 Mai. Dîné chez M. van der Bruggen et soupé chez M. Villegas.

24 Mai. M. le secrétaire van der Haar nous a donné à dîner et je suis parti le soir pour Leide, où j'ai soupé fort agréablement chez mon Professeur.

25 Mai. J'ai vu ce matin mon cher et ancien ami M. Durand. Il baisse extrêmem(ent), et le déplaisir de le voir dans cet état est le seul que j'aie eu à ce voiage. Mon fils m'est

venu joindre, et nous sommes partis ensemble pour Utrecht.

26 Mai. Retour à N(imègue). Je ne dois pas omettre une circonstance de mon voiage, qui m'a fait grand plaisir. J'ai rencontré par hazard à la Haye une de mes plus anciennes connoissances: c'est M. van Hoey 1), ci-devant notre ambassadeur à la Cour de France, où j'ai reçu de lui beaucoup de politesses. Nous ne nous serions pas reconnus, mais quelqu'un m'ayant dit: „Voilà M. van Hoey", je volai l'embrasser et il me fit à son tour force caresses. J'allai le voir le lendemain à une maison de campagne, qu'il a près de la Haye, et nous nous entretinmes joliment une heure ensemble. M. van Hoey doit avoir plus de quatre-vingt ans, mais il se porte très bien et vit en philosophe dans la solitude.

27 Mai. Nous voilà tous rassemblés à Hulse.

3 Juin. Visite de M. de B(alveren). Nous nous sommes longtems promenés seuls ensemble, et je le trouve toujours fort bien disposé à mon sujet, mais je crois de plus en plus, qu'il y a quelque sourde intrigue dans la Grande Cabale, qui s'oppose à ses desseins. En attendant j'ai écrit à la Haye, pour savoir au juste ce que le Duc pense à l'égard de la Convention et s'il approuveroit que je la signasse. Je suis curieux de savoir ce qu'on me répondra.

12 Juin. La famille d'Engelen est venue cet après-midi à Hulse pour prendre congé. Toutes ces bonnes gens vont à Angersteyn. Mon confrère le Consul m'a montré beaucoup de bonne volonté, mais je ne crois pas qu'on lui montre le dessous des cartes.

13 Juin. Commission à Druten. J'y suis allé avec les deux Bourguemaîtres et l'avocat Morrees, à la contenance duquel j'ai remarqué d'abord, qu'il étoit au fait de ce qui se passe. Il a profité d'un moment que nous étions seuls, pour me faire des protestations d'amitié et de service, ajoutant que tout s'ajusteroit fort bien à l'égard de moi-même et à l'égard de mon fils. Il m'a demandé aussi, si je serois disposé à entrer dans quelque accord sur ma prétention à l'égard de l'affaire des de Mist. Nous avons pris jour pour parler de tout ceci plus au long. Ce sera Samedi prochain.

14 Juin. Second jour de la commission à Druten. Je m'y

1) Abraham van Hoey, lid van de Kamer van Rekening van de Grafelijkheidsdomeinen, vóórdat deze door de Staten onder beheer van gecommitteerden gebracht werden, meesterknaap van Holland en West Friesland, hoofdingeland van Delfland en 22 jaren ambassadeur bij den Koning van Frankrijk.

suis rendu avec van den Steen, et le soir nous avons eu pour augmen[ta]tion de bonne compagnie dans le carosse de la Ville Balveren et Verschoor. Nous avons ramené ces messieurs à leurs campagnes, et je suis retourné à la mienne.

16 Juin. Morrees m'est venu trouver ici (à Hulsen), comme nous étions convenus, et nous avons eu une longue conversation ensemble. J'en ai conclu trois choses: 1°. que ma rentrée dans la Grande Correspondance ne souffrira guère de difficulté; 2°. qu'il n'y en aura pas beaucoup non plus à l'avancement de mon fils; 3°. qu'on a dessein de me faire bourguemaître l'année prochaine avec Engelen. C'est ce dernier point, qui fait tout le noeud de l'intrigue, et Morrees, tout fin qu'il est, s'est trahi lui-même, s'il a prétendu me le cacher. On veut débusquer van Leeuwen, et l'on n'y a pas trouvé de moyen plus convenable que de me rendre ce que l'on m'a ôté. Je me suis bien gardé de m'ouvrir là-dessus à mon homme, et je ne lui ai pas dit non plus, si j'accepterois ou non le consulat, en cas qu'il me fût offert. N.B. Voi l'art. du 30 Juin suivant.

18 Juin. Visite du ministre Broen. Cet homme est insupportable, de vouloir ramener tout le monde à ses idées fanatiques. Il lui est échappé un mot, qui m'a déplu; je l'ai relancé, et nous avons disputé une demie-heure ensemble. Je suis bien fou de ne pas savoir supporter ces sortes de gens, et pourquoi leur dire, sans grand détour, qu'on ne peut (twee regels onbeschreven).

21 Juin. M. van Leeuwen m'est venu voir d'un air fort empressé, et tout en nous promenant j'ai su de lui des particularités assez curieuses. Il m'a fait des offres de service tant et plus, ne paroissant rien souhaiter davantage qu'une intime liaison avec moi. Il m'a cité M. F(agel) comme son ami, et n'ignoroit pas qu'il est aussi le mien: combien ne pourroit il pas nous servir, si nous voulions l'employer mutuellement? Voilà son idée et son raisonnem(ent). Il paroit ignorer que j'ai eu des conférences avec B(alveren) et M(oorrees), et j'en suis bien aise. Je lui ai dit que je doutois un peu de sa sincérité, puisqu'on m'avoit assuré que, voulant être bourguemaître en l'année 1761, il s'étoit abstenu de me montrer une copie de la Convention entre les Villes, que j'avois refusé de signer, à moins de la lire et de l'examiner; qu'on la lui avoit confiée à cet effet, mais qu'il me l'avoit cachée; que cepandant on avoit cru qu'il me l'avoit montrée, en m'exhortant à ne la point signer, comme il étoit de son intérêt; que j'avois eu la

complaisance de le croire et que j'avois été sa dupe. Je sais bien, lui ai-je ajouté, que cette dernière imputation est fausse, mais est-il vrai qu'on vous ait recommandé de me montrer la Convention? Il m'a juré qu'il n'en étoit rien, mais qu'au contraire on lui avoit fait promettre solemnellement de ne montrer la Convention à âme qui vive. Je l'ai pressé fortement là-dessus, et il m'a répondu que je pouvois donner hardiment le démenti en son nom à quiconque me soutiendroit le contraire de ce qu'il venoit d'avancer. Il paroit fort piqué contre Verschoor, dont il m'a dit pis que pendre. Ce n'est assurément pas sans sujet, qu'il le méprise: s'il peut lui jouer quelque tour, il le fera sans faute, et c'est en cela, qu'il croit peut-être que je pourrois lui prêter du secours. Autant que je pénètre ses vues, elles tendent à faire une ligue contre Verschoor et Engelen, et d'empêcher que ce dernier ne devienne bourguemaître l'année qui vient avec moi, ce qui arriveroit, s'il pouvoit se mettre à sa place et devenir lui-même mon second. Voilà, ou je me trompe bien fort, l'idée qui l'occupe. Il m'a surpris en me disant que Verschoor faisoit tout à sa tête, sans consulter M. de B(alveren), à qui il ne communiquoit presque rien du tout. J'ai fait politesse à van L(eeuwen), sans m'ouvrir à lui le moins du monde. Mais voilà donc deux partis dans la Grande Cabale, entre lesquels il faudra que je me ménage. J'aurai beau jeu, si cette désunion peut être poussée à l'extrême. Au reste, j'ai recommandé à van L(eeuwen) les intérêts de mon fils, sans lui dire que je couchois le secrétariat en joue. Il m'a promis de lui rendre service dans l'occasion.

24 Juin. J'ai communié à l'église françoise. C'est bien là le petit troupeau; en tout nous n'étions que treize. J'ai assisté à la table comme ancien.

30 Juin. J'ai parlé aux deux Bourguemaîtres régnans, à la Maison de Ville. Verschoor aiant dit à van den Steen, qu'il avoit dessein de me proposer Lundi à la Correspondance, et celui-ci s'étant expliqué honnettement à ce sujet, j'ai remercié ces messieurs de leur bonne volonté, et je leur ai recommandé mon fils pour l'affaire, qu'ils savent bien. Ils ne m'ont rien répondu. Je n'ai pas voulu entrer en quelque discussion avec eux, mais j'ai fait venir chez moi l'avocat M(oorrees), à qui j'ai fait comprendre que, si les Bourguemaîtres ne vouloient pas se déclarer positivement au sujet de mon fils, je les prierois très-fort de ne pas me proposer à la Correspondance, ne voulant point y rentrer sans cette condition. Il m'a répondu

que dans le fond ma précaution étoit peu nécessaire, parce que l'avancement de mon fils étoit un dessein, que M. de B(alveren) avoit formé depuis longtems, et qu'il étoit fort en état de l'exécuter; que van den Bergh 1) et Grotenraay, qui visoient au secrétariat, l'un pour lui-même et l'autre p(our) son frère, n'étoient pas du tout bien dans son esprit, et que mon fils auroit la préférence sans difficulté; que cepandant il tâcheroit de faire expliquer les Bourguemaîtres, et qu'il me rendroit réponse. Il m'a parlé de nouveau du consulat, qui m'étoit destiné, mais je lui ai répondu sobre(ment) sur cet article, disant que c'étoit une chose *posterioris curae*. Une chose, qu'il m'a dite dans notre première conversation, et que j'ai oublié de raporter, c'est que, selon lui, les ministres font très-mal de remuer sur nouveaux fraix (?) l'affaire de la vocation d'un cinquième pasteur, puisqu'on ne leur avoit accordé Pierolet que sous la condition expresse, qu'ils ne remettroient plus cette affaire sur le tapis. Il m'a ajouté que je pouvois me servir de cette anecdote en tems et lieu, et dire que je la tenois de lui.

1 Juillet. J'ai reçu un billet de Verschoor, par lequel il me prie de me trouver en ville demain, à cinq heures du soir, afin qu'après qu'il m'aura proposé à la Correspondance assemblée, je puisse me présenter sur le champ à cette compagnie, et d'y faire ma rentrée. J'ai été parler à M(oorrees), pour lui demander, s'il avoit déclaré mon intention aux Bourguemaîtres; il m'a répondu que non, n'en ayant pas eu le tems, mais qu'il le feroit demain matin et que, si je voulois me rendre en ville vers les quatre heures, il viendroit me faire raport de la com-m(ission), dont je l'avois chargé. Je lui ai dit que je ne manquerois pas au rendez-vous, en lui répétant que, si les Bourguemaîtres ne vouloient pas s'expliquer nettement, il seroit inutile de me proposer à la Correspondance.

2 Juillet. M'étant rendu en ville cet après-dîné, l'avocat M(oorrees) est venu me dire qu'il pouvoit m'assurer de la part des Bourguemaîtres, qu'ils me donneroient satisfaction entière sur le fait dont il étoit question, et qu'ils feroient tout ce qui dépendroit d'eux, pour procurer à mon fils l'emploi que j'avois en vue; que la Correspondance s'assembleroit ce soir, et que je serois invité d'y assister. En effet, M. Pieck m'a fait prier bientôt après de me rendre chez lui. Je l'ai fait tout de suite, et j'ai trouvé toute la Grande Cabale fumant et buvant autour

1) A. van den Bergh.

d'une grande table. Verschoor, comme président, m'a addressé la parole, et m'a dit qu'il m'avoit proposé à la compagnie, et que tous les suffrages s'étoient réunis en ma faveur. J'ai fait tant bien que mal mon compliment là-dessus à ces messieurs, et l'on a bu rasade pour me témoigner combien on étoit satisfait de me revoir. Rapport de P(ieck) sur l'achat de la seigneurie d'Ubbergen, dont le magistrat fera l'acquisition. L'ouverture en sera faite au Conseil Samedi prochain 1).

4 Juillet. Il ne s'est rien passé au Conseil, qui vaille la peine d'en parler. J'ai fait hier la visite ordinaire le long des fossés de ce district avec le conseiller de Broen, et j'ai fait rapport au Conseil, que nous avions trouvé tout en meilleur état que l'année précédente.

8 Juillet. J'ai dîné avec ma fille cadette chez M. de Balveren, à Weurt. Ce seigneur-là paroit content de ma rentrée, et tout est tranquile. Il y avoit chez lui Verschoor et sa soeur, avec M. et Madame van der Hoop, d'Amst(erdam), q(ui) sont logés chez Verschoor.

11 Juillet. Madame de Ham 2), nous aiant tenu compagnie pendant quinze jours, s'en est retournée ce matin à Nimègue.

13 Juillet. Mon fils est revenu ce soir d'Arnhem. Ses tantes ont voulu le mener à la foire d'Utrecht, où il a passé deux jours avec elles. Il a été absent quinze jours. Qu'est-ce qu'on n'écrit pas dans de certains momens?

17 Juillet. Le Curé de Niftrik et celui de Neerbos sont venus dîner à Hulse. L'après-midi il nous est venu bien des visites: M. et Madame Pieck avec leur grand-mamman, Madame de Griethuyzen, Verschoor, etc.

19 Juillet. Il est arrivé à Nimègue une petite avanture galante entre la femme d'un boucher et son catéchiste. Le mari, les ayant presque pris sur le fait, s'est mis en devoir de se vanger de tous deux, mais la belle ayant pris la fuite, toute sa colère est tombée sur le galand, qu'il a rossé d'importance. Comme cette affaire a fait du bruit, les Bourguemaîtres ont cru devoir s'assurer de la friponne en question, qui a déjà subi un

---

1) Krachtens raadsbesluit van 30 Juli en 1 Augustus 1764 werd de heerlijkheid Ubbergen door de Stad gekocht voor *f* 61,000, benevens de 40ste penning verschuldigd voor het aliëneeren van vaste goederen. Zij werd overgenomen, met uitzondering van het Huis, van de gebroeders de Mist, die haar van de gravin van Welderen gekocht hadden.

2) Ham, adellijk huis in het Nederkwartier van Utrecht, waarvan sedert 1760 Gerard Hendrik Hackfort, heer van den Ham, eigenaar was.

interrogatoire. Ç'a été aujourd'hui le tour du galand Catéchiste, et comme van den Steen avoit des affaires, il m'a prié d'y assister à sa place. Il n'est pas douteux que le boucher soit cocu et qu'on ne l'ait trompé sous prétexte de dévotion.

25 Juillet. Nous avons régalé à dîner M. de Balveren, sa nièce et ses deux neveux, avec M. Hume et le capitaine Douglas.

28 Juillet. Nous avons été cet après-midi au château d'Oey, pour faire compliment à Madame la comtesse de Solms 1) sur son arrivée dans ces quartiers. — Arrivée de M. Allamand à Hulse.

29 Juillet. J'ai renoncé à ma prétention sur les de Mist, moyennant un rabais de 50 pour cent. Encore faut-il mieux perdre une moitié de ce qui nous est dû, que de risquer de perdre le tout en plaidant. C'est avec l'avocat Morrees que j'ai conclu cette affaire. Il m'a promis de me faire toucher mon argent au bout de quinze jours. Tiendra-t-il parole?

4 Août. Notre Professeur est allé faire un tour en Overyssel chez le comte Ch(arles) de Bentinck. Il compte revenir Lundi prochain en huit. Départ de M. de Roode pour Doesburg.

6 Août. J'ai convoqué cet après-dîné les Proviseurs. Il n'est venu que Verschoor et notre receveur Morrees. Verschoor nous a remboursé six cens florins d'un capital de sept cens, que nous avons à sa charge. J'ai passé le reste du jour chez A. van den Bergh, avec mes aimables confrères de la Correspondance. On a préparé les affaires, qu'on doit mettre sur le tapis Mecredi prochain. Ce ne sera pas grand cas.

12 Août. Madame de Roode a été obligée de partir ce matin p(our) Doesburg. C'est un excès d'impatience de la part de son cher époux, qui a la goute. Hélas!

13 Août. Parti pour Doesburg avec mon fils, dans le dessein d'aller faire demain notre cour au Prince et à M. le Duc, qui arrivent aujourd'hui à Dieren 2). Nous avons été reçus à Doesburg de la façon du monde la plus gracieuse.

14 Août. J'ai eu l'honneur de saluer le Prince et M. le Duc à Dieren. Il y avoit un monde infini; je me suis tiré au plutôt de cette presse et je suis parti l'après-dîné pour N(imègue). J'ai passé la nuit dans la Ville.

16 Août. Nouvelle de l'arrivée prochaine du Prince et de M. le Duc. Ce ne sera pas plus tard que demain.

1) Was geparenteerd aan de Bylandts. Albertine Charlotte v. B. huwde in 1738 Heinrich Carl graaf van Solms-Bielitz-Wildenfels.

2) Paleis en lustplaats in 1648 door Willem II aangelegd.

19 Août. Toute la journée a été bien tumultueuse, le Prince et M. le Duc étant arrivés à Nimègue ce matin et ne s'en étant retournés à Dieren que l'après-midi vers les quatre heures. Mais je n'entre ici dans aucun détail sur tout cela, parce qu'on peut consulter ma lettre au professeur Allamand, dont j'ai gardé copie. Elle est du 19 de ce mois 1).

23 Août. M. van Stendel, ministre à Delft, a dîné deux fois ces jours-ci à Hulse, avec ses deux soeurs, et notre Professeur est revenu de Doorwerth sur ces entrefaites. Nous avons fait cet après-dîné un tour en carosse, pour rendre visite à Madame de Benthem, à sa campagne, et au ministre Broen à la sienne 2).

28 Août. Départ de notre professeur Allamand. Il ne nous reste plus que ma soeur et Madame de Bergenstein 3), qui partiront après-demain, Jeudi, pour Utrecht. Madame de Bergenstein n'est ici que depuis Lundi.

3 Septembre. La Grande Correspondance est venue faire collation à Hulse; j'ai cru devoir mettre M. de B(alveren) de la partie. Il n'y a eu d'absens que M. Engelen et M. P. van den Bergh.

4 Septembre. Nous avons fait un tour à Niftrik en famille.

5 Septembre. Autre promenade de la même façon au Halve Weg.

8 Septembre. L'avocat Moorrees est venu dîner à Hulse. Il m'a compté *f* 780, qui me reviennent de ma prétention sur les de Mist. C'est suivant notre accord justement la moitié de ce qui m'étoit dû. Je le répète: cela vaut infiniment mieux que de plaider. Morrees a pris sur lui de payer l'avocat Roukens et le procureur Uffelhaven, que j'avois employés dans cette affaire. Je n'avois pas parlé plus de trois fois à ces grappignans 4), et leurs comptes ne laissent pas de monter à près de cent florins. Il leur en sera rabattu vingt. Si je les avois laissé faire, en moins d'un an, je suis sûr, que toute ma prétention,

---

1) In gevolge raadsbesluit van den 16 Augustus bestonden de feestelijkheden in klokkenspel en klokkengelui, schieten op de wallen en op de gierbrug, ontvangst door den magistraat aan de brug. Van daar werd Z. H. de Groote straat opgeleid naar het Stadhuis, tusschen een espalier van de gewapende burgerij, waarna een dejeûner. Parade en defileeren der burgerij werd aangeboden; of zij plaatsgrepen, blijkt niet.

2) In Neerbosch.

3) Bergenstein, ridderhofstad in het Overkwartier van Utrecht, bij Amerongen.

4) Grappilleurs? grappiller = uit zijn op winst.

qui montoit à *f* 1560, auroit été engloutie. Au reste Morrees n'avoit rien de nouveau à me dire.

17 Septembre. Ouverture de la chasse. Mon fils y a été avec le jeune Engelen et une demie douzaine d'autres chasseurs. Nous les avons bien régalés à dîné, et, certes, ils le méritoient bien, car la chasse qu'ils m'ont apportée, étoit extrêmement bonne: cinq lièvres, treize perdrix et neuf cailles. Je ne me suis point mêlé de tout cela, n'ayant plus de goût pour la chasse depuis la mort de mon cher Marquis. — J'ai passé la soirée en ville, chez le bourguemaître Engelen. La compagnie n'étoit guères nombreuse et encore moins amusante.

25 Septembre. Nous avons eu à dîné Messrs. Bédeau, Marsfeld, Douglas et Hume. On a tâché de leur faire bonne chère. Ces messieurs m'ont dit pour nouvelle, que le comte de Denhoff, capitaine de Cavalerie au Régiment de Cannenbourg, étoit mort cette nuit à un bien de campagne de Rappart, à peu de distance de la Ville 1) et sur son territoire. Ce comte avoit épousé depuis peu à Cologne une Angloise et donné promesse de mariage à une autre Angloise, qui, sur la nouvelle de l'infidélité de son amant, est venue en poste pour faire valoir ses droits. Ces deux femmes étoient avec lui, et il ne pouvoit guère lui (leur?) échapper que par le parti qu'il a pris. M. Bédeau m'a dit, qu'en qualité de commandant de la garnison, il avoit envoié sur-le-champ dans la maison, où le comte venoit d'expirer, deux officiers, assistés de l'Auditeur Militaire, pour saisir les habits, les meubles et les autres effets du défunt. A cela je n'ai pas répondu grand'chose, ne doutant point que M. Bédeau ne s'attire par la précaution qu'il a prise, quelque affaire avec les Bourguemaîtres, et peut-être même avec tout le Conseil 2). Je croi pourtant que le Commandant a fait son devoir, et que sa conduite sera justifiée par le Duc, en cas de dispute.

26 Septembre. Il n'a pas été question au Conseil de l'affaire, dont je viens de parler dans l'article précédent; mais l'assemblée étant separée, j'ai vu entrer les deux bourguemaîtres, Verschoor et Engelen (van den Steen étant absent) dans la chambre voisine, où ils ont prié Pieck et Haesbaert de les suivre; du moins cela m'a paru ainsi, et j'ai sçu quelques momens après, que c'étoit pour les consulter sur l'affaire du comte

1) Brakkestein, onder Hatert, in het schependom.

2) De nalatenschap van den zelfmoordenaar was een regaal.

de Denhoff. Comme il a laissé quelques dettes, plusieurs de ses créanciers se sont addressés au juge politique, pour faire valoir leurs prétentions, et voilà le conflit de jurisdiction, que j'ai prévu. Les Bourguemaîtres ont prié M. Bédeau de venir leur parler, ce qu'il a fait, mais il n'a rien voulu relâcher de ses droits, vrais ou prétendus. Tout cela s'est fait sans qu'on se soit mis en peine de me rien communiquer; seulem(ent) Pieck, par manière de discours, m'a dit à la Société, qu'il avoit conseillé aux Bourguemaîtres de convoquer demain le Conseil, pour délibérer sur cette affaire. Je ne lui ai rien répondu; assurément je ne serai pas de ce Conseil-là: il y a grande apparence qu'on y fera quelque sottise.

J'ai payé cet après-dîné à Mlle Engelen les intérêts d'un capital de *f* 6000, échus le 1er Juillet passé, c'est cent quatre-vingts florins, et à cette occasion je me suis entretenu un moment avec les deux frères de la demoiselle. Ils ne m'ont guère montré de confiance, et j'ignore ce qu'ils ont dans l'esprit. Le Bourguemaître m'a pourtant dit qu'il avoit signé plusieurs arrêts sur la succession de Denhoff. Je ne sai s'il a bien ou mal fait.

30 Septembre. J'ai communié de la main de M. Maillard. L'après-midi, en sortant de l'église, M. Bédeau m'a dit que le Duc l'avoit assuré par lettres, qu'il étoit fort content de ce qu'il avoit fait à l'égard de l'affaire de Denhoff, et qu'il ne devoit se relâcher sur rien. M. Bédeau me sembloit persuadé que Moorrees seul a été cause de ce petit désordre, et je n'en fais aucun doute. Au reste, M. le Commandant n'avoit point vu Haesbaert, mais bien Pieck aux conférences, qu'il avoit eues avec les Bourguemaîtres. Me serois-je donc trompé? Je ne le crois pas, mais il se peut que Haesbaert se soit retiré avant qu'on ait fait entrer M. Bédeau.

6 Octobre. J'ai rendu un de ces jours-ci visite en ville à M. de B(alveren); au lieu de me parler de mes affaires il ne m'a entretenu que des siennes. Cet homme est prodigieusement coeffé de lui-même et de son mérite et de son crédit. Il m'a fort ennuié du récit de son dernier voiage à la Haye. A l'en croire, personne n'est mieux avec le Prince que lui; et bientôt il gouvernera toute la Province. Je ne lui ai rien dit du tout touchant mon fils, mes amis de la Haye me l'ayant fort déconseillé. Notre entretien a fini, comme il avoit commencé, c. a. d. poliment, de part et d'autre.

J'ai vu Verschoor chez lui. Il m'a fort parlé de quelques

prétentions, injustes selon lui, que Moorrees forme sur la seigneurie d'Ubbergen, prétentions qu'il dit être contraires à l'achat(acte?) de vente, Moorrees ayant glissé dans le transport de la Maison d'Ubbergen 1) un mot, qui n'est pas selon la teneur de la résolution du magistrat, relative à ce sujet. Verschoor paroissoit piqué contre l'Avocat, mais cet homme ne sait ce qu'il dit, et tant qu'on laissera faire ce brouillon à sa tête, il n'y aura point de repos dans la régence.

22 Octobre. Van den Steen m'a dit à la Société, que Verschoor vouloit passer chez moi à deux heures et demie, pour me prier d'aller faire avec lui une visite à M. de B(alveren). Je lui ai dit que je l'attendrois. En effet il est venu à l'heure marquée et m'a dit, tout en entrant, que M. de B(alveren) ne pouvoit pas nous attendre aujourd'hui. J'ai demandé à mon homme, de quoi il seroit question chez M. de B(alveren). „Mais," m'a-t-il répondu, „c'est pour vous faire signer la Convention entre les trois Villes." Sur quoi je lui a répliqué que j'espérois que ce seroit à la charge d'autant, et à condition que mon fils obtiendroit le secrétariat, dont on avoit si souvent parlé, et que je me flattois qu'au moins lui, Engelen et van den Steen y emploieroient leurs bons offices. Il n'a ni trop bien, ni trop mal répondu à mon instance, et de fil en éguille nous sommes tombés sur la Convention, qu'on veut que je signe; et sur la Correspondance, dans laquelle il m'a dit qu'on ne m'avoit réadmis qu'à ma prière. Je lui ai nié le fait, et ma femme étant entrée là-dessus dans la sale où nous étions, je l'ai priée de raconter à mon drôle de Consul l'entretien qu'elle avoit eu avec M. de B(alveren) à ce sujet. Elle l'a fait résolum(ent) et Verschoor n'a eu rien à répliquer. Après qu'il s'en est allé, j'ai fait appeler Moorrees, à qui j'ai raconté ce qui venoit de se passer. Il m'a dit qu'il en parleroit à M. de B(alveren). — J'ai passé la soirée dans la Correspondance, chez Verschoor.

23 Octobre. L'avocat M(oorrees) est venu me rapporter son entretien avec M. de B(alveren). Tout se réduit à me faire signer la Convention entre les trois Villes; à ce prix je serai bourguemaître l'année prochaine, avec Engelen, et mon fils sera secrétaire. Il m'a donné mille assurances des bonnes intentions de M. de B(alveren), de Verschoor, d'Engelen et de van den Steen. Je lui ai fait sentir que je ne me souciois pas beaucoup d'être derechef bourguemaître, et il a voulu me prouver que je devois l'être

1) Het heerenhuis enz., afgespleten van de heerlijkheid Ubbergen, was door de gebroeders de Mist in Juli 1764 verkocht aan Mr. Johannes Moorrees.

absolum(ent). Pour faire court, je lui ai raconté que Verschoor s'étoit avisé d'écrire à M. F(agel), que l'on m'avoit réadmis dans la Correspondance, sans exiger de moi aucune signature ni engagement quelconque, et qu'il sentoit bien que je devois avertir M. F(agel) du changement, qu'on prétendoit faire à cet égard; qu'il étoit de plus nécessaire que [je] donnasse connoissance au Prince et au Duc de ce qui se passoit, ne voulant rien accepter sans leur agrém(ent). Morrees m'a paru ne pas désapprouver mon idée, et il m'a promis d'en faire raport à M. de B(alveren). Je lui ai dit que j'écrirois demain à la Haye.

24 Octobre. J'ai mandé a M. A(llamand?) tout ce qui s'est passé ces jours-ci, en le priant d'en donner connoissance à qui il appartient, à la Haye 1).

Ouverture de la diette, ou plutôt continuation de la diette d'Avril.

3 Novembre. Je ferai un saut jusqu'au 3 du mois suivant, jour que la diette s'est séparée, remarquant seulement que l'affaire du pont de Westervoort a occupé plusieurs séances. On a tâché d'accomoder les parties, mais toutes les tentatives à cet égard ont été vaines, les esprits s'étant trouvés trop aigris. Il a donc été résolu, à la pluralité des deux Quartiers contre celui de Veluwe, qu'on répondroit en termes convenables à la lettre du Roi de Prusse 2), et que l'action du seign(eur) de Westervoort 3) seroit renvoyée à la Cour Provinciale, p(our) en connoître et juger.

Le Bourgrave a proposé dans notre Quartier, s'il ne conviendroit pas de ne rien résoudre au sujet des commissions avant le 8 Mars de l'année prochaine, puisque le terme des trois années n'expiroit qu'au 1er Mai 1765. Cette proposition a été faite pour des motifs, qu'il n'est pas malaisé de pénétrer. Les Villes s'y sont conformées, mais le comte de R(andwijck) et peut-être quelques autres membres du corps des Nobles, aiant fait remarquer que chacun pouvoit régler cette affaire chez soi, sans être obligé d'en répondre à personne, notre président Verschoor a laissé tomber la chose, et [il] n'en a pas été question depuis.

6 Novembre. Rentrée de la Société du Mardi chez M. van der Hoop. Van Leeuwen et van de Sande nous quitent: ils nous en ont fait leur compliment, le dernier par lettre, l'autre en s'en expliquant à M. de Balveren, qui a écrit à ce sujet une très élégante

1) Kantteekening. J'ai communiqué par lettre à M. F(agel) les circonstances où je me trouve, le 31 de ce mois.

2) Omtrent dezen brief zie het Landdagsreces van 3 November 1764.

3) De stad Arnhem, die de heerlijkheid Westervoort in 1735 gekocht had.

lettre à la Société, ne pouvant y venir en personne cette fois-ci.

7 Novembre. Nouvelles instances par requête au magistrat de la part du consistoire hollandois, au sujet d'un cinquième ministre. Elle a été renvoyée aux Bourguemaîtres. Je n'ai pas été prévenu sur cette affaire, aparament qu'on a jugé que je ne l'approuverois pas, et l'on a eu raison. M. Hellenius vint me la communiquer hier au soir, qu'il n'y avoit plus de changement à faire à rien. Il eût pu se dispenser de cette peine.

8 Novembre. Entretien particulier avec M. de B(alveren), sur lequel je l'avois fait prévenir par M. Moorrees, en lui faisant demander son heure. L'Avocat m'avoit dit que M. de B(alveren) m'attendoit à 9 heures du matin, et cependant j'aurois dit à sa contenance, qu'il ne m'attendoit pas. Je lui ai dit que je sentois que mes confrères étoient choqués de ce que je n'avois pas signé, jusqu'à ce jour, la Convention, dont nous avions parlé si souvent; que puisque je l'avois lue, et que je n'y avois trouvé rien de déraisonnable, j'étois résolu à leur ôter ce prétexte de mécontentement. Il m'a donné là-dessus l'écrit en question, et je l'ai signé. Notre conversation n'a pas été bien longue. Je lui ai répété ce que je lui ai dit cent et cent fois. De son côté il m'a prié de ne pas lui être contraire, quand l'Ammanie de Maas-Waal viendroit à vaquer, et je le lui ai promis. Il est certain que, sans la considération de mon fils, je n'aurois jamais signé la Convention, mais il falloit en venir là, si je voulois lui procurer de l'emploi dans la régence; et d'ailleurs, ma démarche n'a rien que d'honnette, puisqu'avant de signer j'ai lu la Convention, circonstance qui avoit manqué jusqu'au jour que M. de B(alveren) me permit de faire cette lecture chez lui, comme je croi l'avoir marqué ci-dessus. Au reste, mon homme étoit ce matin malade et d'assez mauvaise humeur.

13 Novembre. La Société du Mardi chez Verschoor. Le receveur P. van den Bergh a été nommé secrétaire, à la place de van Leeuwen.

16 Novembre. J'apprends que le président van der Mieden est mort à la Haye, Mardi passé. Il a eu beaucoup de part à mes avantures de l'année 1747 et 1748. Je n'ai pas toujours eu à me louer de lui. Au reste cet homme a été un exemple, comme mille autres, de la vicissitude des choses humaines. Le voilà mort président de la même Cour provinciale, dont il avoit été chassé autrefois par sentence formelle. Les pièces de ce procès 1)

1) Zie hierover van der Aa, artikel van der Mieden.

subsistent encore. Van der Mieden appella de la sentence de la Cour de Hollande à celle du Haut Conseil. Cela causa un conflit de jurisdiction entre les deux Cours sur l'admissibilité de l'appel; mais après bien des débats et force papier barbouillé, van der Mieden gagna sa cause et fut rétabli dans sa charge de conseiller. J'ai conservé un grand nombre de lettres qu'il m'a écrites; elles me serviront aparament tout aussi peu que mille autres de différentes personnes, que j'ai eu la folie de garder.

22 Novembre. Verschoor et van den Steen m'ont dit ce matin pour nouvelle, que notre confrère van Grotenraay sollicitoit à la Haye une lettre de recommandation du Prince au magistrat, pour faire obtenir à son frère la charge de secrétaire, que possède le vieux Herwaerden 1). Ils m'ont fort pressé d'en écrire sans délai à M. Fagel. J'ai remercié fort poliment ces messieurs de leur avis et de leur conseil. J'ai été parler de cette affaire à M. de B(alveren), qui m'a déconseillé absolument d'en écrire à la Haye, m'assurant que, si la chose étoit vraie, ce qu'il n'avoit aucune raison de croire, Grotenraay feroit une sottise, et qu'il auroit sans faute un refus. M. de B(alveren) m'a donné de plus l'éclaircissement suivant, savoir, que Grotenraay s'étoit entendu depuis peu avec Herwaerden et sa famille, à l'égard de la charge en question, dont Herwaerden désisteroit, sous certaines conditions, en faveur du frère de Grotenraay, dès qu'on auroit quelque sûreté que le magistrat approuveroit la démission de Herwaerden. M. de B(alveren) m'a assuré que, cette ouverture lui aiant été faite par Grotenraay lui même, il lui avoit dit qu'il ne pouvoit pas approuver sa conduite, et qu'il lui conseilloit de ne pas pousser cette affaire, dans laquelle il n'y avoit nulle aparence qu'il réussiroit à faire entrer le magistrat; qu'il pensoit avoir fait entendre raison à Grotenraay, et que, pour ce qui regardoit la sollicitation à la Haye, il en croioit la nouvelle entièrement fausse; que Grotenraay ne lui en avoit sonné mot, et qu'il ne le croioit pas assez étourdi pour faire une démarche si folle. Si M. de B(alveren) a été sincère dans ce qu'il m'a dit, je ne serai tout au plus dupe qu'en second et après lui, ce qui ne laisseroit pas d'être toujours fort déplaisant. Quoi qu'il en soit, M. de B(alveren) a commencé et fini par me déconseiller d'écrire à la Haye.

23 Novembre. J'ai eu une petite conversation avec Moorrees, au sujet de la nouvelle d'hier. Il m'a dit qu'il l'avoit

1) Mr. Jan van Herwaerden.

apprise la veille du m(aître)-masson Dibbits, mais qu'il avoit recommandé à cet homme de n'en parler à personne, parce que la démarche, qu'on prêtoit à Gr(otenraay) n'étoit nullement vraisemblable, et qu'elle ne lui feroit point d'honneur. Il m'a dit à moi que, si le fait étoit vrai, Gr(otenraay) méritoit qu'on le chassât de la Correspondance; qu'il n'en croioit rien, mais qu'il s'informeroit plus particulièrement de la chose, et qu'il me rendroit réponse demain.

24 Novembre. Moorrees n'est point venu.

25 Novembre. J'ai fait demander visite chez M. de B(alveren). Il m'a accepté d'abord, mais en allant chez lui, un de ses domestiques est venu avec précipitation à ma rencontre, pour me faire des excuses de la part de son maître, de ce qu'il ne pouvoit pas me recevoir, quelqu'un étant venu pour lui parler, et qu'il me prioit de remettre ma visite à une autre fois. Il me paroit qu'il y a du manège dans tout ceci.

26 Novembre. Point de manège. M. de B(alveren) est venu chez moi en personne, p(our) me dire la raison pourquoi il n'avoit pu me recevoir hier. Il est toujours du même avis à l'égard de l'affaire de Gr(otenraay).

27 Novembre. J'ai régalé aujourd'hui messieurs de la Société du Mardi.

29 Novembre. J'ai eu avec Moorrees un petit entretien, qui m'a donné à penser; j'ai cru devoir en conséquence écrire sur le champ à mon fils, pour lui conseiller d'aller à la Haye s'informer de ce qui se passe par rapport à la prétendue sollicitation de Gr(otenraay).

30 Novembre. J'ai dîné chez van den Steen.

3 Décembre. J'ai été d'un dîné fastidieusement superbe, que le comte de Lynden a donné aujourd'hui à plusieurs membres de la régence et à quelques officiers de la garnison. Je suis bien sûr que personne ne s'avisera d'imiter M. le Comte en ceci; j'ignore qui pourroit y réussir, mais ce qui devoit être un sujet d'imitation pour tous les honnettes gens, c'est la liberté charmante, que notre aimable hôte laisse jouir ses convives en fait de boire. Nous n'avons bu que dans de petits verres, et pendant tout le repas il n'a été question d'aucun bocal. Voilà la bonne façon, qui ne peut déplaire qu'à des gens mal élevés ou à des ivrognes. Madame la Comtesse nous a honorés de sa présence, et il faut avouer qu'elle sait faire à merveille les honneurs de la table; ses attentions et celles de son cher époux n'ont rien laissé à désirer.

4 Décembre. M. van der Hoop a donné son repas à la Société du Mardi.

5 Décembre. Mon fils m'écrit qu'il reçoit à la Haye toute sorte de politesses, et qu'au surplus M. Grotenraay n'a pas réussi du tout. C'est autant de pris sur l'ennemi.

10 Décembre. La Société du Mardi a été assemblée aujourd'hui chez M. de Famars. — Entretien avec l'avocat M(oorrees). Il a voulu me persuader que je devois être bourguemaître, avant de pousser plus loin la sollicitation de mon fils, qui réussiroit sans faute, à son avis, dès que je serois consul. Je l'ai laissé dire.

13 Décembre. Visite de Verschoor. Il m'est venu faire confidence d'un entretien, qu'il avoit eu avec l'échevin Gr(otenraay), qui lui avoit recommandé fortem(ent) les intérêts de son frère, en lui avouant qu'il y avoit réellem(ent) une convention entre sa famille et celle de Herwaerden, par rapport au secrétariat, mais qu'au surplus Gr(otenraay) s'étoit tenu sur la négative à l'égard des démarches, qu'on lui avoit supposé avoir faites à la Haye. Verschoor m'a assuré qu'il avoit déclaré à Gr(otenraay), qu'il ne se mêleroit point de cette affaire, et que, s'il en faisoit la proposition dans la Correspondance, il devoit compter qu'il ne l'appuyeroit pas.

14 Décembre. J'ai eu chez moi le concert ordinaire. Il n'y a eu de femmes ou de filles que ma cousine des Villattes. Le vieux comte de W(elderen) y est venu, mais sans son fils.

15 Décembre. Le vieux secrétaire H(erwaerden) est mort la nuit passée. Force sollicitans se sont mis d'abord en campagne et l'avocat Gr(otenraay), comme on peut croire, n'a pas été des derniers. Son frère l'échevin m'a demandé ma voix pour lui, en présence de Verschoor. Je lui ai répondu que je lui demandois la sienne pour mon fils. J'ai parlé à M. de B(alveren) et aux deux Bourguemaîtres, q(ui) prétendent tous trois que je ne dois pas me presser.

16 Décembre. Entretien particulier de ma F(emme) avec l'avocat M(oorrees). Je ne m'en suis pas mêlé du tout. Quand j'ai su par un signe, dont nous étions convenus, ma F(emme) et moi, que cet entretien étoit fini, je suis entré et j'en ai eu un à mon tour avec le même Avocat, qui s'est réduit à ces deux points si souvent rabattus, savoir, qu'il faut que je sois bourguemaître-président, et que je dois m'y résoudre sans hésiter; qu'après cela l'affaire de mon fils ne souffrira pas de difficulté. Je me mets en quatre pour tourner la médaille, mais

on ne veut pas m'écouter. Voilà ce que c'est que le malheur de certaines positions. Bien des gens à ma place n'en jugeroient pas ainsi, et il y a des momens où j'envie leur manière de voir et de sentir, mais ce n'est pas la mienne. Au reste, j'ai fait comprendre à mon Avocat, que je n'étois pas dupe à l'égard de ses intrigues et de celles de ses consors; que je voyois très-bien que, si l'on vouloit que je fusse consul, ce n'étoit pas tant par amitié pour moi, que par rancune et par haine contre van L(eeuwen), à qui l'on vouloit rendre son soufflet. M. l'Avocat n'est pas demeuré court et s'est servi pour défaite, qu'il étoit bien vrai qu'on vouloit brider l'arrogance de van L(eeuwen) et le mettre hors d'état de faire du mal, mais que cela n'empêchoit pas qu'on n'eût dessein en même tems, de me mettre en état de faire du bien; qu'on vouloit me rendre ce qui m'étoit dû; que réellement on avoit de la considération pour moi, ce qu'il pouvoit dire en particulier de M. de B(alveren), qui lui avoit protesté souvent, qu'il voioit à regret que je témoignois tant d'éloignement pour la Grande Correspondance. Fistula dulce canit, etc.

17 Décembre. M. le Bourggrave a donné un dîné a Messrs. de la Société du Mardi. Au sortir de là je me suis rendu chez P. van den Bergh, où là Grande Correspondance étoit assemblée. Elle a été fort confuse et même assez orageuse, cette belle assemblée. Verschoor et van den Steen étoient tous deux plus que gris. Il a fallu remettre les affaires à la huitaine, que tous ces aimables régens de N(imègue), au nombre de quinze, s'assembleront chez moi.

22 Décembre. J'ai eu depuis peu de jours quelques entretiens avec van L(eeuwen), qui ne sait où donner de la tête. Dans le dernier il m'a paru souhaiter d'être mon second, prétendant que, si Engelen obtenoit le Gerigtschrijversplaats pour son frère, il devoit lui céder le consulat. Mais ce soir, qu'il m'est venu voir derechef, il a changé de ton et m'a dit qu'il étoit content que nous fussions bourguemaîtres, Eng(elen) et moi; qu'il falloit régler cette affaire Lundi prochain et tâcher de s'entendre sur les petits emplois, pour en pouvoir disposer au 2 Janvier. Je ne sai d'où vient ce changement. Quant au secrétariat, vacant par la mort d'Herwaerden, il étoit d'avis qu'on n'en devoit point parler encore, et le voilà donc tout-à-fait dans les idées de l'avocat M(oorrees). Encore un coup, cela me paroit extraordinaire. Il m'a fait au surplus force protestations d'amitié et de zèle, concluant qu'il falloit que nous

fussions toujours de concert ensemble. Je lui ai répondu honnette(ment), mais avec toute la circonspection nécessaire, et en me gardant bien de lui dire ce que je pense réellement: c'est que je me trouve une répugnance extrême pour le consulat qui me sera offert, et que, si je pouvois le refuser honnettement, je le ferois de tout mon coeur. Je ne m'y sens nullement propre, et cela devroit me faire [prendre] mon parti; mais je n'ai pas assez de fermeté pour m'opposer au torrent et j'en suis au désespoir.

Mon cher fils est revenu ce soir d'Utrecht. Il fera demain et après-demain la ronde chez tous mes confrères, p(our) leur demander le secrétariat vacant.

24 Décembre. La Grande Correspondance s'étant assemblée chez moi, il a été question d'abord des petits emplois vacans, sur lesquels on n'a pas pu tomber d'accord. Van den Steen et Grevelaar se sont disputés le commissariat, qu'a possédé la van Setten. Van den Steen a soutenu qu'il lui avoit été promis, même par écrit, mais cela n'a servi de rien, et on a renvoié la chose à un autre tems, et jusqu'à ce qu'il viendroit à vaquer quelque autre emploi de la même espèce ou même meilleur, et que, dans ce cas, van den Steen auroit la préférence. J'ai du me prêter à cette sottise, pour ne pas faire perdre à mon fils deux voix à la fois. Les nouveaux consuls à faire ont été réservés pour la bonne bouche. J'ai été nommé d'une voix unanime, et il en auroit été de même d'Engelen, sans A. van den Bergh, qui n'a pas voulu lui donner son suffrage. Il a dit qu'il donnoit sa voix à P. van den Bergh, son cousin. En remerciant ces messieurs, je leur ai fortement recommandé les intérêts de mon fils. Van Grotenraay s'est avisé d'en faire autant en faveur de son frère, et Pieck en faveur du sien. Cela est fort impertinent, mais que me serviroit il d'en montrer du ressentiment?

26 Décembre. Grotenraay a présenté ce matin requête au magistrat pour demander l'emploi de secrétaire. On y a répondu par un jaceat. J'ai profité de cette occasion pour proposer et recommander mon fils au Conseil en corps. Pieck n'a pas manqué de se souvenir de son frère. Tout cela n'est que du vent.

31 Décembre. Conversation avec les Bourguemaîtres, en présence d'Engelen, de Pieck et de l'avocat Moorrees. Les Bourguemaîtres m'ont demandé assez confusém(ent), comment je pensois me conduire, quand je serois président, si par hazard

on alloit réveiller l'affaire du cinquième ministre. J'ai répondu que je soutiendrois toujours ma thèse, sur quoi Pieck, se mêlant de la conversation, m'a dit qu'on n'avoit pas dessein d'exiger de moi, que je changeasse d'avis, mais que je ferois plaisir à bien des gens raisonnables de ne pas trop presser cette affaire, quand on m'obligeroit d'en parler de nouveau au Conseil; que l'on ne me demandoit qu'un peu de complaisance, et qu'il dépendroit de moi de différer la chose suivant le contenu de la dernière résolution prise à ce sujet. Je suis demeuré ferme en déclarant que j'opinerois dans l'occasion en faveur du Consistoire, et qu'en qualité de président, je conclurrois pour l'affirmative ou la négative suivant l'exigence du cas. Pieck a fait là-dessus bien des réflexions inutiles, menant grand bruit, à son ordinaire. J'ai coupé court à tout son verbiage en lui disant: „Monsieur, je suis rentré dans la Correspondance „à certaines conditions; entr'autres j'ai déclaré d'a„vance, que je prétendois rester libre et dans mon „entier sur le fait des ministres. Si l'on prétendoit „après coup me gêner à cet égard, assurément on „n'y réussiroit point; mais puisqu'il y a encore „du tems jusqu'après-demain, il n'y a qu'à ne pas „me faire président, et je n'en serois pas fâché." Voilà, en subsistance, ce que j'ai dit à Pieck, qui s'est fort récrié sur ma proposition, jurant et prenant Dieu à tèmoin, qu'il n'entreroit jamais dans une pareille pensée. Là-dessus on est venu nous interrompre, et la chose en est demeurée là. Verschoor s'est évadé dès le comm(encement) de ma dispute avec Pieck, et les autres personnages que j'ai nommés, ne s'en sont pas mêlés du tout. Il est visible que toute cette scène a été concertée, et qu'on a voulu me jetter un croc en jambe. Le panneau étoit trop grossier.

1765.

1 Janvier. Il n'a été question le premier jour de l'an que de visites et de cérémonies, très inutiles dans le fonds, mais autorisées par l'usage.

2 Janvier. Enfin le jour est venu que je devois devenir bourguemaître pour la cinquième fois 1). Cela n'a point manqué, et l'on m'a donné Engelen pour second. Il n'y a eu que

1) Burgemeester-president in 1750, 1757, 1758, 1765; tweede in 1746.

Haesbaert, Knipping, Josselet et de Broun, qui ne m'aient pas donné leur voix. Je n'en avois que faire, et je ne leur en sai pas mauvais gré du tout. La cérémonie de mon installation s'est faite à l'ordinaire, excepté que je n'ai jamais eu, en pareil cas, d'émotion semblable à celle que j'ai sentie à cette occasion. Faut-il que j'avoue une pareille foiblesse! Cependant je me suis tiré d'intrigue le moins mal que j'ai pu, et il s'est trouvé des gens, qui ont interprété en bonne part l'embaras où ils m'ont vu. Notre maison n'a pas désempli de monde: jamais je n'ai été tant fêtoyé. On m'a dit que le contentement que mon élection cause, est presque général, et je croi véritablement que cela paroit ainsi à bien des gens. Cependant je dois remarquer que de tous ceux, qui se sont empressés à me venir féliciter, il n'y a eu, je pense, qu'un seul homme, qui m'ait dit sa pensée sans déguisement, et qui soit entré dans la mienne. C'est un vieux procureur de la Ville: „Monsieur," s'est-il écrié en m'abordant, „Monsieur, quel fardeau vous êtes-vous mis sur les épaules!" Combien de fois n'ai-je pas occasion de me rappeller l'exclamation de ce bonhomme!

Au reste Verschoor a fini ce matin son consulat par une proposition, à laquelle on ne s'attendoit pas. Elle consiste à faire prendre au magistrat le parti d'ordonner aux ministres de finir le service divin à une certaine heure, sous peine de trois florins d'amende en cas de contravention. La proposition comprend encore quelques autres règlemens sur cette matière. Van den Steen n'a pas voulu opiner, mais en général on a été assez d'accord sur ce qui venoit d'être proposé, et la chose a été conclue par Verschoor, car je n'avois pas été nommé président, de sorte qu'on ne peut mettre ni la proposition, ni la conclusion [sur mon compte?], et c'est ce que j'ai déclaré aux quatre ministres, quand deux jours après ils me sont venus féliciter en corps. Ils m'ont entretenu au long touchant la proposition, dont il s'agit, et sur la résolution prise en conformité, et en m'assurant qu'ils obéiroient, ils m'ont instamment prié de représenter au magistrat en leur nom, qu'il y auroit de l'inconvénient à finir le service, ou plutôt le sermon, à une certaine heure précise, quand il y auroit plusieurs enfans à batiser; qu'ils ne demandoient, dans ces circonstances de batême, qu'un quart d'heure de plus, et qu'ils espéroient qu'à ma réquisition cette grâce ne leur seroit pas refusée. Je leur ai dit que je ne trouvois pas la chose sans difficulté, et qu'ils devoient la communiquer à M. Engelen, avec q(ui) je voulois agir de concert.

9 Janvier. J'ai fait lire au Conseil la résolution touchant l'ordre sur les sermons. Lecture faite, j'ai dit que je trouvois tant de choses sujettes à caution dans ce que l'on venoit de lire, qu'il me sembloit qu'on devoit décerner une commission p(our) revoir la résolution et la corriger, avant que de l'arrêter finalement. J'ai exposé tout d'une haleine la demande des ministres, mais on n'a voulu entendre ni à l'un, ni à l'autre. Tout ce que j'ai pu obtenir, ç'a été que le Secrétaire seroit chargé d'en redresser quelques articles.

16 Janvier. L'ordre touchant la durée des sermons et ce qui en dépend, a été arrêté par résolution expresse. J'ai du conclurre à la pluralité des voix, plusieurs membres du Conseil n'ayant pas voulu opiner.

23 Janvier. Jour de Conseil. Il ne s'est rien passé qui vaille la peine de s'en souvenir et, après-tout, je ne veux plus barbouiller tant de papier: j'en suis fort las.

30 Janvier. J'assistai hier à l'ouverture du cadavre d'un jeune homme, avec Engelen et le secrétaire Vermehr. Je dis avec Engelen, et cela auroit du être ainsi, mais mon cher collègue, craignant un pareil spectacle, a pris le parti de s'en aller au plus vite. J'ai tout vu et je suis resté là, de même que Vermehr, tout le tems qu'il falloit pour nous acquiter de notre devoir. Ce matin ce M. Vermehr m'a remis à la Maison de Ville le procès-verbal, dressé par le médecin de la Ville, de Man, sur le fait en question. Je lui ai dit que je ne me contentois point de cela, et que, selon l'ordre, de Man devoit lui-même me remettre le mémoire dont il s'agit, et que, si ce médecin ne savoit pas son devoir, je lui en dirois deux mots sur le champ. Vermehr ayant voulu se mettre en frais de raisonner, je lui ai dit que cela étoit inutile, et j'ai ordonné en même tems à mon hallebardier d'aller appeller de Man. Il n'a pas tardé de venir, et je lui ai dit de quoi il étoit question. Il m'a protesté qu'il n'y avoit point eu de mauvaise intention dans son fait, et qu'en tout cas il me demandoit pardon. Je l'ai laissé aller, en lui recommandant d'être plus attentif une autre fois. Une chose plaisante, c'est que le père du jeune homme en question a presque insulté le médecin de Man sur ce qu'il avoit coupé la tête à son fils. J'ai un peu lavé la tête à ce fou, que nos raisons n'ont certainement point guéri de son préjugé.

1 Février. Visite de M. de Dieden, qui s'est venu plaindre d'un prétendu tort, que je lui aurois fait. Je m'en suis défendu tout de mon mieux, et le petit homme en question étant dans

l'erreur, je crois même qu'il y est resté malgré mes raisons. Peu m'importe et tant pis pour lui.

2 Février. Assemblée des Proviseurs. L'année de ma fonction de receveur étant expirée, j'ai remis les clefs à Verschoor, selon l'ordre établi. Il a été question ensuite de choisir un nouveau confrère, à la place de Herwaerden. Verschoor a proposé M. de Balveren. J'y ai donné les mains, mais j'ai ajouté que j'étois d'avis, que nous pouvions nous donner un second nouveau confrère, et que pour cet effet je proposois M. Brouwer, le conseiller. Verschoor a fait là-dessus des difficultés, mais les autres Proviseurs se sont déclarés pour mon avis. C'étoit une affaire concertée entre Morrees et moi, que la nomination de Brouwer. Je douterois que Balveren acceptât, si je ne savois que lui et ses pareils aiment à se fourrer partout. En tout cas la chose m'est fort indifférente. Au reste, nous avons mangé des huîtres ensemble, et Balveren a été du régal, avec le frère de Verschoor et notre avocat van den Bergh. Ces messieurs ne sont venus qu'après besogne faite, et on ne leur a rien dit de ce qui s'étoit passé.

9 Février. Messrs. de Balveren et Brouwer ont pris séance dans l'assemblée des Proviseurs.

13 Février. Election de deux nouveaux membres du corps des Communes, de deux maîtres des comptes et d'un receveur. Moorrees a obtenu la continuation de ce dernier emploi. Les nouveaux membres sont Beyerinck et van Velp, et on a fait l'apoticaire Noordbeek et le maître-masson Dibbets maîtres des comptes. J'ai présenté au magistrat le projet d'une nonvelle ordonnance sur la ferme de la Grue (van de Craan) 1), qui doit être arrêtée avec la concurrance des Communes.

16 Février. Autre assemblée du magistrat sur l'affaire de l'ordonnance ci-dessus, et conférence des Bourguemaîtres, etc. avec l'orateur 2) et les deux députés des Communes, pour arranger certaines difficultés. Demain l'affaire sera conclue.

19 Février. Rien n'a été conclu de ce qui avoit été résolu hier, à cause de certains débats survenus inopinément, et dont le sieur Brouwer, notre confrère, a été l'auteur, sans doute par un pur effet d'intérêt personnel. Cette affaire traînera en longueur. Elle a changé de face, car au lieu de donner à ferme l'impôt dont il s'agit, on a décidé qu'on le mettroit en admodiation. Mais la façon d'en faire la collecte, selon l'ancienne ou la nou-

1) De verpachting van de Kraan, aan de Waal, bij de Grootestraat.

2) Woordhouder der Gemeensmannen.

velle ordonnance, causera encore des débats. En attendant on a donné la commission de collecteurs à van Dam et à Holler.

25 Février. M. le Bourggrave avec deux de ses fils, M. d'Ophemert et M. Engelen, nous ont fait l'honneur de dîner chez nous.

27 Février. J'ai proposé ce matin en plein Sénat, à l'occasion de mon prochain départ pour la Haye, s'il ne conviendroit pas d'offrir au Prince la disposition des commissions, qui viendront à vaquer au 1er Mai prochain. Cette proposition a causé de la surprise et de l'embaras. On a cherché toute sorte de faux-fuyans, et l'on n'a point osé se déterminer à rien. Je dis osé, parce que tous ces messieurs-là sont si peu libres, que le moindre cas imprévu met leurs esprit (s'ils en ont) à la torture. Voiant qu'ils ne vouloient se résoudre à rien de positif, j'ai pris le parti de parler d'autre chose. Celle-ci avoit été préparée, et je n'en ai pas fait la proposition, sans en prévenir auparavant M. F(agel), qui a pleinement approuvé mon dessein, et qui m'a conseillé de ne pas différer l'exécution. Ce Ministre a eu même la bonté d'ajouter à ma proposition générale un article, qui ne m'étoit pas venu à l'esprit, savoir, qu'il falloit dire à Messieurs de Nimègue, qu'en cas que le Prince n'agréât point l'offre, il conviendroit de le prier de vouloir du moins prendre quelque direction dans le choix des personnes, qu'on seroit bien aise de favoriser.

1 Mars. Parti pour la Haye, avec Henriette, qui restera à moitié chemin 1) chez ses tantes. Je ne me suis arrêté à Utrecht qu'autant qu'il falloit pour voir mes belles-soeurs, et à Leide pour embrasser mon ancien et très vieux ami Durand, sans oublier mon cher prof(esseur) Allamand, qui m'a donné galammand à souper. Je suis arrivé le 3 à la Haye; j'ai eu le lendemain audience du Prince et du Duc, à qui j'ai expliqué clairem(ent) l'affaire de la proposition et celle du secrétariat. Je n'ai qu'à me louer de l'accueil que ces Princes m'ont fait. Le Stadhouder m'a fait entendre très-clairem(ent), qu'il n'accepteroit pas l'offre des commissions, et qu'il croioit qu'on devroit en disposer pour une année, sans plus. J'ai encore beaucoup à me louer de M. Fagel et de tous les parens et amis, à qui j'ai rendu mes devoirs. Il y avoit une affluence de monde fort considérable le jour de la fête du 8 2). J'ai eu l'honneur de dîner chez le Prince et, à en juger sur les appa-

1) Te Utrecht.

2) Meerderjarig worden van Willem V.

rences, tout est bien, mais les apparences sont trompeuses. Je suis reparti de la Haye le 10, et mon fils est venu me joindre le lendemain à Utrecht, où je ne me suis arrêté qu'un jour, pour régler mes affaires. Nous nous sommes rendus à Nimègue le 12, mon fils, ma fille Henriette et moi.

13 Mars. Jour de Jeûne.

19 Mars. Affaires ordinaires au Conseil, et rien de plus. Il est pourtant arrivé pendant mon absence un différent au sujet de la querelle de deux bas-officiers de la garnison avec un cabaretier de la Ville. Cet homme aiant été maltraité et traîné à la grand'garde par ordre de l'officier qui étoit de garde, en a porté ses plaintes au magistrat par une requête, qui a été renvoyée aux Bourguemaîtres, pour examiner ses plaintes trop fondées et p(our) demander satisfaction à M. Bédeau, commandant de la garnison, de l'insulte faite à un bourgeois de la Ville.

20 Mars. Nous avons eu ces jours passés, M. Engelen, le secrétaire Vermehr et moi, trois différentes conférences avec M. Bédeau, au sujet de l'affaire ci-dessus. Nous avons trouvé le Commandant fort traitable. Il nous a déclaré qu'il feroit donner au magistrat telle satisfaction qu'il voudroit exiger, et là-dessus nous lui avons proposé de faire comparoître en plein Conseil et en sa présence le Capitaine de la grand'garde, avec son officier subalterne, et de leur faire demander pardon au magistrat de leur faute et de leur imprudence, témoignant en avoir du répentir, et promettant de se conduire à l'avenir avec plus de sagesse; qu'ils prieroient au surplus le magistrat d'intercéder pour eux auprès du Commandant, pour l'engager à ne pas les traiter à la rigueur, et de ne faire contre eux aucune poursuite. M. Bédeau a approuvé ce projet et s'est engagé à s'y conformer et à y faire acquiescer les officiers en question. M. Vermehr l'aiant couché par écrit, en guise de rapport des Bourguemaîtres au magistrat, nous l'avons communiqué à M. Bédeau, qui en a été très satisfait et nous a assuré que ses officiers consentoient à tout ce qui avoit été projetté. J'ai donc produit ce matin le raport en question à l'assemblée du Conseil et il a été approuvé d'une voix unanime. On est même convenu de dispenser les officiers de se présenter au Conseil en corps, pour faire leurs excuses, et qu'il suffiroit que les Bourguemaîtres, assistés du Secrétaire, les reçussent au nom du magistrat. La complaisance a été même poussée plus loin, et il a été résolu, à la pluralité des voix, qu'on feroit venir M. Bédeau à la Maison de Ville, et que les Bourguemaîtres lui

demanderoient au nom du magistrat, si les officiers en question étoient prêts à faire la démarche projettée; que s'il répondoit qu'oui, je lui déclarerois, en qualité de président et au nom du magistrat, qu'on prenoit l'intention p(our) le fait, et qu'on dispensoit les officiers de quelque démarche ultérieure. Je me suis acquité sur le champ de cette commission, en présence de M. Engelen et de notre Secrétaire, et comme M. B(édeau) n'a pas manqué de répondre oui à la demande q(ue) je lui ai faite, je lui ai communiqué l'intention du magistrat à cet égard. Il en a paru infiniment content, et l'affaire s'est terminée de la sorte.

27 Mars. Assemblée de la Correspondance chez M. de Gr(otenraay). Van den Steen a proposé, pour faciliter, à ce qu'il disoit, l'affaire du secrétariat, de partager cet emploi entre deux secrétaires, qui seroient apparam(ent) mon fils et M. Pieck, frère du Conseiller. J'ai témoigné d'être très-peu satisfait de cette proposition, et il n'a été rien résolu à cet égard, non plus q(ue) touchant les commissions vacantes, dont il faudra bien disposer à la fin. On a pris jour pour conférer finalement là-dessus, et ce sera Samedi prochain, chez van L(eeuwen).

28 Mars. Visite de van L(eeuwen), qui m'a fait de nouvelles protestations d'amitié.

29 Mars. A. van den Bergh nous a communiqué, à Eng(elen) et à moi, un projet fort étendu, touchant la façon dont on pourroit, selon lui, disposer des commissions et des emplois vacans. Ce sont des visions qui ne séduiront personne, et auxquelles personne ne se rendra assurém(ent).

30 Mars. Conférence avec Eng(elen) et l'avocat M(oorrees). Le premier m'a proposé un expédient p(our) terminer nos petites disputes à l'amiable. Comme cet expédient pourroit devenir avantageux à mon fils et faciliter la sollicitation de Pieck, sans notre préjudice, j'ai approuvé la chose. Je ne sai si ce n'est pas un peu à la hâte, mais je suis las de toutes ces tracasseries. Voici en substance à quoi se réduit la proposition d'Engelen: L'emploi de Gerichtschrijver avec le secrétariat sera conféré au frère d'Eng(elen). On nommera un second Gerichtschrijver, qui sera mon fils, et il deviendra en même tems secrétaire. Engelen partagera avec lui les apointemens du premier emploi, et, pour faciliter la chose, en contentant Pieck, on fera le frère de celui-ci secrétaire, auquel mon fils cédera la moitié des apointemens de son secrétariat, qu'ils partageront par conséquent entr'eux, de sorte que la Ville n'y perdra rien. Ce que mon fils perdra à ce marché, il le regagnera sur la

moitié des apointemens de l'emploi de gerichtschrijver, que Eng(elen) promet de lui céder.

La Correspondance étant assemblée chez van L(eeuwen), on a délibéré sur la façon dont on s'y prendroit p(our) déclarer les commissions vacantes. Après quelques petits débats il a été conclu qu'on n'en disposeroit que pour une année, et qu'on feroit la proposition de la vacature Mardi prochain, p(our) en disposer quinze jours après. On a voulu en user de même par raport au secrétariat et l'emploi de Gerichtschrijver, mais, n'étant pas encore sûr de mon fait, je m'y suis opposé, et avec succès. Il a été réglé que nous prendrions des arrangemens, Engelen, Grotenraay, Pieck et moi, et que nous ferions en conséquence des plans, p(our) être présentés à la Correspondance, qui s'assemblera Dimanche ou demain en huit, chez Pieck; qu'au surplus il seroit nécessaire d'agir de concert avec M. de B(alveren).

31 Mars. Conférence chez M. de B(alveren) avec les commissaires ci-dessus. Tout s'arrangera assez bien, et p(our) faire plaisir à Grotenraay, on portera Vonck à demander sa démission.

3 Avril. Conférence chez moi avec les commissaires de la Correspondance. Vonck désiste de son secrétariat, à certaines conditions. Nous avons dressé la liste des commissions, dont copie a été envoyée à M. de B(alveren), qui est absent. Ce matin j'ai continué le Conseil jusqu'à Lundi prochain.

7 Avril. Jour de Pâque. Nous avons fait, mon confrère, le Bourggrave et moi, la ridicule procession accoutumée. Notre juge, van den Steen, s'est excusé d'y assister 1). J'ai marché à la droite du Bourggrave et Eng(elen) à sa gauche. J'ai pris le pas sur le Bourggrave à la Maison de Ville et à l'église, croiant que cela m'étoit dû. — Le soir la Correspondance s'est tenue chez Pieck. J'ai fait rapport à ces Messieurs des arrangemens q(ue) nous avions pris à l'égard des commissions et des secrétariats, et je leur ai communiqué une lettre de M. de B(alveren), qui, à quelques légers changemens près, approuve tout le contenu de la liste, que nous lui avons envoyée. On a été unanime sur tous les articles de cette liste. Je n'en dirai que ceci: le frère d'Eng(elen) sera gerichtschrijver, et cette charge sera remplie par lui et un autre

1) Op Paaschzondag plachten de burggraaf, de beide burgemeesters, de richter en de twee roedragers, gedekt met hun met zilver beslagen kovels, naar de kerk te gaan. Zie van Schevichaven, Penschetsen I, blz. 8.

secrétaire, qui sera mon fils, et qui aura la même qualité. On partagera les deux secrétariats, devenus vacans par la mort de Herwaerden et la démission de Vonck, entre le frère de Pieck, le frère de Grotenraay et mon fils, qui se trouve avoir le rang sur les deux autres secrétaires in fieri, en vertu de sa qualité de gerigtschrijver, en François: secrétaire du banc des échevins. Les trois nouveaux secrétaires partageront entr'eux les apointemens des deux secrétariats vacans, arrangement où je ne suis entré que par complaisance, pour ne pas rompre le marché par un motif d'intérêt. Au reste Vonck n'a pas donné sa démission pour rien. C'est une assez grosse somme, que nous lui payerons, Pieck, Grotenraay et moi; mais nous en serons dédommagés en partie par un endroit, qui seroit trop long d'expliquer ici. Tout cela a été conclu dans la Correspondance, et l'on m'a chargé de déclarer les commissions, ainsi que l'emploi de tolbesiender, le gerigtschrijversplaats et les secrétariats vacans, pour en disposer de demain en quinze. Comme l'affaire des secrétariats et de la charge de gerigtschrijver demande un certain détail, vû les changemens qu'on y prétend faire, j'ai demandé qu'on en dressât une proposition par écrit, ce qui m'a été accordé.

8 Avril. Vonck a demandé sa démission par requête. Elle lui a été accordée. J'ai fait les ouvertures, dont j'ai parlé dans l'art(icle) précédent, et tout est allé de plein pié, jusqu'au moment qu'il a été question de la proposition touchant les secrétariats. Haesbaert s'est mis en colère, et s'en est pris directement à moi, sur ce qu'on ne lui avoit rien communiqué touchant cette affaire. Je l'ai relancé de la bonne sorte, et j'ai conclu la proposition malgré ses clameurs, qui n'avoient d'autre but que de brouiller les cartes en différant la décision de cette affaire. On m'a laissé seul disputer contre Haesbaert, et mon bénin confrère Engelen a pris le parti de se retirer au plus fort de la querelle. Dieu sait si l'on ne me fera pas un crime de ma conclusion.

10 Avril. La résomption de ma conclusion s'est faite fort tranquilement, et tout a été arrêté, nemine contradicente. Haesbaert n'a paru que quand tout étoit réglé, et je ne l'ai jamais vu si taciturne.

12 Avril. Audience des échevins, mais l'avocat d'une des parties étant tombé malade, la cause qu'on devoit plaider, a été renvoyée à un autre jour. Haesbaert n'a pas voulu se montrer. Il s'est excusé sous prétexte de maladie.

20 Avril. Depuis huit jours il ne s'est rien passé de fort intéressant, mais les tracasseries au sujet des commissions et des emplois vacans m'ont cruellem(ent) fatigué. Le tout a été réglé ce soir chez Brouwer, dans la Correspondance. On y a dressé une liste des places vacantes, qui me servira après-demain de règle en opinant, et tous les membres de la Correspondance s'y conformeront. Il n'y a eu que Verschoor, qui a déclaré qu'il ne vouloit point se mêler de cette affaire. On l'a laissé dire.

22 Avril. Je n'entrerai dans aucun détail sur ce qui s'est passé aujourd'hui au Conseil. J'ai conclu tout ce dont on étoit convenu dans la conférence tenue chez Pieck, le 7 du courant. Haesbaert a été beaucoup plus raisonnable que je ne l'aurois cru, et il a été obligé de filer doux, voiant bien que tous ses efforts auroient été inutiles. Voilà donc mon fils secrétaire et gerichtschrijver. J'espère qu'il fera bien son devoir, et j'ai lieu de m'en flatter, connoissant son bon caractère, dont, avec l'aide de Dieu, j'ose me promettre tous les agrémens possibles. Au reste, il a mieux aimé accepter ces emplois que d'entrer dans l'idée que j'avois, de quiter la régence pour le mettre à ma place. Il rejetta bien loin la proposition que je lui en fis, il y a quelque tems.

4 Mai. Je reviens de la diette, qui s'est tenue à Zutphen. Tout s'y est passé fort tranquilement, et nous avons vécu fort bien ensemble, mon confrère Engelen et moi. Il a paru à cette diette, que M. de B(alveren) avoit perdu tout son crédit à B(ommel) 1). Les Corps de métier de cette ville, au nombre de quinze, se sont soulevés contre lui, et les Etats ont approuvé l'élection de M. Cox, en qualité de régent, à la place vacante par la mort de M. Rademaker. Ç'a été en vain que M. de B(alveren) s'est opposé à cette élection. On avoit tâché de terminer ce différent à l'amiable, mais la chose n'ayant pu réussir, le Bourgrave a été obligé de conclurre l'affaire selon l'avis des quartiers de Zutphen et de Veluwe, qui confirmoit l'élection de M. Cox. Notre Quartier avoit jugé qu'il falloit continuer la commission, qui avoit été décernée par les Etats, p(our) accomoder les parties litigeantes, mais cette fausse finesse n'a servi à M. de B(alveren).

8 Mai. J'ai fait, selon la coutume, rapport au Conseil de la diette tenue dernièrem(ent) à Zutphen. Personne n'y a trouvé a redire, et il a été approuvé.

---

1) Hij was burgemeester van Bommel. Uitvoerig verslag van het gebeurde in Ned. Jaarb. 1765, blz. 262.

10 Mai. Les quatre curés des paroisses de cette Ville sont venus me voir, pour me prier de représenter au magistrat, qu'il leur étoit impossible de fournir la somme de *f* 1000, qu'on leur avoit ordonnée de payer au mois de Novembre prochain 1). Je leur ai donné de bonnes paroles, et je ne ferai pas si tôt rapport de leur visite au magistrat. Un de ces prêtres m'a assuré que, l'année 1762, Verschoor lui avoit fait payer une amende de cent ducats.

11 Mai. En passant ce matin en carosse sur le Marché, un de mes chevaux, qui paroissoit se porter très-bien, et qui n'avoit que six ans, est tombé mort, tout roide. Je revenois avec M. Engelen et notre secrétaire Vermehr de faire la visite du corps mort d'un soldat suisse, qui s'étoit noyé je ne sais où, ni comment. Au reste, les gens ont la rage de jaser sur mon compte. On a dit que l'aventure de la mort subite de mon cheval m'avoit causé beaucoup d'émotion. Je ne ferois aucune difficulté d'en convenir, si le fait étoit vrai, mais rien n'est plus faux que ce conte. Je me suis retiré sur le champ fort tranquilement chez moi, et ma femme, qui m'attendoit, ne s'est apperçue de rien, d'aucune émotion, ni de quoi que ce soit, qui y ressemble. Après lui avoir dit ce qui venoit d'arriver, je suis ressorti pour régler certaine affaire avec le secrétaire Vermehr. On ne veut aparament pas me faire l'honneur de penser que je puisse voir mourir un de mes chevaux sans émotion. A la bonne heure! Je m'en console.

15 Mai. Mon fils et les deux autres nouveaux secrétaires, Pieck et van Grotenray, ont prêté serment entre mes mains, en plein Conseil.

21 Mai. J'ai été aujourd'hui avec mon confrère Engelen et notre heemraad In de Betouw à Elst, pour la cérémonie accoutumée.

22 Mai. Aujourd'hui huit jours il fut question au Conseil d'un projet, inventé par Verschoor et quelques autres brouil-

1) Op 12 Juni 1755 waren er in elke wijk of hopmanschap twee wijkmeesters aangesteld; 25 April 1765 werden hun vier Overwijkmeesters toegevoegd (van den Steen, Grevelaar, Grotenraay en Pieck). Deze moesten wekelijks een collecte met bussen langs de huizen doen, ten einde de armen daaruit te bedeelen. Er werd evenwel niet genoeg gegeven om de wijkarmen behoorlijk te kunnen bedeelen, zoodat men bij de bakkers reeds een schuld van *f* 1747—2—12 had. Hoewel de opbrengsten dezer collecten uitsluitend bestemd waren voor de Katholieken, bleek het echter dat deze, in verhouding tot hun aantal en vermogen, niet voldoende opbrachten. Het was om die reden dat den pastoors gelast werd vóór 1 November a.s. bij onderlinge repartitie een som van *f* 1000 op te brengen.

lons, pour contraindre les bourgeois de monter la garde tous les Dimanches, après le sermon de l'après-midi. Ce projet fut lu, mais comme je vis que van den Steen et quelques autres ne l'approuvoient point, et que d'ailleurs l'exécution en seroit sujette à mille inconvéniens et causeroit du désordre, je laissai tomber la chose sans la conclurre. Elle a été remise ce matin sur le tapis, avec le même succès, et il a été dit seulement qu'on en parleroit plus au long Mecredi prochain. Je ferai tout au monde pour la faire tomber tout-à-fait, en quoi je ferai un très grand plaisir à la plus saine et la plus considérable partie de la bourgeoisie. Déjà même des gens de considération m'ont fait faire bien des remercimens de ce que j'avois trouvé moyen de faire traîner cette affaire en longueur. Ceux qui voudroient la faire réussir, n'ont qu'un intérêt sordide en vue, mais pour expliquer ceci, il faudroit entrer dans un détail, qui n'est pas de saison.

24 Mai. Mon fils a fait ce matin pour la première fois la fonction de gerichtschrijver. Tout a fort bien été.

29 Mai. L'affaire des compagnies bourgeoises aiant été remise de nouveau sur le tapis, la délibération a été si désavantageuse à Verschoor (qui a été presque seul de son avis), qu'il ne sera plus parlé de cette affaire.

5 Juin. Mon fils a fait ce matin la fonction de secrétaire du Conseil, Vermehr étant absent et Engelen malade. Il n'a pas été embarassé du tout. Rien n'est de meilleur augure qu'un bon début.

Ouverture de l'assemblée du Quartier. Il a été résolu qu'on délibéreroit après-demain sur le consentem(ent) dans la levée des impôts, et sur les deux emplois vacans de besiender 1), pour lequel notre Ville a donné sa voix à P. van den Bergh, et de receveur du Verponding au comptoir de Thiel, que la ville de ce nom destine à M. van Leeuwen, fils du bourguemaître de Thiel de ce nom. Je n'ai donc fait lire que quelques requêtes, qui ne nous ont pas retenu trop longtems.

7 Juin. Les Etats du Quartier ont consenti unanimement sur la levée des impôts pour cette année, sur le même pié que la précédente, et les emplois vacans ont été donnés aux personnes que j'ai nommées tantôt.

8 Juin. A quelques chicanes près du comte de Randwijck, sur la résomption, tout s'est passé fort tranquilem(ent). J'ai remercié et congédié l'assemblée.

1) Van den Gelderschen Tol.

13 Juin. Parti avec Engelen et mon fils pour la diette extr(aordinaire), q(ui) va se tenir à Zutphen, à l'occasion d'un mémoire de l'Envoyé de Prusse, touchant l'affaire du pont de Westervoort. Nous avons pris notre chemin par Loo, où nous avons eu le bonheur de faire notre cour au Prince et au Duc.

14 Juin. Le quartier de Zutphen a perdu son procès, et il est décidé qu'on rebâtira le pont dont il s'agit, selon les désirs du Salomon de Voltaire 1) et de ses bons amis, messieurs d'Arnhem. L'affaire a été conclue avec deux Quartiers contre un. A la place du Bourggrave, je n'en eusse rien fait; car, outre que la chose en elle-même est fort mauvaise, et que les conséquences en sont fort à craindre, n'étoit-il pas visible que le Quartier de Veluwe, étant partie, ne pouvoit pas concourir à la décision d'un différent de cette nature? Il y a de la fatalité dans de certaines affaires, ou plutôt on veut bien y en mettre.

15 Juin. Retour à Nimègue. Mon confrère Engelen nous a quités à peu de distance d'Angersteyn, où il passera aparament tout l'été. Je me passerai donc de son assistance et Verschoor sera désormais mon second.

18 Juin. Tout le ménage est réuni à Hulse.

19 Juin. Entretien avec M. de Famars, notre commandant, au sujet de certain prisonnier, qui se disoit soldat, et qu'il prétend que nous ne lui avions pas livré assez tôt. Il m'a montré une lettre du Duc à ce sujet, dans laquelle il agit de la bonne intelligence et du concert, qui doit régner entre le magistrat et le commandant de la garnison. J'ai dit à M. de Famars, que j'étois fort de cet avis, mais que dans l'affaire du soldat en question je n'avois pas pu me conduire autrement que je n'avois fait; que l'homme en question ne paroissant point ce qu'il prétendoit être, puisqu'il n'avoit ni uniforme, ni billet de congé, j'avois du le regarder comme mon prisonnier, et prendre en conséquence les informations nécessaires du fait dont il étoit accusé, de vol et de violence, mais que je l'avois livré à son juge compétent d'abord après avoir eu des preuves certaines qu'il étoit réellem(ent) soldat.

Tout s'est passé tranquilement au Conseil, quoique Verschoor ait fait le rôle de mon second.

24 Juin. Décision de deux procès, qui ont donné bien de la tablature à messieurs les échevins. J'en conserverai quelque détail parmi mes papiers de cette année.

---

1) Frederik de Groote.

25 Juin. Arrivée des deux tantes d'Utrecht, à Hulsen.

28 Juin. Assemblée extr(aordinaire) du Conseil sur l'affaire d'un soldat, qui prétend faire enfermer de nouveau sa femme dans les Petites Maisons 1) de cette Ville, dont il l'a retirée il y a, je croi, quatre ans passés. Le coll(onel) Aylva m'avoit écrit à ce sujet une lettre, pour me recommander l'affaire en question; je l'avois produite au Conseil, Mecredi passé, et il avoit été résolu de refuser une seconde fois au soldat sa demande, avec ordre à notre Secrétaire d'en donner connoissance à M. Aylva par lettre. Cette lettre n'étant point encore partie hier, et le soldat étant revenu ici d'Arnhem avec sa folle, j'ai cru devoir assembler le Sénat sur ce nouvel incident. On a trouvé bon de persister dans la résolution de Mecredi passé, et d'ordonner au soldat d'aller porter lui même la lettre du secrétaire Vermehr au coll(onel) Aylva, en lui conseillant au surplus d'amener sa femme, ce que vraisemblablement il ne fera point. Comme cette affaire pourroit avoir quelque suite, j'ai esquivé de répondre moi-même à la lettre du coll(onel) Aylva, aimant mieux passer dans son esprit pour peu poli que de m'exposer à quelque critique. On ne demanderoit pas mieux que de trouver l'occasion de me mettre dans l'embaras de quelque justification fâcheuse. Je dois donc éviter, autant qu'il se peut, toute correspondance directe avec le coll(onel) Aylva sur cette affaire.

1 Juillet. Le s(ieur) Arens, notre baillif, m'est venu raporter que le soldat, dont j'ai parlé ci-dessus, étoit parti sans trompette et qu'il avoit amené sa femme. Je doute cepandant encore un peu que cette affaire soit tout-à-fait finie.

2 Juillet. J'ai fait avec Grevelaar et A. van den Bergh la visite ordinaire des fossés et de ce qui s'ensuit. Ces messieurs me sont venus trouver à Hulse, mais ils n'ont pas voulu y dîner. En récompense nous avons eu très-bonne compagnie, jusqu'à six heures du soir: M. et Madame de Casembroot, M. et Madame d'Amerongen, deux demoiselles d'Avrault et Madame Geelvinck 2). Le colonel Bédeau nous a fait l'honneur d'être de la partie, et nous avons fait de notre mieux pour bien régaler nos hôtes, qui ont paru contens de l'accueil que nous leur avons fait.

6 Juillet. Examen aux écoles publiques. Verschoor et van den Steen y ont assisté avec moi. Après l'examen il a fallu

1) Krankzinnigenhuis.

2) Nicolaas Geelvinck, heer van Stabroek, was in 1766 schepen van Amsterdam.

parler de certaines choses, que Verschoor vouloit régler à sa manière et fort impolim(ent), suivant sa coutume. On lui a fait sentir qu'il se mêloit d'affaires, qu'il n'entendoit pas, et il a été obligé de se rendre, étant seul de son avis.

10 Juillet. Je suis sorti du Conseil d'assez bonne heure, pour aller faire un tour en famille à Arnhem. M. le Major étoit absent, mais Madame son épouse nous a donné à dîner de fort bonne grâce. Au reste la compagnie, qui fut hier huit jours à Hulse, étoit partie pour Utrecht, à l'exception de Mlle d'Avrault, l'aînée. Ce qui m'a fait un sensible plaisir à ce voiage, c'est que j'ai rencontré chez M. le Maître une de mes plus vieilles connoissances, qu'il y avoit quarante [ans] que je n'avois vue. C'étoit M. de Beaufort, établi avantageusem(ent) en Irlande. Nous avons jolim(ent) causé une demie-heure ensemble, et comme il s'en retourne chez lui, nous ne nous reverrons jamais plus, selon toute aparence. Il est plus âgé que moi de cinq ans. C'est un bien galand homme, que ce M. de Beaufort, savant et plein d'esprit. Que ne puis-je vivre avec des gens comme lui et ses pareils!

12 Juillet. M. In de Betouw a donné aujourd'hui son repas d'entrée en qualité de Proviseur. Il n'y a que les deux messieurs Engelen qui n'aient pas été de cette partie. On y a bien mangé et trop bu: c'est la vie de ces gens-là, qui est bien mauvaise et qui m'ennuie à la mort.

13 Juillet. Je n'ai point été en ville aujourd'hui. Ce fut hier que les fermiers de l'impôt sur le vin me déclarèrent qu'ils avoient une action en cas de fraude contre le marchand de vin Heymans. Celui-ci ayant comparu, je les ai fait aboucher et j'ai bien vu que ces drôles étoient d'accord, et qu'ils ne demandoient pas mieux que de régler ensemble cette affaire, si les Bourguemaîtres vouloient bien leur en donner la permission. Je leur ai dit que je ne ferois rien là-dessus que de concert avec mon confrère, M. Engelen, et j'ai conseillé à Heymans de lui en écrire. Je les ai renvoyés avec cette réponse, et j'ai écrit sur le champ moi-même à M. Engelen.

15 Juillet. Réponse de M. Engelen. Il laisse l'affaire des Fermiers à ma direction. Cela étoit plus facile que d'en dire son avis. Sur cette réponse j'ai fait venir chez moi un des Fermiers en question, à qui j'ai demandé si Heymans avoit écrit à Engelen. Il m'a dit qu'il n'en savoit rien, mais qu'il s'en informeroit. J'ai déclaré au même Fermier, que je n'étois point disposé du tout, et que probablement M. Engelen ne le

seroit pas non plus, d'accorder la permission demandée et que je lui conseillois d'aller le droit chemin. L'amende est de cent pièces de vingt-huit sols 1), dont un tiers appartient aux Bourguemaîtres. Au reste Heymans n'a pas suivi mon conseil, à ce que me mande mon confrère.

16 Juillet. Autre missive de mon confrère. Heymans lui a écrit et il m'envoye sa lettre, par laquelle cet homme lui demande grâce de l'amende. J'ai conféré là-dessus avec le receveur Engelen, et nous sommes convenus, que je déclarerois aux Fermiers, que nous ne leur permettions pas de désister de leur action contre Heymans, mais bien d'entrer en quelque accord avec lui, et c'est ce que j'ai fait sur le champ.

18 Juillet. Le baillif Arens m'a raporté que par ordre de Verschoor les pousse-cu[l]s 2) du baillif de Neerbos avoient veillé toute la nuit et toute la matinée autour de la Ville, p(our) surprendre quelque païsan, dont le chariot ou la charette à foin n'auroit pas été à voie étroite 3). Cela s'est fait sans ma communication, et je m'en souviendrai en tems et lieu.

20 Juillet. Départ des Tantes, pour s'en retourner à Utrecht. Elles ont paru se plaire à Hulse, et j'en suis très charmé.

23 Juillet. Van Leeuwen, tout nouvellem(ent) arrivé de la Haye, m'a fait bien des complimens de la part de M. F(agel), qui l'avoit chargé, à ce qu'il m'a dit, de me recommander sérieusement d'éviter tout commerce avec l'avocat M(oorrees), qu'on regarde à la Haye et à la Cour comme un coquin. J'ai répondu à van L(eeuwen), que je m'étois expliqué avec M. F(agel) à ce sujet, au mois de Mars passé, et que ce Ministre devoit être persuadé qu'il n'y avoit aucune liaison particulière entre moi et l'Avocat en question, mais que j'étois surpris de ce que l'on ne faisoit pas plus d'attention au commerce, que cet homme entretenoit ouvertement avec B(alveren) et V(erschoor). Au reste notre entretien a été fort long, et mon homme a voulu me faire croire qu'il est toujours fort dans mes intérêts. J'ai fait semblant de n'en pas douter.

24 et 25 Juillet. Engelen étant toujours absent, j'ai été ces deux jours-ci, avec Verschoor et van den Steen, à Druten. C'est la commission ordinaire, et il ne s'y est rien passé qui mérite réflexion.

---

1) Goudguldens, de gewone munt waarnaar te Nijmegen de boeten berekend werden. 2) Gerechtsdienaars.

3) Smal spoor. Verschoor bemoeide zich daarmede als lid der commissie voor het onderhoud van wegen en straten.

26 Juillet. Nouvelle visite des chemins avec les mêmes personnages, c. à. d. avec Grevelaar et van den Bergh. Celui-ci a dîné avec nous, mais l'autre s'en est excusé.

1 Août. Parti pour Doesbourg, avec ma femme et mon fils. Nous avons pensé avoir un grand malheur sur la route. M. et Madame de Roode nous ont reçus avec des démonstrations de joie incroiables.

2 Août. J'ai été faire ma cour à Loo, avec les deux messieurs de Roode, M. Bekker et mon fils. Réception à l'ordinaire. En sortant de l'audience, le Duc s'est avisé de me dire quelque chose à l'oreille, que je n'ai point entendu. J'ai pris la liberté de le lui faire répéter, et je n'ai pas compris encore ce qu'il vouloit dire. J'ai cru pourtant entendre qu'il me demandoit, si le général F(amars?) étoit à Nimègue, et j'ai répondu que non.

J'ai rendu visite aux professeurs Gaubius 1) et Wijs 2). Ils m'ont fait, ainsi qu'à mon fils, un très-gracieux accueil. M. Royer 3) étoit occupé chez le Prince, dont la santé paroit se raffermir de plus en plus. Je me suis amusé les deux jours suivans à Doesbourg, du mieux q(ue) j'ai pu, et nous sommes retournés Lundi 5 de ce mois à Nimègue.

9 Août. J'ai dîné avec les Proviseurs chez Moorrees à Ubbergen 4). Je voudrois bien avoir pu m'en excuser, mais il ne faut brusquer personne.

14 Août. J'ai dépêché assez vite les affaires du Conseil, et au sortir de là j'ai mené dîner à Hulse M. Hellenius. Je ne le ramènerai que demain, à cause du mauvais tems.

16 Août. Visite de M. van Leeuwen. Nous nous sommes beaucoup promenés ensemble. Cet homme est fort piqué contre Verschoor et Moorrees. Il m'en a dit pis que pendre. Du reste, beaucoup de protestations d'amitié, comme à l'ordinaire. Il a des vues et des prétentions, et je suis dans de tout autres idées.

17 Août. M. et Madame Tilenus, à leur retour d'Aix-la-Chapelle, sont venus aujourd'hui dîner à Hulse, avec notre cousine Mlle Dierquens. J'ai mis M. de Dieden de la partie, parce qu'il fait la cour à cette demoiselle. A en juger sur l'étiquette du sac, il y a de l'apparence qu'il ne soupire pas

---

1) Hieronymus David Gaubius, geb. te Heidelberg, 1733, hoogleeraar te Leiden in de genees- en scheikunde, lijfarts van Willem V.

2) Andreas Weis, geb. te Bazel, hoogleeraar in het natuur- en volkenrecht te Leiden, door den Hertog van Brunswijk beroepen tot onderwijzer van Willem V.

3) Jean Royer, hofprediker van Willem V.

4) Zie blz. 289, noot 1.

en vain. Le tems nous apprendra si la belle se laissera fléchir 1).

19 Août. Le major van der Hoop 2) nous a communiqué, à van den Steen et à moi, une lettre du Duc, par laquelle il paroit que S. A. seroit bien aise que le magistrat accordât au soldat, dont j'ai parlé ci-dessus assez au long 3), sa demande, et que les Bourguemaîtres en fissent la proposition à la première occasion. Le Duc ajoute qu'on feroit même plaisir par-là au Prince Stadhouder. J'ai répondu à van der Hoop, que je répondrois aux intentions de leurs A. S. J'avois bien cru que cette affaire n'étoit pas finie, mais je ne me serois pas imaginé qu'elle dût finir de cette façon-là. Que de réflections à faire là-dessus! — — — —

21 Août. J'ai fait au Conseil la proposition touchant la demande faite par le soldat en question, et personne n'a osé y faire la moindre opposition. Je m'y étois bien attendu. Mais le procédé du Duc, quel avenir fait il envisager? On ne le sent que trop.

J'ai vendu à van Oven ma maison de Bemmel, avec ses apartenances, jardins, vergers, etc. outre cinq arpens de terre, pour la somme de six mille trois cent florins.

Hier au soir M. Allamand arriva ici (à Hulse) d'Aix-la-Chapelle. Nous tâche(rons) de l'engager à rester quelque tems avec nous. Jamais homme ne fut de meilleure compagnie.

24 Août. Conférence avec Verschoor et Haesbaert, au sujet d'un bourgeois de la Ville, nommé van Voorst, teinturier de son métier, qui a eu l'insolence de faire le brutal dans un cabaret et d'accuser Haesbaert d'avoir fabriqué un faux acte, et de dire quantité d'impertinences sur le compte de Verschoor. Il a traité de même fort mal l'avocat Roukens, le ministre Haverkamp et plusieurs autres personnes, qui ont aparam(ent) méprisé les discours d'un ivrogne et d'un insensé (car c'est là son cas). Pour M. Haesbaert, il a pris la chose à coeur et m'a prié de lui faire donner satisfaction. Van Voorst, ayant comparu devant nous de même que cinq témoins, qui déposent contre lui, je lui ai lavé un peu la tête, mais il m'a répondu qu'il ne se souvenoit plus de ce qui s'étoit passé au cabaret; qu'il avoit été ivre-mort, et qu'il avoit de plus le malheur d'être un peu fou de tems en tems, mal de famille, a-t-il ajouté, que je tiens de mes deux grand'-mères. Au surplus il a déclaré

1) K. D. N. Singendonck huwde in 1768 Elisabeth Bonifacia Dierquens.

2) Willem Gerrit van der Hoop, grootmajoor der stad Nijmegen.

3) Zie bl. 310.

qu'il se soumettoit à tout ce qu'on jugeroit à propos de lui imposer. Haesbaert a insisté, ni plus ni moins, sur une réparation publique, et le plus court sera de la lui procurer, Mecredi en plein Conseil, à portes ouvertes.

28 Août. Il a été question au Conseil de l'affaire de van Voorst, et notre Secrétaire a été chargé de dresser un acte, dans lequel on exprimera la manière dont van Voorst fera la réparation publique, qu'on exige de lui.

Comme je n'ai pas voulu admettre une troupe de danseurs de corde 1) pour la foire prochaine, ces gens-là se sont addressés par requête au magistrat, pour en obtenir ce que je leur avois refusé. Cette requête ayant été mise en délibération — ce que je ne pouvois guère exquiver (esquiver) — j'ai persisté dans mon refus, et Verschoor, mon second postiche, a été d'un avis contraire. Là-dessus grand altercas. Nous étions au nombre de dix-sept, et il s'est trouvé huit voix pour le refus, et pareillement huit voix pour le sentiment contraire. J'avois de mon côté Knipping, Josselet, de Brouwn, Grevelaar, Jamin, A. van den Bergh et Oorschot. Les autres se sont rangés du parti de Verschoor, savoir: van Leeuwen, In de Betouw, van den Sande, van Grotenray, Vos, Pieck et Brouwer. Haesbaert a cherché midi à quatorze heures, mais lui étant échappé de dire qu'il s'en remettoit à ma conclusion, j'ai cru être en droit d'interpréter ce mot en ma faveur. J'ai conclu pour la réjection de la demande des danseurs de corde. Là-dessus grand tumulte, et l'on m'a disputé ma conclusion. J'ai tenu bon le plus longtems qu'il m'a été possible, mais me voiant mal secondé, j'ai dit que je laissois la chose dans les termes où elle étoit, et que je continuois le Conseil jusqu'à Vendredi prochain.

30 Août. Van Voorst a demandé grâce et pardon en plein Conseil et à portes ouvertes, conformément à l'intention du magistrat et selon la formule préscrite. Il y avoit une affluence de monde très-considérable. Cette scène étant finie, j'ai voulu congédier l'assemblée sans ramener l'affaire des danseurs de corde, mais mon grand ami van Leeuwen, soupçonnant peut-être que, si l'on n'en parloit pas, j'enverrois promener les danseurs de corde, m'a demandé si j'obliois de remettre cette affaire sur le tapis. Je lui ai répondu que je ne l'obliois pas, mais que je n'en ferois rien, et que j'avois eu droit de la con-

1) Hun verzoek was om gedurende de kermis „exercitien op de vaste en slingerkoorde, alsmede met postuurmaken en lugtspringen als anders te mogen vertoonen". De predikanten waren tegen deze voorstelling.

clurre dès avant-hier; que je persistois dans mon sentiment et que je ne la mettrois plus en délibération, etc. On s'est fort récrié là-dessus, et Haesbaert s'étant déclaré enfin en faveur des danseurs de corde, on m'a voulu forcer de prononcer en conséquence. Je me suis obstiné à n'en rien faire, alléguant entr'autre pour raison que la déclaration de Haesbaert venoit trop tard; que j'avois déjà congédié l'assemblée, etc. Mes adversaires ne doutant point que je ne tinsse ferme, ont demandé ni plus ni moins de conclure l'affaire, prétendant qu'ils avoient neuf voix contre huit. Ne pouvant empêcher le désordre, j'ai été régler quelques affaires dans la chambre des Bourguemaîtres, où l'on m'attendoit depuis longtems. J'ai su depuis que la permission avoit été accordée aux danseurs de corde de dresser leur théâtre, en vertu d'une prétendue résolution du Conseil 1). C'est un trait d'effronterie, qui n'a pas son pareil, et qui marque beaucoup de mauvaise volonté à mon égard ou, pour mieux dire, un dessein formel de lasser ma patience.

31 Août. Départ de M. Allamand. C'est bien à regretter q(ue) nous y avons consenti.

4 Septembre. Requête du Consistoire hollandois contre l'admission des danseurs de corde, rejettée avec hauteur à la pluralité d'une seule voix, qui a encore été celle de Haesbaert. Grevelaar s'est fort emporté, quand il a été q(ue)stion de résumer l'article de l'admission des danseurs de corde, qu'on avoit fait conclure à Verschoor, Vendredi passé, et dont je ne me suis plus mêlé du tout. A cette occasion donc Grevelaar a dit une assez grosse injure à ses confrères q(ui) avoient terminé l'affaire des danseurs de corde, comme je l'ai raporté. Il a ajouté de plus, que notre secrétaire Vermehr avoit épargné la vérité, en couchant cet article par écrit. On l'a fortement relancé là-dessus, et il a été contraint de faire amende honorable.

Le secrétaire de Man 2) est mort cet après-midi à quatre heures.

6 Septembre. J'ai été faire avec Verschoor (Engelen n'étant pas encore de retour) et le secrétaire Vermehr le compliment ordinaire de la part du magistrat aux députés du Conseil d'Etat, qui sont M. de Druten 3) et M. Crans, bourguemaître de Zwol. Nous avons sujet d'être contens de leur réception.

---

1) In het raadsbesluit, waarbij de toestemming wordt verleend, staat uitdrukkelijk: „de Heeren Borgermeesteren authoriseerde".

2) Engelbert de Man, secretaris van het Kwartier en van de Ridderschap. Zie boven de jaren 1759—1761.

3) Steven van Delen jr. tot Druten, heer tot Medel.

7 Septembre, Samedi. Retour d'Engelen.

9 Septembre. Messrs. les députés nous ont fait inviter à dîner, ma femme et moi, pour demain. Nous les avons remerciés de leur politesse. Départ de mon fils pour la Haye.

10 Septembre. J'ai cru devoir aller faire compliment à Messieurs les députés sur leur gracieuse invitation, et je les ai invités à mon tour chez moi pour demain ou p(our) quelque autre jour à leur choix. Je n'ai trouvé que M. Crans, qui m'a remercié, étant engagé ailleurs, de même (disoit-il) que M. de Druten.

Enterrement du secrétaire de Man, de jour. Le magistrat y a assisté en corps. Engelen et moi nous avons eu nos hallebardiers, mais tout uniment, sans manteaux et sans hallebardes. Nos laquais ont aussi été de la cérémonie, et voilà tout. Ce monsieur de Man étoit un fanfaron et un ivrogne.

11 Septembre. J'ai eu plusieurs tracasseries au Conseil, et l'on se plait à m'en susciter. Les mauvais procédés n'en finissent point, non plus que les mauvaises manières. Il en résultera quelqu'éclat à la fin, pire que celui des danseurs de corde.

J'ai oublié de dire que le secr(étaire) Vermehr a fait une proposition au magistrat, pour l'engager à lui être favorable par rapport à l'emploi de secrétaire du Quartier, devenu vaquant par la mort de de Man. Je n'ai rien répondu à cette proposition, sinon que j'y penserois, et j'ai congédié l'assemblée, sans plus.

16 Septembre. M. de B(alveren) est venu me parler à Hulse, au sujet de la proposition de Vermehr. Il m'a dit en confidence, que peu de jours avant la mort de de Man, qui tiroit à sa fin, Verschoor avoit écrit à cette occasion une très sotte lettre au ...... 1); que celui-ci la lui avoit envoyée, à lui, M. de B(alveren), pour la lire, et qu'il comprenoit bien en même tems, que l'on étoit à la Haye dans l'idée qu'il falloit différer la disposition, à l'égard de l'emploi qui viendroit à vaquer, jusqu'au tems de la majorité du Prince, mais que, ni plus ni moins, il faudroit par provision nommer quelcun pour remplir le poste de secrétaire du Quartier, et qu'il lui sembloit qu'on ne pourroit guère exclure Vermehr de cette disposition provisionelle; que, comme la commission de Neerder(sic)-Rhijn et IJssel devoit s'assembler dans peu, et que l'on auroit besoin dans cette circonstance d'un

1) Aldus in het HS.; waarschijnlijk is de hertog van Brunswijk bedoeld.

secrétaire, il étoit résolu de m'addresser à ce sujet une lettre au magistrat, pour que l'on mît cette affaire en délibération, et qu'il me prioit d'assembler préalablem(ent) la Correspondance, pour préparer cette délibération. Je lui ai répondu que j'attendrois sa lettre, et que je la ferois lire dans la Correspondance. Je ne lui ai point témoigné que je n'étois nullement dans les intérêts de Vermehr, ce que j'aurois peut-être du faire. Mais dès demain je ferai jouer d'autres machines, et il faudra voir ce que ceci deviendra. Il n'a été question de rien autre chose entre M. de B(alveren) et moi, si ce n'est que je lui ai dit que V(erschoor) faisoit toujours la bête, et qu'il devenoit insuportable de plus en plus; que c'étoit sa faute, et que c'étoit lui, qui gâtoit ce brouillon. Il s'est bien gardé de me contredire et de s'inscrire en faux contre un fait si palpable.

22 Septembre. Petite explication avec v(an) L(eeuwen) au sujet des danseurs de corde. Il a fait tout ce qu'il a pu, pour me persuader qu'il n'y avoit eu dans cette affaire rien que je dusse prendre pour mon compte; que lui et tous ceux, qui avoient opiné comme lui, n'avoient eu d'autre but que de montrer aux ministres, qu'ils ne devoient pas avoir le dessus, et qu'on n'avoit pas douté que je n'eusse été dans les mêmes idées, sous de certaines conditions, qui m'avoient engagé à difficulter et à me laisser vaincre. Je lui ai répondu là-dessus ce qu'il falloit, et nous sommes séparés, peu convaincus aparament, de part et d'autre, de la sincérité de nos discours.

23 Septembre. Assemblée de la Correspondance chez Engelen. J'y ai fait lire la lettre de M. de B(alveren), dont j'ai parlé, et que j'avois reçue la veille. Petits débats sur cette lettre, causés par l'esprit brouillon de V(erschoor); mais il seroit inutile de m'étendre là-dessus, l'affaire devant se régler suivant ce qui a été résolu le 16 du courant.

25 Septembre. J'ai produit au Conseil la lettre de M. de B(alveren), et j'ai proposé notre secrétaire Vermehr, pour remplir provisionellement la charge de secrétaire du Quartier dans l'assemblée de Neder-Rhijn et IJssel, etc. à la prochaine diette de Zutphen. Tout le monde a été de mon avis, excepté M. Josselet, qui a fait quelques objections en l'air, et dont personne ne s'est soucié.

29 Septembre. Nous avons quité aujourd'hui le séjour de Hulse.

30 Septembre. Nous avons fait un tour à Arnhem, ma

femme, mes deux filles et moi. Madame de Casembroot nous a fait le plus gracieux accueil du monde. Nous avons dîné chez elle avec M. et Madame de Roode, qui ont amené Henriette à Doesbourg. Madame de Roode se voit grosse de quatre mois et demi. Quelle joie après une attente de sept années!

10 Octobre. Plusieurs conférences cette semaine sur l'affaire de Doyère et de Gompers. Le premier doit partir demain p(our) Amst(erdam), mais il m'a assuré que son absence ne sera que de quelques jours. On n'en veut rien croire, et Pieck m'a prié ce soir fort tard par un billet de faire comprendre à Doyère qu'il doit rester ici, me conseillant, en cas de refus de sa part, de lui faire signifier les arrêts de mon autorité privée. Je l'ai refusé à plat, ne voulant point me commettre mal-à-propos, ni donner dans de pareilles visions biscornues. J'ai pourtant dit à Doyère, que son départ ne feroit pas un bon effet, et que je le priois de le différer de quelques jours. Il n'en a rien voulu faire, disant que le service du Roi 1) l'appelloit à Amst(erdam) et à la Haye, mais qu'il reviendroit la semaine prochaine.

Tout le reste du mois s'est passé de façon à donner beaucoup d'occupation aux Bourguemaîtres. Il a fallu régler plusieurs affaires épineuses, entr'autres celle du s(ieur) Daniëls, m(aître)-serrurier de la Ville. Ce drôle, pour se défaire honnettement de son gendre Vos, maître-couvreur de son métier, a eu l'effronterie et l'imprudence, de concert avec le père et la famille de cet homme, de l'attirer, sous quelque prétexte plausible, sur le territoire du Roi de Prusse, où il avoit aposté des enrôleurs prussiens, qui sans autre cérémonie se sont emparés du personnage en question, et lui ont fait prendre, malgré lui, la route de Wesel, pour l'envoyer de là, en qualité de soldat, à sa garnison, le tout en vertu d'un accord fait avec le s(ieur) Daniëls.

Etant informé de cette aventure, j'ai fait venir Daniëls à la Maison de Ville, et là, en présence de mon collègue et de notre Avocat-fiscal, je lui ai ordonné de me dire, si le fait, dont on l'accusoit, étoit vrai. Il en est convenu sur le champ, disant pour s'excuser, que ses intentions avoient été bonnes, et qu'il n'avoit pas cru d'abord la chose si sérieuse, mais qu'il comprenoit bien, qu'elle ne l'étoit que trop; qu'il en avoit du repentir, et qu'il feroit tout au monde pour réparer sa faute, etc. Je lui ai dit que préalablement à tout il devoit, sans délai, faire revenir son gendre, à quelque prix que ce fût. Sur l'assurance

1) Hij was leverancier van het Fransche leger.

qu'il nous a donnée, qu'il alloit y travailler, nous l'avons renvoyé chez lui 1), en ordonnant au Fiscal de travailler à l'instruction du procès. — Je passe sous silence plusieurs autres tracasseries, qui ont duré jusqu'à notre départ pour la diette.

22 Octobre. Départ pour Zutphen avec Engelen, qui auroit volontiers laissé à d'autres l'honneur d'assister à la diette, s'il avoit pu rester au coin de son feu. Sur les instances que je lui ai faites, il s'est rendu à la fin, et il a été de fort bonne humeur sur toute la route. Henriette nous a tenu compagnie jusqu'à Dieren, où M. de Roode s'est trouvé pour la mener à Doesbourg.

2 Novembre. La diette s'est séparée aujourd'hui, et nous sommes revenus sains et saufs à Nimègue, non sans avoir reçu mille politesses de la part de Messieurs de Zutphen. De tout ce qui s'est passé je ne raporterai ici que deux choses. La première, c'est que les Etats ont décerné une commission de six régens, deux de chaq(ue) Quartier, pour aller au dix de Mars prochain complimenter le Prince sur sa majorité, et le prendre à serment au nom des Etats de la Province. M. le Bourgrave est nommé de la part du corps des Nobles, et moi de la part des Villes. Le quartier de Zutphen a nommé M. d'Enghuisen et M. de Roderlo 2); et celui de Veluwe M. Schimmelpenning van de Poll et M. de Zuylen, bourg(uemaître) d'Arnhem. A cause de certaine dispute, la ville d'Arnhem s'est réservé le droit de nommer tel député qu'il lui plaira l'année prochaine. Au reste, dans notre Quartier, j'ai eu bien de la peine à faire consentir Messieurs de Thiel et de Bommel à ma nomination. Ils prétendoient avoir le même droit à la commission que la ville de Nimègue, et prétendoient que la chose devoit se décider par le sort. La dispute a duré fort longtems, mais enfin on a cédé, et j'ai beaucoup à me louer des manières de ceux-là mêmes, qui s'opposoient le plus fortem(ent) à ma juste prétention. Je suis fort content aussi de mes confrères et de tout le corps des Nobles.

L'autre fait, que je voulois raporter, regarde le secrétaire Vermehr. Il a obtenu, comme les deux autres secrétaires du quartier de Zutphen et de celui de Veluwe, une commission extraordinaire aux Etats-Généraux. Cepandant il n'est que provisionellem(ent) secrétaire de notre Quartier, ce qui n'est pas le cas des deux autres secrétaires. Mais on s'est fort empressé

1) Kantteekening. Il a tenu parole, et Vos a reparu quelques jours après.

2) Assueer van Heeckeren tot Roderlo, burgemeester van Zutphen.

de faire ce plaisir à Vermehr, je ne sais par quelles raisons, et notre M. de B(alveren) s'est montré extrêmement de ses amis dans cette occasion, ce qui ne sera pas aussi sans cause.

5 Novembre. La Société du Mardi s'est assemblée chez moi, p(our) la première fois après la diette. Ce n'étoit pas mon tour, on ne l'a reconnu qu'après-coup.

12 Novembre. Verschoor, l'aîné, a régalé aujourd'hui la Société du Mardi. Notre hôte et van den Steen ont pris querelle au sortir de table, tandis que j'étois allé un moment chez moi. Quand je suis rentré, on en étoit encore aux prises, mais on s'est tu, je ne sais pourquoi, dès que j'ai paru. Il n'y a point eu de coups donnés, comme dans l'affaire de van Leeuwen, mais on ne s'est pas épargné les injures, à ce qu'on m'a rapporté. Ces sortes d'aventures arrivent trop souvent, et j'en augure mal pour la longue existence de la Société.

19 Novembre. La Société du Mardi a été aujourd'hui chez Pieck. Point de tapage aujourd'hui. — J'ai oublié de dire que la Grande Correspondance se tint hier chez M. Jamin. J'ai réveillé le moins d'affaires qu'il m'a été possible. On a différé de régler tout jusqu'à Samedi en huit, que l'on assemblera chez moi. Cepandant il a été résolu qu'on déclaroit vacantes trois places de bateliers 1), celle de la Haye et deux autres de Rotterdam. On a accordé aussi, d'une commune voix, aux Bourguemaîtres la disposition de l'emploi de boulanger des pauvres 2), qui est vaquant depuis quelque tems. Engelen le veut partager entre deux personnes, et je l'ai averti que cela ne sera point goûté au Conseil, mais que j'en ferois ni plus ni moins la proposition, le tout par complaisance.

20 Novembre. J'ai fait au Conseil la proposition, dont il a été parlé à l'art(icle) précédent, et j'ai été bon prophète, puisque Engelen a du désister de sa prétention, et qu'on a donné l'emploi en question au fils du boulanger IJsseldijk, sans lui donner de second. C'étoit précisément mon protégé.

21 Novembre. Je n'ai point parlé de l'affaire de la femme du s(ieur) Donker, qui avoit arrêté ici certaine fille de joie, maîtresse de son mari, avec deux coffres, sur lesquels Madame Donker prétendoit avoir droit. Le magistrat nous ayant recommandé cette affaire, à Engelen et à moi, nous nous en

1) Beurtschippers. Dit waren stedelijke aanstellingen.

2) Deze bakker bakte het brood, dat de diaconie uitdeelde aan de armen. Voor het bakken van 32 brooden van 10 ℔ elk ontving hij 15 st. (Raadsbesluit 7 Juli 1728). Het graan werd door de Stad geleverd.

sommes amusés quelques jours, et comme ces deux créatures (car l'une ne vaut pas mieux que l'autre) s'en remettoient à notre décision, et que dans les coffres dont il s'agit, il ne s'est rien trouvé que, la Donker put réclamer comme lui appartenant, nous l'avons persuadée enfin à renoncer à ses prétensions, et elle a levé l'arrêt, tant personnel que réel, qu'elle s'étoit avisée de faire. Cette affaire est donc finie.

23 Novembre. Il n'en est pas de même de celle des quatre curés 1), sur laquelle il faut consulter la résolution du magistrat en date du 10 Avril passé. Les Bourguemaîtres et les Over-wijkmeesters ont eu deux conférences à ce sujet avec les curés en question, et j'ose dire que cette affaire a été menée de façon qu'elle n'aura pas les suites, qui auroient pu en résulter, si je n'eusse mis tout en usage pour les prévenir. La première de ces conférences s'est tenue aujourd'hui et la seconde trois jours après, c. à. d. Mardi, 26 du courant. Dans cette dernière il a été réglé que les curés employeroient tout leur crédit pour porter leurs paroissiens à satisfaire à l'intention et aux ordres du magistrat, ce qu'ils ont promis d'effectuer le plus promptement qu'il leur sera possible.

26 Novembre. J'ai été du concert, que le secrétaire Pieck a donné aujourd'hui. Il n'a pas mal réussi. — La Société du Mardi fut hier chez van den Bergh, au lieu d'aujourd'hui.

28 Novembre. Concert chez le comte Charles de Bylandt. J'en ai été peu content, d'abord parce que, à tout prendre, il ne valoit rien, mais surtout, à ce que je croi, parce que j'y ai très mal joué moi-même. Quand on n'est pas content de soi, on ne l'est guère des autres.

29 Novembre. Entretien avec M. de B(alveren), au sujet de la conférence, qui doit se tenir demain, Samedi, chez moi. Il a été question surtout de la sollicitation du médecin M(oorrees), qui demande la compagnie bourgeoise vacante. Cet homme est le protégé de M. de B(alveren), en vertu des liaisons qu'a celui-ci avec le frère du Médecin. J'ai dit à mon Baron, que nous avions tous deux sujet de penser mûrement à cette affaire, à cause de la mauvaise odeur où l'Avocat est à la Haye, et là-dessus je lui ai raconté ce qui m'étoit arrivé dans la conversation, que j'eus l'année passée, ou peut-être au commencement de celle-ci, avec M. F(agel), que je n'ai pourtant pas nommé. M. de B(alveren) ne m'a pas paru appréhender quel-

1) Zie blz. 307.

q(ue) reproche du D(uc) ou du P(rince), en cas que le médecin M(oorrees) obtint l'emploi vacant, sur quoi je lui ai déclaré que je dirois nat(urellement) que ce n'avoit été qu'à sa considération, que j'avois donné ma voix au médecin, s'il venoit à réussir.

30 Novembre. Autre entretien avec M. de B(alveren), que j'ai trouvé tout changé depuis hier au sujet de M(oorrees). Il m'a dit qu'il entroit dans mes vues, et qu'il falloit laisser reposer cette affaire, de peur qu'il ne nous en arrivât quelque désagrément, car qu'il étoit sûr que l'on mettroit tout sur notre compte. Nous sommes donc convenus que dans la Correspondance, qui doit s'assembler ce soir chez moi, je ne ferois aucune mention du médecin M(oorrees), et qu'on préviendroit v(an) den S(teen) de s'opposer à la proposition, en cas que quelcun s'avisât de la faire.

Il y a eu beaucoup de tumulte dans la Correspondance: mes brouillons ont si bien fait, qu'on s'est séparé sans avoir pris la moindre résolution. Je n'ai rien proposé par rapport à M(oorrees), comme j'en étois convenu avec M. de B(alveren), et personne n'a parlé de lui. Verschoor m'en a marmotté quelque chose entre les dens, mais j'ai fait la sourde oreille, et il n'est pas revenu à la charge. On se rassemblera Lundi en huit chez van Oorschot.

4 Décembre. On a disposé ce matin de trois places de bateliers, vacantes depuis assez longtems. Le bateau à la Haye a été donné à van Oort, batelier de Leyde, qui aura Mecredi prochain pour successeur I. J. Centen. Deux autres bateaux, de Rotterdam, ont été donnés l'un à N. Hyselendoorn, et l'autre à Emmink. Tout ceci avoit été réglé dans l'avant-dernière Correspondance, chez Jamin. J'ai écrit à M. F(agel) p(our) lui demander son avis touchant la circonstance du 2 Janvier prochain.

7 Décembre. Visite du L(ieutenant)-Coll(onel) van Holthe, des Dragons de Ditforth. Ce galand-homme fait l'honneur à Henriette de la demander en mariage. Je lui ai dit que j'étois sensible à cette attention de sa part, et que j'en entretiendrois ma fille. Je l'ai fait presque sur le champ, mais je n'ai pas trouvé Henriette disposée à accepter le parti, ce que j'ai communiqué le lendemain à M. de Holthe. Il a demandé à lui parlé (sic), ce que lui étant accordé, ma fille lui a déclaré poliment, qu'elle n'avoit aucune intention de se marier. M. van H(olthe) a du se retirer, sans avoir rien gagné sur son esprit. Je croi

que cet homme a du mérite, mais il paroit de trente ans plus âgé que Henriette, de sorte qu'à cet égard le mariage eût été disproportionné. D'ailleurs il paroit très-sensé, et sa phisionomie, malgré son âge, m'a prévenu en sa faveur. Il est de très bonne maison et il a du bien, à ce qu'on dit. Mais enfin cette affaire ne se fera point.

9 Décembre. Dans la Correspondance chez van Oorschot on n'a rien fait, si ce n'est qu'on a donné à Jamin la place de Major de la Bourgeoisie pour son frère, à condition, etc.

M. de B(alveren) est parti ce matin pour la Haye, sans venir me dire adieu, ce q(ui) est plus qu'impoli de sa part, après les entretiens que nous avons eu ensemble depuis peu. Le Bourgrave et Pieck sont partis avec lui. Voilà trois compagnons, qui ne se ressemblent guère, et qui ne se trouveroient jamais dans un même carosse, sans quelque idée d'intérêt. J'allois dire sans . . . . ., mais cela ne serviroit de rien.

J'oubliois de dire, qu'ayant été élu derechef ancien du consistoire flamand, deux ministres, Messieurs Broen et Haverkamp, l'un président et l'autre scribe du consistoire, me sont venus annoncer cette nouvelle. Ils m'ont fait le complim(ent) ordinaire, et je les ai remercié a l'ordinaire aussi.

14 Décembre. Réponse de M. F(agel) à ma lettre du 4 de ce mois, et lettre de M. de B(alveren) sur la même matière. Ces deux lettres sont décisives pour moi, mais elles ne m'apprennent rien dont je doive être surpris. Je connois depuis longtems le caractère de M. F(agel), et je serois bien maladroit et bien peu clairvoyant, si celui de M. de B(alveren) m'eût échappé. Je leur laisserai jouer leur rôle, sans en ambitionner aucun, qui puisse me rendre dépendant.

23 Décembre. Correspondance chez P. van den B(ergh). Tout ce qui doit être mis sur le tapis au 2 Janvier prochain, y a été réglé, et rien de plus. C'est au reste de mon plein gré, que je ne serai pas consul l'année prochaine. J'ai nommé tout le premier deux nouveaux bourguemaîtres, Engelen m'ayant déclaré qu'il vouloit abdiquer aussi.

1766.

2 Janvier. Verschoor et van den Steen ont été élus bourguemaîtres, et les échevins ont été continués sur le pié de l'année passée. Van Leeuwen est à la Haye. Haesbaert, A. van den Bergh et de Brouwn n'ont point paru au Conseil, non plus

que Brouwer. On a donné au frère de Jamin la charge de Major des Compagnies Bourgeoises.

8 Janvier. Dispute avec V(erschoor) au Conseil. J'ai honte de me fâcher contre un tel personnage.

21 Janvier. Parti pour Arnhem avec M. le Bourggrave et le secrétaire Vermehr, pour régler certains articles, qui regardent la commission du 8 de Mars 1). Tout s'est passé parfaitement bien, et j'ai logé chez mon ancien Président, et le Bourggrave aussi.

25 Janvier. Nous y sommes restés jusqu'au Samedi, que tout a été fini, affaires et festins, car je puis bien donner ce nom au repas, que nous ont donné tour-a-tour Messrs. van de Pol, Brantzen (le secrétaire) et M. de Suylen, bourguemaître-président d'Arnhem. Il a été réglé entre les Villes, qu'il ne se fera point d'illumination au 8 de Mars, mais qu'on attendroit à en faire jusqu'à l'arrivée du Prince dans la Province. J'en ai fait donner avis à Verschoor par le secrétaire Vermehr. Ma fille cadette a été de ce petit voiage. Elle a logé chez son oncle, et je l'ai ramenée cet après-midi à sa mère. A tout prendre, je suis assez content de cette petite course.

29 Janvier. Il a été résolu ce matin au Conseil, qu'il n'y aura point d'illumination au 8 Mars, et la publication en a été faite sur le champ. Voilà donc les trois Villes capitales d'accord sur ce point.

Affaire de Daniëls 2). Le magistrat, par des motifs que j'ignore, lui a accordé son pardon pendant mon absence, sur une nouvelle requête qu'il présenta Mecredi passé. Quand il a été question de résumer la résolution prise à ce sujet, j'ai marqué mon étonnement sur ce que l'on avoit fini cette affaire sans attendre mon retour, chose d'autant moins décente, qu'il nous restoit encore, à M. Engelen et à moi, un éclaircissement à donner sur un mémoire, que nous avions présenté à la réquisition du magistrat, touchant la première requête de Daniëls, laquelle nous avoit été renvoyée. Verschoor m'a voulu soutenir que nous avions fait ce rapport, et je lui ai répliqué qu'il n'en étoit rien. Mais j'ai eu beau dire, je n'ai pas pu empêcher qu'il ne fût fait mention de ce prétendu rapport dans la résolution mentionnée, et par laquelle on accorde à Daniëls son pardon, et mettant à néant l'action, qu'Engelen et moi, en qualité de

1) Commissie, die den Stadhouder bij zijn meerderjarig worden zou gaan geluk wenschen.

2) Zie blz. 319.

bourguemaîtres régens, avions intentée à cet homme, par ordre exprès du magistrat. C'est mon bénin confrère Engelen, qui est cause de ce désordre. On a profité de sa foiblesse pour absoudre le coupable, qui n'étoit nullement dans le cas d'obtenir un tel pardon.

31 Janvier. Continuation de l'assemblée du Conseil de Mecredi passé. Il a été question de l'affaire de Doyère, commissaire françois, et de Gompers. Doyère a consigné une somme de douze mille livres, qu'il avoit entre les mains 1).

Nouvelle dispute, pour ne pas dire querelle, avec Verschoor. Je ne lui en ai jamais tant dit, et il méritoit quelque chose de pis.

1 Février. Les dînés ne finissent point. J'en ai du essuyer trois cette semaine: chez Pieck, chez van den Steen, et chez van den Bergh.

3 Février. Dîné magnifique chez le Bourggrave.

4 Février. Autre dîné chez Verschoor, qui s'est un peu radouci depuis notre dispute de l'autre jour. Mais après-tout, il est bien fâcheux de trouver en son chemin des gens de la sorte. Il n'y a avec eux modération qui tienne.

5 Février. L'assemblée du Conseil a été fort paisible, pour le coup.

10 Février. On a achevé aujourd'hui de plaider la cause des Bourguemaîtres Verschoor et van den Steen contre le banquier Bock, accusé d'usure. La plupart des conseillers ont demandé communication des pièces du procès, qui, par conséquent, ne sera pas décidé de si tôt.

15 Février. La cause des Bourguemaîtres contre E. Bock a été jugée ce matin. Le juif a gagné son procès, depens compensés. Il n'étoit pas possible qu'il le perdît: les preuves alléguées contre lui étoient tout à fait nulles. Jamin et Oorschot n'ont pas voulu opiner, ce qui est contraire à l'ordre.

17 Février. La Société du Mardi a dîné aujourd'hui chez M. de B(alveren), parce que c'est demain la veille du jour de Jeûne. Ces gens ne sont-ils pas bien dévots?

18 Février. J'ai envoyé à M. van Oven, qui a acheté le Kinkelenburg 2), le dernier acte de rachat du fief, relevant de cette maison. Il me l'avoit fait demander, et cet acte me devient désormais inutile.

1) Deze beiden hadden samen zaken gedaan in gouden doozen, zilverwerk, wijnen, enz. Zie het raadsbesluit van dien dag.

2) Zie 21 November 1765, blz. 267.

21 Février. M. van der Hoop a régalé aujourd'hui la Société du Mardi. C'étoit un repas, qu'il nous devoit en vertu de la naissance de sa fille. B(alveren) et V(erschoor) ont eu querelle ensemble, et les démentis n'ont pas été épargnés, de part et d'autre. Quelle société et quelles gens!

25 Février. Messieurs de la Société du Mardi ont dîné chez moi aujourd'hui. — Mon fils est parti un de ces jours pour la Haye. Il a pris les devans pour voir la fête du 28 1) de ce mois.

3 Mars. Nous nous sommes rendus à Utrecht, le secrétaire Vermehr et moi, et nous y avons trouvé les autres députés de notre Province, avec les secrétaires. Le jour suivant nous sommes arrivés tous ensemble à la Haye, dans un bon yagt.

5 Mars. Toutes les députations des Provinces ont eu l'honneur de dîner aujourd'hui chez le Duc. Voilà l'ouverture, ou plûtôt le préambule de la scène, dont un détail circonstancié ne seroit guère ici à sa place. Je dirai en général, que rien n'est comparable à la magnificence, dirai-je au luxe, qu'on a fait paroître en fait de fêtes, d'habits, d'équipages, etc. Les illuminations du 8 ont été très belles et du dernier goût. Il n'y a pas jusqu'aux habitans de Schevelingen (très pauvres pêcheurs qu'ils sont), qui ne se soient distingués en ce genre.

8 Mars. Nous eûmes audience du Prince le huit, et le compliment du Bourgrave fut bon, meilleur même que je ne m'y étois attendu. Le Prince y répondit admirablement bien, par un discours qu'il lut tout haut, avec beaucoup de présence d'esprit. On passa ensuite dans une autre sale, où le Prince-Stadhouder prêta serment entre nos mains, ce qui finit la cérémonie. Le Prince parut ensuite à l'assemblée des Etats-Généraux 2), à celle de Hollande; il fut même présent à une cause, qui fut plaidée et décidée à la Cour de Justice, de sorte qu'on n'oublia rien pour donner partout des marques de la joie, qu'on ressentoit de la majorité de notre Stadhouder Héréditaire.

10 Mars. Nous dînâmes le 10 chez le Prince et la Princesse de Weilbourg. Tous les autres députés s'y trouvèrent. J'eus l'honneur d'être placé à côté de Madame la Princesse, qui me fit la grâce de m'addresser souvent la parole.

11 Mars. La députation eut l'honneur de complimenter le Duc, dont la réponse fut bien gracieuse et bien sensée.

---

1) Welk feest hier bedoeld wordt, is mij niet bekend.

2) Noot: Il fut extrêmement ému en prêtant le serment.

12 Mars. Le lendemain le Prince donna un superbe repas aux députés de toutes les Provinces, à tous les généraux présens à la Haye, et aux régens des Amirautés. Il y eut cent-cinquante couverts. Ce fut dans une très belle sale de la Vielle Cour 1), que se donna ce superbe dîné, et la symphonie 2) ne discontinua point durant tout le repas. Ce n'étoit pas ce qui m'en plut le moins. Elle fut fort brillante. Il y avoit deux orchestres, et la sale étoit parfaitement bien illuminée. La députation en corps a eu l'honneur de complimenter aussi, je ne sais plus quel jour, la princesse de Weilbourg. Le Prince, son époux, ne se trouva point à l'audience; il avoit peut-être ses raisons p(our) n'y pas paroître. Le Bourgrave lui fit un discours fort embarassé et très-long. La Princesse l'interrompit une fois, croiant aparament qu'il avoit tout dit, mais il ne laissa pas de continuer jusqu'au bout.

14 Mars. Le 14 nous eûmes, mon fils et moi, une audience particulière du Prince, qui nous fit un très bon accueil. Je n'ai rien demandé en particulier à S. A. S.

17 Mars. Le 17 notre députation eut son audience de congé, et voilà la fin de tout ce fracas, qui n'a pas été médiocre.

18 Mars. La veille de notre départ j'ai dîné chez M. Fagel.

19, 20 Mars. Nous sommes partis, M. Vermehr, mon fils et moi, le 19 de la Haye et le 20 nous sommes arrivés heureusement à Nimègue. Au reste, je ne puis assez me louer des politesses qu'on nous a faites, à mon fils et à moi. J'ai dîné chez quantité de personnes, qui ne me devoient certainement rien; outre les Princes et le Duc, Messieurs Fagel, de Larrey, le gentilhomme de Lynden, Nagel, Torck, le bourguemaître Dierquens 3) nous ont régalé au mieux. Mon fils ne pouvoit point être des repas chez les Princes et le Duc, mais ce fut un oubli à M. Fagel de ne pas l'inviter du sien. Ce Ministre m'avoua franchement le fait, et m'en parut fâché.

24 Mars. Nous avons régalé à souper notre bon ami M. de B(alveren) avec sa nièce, V(erschoor), qui mérite le même titre dans le même sens, avec son frère, M. Bédeau et M. de Gent 4) avec sa soeur. La soirée s'est passée assez agréablement.

25 Mars. La Société [du Mardi] a dîné chez Verschoor.

26 Mars. Tout a été tranquile au Conseil. — Je me suis fort ennuié à l'assemblée du consistoire hollandois. Ces gens sont furieusement longs et cherchent à tout bout de champ

1) Het tegenwoordige paleis der Koningin.
2) Het orkest, de muziek.
3) Burgemeester van 's Gravenhage.
4) Dirk Bertram des Villattes.

midi à quatorze heures. Il a été résolu qu'on s'assembleroit extraordinairem(ent) aujourd'hui en quinze, pour délibérer sur l'affaire de la vocation du 5me ministre et sur la citation de la Cour d'Arnhem. J'ai envoyé Samedi passé quelques éclaircissemens sur le premier article à mon ancien ami M. R(oyer), chapelain du Prince.

1 Avril. La Société du Mardi chez Engelen. Il n'a été question tous ces jours-ci que de plaidoyers fort ennuieux, et qui ne finiront pas si tôt.

16 Avril. Conversation avec M. de B(alveren), qui prétend m'avoir rendu de bons offices à la Haye. Lettre de M. A(llamand), qui confirme le fait, et me donne avis que, etc. Voilà à peu près tout ce qui s'est passé depuis le commencement de ce mois, pour ce qui me regarde en particulier. On a donné ce matin l'emploi d'accoucheur à un nommé Maas, d'Utrecht. Je n'ai vu qu'en passant ce personnage, mais je n'en ai guère bonne opinion. Il a fallu suivre le torrent.

Hier la Société du Mardi a dîné chez Pieck, et s'est séparée jusqu'au mois d'Octobre. — J'ai oublié de dire que le Consistoire, qui devoit s'assembler le 9 de ce mois, ne s'est tenu que le Dimanche suivant. Sur une affaire de rien les ministres B(roen) et H(averkamp) se sont si fort emportés l'un contre l'autre, que j'ai vu le moment qu'ils alloient se prendre au collet. C'étoit un vrai tumulte, et rien n'étoit moins édifiant. La raison de tout ce bruit indécent, c'est que H(averkamp) est au désespoir de n'avoir rien à dire, et qu'il ne peut souffrir que B(roen) ait le dessus. Il a déclaré chrétiennement que, puisque les choses alloient de ce train, il s'absenteroit désormais des délibérations consistoriales, par où il a donné cause gagnée à son adversaire, qui s'est moqué de lui. On s'est séparé sans avoir rien fait. Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévots!

18 Avril. Le ministre Pierelet a refusé la vocation de Delft, qui lui avoit été addressée. Le magistrat n'a rien fait pour le retenir, comme cela se pratique ordinairement. La cabale régnante est fort piquée contre lui, en vertu de quoi aucun régent n'a osé lui faire politesse à cette occasion, si ce n'est moi, qui ne me soucie en façon quelconque d'imiter les sots, et d'entrer dans la passion de certaines gens. J'ai été voir le Ministre, et je lui ai dit que je serois bien aise qu'il refusât la nomination, qui venoit de lui être addressée. Sans compter les dévots et les honnettes dévotes, la plupart des gens de la Ville lui ont été faire le même compliment.

Le Conseil a été assemblé ce matin sur la différence que nous avons avec la Cour d'Arnhem, par rapport au Criminel dans le Rijck 1).

23 Avril. Parti pour Arnhem (où la diette des Etats de la Province va s'ouvrir), avec ma femme, mon fils et le bourguemaître Engelen.

26 Avril. Verschoor, revenant de la Haye, m'a apporté mon acte de député ordinaire aux Etats-Généraux pour deux ans. Je ne me croiois pas destiné à représenter sur un si grand théâtre, mais enfin, c'est une grande grâce que le Prince me fait. J'irai lui en témoigner ma reconnoissance,le plutôt qu'il me sera possible. Je n'ai ni ambitionné, ni sollicité un tel emploi, qui, s'il faut que j'en parle librement, ne paroit guère convenir à mon âge, moins encore à mon humeur, que je ne sais plus morigéner du tout. C'est fort en vain que j'y travaille dans les meilleures intentions du monde.

3 Mai. La diette se sépare aujourd'hui. On s'y est bien régalé et j'en ai eu ma bonne part. Du reste, les affaires s'y sont traitées assez tranquilement, mais je suis fâché que nous ayons eu encore du dessous dans l'affaire de notre différent avec la Cour de Justice.

4 Mai. J'ai été voir M. et Madame Robinet 2), qui ne font que d'arriver, venant d'Amsterdam, pour aller s'établir a Liège. M. Robinet s'est fait connoître par différens ouvrages, entr'-autres par le livre intitulé: De la Nature, qui renferme de très bonnes choses. Il m'a dit que le 100me vol(ume) de l'His(toire) de l'Académie Royale des Sciences, contenant un Abrégé Historique de chaq(ue) Science, est aussi de lui.

5 Mai. J'ai passé toute la journée avec M. Robinet. Avec beaucoup de connoissance et bien de l'esprit, il paroit extrêmement sensé et attentif à tout. Sa taille est au dessous de la médiocre, mais bien prise, et sa figure est des plus revenantes. Sa femme est laide et contrefaite, mais elle paroit bonne personne et d'une humeur fort douce. Ils n'ont pas eu le tems de s'arrêter ici; demain ils partent pour Liège. Au reste, il y a déjà du tems que je suis en commerce de lettres avec ce M. Robinet, et j'espère que cela durera, malgré la distance des lieux.

9 Mai. Départ de Nimègue avec ma femme pour Utrecht, où nous sommes arrivés si tard, qu'il n'y a pas eu moyen d'entrer dans la ville. Il a fallu passer une très mauvaise nuit

---

1) Zie Bijdr. en Meded. van Gelre V, blz. 92 vgg. 2) Zie blz. 272.

dans une méchante [auberge] tout proche de la Witte Vrouwenpoort, après avoir courru risque de verser avec notre carosse dans le fossé de la ville.

J'ai mené le lendemain ma femme chez ses soeurs, où elle restera le tems que je serai à la Haye.

11 Mai. Parti pour la Haye, avec mon cousin le baron de Renesse, que j'ai mené loger au „Parlement".

12 Mai. J'ai pris séance à l'assemblée des Etats-Généraux. Audience du Prince demandée et gracieusement obtenue.

19 Mai. Retour à Utrecht, fort content de mon voiage.

29 Mai. Retour d'Utrecht à Nimègue.

1 Juillet. Tout le mois précédent s'est passé très-tranquilement, et sans qu'il me soit arrivé quelque chose qui mérite grande attention. J'ai cru devoir sortir enfin de ma solitude de Hulse, pour aller remplir mes fonctions de député aux Etats-Gén(éraux), d'autant plus que le Prince ne tardera plus guère de quiter la Haye, pour aller à Utrecht, et de là chez nous. Je me suis donc rendu hier avec mon épouse à Utrecht, et nous sommes arrivés ensemble ce soir à la Haye.

2 Juillet. J'ai été ce matin p(our) faire ma cour au Prince, mais il y avoit une si grande affluence de monde à l'antichambre, et tant d'audiences particulières à donner, que je n'ai point insisté, par discrétion, p(our) en avoir une pareille. J'ai simplement prié M. de Kel 1), gentilhomme du jour, de dire au Prince le sujet de ma venue, et c'est ce qu'il a fait. J'ai été faire aussi ma cour au Duc et au prince de N(assau)-W(eilbourg), mais je n'ai vu ni l'un, ni l'autre. Depuis ce jour jusqu'à mon départ j'ai été toujours présent aux délibérations de LL. HH. PP.

8 Juillet. Départ du Prince pour Utrecht.

9 Juillet. Repartis de la Haye pour Nimègue. Nous étant arrêtés à Leide et à Utrecht, nous ne sommes arrivés chez nous que le 12. Tout le monde nous a fait un très-gracieux accueil, tant à la Haye, que partout ailleurs. Nous avons été passer une journée à Delft, où le ministre van Bemden et sa soeur nous ont fait toute sorte d'honnettetés. Au reste il y a bien du grabuge à la Haye, et les mécontens n'y sont pas en petit nombre. J'en sais plusieurs raisons, que je n'oserois détailler ici, mais un fort honnette homme, très-entendu en fait d'intrigues politiques et avec qui j'ai eu le bonheur de faire

1) Jacob Derk Carel van Heeckeren van Kell.

connoissance, m'a raconté bien des choses curieuses, dont je pourrai faire usage.

J'ai vu et entretenu fort à mon aise à Leide mon ancien ami Durand, qui frise les nonante. Je l'ai trouvé en meilleur état qu'à mon dernier voiage, au mois de Mai. C'est un prodige. — Notre professeur Allamand nous a fait, suivant sa coutume, des politesses sans nombre. Je crains bien que nous ne le verrons pas cet été à Hulse. Il projette un voiage à Paris.

13 Juillet. Conseil extr(aordinaire) sur la prochaine arrivée du Prince dans la Province et dans notre ville. Conseil de guerre bourgeois. J'ai du y présider. Les commissaires sont: Josselet, A. van den Bergh, le médecin Moorrees et Verspijck. Commission de deux capitaines et de deux officiers subalternes, pour dresser les articles, qui doivent être réglés, par rapport à l'exercice des bourgeois et le reste. Il en sera délibéré Mecredi prochain.

14 Juillet. Le médecin Lotichius a dîné ici, à Hulse. Il nous a raconté que M. le professeur Gaubius, étant dernièrement à Breda, avec le Prince, comme son médecin ordinaire, il fut obligé d'assister à un bal, où le Prince dansa. Ce bal dura bien avant dans la nuit, et de peur que S. A. S. ne s'échauffât trop, M. Gaubius lui tâtoit le pou[l]s à chaque reprise de contredanse. Ne voilà-t-il pas une belle précaution et une plaisante cérémonie! Quelque tems après le Professeur a demandé sa démission, non pas proprement, mais qu'il lui fût donné un ajoint, avec la qualité de médecin ordinaire du Prince, et cette qualité a été donnée à un médecin de la Haye, nommé Velse, qui trotera avec S. A. partout où elle ira, et l'on n'oubliera apparament point de le mener au bal, quand l'occasion s'en présentera, pour lui tâter le pou[l]s.

16 Juillet. La commission du conseil de guerre a fait son rapport. Ces messieurs ont été remerciés, et l'on a arrêté les articles qu'ils avoient projettés. On m'a voulu charger de les présenter aux Bourguemaîtres actuellement en charge. Je m'en suis excusé, et la commission en a été chargée. Quelques jours après il a été donné communication de ceci au Conseil, et notre projet a été approuvé, à quelques légers changemens près.

20 Juillet. J'ai revu aujourd'hui une de mes plus anciennes inclinations, c'est Madame de H(eumen) 1). J'ai parlé d'elle dans

1) Bedoeld schijnt te zijn Genoveva Maria van Steenhuys, echtgenoote van Bernard graaf van Welderen.

mes Mémoires, il y a près d'un demi-siècle. On me croira facilement, si je dis qu'elle ne m'a pas fait la moindre sensation, et je ne doute point qu'elle ne se soit trouvée dans le même cas vis-à-vis de moi. Un pur hazard lui avoit inspiré la politesse de m'inviter à son château, à une bonne lieue d'ici 1), et j'y ai mené ma femme avec mon fils et ma fille cadette. Nous avons été fort contens de l'accueil que la vieille Comtesse nous a fait, et nous l'avons invitée chez nous pour demain en huit, avec son chapelain (je devrois dire peut-être le ministre du lieu) et sa soeur, qui, par parenthèse, est tout aussi jeune et fraîche que la bonne dame du château l'est peu.

21 Juillet. Nous avons régalé à dîner M. et Madame de Dieden, M. et Madame van der Bruggen, etc.

22 Juillet. Nous avons dîné chez Verschoor, à sa campagne; nous y étions très nombreuse compagnie.

23 Juillet. Verschoor a communiqué au Conseil, qu'il étoit mandé au château de Loo, pour régler ultérieurement les cérémonies de la réception du Prince, quand S. A. S. viendra à Nimègue. Van den Steen lui a répondu qu'apparament il n'y étoit pas mandé seul, et que, quant à lui, il étoit très-bien informé qu'on attendoit à la Cour non pas le Président tout seul, mais toute la Commission, c. à. d. les deux Bourguemaîtres, avec les receveurs et le secrétaire Vermehr. Verschoor, qui ne s'attendoit point à ce compliment, n'a su dire autre chose, sinon qu'il avoit reçu une lettre de M. de Soelen, dans laquelle il n'étoit question que de lui. Il a fait semblant de vouloir produire cette lettre, mais ne la trouvant pas dans sa poche, il a dit qu'il l'avoit laissée chez lui, par mégarde; qu'au bout du compte il lui étoit fort indifférent d'aller seul à la Cour ou en compagnie, et qu'il en laissoit la disposition au magistrat. Il a été résolu que toute la Commission iroit. Au reste, van den Steen ne devoit-il pas s'attendre que Verschoor lui demandât la preuve de ce qu'il avançoit si hardiment? Quoi qu'il en soit, la scène n'a pas été mal plaisante pour ceux, qui n'y avoient aucun intérêt.

30 Juillet. Voiage à la Cour, au château de Loo. J'ai eu l'honneur de saluer le Prince, qui m'a fait bon accueil. Il a fallu mettre deux jours à cette équipée, de sorte que je n'ai été de retour à Hulse qu'aujourd'hui 31. Nous avons dîné hier, mon fils et moi, à Angersteyn. M. de Dieden nous y est

1) Het kasteel van Heumen.

venu trouver après dîné, et nous sommes partis ensemble pour Appeldoorn, à un quart de lieue du château de Loo, où nous avons passé une fort mauvaise nuit.

3 Août. Conseil de guerre, où l'on a proposé divers articles, sans rien conclurre.

7 Août. Aussi conseil de guerre; tous les articles ci-dessus y ont été approuvés et arrêtés, excepté celui de la fonction des Collonels. On veut qu'ils paroissent à la tête des compagnies 1), et nous avons nos raisons pour n'en rien faire, M. Engelen et moi. — M. le bourg(uemaître) Dierquens, de la Haye, est venu dîner à Hulse, avec M. et Madame de Dieden, etc.

8 Août. Départ pour la diette d'Arnhem. J'y occupe mon ancien logement, chez M. le président Vijgh.

12 Août. Tous ces jours-ci se sont passés sans grand fracas, mais l'arrivée du Prince ne manquera pas d'en faire beaucoup. S. A. S. s'est rendu ici cet après-dîné, accompagné du Duc, etc. Ce seroit peine perdue que de rapporter par le menu ce qui s'est passé à cette réception 2). Je remarquerai seulem(ent), et pour cause, que quand les compagnies bourgeoises ont défilé devant le Prince, il n'a nullement été question de collonels. Ces messieurs, qui sont dans la magistrature, n'ont pas quité leur corps pour saluer le Prince avec l'esponton 3), comme l'on prétend que cela doit se pratiquer à Nimègue, quand le Prince viendra. J'ai déjà déclaré ici à la diette, que je n'en ferois rien, non plus que M. Engelen, ce qui a beaucoup fâché Verschoor et ses pareils, qui seroient fort charmés de nous voir faire quelque sottise.

Nos trois Villes, Verschoor à la tête, ont été demander audience pour complimenter S. A. S. sur son heureuse arrivée. On nous a remis à demain à dix heures.

13 Août. Les régens présens de nos trois Villes du Quartier ont été admis à l'audience du Prince, et Verschoor, qui devoit porter la parole, l'a fait si bas, que personne n'a pu entendre ce qu'il disoit. Qualis vir, talis oratio. C'est lui faire encore trop d'honneur que de lui appliquer ce dicton, car, encore un coup, il n'a fait que marmotter je ne sais quoi entre les dens. Je ne sai guère non plus ce qui lui a été répondu, mais c'est, je croi, ma faute, ou plutôt celle de la distance où j'étois du Prince, qui n'étoit pourtant que d'une place. Nous

1) De afgetreden burgemeesters bekleedden den rang van kolonel.

2) Zie Staats Evers, Kroniek van Arnhem van 1789—1868. blz. 98.

3) Halve piek, door de infanterie-officieren gedragen.

nous sommes en allés, tirant tous une bien grande révérence. Une heure après cette scène muette, le Prince a pris séance à l'assemblée des Etats. Le Bourggrave lui a fait une harangue un peu plus intelligible que celle de Verschoor, et S. A. S. y a très-bien répondu. Les illuminations ont suivi le repas somptueux et magnifique que les Etats ont donné au Prince. Ma place à ce superbe dîné a été entre Verschoor et van den Steen. Je ne devois peut-être pas séparer les deux Bourguemaîtres régnans, et c'est une réflexion que van den Steen m'a fait faire, quand nous étions à table, ajoutant poliment, qu'il ne vouloit point avoir de dispute avec moi. Je lui ai fait sentir qu'elle seroit fort déplacée. Quant aux illuminations, elles ont été au dessus de tout ce que j'en puis dire, et j'ai de plus cette justice à rendre à Messieurs d'Arnhem, que le bon ordre a régné dans leur Ville pendant toutes ces fêtes.

14 Août. Retour à Nimègue. J'y ai trouvé les apprêts de notre illumination, qui se fera demain, en fort bon état.

15 Août. Le Prince et le Duc sont arrivés à Nimègue vers les deux heures après midi. Le magistrat en corps a été rendre ses hommages à S. A. S. sur le pont-volant, où Verschoor lui a fait une harangue, aussi muette que celle dont j'ai parlé plus haut. Rien n'étoit plus pitoiable. Nous avons fait cortège au Prince en carosse, et il a été descendre à la Maison de Ville, la bourgeoisie étant rangée en haie le long des rues. Les deux Bourguemaîtres régnans, avec le secrétaire Vermehr, ont un peu devancé le cortège pour recevoir le Prince à la descente du carosse. Les compagnies bourgeoises ont défilé devant le Prince, sans que les collonels ayent eu part à cette cérémonie. Ils se sont tenus auprès du Prince, comme les autres membres de la magistrature. La garnison a défilé ensuite, et puis le Prince s'est rendu au Château 1), où il a donné audience à qui vouloit. Cela n'a guère duré longtems, et le Prince est retourné à l'Hôtel de Ville, et s'est mis à table. Elle étoit de quarante-cinq couverts, et il y en avoit une autre de je ne sais combien. Il ne s'y est pourtant placé que lui et 2 personnes. Ce beau dîné a coûté à la Ville *f* 3400—:— 2), sans compter les musiciens, avec qui l'on s'étoit accordé p(our) *f* 381—:—;

1) De Burcht.

2) Het diner was geleverd door J. H. Mos, die eveneens de maaltijden aan Z. H. aangeboden te Utrecht en te Arnhem, bezorgd had. Men had het diner willen doen plaats grijpen in de Kalkamer, doch deze werd in een te slechten staat bevonden. Het blijkt niet op welke zaal men daarna zijn keus vestigde.

de sorte que, tout bien compté et rabattu, nous avons fait, pour bien régaler S. A. S., une dépense de *f* 3781—:—, ce qui est bien honnette. Les illuminations que l'on a faites, n'ont eu rien d'approchant de celles d'Arnhem. La nôtre 1) n'a pas été de mauvais goût, et on l'a su distinguer de la foule.

16 Août. Toute la garnison a été ce matin sous les armes, pour faire l'exercice devant le Prince. Je me suis dispensé d'y aller. Après l'exercice Monseigneur le Stadhouder est reparti pour Arnhem, pour congédier la diette. Tout le magistrat a eu l'honneur de souhaiter un heureux voiage à S. A. S. sur le pont-volant, et Verschoor lui a fait une troisième harangue muette. Il a suivi le Prince à Arnhem, et van den Steen a pris le même parti. Pour moi, de même que la plûpart des autres régens, j'ai cru pouvoir m'en retourner chez moi.

20 Août. Droit de Bourgeoisie accordé gratis au juif Levi de Nismes, natif de la Haye, sur l'intercession du Prince et du Duc. Les deux Bourguemaîtres en charge ont produit au Conseil la requête, que le juif en question avoit présenté au Prince pour obtenir son intercession, et ils ont déclaré que S. A. S. et le Duc leur avoient fortement recommandé de faire réussir cette affaire au gré du suppliant. Les réflexions s'offrent ici en foule, mais à quoi serviroient elles?

27 Août. Résomption des résolutions de Mecredi passé, sans oublier celle, qui fut prise en faveur du juif Levi. Il y a grand murmure dans la Ville, à l'occasion de cette mauvaise affaire 2), sur laquelle le Prince, ni le Duc n'ont pas été informés comme ils auroient du l'être, et c'est avec raison que l'on en rejette la faute sur les deux Bourguemaîtres, qui ont bien voulu se charger de cette commission. Ils sauront bien pourquoi.

30 Août. Il y a eu Conseil aujourd'hui, mais je suis resté à Hulse. Ma fille de Roode est partie cet après-dîné pour Doesbourg. C'est à regret que nous l'avons vue s'éloigner de nous, quoiqu'il y ait près de trois mois qu'elle s'est amusée à Hulse. M. son époux est à sa garnison de Mastricht.

31 Août. Je viens d'apprendre que Verschoor, sans propos, ni droit, a demandé hier aux régens, qui tiennent le parti du Consistoire dans l'affaire de la nomination d'un cinquième

---

1) d. w. z. van het huis van de Beyer.

2) Het Kramergild, waarin Levi wenschte opgenomen te worden, weigerde hem aan te nemen, doch werd daartoe gedwongen door een raadsbesluit van 3 September v. d. j., tegen betaling der daarop staande gerechtigheid.

ministre, s'ils persistoient dans leur ancien sentiment à cet égard. On n'a pas su ce que signifioit une telle demande, et je comprends qu'on y a répondu assez confusément, et l'affaire a été remise à demain, que le Conseil doit s'assembler de nouveau. Grevelaar et de Broun sont venus me voir exprès, pour me rapporter ceci. M. Hellenius a pris la même peine. J'ai dit à ces messieurs, que je serois ferme sur l'article, et mes deux confrères m'ont déclaré qu'ils étoient résolus de persister dans leur ancien sentiment. Bien des gens s'imaginent qu'il est venu quelque nouvelle de la Cour, mais cela n'est guère vraisemblable. Quoi qu'il en soit, nous aurons demain un petit combat de douze 1) contre huit, et il faudra céder au nombre.

1 Septembre. La scène s'est ouverte ce matin par la demande que Verschoor, comme président, m'a faite, si je n'avois pas changé de sentiment, par rapport à la vocation du 5me ministre. Je lui ai répondu résolum(ent) que non, et mes sept confrères ont déclaré la même chose. Là-dessus Verschoor a proposé de renvoyer cette affaire à la décision du Prince. Mon avis a été que la chose étoit nullement nécessaire, par la raison qu'il n'y avoit réellement aucun différent entre les membres du magistrat, puisque le cas pouvoit être décidé au moyen d'une conclusion, formée à la pluralité des voix; que j'avois insisté plus d'une fois là-dessus, et que je le faisois de nouveau, etc. Mes confrères s'étant encore trouvés du même avis, Verschoor a tiré de sa poche un écrit, qu'il a fait lire au Secrétaire, qui contenoit en détail la proposition qu'il venoit de faire, en deux mots. J'ai répété ce que j'avois déjà dit, et l'écrit, qui étoit en forme de lettre au Prince, a été approuvé par les onze, qui formoient la pluralité, et la conclusion a été prise en conséquence. Mes sept confrères ont tenu bon, excepté Haesbaert, qui a montré par ses ennuieux raisonnemens, qu'il n'étoit guère bien intentionné pour le Consistoire. Il n'y a pas le moindre fond à faire sur ce personnage.

3 Septembre. Résomption de la lettre au Prince. Je n'avois à ajouter quoi que ce soit, à ce que j'avois dit sur cette matière. On a député les Bourguemaîtres en charge, avec le secrétaire Vermehr, pour aller à Loo souhaiter un bon voiage au Prince qui part après-demain p(our) la Haye.

4 Septembre. Ten Brink 2) est venu dîner à Hulse. Il

1) Noot. Ou plutôt de onze, parce que van den Bergh, qui demeure à Thiel, est absent.

2) Gemeensman.

nous a raconté qu'on étoit très-mal satisfait de ce que le Droit de Bourgeoisie avoit été accordé au juif Levi, à la recommandation du Prince et du Duc 1), et que le corps des Communes avoit sommé par écrit l'orateur Morrees de convoquer là-dessus tous les membres de ce Corps. Il est certain que Morrees ne peut le faire sans permission préalable. Le même ten Brink nous a raconté aussi, qu'on avoit envoyé une satyre violente au fils d'un maître-maçon, Stemberg, contenant entr'autres choses un ordre d'ôter sans délai l'arc de triomphe à l'honneur du Prince, qui depuis l'illumination étoit resté devant la porte de sa maison, avec défense de ne plus l'y remettre. Tout ridicule que soit un tel ordre et une telle défense, le procédé de l'auteur ou des auteurs de la satyre en question ne laisse pas de marquer du chagrin et du mécontentement.

Tout le reste de ce mois-ci s'est passé sans grand fracas, et j'ai été trop paresseux pour mettre la plume à la main.

Le 19 du courant van den Steen est parti pour Bois-le-Duc, de façon que me voilà derechef obligé de figurer avec Verschoor, comme bourguemaître en second. Le moyen de s'en dispenser?

30 Septembre. On a trouvé ce matin, près du bord de la rivière, à une petite distance au dessous de la Ville, une jeune fille ou femme, cruellement massacrée. Sur de bonnes informations, on croit que l'auteur de ce meurtre est un coquin, qui demeure ordinairement à Cranenbourg. Les soupçons se fortifiant toujours de plus en plus, on a tant fait que, moyennant bien des allées et venues et dix-huit ducats, Messieurs de Clèves nous ont livré cet homme, qui à son arrivée à Nimègue a été examiné sur le champ par Verschoor et Pieck en qualité de vice-consul. Je n'étois point en ville, et je ne sai ce qui a empêché quelqu'un des autres bourguemaîtres 2) de faire leur fonction.

1 Octobre. Second examen du prisonnier, soupçonné de meurtre. J'ai été présent à cet interrogatoire, qui n'a rien opéré. Le prétendu coupable (qui m'est devenu fort suspect) se défend avec beaucoup de hardiesse, et nie le fait avec beaucoup d'effronterie.

2 Octobre. Troisième interrogatoire. J'y ai encore été présent. Il a été aussi inutile que les précédens.

---

1) Samuel Levy de Niem, geb. te 's Gravenhage, verkreeg het Nijm. burgerrecht 20 Augustus 1766. Op zijn verzoek had de Prins aan burgemeester Verschoor geschreven, „dat het hem aangenaam zou zijn, als suppliant met het burgerrecht werd begunstigd". Het kramergild weigerde hem als gildegenoot aan te nemen, doch werd hiertoe verplicht bij raadsbesluit van 4 September v. d. j.

2) Er waren steeds zes burgemeesters.

4 Octobre. Quatrième interrogatoire. Nous n'avons encore gagné rien du tout.

6 Octobre. Examen de quelques témoins dans l'affaire de notre prisonnier. Nous ne l'avons point examiné lui-même aujourd'hui. J'ai assisté depuis à deux ou trois autres interrogatoires, qui, malgré plusieurs nouveaux indices contre notre prisonnier, ont été tous aussi infructueux que les précédens. Cet homme s'obstine à nier un fait, qui paroit du moins fort vraisemblable.

10 Octobre. Le retour de M. van den Steen me dispensera désormais d'être présent aux interrogatoires.

18 Octobre. Assemblée des Proviseurs. Verschoor m'a tiré à part, pour me sonder sur l'affaire des Communes, qui demandent à cor et à cri permission de s'assembler. Comme c'est du Droit de Bourgeoisie, accordé au juif Levi, dont il est question, j'ai fait à Verschoor une réponse normande.

22 Octobre. Le Conseil n'a été assemblé qu'un moment. Verschoor étant obligé d'aller à Clèves, nous avons eu p(our) président van den Steen, qui étoit si inquiet et si pressé, qu'il s'est dispensé (contre l'ordre) de faire lire la résomption. Je ne crois pas que cela se soit jamais fait. Je n'ai pas manqué de le lui dire, mais il n'en a pas moins congédié l'assemblée, après avoir fait lire deux requêtes. Le Conseil a été continué jusqu'à Samedi prochain.

25 Octobre. On a lu quelques requêtes et une lettre au Prince Stadh(ouder), touchant certaine prisonnière dans la Maison de Correction à Arnhem, dont on sollicite l'élargissement, affaire qu'il seroit trop long de détailler ici, d'autant plus que la Cour de Justice s'y trouve mêlée. Du reste, il ne s'est passé rien au Conseil, qui mérite attention.

25 Octobre. EXTRAIT d'une lettre de la Haye, du 13 de ce mois.

„Le 10 M. van Hoey, jadis notre ambassadeur à la Cour „de France, est mort à son bien de campagne près d'ici 1), „dans un âge fort avancé, à 82 ans et trois mois environ. „Quelques jours avant de partir pour l'autre monde, il s'étoit „avisé d'inviter la plupart de ses amis et amies à dîner. Ils „vinrent au nombre de dix-huit. On dîna gayment, et au dessert „M. van Hoey se fit porter dans son fauteuil dans la sale, et „prit résolument congé de la compagnie, le verre en main. Le

1) De Blauwe Kamer, bij het Haagsche Bosch.

„repas fini, on se mit à jouer au quadrille. M. van Hoey fit „sa partie, et comme son extrême foiblesse ne lui permet-„toit pas de tenir les cartes, Madame de B., sa nièce, eut „la complaisance de lui soutenir la main. Voilà ce qui se „passa le Lundi, et le Vendredi suivant M. van H(oey) „mourut. Si depuis son quadrille il lui a pris envie de mourir „en chrétien, il faut qu'il se soit hâté bien fort", etc. J'ai beaucoup connu feu M. van Hoey à Paris, où on le fêtoit extrêmement; il me faisoit toujours grand accueil, quand j'allois le voir, ce qui arrivoit fort souvent, et je ne lui ai jamais connu que de bons procédés. Ce fut au commencement de l'année 1728, et j'étois bien jeune dans ce tems-là. On peut croire qu'il ne fut jamais question entre nous de matières de politique, mais je l'ai assez fréquenté pour lui reconnoître un caractère de droiture et de probité, dont tout le monde n'est pas convenu dans la suite. Ses ennemis l'ont accusé d'avoir le coeur françois, mais si on avoit un peu moins négligé ses avis, la République ne se seroit pas trouvée à deux doigts de sa perte, qui sans l'évènement, qui arriva l'année 1747 1), n'étoit que trop certaine. Ce coup de la Providence n'avoit assurément pas été prévu, ni par S. E. M. l'ambassadeur van Hoey, ni par ceux, qui se vantoient de n'avoir pas la coeur françois.

11 Novembre. Je croiois partir pour la Haye, maís la commission pour la réception faite au Prince n'étant pas entièrement terminée, je me vois contraint d'aller à Arnhem, pour assister aux séances, qui s'y tiendront, pour régler les différens comptes, qui ont rapport à la commission dont nous avons été chargés, mes confrères et moi. Nous devons nous assembler ce matin à dix heures, et ce ne sera que demain, que se fera l'ouverture de la diette.

12 Novembre. J'ai été parfaitement bien reçu hier, chez mon ancien hôte, le président Vijgh, et l'ouverture de la diette s'est faite ce matin, comme à l'ordinaire.

20 Novembre. J'ai été présent à toutes les séances jusqu'au 20 de ce mois, que je suis revenu chez moi, fort content de toutes les politesses, qu'on s'est empressé de me faire. La diette ne se séparera qu'après-demain. Tout s'y est passé assez uniment.

22 Novembre. Départ pour Utrecht et la Haye, avec ma fille Henriette.

1) Hij bedoelt de volksbeweging, die een einde maakte aan het stadhouderloos bewind. Over van Hoey zie noot in Bijdr. en Meded. van het Hist. Genootsch. XXVII, blz. 303.

26 Novembre. Arrivée à la Haye. Audience du Prince, dès le lendemain.

Décembre. Presque tout ce mois s'est passé en visites et discours inutiles 1). J'ai vu beaucoup de mécontens; je ne le suis proprement que de moi-même, et j'en ai des raisons très philosophiques, qui, n'étant pas à la portée de la plupart des personnes en qui j'ai le plus de confiance, me pèsent d'autant plus, que je dois les renfermer dans mon coeur.

24 Décembre. Grand dîner chez le bourguemaître Dierquens, et conversation assez intéressante avec M. F(agel).

27 Décembre. Audience particulière du Prince. Lettre rendue à S. A. S. de la part du magistrat. Exposition du sujet de cette lettre. Trop gracieuse communication du Stadhouder, etc. Hélas! Je ne lui avois pas demandé le consulat pour l'année prochaine!

31 Décembre. Autre audience particulière du Prince, pour lui rendre une lettre de la part de M. Abbekerk Crab, bourguemaître de la ville de Hoorn et mon confrère aux Etats-Généraux. Ce brave homme a pris pour moi une affection singulière, et me témoigne une confiance, qui ne l'est pas moins. Il est indisposé, et c'est par cette raison, qu'il m'a chargé de la lettre, dont je viens de parler.

1767.

2 Janvier. J'ai remis au Prince dans une audience particulière les pièces justificatives du magistrat, touchant notre différent avec la Cour d'Arnhem, au sujet de la Jurisdiction Criminelle de nos Echevins dans le Rijck. J'en étois chargé expressément par Messieurs de Nimègue. Le Stadhouder m'a fait un très bon accueil, et j'ai pris la liberté de lui représenter certaines choses touchant notre Ville. Il a paru y faire attention.

5 Janvier. Autre lettre de M. Abbekerck Crab, rendue au Prince dans une audience particulière. — Je lui ai communiqué en même tems, que tout avoit été réglé Vendredi passé à Nimègue en conformité de ses ordres, etc. Au reste, Pieck a été fait échevin, à la place de P. van den Bergh, qui est resté simple conseiller.

7 Janvier. Dîné chez M. de Vrind et passé la soirée chez

1) Kantteekening. Il faut en excepter l'affaire de la vocation du 5me ministre, qui à été provisionellement décidée par le Prince en faveur du Consistoire.

M. van Breugel. Conversation avec M. de Vrint, au sortir de table.

12 Janvier. J'ai opiné ce matin p(our) la première fois de la part de notre Province, à l'assemblée des Etats-Généraux.

13 Janvier. Audience de congé du Prince. Au reste, je n'ai point parlé au Duc, de tout le tems que j'ai été à la Haye, sans, au moins, qu'il y ait eu de ma faute. Je ne suis pas le seul, pour q(ui) ce puissant Prince se rend invisible. Un grand nombre de régens se plaignent assez hautement de ce faux air oriental. Je n'ai eu garde de les imiter.

16 Janvier. Parti avec ma fille Henriette p(our) Leide, où nous avons passé la nuit. Nous avons soupé chez mon vieux ami Durand, qui devient un vrai patriarche, car le voilà parvenu à l'âge de 91 ans. Sa vivacité et la volubilité de sa langue ne se résentent en aucune façon de ce grand âge. A cet égard il est à peu près tout aussi jeune qu'il l'a jamais été. Nous voulumes nous retirer à dix heures et demie, mais il me fit souvenir que je ne me couchois pas sans fumer ma pipe, „Et je prétends vous tenir compagnie", ajouta-t-il tout de suite. Il le fit, et j'admire sa présence d'esprit et la force de son tempérament.

17 Janvier. Arrivée à Utrecht. Ne voulant point incommoder mesdames mes belles-soeurs, j'ai pris mon logement chez le s(ieur) Oblet, au „Vieux Château d'Anvers". Ma fille est restée chez ses tantes.

19 Janvier. J'ai présidé comme vice-doyen à l'assemblée de mes confrères, les Chanoines de la Cathédrale. Je ne m'attendois à rien moins qu'à cela, mais deux de mes aînés n'ayant point comparu, et le troisième étant venu trop tard, je me suis vu pris comme au trébuchet. J'ai fait bonne contenance, et autant que j'en ai pu juger par celle de mes confrères, je croi qu'on a été content de mon inpromptu. La redevance du nouveau doyen, qui sera élu dans peu, a été fixée à six mille florins, et cette somme sera partagée entre les chanoines qui ont voix en chapitre. Au reste, cette disposition n'aura lieu que pour le présent. J'ai été d'avis qu'il ne falloit pas l'étendre à des élections qui pourroient avoir lieu dans la suite, et cet avis a été approuvé unanimement.

20 Janvier. Parti d'Utrecht par un froid bien rude. Le thermomètre fut hier matin à 6 degrés au dessus de o à Leide et à 4 à Nimègue. J'entens le thermomètre de Fharenheyt. Cette dernière observation est de mon fils, et l'autre du pro-

f(esseur) Allamand. Je crois qu'ils se sont trompés tous deux, et je voudrois bien parier que le mercure est descendu plus bas, ce jour-là. Nous avons couché au Greb, et le lendemain, vers le soir, nous sommes heureusement arrivés à Nimègue, où nous avons trouvé, grâce à Dieu, tout en très bon état dans notre domestique, ma chère épouse se portant même mieux que je n'avois osé l'espérer. Pour ma santé, je la trouve fort dérangée depuis plus de six semaines, mais j'ai tenu bon, et je me tirerai d'affaire du mieux que je pourrai, abstinentiâ et quiete. Ce dernier article est l'essentiel.

23 Janvier. Audience devant messieurs les échevins. J'y ai présidé, malgré mon indisposition.

27 Janvier. Autre audience, dans laquelle il a été décidé que la cause seroit renvoyée ad calamum. Ce seroit barbouiller du papier p(our) néant, que d'entrer ici dans quelque détail sur ces affaires de pure chicane.

30 Janvier. Troisième audience par-devant messieurs les échevins. Je n'y ai point assisté.

2 Février. La cause criminèle, qui regarde le prétendu meurtrier de sa femme 1), a été plaidée en public. Verschoor et van den Steen y ont assisté comme demandans R(atione) O(fficii), et moi comme président des échevins. L'Avocat Fiscal a conclu à la torture 2), demandant au surplus, que le procès fût instruit par écrit 3), à quoi la partie adverse ayant consenti, je me suis levé avec les autres échevins, pour passer de la Grand' Sale de l'Hôtel de Ville 4) dans notre chambre. J'ai recueilli les voix, qui ont été unanimes en faveur de la demande des parties litigantes. Le décret en ayant été formé, je l'ai fait prononcer dans la Grand' Sale, où la curiosité de voir le prisonnier avoit attiré beaucoup de monde.

11 Février. Le commissaire van Bruggen étant mort tout nouvellement, on a disposé aujourd'hui de son emploi, qui a été donné à sa fille aînée. Elle aura p(our) assistant un nommé .... 5), à qui elle donnera p(our) sa peine quatre florins par

1) Kantteekening. Voi ci-dessus mois de Septembre de cette année. Lees: de l'année précédente.

2) De pijnbank werd destijds nog slechts toegepast bij misdaden, die met den dood gestraft werden. Eerst bij de Grondwet van 1798 werd de tortuur voor goed afgeschaft.

3) Kantteekening. Il a été réglé par le Décret, q(ue) le terme seroit de trois en trois semaines.

4) De Voorzaal, waar de schepenbank stond en nog staat.

5) Blijkens het raadsbesluit heette hij Frederik Eisbach.

semaine. Ceci ne s'est pas arrangé sans intrigue, à laquelle j'ai bien voulu me prêter un peu, en considération de la veuve du défunt et de sa famille indigente, qui n'auroit peut-être pas réussi dans sa sollicitation sans l'arrangement, qu'il a fallu prendre 1). L'ordre requéroit qu'on déclarât la place vacante, p(our) en disposer aujourd'hui en quinze, mais pour de certaines raisons on a passé par-dessus cette formalité, et la proposition que j'en ai faite comme président, a été agréée de tous les membres du Conseil, dont le nombre étoit complet, à l'exception de van de Sande, qui s'étoit déclaré à Pieck, qu'il consentoit à tout. P. van den Bergh et Grevelaar se sont opposés seuls à la nomination de l'assistant, mais il n'en a été ni plus, ni moins, et la chose a été conclue, malgré leur opposition. Ces messieurs, par pure colère, ont demandé leur démission en qualité d'inspecteurs, etc. Mais la chose en est demeurée là, parce que je n'ai pas jugé à propos de la mettre en délibération.

14 Février. Assemblée extr(aordinaire) du Conseil, et affaire de la Déduction sur le Matrimoniel 2), qui est prête pour être envoyée au Prince, dont il faudra attendre la décision. Dispute touchant la manière d'envoyer la Déduction au Prince. On a cru qu'il falloit nommer une commission, pour aller porter cette belle pièce au Prince, et Verschoor à désigné pour cet effet van den Steen et Pieck, mais la pluralité des voix ne s'est pas trouvée d'accord avec cet avis, et comme j'ai remarqué qu'il alloit se former quelque nouvel orage sur cette bagatelle, j'ai proposé de réentamer la délibération à ce sujet Mecredi qui vient, et heureusement mon expédient a réussi. Ceux, qui sont contre la commission, prétendent qu'il suffira d'envoyer la Déduction au Stadhouder par un messager.

18 Février. Il a été décidé que van den Steen et Pieck iroient à la Haye présenter au Prince la Déduction, dont j'ai parlé. Il est plus que vraisemblable qu'ils seront mauvais marchans de cette affaire-là. Ils sont partis le Dimanche suivant.

27 Février. Départ de Balv(eren) et de Vers(choor), son pendant, p(our) la Haye.

11 Mars. Van den Steen et Pieck sont de retour de la

1) N.B. Je n'ai sçu qu'après coup, que l'assistant étoit un fort mauvais sujet.

2) Het geschil tusschen den Momber en de Stad omtrent haar jurisdictie over het matrimonieel werd bij raadsbesluit van 16 Augustus 1766, met goedvinden van den Landdag, ter beslissing opgedragen aan den Stadhouder, die daarop een deductie verzocht (3 December 1766). Na onderzoek verklaarde de Prins, dat de judicatuur aan den Hove vi mandati eigen was.

Haye, depuis hier au soir. Ils ont fait rapport au Conseil de leur commission, et rien ne pouvoit être plus sobre que ce rapport. Il y a toute apparence que ces fanfarons n'ont fait que de l'eau claire. Je n'en ai point eu une autre idée. Au reste, si je n'ai pas été faire ma cour au Prince, à l'occasion de son anniversaire, c'est d'abord que ma santé se trouve fort dérangée, et puis il m'auroit été impossible de quiter ma chère épouse dans l'état où l'a réduite un accident qui lui arriva, il y a aujourd'hui trois semaines, et qui nous a donné de grandes inquiétudes. Voulant prendre un bain d'évaporation, elle se brûla cruellement les deux jambes par l'action de la flamme de l'esprit-de-vin, qui prit feu tout-à-coup, sans doute par l'imprudence de ceux, qui lui administroient ce dangereux remède, qui, ayant été ordonné par deux médecins, n'auroit du être fait qu'en leur présence. Je n'étois pas présent non plus à cette belle expérience. Par bonheur, il n'est pas survenu le moindre accident, et les playes sont presque guéries.

18 Mars. Affaires communes au Conseil. Quel ennui! Au reste, par certaines ordonnances que j'ai signées, il paroit que la visite, dont S. A. S. le Prince Stadhouder et Mons(eigneur) le Duc nous honorèrent l'année passée, coûte à la Ville huit mille florins, pour le moins.

23 Mars. Le procès de van de Sande, négociant à Rotterdam, contre son beau-frère A. Vos a été décidé ce matin. Le premier l'a perdu avec dépens, à la pluralité de cinq voix contre deux. Il en a été appellé à la Cour d'Arnhem.

11 Avril. Le procès criminel, que les bourguemaîtres V(erschoor) et v(an) den S(teen) ont intenté à Jean Berends, dont j'ai parlé plus haut, ayant été instruit, lu et examiné avec toute l'attention réquise, Messieurs les échevins ont été occupés hier et aujourd'hui à délibérer et à voter sur cette affaire. Il a été question uniquement de savoir, si les demandeurs étoient fondés ou non à prétendre, que dans ce cas-ci (vu l'obstination extrême de l'accusé à nier le fait, malgré les plus forts indices, qui déposent contre lui) il falloit, pour lui arracher l'aveu de son crime, en venir au remède authorisé par nos lois, savoir la torture. J'ai été d'un avis contraire, avec l'échevin van den Bergh, mais les autres échevins, au nombre de (blank), ont opiné pour la question, qu'on fera subir à l'accusé Mecredi prochain.

14 Avril. La Société du Mardi chez moi.

15 Avril. Jean Berents ayant été mis à la question, ce

malheureux a tout avoué. Mon devoir ne m'ayant pas obligé d'assister à cet acte de cruauté 1), je ne m'en suis pas mêlé du tout. Pieck et Grotenray y ont assisté en qualité de commissaires; le décret n'a pas été prononcé publiquement, et pour écarter tout concours de peuple, on a tenu les portes de la Maison de Ville fermées pendant toute la cérémonie.

16 Avril. Jean Berends vient de confirmer tout ce qu'il avoit confessé hier, de sorte qu'on pourra en bonne conscience l'expédier au plus vite. Mais voilà les fêtes de Pâques, la diette, etc.

19 Avril. Jour de Pâques. J'ai assisté au service divin, avec mon collègue Engelen et le juge van den Steen, et communié de la main du ministre Boone 2). J'étois malade, mais il a fallu se prêter à la cérémonie du jour 3). Il ne faisoit pas moins froid que le jour de Noël, ce qui m'a fait beaucoup de mal. Le lendemain la fièvre est survenue avec un gros rhumatisme, qui m'a causé de grandes douleurs, surtout aux jambes. Je deviens d'une maigreur horrible, ayant perdu tout apétit. Les médecins, Wolf et Lotichius, m'ont ordonné bien expressément de me tenir chez moi, et surtout de ne point me mêler des affaires de la diette prochaine. Nous avons donné, ni plus ni moins, trois différens repas à messieurs de la diette, dont mon fils a fait les honneurs. La première table a été de quatorze couverts, la seconde d'autant, et la troisième de six seulement. On a paru content, et cela suffit.

25 Mai. Ne pouvant pas encore paroître en public, je n'ai pas assisté ce matin au supplice de Jean Berends, dont j'ai souvent parlé. Il a été rompu vif. Les Bourguemaîtres de l'année passée ont prétendu qu'en qualité de demandeurs, il leur apartenoit de diriger cette exécution et d'y assister par la même raison, qui n'avoit nul fondement, parce qu'il est sans exemple que pareil désordre soit jamais arrivé, les bourguemaîtres régnans aiant toujours dirigé ces sortes d'exécutions. Tout ce que nous avons pu faire, M. Engelen et moi, ç'a été d'empêcher que la chose ne fût décidée par le magistrat, dont la plûpart des membres nous étoient contraire. Nous avons sou-

---

1) De moordenaar heette Jan Berendsz. Volmers en woonde in de Holledoorn. Blijkens het Stedelijk Rekenboek ontving de stadsscherprechter Jan van Anholt „voor 't torturen van Jan Berendsz. Volmers *f* 51, D. Kleynen, mr. scherpregter te 's Hertogenbosch, voor 't assisteeren der tortuur van Jan B. V. *f* 131—5 st." 2) Abraham Bredius Boonen, beroepen uit Hattem 1766.

3) Zie blz. 304, noot 1.

tenu et justifié notre droit du mieux qu'il nous a été possible, en déclarant, au surplus, que nous regardions comme une injustice le procédé des bourguemaîtres Verschoor et van den Steen, à laquelle nous ne cédions que parce que les moiens de l'empêcher n'étoient pas actuellement dans notre pouvoir. Engelen s'est donc absenté aussi bien que moi de la cérémonie en question. Pour ce qui me regarde, il est certain que, vu mon indisposition, je n'aurois pas pu y assister, quand même tout se seroit passé dans l'ordre, et c'est ce que j'ai fait répondre entr'autres choses à messieurs mes confrères, quand ils m'ont fait demander mon avis par mon fils, en qualité de secrétaire. Au reste, j'ai bien résolu de parler au Prince, à la première occasion, qui s'en présentera, du tort qu'on m'a fait et à mon collègue, qui ne paroit pas moins disposé que moi à en témoigner son ressentiment. Nous n'oublierons pas non plus une autre injustice qu'on nous a faite, mais je ne dirai pas ici de quoi il s'agit, parce que cela me feroit barbouiller trop de papier inutilement.

Le Prince a décidé notre différent avec la Cour Provinciale, par rapport au Matrimonial, à notre préjudice. Le mieux qu'on puisse faire, c'est de garder le silence sur de pareilles décisions.

1 Juin. Sur les instances réitérées des médecins Wolf et Lotichius j'ai pris le parti de me retirer à Hulse, pour voir si l'air de la campagne et beaucoup d'exercice à pié et à cheval pourroient contribuer au rétablissement de ma santé. A bon compte, je mange et je bois depuis quelques jours avec un peu plus d'apétit que je n'ai fait depuis quatre à cinq mois; abstinence forcée, qui m'a fait bien souffrir.

11 Juin. Départ de Madame de Roode, après un séjour de près de trois mois, qui ne nous a paru nullement long.

12 Juin. Je suis toujours à Hulse et je m'en trouve trèsbien. J'ai fait cet après-midi une promenade à cheval de deux heures, sans la moindre fatigue.

13 Juin. Autre promenade à cheval: cela me fait grand bien, et l'apétit revient insensiblement. Ma femme se portant aussi beaucoup mieux, nous sommes tous rassemblés à Hulse depuis Lundi passé, 8 de ce mois.

14 Juin. J'ai été cet après-dîné à l'église. Il faudra reparoître à la fin en public, et il est juste qu'avant toutes choses l'on rende à Dieu, dans l'état où je me trouve, le tribut de nos hommages, de nos louanges et de notre reconnoissance. *Ab Jove principium.* Je suis retourné le soir a Hulse.

16 Juin. J'ai été ce matin à la Maison de Ville, mais je ne me suis mêlé d'aucune affaire. J'ai voulu me montrer seulement, pour voir si l'on me reconnoîtroit après la longue absence, que mon indisposition m'a fait faire. J'ai fait aussi plusieurs visites de devoir, de façon que me voilà un peu rentré dans le monde, et je n'en suis que médiocrement flatté, car quand la maladie ne nous ôte pas notre bon sens, l'on ne laisse pas de trouver dans cet état de quoi se féliciter de la liberté dont on y jouit. De combien d'importuns, de combien de fatiguantes visites, de fêtes, de repas, de — ne seroit on pas quitte, tout naturellement? Bien des gens néanmoins trouveront cette idée un peu bisarre, un peu folle, tout comme celle de Madame Staal 1), qui déclare dans quelqu'endroit de ses Mémoires, que de sa vie elle n'avoit joui d'une plus grande liberté que pendant sa détention à la Bastille. Mais ce que j'en dis n'ôte rien de la sincère reconnoissance que je dois à Dieu de ma guérison, qui paroit se confirmer de jour en jour. Je serois bien ingrat, si j'étois insensible à un pareil bienfait.

17 Juin. J'ai fait encore une petite aparition à la Maison de Ville. Il faudra bien à la fin se livrer de nouveau aux affaires. M. le professeur Lotichius, recteur de nos Classes, mourut hier au soir, assez subitement, d'apoplexie. C'étoit un fort brave homme, qu'on aura bien de la peine à remplacer comme il faut. Nouveau sujet d'intrigues et de débats.

19, 20 Juin. Il a été question ces deux jours-ci des Fermes. Je crois que les terres de notre district ont été affermées plus avantageusement que l'année passée. J'y ai assisté depuis le comm(encement) jusqu'à la fin.

24 Juin. Départ de M. Engelen avec sa famille pour Angersteyn. J'ai présidé au Conseil, aiant pour second le galand M. V(erschoor). Il n'a point fait d'écart, et tout s'est passé tranquilement. J'avois déjà paru au Conseil, il y a huit jours, mais je ne fis que me montrer, sans me mêler d'aucune affaire. Diette extr(aordinaire) le 6 du mois prochain.

26 Juin. Notre Commandant, M. le général de Famars, est venu passer la journée à Hulse.

29 Juin. Van den Steen m'a demandé ce matin, que nous

1) Marguérite Jeanne Cordier, dochter van den schilder de Launay, geboren te Parijs, 1693, hofdame van de Hertogin van Maine, met haar betrokken in de samenzwering van Cellamare, werd van 1718—1722 in de Bastille opgesloten. Later huwde zij den baron de Staal, kapitein en maréchal de camp der Zwitsersche garde. Zij stierf in 1750. Haar geestige Mémoires verschenen in 1755.

étions tête-à-tête à la Maison de Ville, mon avis au sujet du successeur, que nous devons donner à Lotichius. Il s'est trouvé que nous pensons de même sur cet article, et nous sommes convenus que j'en ferai la proposition Mecredi prochain, d'abord aux Curateurs, et puis au magistrat. — Arrivée de M. et de Madame de Roode. Ma fille restera quelques jours ici (à Hulse), mais son cher époux repart ce soir, dont bien nous fâche.

Le Prince arrive cet après-midi à Loo.

30 Juin. J'ai fait la visite des fossés, chemins, etc. de notre district de Hatert, avec Knipping, Josselet et Grevelaar. Ces messieurs me sont venus prendre à Hulse, et de là nous avons fait notre tournée. Nous avons tout trouvé en assez bon état; le chemin même étoit passablement bon, de sorte qu'à deux ou trois mauvais pas près nous y avons passé en carosse à quatre chevaux. Mon fils nous a accompagnés à cheval.

1 Juillet. Le sieur Bormannus de conrecteur a été fait recteur des Ecoles Latines, à la place de Lotichius, mort dernièrement. Il y a eu de grands débats au sujet de l'élection d'un nouveau conrecteur, à la place de Borman. Comme on n'a pu convenir de rien, et qu'il régnoit beaucoup de confusion dans l'assemblée, la décision du différent a été remise à Mecredi qui vient. Je n'insiste point sur les détails; cette affaire m'ennuie depuis longtems, et il m'est tout un que le frère de notre conseiller Oorschot obtienne le conrectorat, ou que ce soit l'aîné des Lenfrink. A la rigueur, la justice seroit pour ce dernier, mais plusieurs considérations se réunissent en faveur de son rival.

5 Juillet. Départ pour la Cour, qui est à Loo. J'ai p(our) compagnons de voiage In de Betouw, Grotenraay et mon fils.

6 Juillet. Audience du Prince. La physionomie du Stadhouder ne disoit ni bien, ni mal. Nous sommes revenus ce soir à Nimègue.

7 Juillet. Ouverture de la diette. Lettre du Prince aux Etats p(our) leur communiquer son mariage avec la Princesse de Prusse 1). Réponse à cette lettre et commission pour aller complimenter S. A. S. et Madame la Princesse sur leur mariage. Quand il aura été célébré, chaq(ue) Quartier nommera deux députés, un du corps des Nobles, et l'autre de la part des Villes. Me voilà de nouveau président du Quartier, et cela ne manquera pas de m'attirer quelque nouvelle avanie.

1) Frederika Sophia Wilhelmina, prinses van Pruissen.

8 Juillet. Après quelques entretiens avec le professeur Borm(annus) et des arrangemens pris en conséquence, tout s'est passé tranquilement au sujet de la nomination au conrectorat. Le jeune Oorschot a obtenu cet emploi, à la charge de tenir des pensionnaires, et l'on a donné à Lenfrink l'aîné trente florins d'augmentation de loier pour son apartement, c. à. d. cent trente florins, et son frère se contentera, s'il lui plait, de vingt florins d'augmentation pour le même sujet. Il n'en avoit que quatre-vingt.

9 Juillet. Grands débats dans le Quartier, touchant la commission dont j'ai parlé. J'ai soutenu fort et ferme, que notre Ville avoit le droit de nommer un député, mais les deux autres Villes s'y sont opposées, et celle de Thiel ayant proposé M. de Balveren, la dispute en est devenue plus vive. On m'a voulu contraindre de mettre l'affaire en délibération, mais voiant que j'aurois certainement du dessous, je l'ai refusé à plat, et j'ai congédié l'assemblée. C'est un jour de gagné, ce qui n'est pas indifférent en tout cas. Mes confrères, qui étoient présens en assez bon nombre, m'ont assez bien assisté, et le comte de R(andwijck) s'est signalé plus que mes confrères, soutenant avec beaucoup de vivacité, que nous avions le droit pour nous.

10 Juillet. J'ai convoqué le Conseil de bonne heure, et j'ai fait à ces Messieurs cette simple proposition: „Voulez-vous soutenir le droit de votre Ville, ou ne le voulez-vous pas?" La pluralité s'étant déclarée négative, elle a donné par-là gain de cause à M. de Balveren et à la ville de Bommel. Il a fallu déclarer ceci au Quartier, et je l'ai fait, puisque l'ordre le vouloit ainsi. Mais je me suis fait donner notre suffrage par écrit, et je l'ai fait lire au Secrétaire du Quartier. Je pourrois entrer dans un plus grand détail sur cette mauvaise affaire, mais j'en ai dit l'essentiel, et cela suffit.

15 et 16 Juillet. J'ai été ces deux jours à Druten, pour la commission ordinaire de notre Ville. Tout s'y est passé dans l'ordre et fort amicalement en apparence.

17 Juillet. J'ai été dîner à Heumen, avec ma cadette et mon fils. La dame du château, de même que M. et Madame de Rengers, nous ont fait toutes sortes de politesses.

24 Juillet. La compagnie de Heumen 1) nous a fait l'honneur de venir dîner à Hulsen.

---

1) Bernd van Welderen, ambtman van Nederbetuwe, enz., gehuwd met Genoveva Maria van Steenhuys, vrouw van Oploo. Hun dochter Amalia was gehuwd met Sjuk Gerold Juckema van Burmania Rengers. Vgl. blz. 332.

3 Août. Conseil extraordinaire, au sujet d'une requête, par laquelle les oncles et tuteurs du jeune R...... demandent au magistrat d'être autorisés à faire enfermer leur neveu dans une maison de correction, ou de prendre d'autres mesures, pour éviter les mauvaises suites que pourroit [avoir] sa désobéissance et son libertinage. La requête a été accordée et le jeune étourdi a été provisionellement donné en garde au geôlier.

5 Août. Les fiançailles du Prince avec la Princesse de Prusse ayant été faites le 28 du mois passé, il a été résolu au Conseil de célébrer au son des cloches et du carrillon le jour de naissance de la future Princesse d'Orange, qui sera après-demain. M. van der Hoop, commandant de la garnison, s'est engagé à faire tirer le canon pour le même sujet, et le magistrat a promis de son côté de payer la poudre et les autres fraix, en cas que le Conseil d'Etat en fît difficulté.

7 Août. L'anniversaire de la future Princesse d'Orange a été célébrée, comme il avoit été résolu. Je gage que M. M. de Zutphen et d'Arnhem n'auront pas été aussi polis que nous. Grand bien nous fasse.

Grand dîner chez M. van der Hoop, dont j'ai eu l'honneur d'être.

12 Août. J'ai produit au Conseil une lettre de la Cour d'Arnhem, contenant une requête du jeune R., dans laquelle il se plaint du procédé de ses oncles, qui, à ce qu'il prétend, ne l'ont fait mettre aux arrêts que pour l'empêcher de se marier avec une dem(oiselle) V., sur quoi la Cour de Justice prend droit d'accuser le magistrat de s'arroger la connoissance d'une cause matrimoniale contre la décision formelle du Prince, dont j'ai parlé ci-dessus 1). Nous répondrons à Messieurs de la Cour, qu'ils se fondent sur un faux exposé, puisque nous n'avons fait droit que sur la requête des oncles de R., dans laquelle il n'étoit question que de la mauvaise conduite de ce jeune homme, mais nullement de l'opposition de ses parens à son prétendu mariage.

19 Août. M. le commandant van der Hoop nous a fait l'honn(eur) de venir dîner à Hulse avec Madame son épouse 2) et son frère. Madame van Hees, soeur de Madame de Dieden, a été de la partie, de même que Mlle Hardi et M. van der Goes. — M. van der Hoop m'a communiqué poliment, qu'il avoit ordre d'envoyer Lundi prochain trente hommes de la

1) Zie boven. blz. 344, noot 2.

2) Anna Theodora Louisa van Randwijck.

garnison au château de Loo, pour relever la garde du Prince, qui y est actuellement. Nous avons aussi conféré fort amicalement sur une dispute, survenue ces jours passés entre deux voituriers d'Utrecht et l'officier, qui étoit de garde à la Craanpoort 1). Il m'a remis les informations, qu'il avoit fait prendre à ce sujet, comme de mon côté je lui avois fait remettre les miennes. Il paroit par ces pièces, qu'il y a faute des deux côtés. Au reste j'ai relâché, dès le lendemain de la dispute, les deux voituriers, qui avoient passé la nuit à la Grand'garde, non sans les avoir ouis auparavant, en présence du Commandant et de M. Haesbaert, et leur avoir fait promettre de se représenter toutes fois et quantes qu'ils en seroient requis. Le Commandant et Haesbaert ont été de mon avis, à ces deux égards.

Je ne dois pas oublier de dire que je me suis acquité ce matin de différens rapports, que j'avois à faire au Conseil. Ils ont été tous approuvés, à l'exception d'un seul, qui regardoit une lettre du Colonel Des Roques, au sujet de quelques changemens à faire aux corps-de-garde de la Heeselpoort. On a trouvé bon que cette affaire seroit examinée de nouveau par messieurs les Bourguemaîtres.

20 Août. Nous nous sommes entretenus ce matin, van der Hoop et moi, à la Maison de Ville, touchant l'affaire des voitures, et nous sommes convenus que nous la laisserons reposer jusqu'à nouvel ordre, sans en parler à personne.

27 Août. Le Conseil d'Etat ne veut point payer les fraix, dont j'ai parlé à l'article du 5 Août. La lettre que notre commandant van der Hoop a reçue à ce sujet, m'a été communiquée par Verschoor, au lieu que M. van der Hoop auroit du me la communiquer à moi, comme président. Je le lui ai dit dans une petite conférence, que nous eûmes quelques jours après, à la Maison de Ville, en présence du bourguemaître van den Steen, et M. van der Hoop m'a répondu qu'il étoit plus embarassé des importunités de ce M. Verschoor que qui que ce fût, et qu'il étoit résolu de l'envoyer promener, s'il continuoit de se mêler d'affaires, qui ne le regardoient point. Au reste, la lettre du Conseil d'Etat au Commandant est fort expressive, pour ne rien dire de plus. Leurs N(obles) P(uissances) y déclarent qu'Elles sont très mal-satisfaites de la conduite de M. v(an) d(er) H(oop), et lui ordonnent de ne plus faire, à l'avenir, tirer le canon à la réquisition du magistrat de

1) Onder aan de Grootestraat.

Nimègue, et demandent restitution de la dépense, faite à l'occasion de Madame la future Princesse d'Orange. Il n'y aura aucune difficulté à la restitution d'une pareille bagatelle.

1 Septembre. J'ai été en députation de la part de la Ville à Elst, avec Verschoor et van den Steen. Il s'agissoit d'une prétention de la Chambre des Comptes, dont je ne me mettrai pas en fraix de parler ici. M. Hamel et le jeune Brantzen, tous deux bourguemaîtres et avocats d'Arnhem, ont été nommés pour veiller à nos intérêts dans cette affaire.

2 Septembre. J'ai passé toute la journée à Hulse, sans aller au Conseil, ne pouvant perdre de vue, sans me faire violence, ma chère épouse, dont les maux augmentent à un tel point, qu'il est extrêmement à craindre qu'elle n'y succombe. Faut-il donc que je voye souffrir une personne si chérie et si digne de toute ma tendresse? Et faut-il, de plus, que je me prépare à la voir succomber à ses différens maux et aux vains remèdes, qu'on employe depuis près de trente ans pour son rétablissement? J'en suis dans la dernière affliction. Au reste, notre bon ami, le professeur Allamand, a eu la bonté de venir passer six à sept jours à Hulse. Il nous a réjouis et consolés du mieux qu'il a pu, mais il n'augure pas mieux que nous du sort, qui nous attend.

3 Septembre. J'ai été ce matin en ville, pour y régler quelques petites affaires avec van den Steen, Verschoor ne s'y étant pas trouvé, ce qui a abrégé bien des difficultés. Il n'en faut point à ma pauvre tête, qui se ressent beaucoup du chagrin qui m'accable.

7 Septembre. J'ai été faire ce matin avec Verschoor et Vermehr, de la part du magistrat, le compliment ordinaire de bienvenue à M. de Kempenaar 1), seul député du Conseil d'Etat. Il nous a fait le meilleur accueil du monde.

M. et Madame de Roode sont arrivés à midi. Quelle n'a pas été leur surprise de voir leur chère mère dans l'état où elle est! La scène a été bien touchante! Que de pleurs! Que de larmes! Et qu'on juge de l'impression, que cela a du faire sur moi. Ce qui me touche bien vivement, c'est de voir que notre pauvre malade perd la mémoire et la présence d'esprit. Hier au soir, ayant un petit compte à régler avec elle, je remarquai qu'elle ne savoit plus compter jusqu'à dix, et ceci est d'un très mauvais présage. Elle ne sent plus le danger de son

---

1) Mr. Jan de Kempenaar, gedurende 60 jaren ordinaris raad van State.

état, et paroit surprise de nos allarmes, qu'on ne peut lui cacher toujours.

14 Septembre. Mes deux belles-soeurs sont arrivées ce soir d'Utrecht. Comme elles ont trouvé notre chère malade un peu moins mal qu'elles ne se l'étoient imaginées, elles m'ont paru fort raisonnables.

17 Septembre. Départ de Madame Barchman et de sa soeur pour Utrecht. Ma chère épouse n'a pas été aussi touchée que je l'avois craint, des adieux de ses soeurs. M. de Roode est parti aussi ce matin p(our) Doesbourg. Il revient dans quelques jours. — Mon confrère Engelen n'est de retour d'Angersteyn que depuis hier au soir.

18 Septembre. J'ai fait encore cet après-midi un tour avec ma chère épouse à Hulsen, mais je remarque à tout, qu'elle s'en va mourir, et qu'il faut que je me prépare à cette rude et cruelle séparation, qu'il est bien surprenant qu'elle ne prévoit et n'appréhende point elle même. Je n'ai point de termes pour exprimer ma douleur.

19 Septembre. Cette nuit, comme les précédentes, a été tranquile, mais c'est plutôt une agonie qu'un sommeil. Notre chère mourante à eu la présence d'esprit de demander le prof(esseur) Hellenius. Il est venu et lui a addressé la parole. Je ne sai si elle a compris grand chose à son discours. Il a fait la prière en présence de mes enfans, de Madame de Termoer et de Mlle Couliatte. Je suis fort content de ce Ministre: il n'a rien dit que de très-chrétien et de très-sensé.

20 Septembre. Enfin, le terme fatal étant venu, j'ai eu la douleur de perdre ma très-chère épouse. Après l'avoir embrassée pour la dernière fois, elle a remis son âme entre les mains de son Créateur, et sa mort a été fort douce. Elle paroissoit s'endormir. O Dieu! quelle perte p(our) moi et quelle affliction! Je n'oublierai jamais une si chère et si digne épouse. Quoi donc? Quand?

J'espérois qu'à mon heure fatale
Tu recevrois mon âme en ses derniers adieux,
Et que ton amitié, pour nous toujours égale,
Peut-être en soupirant me fermeroit les yeux.
C'est moi, qui te survis!

23 Septembre. Depuis Dimanche je n'ai point eu de repos, et les tristes circonstances où je me trouve, m'accablent.

Le magistrat m'a fait l'honneur de me députer ce matin le

secrétaire Pieck, pour me faire compliment sur le décès de feue mon épouse.

24 Septembre. Enterrement. Quelle triste cérémonie! Il n'y a pas eu la moindre confusion, ni le moindre désordre.

Je vous ai donc perdu pour toujours, ma chère épouse! Mais non, je me flatte de vous revoir dans un état plus glorieux, et c'est mon unique consolation. J'en trouverois une bien précieuse encore dans l'idée que vous n'ignoreriez pas à quel point je vous regrette, et combien je chéris votre mémoire; mais cette idée seroit-elle d'un homme raisonnable? Et le suis-je de souhaiter qu'elle le fût? Ce qui ne souffre pas le moindre doute, c'est que vous avez été la fidèle compagne des plaisirs et des amusemens de mon jeune âge. Vous l'avez été encore de mes maux et de mes ennuis, dans un âge plus avancé. Vous avez souvent guéri ces maux par vos soins et par vos attentions continuelles, et bien des fois vous avez chassé de mon esprit l'illusion des déplaisirs mêmes, qui résistoient à tous les conseils de la sagesse. Les vôtres m'ont été toujours de la plus grande utilité, et je n'en perdrai jamais le précieux souvenir. Quel n'est pas mon répentir de ne pas m'y être abandonné sans réserve! Combien de chagrins ne m'eussé-je pas épargnés, si, dans de certaines occasions délicates, j'eusse écouté votre voix plutôt que celle de mes désirs insensés! M'avez-vous pardonné mes égaremens, vous, qui n'en avez jamais eu aucun à vous reprocher? J'ose l'espérer de cette piété, qui faisoit le fond de votre excellent caractère. J'ose l'espérer encore de la pénétration de votre esprit, qui vous aura du faire reconnoître que je n'avois, à proprement parler, d'attachement que pour vous seule, et que, dans bien des rencontres, j'avois été plus imprudent que coupable. Non, je ne me reproche pas de l'avoir jamais été entièrement à votre égard. — Que n'ai-je pu vous tracer au vif toutes mes pensées avant notre séparation! J'ai un regret infini de ce que l'état où vous étiez réduite, ne m'en laissoit plus la liberté. Que n'aurois-je pas eu à vous dire sur moi-même et sur vos chers enfans, qui ne doivent jamais oublier ni les tendres soins que vous avez pris d'eux, ni vos attentions continuelles à leur inspirer les sentimens de piété et de vertu, dont vous leur donniez l'exemple par vos sages discours et par votre inimitable conduite, qui ne s'est jamais démentie. Ils vous doivent une reconnoissance éternelle de tous vos bienfaits, reconnoissance, que je ne puis que partager avec eux jusqu'à mon dernier soupir.

Bij de vorige bladzijde ligt een verdroogd veldbloempje, misschien door de geliefde afgestorvene bij haar laatste bezoek aan den tuin, drie dagen vóór haar dood, geplukt.

14 Octobre. Continuation de la diette tenue au printems passé. Je n'en rapporterai aucune particularité, parce que cela seroit assez inutile. La seule que je puisse dire en un mot, c'est que les députés, chargés de féliciter au nom des Etats le Stadh(ouder) et Madame son épouse, sont chargés en même tems d'offrir à S. A. R. un présent de 100,000 florins. — Au reste, j'ai tenu bon pendant toute la diette, et je n'ai négligé aucune séance.

31 Octobre. Nous partons aujourd'hui, ma fille Henriette et moi, pour la Haye. Nous ne nous arrêterons que deux jours à Utrecht, et le 3 du mois prochain nous nous rendrons à la Haye. Nous y verrons l'entrée du Prince et de la Princesse, ce qui sera suivi d'illuminations, de fêtes, de bals et de quantité d'autres belles choses de cette nature. Je verrai S. A. S., ses ministres et toutes les personnes que nous avons l'avantage de connoître. On ne nous épargnera point l'eau bénite de Cour, et puis nous retournerons à Nimègue, tout aussi avancés que le premier jour.

13 Décembre. Retour de la Haye à Nimègue. Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit dans l'article précédent, si ce n'est que j'ai déclaré à M. F(agel), que si, par hazard, M. le Prince vouloit me faire l'honneur de me conserver l'année prochaine ma charge de président, je serois obligé, pour mille raisons, de l'en remercier très-humblement, et que, quant à ma commission, je ne m'en souciois pas beaucoup non plus, n'étant guère bon courtisan, outre que je me sentois vieillir et ma santé devenant si chancelante, que je ne pouvois plus y compter du tout. Je ne sais si cet avertissement étoit nécessaire, mais il n'en peut résulter autre chose, si ce n'est qu'on ne me donnera rien, et je n'en aurai que plus de repos et plus de liberté.

Sat patriae Priamoque datum.

Je deviens laconique, et je compte bien de l'être encore davantage dans la suite. J'ai été bien fou d'écrire tant de balivernes, pendant un tems si considérable. Après tout, à quoi servira ce journal? Aussi, si Dieu me préserve de mourir de mort subite, je le brûlerai sans faute avant mon départ pour l'autre monde.


GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00898 4219